

8-4-61

LES

ORIGINES DIPLOMATIQUES

DE

LA GUERRE DE 1870-1871

LES
ORIGINES DIPLOMATIQUES
DE
LA GUERRE DE 1870-1871

RECUEIL DE DOCUMENTS

PUBLIÉ

PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

TOME XXV

1ER JUIN 1869-15 NOVEMBRE 1869



PARIS

HENRI CHARLES-LAVAUZELLE, ÉDITEUR

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 124

IMPRIMERIE NATIONALE

1929

LES
ORIGINES DIPLOMATIQUES
DE
LA GUERRE DE 1870-1871.

JUIN 1869.

3 juin.......... Ouverture du Parlement douanier à Berlin. Delbrück donne lecture du discours royal.

4 juin.......... Discours de Hohenlohe à la première séance du Parlement douanier. Pendant la première quinzaine de juin, le Parlement douanier discute un projet de loi portant modification du tarif fédéral douanier de 1865. Il rejette en première lecture l'article de ce projet établissant des droits sur l'importation des huiles minérales.

6 juin.......... Espagne : Promulgation de la nouvelle Constitution.

8-18 juin....... Espagne : Sur la proposition d'Olozaga aux Cortès (8 juin), adoptée le 15 par cent quatre-vingt-treize voix contre quarante-cinq, Serrano est proclamé Régent (le 18).

8-11 juin....... Troubles à Paris.

11 juin......... Clôture des délibérations de la Commission franco-belge, instituée en exécution du protocole du 27 avril 1869.

13-21 juin...... Voyage du Roi de Prusse, accompagné de Bismarck, dans le Hanovre, l'Oldenbourg, à Brême, et dans la Frise orientale.

15 juin......... Le Gouvernement prussien approuve le rapport Krüger-Fries. (Il obtient l'approbation de Varnbüler, arrivé à Berlin pour la session du Parlement douanier.)

18 juin......... Espagne : Prestation de serment de Serrano. Constitution du nouveau Cabinet espagnol.

IMPRIMERIE NATIONALE.

21 juin......... Discussion en seconde lecture, au Parlement douanier, du projet des droits sur les huiles minérales. Discours de Bismarck en faveur du projet. Il est rejeté par cent cinquante-sept voix contre cent onze.

22 juin......... Clôture de la session du Parlement douanier. Discours du Roi de Prusse. — Clôture de la session du Reichstag. Discours du Roi de Prusse.

24 juin......... Mort du Comte de Goltz.

7517. Le Marquis de La Valette au Vicomte de La Guéronnière, Ministre à Bruxelles. (Confidentielle. Minute. Belgique, 58.)

Paris, 1er juin 1869.

[Le Marquis de La Valette, rappelant sa dépêche du 30 avril, informe le Vicomte de La Guéronnière qu'il est maintenant parfaitement renseigné sur l'attitude du Gouvernement autrichien à l'égard du différend franco-belge. Il lui adresse un extrait de la dépêche du Duc de Gramont du 5 mai, ainsi que les copies des deux dépêches de M. de Beust au Prince de Metternich et au Comte de Wimpffen en date du 1er mai[1].]

7518. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Marquis de La Valette. (Orig. Prusse, 374, n° 108.)

Berlin, 1er juin 1869.
(Cabinet, 4 juin; Dir. pol., 7 juin.)

Les journaux officieux de Berlin apprécient le résultat des élections en France[2] dans un esprit et à des points de vue qui méritent de vous être signalés. Ils considèrent que le Gouvernement impé-

[1] Cf. Rouher à La Tour d'Auvergne, 14 mai.
[2] Le scrutin avait été clos le 24 mai.

rial n'avait pas remporté, jusqu'à présent, un succès plus important, et ils s'appliquent à le démontrer par des considérations qui ne sont pas dénuées de valeur, quoiqu'elles leur soient suggérées par un sentiment qui n'est pas désintéressé. Ils en concluent en effet que le véritable caractère de la manifestation électorale est à la fois impérialiste et pacifique.

[Le Comte Benedetti cite ensuite divers extraits de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et de la *Gazette de la Croix*.]

On ne peut s'empêcher de remarquer le soin que mettent les deux principaux organes du Gouvernement prussien à prouver à leurs lecteurs que la politique du Gouvernement français est essentiellement pacifique et qu'elle a été hautement approuvée par les votes du suffrage universel.

Je joins ici en annexe un article de la *Correspondance de Berlin* qui montre que les feuilles officieuses ont évidemment obéi, en cette circonstance, au même mot d'ordre. Les journaux représentant les diverses nuances du parti libéral se sont généralement bornés, jusqu'à présent, à publier les informations que leur ont transmises leurs correspondants de Paris, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'elles sont conçues dans un esprit d'hostilité et de malveillance.

7519. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Marquis de La Valette. (Orig. Bade, 49, n° 28.)

Bade, 1er juin 1869.
(Cabinet, 2 juin; Dir. pol., 3 juin.)

Le Major Hoffmann, que le Gouvernement badois avait envoyé récemment à Munich, pour suppléer le Colonel Lesczinski, en qualité de Commissaire militaire à la Commission de liquidation [1], est revenu il y a peu de jours à Carlsruhe, et son retour y a excité une certaine surprise. M. de Freydorf, que j'ai questionné à ce sujet, m'a répondu sans détours que la Commission ne tenait plus de séances depuis quelque temps, que les pourparlers engagés en dehors d'elle se prolongeaient sans arriver à des solutions, que,

[1] Cf. Mosbourg, 20 mai.

dans ces conditions, la présence du Major Hoffmann à Munich n'avait pas paru nécessaire, et qu'il serait toujours temps pour lui d'y retourner lorsque la Commission devrait se réunir de nouveau. Il est du reste permis de chercher au rappel du Commissaire badois une autre explication, tirée de la marche même qu'ont suivie jusqu'ici ces négociations. Dans le principe, la Prusse s'était tenue à l'écart; les Plénipotentiaires badois s'étaient chargés de mettre en avant, dans le sein de la Conférence, des propositions dont le Gouvernement prussien jugeait plus habile de ne pas prendre l'initiative et auxquelles il espérait préparer, par ce système de réserve et d'abstention, un accueil plus favorable. Votre Excellence a pu voir que ces calculs ont été déjoués par l'entente qui s'était établie, pour une défense commune, entre les Cabinets de Munich et de Stuttgart. Il est venu ensuite un moment où les Commissaires prussiens ont paru sortir de cette attitude expectante, et où ils ont élevé ouvertement des prétentions analogues à celles que les Commissaires badois n'avaient pu faire triompher en leur faveur. Obligés eux-mêmes de restreindre singulièrement l'étendue de leurs premières demandes, ils n'en continuent pas moins, dans l'espèce de Sous-Commission militaire qui paraît seule fonctionner en ce moment, à défendre, directement et sans intermédiaires, leurs intérêts. Le rôle d'auxiliaires dévoués que jouaient dans le principe les Commissaires badois semble en conséquence être arrivé à son terme, et il est assez naturel que le Gouvernement grand-ducal juge inutile d'intervenir, et laisse à la Prusse seule le soin de soutenir sa propre cause, sauf à accepter ensuite les solutions qu'elle aura consenties.

Si j'en crois, du reste, les informations qui me sont fournies, l'arrivée d'un nouveau Commissaire militaire prussien à Munich[1] aurait apporté un appoint considérable à l'influence du Cabinet de Berlin sur les délibérations des Sous-Commissaires militaires chargés de préparer le rapport qui sera ensuite soumis à la Commission, et la Prusse ne serait pas très éloignée de faire introduire dans ce travail préparatoire, sinon l'ensemble, au moins une partie des combinaisons qui auraient pour effet de laisser une porte toujours ouverte à son ingérence dans les affaires

[1] Cf. Cadore, 25 mai.

militaires de l'Allemagne méridionale. Il s'agirait ensuite de savoir si la Commission subirait cette même pression, et consentirait à admettre des prétentions contre lesquelles les efforts concertés des deux États du Sud sont parvenus à lutter jusqu'ici avec succès.

Le langage de M. de Freydorf n'a pas varié sur ces négociations, et il est entièrement d'accord avec celui que tiennent les Prussiens qui se trouvent à Carlsruhe. M. le Ministre des Affaires étrangères continue à exprimer, comme eux, l'opinion qu'on a donné à ces délibérations une importance qu'elles ne méritaient pas; il est difficile de ne pas être de son avis lorsqu'il témoigne une certaine surprise de voir la Commission réunie depuis près de deux mois sans être parvenue à s'entendre sur les bases d'un accommodement.

7520. Rothan, Ministre à Hambourg, au Marquis de La Valette (Orig. Hambourg, 158, n° 67.)

Hambourg, 1er juin 1869.
(Cabinet, 3 juin; Dir. pol., 4 j u.n.)

Le Prince de Hohenlohe, ainsi que je le prévoyais[1], considère comme un devoir de ne pas abandonner le pouvoir à ses adversaires. Il aurait été fortifié dans cette résolution, non seulement par les instances du Cabinet de Berlin, qui voit en lui et avec raison le partisan le plus loyal et le plus résolu des traités d'alliance, mais aussi par le Roi, qui lui aurait donné publiquement des témoignages non équivoques de sa confiance. Il cherchera donc, comme je l'indiquais dans ma dépêche n° 65[2], à reconstituer le parti moyen, ralliant à sa politique tous les éléments modérés des partis extrêmes. Il ne considère pas d'ailleurs sa politique, du moins sa politique extérieure, comme atteinte par le résultat des dernières élections. Il établirait au contraire dans une circulaire à ses Agents diplomatiques qu'elle n'a été sérieusement attaquée par aucun parti, que ni les libéraux ni les cléricaux, dans leurs discours ou dans leurs professions de foi, ne se sont constitués les défenseurs de la Confédération du Sud, et que ni les uns ni les

[1] Cf. Rothan, 31 mai, n° 65.
[2] Celle du 31 mai.

autres n'ont fait un devoir au Gouvernement de favoriser la rentrée de l'Autriche en Allemagne, et encore moins de s'appuyer sur l'étranger. Personne n'a songé à insinuer que la Bavière devrait rompre ses traités d'alliance : l'idée nationale est trop profondément enracinée dans le peuple pour qu'on ose y toucher. On n'a protesté que contre l'entrée de la Bavière dans la Confédération du Nord, et par là l'Opposition a, sans le vouloir, approuvé la politique du Prince de Hohenlohe qui, tout en méditant pour l'avenir de combler peu à peu l'abîme creusé entre le Midi et le Nord, s'est maintenu dans les strictes limites des traités d'alliance. Quant au parti progressiste, il a maintes fois déclaré qu'il consacrerait tous ses efforts à soutenir le Cabinet. Il n'y a donc pas lieu pour le Ministère de se retirer et de faire place à d'autres idées.

Tel est le contenu de la circulaire que le Prince de Hohenlohe aurait adressée à ses Agents pour les prémunir contre les bruits tendant à faire supposer que le Cabinet, atteint par le scrutin du 20 mai, soit à la veille de se retirer[1].

[Le résultat des élections en France est très diversement apprécié par les journaux allemands[2]. Quant au Gouvernement prussien, à en juger par ses organes officieux, il «n'hésite pas à proclamer la victoire éclatante remportée par le Gouvernement de l'Empereur sur les partis antidynastiques», et il pense que ce Gouvernement, «n'étant plus exposé, par l'attitude du Corps législatif, à prendre des résolutions extrêmes contraires à ses tendances véritables, pourra se consacrer en toute liberté au développement pacifique de sa politique».]

[1] Cette circulaire, en date du 29 mai, a été publiée dans les *Mémoires* de Hohenlohe (t. II, p. 1). Voici le paragraphe consacré à la politique étrangère :

La politique étrangère du Gouvernement ayant, comme je l'ai dit plus haut, reçu en fait la sanction du pays, le Ministère continuera, comme dans le passé, à sauvegarder scrupuleusement l'indépendance de la Couronne, sans perdre cependant de vue la mission que lui assignent les traités de 1866 : de travailler au futur essor de l'Allemagne, et de rapprocher le Nord et le Sud par un lien national, assurant l'intégrité du pays contre les attaques de l'étranger, sans faire aucun tort aux droits légitimes des peuples et de leurs princes.

[2] Cf. Benedetti, 1er juin.

7521. Le Prince de La Tour d'Auvergne, Ambassadeur à Londres, au Marquis de La Valette. (Orig. Angleterre, 748, n° 140.)

Londres, 2 juin 1869.
(Cabinet, 4 juin; Dir. pol., 5 juin.)

[Le Prince de La Tour d'Auvergne remercie le Marquis de La Valette des informations contenues dans sa dépêche du 29 mai. Il n'a, de son côté, rien à ajouter à son rapport du 28[1]. Il a toutefois appris que le Gouvernement anglais n'a pas renoncé à l'idée d'envoyer un de ses bâtiments à l'inauguration du port de la Jade. Le *Warior* aurait même été désigné.]

7522. Le Marquis de La Valette au Prince de La Tour d'Auvergne, Ambassadeur à Londres. (Minute. Angleterre, 748, n° 44.)

Paris, 3 juin 1869.

[Le Marquis de La Valette, se référant à la dépêche du Prince de La Tour d'Auvergne du 28 mai, n° 135, lui envoie copie de la dépêche du Duc de Gramont du 5 mai, ainsi que de celle du Comte de Beust au Prince de Metternich en date du 6.]

Dans la dépêche qui renferme ces détails, M. le Duc de Gramont revient avec moi sur l'entière approbation que le Gouvernement autrichien a donnée à notre attitude et à nos idées dans l'affaire des Chemins de fer belges. Ainsi que vous le verrez, Lord Clarendon aurait exprimé son regret de l'appui que le Cabinet de Vienne nous a prêté dans cette circonstance, et aurait essayé de modifier la manière de voir de M. le Comte de Beust. Mais le Chancelier a maintenu, dans les termes les plus sympathiques pour nous, le point de vue auquel il s'est placé. Il a même écrit dans ce sens au Comte Apponyi une lettre particulière dont M. le Duc de Gramont me communique confidentiellement la substance, et dont nous ne pouvons que nous féliciter en tout point. Les observations présentées par M. de Beust me dis-

[1] Sous le n° 134.

pensent d'ajouter ici aucune réflexion sur les démarches accomplies à Vienne par le Principal Secrétaire d'État.

7523. LE COMTE BENEDETTI, AMBASSADEUR À BERLIN, AU MARQUIS DE LA VALETTE. (Orig. Prusse, 374, n° 111.)

Berlin, 3 juin 1869.
(Cabinet, 4 juin; Dir. pol., 7 juin.)

[Le Comte Benedetti adresse au Marquis de La Valette le texte de la convention conclue entre la Confédération de l'Allemagne du Nord et le Grand-Duché de Bade en vue de permettre aux jeunes gens de chacun des deux pays de s'acquitter dans l'autre de leurs obligations militaires[1].

La convention a été signée à Berlin le 25 mai, et vient d'être soumise à l'approbation du Parlement fédéral.]

7524. LE COMTE BENEDETTI, AMBASSADEUR À BERLIN, AU MARQUIS DE LA VALETTE. (Orig. Prusse, 374, n° 112.)

Berlin, 3 juin 1869.
(Cabinet, 4 juin; Dir. pol., 7 juin.)

[La session du Parlement douanier a été ouverte le jour même, et le discours royal a été lu, en l'absence du Comte de Bismarck, par M. de Delbrück, Président du Conseil fédéral douanier. Ce discours n'est qu'un programme des travaux de l'Assemblée[2].

Deux des projets qui lui seront soumis (sur les sucres étrangers et sur l'huile de pétrole) «ont été suggérés par les mêmes nécessités qui ont déterminé la Chancellerie fédérale à demander au Parlement du Nord la création de plusieurs impôts nouveaux[3]. On pense généralement que la majorité repoussera les uns comme

(1) Cf. Benedetti, 27 décembre 1868, n° 230.

(2) Un résumé est donné dans *Les Discours du Prince de Bismarck*, t. III, p. 207.

(3) Cf. Benedetti, 28 mai, et t. XXIV p. 334, note 1.

elle a repoussé les autres, et pour les mêmes considérations. Dans ce cas, le Gouvernement prussien n'obtiendra pas plus du Parlement douanier qu'il n'a pu les obtenir du Parlement du Nord les ressources nécessaires pour relever l'état de ses finances».

Les deux Assemblées siégeront simultanément, jusqu'au moment où le Chancelier fédéral jugera convenable de clore la session du Parlement du Nord.

Le Prince de Hohenlohe est arrivé à Berlin le matin même[1], et assistait à la séance d'ouverture. On n'attend M. de Varnbüler que le lundi 7 juin.]

7525. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Marquis de La Valette. (Orig., avec déchiffrement. Wurtemberg, 89, n° 30.)

Stuttgart, 3 juin 1869.
(Cabinet, 5 juin; Dir. pol., 7 juin.)

M. de Varnbüler vient de me donner à lire une circulaire du Prince de Hohenlohe aux Agents diplomatiques de la Bavière sur la situation faite au Ministère par les dernières élections[2]. Il ne m'a pas été possible de prendre immédiatement copie de cette pièce; mais il me sera facile de le faire dans quelques jours si Votre Excellence juge que cela ait quelque intérêt; je pense, du reste, que M. le Comte de Quadt a l'instruction de vous en donner lecture. Voici le résumé succinct de la circulaire. Le Prince de Hohenlohe y parle le langage d'un homme qui, tenant avant tout à conserver son portefeuille, fait contre fortune bon cœur, et affecte de se réjouir de ce qu'il regrette le plus vivement. Il s'étend longuement dans quelques phrases confuses sur les heureux résultats des élections; il s'efforce d'y voir une approbation donnée par le pays à sa politique, et il en conclut qu'il doit demeurer au pouvoir et se maintenir dans les mêmes errements; l'observation et l'exécution des traités militaires conclus en 1866, l'absence de toute entente particulière avec une Puissance étrangère non allemande, le développement d'une politique vraiment nationale, tels

[1] Cf. Cadore, 31 mai.
[2] Cf. ci-dessus, p. 6, note 1.

ont été les points importants à la défense desquels il s'est attaché, et le verdict des électeurs a montré qu'ils approuvaient ses principes. Aujourd'hui son programme repose sur le devoir de veiller attentivement, ainsi qu'il l'a fait jusqu'ici, à la défense de l'autonomie du pays et de l'intégrité de la Couronne, sans pourtant négliger le soin de resserrer l'alliance entre le Nord et le Sud de l'Allemagne au moyen d'un lien national assez fort pour assurer l'union de tous les peuples (*Stämme*) de la patrie commune contre les attaques venant de l'étranger.

[*Déchiffrement*] M. de Varnbüler est, avec raison, peu satisfait de ce document; mais il est plus mécontent encore des dernières nouvelles qui lui sont parvenues de Munich ce matin. Le Prince de Hohenlohe semble abandonner le programme concerté à Nördlingen[1], malgré l'engagement qu'il avait pris à cette époque, et souvent renouvelé depuis, de ne pas s'écarter de ce programme, et de regarder les propositions communes des deux Royaumes, remises le 13 avril à la Commission, comme une sorte d'ultimatum[2]. En effet, le rapport des deux Commissaires militaires prussien et bavarois, qui vient d'être achevé, conclut à faire à la Prusse une concession importante et grosse de dangers : l'admission de rapports directs entre la Commission militaire des forteresses du Sud et un Délégué prussien pour tout ce qui a trait au matériel mobilier[3]. Votre Excellence se rappellera sans doute que les propositions de Nördlingen avaient au contraire soigneusement écarté toute relation de cette nature, et stipulé que les membres de la Commission militaire de surveillance n'auraient à rendre compte de leurs travaux qu'à leur propre Gouvernement, lequel à son tour en instruirait, le cas échéant, le Cabinet de Berlin par la voie diplomatique. C'est là la condition contre laquelle les Agents de la Prusse ont lutté avec le plus d'ardeur depuis quelques jours, et il semble que, grâce à la faiblesse du Prince de Hohenlohe, ils sont sur le point d'obtenir gain de cause : le Premier Ministre de Bavière acquiescerait à l'avis des rapporteurs, et consentirait à l'établissement de relations directes entre la Commission

[1] Cf. Saint-Vallier, 14 mars.
[2] Cf. Mosbourg, 19 avril, post-scriptum; Cadore, 21 avril.
[3] Cf. Cadore, 31 mai.

militaire et un Représentant de la Prusse, sous la seule réserve que ce ne serait pas un Délégué *ad hoc,* mais l'un des Attachés militaires prussiens près les Cours du Midi.

M. de Varnbüler se montre inquiet et agité ; il est partagé entre son vif désir de repousser une concession dont les conséquences l'effrayent et sa crainte de voir le Wurtemberg, abandonné par la Bavière, résistant seul à la Prusse, complètement isolé en Allemagne et exposé aux effets de la colère du Cabinet de Berlin. Il m'a fait part de ses inquiétudes, de ses hésitations, et, après m'avoir mis au courant de la position, il m'a demandé mon sentiment. Je lui ai répondu qu'à mon avis son devoir était de se montrer ferme, et que, en le faisant, il n'y trouverait que des avantages, sans rien risquer de vraiment sérieux : on ne peut supposer en effet que la Prusse veuille s'exposer à allumer un conflit sur cette question ; la résistance du Wurtemberg sauvera au contraire les deux Royaumes du Sud, en permettant au Prince de Hohenlohe de revenir sur un acte de déplorable faiblesse : j'ai cherché à lui démontrer que son isolement, en admettant qu'il se produisît, ne pouvait être long, la nouvelle Chambre bavaroise devant infailliblement enlever le pouvoir au Prince de Hohenlohe s'il persistait dans son système de concessions à la Prusse ; j'ai ajouté enfin que pour lui-même il ne devait pas perdre de vue que, s'il avait le pays avec lui depuis qu'il tient le drapeau de la résistance à la Prusse, sa popularité disparaîtrait promptement et sa présence aux affaires deviendrait impossible quand on pourrait l'accuser de revenir à un système de complaisances qui lui a été si vivement reproché l'an dernier.

En présence de cette situation, M. de Varnbüler s'est décidé à avancer son départ pour Berlin[1] ; il espère, comme je l'ai écrit à Votre Excellence, s'entendre directement avec M. de Bismarck : il veut aussi être près du Prince de Hohenlohe, afin d'user de son influence sur lui pour le détourner de prendre quelque nouveau et regrettable engagement.

[1] Cf. Benedetti, 3 juin.

7526. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Marquis de La Valette. (Orig. Bade, 49, n° 29.)

Bade, 4 juin 1869.
(Cabinet, 5 juin; Dir. pol., 7 juin.)

[Le rapprochement entre le parti libéral et le Ministère[1] vient de recevoir l'approbation éclatante du Souverain.]

L'adresse votée dans la réunion tenue le 23 à Offenbourg a été présentée au Grand-Duc, et la *Gazette officielle* du 1er juin a publié un rescrit dans lequel S. A. Royale charge le Ministre d'État de remercier les signataires de cette adresse pour le concours dévoué et énergique qu'ils prêtent à la politique libérale et nationale de son Gouvernement. Le Grand-Duc exprime la confiance que cette force et cette union lui permettront de conduire son peuple au but qui lui paraît constituer la plus haute mission de sa souveraineté : un état politique intérieur indépendant, fondé sur les bases de la culture intellectuelle, de la morale et de la religion, et une participation courageuse et décidée à la régénération nationale de l'Allemagne.

Deux jours après, paraissait en tête de la partie officielle de la *Gazette de Carlsruhe* une sorte de déclaration, développée et motivée un peu plus loin par un article officieux, et dans laquelle le Ministre de l'Intérieur, M. Jolly, annonçait que, sur sa proposition, le Grand-Duc avait décidé qu'il ne serait donné aucune suite à la demande présentée dans les adresses du parti dit « parti catholique populaire » et réclamant la dissolution des Chambres et la réunion d'un Parlement extraordinaire.

Ces deux communications ont nettement défini la ligne politique que le Grand-Duc a adoptée et compte suivre dans la lutte engagée récemment avec tant de vivacité entre son Ministère et les deux principaux courants d'opinion qui divisent le Grand-Duché.

[Il est incontestable que le Ministère Jolly puisera une force nouvelle dans l'accord rétabli entre les deux fractions du parti

[1] Cf. t. XXIV, p. 348, note 3.

libéral, et dans le témoignage formel de l'entente qui règne entre le Grand-Duc et son Gouvernement.

Nouvelles de Cour.]

7527. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Marquis de La Valette. (Orig. Prusse, 374, n° 113.)

Berlin, 5 juin 1869.
(Cabinet, 7 juin; Dir. pol., 8 juin.)

[Le Parlement douanier a tenu sa première séance le 4 juin[1]. Il a réélu Président M. Simson, et confié la vice-présidence au Prince de Hohenlohe et au Duc d'Ujest.]

Au moment où le Président lui a annoncé la résolution de l'Assemblée en ce qui le concerne, le Chef du Cabinet bavarois a cru devoir en remercier ses Collègues. Après avoir fait remarquer qu'il était réélu bien qu'il n'eût pas trouvé, l'année dernière, l'occasion de justifier de son aptitude à diriger les travaux de la Chambre, il a ajouté ce qui suit et que Votre Excellence jugera digne d'être noté :

« En m'élisant aujourd'hui encore, vous m'avez donné le droit *de chercher la raison de votre confiance en dehors* de cette Assemblée. Votre vote a pour moi une grande importance politique, et la confiance de cette haute Assemblée me donnera la force nécessaire pour marcher sans hésitation dans la voie qui me paraît la seule juste, et pour persévérer dans mes efforts en faveur de l'entente, de la conciliation et de l'union qui doivent régner entre toutes les races de l'Allemagne. Si j'ai un jour l'occasion de présider cette Assemblée, je vous prierai de m'accorder votre bienveillance et votre indulgence[2]. »

Cette allocution a été accueillie avec les plus vifs applaudissements par les nationaux-libéraux, et on ne saurait en être surpris. C'est en effet une sorte de manifeste politique par lequel M. le Prince de Hohenlohe en appelle de son pays à l'opinion publique de toute l'Allemagne, et où il indique d'une façon assez claire, ce

[1] Cf. Benedetti, 3 juin, n° 112.
[2] Cf. le texte publié dans les *Mémoires* (t. II, p. 5).

me semble, que, malgré le résultat des élections bavaroises, il persistera dans la conduite qu'il a tenue jusqu'à présent, et qu'il ne songe nullement à renoncer au pouvoir.

C'est d'ailleurs ce qu'il m'a confirmé dans un entretien que j'ai eu aujourd'hui même avec lui. Il s'était borné, l'année dernière, à déposer chez moi une carte que je m'étais empressé de lui rendre. Il a bien voulu, cette année, me faire visite, et, dans le cours de notre conversation, il n'a pas hésité à m'instruire spontanément de la manière dont il envisageait la situation à Munich. «Si les catholiques et les conservateurs, m'a-t-il dit, avaient obtenu, des derniers scrutins, une majorité suffisante pour appuyer un Cabinet choisi dans leurs rangs, je me serais hâté d'offrir ma démission au Roi, en suggérant à Sa Majesté l'avis de prendre ses Conseillers dans ce parti. Mais la Chambre nouvelle se trouvera partagée en deux fractions égales en nombre, et il est même vraisemblable que plusieurs conservateurs, non moins résolus que leurs collègues à repousser toute proposition tendant à nouer de nouveaux rapports avec la Confédération du Nord, ne voteront pas contre le Ministère dans toutes les autres questions, ce qui permet de supposer que le Cabinet actuel peut trouver dans l'Assemblée la majorité qui lui est nécessaire pour administrer le pays [1]. Or, a-t-il ajouté, nous n'avons nullement l'intention d'ouvrir avec les États confédérés de nouvelles négociations; les circonstances nous permettront même de nous borner, pour la prochaine session, à présenter le budget à l'examen des Chambres, et il n'y a pas lieu de supposer en ce moment qu'il puisse donner lieu à un dissentiment quelconque. C'est ainsi d'ailleurs qu'en a jugé le Roi, et, pour ma part, je prendrais plus tard une tout autre résolution si les événements me semblaient l'exiger.» M. le Prince de Hohenlohe m'a donné en outre à entendre qu'il en appellerait de nouveau au pays, ou qu'il proposerait au Roi de constituer un nouveau Ministère, selon ce que lui conseillerait l'intérêt public. Mais il s'est montré, comme vous le voyez, décidé à garder le pouvoir au moins jusqu'à la réunion des Chambres, qui doit avoir lieu au mois de septembre prochain.

[1] Cf. Rothan, 1er juin.

[Le Parlement du Nord siège aujourd'hui, ce qui n'a pas permis de convoquer le Parlement douanier.

Le Comte de Bismarck doit recevoir le soir même, ainsi que les samedis suivants, les membres des Assemblées fédérales. On en conclut qu'il est entièrement rétabli.]

7528. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Marquis de La Valette. (Orig. Wurtemberg, 89, n° 31.)

Stuttgart, 6 juin 1869.
(Cabinet, 7 juin; Dir. pol., 9 juin.)

Comme j'ai eu l'honneur de le faire pressentir à Votre Excellence par ma dépêche n° 30 du 3 de ce mois, M. de Varnbüler, alarmé des dispositions du Prince de Hohenlohe, et espérant pouvoir exercer sur lui une influence utile, a avancé son départ pour Berlin; il a quitté hier matin Stuttgart [1] plus promptement encore qu'il ne comptait le faire la veille, un télégramme reçu dans la nuit lui ayant apporté le résumé du discours de remerciements prononcé par le Prince de Hohenlohe dans le Zollparlament après son élection à la Vice-Présidence [2]. Ce discours, Votre Excellence l'a sans doute remarqué, contient sur l'union des peuples allemands une phrase que l'on pourrait croire extraite de l'un des discours du Trône du Roi de Prusse; elle est d'ailleurs une nouvelle expression de la même pensée que développait il y a quelques jours la circulaire du Premier Ministre bavarois, circulaire que ma dépêche n° 30 avait pour but de signaler à Votre Excellence, en lui faisant connaître l'impression de tristesse et de découragement qu'elle a produite ici.

M. de Varnbüler et le Ministre de la Justice, M. de Mittnacht, sont partis pour Berlin, décidés à user de tous leurs efforts pour ramener le Prince de Hohenlohe dans la voie qu'il avait paru adopter depuis l'entrevue de Nördlingen et dont il vient de se départir tout d'un coup, au moment même où le sens autonomiste des élec-

(1) Cf. Benedetti, 3 juin, n° 112.
(2) Cf. Benedetti, 5 juin.

tions bavaroises faisait espérer que son désir de se maintenir au pouvoir l'éloignerait chaque jour davantage de ses tendances et de ses affinités prussiennes. M. de Varnbüler, qui connaît bien la faiblesse du caractère de son Collègue, se flatte que ses conseils et ses remontrances exerceront sur lui une action salutaire; mais il envisage aussi la possibilité d'un échec, et, dans ce cas, j'ai lieu de redouter que la crainte qui le domine de placer le Wurtemberg dans un isolement absolu en face de la Prusse ne lui ôte son énergie, et ne le dispose à faire à M. de Bismarck des concessions regrettables dans la question des forteresses.

Dans tous les cas, l'intérêt de la situation n'est plus aujourd'hui à Munich, où la Commission se traîne en de longs pourparlers; il est moins encore à Stuttgart, que tous les hommes politiques du Wurtemberg viennent de quitter pour la session du Zollparlament; tout entier il est concentré à Berlin, où l'on peut dire que les États du Sud vont jouer la plus grosse partie qu'ils aient risquée depuis 1866; s'ils sont fermes, s'ils résistent, s'ils savent acheter par quelques concessions douanières, par quelques sacrifices d'argent, une solution radicale de la question des forteresses telle que la liquidation, ou, du moins, une solution possible, comme celle dont on était convenu à Nördlingen, ils sortiront de cette crise avec une position relativement satisfaisante : ils auront recouvré une part de leur autonomie et rendu confiance à leurs populations; mais, s'ils se laissent intimider, s'ils se désunissent et qu'ils cèdent, il n'y a pas à se dissimuler que tout le terrain gagné depuis six mois sera perdu de nouveau, et qu'il leur restera bien peu de chose de leur indépendance.

7529. Le Marquis de La Valette au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Minute. Prusse, 374, n° 76.)

[Paris,] 7 juin 1869.

Par sa dépêche du 24 mai, M. Rouher vous a fait connaître les derniers travaux de la Commission de liquidation, ainsi que les observations confidentielles qu'il a échangées à ce sujet avec les Ministres de Sa Majesté à Munich et à Stuttgart. Les prévisions

que mon Collègue émettait alors paraissent se justifier. Le Major prussien Krüger et le Colonel bavarois de Fries, désignés pour composer la Sous-Commission technique, ont élaboré un projet de règlement qui aurait pour effet d'établir désormais des rapports directs en ce qui concerne la propriété mobilière indivise entre le Délégué prussien et la Commission d'administration des forteresses du Sud dont la création avait été décidée en principe par la convention du 10 octobre entre la Bavière, le Wurtemberg et le Grand-Duché de Bade. Plutôt que de renoncer à l'idée qu'il avait fait réussir alors, le Prince de Hohenlohe paraîtrait disposé à abandonner le programme sur lequel il s'était entendu avec M. de Varnbüler à Nördlingen, il y a deux mois, pour exclure l'ingérence directe de la Prusse. Les travaux de la Commission de liquidation sont d'ailleurs suspendus en ce moment, et pour toute la durée de l'absence des deux Ministres de Wurtemberg et de Bavière, appelés à siéger au Zollparlament. Je vous envoie ci-annexés, à titre confidentiel, des extraits de la correspondance de M. le Marquis de Cadore, de M. le Comte de Saint-Vallier et de M. le Comte de Mosbourg[1], et j'espère qu'ils pourront vous servir à recueillir de nouvelles informations sur l'état actuel des relations entre la Prusse et les États du Midi.

Je joins également ici la copie d'un rapport du Consul général de France à Francfort, qui contient des documents statistiques intéressants au sujet de la propriété mobilière fédérale[2].

7530. Le Vicomte de La Guéronnière, Ministre à Bruxelles, au Marquis de La Valette. (Orig. Belgique, 58.)

Bruxelles, 7 juin 1869.
(Dir. pol., 9 juin.)

Hier dimanche, le Roi a tenu un cercle diplomatique, à l'occasion de la naissance du Prince Baudouin[3].

(1) Cf. Cadore, 25 et 31 mai; Saint-Vallier, 31 mai et 3 juin; Mosbourg, 1er juin.

(2) Ce rapport manque dans la Correspondance.

(3) Le prince Baudouin, fils du comte de Flandre, Philippe, et de la princesse Marie de Hohenzollern-Sigmaringen, était né le 3 juin.

IMPRIMERIE NATIONALE

Sa Majesté était accompagnée de Son Altesse Royale le Comte de Flandre.

Le Roi s'est entretenu avec les Chefs de Mission.

L'accueil qu'il m'a fait a été particulièrement bienveillant, et, dans son entretien d'une durée exceptionnelle, Sa Majesté m'a renouvelé l'expression de ses sympathies pour l'Empereur, l'Impératrice et pour la France.

La naissance d'un héritier éventuel de la Couronne et les espérances que l'opinion publique attache à l'issue des négociations engagées en ce moment même avec la France [1] tendent à rétablir dans le Gouvernement et dans le pays la confiance que la mort du Prince royal [2] et l'incident franco-belge avaient gravement altérée.

7531. Le Prince de La Tour d'Auvergne, Ambassadeur à Londres, au Marquis de La Valette. (Orig. Angleterre, 748, n° 146.)

Londres, 7 juin 1869.
(Cabinet, 9 juin; Dir. pol., 10 juin.)

[Le Prince de La Tour d'Auvergne accuse réception de la dépêche du Marquis de La Valette du 3 juin, et de la circulaire du Comte de Beust qui l'accompagnait.]

Je connaissais déjà par M. le Comte Apponyi la lettre particulière du Comte de Beust à laquelle il est fait allusion dans le rapport de M. le Duc de Gramont, et qui répond aux observations qu'a provoquées, de la part du Principal Secrétaire d'État, l'appui que nous a accordé dans cette circonstance le Cabinet de Vienne. La substance de ce document est, de tous points, conforme à l'analyse qui vous en a été donnée. Le Chancelier d'Autriche réclame pour lui seul la responsabilité de la démarche qu'il a faite à Bruxelles. S'il a été heureux de trouver l'occasion d'être agréable au Gouvernement qui lui a donné le plus de preuves de sympathie et de bon vouloir, il n'en est pas moins certain qu'il n'a fait qu'obéir à une

[1] Cf. Rouher à La Guéronnière, 19 mai.

[2] Le Prince royal Léopold était mort le 22 janvier 1869.

conviction sincère en se prononçant en faveur de la France dans l'incident franco-belge.

M. le Comte Apponyi n'a reçu qu'il y a deux ou trois jours la lettre du Comte de Beust, et se propose d'en donner officieusement lecture au Principal Secrétaire d'État, dans le premier entretien qu'il aura avec lui. Je tâcherai d'être en mesure d'informer Votre Excellence de l'accueil qui aura été fait à cette communication. Il paraît d'ailleurs que, depuis l'expédition du rapport du Comte Apponyi qui a motivé la lettre particulière dont il s'agit, le Principal Secrétaire d'État aurait abordé de nouveau ce sujet avec l'Ambassadeur d'Autriche, et dans des termes plus vifs peut-être qu'il ne l'avait fait jusqu'ici. Vis-à-vis de moi, Lord Clarendon a continué à observer à cet égard la même réserve.

7532. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Marquis de La Valette. (Orig. Bavière, 246, n° 46.)

Munich, 8 juin 1869.
(Cabinet, 10 juin; Dir. pol., 14 juin.)

Votre Excellence a sans doute eu déjà connaissance des paroles prononcées par le Prince de Hohenlohe au Parlement douanier à l'occasion de son élection comme premier vice-président de cette Assemblée [1]. Je crois néanmoins devoir lui en transmettre ci-joint la traduction [2]. Le langage de M. le Ministre des Affaires étrangères a été ici l'objet de nombreux commentaires et de critiques assez vives, parfaitement justifiées d'ailleurs, que le *Courrier de Bavière* a résumés dans un article qui a fait une assez grande sensation.

« N'est-il pas remarquable, dit la feuille conservatrice, qu'un Ministre bavarois dont la politique a été si nettement condamnée dans son propre pays par les dernières élections, vienne revendiquer pour lui, comme un vote de confiance, le choix d'une Assemblée essentiellement prussienne ? N'est-il pas remarquable de voir

[1] Cf. Benedetti, 5 juin; Saint-Vallier, 6 juin.

[2] La traduction est jointe. Elle ne diffère que par la forme de celle qui a été publiée dans les *Mémoires* de Hohenlohe (t. II, p. 5.)

un Ministre du Roi de Bavière déclarer que le témoignage de confiance qu'il vient de recevoir de la Prusse lui donnera le courage de poursuivre la politique qu'il a suivie jusqu'à présent ? Nous avions toujours cru qu'un Ministre constitutionnel ne devait écouter d'autres voix que celles de son pays. Le Prince de Hohenlohe nous enseigne le contraire. Ce n'est ni dans une manifestation du peuple bavarois, ni dans un vote de la Deuxième Chambre, mais dans le Parlement douanier, cette réunion où la Prusse dispose de la majorité, que notre Ministre va puiser le courage de poursuivre sa politique... [1] allemande !

« Un mot encore : en raison de la Constitution, un Ministre de Bavière n'a de compte à rendre qu'à la Couronne ou aux Chambres de son pays, en ce qui concerne son activité ministérielle. Le Prince de Hohenlohe a soumis la sienne, du moins indirectement et moralement, à la censure du Parlement douanier ! »

Tous ces reproches paraissent parfaitement fondés, et il n'y a absolument rien à répondre aux arguments sur lesquels ils s'appuient. On peut en outre se demander comment le Prince de Hohenlohe, dont le devoir, comme Ministre de Bavière, est de maintenir les discussions du Parlement douanier sur le terrain économique, a pu ainsi donner l'exemple d'une infraction aux traités, en entretenant cette Assemblée d'un sujet politique. Sa conduite ne peut s'expliquer que par le désir de chercher au dehors un appui qui lui manque dans son propre pays, et elle est en cela parfaitement d'accord, sinon avec ses devoirs de Ministre, du moins avec ses véritables opinions et ses tendances politiques. Il avoue lui-même que la grande masse du pays s'est prononcée, lors des dernières élections, dans un sens antiprussien, et cette considération, loin de le déterminer à se rapprocher des conservateurs, qui représentent les idées autonomistes, le porte au contraire à rechercher l'appui des adversaires de ce parti. Il croit qu'il lui suffit de déclarer, comme il l'a fait dans sa circulaire aux Agents diplomatiques bavarois au sujet des élections [2], qu'il ne veut pas de l'entrée de la Bavière dans la Confédération du Nord, pour donner dans une certaine mesure satisfaction aux vœux

[1] Ces points de suspension sont dans le texte.

[2] Cf. Saint-Vallier, 3 juin, et ci-dessus, p. 6, note 1.

exprimés par la majorité des électeurs, alors que tous ses actes, toutes ses démarches tendent plus ou moins directement à préparer une solution à laquelle il prétend vouloir s'opposer. Tout cela prouve, comme j'ai eu l'honneur de le dire souvent à Votre Excellence, que le Prince de Hohenlohe se soucie fort peu des intérêts de la Bavière; il veut avant tout rester Ministre, et, comme il ne croit pas pouvoir gagner la confiance du parti conservateur, il se jette dans les bras des progressistes, et cherche autant que possible à se rendre agréable à la Cour de Prusse, qu'il espère ainsi intéresser à son maintien aux affaires. Il fait agir en même temps sur l'esprit du Roi, en faisant valoir les avantages de la politique de transaction et de compromis, la seule possible en ce moment, tandis que l'avènement d'un ministère conservateur lui causerait immédiatement de grosses difficultés avec le Cabinet de Berlin, et pourrait ainsi compromettre sa couronne.

Cette tactique a réussi jusqu'à présent, et on ne peut que déplorer l'insouciance ou l'aveuglement de ce jeune Souverain qui laisse son Gouvernement s'engager de plus en plus dans une politique si contraire aux intérêts du pays.

Les travaux de la Commission de liquidation subissent en ce moment un temps d'arrêt forcé, le Wurtemberg étant disposé à accepter l'arrangement convenu à Munich entre les Commissaires prussiens et bavarois, et il ne reste plus qu'à obtenir l'assentiment du Cabinet de Berlin, car on est à peu près certain ici, au Ministère des Affaires étrangères, que le Gouvernement grand-ducal réglera sa conduite sur celle de la Prusse. Il est probable que le Prince de Hohenlohe et M. de Varnbüler termineront cette affaire directement avec M. de Bismarck [1].

7533. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Marquis de La Valette. (Orig. Bade, 49, n° 30.)

Bade, 10 juin 1869.
(Cabinet, 11 juin; Dir. pol., 14 juin.)

J'ai entretenu Votre Excellence à plusieurs reprises, et en particulier dans les dépêches que j'ai eu l'honneur de lui adresser à

[1] Cf. Mosbourg, 1er juin; Saint-Vallier, 3 et 6 juin.

la date des 2 et 7 janvier de cette année[1], du projet de traité que le Gouvernement grand-ducal avait soumis à l'acceptation de la Prusse, et en vertu duquel la faculté de satisfaire aux prescriptions de la loi militaire devait être accordée aux sujets badois dans la Confédération du Nord, et aux sujets de cette Confédération dans le Grand-Duché de Bade. Le traité signé récemment par les deux Gouvernements, et qui consacre ces dispositions[2], a assez vivement impressionné l'opinion publique, et la presse française en particulier, pour que j'aie tenu à en faire de nouveau le sujet d'une de mes conversations avec M. de Freydorf.

M. le Ministre des Affaires étrangères s'est attaché, comme il l'avait fait précédemment, à développer les raisons sérieuses qui avaient rendu ces arrangements très désirables à son Gouvernement. Ils viennent, selon lui, au secours des charges onéreuses qui découlent, pour les populations des deux États, d'une obligation à un service militaire de douze années. N'était-il pas naturel qu'on affranchît un Badois habitant Berlin de la nécessité qui lui était imposée d'entreprendre un coûteux voyage et un déplacement souvent très préjudiciable, pour prendre part à des exercices de courte durée, ou même pour faire souvent un simple acte de présence ? Le nombre des étudiants de l'Université de Heidelberg avait subi une diminution sensible, par suite d'un état de choses qui ne permettait pas à un Prussien ou à un sujet de la Confédération du Nord de combiner avec ses études l'accomplissement de ses devoirs militaires. Il en résultait que cet étudiant se rendait à Bonn, par exemple, où il n'était pas exposé aux mêmes empêchements. Les circonstances, d'ailleurs, où les nouvelles dispositions trouveraient leur application seraient plus rares encore qu'on ne l'avait pensé d'abord, car le traité conclu entre les deux pays avait apporté au projet badois des restrictions importantes. Il bornait la faculté du service réciproque au temps de la présence active sous les drapeaux, et ne l'étendait pas aux années fixées pour la réserve et pour la retraite. Son effet cessait, en outre, en cas de mobilisation de l'armée d'une des parties contractantes.

(1) Sous les nos 1 et 2.

(2) Cf. Benedetti, 3 juin, n° 111.

L'exemple que le Gouvernement grand-ducal vient de donner sera-t-il suivi par les autres États du Sud ? Il est permis d'en douter, par cette considération que les conditions dans lesquelles se trouvent leurs armées ne se prêtent pas à l'assimilation du service militaire. En Bavière, par exemple, les règlements militaires et l'armement sont très différents de ceux de la Prusse. Le Wurtemberg même, qui a adopté les règlements prussiens, a conservé encore pour une grande partie de son armée les anciens uniformes, qui ne ressemblent pas à ceux des troupes de la Confédération du Nord. En dehors donc des répugnances plus ou moins fortes que ces États pourraient montrer à marcher, sous ce rapport, sur les traces du Grand-Duché de Bade, il paraît certain que des obstacles matériels les en empêcheraient.

Quelque soin que M. de Freydorf ait mis à reproduire avec moi les arguments propres à justifier ces mesures ou à en diminuer la portée, il est impossible de se dissimuler qu'elles constituent un pas de plus dans la voie que le Gouvernement du Grand-Duc de Bade suit avec une persévérance que modèrent seules les résistances prudentes et ce que j'appellerais volontiers les temporisations de la Prusse. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter à l'accueil que le traité dont il s'agit a reçu dans le Reichstag, et de lire le discours dans lequel M. de Benningsen, qui s'y connaît en pareille matière, a décerné un si large tribut d'éloges et de reconnaissance au progrès nouveau que l'idée du rapprochement du Nord et du Sud de l'Allemagne doit à l'initiative du Gouvernement badois[1] !

7534. Le Comte de La Rochefoucauld, Ministre à Darmstadt, au Marquis de La Valette. (Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 17.)

Darmstadt, 10 juin 1869.
(Cabinet, 17 juin; Dir. pol., 18 juin.)

[La protestation du Plénipotentiaire grand-ducal au Parlement de l'Allemagne du Nord, à l'occasion des débats sur l'ordonnance

[1] Benedetti, dans une dépêche en date du 6 juin, sous le n° 114 (Prusse, 374), annonce que le Parlement du Nord a approuvé la convention; mais ne nous donne aucun renseignement sur la discussion.

royale qui exempte les militaires de l'impôt communal[1], a provoqué dans la presse prussienne les accusations les plus violentes contre le Baron de Dalwigk. On s'est demandé si le Plénipotentiaire hessois avait agi en vertu d'instructions précises, ou s'il n'avait consulté que son opinion personnelle. On a été aussi jusqu'à prétendre qu'il était d'accord avec le Comte de Bismarck, «avec lequel il est en termes plus intimes qu'on ne le voudrait ici», pour compromettre son Gouvernement et donner prétexte aux attaques contre le Baron de Dalwigk. Le Comte de La Rochefoucauld s'est entretenu de l'incident avec celui-ci.]

En ce qui concerne l'accusation de *complicité*, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, entre le Député hessois et le Chancelier fédéral, le Baron de Dalwigk, soit qu'elle fût fausse, soit que lui-même en fût ignorant, n'y a nécessairement fait aucune allusion vis-à-vis de moi. Mais le Président du Conseil s'est longuement plaint à moi des «*insultes*» dont il était l'objet de la part des journaux dévoués au Chancelier, et il a saisi avec empressement cette occurrence pour me répéter ce qu'il ne cesse de me dire, à savoir : qu'on s'acharne tellement à lui prêter des vues antinationales, qu'on le signale tellement à la haine des patriotes, que les autres Cabinets du Sud «jouent un jeu» si peu loyal, que les grandes Puissances le laissent tellement isolé, lui qui, seul de tous les Ministres du Sud et moins indépendant que tous les autres, a conservé sans aucune défaillance les sentiments hessois et antiprussiens, tout en étant, entre tous, celui dont le dévouement à la cause nationale et aux *véritables* intérêts allemands est le plus sincère, qu'il voyait chaque jour davantage qu'il n'avait qu'à céder, et à se désintéresser peu à peu d'une lutte dans laquelle il ne pouvait que succomber[2].

[1] La législation prussienne exemptait les militaires des impôts communaux; c'est cette exemption qu'une ordonnance de décembre 1868 étendait à tous les États de la Confédération du Nord. Le Gouvernement fédéral prétendait que cette ordonnance était conforme à l'article 61 de la Constitution fédérale, c'est-à-dire que la mesure prise était du ressort du Code militaire. Le plénipotentiaire hessois affirmait au contraire qu'elle ne ressortissait que de la juridiction civile. C'est à ce titre qu'il avait formulé sa protestation. La traduction de son discours est jointe à la dépêche.

[2] Cf. La Rochefoucauld, 8 et 31 mai.

A cette occasion, il est comme toujours revenu sur ses conversations personnelles avec l'Empereur et avec l'Impératrice, ainsi que sur son regret de ne pas avoir été écouté.

Cet homme d'État persiste à appeler de tous ses vœux une guerre contre la Prusse; et, bien que convaincu que les troupes de tous les États du Sud seraient obligées de rallier l'armée prussienne au premier signal, il ne doute pas un seul instant que la Prusse, suivant son expression, « *ne perde son jeu* ». Il croit plus que jamais la guerre inévitable, et déclare d'une façon positive que tous ses renseignements personnels concluent à ce que chaque délai ajoute d'une façon sensible aux forces matérielles et morales de la Prusse. Il ne faut lui parler ni de l'attitude plus ferme des Cabinets de Munich et de Stuttgart, ni des tendances antiprussiennes qui se manifestent dans ces États : les hommes qui président à leur destinée ne lui inspirent pas la moindre confiance.

Si Votre Excellence me permet de le lui dire, je ne puis que partager cette opinion du Ministre hessois, en ce qui concerne l'accroissement, non de l'influence, mais bien de la puissance physique de la Prusse, et le peu de fond que l'on peut faire sur la politique bavaroise et wurtembergeoise. Je l'ai déjà dit à une autre place : le régime prussien, ses impôts croissants, etc., etc., peuvent lui aliéner bon nombre de partisans; mais l'organisation se perfectionne dans une proportion inquiétante, non seulement dans les armées (où les officiers sont généralement acquis à la Prusse), mais encore dans tous les *rouages* qui dans un moment donné sont si précieux.

Les brasseurs, les fabricants d'eaux-de-vie, les producteurs de tabacs, etc., etc., peuvent éprouver du mécontentement et en témoigner dans leur langage et dans leurs votes; mais, outre que certaines circonstances peuvent permettre à ce sentiment de se dissiper, ce ne sont pas eux qui font la guerre; il est incontestable, je crois, que les éléments qui assurent à un État le succès d'une campagne ont reçu et reçoivent chaque jour davantage un développement et des améliorations qu'on aurait tort de méconnaître.

J'ai interrogé M. de Dalwigk sur l'accueil que le Gouvernement grand-ducal se proposait de faire à une démarche de la part du

Cabinet de Carlsruhe, qui tendrait à établir une réciprocité de service militaire entre ces deux États[1]. Il m'a répondu qu'il n'avait entendu parler de rien, que, par la convention militaire, cette réciprocité existait déjà avec la Prusse, et que, si «cette Puissance» obligeait à l'étendre au Grand-Duché de Bade, il ne saurait s'y refuser, mais que, comme toujours, il lutterait.

Le budget des Affaires étrangères vient d'être voté, et le Ministre de Hesse à Paris, dont la position était menacée, a été maintenu, de même que le Ministre du Grand-Duc auprès de l'Empereur d'Autriche.

A propos de la Légation de Vienne, il est intéressant de remarquer que les orateurs de l'Opposition eux-mêmes se sont efforcés de démontrer la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec l'Autriche, qui, «seule», selon eux, peut protéger les États du Sud et leur prêter une assistance efficace, en cas de guerre avec *l'étranger*.

P.-S. — 13 juin. — [On dit qu'il vient de se former à Berlin, entre quelques Députés hessois du parti avancé et les Députés de la Hesse inférieure au Parlement douanier, un comité en vue de préparer, malgré le Gouvernement et les populations, l'entrée de la Hesse dans la Confédération du Nord. Le Comte de La Rochefoucauld n'a pas eu le temps de contrôler cette information. — On se réjouit que l'ordre ait été promptement rétabli à Paris[2]. — La Chambre va être appelée à se prononcer sur l'opportunité d'adopter pour toute la Hesse le système de poids et mesures introduit dans la partie du Grand-Duché située au nord du Mein. Il n'est pas douteux qu'elle ne l'admette : «nouveau succès pour la Prusse».]

[1] Comme suite à la convention conclue entre le Grand-Duché de Bade et la Prusse. Cf. Benedetti, 3 juin, n° 111.

[2] Il s'agit sans doute des troubles qui se produisirent à Paris du 8 au 10 juin et dont le télégraphe avait pu annoncer la prompte répression.

7535. Le Prince de La Tour d'Auvergne, Ambassadeur à Londres, au Marquis de La Valette. (Orig. Angleterre, 748, n° 152.)

Londres, 12 juin 1869.
(Cabinet, 13 juin; Dir. pol., 14 juin.)

Mon Collègue d'Autriche m'a annoncé hier qu'il avait communiqué à titre confidentiel au Principal Secrétaire d'État la lettre particulière qu'il avait reçue du Comte de Beust en réponse aux observations de Lord Clarendon sur l'attitude du Cabinet de Vienne dans l'affaire des chemins de fer belges[1]. D'après ce qu'a bien voulu me dire M. le Comte Apponyi, Lord Clarendon aurait accueilli cette communication avec plus de calme qu'il ne s'y attendait, et les explications qui auraient été échangées entre eux à cette occasion seraient demeurées tout à fait amicales. Le Principal Secrétaire d'État aurait admis que, du moment où la Belgique n'avait à compter sur l'appui matériel d'aucune Puissance, ce dont il paraissait convenir lui-même, ce qu'elle avait de mieux à faire était de ne rien négliger pour rester en bons rapports avec la France; que le maintien de ces bons rapports constituait pour elle la meilleure et la plus sûre de toutes les garanties. Il se serait borné à faire remarquer que, la Belgique ayant elle-même prouvé que telle était sa manière de voir, puisqu'elle s'était montrée prête à toutes les concessions, sauf à l'aliénation de son territoire, on pouvait douter de l'utilité comme de l'opportunité de la démarche que le Comte de Beust avait faite à Bruxelles. Lord Clarendon a d'ailleurs soigneusement évité tout ce qui eût été de nature à envenimer ou même à prolonger la discussion, et la modération de son langage, comparée à la vivacité de ses appréciations antérieures, a donné lieu de supposer à M. l'Ambassadeur d'Autriche qu'il désirait que cet incident fût désormais considéré comme clos.

[1] Cf. La Tour d'Auvergne, 7 juin.

7536. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Marquis de La Valette. (Télégr. Déchiffrement. Espagne, 873.)

Madrid, 15 juin 1869, 6h 15 soir.

La Régence du Maréchal Serrano vient d'être votée par cent quatre-vingt-treize voix contre quarante-cinq. Le Duc de Montpensier est arrivé hier soir à Sanlucar. Le Gouverneur demande des instructions; on lui a répondu de le considérer jusqu'à nouvel ordre comme simple particulier.

7537. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Marquis de La Valette. (Orig. Bavière, 246, nº 48.)

Munich, 15 juin 1869.
(Cabinet, 17 juin; Dir. pol., 18 juin.)

[Au moment d'expédier le courrier, le Marquis de Cadore apprend que le Gouvernement prussien a enfin approuvé le projet d'arrangement qui lui avait été soumis relativement à l'administration de l'ancienne propriété mobilière fédérale [1].]

D'après ce que m'a dit M. de Daxenberger, le Major Krüger se serait mis ce matin en rapport avec le Colonel de Fries, au Ministère de la Guerre, pour se concerter sur quelques modifications de rédaction proposées par le Cabinet de Berlin. Aussitôt qu'ils se seront mis d'accord, tous les membres de la Commission de liquidation seront convoqués pour statuer définitivement sur le projet, accepté aujourd'hui en principe par toutes les parties intéressées, et lui donner une consécration officielle.

[Le Marquis de Cadore espère savoir bientôt sur quoi portent les modifications demandées par la Prusse, «et si elles sont réellement aussi insignifiantes que le prétend M. de Daxenberger», il en informera aussitôt le Marquis de La Valette.]

[1] Cf. Mosbourg, 1er juin; Saint-Vallier, 3 juin; Cadore, 8 juin.

7538. A. de Saint-Quentin, Chargé d'Affaires à Stuttgart, au Marquis de La Valette. (Orig. Wurtemberg, 89, n° 32.)

Stuttgart, 15 juin 1869.
(Cabinet, 17 juin; Dir. pol., 18 juin.)

Pendant la dernière soirée qui a eu lieu au Palais et à laquelle plusieurs membres du Corps diplomatique assistaient, il a été question, dans le cercle du Roi, d'un article publié tout récemment à Berlin par le *Preussische Jahrbuch* et qui, reproduit par le *Mercur* et par plusieurs autres journaux du Sud, a eu ici un certain retentissement. L'auteur cherche à prouver que le Gouvernement wurtembergeois ne peut se défendre contre le *Radicalisme,* et le Gouvernement bavarois contre l'*Ultramontanisme*, qu'en marchant d'accord avec le parti national. Le premier de ces États, dit-il, n'échappera à la République dont la démocratie le menace qu'en s'appuyant sur une grande Puissance (la Prusse, bien entendu). Quant à la Bavière, le triomphe du parti ultramontain dans les dernières élections[1] est du plus mauvais augure pour son Gouvernement; il menace son indépendance, et lui indique clairement la voie qu'il devra suivre, tôt ou tard, dans son propre intérêt. Les plus dangereux ennemis des États du Sud sont ceux de l'unité allemande. L'auteur termine en disant que toutes les classes intelligentes du Sud ont embrassé les idées du parti national-libéral, et que ce parti a fait dans ces derniers temps des progrès extraordinaires[2].

Tel est, Monsieur le Marquis, le résumé succinct de cet article qui a fait, l'autre soir, le sujet de la conversation royale. Sa Majesté a commencé par contester absolument la vérité de la dernière assertion de l'auteur quant aux progrès faits dans ces derniers temps par le parti national; puis elle a déclaré que le *Radicalisme*, en Wurtemberg, ne lui inspirait aucune crainte, qu'elle ne voyait pas non plus qu'en Bavière l'*Ultramontanisme* fût beaucoup plus à redouter, et que, quant au conseil qu'on lui donnait de se jeter dans les bras du parti national, c'était comme si on conseillait au capitaine d'un navire de se jeter à la mer par crainte

(1) Cf. Cadore, 24 et 29 mai; Rothan, 24 mai.
(2) Cf. Saint-Vallier, 25 mai.

du naufrage. Sa Majesté a ajouté qu'elle connaissait les sentiments autonomistes de la grande majorité de son peuple, et qu'elle saurait agir en conséquence. Puis, se tournant vers M. Habermaas, qui est, comme Votre Excellence le sait, un des membres de la Commission de Munich, et qui était venu passer quelques jours de congé à Stuttgart, le Roi lui a dit qu'il espérait que la Commission terminerait bientôt ses travaux; que, du reste, il en était arrivé aux dernières concessions, et qu'il était bien décidé à n'en plus faire désormais aucune [1].

Le Roi a ensuite parlé de l'ouverture des séances du Zollparlament faite par M. Delbrück [2], et il a témoigné son mécontentement de ce que, contrairement aux convenances, cet honneur n'eût pas été réservé à M. de Perglas, Ministre de Bavière à Berlin et membre du *Bundesrath*, auquel il revenait de droit, en l'absence du Président, M. de Bismarck.

Enfin, la conversation étant tombée sur les attaques dont M. Hofmann, Ministre de Hesse-Darmstadt à Berlin, a été dernièrement l'objet de la part des journaux prussiens, Sa Majesté a dit qu'elle trouvait ces attaques fort injustes, et qu'elle approuvait complètement la conduite de M. Hofmann et de sa Cour dans cette circonstance [3].

Comme vous le voyez, Monsieur le Marquis, et comme, du reste, M. le Comte de Saint-Vallier a eu plusieurs fois l'occasion de le signaler à Votre Excellence, le langage du Roi Charles, quand il s'agit de la Prusse et des actes du Cabinet de Berlin, est toujours empreint d'une amertume et d'une vivacité qui ne fait que s'accroître, et dont Sa Majesté ne prend aucun soin de cacher l'expression.

Les Prussiens s'en consolent en disant qu'il ne faut point attacher une trop grande importance aux paroles du Roi; cependant il me paraît qu'ils n'en prennent pas si facilement leur parti qu'ils veulent bien le dire, et qu'ils perdent un peu de leur ancienne assurance. Le Ministre de la Guerre [4], le plus chaud

[1] Cf. Cadore, 15 juin.
[2] Cf. Benedetti, 3 juin, n° 112.
[3] Cf. La Rochefoucauld, 10 juin.
[4] Le colonel Dornseiff.

partisan de la Prusse dans le Cabinet, est depuis quelque temps fort soucieux. On m'assure, sans que je puisse ni contrôler ni garantir ces bruits, que sa position est fort ébranlée, et que sa retraite suivra de près la réunion des Chambres, qui aura lieu au mois de septembre.

[Nouvelles de Cour.]

7539. LE COMTE BENEDETTI, AMBASSADEUR À BERLIN, AU MARQUIS DE LA VALETTE. (Déchiffrement. Prusse, 374, n° 121 [?].)

Berlin, 17 juin 1869 [1].
(Cabinet, 19 juin.)

J'ai reçu la dépêche que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 15 de ce mois [2] pour me faire part du désir de M. le Ministre de la Guerre d'envoyer à Berlin deux Officiers d'État-Major qui feraient partie de l'Ambassade en qualité d'Attachés militaires. Votre Excellence veut bien, en même temps, me demander mon avis sur cette combinaison, et je m'empresse de déférer à vos ordres.

Je n'ai pour ce qui me concerne aucune objection à opposer au projet de M. le Maréchal Niel. Je ferai seulement remarquer que, au moment où le Gouvernement de l'Empereur crut opportun d'adjoindre un Attaché militaire aux grandes missions, il fut donné préalablement connaissance de cette détermination aux Gouvernements auprès desquels elles sont accréditées; qu'à mon sens il serait convenable par conséquent d'instruire le Cabinet prussien de l'intention de M. le Ministre de la Guerre avant d'y donner suite. Cette démarche me semble surtout commandée par les égards que la Cour et le Gouvernement témoignent à l'Attaché militaire qui fait déjà partie de l'Ambassade. Votre Excellence sait en effet qu'il est invité aux revues et aux inspections passées par le Roi, et qu'il est au Palais l'objet d'attentions particulières, qu'il partage d'ailleurs avec ses Collègues des autres

(1) Note marginale au crayon : «Répondre que le Maréchal agira dans le sens des observations contenues dans cette dépêche.»

(2) Cette dépêche ne figure pas dans la correspondance.

missions. Il est certain, comme le rappelle M. le Ministre de la Guerre, que plusieurs officiers prussiens se trouvent habituellement à Paris, chargés de se livrer à des études diverses; mais, s'ils n'y prennent pas le titre d'Attachés militaires, il paraîtra étrange que nous jugions indispensable, de notre gré, d'entretenir à Berlin trois officiers revêtus de cette qualité, et je prévois que nos résolutions éveilleront non seulement l'attention du Gouvernement prussien, mais bien aussi les susceptibilités de la presse et de l'opinion publique. Elles seraient au contraire pleinement justifiées par la mesure analogue que prend depuis longtemps la Prusse, si elles se bornaient à l'envoi d'officiers français n'ayant à remplir que des missions temporaires sans caractère officiel, et qui cependant séjourneraient ouvertement à Berlin(1).

Reconnaissant toutefois qu'il importe avant tout de ne rien négliger pour seconder les vues de M. le Maréchal Niel, qui lui sont suggérées sans doute par l'intérêt du service, je me borne à vous soumettre ces observations, dont Votre Excellence fera le cas qu'elles peuvent mériter.

7540. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Marquis de La Valette. (Orig. Prusse, 374, n° 123.)

Berlin, 18 juin 1869.
(Cabinet, 20 juin; Dir. pol., 21 juin.)

[Accusé de réception.]

En me transmettant copie des derniers rapports des Ministres de Sa Majesté à Munich et à Stuttgart, vous signalez à mon attention le projet de règlement élaboré par le Major prussien Krüger et le Colonel bavarois de Fries dans le but de mettre d'accord les parties représentées dans la Commission de liquidation, et vous m'invitez à contrôler l'exactitude des informations qui vous ont été transmises à ce sujet (2).

J'ai cherché à me renseigner sur la portée de cet accord, et sur

(1) Note marginale au crayon : «Nous ne désirons tous que cela. Les deux officiers n'iraient à Berlin qu'à titre temporaire sans être attachés.»

(2) Cf. La Valette à Benedetti, 7 juin.

l'accueil qui lui sera fait par les Gouvernements. Il résulte des données que j'ai recueillies que M. le Marquis de Cadore était parfaitement instruit des propositions formulées par les deux Délégués militaires. Il semblerait certain, en effet, qu'aux termes de leur rapport les Cabinets intéressés seraient autorisés à faire procéder chaque année à une inspection du matériel composant la propriété commune. Cette mesure ne comporterait aucune exception, et serait exécutoire à Mayence aussi bien que dans les trois anciennes forteresses fédérales de Ulm, Rastadt et Landau. Elle serait confiée à deux officiers désignés l'un par la Prusse et l'autre par la Commission d'administration instituée en principe par la convention signée à Munich le 10 octobre dernier.

Cet arrangement, m'assure-t-on en outre, semble devoir obtenir l'agrément de tous les Gouvernements pour des considérations diverses. Je vous ai signalé à l'origine les vues de la Prusse; elle aurait désiré concerter une entente lui permettant de participer à toutes les mesures concernant l'entretien des places fortes, et, à défaut d'une intervention directe et continue, elle préférait maintenir l'indivision, avec le droit de contrôler l'état du matériel, à l'exclusion de tout partage ou d'une liquidation définitive. La première de ces deux combinaisons a soulevé des résistances qu'on a dû renoncer à vaincre en présence du résultat des élections auxquelles on a procédé récemment en Bavière et qui crée au Prince de Hohenlohe une situation délicate et incertaine. On s'est donc rallié à la seconde, et c'est ainsi qu'il faudrait expliquer l'accord qui s'est si promptement établi entre le Major Krüger et le Colonel de Fries. Cet accord réserve l'avenir en continuant la communauté, et la Prusse saura en tirer plus tard les avantages qu'elle en attend, notamment dans le cas où il y aurait lieu d'exécuter les clauses stipulées par les traités d'alliance. Il lui assure, pour le moment, le moyen d'être officiellement informée de l'état dans lequel on entretiendra les forteresses, moyen dont elle fera nécessairement un usage conforme à ses intérêts.

Les Gouvernements du Sud ne se dissimulent aucune des conséquences d'un pareil arrangement. Je n'ai pas besoin de dire ce qu'on en pense à Carlsruhe. Le Cabinet bavarois, de son côté, y trouve une transaction qui satisfait à la fois aux tendances de son chef et aux difficultés de sa situation intérieure. S'il est interpellé,

IMPRIMERIE NATIONALE.

il répondra en effet que le droit de propriété implique celui d'inspection, et qu'il n'a donc été fait aucune concession à la Prusse. Il résout en même temps cette question sans se mettre en dissentiment avec le Cabinet de Berlin. Quant au Wurtemberg, M. de Varnbüler reconnaît qu'il eût été préférable de procéder à la vente ou au partage du matériel; mais il n'aurait pu, ajoute-t-il, en faire la proposition, et obtenir des Chambres les fonds qui lui eussent été nécessaires en pareil cas, que si la Prusse ou le Grand-Duché de Bade avait pris l'initiative d'un projet d'arrangement portant atteinte à la souveraineté et à l'indépendance du Royaume. Il s'est donc trouvé dans l'obligation d'y renoncer devant la réserve que s'est imposée le Cabinet de Berlin, et il est d'avis qu'on ne saurait, d'autre part, décliner les bases sur lesquelles on a imaginé de terminer cette affaire. Il considère par conséquent qu'elles seront admises par tous les intéressés, et que la Commission réunie à Munich touche au terme de ses travaux. Il fait toutefois remarquer que le contrôle devra s'exercer uniquement sur le matériel qui reste la propriété commune des Cours contractantes, et que les officiers qui en seront chargés n'auront nullement à porter leurs investigations sur l'entretien des forteresses, ou les mesures de tout genre dont elles pourraient être l'objet, et sur lesquelles la Commission d'administration composée des Délégués de la Bavière, du Wurtemberg et de Bade devra statuer, en ce qui concerne les places fortes du Midi, sans le concours et même à l'exclusion de tout Délégué de la Prusse. Il se propose, semble-t-il, de veiller à ce que ce point soit parfaitement élucidé, afin de mettre à l'abri de tout dommage le droit de la Puissance territoriale, et de le soustraire aux empiétements du Cabinet de Berlin. Il reste à savoir s'il atteindra ce but aussi complètement qu'il l'espère, et s'il sera suffisamment secondé par la Bavière.

7541. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Marquis de La Valette. (Orig. Prusse, 374, n° 124.)

Berlin, 18 juin 1869.
(Cabinet, 20 juin; Dir. pol., 21 juin.)

[Le Comte Benedetti rend compte des dernières délibérations du Parlement douanier. Elles laissent le Gouvernement prussien

en face des difficultés que lui crée le découvert de son budget[1], et portent atteinte au prestige personnel du Comte de Bismarck, qui s'est montré incapable de résoudre la question financière.]

7542. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Marquis de La Valette. (Orig. Prusse, 374, n° 125.)

Berlin, 18 juin 1869.
(Cabinet, 20 juin; Dir. pol., 21 juin.)

[Le Roi de Prusse continue son voyage[2]. Il a prononcé à Brême et à Heppens deux discours, dont le Comte Benedetti adresse la traduction au Marquis de La Valette. Il y témoigne «de son désir d'abandonner à la prochaine génération le soin de terminer l'œuvre qu'il a si fort avancée durant son règne[3]». Le Roi sera de retour le 20, et le Comte de Bismarck ne reviendra à Berlin qu'avec lui. «Le Chancelier fédéral peut d'ailleurs être fier à juste titre de l'hommage public que Sa Majesté a rendu à ses services[4].» Celle-ci a voulu, semble-t-il, relever son Ministre des échecs qu'il a subis devant le Parlement[5].]

Les termes dans lesquels le Roi s'est expliqué sur l'état actuel et les destinées futures de l'Allemagne sont en parfaite harmonie avec les dispositions que les Députés du Midi venus pour siéger au Parlement douanier rencontrent à Berlin. Ces dispositions

[1] Cf. Benedetti, 3 juin, n° 112.

[2] Guillaume Ier avait quitté Berlin le 13 juin pour Hanovre. Il était allé ensuite à Oldenbourg et à Heppens (Jade). Il devait revenir par Emden et Osnabrück.

[3] Le passage auquel il est fait allusion ici se trouve dans le discours de Brême. Le voici : « Tout n'est pas fait encore, tous les désirs ne sont pas exaucés, et les mieux disposés auront encore à traverser des épreuves. Mais la génération future récoltera les fruits, et verra entièrement construite la maison dont nous avons posé les fondements.»

[4] «S'il m'a été donné, avait dit le roi à Brême, de pouvoir accomplir une œuvre grandiose et inespérée, je n'ai pu seul atteindre ce but; comme je l'ai déjà dit ce matin, j'ai eu des coopérateurs et des alliés. L'un d'eux est à mes côtés.»

[5] L'échec des projets de lois destinés à rétablir l'équilibre du budget prussien. Cf. Benedetti, 3 juin, n° 112.

diffèrent d'une façon notable de celles qu'on leur avait témoignées l'année dernière. Je tiens des Députés avec lesquels j'ai pu m'entretenir, et particulièrement de M. de Varnbüler, qu'on ménage, au lieu de blâmer, les sentiments de ceux d'entre eux qui professent des opinions séparatistes, et que la majorité de l'Assemblée ne se montre plus impatiente de trouver une occasion de combattre ouvertement leurs doctrines. Durant la session précédente, ils devaient craindre à tout moment de voir éclater à la tribune les agressions des unitaires; ils sont aujourd'hui persuadés que, durant la session actuelle, il ne sera soulevé aucune question politique de nature à menacer leur autonomie. Le courant d'idées qui dominaient l'Assemblée leur paraît avoir été détourné par les débats qui ont marqué les séances du Parlement du Nord[1], et les membres de cette Assemblée qui font partie du Zollparlament se montreraient aujourd'hui plus préoccupés de la nécessité d'obtenir du Gouvernement prussien des concessions parlementaires que de la convenance de hâter l'unité de l'Allemagne.

[La Presse officieuse de Berlin voit dans le second tour de scrutin des élections françaises une nouvelle approbation donnée par le pays à la politique impériale, et un nouveau gage du maintien de la paix.]

7543. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Marquis de La Valette. (Orig. Espagne, 873, n° 95.)

Madrid, 19 juin 1869.
(Cabinet, 21 juin; Dir. pol., 26 juin.)

[Le Maréchal Serrano a prêté la veille serment comme Régent du Royaume en présence des Cortès.]

Dans la journée, le nouveau Cabinet a été constitué, et à dix heures il a prêté serment dans les mains du Régent. Il est ainsi composé : Président et Ministre de la Guerre, le Maréchal Prim; Ministre d'État, M. Silvela; Grâces et Justice, M. Martin de Her-

[1] Allusion à la campagne commencée par le parti national-libéral, en particulier à la motion Twesten-Münster. Cf. Benedetti, 21 avril.

rera; Marine et Colonies par intérim, l'Amiral Topete; Finances, M. Figuerola; Intérieur, M. Sagasta; Travaux publics, M. Zorrilla.

Votre Excellence voit que ce Ministère est à peu près la continuation de celui du Pouvoir exécutif. Les deux nouveaux membres, MM. Silvela et Martin de Herrera, qui remplacent MM. de Lorenzana et Romero Ortiz, appartiennent plutôt à l'Union libérale, ou groupe indépendant que dirige M. Rios-Rosas. Comme le Maréchal Prim avait fait des tentatives sincères pour faire entrer les éléments unionistes et démocrates dans le Cabinet, on peut supposer qu'il n'y aura renoncé qu'à regret, et seulement pour ne pas exposer les débuts de la Régence aux inconvénients d'une crise ministérielle. Dans tous les cas, la combinaison à laquelle il s'est arrêté, sans doute malgré lui, ne paraît pas devoir plaire beaucoup à la majorité, et l'on peut difficilement s'attendre à ce qu'elle soit durable.

[Nouvelles diverses. Prochain départ d'Olozaga pour Paris.]

7544. Le Marquis de La Valette au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégr. Minute à chiffrer. Prusse, 374.)

Paris, 21 juin 1869.
(Expédié à 6h 15 soir.)

Après avoir pris les ordres de l'Empereur, je vous autorise à mettre à exécution les projets de voyage que vous m'exposez dans votre lettre du 18 [1]. Je vous écrirai par le prochain courrie

---

7545. Le Marquis de La Valette au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Minute. Prusse, 374, n° 83.)

Paris, 21 juin 1869.

J'ai communiqué à M. le Maréchal Niel la lettre que vous m'avez adressée le 17 juin au sujet des deux officiers d'État-Major qu'i

[1] Cette lettre — évidemment une lettre particulière — ne figure pas dans Correspondance.

se propose d'envoyer à Berlin. Il approuve complètement, ainsi que moi, les réflexions que vous faites sur le caractère qu'il convient de laisser à leur mission. Elle doit être temporaire, et, tout en séjournant ouvertement à Berlin et en s'y livrant à des études spéciales, ces officiers ne doivent ni faire partie de votre Ambassade ni être revêtus d'aucune qualité officielle. Il est bien entendu d'ailleurs que nous n'autoriserons pas le départ de ces officiers sans en avoir donné avis au Cabinet de Berlin, et je vous prie de faire part à M. le Comte de Bismarck de l'intention de M. le Ministre de la Guerre, qui attend votre réponse pour donner suite à ce projet.

7546. Dotézac, Ministre à Copenhague, au Marquis de La Valette.
(Orig. Danemark, 254, n° 38.)

Copenhague, 22 juin 1869.
(Cabinet, 3 juillet; Dir. pol., 5 juillet.

Après une absence de deux mois, M. le Comte Frijs[1] est de retour à Copenhague et a immédiatement repris la Présidence du Conseil et la direction du Département des Affaires étrangères. Il s'était, d'ailleurs, rendu directement d'Allemagne dans ses terres en Jutland, où il a passé une semaine.

Le Comte Frijs a vu dans la matinée le Roi, qui se trouvait en ville, et il est venu me voir à l'issue de l'audience de Sa Majesté.

Il s'est plu à me faire connaître son entrevue avec M. de Beust et M. de Bismarck.

On se rappelle que, en passant par Berlin au mois d'avril, M. le Comte Frijs, dans son désir de couper court à tous les commentaires, avait évité de se présenter chez le Chancelier de l'Allemagne du Nord, et que, arrivé à Vienne, il avait dû, malgré son intention d'observer la même réserve à l'égard du Chancelier d'Autriche, modifier son projet, à raison de son séjour, prolongé au delà de ses prévisions, dans cette capitale.

Je mandais le 31 mai, sur le dire de M. Vedel, que, dans l'entrevue du Comte Frijs avec M. de Beust, il n'avait été question entre

[1] Le comte Frijs était allé prendre les eaux à Marienbad.

les deux Ministres que d'un incident spécial à l'Envoyé de Danemark à Vienne[1]. Ne disposant d'autre voie de communication que celle de la poste, le Comte Frijs avait jugé prudent de mentionner ce seul fait dans sa correspondance avec le Directeur général de son Département. Mais la vérité est que l'entretien a été plus étendu, sans offrir toutefois un bien vif intérêt. En effet, M. le Comte de Beust s'est concentré dans la politique intérieure de l'Autriche. Il a parlé de ses efforts pour asseoir cette Monarchie sur des bases solides et la mettre à même de reprendre son ancien rang, des résultats déjà obtenus, et de ses espérances, malgré les difficultés de la tâche. Il a demandé à M. le Comte Frijs des renseignements sur les diverses branches de l'administration en Danemark, notamment sur le régime communal, qui paraît être l'objet de son attention actuelle. M. de Beust a glissé sur l'article V du traité de Prague, et c'est par ce seul côté encore qu'il a touché à la politique étrangère. M. le Comte Frijs s'est renfermé dans les mêmes limites.

Il a été d'ailleurs frappé de la parole brillante du Chancelier d'Autriche, de ses connaissances variées, et du charme de sa conversation. M. de Beust a été pour lui d'une courtoisie parfaite.

Ayant rendu visite au Chancelier d'Autriche, M. le Comte Frijs a pensé que, sous peine de marquer un éloignement intentionnel pour le Chancelier de l'Allemagne du Nord, il devait remplir le même devoir envers M. le Comte de Bismarck. Aussi, en quittant Marienbad, est-il repassé tout exprès par Berlin, et il s'est fait annoncer immédiatement au Premier Ministre du Roi Guillaume. M. de Bismarck l'a très bien accueilli. Fidèle à son programme de ne point entamer l'affaire du Sleswig, le Comte Frijs est constamment resté sur la défensive, malgré les tentatives de son interlocuteur pour lui imposer une initiative qu'il ne voulait pas prendre lui-même. Ce que voyant, M. de Bismarck se résigna et aborda le traité de Prague. Mais le Chancelier de l'Allemagne du Nord a examiné l'article V sous un point de vue beaucoup plus rétrospectif qu'actuel et pratique. Il s'est attaché à démontrer que lui personnellement avait toujours été le partisan d'une solution amiable et satisfaisante pour les deux parties. «Déjà, a-t-i

[1] M. de Falbe.

dit, aux préliminaires de Nikolsbourg, j'étais d'avis d'écarter l'affaire du Sleswig des préoccupations de l'avenir par un arrangement radical. Sur d'autres points encore, j'étais plus modeste que l'entourage du Roi. Mais l'État-Major, les généraux se récrièrent, et, enflés par la victoire de Sadowa, ils déclarèrent à Sa Majesté que tout était possible aux armes prussiennes. Le Roi partagea cette manière de voir, et il me fallut me plier devant une volonté suprême. Depuis, la presse, l'opinion publique ont apporté un nouvel élément de résistance à mes dispositions de conciliation, et augmentent les difficultés qui se rattachent à l'affaire du Sleswig.»

C'est toujours, on le voit, de la part du Comte de Bismarck, ce même système qui consiste à abriter son impuissant bon vouloir derrière l'inflexibilité du Souverain et les exigences du sentiment national.

M. de Bismarck a également porté la conversation sur la Confédération de l'Allemagne du Nord, dont il a critiqué avec vivacité le mécanisme compliqué. «Des trois Représentations aujourd'hui en vigueur, a-t-il dit, deux sont superflues. C'est par le Parlement douanier qu'il importe de commencer l'œuvre de la simplification des rouages. Je n'aime pas à marcher avec les gens qui n'y vont pas de bon cœur.» — «Je pourrais, répliqua le Comte Frijs, qui s'était maintenu dans son rôle d'auditeur, vous indiquer des gens qui, plus encore que les Allemands du Sud, ne demanderaient pas mieux que de recevoir leur congé.»

M. de Bismarck ne releva point cette transparente allusion, et poursuivit sa thèse.

M. le Comte Frijs s'est donc retiré de cet entretien aussi incrédule qu'auparavant sur l'intention de la Prusse d'exécuter loyalement la clause du traité de Prague sur le Sleswig[1].

[1] Le compte rendu que donne ici Dotézac de la conversation du comte Frijs avec Bismarck, le 10 juin, diffère sur quelques points de celui que le président du conseil danois avait rédigé lui-même, le lendemain de l'entrevue, dans une lettre adressée de Hambourg au directeur du ministère des Affaires étrangères, P. Vedel (A. Frijs, *loc. cit.*, t. II, p. 251-257). — L'homme d'État danois avait trouvé Bismarck vieilli et énervé. En vain, écrit Frijs, chercha-t-il à se donner «l'apparence d'une personnalité franche et ouverte». Bismarck exprima sa conviction que «les Allemands du Sud et les Autrichiens

Pas plus, d'ailleurs, que M. de Beust, M. de Bismarck n'a touché à la politique générale, ni exprimé son sentiment sur le maintien de la paix.

M. le Comte Frijs n'avait pas vu depuis plusieurs années le Chancelier de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Il a remarqué chez lui un affaiblissement que ne justifient pas suffisamment les outrages inévitables du temps et dont son énergie semble avoir raison avec quelque peine.

7547. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Marquis de La Valette. (Orig. Bavière, 246, n° 49.)

Munich, 22 juin 1869.
(Cabinet, 24 juin; Dir. pol., 26 juin.)

En me faisant part, il y a aujourd'hui huit jours, de l'accueil favorable qu'avait reçu à Berlin le projet élaboré par le Major Krüger et par le Colonel de Fries [1], M. de Daxenberger m'avait exprimé la confiance que toutes les parties intéressées y donneraient également leur assentiment, et que l'œuvre de la Commission de liquidation pourrait être promptement achevée.

Ses prévisions ne se sont pas réalisées, et toute l'affaire est de nouveau en suspens, les Commissaires badois ayant fait quelques objections se rapportant, si je suis bien informé, à l'établissement de la Commission des forteresses du Sud qui doit être chargée de l'administration du matériel commun dans les places d'Ulm,

ne sauraient jamais s'accommoder aux Allemands du Nord» et que la Confédération n'accroîtrait pas sa force en accueillant des gens qui ne désiraient pas y entrer. Frijs était résolu à «ne pas ouvrir la bouche sur la question du Slesvig du Nord». Bismarck finit par en parler, mais d'un point de vue historique; il laissa toutefois entendre que des événements prochains pourraient peut-être permettre une reprise des négociations. Frijs ne cessa de répéter que la condition essentielle du rétablissement d'une confiance réciproque entre les deux pays était «le respect de l'individualité nationale» de chacun d'eux. Somme toute, conclut-il, «la conversation ne m'a laissé ni bonne impression ni bon espoir».

[1] Cf. Cadore, 15 juin.

Landau et de Rastadt. Votre Excellence sait que, aux termes de l'arrangement projeté, les trois États du Midi prennent l'engagement de consulter la Confédération du Nord sur toutes les décisions de cette Commission pouvant affecter la connexité qu'ils reconnaissent devoir exister entre le système de défense du Midi et celui du Nord de l'Allemagne [1]. Les Commissaires badois trouvent ces déclarations beaucoup trop vagues, et ils voudraient qu'avant d'instituer la Commission des forteresses on déterminât en quoi doit consister la connexité entre les systèmes de défense des deux parties de l'Allemagne.

En se montrant disposés à prendre l'avis de la Prusse sur le changement qu'il conviendrait d'apporter à l'organisation de leurs forteresses, les Gouvernements bavarois et wurtembergeois ont voulu néanmoins réserver leur liberté d'action au sujet de l'exécution des mesures projetées ou conseillées, et sauvegarder ainsi, autant que possible, leur indépendance; s'ils consentaient à spécifier à l'avance, dans un acte international, comment ils entendent relier leur système de défense à celui du Nord, il en résulterait pour eux certaines obligations auxquelles ils ne seraient plus libres de se soustraire, et leur position vis-à-vis de la Prusse serait encore aggravée. Aussi ont-ils rejeté les propositions des Commissaires badois, qui ont dû en référer à leur Gouvernement.

Toutes ces distinctions peuvent paraître un peu subtiles, et l'intérêt qui s'y attache provient plutôt des tendances qu'elles révèlent chez les différents négociateurs que de leur importance réelle. C'est en se plaçant à ce point de vue qu'il serait assez intéressant de savoir si le Gouvernement grand-ducal n'a obéi dans cette circonstance qu'à ses propres inspirations, ou si son opposition à la manière de voir des deux autres Cabinets du Midi est encouragée en sous-main par la Prusse. On n'est pas sans inquiétude ici à cet égard, et on semble considérer l'issue des négociations comme un peu compromise.

[1] Cf. Saint-Vallier, 3 juin.

7548. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Marquis de La Valette. (Orig. Prusse, 374, n° 127.)

Berlin, 23 juin 1869.
(Cabinet, 25 juin; Dir. pol., 26 juin.)

[La session du Parlement douanier et celle du Parlement du Nord ont été closes la veille par le Roi. Le Roi a prononcé à cette occasion deux discours, dont le Comte Benedetti envoie le texte et la traduction [1]. Il s'est contenté de passer rapidement en revue les travaux des deux Assemblées.

La clôture du Parlement douanier devant précéder celle du Parlement du Nord, on avait fait savoir aux Députés du Midi qu'ils pourraient rester dans la salle, s'ils ne jugeaient pas opportun de se retirer avant le Roi. Ils ont pensé qu'il leur serait aussi difficile de s'éloigner en masse après la clôture du Parlement douanier que de rester confondus avec leurs Collègues, quand ceux-ci ne seraient plus réunis qu'en qualité de Représentants de la Confédération. «Ils ont donc décidé de s'abstenir, et les États du Midi n'ont été représentés à la séance que par M. le Prince de Hohenlohe, M. de Varnbüler, et le petit nombre de Députés pactisant avec les nationaux-libéraux, qui ont eu soin d'ailleurs de s'isoler dans un coin de la salle dès que la cérémonie pour la clôture du Zollparlament a été terminée.»]

7549. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Marquis de La Valette. (Télégr. Copie. Prusse, 374.)

Berlin, 24 juin 1869, 3h 10 soir.

Après avoir cruellement souffert pendant plusieurs jours, le Comte de Goltz était tombé depuis hier dans un état d'extrême atonie, et a succombé ce matin à neuf heures [2].

[1] Textes et raductions sont joints à la dépêche. — Les traductions ont été publiées dans les *Arch. diplom.*, 1870, t. Ier, p. 361.

[2] Cf. t. XII, p. 173, note 1. — En quittant Paris, le 16 novembre 1868, pour aller suivre un nouveau traitement à Berlin, Goltz avait demandé à être relevé de ses fonctions. Mais le roi Guillaume, pour donner à l'ambassadeur

7550. Le Vicomte de La Guéronnière, Ministre à Bruxelles, au Marquis de La Valette. (Orig. Belgique, 58, n° 28.)

Bruxelles, 24 juin 1869.
(Cabinet, 25 juin; Dir. pol., 26 juin.)

[Délibérations du Sénat.]

Il n'est peut-être pas inutile de faire connaître à Votre Excellence que M. le Baron de Beaulieu, Ministre de Belgique à Londres, est en ce moment à Bruxelles, où il est venu pour rendre compte à son Gouvernement de ses conversations avec Lord Clarendon sur l'affaire franco-belge.

Ce Diplomate a vu aujourd'hui le Roi et M. Van der Stichelen, et je crois savoir que les conseils qu'il a apportés du Foreign-Office sont dans le sens de la conciliation avec le Cabinet des Tuileries.

7551. Ch. de Hell, Consul général à Francfort, au Marquis de La Valette. (Orig. Prusse, Francfort, 6, n° 83.)

Francfort, 24 juin 1869.
(Cabinet, 26 juin; Dir. pol., 28 juin.)

J'ai recueilli ces jours derniers quelques informations sur des pourparlers qui auraient eu lieu récemment entre le Ministre de Prusse près le Saint-Siège et le Cardinal Antonelli. Je crois devoir les transmettre à Votre Excellence telles qu'elles m'ont été données, sans me permettre toutefois de lui en garantir la parfaite exactitude.

D'après les renseignements qui me sont parvenus, le Comte d'Arnim aurait été invité à entretenir le Cardinal Secrétaire d'État des intentions bienveillantes de son Souverain à l'égard du Saint-Père, et aurait été autorisé en même temps à indiquer confidentiellement à Son Éminence que le Roi Guillaume serait disposé à

un témoignage public de la façon dont il appréciait ses services, avait préféré prolonger simplement le congé qui lui avait été accordé, et, depuis lors, le comte de Solms continuait à gérer l'ambassade. — Dès le 25 février 1869, le *Mémorial diplomatique* écrivait : « Les nouvelles de Berlin sur l'état du comte de Goltz ne permettent plus aucune illusion »; et le 24 juin : « Les dernières nouvelles de M. de Goltz arrivées de Berlin font craindre une fin prochaine. » C'est précisément le 24 juin qu'il mourut.

envoyer à Rome un certain nombre de soldats catholiques de son armée originaires des Provinces rhénanes, dans le cas où il conviendrait à Sa Sainteté de les appeler auprès d'elle au jour de l'évacuation de l'État pontifical par la division française qui l'occupe en ce moment. Le Cardinal Antonelli aurait, me dit-on, accueilli avec beaucoup de réserve cette ouverture du Ministre de Prusse. Il aurait cherché à lui faire comprendre que l'arrivée dans l'État romain de soldats d'une Puissance protestante ne serait pas d'un très bon effet dans le monde catholique, et il n'aurait pas craint d'ajouter qu'à un moment donné le Gouvernement pontifical ne serait pas certain de trouver dans leur présence à Rome les avantages que le Roi Guillaume chercherait à lui assurer par l'envoi de ses troupes. Par ces raisons, le Cardinal Secrétaire d'État aurait cru devoir décliner les propositions qu'on lui aurait fait entendre à mots couverts de Berlin, tout en se montrant très reconnaissant des sentiments qui les auraient inspirées. Le Comte de Bismarck se serait empressé d'en informer le Roi. En portant les observations du Cardinal Antonelli à la connaissance de Sa Majesté, le Président du Conseil lui aurait fait remarquer que, dans l'intérêt du maintien des bons rapports entre la France et la Prusse, il n'y avait pas lieu de regretter l'attitude du Secrétaire d'État en cette circonstance, et qu'il ne saurait par conséquent donner à son Souverain le conseil de chercher à changer la manière de voir du Gouvernement pontifical à cet égard. Tel aurait été cet incident, qui n'aurait pas eu pour conséquence de modifier les relations aujourd'hui existantes entre la Prusse et la Cour de Rome.

[Nouvelles diverses.]

7552. Le Vicomte de La Guéronnière, Ministre à Bruxelles, au Marquis de La Valette. (Télégr. Déchiffrement. Belgique, 58.)

Bruxelles, 25 juin 1869, 2h 40.

De nouveaux renseignements confirment ce que j'ai écrit hier à Votre Excellence sur la mission de M. de Beaulieu[1].

[1] Cf. La Guéronnière, 24 juin.

Ce Diplomate est chargé par la Reine d'Angleterre d'insister auprès du Cabinet de Bruxelles pour qu'il termine sans plus de retard avec la France[1].

Il a fait entendre que la Belgique ne devait pas compter sur l'appui du Ministère anglais pour soutenir sa résistance à des prétentions raisonnables de la France.

Ces communications ont motivé un conseil qui a été tenu hier soir sous la présidence du Roi.

7553. Le Comte de La Rochefoucauld, Chargé d'Affaires à Darmstadt, au Marquis de La Valette. (Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 18.)

Darmstadt, 28 juin 1869.
(Cabinet, 3 juillet; Dir. pol., 5 juillet.)

Dans le Grand-Duché comme partout, l'opinion publique se préoccupe vivement de ce qui se passe en France; l'attention générale est dirigée sur Paris, et j'ai pu constater que la parole de l'Empereur, sous quelque forme qu'elle se produise, exerce toujours le même prestige.

Tandis que les allocutions et les discours récemment prononcés par le Roi Guillaume passaient pour ainsi dire inaperçus en Allemagne[2], les réponses de l'Empereur causaient un grand retentissement, et le langage de Sa Majesté au Camp de Châlons[3] avait particulièrement le privilège de produire une sensation très marquée.

En Hesse, on a voulu y voir l'expression de projets belliqueux, le symptôme précurseur d'une rupture imminente avec la Cour de Potsdam, et cette interprétation a été, je crois pouvoir le déclarer, accueillie avec satisfaction par le plus grand nombre.

[1] A ce moment du mois de juin, d'après Hymans (*op. cit.*, t. II, p. 308 et suiv.), la Commission mixte semblait plus éloignée que jamais d'un accord, et le bruit circulait d'une rupture imminente.

[2] Allusion aux discours prononcés à Brême et à Heppens, ainsi qu'à la clôture de la session du Parlement douanier et du Parlement du Nord. — Cf. Benedetti, 18 juin, n° 125, et 23 juin.

[3] L'Empereur Napoléon venait de passer quelques jours au camp de Châlons, du 23 au 26 juin.

Malgré les intérêts militaires qui lient ce petit État à l'Allemagne du Nord et qui, en cas de guerre, le placeraient dans une position si douloureuse, malgré les menées actives des partisans du régime prussien, qui représentent l'entrée complète dans la Confédération septentrionale comme le remède à tous les maux, et la perte de la rive gauche du Rhin comme la moindre des conséquences d'une intervention étrangère, le Gouvernement grand-ducal et avec lui la majorité du pays entretiennent encore l'espoir qu'une circonstance heureuse permettra à la Hesse de se soustraire au sort dont ils la voient menacée. Assurément tout bon Allemand, tout bon Hessois déplore l'alternative dans laquelle il se trouve placé par les événements de 1866. Mais chacun considère, et cela avec raison, que, de tous les régimes qui peuvent être imposés à un petit État, celui auquel il est soumis depuis trois ans est celui dont les conditions sont les plus lourdes, et il lui tarde soit de recueillir en partie, par l'entrée définitive de la Hesse dans la Confédération du Nord, le bénéfice des sacrifices qu'il porte chaque jour à l'œuvre germanique, soit d'être appelé par l'amoindrissement de la Prusse à reconquérir son indépendance et sa prospérité passées. Ce dernier parti est selon moi le plus considérable en ce moment; l'étranger ne peut pas fonder grand'chose sur lui, attendu que les troupes grand-ducales forment une division de l'armée prussienne, mais, en cas de revers pour la Prusse, il pourrait exercer une influence appréciable.

Tandis que la presse du pays reçoit de France et reproduit d'après d'autres feuilles allemandes les correspondances les plus étendues et les révélations les plus étranges, qu'elle commente généralement sans bienveillance pour nous, sans toutefois dépasser certaines limites, le Baron de Dalwigk s'est exprimé sur les événements qui ont eu lieu en France[1] dans des termes et avec une sympathie qu'il faut reconnaître. Il rend pleine justice à l'attitude du Gouvernement. Néanmoins tout en ne donnant pas au langage de l'Empereur à ses troupes la signification belliqueuse dont je

[1] Allusion aux élections et aux troubles qui s'étaient produits pendant la période électorale, puis du 8 au 11 juin, après le scrutin de ballotage. — On trouvera un témoignage intéressant, au sujet de ces troubles, dans une lettre de Metternich à Beust du 14 juin, publiée par Oncken (*op. cit.*, t. III, p. 204).

parle plus haut, il n'a pas pu s'empêcher d'exprimer l'opinion que la guerre serait le remède indiqué pour calmer certaines turbulences qu'aucun progrès, aucune réforme ne parviendraient à satisfaire; et il pense que de son côté l'Empereur d'Autriche n'aura réellement d'autorité dans ses États que le jour où il pourra appuyer son Gouvernement sur une armée victorieuse. Je dois dire que cette impression est très répandue en Allemagne, et qu'elle est partagée par tous les Diplomates autrichiens avec lesquels je me suis trouvé en rapport. Il faut un succès militaire pour rendre à la Couronne des Habsbourg l'éclat qu'elle a perdu deux fois depuis 1859, et rendre aux populations de l'Empire une confiance que la dernière guerre surtout a profondément ébranlée. A cette occasion, l'Envoyé d'Autriche à Darmstadt[1] me disait ce matin même que, d'après des nouvelles positives qui lui arrivaient de Vienne, la réorganisation et le nouvel armement des troupes de S. M. Apostolique marchaient rapidement, qu'à l'heure présente 400.000 hommes bien armés et bien équipés étaient prêts à entrer en campagne, en cas de nécessité, que, sous *très peu de jours*, le double pourrait être dans ces mêmes conditions, et il ne doute pas un seul instant, malgré la réserve naturelle que son Gouvernement observe à cet égard, que le secret désir et la ferme volonté de l'Empereur François-Joseph et du Comte de Beust ne soient de prendre une éclatante revanche des désastres de 1866.

Il m'est revenu d'une source qu'il ne m'est pas permis de suspecter que, dans les derniers temps, les armements de la Prusse ont pris des proportions alarmantes, et que les préparatifs que cette Puissance fait en vue d'une guerre sont formidables. Ces nouvelles ont été confirmées en tous points par M. de Neurath, ancien ministre d'État wurtembergois, et par M. le Colonel Hammer, Envoyé de la Confédération helvétique, qui, arrivant tous deux de Berlin, se sont arrêtés quelques jours ici. J'ai même appris que le Colonel Hammer, qui cependant professe une grande admiration pour nos troupes, avait été jusqu'à émettre la conviction qu'en cas de guerre avec la France la victoire resterait aux mains des Prussiens.

M. de Neurath ne partage pas cette manière de voir. Selon lui,

[1] Baron de Bruck.

l'organisation de l'armée prussienne a atteint un degré de perfection qu'il est à peine possible *d'égaler*, mais il juge le soldat français supérieur, ses chefs plus expérimentés, et il nie d'une façon absolue que les généraux prussiens aient fait preuve de talent dans la dernière campagne.

D'autre part, et ceci est assez difficile à concilier avec ce qui précède, à moins d'admettre une attitude agressive de la part du Cabinet de Berlin, l'impression que cet homme d'État rapporte de son séjour dans le Nord est que la Prusse se sent dans une position qui devient de jour en jour plus mauvaise, et qu'elle poursuit déjà ou, au moins, est à la veille d'entamer avec le Gouvernement impérial des négociations dont le désarmement serait la conséquence.

Je transmets naturellement sous toute réserve ces renseignements, que je ne suis malheureusement pas en mesure de contrôler.

La *Landes Zeitung* reproduit un article assez remarquable de la *Correspondance démocratique* qui contient un réquisitoire des plus violents contre la Famille royale, et signale les manœuvres auxquelles la Prusse se livre à Rome, en vue du Concile, dont elle soutiendrait les décisions dans le but manifeste de gêner l'attitude du Gouvernement impérial et de compromettre celle de l'Autriche.

7554. Ch. de Hell, Consul général à Francfort, au Marquis de La Valette. (Orig. Prusse, Francfort, 6, n° 84.)

Francfort, 28 juin 1869.
(Cabinet, 3 juillet; Dir. pol., 5 juillet.)

Le Cabinet de Berlin n'a point été indifférent aux commentaires dont les journaux étrangers ont accompagné la publication du récent arrangement militaire conclu entre la Confédération du Nord et le Grand-Duché de Bade[1]. Les feuilles officieuses ont été invitées à répondre aux observations dont cet accord a été l'objet de la part de la presse; mais en outre le Département des Affaires étrangères a adressé dernièrement une circulaire aux Agents du

[1] Cf. Benedetti, 3 juin, n° 111; Mosbourg, 10 juin.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Roi Guillaume à l'étranger pour leur tracer le langage qu'ils avaient à tenir dans le pays de leur résidence à l'occasion de la signature de cette convention. Je crois être en position d'indiquer à Votre Excellence les principaux passages de cette circulaire, et je m'empresse de les porter à sa connaissance.

Le Gouvernement prussien conteste aux Puissances étrangères, dans cette dépêche, le droit de s'élever contre la convention du 25 mai dernier. Cette convention n'a trait, selon lui, qu'au règlement d'une question exclusivement intérieure et essentiellement allemande. Elle ne viole aucune des dispositions du traité de Prague, et sa signature ne peut être envisagée comme une conséquence des événements de 1866. On ne saurait nier en effet que, sous l'empire de la Diète germanique, les Souverains des États confédérés aient eu le droit de conclure entre eux des arrangements militaires et autres. Ils ont usé de ce droit, en vertu duquel ils ont créé l'union douanière allemande. Aucun Gouvernement ne s'est permis de présenter des observations à Francfort à propos de la constitution du Zollverein. La Diète aurait au surplus protesté énergiquement en pareil cas contre les prétentions des Puissances étrangères.

Après avoir fait allusion à la note verbale adressée par la Diète le 12 juin 1834 à la France et à l'Angleterre en réponse aux observations que les Cabinets des Tuileries et de Saint-James lui avaient présentées sur l'occupation de la ville de Francfort par les troupes de la Confédération, au lendemain des troubles dont elle avait été le théâtre, la circulaire prussienne rappelle aux Agents du Roi que, au reçu de cette note, le Gouvernement anglais s'est empressé de déclarer que les États de la Confédération étaient parfaitement libres de prendre entre eux toutes les dispositions qu'ils jugeraient nécessaires au règlement de leurs affaires intérieures, et que, en pareille circonstance, aucune Puissance n'aurait le droit de discuter les mesures auxquelles ils se seraient arrêtés.

Le Cabinet de Berlin insiste particulièrement dans cette dépêche sur ce fait que la Prusse, la Confédération du Nord et les États du Sud jouissent incontestablement aujourd'hui de l'indépendance reconnue aux anciens États confédérés par les traités de 1815, et, par conséquent, de la faculté de conclure entre eux des conventions de toute nature. Quant à ce qui la concerne

spécialement, la Prusse respectera les engagements qu'elle a contractés le 23 août 1866, mais elle entend maintenir son droit de signer avec les États allemands tout arrangement qui ne soit pas contraire aux stipulations du traité de Prague, et d'en soustraire les dispositions à l'examen des Puissances. La convention conclue le 25 mai dernier avec le Grand-Duché de Bade n'étant en opposition avec aucune des clauses de ce traité, les Gouvernements étrangers ne sauraient prétendre en faire l'objet de réclamations auprès des Parties contractantes.

Telle serait, Monsieur le Marquis, cette dépêche circulaire, d'après les informations qui m'ont été données et que j'ai lieu de croire assez exactes.

7555. Fournier, Ministre à Stockholm, au Marquis de La Valette.
(Confidentielle. Orig. Suède, 338, n° 296.)

Stockholm, 28 juin 1869.
(Cabinet, 5 juillet; Dir. pol., 7 juillet.

M. de Wachtmeister[1] a reçu du Ministre de Suède à Copenhague une dépêche qui l'entretenait d'une visite faite à Berlin au Comte de Bismarck par le Comte Frijs, Ministre des Affaires étrangères de Danemark[2].

M. Frijs, qui passait par Berlin, avait cru courtois d'y faire la connaissance du Chancelier de la Confédération du Nord. Il n'avait aucune intention d'essayer d'ouvrir une voie nouvelle à la réalisation de l'article V du traité de Prague, car il ne pensait guère que le Gouvernement prussien fût en disposition de donner une frontière plus normale et plus logique au Sleswig septentrional.

M. Frijs a trouvé le Ministre prussien très causant, développant de longues et abondantes théories sur le Holstein et le Sleswig des temps passés féodaux, et se complaisant à ne faire aboutir à rien ses théories. M. Frijs se contenta d'écouter.

Il devient de plus en plus évident, si cela avait beso n de l'être davantage, que la question des limites du nord du Sleswig est

[1] Ministre des Affaires étrangères de Suède.
[2] Cf. Dotézac, 22 juin, et la note.

de celles qu'à Berlin on ne veut pas se presser de fermer. Par conséquent, on laisse passer toutes les occasions avec une rare bonhomie de procureur qui voit tant de bonnes raisons pour et contre qu'il se garde de conclure, aimant mieux se fier au temps et aux circonstances.

[Nouvelles de Cour.]

7556. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Marquis de La Valette. (Orig. Wurtemberg, 89, n° 33.)

Stuttgart, 28 juin 1869.
(Cabinet, 30 juin; Dir. pol., 2 juillet.)

[Dès le jour de son arrivée à Stuttgart [1], le Comte de Saint-Vallier a été invité par le Roi a un dîner tout intime, auquel assistait seulement, en dehors de la Famille royale, le Ministre de Russie. Le Roi et la Reine ont félicité le Comte de Saint-Vallier de la façon dont l'agitation qui s'était manifestée à Paris [2] a pu être apaisée sans effusion de sang.]

Le Roi m'a dit qu'il avait vu dans la journée ses Ministres des Affaires étrangères et de la Justice, MM. de Varnbüler et de Mittnacht, revenus la veille de Berlin [3], et qu'il avait lieu d'être satisfait de ce qui lui avait été rapporté par eux des dispositions conciliantes et modérées du Gouvernement prussien. Sa Majesté croit qu'un pas important a été fait depuis l'an dernier, et que le Cabinet de Berlin en est venu à se rendre aujourd'hui un compte plus exact de l'attachement des populations de la Bavière et du Wurtemberg au maintien de leur autonomie et de leur indépendance; le Roi trouve la confirmation de cette pensée dans le soin avec lequel toutes les discussions politiques ont été évitées dans la session actuelle du Parlement douanier, tandis que l'an passé une large part leur avait été faite. Il se flatte que la Prusse se maintiendra dans cette nouvelle voie, et il se déclare, pour ce qui

(1) Saint-Vallier avait obtenu un congé pour se rendre en France. Il avait quitté Stuttgart le 7 juin.

(2) A l'occasion de la période électorale, puis du 8 au 11 juin.

(3) Après la clôture du Parlement douanier.

le concerne, déterminé à ne consentir à aucune extension des liens déjà si resserrés qui unissent le Nord et le Sud de l'Allemagne; il espère enfin que le résultat des dernières élections bavaroises aura une salutaire influence sur la marche du Gouvernement voisin, et amènera une modification ministérielle qui lui semble indispensable en raison des tendances avouées du Prince de Hohenlohe [1].

La Reine se montre moins confiante que le Roi dans la durée des dispositions modérées de la Prusse; elle s'est exprimée avec amertume sur les procédés de la Cour de Berlin à l'égard des Souverains dépossédés en 1866, et elle a dit avec une certaine vivacité à mon Collègue de Russie, fort intime depuis quelque temps avec le Ministre de Prusse, qu'elle espérait bien que, malgré ses sentiments personnels d'amitié pour le Baron de Rosenberg, il blâmait les manœuvres secrètes et annexionnistes de cet Agent. Cette simple observation semble avoir porté ses fruits, car le Baron de Varnbüler m'a conté le lendemain que le Ministre de Russie venait, à l'instant même, de lui faire une sortie antiprussienne qui avait lieu de le surprendre s'il la rapprochait du langage favorable à cette Puissance qu'il trouvait généralement dans la bouche de M. de Stolipine.

7557. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Marquis de La Valette. (Orig. Prusse, 374, n° 128.)

Berlin, 29 juin 1869.
(Cabinet, 1er juillet; Dir. pol., 1er juillet.)

Me conformant aux ordres de Votre Excellence, j'ai fait part à M. le Comte de Bismarck de l'intention de S. Exc. M. le Maréchal Niel d'envoyer à Berlin deux officiers qui y résideront temporairement pour continuer des études spéciales [2]. J'ai eu soin d'ajouter qu'ils n'étaient chargés d'aucune mission officielle, mais qu'il nous avait paru convenable d'informer préalablement le Gouver-

[1] Cf. Cadore, 29 mai; Rothan, 31 mai et 1er juin.
[2] Cf. Benedetti, 17 juin; La Valette à Benedetti, 21 juin.

nement du Roi du séjour qu'ils feront en Prusse. Le Président du Conseil a reçu cette communication avec une parfaite courtoisie, et il m'a assuré que ces officiers trouveront, quand ils jugeront opportun de se mettre en communication avec les officiers de l'armée prussienne, l'accueil le plus empressé. J'ai demandé à M. de Bismarck si je devais attendre, avant de vous instruire du résultat de la démarche dont je m'acquittais auprès de lui, qu'il en eût, de son côté, informé le Roi, et qu'il eût pris les ordres de Sa Majesté. Il m'a répondu qu'il était certain de se conformer aux intentions du Roi en m'autorisant à vous faire savoir, sans plus de retard, que M. le Maréchal Niel pouvait dès à présent inviter nos officiers à venir à Berlin. Je crois superflu de dire, Monsieur le Marquis, que, s'ils ne doivent pas faire partie de l'Ambassade, ils n'y seront pas moins accueillis avec les sentiments de cordialité qui leur sont dus, et que je ne négligerai rien, en ce qui me concerne personnellement, pour seconder, de concert avec notre Attaché militaire, M. le Baron de Stoffel, les intentions de S. Exc. M. le Ministre de la Guerre.

7558. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Marquis de La Valette. (Orig. Wurtemberg, 89, n° 34.)

Stuttgart, 29 juin 1869.
(Cabinet, 30 juin; Dir. pol., 2 juillet.)

[Accusé de réception.]

J'ai vu M. le baron de Varnbüler le lendemain de son retour de Berlin[1], et j'ai recueilli de sa bouche l'assurance qu'il avait tout lieu d'être satisfait de l'accueil qu'il a reçu et du langage qui lui a été tenu. Je l'avais laissé trop inquiet à son départ[2]; je l'ai retrouvé trop optimiste à son retour. Il semble avoir fermé les yeux sur les périls qu'il redoutait si vivement il y a trois semaines; ses soupçons, ses alarmes, justifiés par bien des motifs sérieux, ont fait place à une confiance entière dans la réserve, dans la modération du Cabinet de Berlin. La réception flatteuse

[1] Cf. Saint-Vallier, 28 juin.
[2] Cf. Saint-Vallier, 3 juin.

qui lui a été faite par le Roi et par le Comte de Bismarck; l'assurance qu'on lui a prodiguée de la ferme volonté où l'on était de respecter l'indépendance du Midi et de vivre avec les États situés au Sud du Mein sur un pied de bon voisinage, en se gardant de rien tenter de contraire à leurs vœux; le soin que l'on a eu de lui présenter comme un gage de cette modération l'abstention de toute politique recommandée au Parlement douanier; les concessions qu'on lui a faites dans l'affaire des forteresses en revenant peu à peu, sur ses observations, aux propositions de Nördlingen dont il s'était fait le défenseur : tout, en un mot, a concouru à rassurer plus que de raison M. de Varnbüler, en lui faisant considérer comme une attitude définitivement arrêtée ce qui n'est peut-être qu'un habile temps d'arrêt dans la marche prudente mais assurée de la politique prussienne.

Cependant, et quelles que soient mes réserves et mes craintes pour l'avenir, il résulte de ce que j'apprends des sources les plus autorisées que M. de Varnbüler ne s'exagère pas, pour le moment du moins, l'importance de la modification survenue dans l'attitude et le langage des Agents de la Prusse, tant dans les débats du Zollparlament que dans la question des forteresses. Il a d'ailleurs, quant à lui, fermement maintenu à Berlin la ligne politique qu'il s'était tracée; il a su grouper autour de sa personne un noyau important de députés autonomistes du Sud, et il est parvenu à ramener à lui, dans une certaine mesure, le Prince de Hohenlohe lui-même. M. de Varnbüler croit aux vues pacifiques et modérées de la Prusse, et il fonde principalement sa conviction sur deux observations : la première, je l'ai déjà mentionnée plus haut, c'est l'accueil prévenant fait aux députés du Sud, qu'ils eussent ou non des tendances autonomistes; c'est l'abstention de toute discussion politique dans le Parlement douanier; quant à la seconde, dont il a été très frappé, c'est l'absence de toute hostilité dans le langage qu'il a entendu tenir sur la France; l'an dernier, il relevait sans cesse, soit dans la presse officieuse, soit dans les conversations des fonctionnaires prussiens, des attaques contre le Gouvernement de l'Empereur; cette année, au contraire, pas un mot hostile, pas un propos violent; les journaux et les hommes soumis à l'influence gouvernementale ne parlant qu'avec éloge de l'Administration française, vantant son habileté et sa modéra-

tion dans la répression des mouvements de Paris [1], se félicitant de l'heureux et prompt apaisement des inquiétudes provoquées par l'agitation de notre capitale. Il y a là, aux yeux de M. de Varnbüler, un symptôme rassurant; son opinion est que la Prusse veut la paix, qu'elle comprend tout ce qu'elle risquerait en nous faisant la guerre; qu'elle ne trouve pas son état intérieur assez satisfaisant, ses nouvelles provinces assez assimilées, pour s'exposer à une aussi redoutable épreuve, et qu'en conséquence elle ne cherchera pas à rendre actuellement plus étroits les liens déjà établis entre les États du Sud et la Confédération du Nord.

En ce qui touche l'affaire des forteresses, M. de Varnbüler la considère comme terminée en principe, et n'est plus arrêté pour la conclusion définitive que par quelques points de rédaction. Il se flatte d'avoir regagné à Berlin une partie du terrain perdu par les Agents du Sud dans le sein de la Commission de Munich; il regrette une solution radicale comme l'eût été la liquidation; mais, du moment que l'indivision a dû être maintenue, il ne croit pas qu'il eût été possible de s'en tirer à moins de frais. Il s'est entendu avec le Prince de Hohenlohe pour que le soin de rédiger l'acte définitif lui fût confié, et il se croit assuré que la convention ne différera pas sensiblement du texte des propositions de Nördlingen [2]. Tout serait aujourd'hui conclu si le soin minutieux qu'il apporte à peser chaque mot de la rédaction dont il est chargé n'était une cause de retard et n'amenait forcément encore quelques discussions de détails; le point principal pour lui est d'éviter toute confusion entre le matériel mobilier demeuré indivis et les forteresses elles-mêmes, propriété territoriale et particulière de chaque État; il veut nettement établir que les Agents de la Prusse pourront inspecter chaque année et dans les conditions déterminées à Nördlingen le matériel mobilier, mais qu'ils devront demeurer étrangers à tout ce qui concerne les forteresses du Sud, leur armement, les bâtiments qui y sont construits, les travaux qui y sont opérés. M. de Varnbüler a terminé en me promettant de me communiquer confidentiellement la convention,

[1] Les troubles qui s'étaient produits pendant la période électorale, puis du 8 au 11 juin.

[2] Cf. Saint-Vallier, 14 mars.

aussitôt que l'accord se sera établi sur la rédaction. Du reste, le langage qu'il m'a tenu, sauf les détails dans lesquels il est entré avec moi, m'a paru conforme aux renseignements qu'il avait donnés à notre Ambassadeur à Berlin, renseignements que M. le Comte Benedetti a si clairement reproduits dans son intéressante dépêche du 18 juin, dont Votre Excellence a bien voulu m'envoyer copie [1].

[Le Comte de Saint-Vallier termine par quelques mots sur les décisions du Parlement douanier dans le domaine économique.]

7559. Rothan, Ministre à Hambourg, au Marquis de La Valette. (Orig. Hambourg, 158, n° 70.)

Hambourg, 30 juin 1869.
(Cabinet, 2 juillet; Dir. pol., 6 juillet.)

[La discussion relative aux impôts nouveaux, dans le Parlement fédéral [2], avait fait croire à un conflit imminent entre celui-ci et le Gouvernement prussien. Le Comte de Bismarck avait pris une attitude assez résolue pour faire supposer qu'il ne reculerait point devant une rupture; il engageait une polémique ardente contre le parti national; il paraissait céder aux conseils des ultra-conservateurs, et s'engager «de plus en plus dans la voie réactionnaire».

En réalité, il ne s'agissait que de menaces. M. de Bismarck espérait que ses adversaires «finiraient par renoncer à leur opposition, et se féliciteraient de sortir de la lutte au moyen d'un compromis». Mais les nationaux-libéraux s'obstinèrent, et les projets d'impôts furent repoussés, à l'exception d'un seul, sur le timbre des effets de commerce. Le Ministère ne fut pas beaucoup plus heureux devant le Parlement douanier [3], et le résultat de la session eût été nul si, dans la dernière séance, une augmentation d'impôt sur le sucre de betterave n'eût été votée, ménageant ainsi aux Ministres une retraite honorable. Encore les libéraux ont-ils moins cédé au désir d'être agréables au Ministère qu'à la

[1] Cf. Benedetti, 18 juin, n° 123.
[2] Cf. Benedetti, 28 mai, et t. XXIV, p. 334, note 1; Rothan, 29 mai.
[3] Cf. Benedetti, 3 juin, n° 112; 18 juin, n° 124.

crainte de voir la session du Parlement douanier se terminer sans résultat, et de donner cette satisfaction aux particularistes du Midi.]

Il n'est pas possible de s'y tromper : leur attitude n'est plus ce qu'elle était autrefois; un changement marqué s'est opéré dans leur position vis-à-vis du pouvoir. Après l'avoir servi avec un dévouement aveugle, ils osent aujourd'hui lui résister presque ouvertement, et, à ses injonctions, à ses menaces, ils opposent une résistance qu'on n'était pas habitué à trouver en eux. J'ai indiqué dans ma dépêche du 29 mai quelques-uns des motifs qui leur inspirent cette nouvelle attitude. Ils sentent qu'ils ont déjà trop longtemps cédé, et qu'en poursuivant cette voie ils se réduiraient eux-mêmes au rôle de facteur insignifiant dans la machine gouvernementale. Ils entendent se réserver leur droit de contrôle à la fois au sein de la Seconde Chambre prussienne, que le Gouvernement voudrait rabaisser au rang de simple Diète provinciale en faisant voter les principaux impôts par le Parlement, et au sein du Reichstag, où, il y a trois ans, sous la pression de circonstances exceptionnelles, ils ont libéralement consenti un budget militaire de soixante-quinze millions de thalers qu'il serait temps enfin de réduire. Ils craignent avec raison que, en accordant au Ministère l'argent qu'il leur demande, ils ne l'émancipent complètement et ne lui facilitent eux-mêmes les moyens d'ajourner indéfiniment les réformes libérales que réclament les populations, de conserver au delà du 31 décembre 1871, terme fixé par le premier Parlement, le chiffre actuel de son armée, et de fonder à jamais le régime de l'autorité absolue. Ils savent d'ailleurs que, en ajoutant aux charges déjà si lourdes qui pèsent sur le peuple, ils perdraient le peu de crédit qui leur reste, et qu'aux prochaines élections on ne manquerait pas de se faire contre eux une arme de leur complaisance et de leur docilité à l'égard du Gouvernement. C'est en grande partie afin de conserver les sympathies de leurs électeurs qu'ils tiennent maintenant un langage si fier, et qu'ils ne craignent pas de tenir tête à M. de Bismarck, le menaçant d'un temps où il aura peut-être besoin d'eux et où il se repentirait certainement de les avoir dédaignés et repoussés. C'est dans le même but qu'ils ont si obstinément rejeté ses projets d'impôts, qu'ils n'ont pas voulu prendre sur eux la

responsabilité de nouvelles charges qui, votées par le Parlement du Nord ou par le Parlement douanier, auraient pris un caractère permanent, et qu'ils déclarent dès maintenant qu'à la Seconde Chambre, dans le cas où le Gouvernement s'adresserait en troitième instance à elle, ils se borneront à voter des centimes additionnels, et pour un an seulement.

Il faut ajouter que ce parti semble être revenu aujourd'hui de bien des illusions qu'il nourrissait au lendemain des événements de 1866. Entraîné par le succès, il a abdiqué un instant ses principes, il s'est remis tout entier à la discrétion du Gouvernement prussien, il a consenti à subordonner la liberté à l'unité. Las d'attendre, instruit peut-être par l'expérience, il revient maintenant à son premier programme et il ne veut plus arriver à l'unité que par la liberté. Les circonstances d'ailleurs semblent le lui commander, son entrée aux affaires ne lui paraissant plus devoir tarder longtemps. Il se flatte d'être en communauté d'idées avec le Prince royal, dont il exalte les tendances libérales et dont l'avènement éventuel commence à préoccuper sérieusement l'opinion, surtout depuis la récente indisposition du Roi. La santé de Sa Majesté, bien que remise suffisamment pour lui permettre d'affronter les fatigues d'un voyage d'apparat à travers les provinces hanovriennes et sur les bords de la Baltique, n'en inspire pas moins des appréhensions à ses médecins. Ils craignent en effet que, si l'attaque de sénilité dont il a été atteint dernièrement devait se reproduire dans le courant de l'hiver, son existence ne soit sérieusement compromise. On est convaincu que le changement de règne amènerait des modifications radicales dans le personnel gouvernemental. Le futur Roi serait décidé à céder au courant de l'époque, et à inaugurer un régime franchement constitutionnel. Il y serait poussé autant par les convictions de la Princesse royale que par l'espérance de rendre à la Prusse une influence irrésistible en Allemagne, et de terminer par la liberté l'œuvre nationale que son père a dû commencer par la violence. « Ma tâche est terminée, aurait dit le Roi à son Fils : la vôtre, plus douce et moins ingrate, commencera bientôt. »

C'est là une éventualité sur laquelle j'ai eu occasion déjà, dans ma correspondance de Francfort, d'appeler l'attention du Gouvernement de l'Empereur, croyant de mon devoir de le préparer de

longue main au mouvement qui pourrait bien se produire à ce moment en Allemagne, et entraîner peut-être les populations à offrir au jeune Roi, décidé à inaugurer un régime libéral, la Couronne impériale que le Parlement de 1848 a déjà offerte à son Oncle. Votre Excellence verra, par l'extrait ci-joint d'un mémoire que m'a demandé M. le Marquis de Moustier au mois d'octobre 1867 [1], comment j'appréciais alors l'influence que la mort du Roi exercerait non seulement sur les rapports du parti national avec le Chancelier fédéral, mais aussi sur la Confédération du Nord et par suite sur l'Allemagne entière.

Il est permis de croire que M. de Bismarck n'est pas sans tenir compte d'un avenir peut-être prochain, et son attitude dans plusieurs circonstances récentes indique qu'il s'y prépare. Bien qu'il continue à traiter les nationaux avec son despotisme habituel, et qu'il aime à leur faire sentir tout le poids de sa supériorité, il évite soigneusement de rompre avec eux, d'abord parce que sa politique, ainsi que je l'ai maintes fois répété, est basée tout entière sur le sentiment national, en second lieu parce qu'il veut se donner du moins des apparences de libéralisme dont il puisse plus tard revendiquer le bénéfice. C'est dans cette intention qu'il a cherché à se mettre en rapports directs avec les membres les plus avancés de la Chambre, et à flatter leur vanité en les invitant à ses soirées, qu'il a plusieurs fois dans ces derniers temps affecté un respect des principes parlementaires bien différent de ses procédés cavaliers à son entrée au pouvoir, qu'il a déclaré vouloir s'en tenir au vote des Chambres dans la question des impôts, en renonçant aux mesures qu'elles ne sanctionneraient pas, et qu'il a promis au nom du Gouvernement de s'accommoder à leurs exigences. Il cherche évidemment à se rendre possible sous un nouveau règne, comptant d'ailleurs sur la pénurie des hommes d'État en Prusse et sur son talent pour se rendre indispensable. Le Prince royal serait, dit-on, peu touché de ces considérations. Un de ses camarades d'Université, qui n'a pas cessé, depuis Bonn, d'entretenir avec lui des rapports très suivis, me disait il y a quelques jours encore, en revenant de Berlin, qu'il était convaincu que M. de Bismarck serait écarté, et qu'on

[1] Cf. l'annexe ci-après.

romprait définitivement avec sa politique. Ce serait M. de Forkenbeck, le Président de la Seconde Chambre, placé très avant dans la confiance du Prince, qu'on désignerait dans l'entourage de Son Altesse comme le Président du Conseil du règne futur. M. de Forkenbeck, dont on connaît les opinions libérales, jouit d'une haute considération, et il réunirait, bien qu'il s'efface encore et se ménage pour l'avenir, toutes les qualités d'un homme d'État.

Reste à savoir si ces combinaisons, qui se discutent sérieusement, je n'en saurais douter, dans l'entourage de l'Héritier présomptif, ne céderont pas devant des nécessités impérieuses, et si le nouveau Roi ne fera pas le sacrifice de ses sympathies personnelles en reconnaissant l'impossibilité de se séparer d'un homme d'une expérience et d'une autorité aussi considérables que M. de Bismarck, à qui son Père a cru devoir rendre il y a peu de jours à Brême, pour le consoler, dit-on, d'attaques récentes, un hommage public éclatant, en attribuant à son dévouement et à ses services une partie de sa gloire [1].

Quoi qu'il en soit, le Prince royal inspire de grandes espérances à ses amis. Ils le disent intelligent, instruit, persévérant, doué de toutes les qualités morales et physiques qui assurent la popularité aux Souverains. Il a joué d'ailleurs un rôle considérable dans les événements de 1866, et une part glorieuse lui revient dans la victoire décisive de Sadowa. Mais ce rôle a été tout militaire, et il serait resté entièrement étranger à la politique qui a précédé et suivi la paix de Prague. Son avènement au Trône serait donc selon toute vraisemblance salué dans toute l'Allemagne comme une ère nouvelle de conciliation, et ferait disparaître dans les provinces annexées aussi bien que dans le Midi les ressentiments laissés par la politique de fer et de sang pratiquée par le Roi Guillaume et son Premier Conseiller. Ses partisans ajoutent qu'il n'aurait pas oublié les dissentiments qu'il a eus dans le temps avec M. de Bismarck, et qui lui ont valu, ainsi qu'à la Princesse royale, un exil momentané à Stettin [2]. Cet incident si pénible

[1] Cf. Benedetti, 18 juin, n° 125, et p. 35, note 4.

[2] L'incident auquel il est fait allusion ici datait de 1863. BISMARCK y a consacré, dans ses *Pensées et Souvenirs* (t. Ier, p. 395 et suivantes), tout un chapitre, sous le titre : « *L'épisode de Danzig* ».

dans sa vie, qui a altéré pour un temps ses relations toujours si cordiales avec son Père, aurait imprimé à son caractère la circonspection qu'il affecte et qui porte bien des personnes à douter de son aptitude et de son goût pour les affaires.

7560. Annexe à la dépêche de Hambourg du 30 juin, n° 70. (Hambourg, 158.)

Extrait d'un mémoire sur les affaires allemandes rédigé à Paris sur la demande de M. le Marquis de Moustier au mois d'octobre 1867.

... [1] La Confédération du Nord — c'est là un point sur lequel tous les hommes politiques s'accordent en Allemagne — n'est qu'une œuvre de circonstance, destinée à une existence provisoire, en attendant l'établissement d'un nouvel état de choses au sujet duquel on refuse de s'expliquer. On n'en est encore qu'au premier fonctionnement de cette machine dont les rouages multiples portent l'empreinte propre aux créations de l'esprit allemand. Mais comment éviter les conflits entre ces quatre corps qui se partagent à divers degrés le pouvoir législatif? Au bas de l'échelle, des Chambres constitutionnelles élues au suffrage restreint; un Parlement national élu au suffrage universel, privé du vote et du contrôle des principaux impôts et des grandes dépenses de la Confédération; un Conseil fédéral placé comme une Chambre Haute au-dessus du Parlement, formé de Plénipotentiaires des Gouvernements, armés du droit de rejeter les vœux de la Représentation populaire; enfin un Parlement douanier votant les tarifs douaniers et les impôts indirects, doublé d'un Conseil fédéral douanier. Débarrassé des craintes d'une agression au dehors et laissé à son propre courant, le parti libéral renverserait vite ce fragile échafaudage. S'il le soutient aujourd'hui, s'il consent avec une abnégation éclatante à laisser inscrire au budget fédéral une somme de soixante-douze millions et demi de thalers pour des dépenses militaires et maritimes qui échappent à son contrôle

[1] Ces points de suspension et ceux qui suivent ci-après sont dans le texte.

pendant cinq années, si des hommes connus pour leur longue opposition aux vues du Roi Guillaume en sont venus au point de renoncer à leur passé chaque fois qu'on demande leur vote pour compléter l'armement national, c'est qu'ils placent en première ligne dans leurs désirs l'unité de l'Allemagne promptement accomplie, quelle que soit la main qui la donne. M. de Bismarck, qui cherche à « tuer le parlementarisme par le Parlement », ne se fait pas illusion, surtout depuis les dernières élections, sur cette condescendance. *C'est une trêve de parti : les libéraux ne consentiront pas à attendre longtemps l'œuvre promise de l'unité allemande, et ils réclameront pour eux-mêmes la conduite des affaires le jour où la politique de M. de Bismarck n'aura plus la consécration du succès. On peut présumer que les vieilles luttes ne tarderont pas à renaître. Dans tous les cas, l'avènement au Trône du Prince royal, qui passe pour animé d'idées très libérales, sera fatalement le signal d'un mouvement pacifique qui aura une influence considérable sur la formation et les destinées de l'Allemagne.*

Cette éventualité n'est pas imminente ; mais elle mérite de fixer notre politique. La France doit peser s'il ne conviendrait pas de laisser le Gouvernement prussien aux prises avec ses difficultés intérieures, en évitant avec soin toute ingérence dans les affaires allemandes, ou bien s'il ne serait pas urgent d'intervenir avant que la Prusse n'ait complété l'assimilation du Nord et obtenu à son profit la réorganisation des armées du Midi. La solution de ces questions délicates dépend à la fois de notre préparation militaire et de la politique que la France suivra à l'intérieur. Si les réformes que l'Empereur a indiquées dans son programme du 19 janvier[1] avaient pu passer plus rapidement dans le domaine des faits, il est probable que M. de Bismarck n'aurait point réuni un Parlement aussi docile ni obtenu une Constitution aussi autoritaire. Il y a donc à penser que l'inauguration d'une politique libérale en France pourrait exercer une influence sur les transformations futures de l'Allemagne. Elle entraînerait peut-être par l'effet de l'exemple les Conseillers du Roi Louis II de Bavière,

[1] La lettre impériale au ministre d'État, du 19 janvier 1867. On sait qu'elle accordait au Corps législatif et au Sénat le droit d'interpellation ; qu'elle décidait que les divers ministres, et non plus seulement le ministre d'État, pourraient se faire entendre des Chambres ; enfin qu'elle promettait une loi plus libérale sur la presse, ainsi qu'une loi sur les réunions publiques.

et une Bavière libérale serait un terme de comparaison fâcheux pour les politiques au nord du Mein. Enlever à M. de Bismarck le fantôme de l'invasion étrangère serait le priver de ses moyens d'action sur le sentiment public dans le Midi, et le condamner à la tâche ingrate et impopulaire d'assimiler à la Prusse des éléments récalcitrants. L'adoption des traités d'alliance par les Chambres bavaroises et wurtembergeoises ne changera rien à cette situation : car, pendant de longues années encore, les rivalités de race du Midi et du Nord, habilement entretenues, deviendraient un obstacle à l'assimilation complète des éléments germaniques et à leur concentration entre les mains de la Prusse. Au moment de la question du Luxembourg, les agents de la Prusse avaient une arme puissante avec laquelle ils agissaient sur l'esprit public. Ils montraient la France affaiblie, obligée de consacrer huit années pour se refaire un état militaire, et ils se targuaient de prompts succès. Cette surexcitation des passions nationales leur a servi à rallier grand nombre de partisans aux traités douaniers et militaires, avec tout ce qu'ils renferment d'antipathique pour les populations du Midi. Mais comment renouveler ces émotions factices si la France, confiante dans sa force, ne soulève aucune question susceptible d'agiter le patriotisme allemand ?

...Le désir, le besoin du Gouvernement prussien de vivre en paix avec la France s'accentuera de plus en plus à mesure que nos préparatifs militaires prendront un caractère plus imposant. C'est sa connaissance en quelque sorte mathématique de l'état de nos forces qui a pu lui permettre jusqu'ici une politique parfois agressive. La Prusse deviendra plus réservée le jour où elle nous saura prêts à entrer en campagne. Alors elle comptera plus sérieusement avec nous, et nous pourrons formuler avec plus de chances de succès une politique de compensation.

7561. Baudin, Ministre à La Haye, au Marquis de La Valette. (Orig. Pays-Bas, 668, n° 20.)

La Haye, 30 juin 1869.
(Cabinet, 3 juillet; Dir. pol., 5 juillet.)

Le Roi de Prusse, pendant le voyage qu'il vient de faire à Brême, au nouvel arsenal maritime de Jade, et dans les provinces hano-

vriennes, a séjourné quelques heures dans la ville d'Emden, voisine de la frontière néerlandaise[1]. Le Roi des Pays-Bas l'y a envoyé complimenter par M. le Comte de Heyden Reinestein, Gouverneur de la province de Groningue. M. de Heyden a reçu un accueil particulièrement cordial du Roi de Prusse, qui s'est exprimé en termes affectueux à l'égard des Princes de la Maison d'Orange, et a saisi cette occasion de déclarer à l'Envoyé néerlandais que les bruits qu'on a répandus d'intentions malveillantes et même annexionnistes de son Gouvernement à l'égard de la Hollande ont toujours été dénués de fondement.

[M. de Bismarck a donné récemment les mêmes assurances au Ministre des Pays-Bas à Berlin[2]. « Il est manifeste que la Prusse cherche actuellement à rétablir de la cordialité dans ses rapports avec la Hollande, et à faire oublier du Gouvernement, sinon de l'opinion nationale, l'attitude acrimonieuse et presque agressive qu'elle avait prise à l'égard de ce pays dans l'hiver de 1866-1867, et qui détermina le Cabinet de La Haye à faire auprès du Gouvernement de l'Empereur la démarche confidentielle à la suite de laquelle fut introduite la question de cession du Luxembourg à la France. » M. Baudin cite, à ce propos, un passage de la *Gazette de Cologne*. Débats de la Seconde Chambre.]

7562. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Marquis de La Valette. (Orig. Bavière, 246, n° 50.)

Munich, 30 juin 1869.
(Cabinet, 3 juillet; Dir. pol., 6 juillet.)

[Accusé de réception.]

Le Prince de Hohenlohe est de retour ici depuis le 26 courant; l'impression qu'il a rapportée de son séjour à Berlin est en tous points conforme aux appréciations de M. le Comte Benedetti, dont Votre Excellence a bien voulu m'envoyer un extrait joint

[1] Cf. Benedetti, 18 juin, n° 125.
[2] Le comte de Bylandt.

IMPRIMERIE NATIONALE.

à la dépêche n° 16[1]. Tout ce qu'écrit M. l'Ambassadeur de l'Empereur sur les dispositions du Gouvernement et des partis en Prusse ou dans le Nord de l'Allemagne, ainsi que sur la physionomie générale des débats du Parlement douanier, m'a été pour ainsi dire confirmé par M. le Ministre des Affaires étrangères de Bavière. M. de Bismarck lui aurait déclaré de la façon la plus formelle qu'il ne songeait nullement à une politique agressive, et qu'il était décidé à ne rien faire qui pût froisser le sentiment national dans le Midi; les rapports actuellement existant entre les deux parties de l'Allemagne lui paraissant répondre suffisamment, pour le moment, aux vœux et aux besoins du pays, il ne voyait pas pourquoi le *statu quo* ne serait pas maintenu; les questions intérieures et la consolidation de la Confédération du Nord absorbaient d'ailleurs tous ses soins et tous ses efforts. Il aurait fortement déconseillé aux nationaux-libéraux de tenter, pendant la présente session du Parlement douanier, des manifestations unitaires qui ne pourraient avoir aucun résultat pratique quand même elles seraient secondées par la majorité de l'Assemblée, et qui ne serviraient qu'à mettre en relief l'opposition de la plupart des Députés du Midi. Ses avis ont été suivis, et l'attitude du parti national-libéral a été toute différente de celle qu'il avait eue l'année dernière.

La session s'est donc passée sans incident notable; du reste, les questions qui ont été soumises au Parlement douanier n'exigeaient pas de solution immédiate, à l'exception peut-être de l'impôt sur le pétrole, mais on savait d'avance qu'il ne serait pas accordé, et on ne peut s'expliquer la convocation de cette Assemblée que par le désir de familiariser les esprits avec cette institution commune à toute l'Allemagne. Le Prince de Hohenlohe attribue les dispositions plus conciliantes du Gouvernement prussien et du parti national-libéral au résultat des élections bavaroises et wurtembergeoises, qui ont fait connaître à Berlin l'état exact de l'opinion dans ces pays. Il a trouvé M. de Bismarck très désireux d'éviter toute cause de complication européenne, et

[1] La dépêche de La Valette n° 16, du 23 juin, n'est représentée dans la Correspondance que par une feuille indiquant sa date et son objet : « Commission de Munich. » Elle devait accompagner la copie de la dépêche de Benedetti du 18 juin, n° 125, à laquelle il est fait allusion ici.

croyant fermement au maintien de la paix. Il le considère comme étant toujours maître de la situation ; le dernier voyage qu'il a fait avec le Roi lui a fourni l'occasion de reprendre toute son influence sur son Souverain, si tant est qu'elle fût un peu amoindrie ; quant à ses dissentiments avec le parti national-libéral, il ne fallait pas en exagérer la portée, car il était toujours sûr de retrouver son appui dans les grandes circonstances.

Tel est, Monsieur le Marquis, le résumé exact du langage que m'a tenu M. le Ministre des Affaires étrangères, ainsi qu'à plusieurs autres de mes Collègues. Je ne saurais en garantir la parfaite sincérité [1], mais il se rencontre en trop de points avec M. le Comte Benedetti pour ne pas en conclure avec lui, et avec M. l'Ambassadeur de l'Empereur, qu'on n'a nullement l'intention à Berlin de précipiter les événements. C'est un mot d'ordre auquel M. le Ministre des Affaires étrangères conformera volontiers sa politique, et c'est dans ce courant d'idées qu'il me paraît être revenu de son séjour dans le Nord.

P.-S. — Quelques journaux prussiens ayant annoncé que des négociations se poursuivaient avec les États du Midi pour étendre à toute l'Allemagne la compétence du Tribunal supérieur du Commerce récemment institué à Leipzig, le Gouvernement bavarois a fait démentir cette rumeur, qui n'a pas le moindre fondement.

[1] On trouvera, d'autre part, des extraits du journal rédigé par HOHENLOHE pendant son séjour à Berlin dans ses *Mémoires* (t. II, p. 4-19).

JUILLET 1869.

1er juillet .... Départ de Bismarck pour Varzin.

6 juillet .... Munich : Discussion à la Commission de liquidation du rapport de la Sous-Commission militaire. Ajournement de la signature de la Convention.

9 juillet .... Signature à Paris du procès-verbal des membres de la Commission franco-belge instituée en exécution du protocole du 27 avril 1869, et de deux annexes relatives, l'une aux bases d'un traité entre l'Administration des chemins de fer de l'État belge et la Compagnie de l'Est, l'autre aux bases d'un traité entre la Compagnie de l'Est et la Société néerlandaise.

11 juillet........ Ouverture à Vienne des séances des Délégations autrichienne et hongroise. Dans une des séances suivantes, le Gouvernement austro-hongrois communique aux Délégations un *Livre rouge* sur la politique autrichienne de novembre 1868 à juillet 1869.

12 juillet........ France : Rouher donne lecture au Corps législatif d'un message impérial sur les réformes constitutionnelles.

13 juillet........ France : Démission des Ministres Rouher, Baroche, Duruy, Vuitry et La Valette. Ajournement du Corps législatif.

Espagne : Le Ministère espagnol est définitivement constitué par Serrano.

16 juillet........ Espagne : Ajournement des Cortès jusqu'au 1er octobre.

17 juillet........ France : Reconstitution du Ministère : Duvergier, Garde des Sceaux; Barbeau, Ministre de l'Instruction publique; Chasseloup-Laubat, Ministre, Président du Conseil d'État. La Tour d'Auvergne, désigné le 16 comme Ministre des Affaires étrangères, arrive à Paris le 18. Le nouveau Ministère prête serment à l'Empereur le 19.

20 juillet........ Rouher est nommé Président du Sénat.

26 juillet........ Munich : Séance de la Commission de liquidation. L'accord s'établit entre les Députés des États du Sud et ceux de la Prusse sur la Constitution dite du 6 juillet.

28 juillet........ Varnbüler à Varzin.

Publication dans le *Journal de Dresde* d'une dépêche du Baron de Friesen, Ministre des Affaires étrangères de Saxe, à Lemaistre, Chargé d'Affaires de Saxe à Vienne, à propos de la publication dans le *Livre rouge* autrichien d'une dépêche de Beust à Werner, Ministre d'Autriche à Dresde, du 8 juillet 1869, relative au conflit franco-belge.

29 juillet........ Publication dans le *Wiener Abendpost* d'une dépêche de Beust à Werner, Ministre d'Autriche à Dresde, datée du 29 juillet, en réponse à la dépêche de Friesen à Lemaistre du 28 juillet.

7563. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Marquis de La Valette. (Orig. Prusse, 375, n° 129.)

Berlin, 1er juillet 1869.
(Cabinet, 2 juillet; Dir. pol., 5 juillet.)

[Depuis la clôture de la session parlementaire [1], il n'est survenu aucun incident, et toutes les questions de politique intérieure vainement débattues devant le Parlement du Nord se trouvent ajournées à la prochaine convocation des Chambres prussiennes. Le premier devoir du Gouvernement sera de leur soumettre le projet de budget pour l'année 1870, « et l'on se retrouvera en présence des difficultés financières que le Reichstag, en rejetant les lois qui avaient été soumises à son examen, n'a pas voulu contribuer à aplanir [2] ».

Le Ministre des Finances se flatte de pouvoir combiner un

[1] Le 22 juin. — Cf. Benedetti, 23 juin.

[2] Sur ces difficultés financières, cf. Benedetti, 28 mai, et t. XXIV, p. 334, note 1; Rothan, 29 mai et 30 juin.

budget qu'il sera facile d'équilibrer. Mais personne ne conçoit à l'aide de quels moyens il y parviendra. «Les avis sont d'ailleurs partagés; les uns prétendent que le déficit est réel et plus important peut-être qu'on ne l'avoue; les autres soutiennent au contraire qu'il est imaginaire, et qu'il ne faut y voir qu'un expédient conçu pour obtenir de nouvelles ressources en vue d'une augmentation de dépenses, sur laquelle le Gouvernement n'aurait voulu s'expliquer qu'après avoir été mis en possession des crédits nécessaires pour y faire face. M. de Bismarck ne maintient pas seulement que le revenu est insuffisant; à tort ou à raison, il fait en outre peser la responsabilité de cet état de choses sur l'imprévoyance du Ministre des Finances.» Aussi avait-il cru devoir suggérer au Roi le remplacement de M. von der Heydt. Mais le Roi, «jaloux de ses prérogatives souveraines en ce qui concerne le choix de ses Conseillers», et n'admettant pas que les Chambres pussent y intervenir à un titre quelconque, s'y était refusé[1].]

M. de Bismarck, cependant, n'a pas renoncé à son dessein, et il a imaginé un expédient dont j'hésiterais à vous entretenir si je n'avais pu m'assurer, en m'en expliquant avec lui, que je ne m'expose pas à vous transmettre des détails inexacts. Voici le moyen auquel il a recours. Le Président du Conseil en Prusse répond, dans une certaine mesure, des actes de ses Collègues, qui ne prennent aucune mesure importante sans la soumettre préalablement à son examen et à son approbation; il s'ensuit qu'il n'est pas seulement tenu de distribuer une part de son temps entre tous les Ministères, mais qu'il doit en outre assumer personnellement la défense de toute l'administration devant les Chambres. Prétextant l'état de sa santé et la multiplicité de ses devoirs officiels, M. de Bismarck a demandé au Roi à être déchargé de la Présidence du Conseil, et la *Correspondance provinciale* annonçait hier, dans un article dont je me permettrai de vous recommander la lecture et que je joins ici en traduction, que jusqu'à son entier rétablissement il serait considéré en congé indéfini comme Président du Conseil des Ministres, ne devant par conséquent remplir que les fonctions qui lui incombent en sa double qualité de Chancelier fédéral et de Ministre des Affaires

[1] Cf. Benedetti, 28 mai.

étrangères. M. von der Heydt se trouvant être le plus ancien Ministre en exercice, c'est à lui que sont déléguées les attributions de la Présidence, et, à ce titre, non moins que comme Ministre des Finances, il devra seul porter le poids de la discussion du budget et des lois destinées à en assurer l'équilibre devant les Chambres prussiennes à leur prochaine réunion. M. de Bismarck est convaincu que son Collègue n'est pas en état d'aborder une pareille tâche, et il pense qu'il se déterminera à offrir spontanément sa démission avant la session. « S'il devait en être autrement, me disait M. de Bismarck, j'irais assister aux débats dans la tribune des Ministres, n'ayant plus moi-même ni raison ni titre pour siéger sur les bancs de l'Assemblée, puisque le Ministère des Affaires étrangères relève désormais de la Confédération et du Parlement du Nord. »

Je ne sais ce qu'il faut présumer de ces calculs, mais on ne peut s'empêcher d'être surpris en voyant M. de Bismarck y recourir sans se préoccuper des embarras qui peuvent en résulter pour le Souverain et pour la bonne administration des affaires publiques. C'est dans cet état qu'il laisse les choses en quittant Berlin pour aller résider, pendant tout l'été, à sa terre de Varzin, où il attendra que M. von der Heydt réfléchisse sur les difficultés de sa situation, ou que le Roi songe à y mettre un terme. Dans une visite qu'il m'a faite lundi dernier[1], il m'a appris que son départ aurait lieu hier ou aujourd'hui[2], et qu'il l'aurait avancé de quelques jours s'il n'avait jugé convenable de ne pas s'éloigner à la veille du passage du Prince Gortchakoff, qui a en effet traversé Berlin mardi dernier, se rendant à Bade, et y a passé toute la journée. Les deux Ministres se sont rendu réciproquement visite, et ont eu ainsi en quelques heures deux longues conférences[3].

Il est toujours décidé que le Roi ira prendre les eaux à Ems, mais son départ se trouve retardé par l'état de la santé de la Reine douairière, qui est souffrante au château de Tœplitz auprès

[1] Le 28 juin.

[2] Bismarck quitta Berlin le 1er juillet au matin. — Cf. Horst Kohl (t. Ier, p. 375).

[3] Horst Kohl note, au 29 juin, à midi, une conversation de Bismarck avec Gortchakoff, et, le même jour, un dîner chez l'ambassadeur de Russie, comte d'Oubril, en l'honneur de Gortchakoff. (Horst Kohl, t. Ier, p. 375.)

de sa sœur la Reine de Saxe. Cette indisposition ne semble pas avoir un caractère inquiétant, et on pense que le Roi pourra quitter Berlin avant la fin de la semaine prochaine.

7564. Ch. de Hell, Consul général à Francfort, au Marquis de La Valette. (Orig. Prusse, Francfort, n° 86.)

Francfort, 1er juillet 1869.
(Cabinet, 3 juillet; Dir. pol., 6 juillet.)

M. le Baron de Rothschild est revenu la semaine passée à Berlin, où il s'était rendu au mois de mars pour prendre part aux délibérations successives du Reichstag et du Parlement douanier. J'ai eu occasion de le rencontrer depuis son retour à Francfort, et j'ai recueilli auprès de lui sur les derniers travaux de ces Assemblées [1] quelques détails que je demande à Votre Excellence la permission de lui communiquer.

M. de Rothschild n'hésite pas à faire retomber sur l'Administration prussienne la responsabilité de la stérilité relative de la session du Reichstag. Il est disposé à croire que la Représentation de la Confédération du Nord se serait peut-être prêtée à voter quelques-uns des nouveaux impôts dont le Ministère des Finances lui demandait l'adoption, si l'ensemble de ses propositions avait été mieux étudié à l'avance, et s'il avait été présenté à la Chambre d'une manière plus habile par les Agents du pouvoir [2]. L'opposition du Reichstag au plan financier de M. von der Heydt aurait vivement froissé le Comte de Bismarck, dont la susceptibilité nerveuse s'irrite à la moindre résistance, et à la fin de la session l'on se serait séparé assez mécontents les uns des autres.

Cet échec du Gouvernement a failli en entraîner un autre. Le Chancelier fédéral a pu craindre en effet, à un certain moment, que le Parlement douanier n'imitât la conduite du Reichstag, et ne se refusât, à son exemple, à accorder aux Gouvernements du Zollverein les ressources nouvelles qu'ils lui demandaient de

[1] La session du Reichstag avait été ouverte le 4 mars, celle du Parlement douanier le 3 juin. Toutes deux avaient été closes ensemble le 23 juin.

[2] Cf. Benedetti, 3 juin, n° 112, et 18 juin, n° 124.

mettre à sa disposition. Le vote de la loi sur les sucres adoptée à la dernière heure a eu du moins pour résultat d'effacer en partie dans son esprit l'impression pénible que lui avait causée le rejet de la taxe sur le pétrole.

[M. de Hell donne ensuite, d'après M. de Rothschild, quelques détails sur la loi sur les sucres que celui-ci désapprouve.]

L'examen de ces questions a amené M. de Rothschild à me parler de M. le Comte de Bismarck et de sa position actuelle à Berlin. Il lui croit toujours une influence prépondérante dans les Conseils du Souverain, mais il est persuadé qu'en maintes circonstances il ne parvient pas à faire partager au Roi Guillaume ses opinions, ses idées particulières, et qu'il ne le trouve pas toujours favorable à la réalisation de ses désirs. C'est ainsi que, pendant la session du Reichstag, le Président du Conseil lui aurait inutilement demandé le remplacement de M. von der Heydt au Ministère des Finances [1], et qu'il n'aurait pu en obtenir davantage la nomination d'un nouvel Ambassadeur près la Cour des Tuileries pendant les derniers mois de la vie du Comte de Goltz [2]. Ces résistances fréquentes du Roi à son Premier Ministre seraient très commentées à Berlin chaque fois que le public arrive à en avoir connaissance.

La mort du Comte de Goltz ouvre le champ à bien des ambitions. Plus d'un homme politique aspire, selon M. de Rothschild, à l'honneur de représenter le Roi Guillaume auprès de la personne de l'Empereur; mais aucune décision ne semblait avoir été prise à la fin de la semaine dernière à l'égard de la succession du Comte de Goltz. On discutait ces jours derniers à Berlin les raisons qui pourraient décider le Roi à confier l'Ambassade de Paris soit au Prince de Reuss, soit à M. le Baron de Werther, soit au Comte d'Eulenbourg, Ministre de l'Intérieur, soit à d'autres personnages encore. On croyait savoir dans le monde politique que l'Empereur Alexandre a demandé depuis plusieurs mois au Roi son oncle de ne pas mettre encore fin à la mission que le Prince de Reuss remplit auprès de sa personne [3], et que le Cabinet de Berlin

(1) Cf. ci-dessus, Benedetti, 1er juillet.

(2) Le comte de Goltz était mort le 24 juin.

(3) Le prince de Reuss avait été accrédité à Saint-Pétersbourg, le 9 mars 1867.

était disposé à se rendre au désir qui lui avait été manifesté par le Tsar. Il paraîtrait, d'un autre côté, que le Comte de Bismarck demanderait aujourd'hui à son Souverain de désigner le Comte d'Eulenbourg pour le poste de Pétersbourg plutôt que pour celui de Paris, et que, par moments, il souhaiterait lui-même, à certains points de vue, le maintien du Baron de Werther à Vienne. Je ne me permets d'entrer dans ces détails vis-à-vis de Votre Excellence que parce que ces informations m'ont été données par M. le Baron de Rothschild au lendemain de son retour de Berlin, et que j'ai lieu de croire qu'il les tient lui-même de personnes en position de savoir ce qui se passe dans les sphères gouvernementales.

7565. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Marquis de La Valette. (Orig. Bavière, 247, n° 51.)

Munich, 1er juillet 1869.
(Cabinet, 3 juillet; Dir. pol., 5 juillet.)

Dans ma dépêche n° 49[1], j'ai eu l'honneur de signaler à Votre Excellence les difficultés soulevées par le Gouvernement badois au sujet de l'établissement de la Commission des forteresses du Sud, difficultés qui semblaient mettre en question la conclusion de l'arrangement élaboré par les Commissaires militaires de Prusse et de Bavière. Je tenais ces informations de M. de Daxenberger, qui en avait également fait part à un autre membre du Corps diplomatique. Des personnes en position d'être bien informées m'ont affirmé depuis que les objections du Cabinet grand-ducal étaient, au fond, assez insignifiantes, et qu'elles ne portaient que sur des points secondaires. Quoique M. de Daxenberger ne m'ait pas paru être tenu très au courant de tous les détails et de la marche des travaux de la Commission de liquidation par le Président, M. de Vœlderndorff, qui, pendant l'absence du Prince de Hohenlohe, s'est occupé exclusivement de cette affaire avec le Ministre de la Guerre, je ne puis croire qu'il se soit trompé à

[1] Cf. Cadore, 22 juin.

ce point. J'en suis donc réduit, pour m'expliquer ces contradictions, à supposer que le Gouvernement badois n'aura effectivement proposé, au projet qui doit être sanctionné par la Commission de liquidation, que des modifications sans importance, mais qu'il aura en même temps fait savoir au Gouvernement bavarois qu'il ferait dépendre sa participation à la Commission des forteresses, dont l'établissement ne regarde en réalité que les trois États du Sud, des conditions mentionnées par M. de Daxenberger.

Le Prince de Hohenlohe affirme du reste que M. de Bismarck, avec lequel il n'a causé qu'une seule fois, pendant son séjour à Berlin, et durant fort peu d'instants, de cette affaire des forteresses, n'y attache qu'une médiocre importance [1]. Il est également d'avis que la Prusse aurait désiré confier l'administration de la propriété commune à une Commission générale et permanente, qui eût été également chargée de l'organisation des forteresses de toute l'Allemagne. Mais, devant les résistances qu'une pareille combinaison aurait rencontrées dans le Midi, elle n'a pas cru devoir insister, et elle s'est ralliée assez facilement au projet basé sur les propositions de la Bavière et du Wurtemberg.

Quelle que soit d'ailleurs l'indifférence plus ou moins affectée avec laquelle on envisage à Berlin l'arrangement à intervenir, il n'en constitue pas moins d'assez grands avantages à la Prusse. Il suffit en effet de jeter un coup d'œil sur les principales clauses [2] pour juger de suite quel parti cette Puissance pourra et saura en tirer à l'occasion. L'inspection annuelle des places d'Ulm et de Rastadt par un officier général appartenant à son armée, l'établissement éventuel de rapports directs entre l'Attaché militaire prussien et la Commission des forteresses du Sud, la reconnaissance de la connexité qui doit exister entre le système de défense des deux parties de l'Allemagne, et l'engagement pris par les Gouvernements du Midi de consulter la Prusse sur tout ce qui peut affecter ce système de défense, fourniront évidemment au Cabinet de Berlin, à défaut d'un droit strict, autant de prétextes

[1] On trouvera dans les *Mémoires de Hohenlohe* (t. II, p. 15) le compte rendu de cette conversation avec Bismarck, le 23 juin.

[2] Cf. Cadore, 15 juin, et Benedetti, 18 juin, n° 123.

de s'ingérer dans l'administration et l'organisation des places fortes situées sur la rive gauche du Mein.

Il est vrai que l'inspection ne devra porter que sur le matériel commun, que les avis et les conseils de la Prusse ne seront nullement obligatoires pour les autres Gouvernements, et que l'Attaché militaire prussien ne sera entendu par la Commission des forteresses qu'à titre purement consultatif, dans certains cas déterminés. Mais toutes ces précautions perdent beaucoup de leur valeur si l'on tient compte de la situation respective des parties contractantes.

Je ne vois pour ma part de sérieuses garanties contre les exigences éventuelles de la Prusse que dans la résistance des Chambres bavaroises et wurtembergeoises aux nouvelles charges qu'entraînerait nécessairement l'adoption des mesures conseillées par le Cabinet de Berlin. Cette considération atténue un peu l'importance des concessions faites par les Gouvernements du Midi, et en annule en partie les conséquences pratiques.

P.-S. — Je sors de chez le Prince de Hohenlohe. Il m'a dit que le Gouvernement badois, qui avait proposé une rédaction toute nouvelle [1], y avait renoncé, et que M. de Mohl avait reçu hier l'ordre de se rallier au projet de MM. Krüger et de Fries, modifié par la Prusse sur un point très minime, relatif à la garantie de la valeur du matériel commun. Il espère que Bade ne fera plus d'opposition à l'établissement de la Commission des forteresses du Sud, mais il n'est pas complètement rassuré à cet égard, ce qui semblerait confirmer la supposition contenue dans le corps de cette dépêche. La Sous-Commission militaire se réunira demain pour achever son travail, qui sera très prochainement soumis à la Commission entière.

7566. Le Marquis de La Valette au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Minute. Prusse, 375, n° 88.)

[Paris,] 5 juillet 1869.

Le Ministre des Affaires étrangères de Danemark a bien voulu, à son retour d'Allemagne, donner au Ministre de Sa Majesté à

[1] Cf. Cadore, 22 juin.

Copenhague quelques détails sur l'entrevue qu'il a eue avec M. le Comte de Bismarck lors de son passage à Berlin. J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, à titre d'information personnelle, copie de la dépêche que M. Dotézac m'a écrite à ce sujet[1].

7567. Le Marquis de La Valette au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Minute. Prusse, 375, n° 90.)

Paris, 5 juillet 1869.

Lors de son passage dans la ville d'Emden, voisine de la frontière néerlandaise, le Roi de Prusse a été complimenté, au nom du Roi des Pays-Bas, par le Gouverneur de la province de Groningue. A cette occasion, M. Baudin m'a écrit une dépêche dont j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint copie pour votre information[2], et par laquelle le Ministre de Sa Majesté à La Haye me signale une tendance de la Prusse à effacer la trace des incidents qui ont précédé l'affaire du Luxembourg.

7568. Rothan, Ministre à Hambourg, au Marquis de La Valette. (Orig. Hambourg, 158, n° 71.)

Hambourg, 6 juillet 1869.
(Cabinet, 8 juillet; Dir. pol., 9 juillet.)

La Prusse est-elle réjouie du règlement de notre différend avec la Belgique[3]? On serait presque autorisé à en douter en lisant les organes qui reflètent habituellement sa pensée. Ce n'est pas qu'ils s'attaquent à nos exigences pour en contester la légitimité. Ils sont bien forcés de rendre hommage à la modération dont nous avons fait preuve dans ces négociations délicates,

[1] Cf. Dotézac, 22 juin, et la note.
[2] Cf. Baudin, 30 juin.
[3] Le différend relatif au projet de cession de voies ferrées à la Compagnie de l'Est. — Les délibérations de la Commission mixte réunie en exécution du protocole du 27 avril avaient été closes le 3 juillet par la rédaction d'un procès-verbal de clôture, qui ne parut au *Moniteur* que le 13.

et de reconnaître que l'arrangement auquel nous avons consenti n'est pas de nature à compromettre sérieusement l'indépendance de la Belgique. Mais la question belge, à laquelle l'Angleterre s'intéresse si vivement, pourrait, suivant les développements qu'elle prendrait, amener un refroidissement plus ou moins marqué entre le Cabinet des Tuileries et le Cabinet anglais, et assurer ainsi à la Cour de Prusse, sans alliés aujourd'hui, les sympathies d'une nation puissante, et peut-être même son concours éventuel. Le règlement de cette question est donc pour le Cabinet de Berlin moins un gage de consolidation de la paix européenne qu'une petite déception détruisant des espérances qu'on nourrissait secrètement. La publication de la dépêche de M. de Beust et la polémique que les journaux semi-officiels, comme s'ils obéissaient à un mot d'ordre, ont soulevée contre cet homme d'État pour lui faire un crime de la démarche qu'il s'est permise à Bruxelles dans une pensée de conciliation [1], montrent combien on regrette au fond que le Gouvernement de l'Empereur soit sorti si vite, et sans altérer ses rapports avec le Gouvernement anglais, de cette difficulté internationale. La Belgique, qu'on nous offrait si libéralement avant la guerre de 1866, joue aujourd'hui un rôle considérable dans les combinaisons de la diplomatie prussienne. C'est un enjeu qu'elle tient en réserve pour les cas extrêmes; car il peut, comme je le disais dans ma dépêche du 21 mars [2], servir utilement, au jour du danger, à ses alliances et à sa stratégie, ou devenir, si elle est forcée de nous l'abandonner, le prix de concessions importantes en Allemagne, et tout au moins le moyen de conjurer la guerre qu'elle redoute.

Il n'est dès lors pas étonnant, et c'est l'impression que me laisse l'examen attentif de toutes les manifestations publiques de la pensée prussienne, que l'arrangement qui vient de se conclure et dont la conséquence forcée, bien qu'il n'implique ni alliance militaire, ni alliance commerciale, sera de jeter irrévocablement la Belgique dans notre orbite, n'ait causé à Berlin qu'une satisfaction très relative. On a pu sauver les apparences, et dans les conversations diplomatiques se montrer favorable à nos demandes.

[1] Cf. Beust à Metternich, 1er mai, et l'annexe.

[2] Cf. Rothan, 21 mars.

Mais en réalité on a manqué de netteté, on a voulu ménager toutes les éventualités, et on a laissé échapper, sous l'empire de ces préoccupations complexes, l'occasion que M. de Beust a saisie avec tant d'empressement de nous donner un témoignage manifeste de sympathie et de bon vouloir.

7569. Rothan, Ministre à Hambourg, au Marquis de La Valette. (Orig. Hambourg, 158, n° 73.)

Hambourg, 7 juillet 1869.
(Cabinet, 9 juillet; Dir. pol., 10 juillet.)

M. de Bismarck, qui est en général très réservé dans ses rapports avec le Corps diplomatique, qu'il reçoit, dit-on, le moins possible, ne craint pas parfois de s'engager dans les conversations les plus délicates, pour ne pas dire les plus scabreuses, avec des personnages qui, par leur situation, sont loin d'offrir des garanties de discrétion. C'est ainsi que dernièrement les journaux publiaient tout au long le récit fort étrange de ses relations avec M. Lassalle, relevé dans la correspondance du célèbre socialiste. C'était à l'époque du conflit, et à ce moment M. de Bismarck avait eu l'idée de s'appuyer sur les classes ouvrières, et de former avec elles et le parti conservateur une ligue contre le parti national. Il avait eu recours à tous ses moyens de séduction pour agir sur l'esprit de ce personnage et pour le rattacher à ses desseins. Il s'était laissé aller avec lui aux épanchements les plus familiers, et, après lui avoir fait fumer ses meilleurs cigares et l'avoir saturé de bière, il n'avait pas craint de se promener avec lui, bras dessus bras dessous, dans la Wilhelmstrasse, la rue la plus aristocratique de Berlin. M. Lassalle, cela résulte de sa correspondance, ne sut pas résister à des avances si flatteuses et venant de si haut, et, dans les réunions populaires, il se constitua jusqu'à sa mort, qui du reste arriva peu de temps après, le défenseur le plus chaleureux de la politique de M. de Bismarck.

Les journaux allemands révèlent aujourd'hui une conversation du même genre que le Chancelier fédéral a eue il y a quelques semaines avec le Correspondant du *New-York Herald.* Ce journa-

liste, fort embarrassé pour expliquer à ses lecteurs américains la politique si embrouillée de l'Allemagne, ne trouva rien de mieux que de demander, à tout hasard, une audience à M. de Bismarck. Le lendemain même de cette démarche, dont le résultat lui paraissait, il en convient, fort problématique, il se promenait dans les jardins du Ministère avec le célèbre homme d'État, qui, tout en le traitant de la manière la plus gracieuse, et sans paraître se préoccuper de l'usage qui serait fait de ses confidences, lui parla des difficultés de sa situation et des ennuis qu'il en éprouvait. Il émit sur la conduite du parti national les appréciations les plus sévères, l'accusant de servir des intérêts étroits au lieu de s'inspirer avant tout de l'intérêt public, et laissant entrevoir la dissolution possible des Chambres. Il protesta toutefois de sa ferme intention de gouverner d'après les principes constitutionnels les plus sévères, et de ne rien dépenser sans la garantie de ses Parlements. Il parla du Roi avec respect et comme d'un maître auquel il est dévoué, mais aussi comme d'un vieillard qui n'entend plus sacrifier aucune de ses convenances. Il toucha même à la question extérieure, et, en insistant de nouveau sur l'impossibilité où se trouverait l'Allemagne du Nord de désarmer, parce qu'elle n'a aucune garantie des dispositions pacifiques de la France et de l'Autriche, et que l'Opposition l'a forcée à renoncer à l'alliance russe, il trahit les inquiétudes secrètes que, malgré ses protestations, il a conservées jusqu'aujourd'hui.

Cet entretien avec un obscur journaliste américain, dans lequel M. de Bismarck semble avoir parlé, avec une imprudence calculée, pour les deux hémisphères, ne saurait être mis en doute. Il a d'ailleurs reçu une certaine consécration d'authenticité dans les colonnes de la *Gazette de la Croix* et de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, qui, il est permis de le croire, ne l'auraient pas reproduit si elles n'y avaient pas été autorisées.

Votre Excellence trouvera jointe à ma dépêche une traduction de cette correspondance intéressante à tous égards[1].

[1] La traduction est jointe.

7570. Le Vicomte de La Guéronnière, Ministre à Bruxelles, au Marquis de La Valette. (Télégr. Déchiffrement. Belgique, 58.)

Bruxelles, 9 juillet 1869, 4h 37 soir.
(Reçu à 7h 1/4 soir.)

M. Van Der Stichelen, en me confirmant l'arrangement définitif de l'affaire franco-belge, m'a dit qu'il restait encore une difficulté de rédaction. Il a ajouté que le Cabinet de Bruxelles appréciait que la rédaction du procès-verbal de la dernière séance faisait trop ressortir les concessions faites à la France, et exposait ainsi le Gouvernement du Roi à des attaques. Mais il m'a déclaré que, si les Commissaires n'obtenaient pas de modifications, ils avaient ordre de signer. Je transmets ce renseignement à Votre Excellence pour le cas où il pourrait être encore opportun (1).

7571. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Marquis de La Valette. (Télégr. Déchiffrement. Hesse-Darmstadt, 31.)

Darmstadt, 10 juillet 1869, 10h matin.
(Reçu à midi.)

Le Baron de Dalwigk croit savoir que, le 16, le Roi de Prusse et le Grand-Duc seront à Mayence pour les manœuvres.

7572. Rothan, Ministre à Hambourg, au Marquis de La Valette. (Orig. Hambourg, 158, n° 74.)

Hambourg, 10 juillet 1869.
(Cabinet, 14 juillet.)

Les journaux prussiens, comme s'ils regrettaient l'aplanissement de nos difficultés avec la Belgique (2), s'appliquent à faire

(1) Le texte du procès-verbal des membres de la Commission mixte, daté du 9 juillet 1869, avec deux annexes sur les bases d'un traité entre l'Administration des chemins de fer de l'État belge et la Compagnie de l'Est, et sur les bases d'un traité entre la Compagnie de l'Est et la Société néerlandaise, a été publié dans les *Arch. Diplom.*, 1870, t. Ier, p. 287-290.
(2) Cf. Rothan, 6 juillet.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ressortir que les négociations si laborieuses que nous avons poursuivies pendant des mois avec le Cabinet belge n'ont abouti que grâce à l'intervention officieuse de l'Angleterre[1], et qu'en somme il ne s'agit que d'un protocole dont les dispositions s'éloigneraient considérablement de nos demandes premières et ne consacreraient en rien la pensée à la fois stratégique et politique qui les avait inspirées. Ces appréciations ne sauraient nous étonner, car, bien qu'on ne porte en réalité aucune sympathie à la Belgique, dont, je ne puis que le répéter, on ferait bon marché dans de certaines circonstances[2], on ne nous voit pas sans dépit délivrés d'un gros embarras. On ne se dissimule pas, malgré la peine qu'on se donne pour amoindrir la portée de l'arrangement intervenu, que ce premier pas pourrait bien, par la force des choses, en amener d'autres, et que désormais le Cabinet de Bruxelles, qui a pendant de si longues années abusé de sa faiblesse vis-à-vis de nous, mettra le plus grand soin, après s'être vu si mollement soutenu, à nous satisfaire, et qu'il cherchera son point d'appui à Paris plutôt qu'ailleurs. C'est en effet la moralité qui ressort de cet arrangement et qui autorise jusqu'à un certain point les regrets de la presse prussienne.

Le Cabinet de Berlin a eu du reste pendant tout le cours de l'incident, je l'ai indiqué dans une de mes dernières dépêches[3], les yeux tournés vers Londres. Il a évité avec soin toute intervention dans un sens ou dans un autre, s'effaçant derrière l'Angleterre, avec laquelle il s'est mis dès le premier jour en échange d'idées, et attendant sans doute la tournure des négociations pour prendre couleur. La politique prussienne n'a pas de désir plus vif que de s'assurer les sympathies du Cabinet anglais, et de lui faire comprendre en toute circonstance combien il a lieu de se féliciter des événements de 1866 et de la transformation qui en est résultée en Allemagne. Les agrandissements de la Prusse, qui n'a pas hésité à lui sacrifier son alliance traditionnelle avec la Russie, lui ont en effet fourni un puissant appui sur le Continent, et lui ont permis de s'émanciper de la suprématie

(1) Cf. La Guéronnière, télégramme, 25 juin.
(2) Cf. t. XXIV, p. 83, note.
(3) Cf. Rothan, 6 juillet.

de la France. Aussi, disent les journaux allemands, si les hommes d'État anglais, qui auraient du reste depuis quelque temps une tendance plus marquée à rentrer dans la politique continentale, ne fût-ce que pour y trouver un dérivatif à leurs embarras intérieurs, ne se bornent pas à exprimer leurs sympathies pour l'Allemagne, s'ils se montrent résolus à empêcher toute violation de la paix, la France sera paralysée et le monde sera tranquille. Il suffirait d'une démonstration sérieuse pour entraver notre action du côté de la mer, et pour préserver la Confédération du Nord du danger d'un débarquement. On n'admet pas en effet, quelle que soit notre puissance navale, que nous songions à nous aventurer dans la Baltique, avec cinquante mille hommes embarqués sur une véritable Armada, sans avoir acquis préalablement la certitude que nous ne serons dans aucun cas gênés dans nos mouvements par le voisinage d'une flotte anglaise hostile, ou même en attitude d'observation.

Je ne saurais dire dans quelle mesure on répond de Londres à toutes les avances qui partent de Berlin, ni si l'Angleterre, rivée en quelque sorte à notre politique par la crainte de l'Amérique, se jetterait, alors même qu'elle serait certaine du concours militaire de la Prusse, dans une guerre formidable pour préserver la Belgique d'une union commerciale ou militaire avec la France.

M. de Bismarck, dans l'entretien, si curieux à tous égards, qu'il a eu, il y a quelques semaines, avec le correspondant du *New-York Herald* (1), entretien dont l'authenticité a reçu une confirmation nouvelle par un communiqué officieux de Varzin inséré dans la *Gazette de Spener* et s'appliquant uniquement à dégager la responsabilité du Chancelier fédéral du fait de sa reproduction préméditée dans les deux gazettes semi-officielles, M. de Bismarck, dis-je, a en tout cas indiqué assez clairement, en touchant la question des alliances, combien l'appui effectif et éventuel de l'Angleterre, *malheureusement* engagée dans des dissentiments de famille avec les États-Unis, lui paraissait problématique (2).

(1) Cf. Rothan, 7 juillet.

(2) Voici, dans la traduction que donne Rothan, le passage de l'entretien

7573. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Marquis de La Valette. (Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 19.)

Darmstadt, 11 juillet 1869.
(Cabinet, 16 juillet; Dir. pol., 19 juillet.)

[Le Baron de Dalwigk vient d'avoir la satisfaction de voir écartée par la Chambre une motion de défiance présentée par l'Opposition à propos d'un différend relatif au séminaire de Mayence.]

Au reste, le Baron de Dalwigk a grand besoin de semblables dédommagements. Je l'ai trouvé, à mon retour [1], fatigué et soucieux. Pour qui le connaît, ce n'est pas seulement le présent qui le tourmente. Le passé y a également sa part. J'ai eu l'honneur, à une autre époque, de rapporter à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, je ne puis pas dire la surprise, mais l'impression que j'avais éprouvée en entendant un des personnages les plus comptés à la Cour manifester son regret de l'entrée de la Hesse supérieure dans la Confédération du Nord. Hier, un membre du Gouvernement appelait à son tour la convention militaire une malheureuse résolution [2]. Si le tour de la conversation était familier, le fond en était grave. Quelle douloureuse comparaison entre les illusions que l'on voulait avoir alors et la réalité qui se montre aujourd'hui! C'est pour sauver l'existence de la Hesse que ses hommes d'État ont consenti à

auquel il est fait allusion ici. Le journaliste américain exprimait l'avis que la situation générale était inquiétante. Bismarck répond :

Il en est ainsi, en effet. Nous sommes forcés de rester armés et de nous tenir sur nos gardes; car nous n'avons aucune garantie des dispositions de la France et de l'Autriche. Sur qui pourrions-nous compter d'ailleurs? Nos meilleurs amis, l'Angleterre et l'Amérique, ont une querelle de famille dont l'issue est incertaine. Ne me parlez pas de l'alliance russe, car l'Opposition la verrait d'un trop mauvais œil. Nous sommes forts et puissants, et, Dieu merci, ceux qui nous jalousent le savent et n'osent nous attaquer. Aussi se contentent-ils depuis trois ans d'aboyer. Mais comment pourrions-nous désarmer? On me couperait la main avant de me faire signer une réduction de l'armée. La durée du service a été réduite à deux ans et demi : l'abréger encore est absolument impossible. (Hambourg, 158.)

(1) D'Astorg avait quitté Darmstadt, en congé, le 8 mai.

(2) « *Cette diable de convention militaire.* » (En marge dans le texte.) — La convention militaire avait été conclue le 7 avril 1867.

deux actes aussi importants; et voilà comment ils les jugent désormais!

Quant à l'avenir, enfin, on rencontre autour de soi cette opinion : que la Prusse peut bien avoir la responsabilité de nos propres armements, mais que, responsable ou non, elle ne peut plus désarmer, que l'Empereur se verra forcé à la guerre uniquement pour employer et satisfaire l'armée française, que c'est là d'ailleurs le sentiment intime de notre armée, etc.

Il y a en effet des personnes en ce pays qui s'attachent aux conversations des militaires sur de semblables sujets, et qui vont puiser en France des informations à cette source. Je leur réponds que c'est là faire fausse route, qu'en fait de politique extérieure il faut consulter tout le monde plutôt que l'armée, d'ailleurs si dignement, si chaudement appréciée dans notre patrie; que, sur ce thème de la paix ou de la guerre, sous-lieutenants et généraux n'ont qu'une opinion, celle d'aller au plus vite gagner une bataille.

A cette occasion, je me rappelle que je me suis permis un jour d'entretenir Votre Excellence des instructions que le Département de la Guerre de Berlin donne à ses officiers, et de la circonspection que ceux-ci sont astreints à apporter dans leurs rapports avec des civils ou avec des étrangers toutes les fois que les choses de la guerre viennent à être abordées dans la conversation.

Le Roi de Prusse a le projet de faire une apparition à Mayence, probablement le 16 [1]. Le Grand-Duc sera dans la nécessité de quitter la campagne pour faire au Roi les honneurs de cette place forte. M. de Dalwigk qui a jusqu'ici contribué à empêcher son Souverain de se rendre à Berlin, se dérobe à cette fête imminente en profitant d'un congé préparé depuis longtemps.

Les troupes hessoises doivent être d'ailleurs assez mal disposées pour une fête. Il n'est bruit que du rétablissement de la peine du bâton.

[1] Cf. d'Astorg, télégramme, 10 juillet.

7574. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Marquis de La Valette. (Orig. Prusse, 375, n° 132.)

Berlin, 12 juillet 1869.
(Cabinet, 18 juillet; Dir. pol., 19 juillet.)

Le Comte de Bismarck, qui reçoit quelquefois avec complaisance les publicistes étrangers, a eu il y a quelque temps avec un correspondant du *New-York Herald*, au sujet de sa situation personnelle et de ses vues politiques, un entretien dont les détails sont reproduits par le journal américain dans un récit auquel la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a donné un cachet d'authenticité en le plaçant sous les yeux de ses lecteurs [1]. Dans cet entretien, qui a principalement roulé sur l'attitude insensée, selon M. de Bismarck, des Députés de l'Opposition à la Chambre prussienne et au Parlement du Nord, il a été question du budget de la guerre. Le correspondant du *New-York Herald* a demandé à son illustre interlocuteur si la situation actuelle de l'Europe ne permettait pas une réduction des dépenses militaires. M. de Bismarck lui aurait répondu : «Non, l'Allemagne du Nord doit rester armée et vigilante, car elle n'a aucune garantie au sujet des vues de la France et de l'Autriche. L'Angleterre et l'Amérique ont un différend entre elles; et, d'une alliance avec la Russie, l'Opposition ne voudrait pour rien au monde en entendre parler. Placée dans cette position, l'Allemagne du Nord ne pourrait pas diminuer sa puissance militaire [2]. Le peuple français n'a, il est vrai, aucun désir de la guerre, mais il a un tempérament qui est facile à enflammer, et, si cela arrivait, il se précipiterait dans la guerre avec une impétuosité dont les factions allemandes, divisées et flegmatiques, ne se font aucune idée.» Le journaliste américain ayant dit que cela intéressait plus la Prusse que la Confédération du Nord, le Comte de Bismarck reprit : «Comment nos intérêts pourraient-ils être séparés? Représentez-vous l'État de New-York comptant une population de trente millions d'habitants et les autres États de l'Union n'y figurant que pour six ou sept millions.»

[1] Cf. Rothan, 7 juillet.
[2] Cf. ci-dessus, p. ~~8[illegible]~~ 83, note 2.

Le Chancelier fédéral aurait pu aussi, pour éclairer son interlocuteur, lui dire qu'aujourd'hui, dans l'Allemagne du Nord, les charges du budget militaire ne font que répondre rigoureusement aux dispositions formelles de la Constitution, et à l'esprit des institutions fondamentales de l'État.

7575. Le Baron de Talleyrand, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, au Marquis de La Valette. (Orig. Russie, 242, n° 27.)

Saint-Pétersbourg, 12 juillet 1869.
(Cabinet, 16 juillet; Dir. pol., 19 juillet.)

L'attitude prise par M. de Bismarck vis-à-vis des Chambres prussiennes, ses différends avec les membres du Cabinet dont il est le chef [1], la prépondérance enfin qu'il réclame de plus en plus comme Chancelier fédéral, éveillent depuis quelque temps l'attention publique en Russie.

On se demande ce qu'il résultera de cette sorte d'antagonisme latent entre les deux fonctions que revêt le Comte de Bismarck, le seul homme capable, cependant, de concilier, si faire se peut, les devoirs du Premier Ministre prussien avec les prérogatives de Chancelier de la Confédération.

La vie politique de Berlin a une importance relative pour la Russie qui n'échappe ici à personne. Si à Saint-Pétersbourg on professe peu de sympathie pour l'Allemagne, si le développement de sa marine dans la Baltique inspire de la crainte, chacun comprend, cependant, que l'alliance prussienne est une nécessité dont on ne saurait s'affranchir actuellement, parce qu'elle est imposée par l'état des relations de la Russie avec les grandes Puissances. Le danger de se trouver isolée en Europe lui conseille souvent la condescendance, mais parfois elle aime à rappeler aussi à la Prusse ce qui adviendrait de la Confédération nouvelle le jour où l'Allemagne se verrait abandonnée à elle-même.

Le journal la *Viest* vient de publier un article qui indique

[1] Bismarck s'était trouvé en désaccord avec les Chambres prussiennes, ainsi qu'avec le ministre des Finances, von der Heydt. Cf. Benedetti, 28 mai

quelques-uns des points de vue que je viens de signaler; elle trace un tableau de l'état des choses en Prusse, et appuie sur les conséquences qui doivent en découler pour les relations séculaires qu'entretiennent les deux États. Votre Excellence trouvera ci-joint un résumé de l'article en question[1]. La *Viest* est à Saint-Pétersbourg l'organe du parti aristocratique constitutionnel.

7576. Le Duc de Gramont, Ambassadeur à Vienne, au Marquis de La Valette. (Confidentielle. Orig. Autriche, 500, n° 70.)

Vienne, 13 juillet 1869.
(Cabinet, 16 juillet; Dir. pol., 22 juillet.)

Revenu depuis quelques jours à Vienne[2], je me suis empressé d'aller voir le Chancelier de l'Empire, qui, de son côté, arrivait de Gastein et se préparait à ouvrir la session commune des Délégations cisleithanienne et hongroise, c'est-à-dire le Parlement austro-hongrois où doivent se traiter toutes les affaires communes de la Monarchie. Les Affaires étrangères, le Ministère de la Guerre et celui des Finances sont, comme le sait Votre Excellence, du ressort des Délégations; c'est donc à elles que sera présenté l'exposé de la situation et le recueil des dépêches qui sont de nature à fixer la politique extérieure du Cabinet. D'après l'aveu du Comte de Beust, le *Livre rouge*[3] est assez insignifiant, si ce n'est sur la question romaine ou plutôt religieuse, où quelques dépêches plus accentuées soulèveront de part et d'autre d'assez vives appréciations. Je ne manquerai pas de vous en adresser un exemplaire dès que je pourrai me le procurer.

La session des Délégations a été ouverte à Vienne avant-hier dimanche, sans solennité, et les véritables travaux ne commenceront qu'aujourd'hui ou demain. Au surplus, cette session ne

[1] Le résumé est joint à la dépêche.

[2] Gramont avait été prendre les eaux à Carlsbad.

[3] Le *Livre rouge* comprenait un ensemble de documents datés de novembre 1868 à juillet 1869. — Il a été reproduit dans les *Arch. Diplom.*, 1869, t. III, p. 1216-1289.

semble devoir être ni très longue ni très accidentée, et je crois que tout sera terminé vers la fin d'août.

Le Comte de Beust m'a naturellement entretenu de notre situation à l'intérieur, car Votre Excellence sait avec quelle attention les regards de l'étranger se concentrent sur tout ce qui se passe en France. J'ai été très satisfait de ses appréciations, et si, comme j'ai tout lieu de le croire, elles sont aussi celles de l'Empereur et du Gouvernement, j'y vois la preuve d'une connaissance parfaite de nos affaires et d'une disposition bienveillante et amicale envers nous. Il ne manque pas cependant de correspondants et de visiteurs qui viennent jusque dans le Cabinet du Chancelier et le Palais de l'Empereur jeter le cri d'alarme et proclamer des dangers dont, en vérité, il serait difficile de préciser la cause. On comprend les craintes et les avertissements que des esprits inquiets et dévoués peuvent formuler, avec plus ou moins d'à-propos, en France autour de ceux qui sont au pouvoir; mais venir jeter le cri de détresse à l'étranger, pour ébranler sa confiance en nous et sans aucun but avouable, c'est en vérité ce qu'un Français ne devrait pas faire. C'est cependant ce qu'on a fait, et à ce propos le Chancelier m'a raconté l'entretien qu'il a eu il y a quelques jours avec un des coopérateurs d'un journal d'opposition à Paris, qui lui assurait que la majorité de la Chambre ne tarderait pas, par ses votes, à amener la retraite du Ministère ou à rendre une dissolution nécessaire. « Permettez, Monsieur, lui dit le Comte de Beust, si la Chambre est dissoute et que d'autres Ministres soient pris par l'Empereur avant les élections, croyez-vous que des élections nouvelles il sorte la majorité actuelle, celle qui aura amené la crise?

« — Non certes, répondit l'interlocuteur, la majorité sera tout autre.

« — Alors, dit le Chancelier, vous croyez que la majorité actuelle va, par ses votes, travailler à creuser son propre tombeau? Mon cher Monsieur, j'ai vu beaucoup de choses, mais je n'ai pas encore vu rien de semblable et ne m'attends pas à le voir. »

Au surplus, il est facile de constater qu'il se fait un grand effort dans la presse hostile à l'Empereur en France et hostile à la France à l'étranger pour représenter la situation sous de fausses

couleurs, et surtout pour faire croire à un conflit entre le Gouvernement et la Chambre. C'est là un point qui, du reste, ne tardera pas à être éclairci de manière à rendre tout faux commentaire impossible.

Bien que ces considérations ne soient pas, à proprement parler, de celles qu'une correspondance diplomatique a coutume de traiter, cependant, Monsieur le Marquis, si je ne vous en parlais pas, vous pourriez vous faire une fausse idée de la manière dont on apprécie à Vienne ce qui se passe à Paris. Pour le moment, la correspondance substantielle, raisonnable, très correcte, si je puis m'exprimer ainsi, du Prince de Metternich, fait défaut au Comte de Beust[1]; elle est remplacée par d'autres lettres très remplies, très spirituelles, très étudiées, mais qui disent tant de choses, tant de choses, qu'en vérité il serait impossible d'exiger que toutes fussent exactes. Le Comte de Beust, qui me témoigne de la confiance, veut bien quelquefois me prier de compléter ou de rectifier les interprétations, les nouvelles ou les appréciations qu'on lui transmet, et, comme vous devez le penser, je le fais avec beaucoup de réserve, mais toujours avec la plus scrupuleuse exactitude, déclinant l'invitation si mes informations ne sont pas suffisantes.

7577. ROTHAN, MINISTRE À HAMBOURG, AU MARQUIS DE LA VALETTE. (Orig. Hambourg, 158, n° 75.)

Hambourg, 14 juillet 1869.
(Cabinet, 17 juillet; Dir. pol., 19 juillet.)

La Baron Anselme de Rothschild, chef de la maison de Vienne, vient de passer quelques jours à Hambourg. J'ai trouvé, dans les nombreux entretiens que j'ai eus avec lui, sa confiance entièrement acquise au maintien de la paix. Ce n'est pas qu'il méconnaisse

[1] Metternich fut absent de Paris pendant environ trois semaines, du 23 juin au 14 juillet. Il passa quelques jours avec Beust, à Ischl, puis se rendit à Johannisberg. Pendant cette absence, Vitzthum continua les pourparlers secrets avec la Cour des Tuileries. C'est probablement à ses lettres qu'il est fait allusion ici. On en trouvera quelques-unes dans ONCKEN, *op. cit.*, t. III, p. 713 et suiv.

les dangers de la situation; mais ce qui le rassure tout particulièrement, c'est qu'il nous voit sans alliés, et qu'il n'admet pas que l'Empereur, dont il se plaît d'ailleurs à proclamer la sagesse et la modération, veuille se jeter dans une grande guerre sans des alliances certaines. Or il est pour sa part convaincu qu'au jour de la lutte l'Autriche et l'Italie, dont nous espérons sans doute le concours éventuel, ne consulteront que leurs intérêts, et s'en tiendront à une neutralité dont la sympathie sera plus ou moins accentuée selon le cours des événements. Il est loin de contester les tendances toutes françaises de M. de Beust et le désir du Cabinet impérial de maintenir ses relations avec la Cour des Tuileries sur les bases les plus cordiales. Mais les difficultés intérieures avec lesquelles l'Autriche est condamnée à se débattre longtemps encore, les nombreuses expériences qu'elle tente pour trouver une formule de Gouvernement appropriée aux exigences multiples de la Monarchie, le mauvais état de ses finances, et surtout la crainte d'une intervention russe, sont autant de motifs qui lui imposent le devoir de se renfermer dans une stricte neutralité, qui d'ailleurs répondrait au désir énergique des masses. Tout le monde en Autriche, à part les exaltés du parti militaire qui brûlent de prendre une revanche, comprend que cette fois — et en cela M. de Rothschild n'a fait que confirmer ce qu'il me disait l'an dernier à Francfort — il s'agirait, en cas de revers, non de la perte d'une province et d'une contribution de guerre, mais de l'existence même de l'Empire. C'est un enjeu trop considérable et trop peu en proportion des avantages que l'on pourrait être appelé à retirer d'une lutte heureuse pour qu'on n'y regarde pas à deux fois avant de le risquer. La fâcheuse impression qu'a produite sur l'opinion publique la pression qu'il a jugé à propos d'exercer sur le Cabinet belge a dû prouver une fois de plus au Chancelier de l'Empire combien on tient en Autriche à éviter toute démarche pouvant entraîner la politique du pays dans des complications européennes.

M. de Rothschild admet du reste que la situation actuelle, qui condamne tous les Gouvernements à se ruiner en armements, ne saurait se prolonger longtemps, et que la Prusse en particulier sera en quelque sorte mathématiquement amenée à se prêter à un arrangement. « Ce n'est plus pour vous, m'a-t-il dit, qu'une

question de temps et de patience; car la Prusse, dont les difficultés intérieures augmentent chaque jour et dont les ressources n'approchent pas de celles de la France, sera, quoi qu'il en coûte à son ambition, forcée de donner à l'Europe des gages capables d'assurer la paix.»

[Nouvelles locales.]

7578. Le Prince de La Tour d'Auvergne, Ambassadeur à Londres, au Marquis de La Valette. (Orig. Angleterre, 749, n° 181.)

Londres, 14 juillet 1869.
(Cabinet, 15 juillet; Dir. pol., 16 juillet.)

[Le Prince de La Tour d'Auvergne donne quelques indications sur la façon dont les principaux journaux anglais apprécient le message impérial du 12 juillet [1] au Corps législatif. Celui-ci «a été très favorablement accueilli.»]

7579. Le Prince de La Tour d'Auvergne, Ambassadeur à Londres, au Marquis de La Valette. (Orig. Angleterre, 749, n° 182.)

Londres, 14 juillet 1869.
(Cabinet, 15 juillet; Dir. pol., 16 juillet.)

[Lord Clarendon a reçu, par l'intermédiaire de l'Ambassadeur de la Reine, le protocole signé le 9 juillet par les Commissaires belges et français réunis à Paris [2]. «Bien que complètement rassuré depuis longtemps déjà sur le caractère purement économique et commercial des négociations qui se poursuivaient entre la France et la Belgique, Lord Clarendon n'en a pas moins appris avec une vive satisfaction la conclusion [3].» D'après ce qu'il a

[1] On sait que Napoléon III répondit aux élections législatives par le message du 12 juillet 1869, lu au Corps législatif par Rouher, et qui annonçait une série de réformes libérales relatives à l'organisation du pouvoir législatif.

[2] Cf. La Guéronnière, télégramme, 9 juillet, et p. 77, note 3.

[3] Voir, sur la façon dont Clarendon jugea l'incident franco-belge et sa conclusion, la lettre qu'il écrivit le 5 mai 1869 à Lumley, ministre d'Angleterre à Bruxelles, avec ordre d'en donner lecture au ministre des Affaires étrangères, Van Der Stichelen. (Hymans, *Frère-Orban*, t. II, p. 298-300.)

dit au Prince de La Tour d'Auvergne, le Gouvernement belge s'en montre également très satisfait, et rend hommage à l'esprit de conciliation dont les Commissaires français ont fait preuve.]

Le Roi des Belges aurait exprimé au Représentant de l'Angleterre à Bruxelles combien il se réjouissait d'une solution qu'il n'avait cessé d'appeler de tous ses vœux, et il aurait adressé directement au Gouvernement de la Reine un télégramme conçu dans le même sens.

Quant à Lord Clarendon, il m'a tout spécialement chargé, Monsieur le Marquis, d'être auprès de Votre Excellence l'interprète de sa reconnaissance pour l'esprit d'équité et de modération qu'elle avait constamment apporté dans des négociations dont l'heureuse issue, en favorisant dans une juste mesure le développement des intérêts commerciaux entre la Belgique, les Pays-Bas et la France, ne pouvait manquer de cimenter davantage encore les bons rapports de la France avec l'Angleterre.

7580. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Marquis de La Valette. (Orig. Bavière, 247, n° 52.)

Munich, 14 juillet 1869.
(Cabinet, 16 juillet; Dir. pol., 19 juillet.)

Tous les membres de la Commission de liquidation se sont réunis le 6 de ce mois pour examiner le rapport présenté par la Sous-Commission militaire sur le meilleur mode d'administration et de contrôle de la propriété commune. Le projet d'arrangement, tel qu'il a été adopté en dernier lieu par la Sous-Commission, ne diffère pas sensiblement de celui de MM. Krüger et de Fries, dont j'ai eu l'honneur de mentionner les détails dans ma correspondance précédente [1].

La seule modification digne d'être signalée à Votre Excellence porte sur la manière dont se feront entre les Gouvernements contractants les communications relatives au système général de défense de l'Allemagne. Aux termes du projet primitif, ces com-

(1) Cf. Cadore, 15 et 22 juin, 1er juillet.

munications devaient avoir lieu de Gouvernement à Gouvernement par la voie diplomatique. Le Cabinet de Berlin a fait observer qu'un pareil mode de procéder pourrait entraîner des retards fâcheux, et il a proposé qu'en cas d'urgence l'Attaché militaire prussien résidant au siège de la Commission des forteresses du Sud pût être instruit directement par elle de toutes les propositions ou résolutions concernant le système défensif du Midi de l'Allemagne.

Votre Excellence se souvient de la peine qu'a eue le Wurtemberg à consentir à l'établissement des rapports directs éventuels entre la Commission des forteresses et l'Attaché militaire prussien, qui, d'après la rédaction définitivement adoptée, «pourra être entendu par ladite Commission toutes les fois qu'il s'agira de décisions importantes à prendre au sujet du matériel commun [1]». La proposition prussienne tendant à donner une plus grande extension à ces rapports, M. de Varnbüler s'y est opposé dans la forme qui lui avait été donnée; reconnaissant toutefois ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans les observations du Cabinet de Berlin, il a proposé la rédaction suivante, qui a été acceptée par les autres Gouvernements. «En cas d'urgence, et afin d'accélérer la marche des affaires, les communications relatives au système général de défense de l'Allemagne pourront avoir lieu par l'intermédiaire des Attachés militaires respectifs des parties contractantes.» C'est-à-dire que les Gouvernements du Midi seront libres de faire ces communications directement à l'Attaché militaire prussien, ou d'en charger leur Attaché militaire résidant à Berlin [2].

Je reviens maintenant à la séance du 6 de ce mois.

[1] Voici le texte de l'article 9 de la convention auquel il est fait allusion ici : Afin que le Plénipotentiaire militaire prussien près la Commission de défense de l'Allemagne du Sud, lequel est chargé, en qualité de Commissaire permanent, d'assister à l'inspection annuelle du matériel des forteresses, puisse se tenir en état de remplir efficacement ce mandat, il lui sera donné communication du résultat de toutes les opérations faites par la Commission des forteresses en ce qui concerne la propriété mobilière commune. Dans tous les cas où il s'agirait de modifications essentielles du matériel commun, de même que dans les autres questions importantes y relatives, on prendra d'abord l'avis du Plénipotentiaire militaire prussien, qui pourra être appelé, à cet effet, à prendre part aux délibérations de la Commission de défense. (*Arch. diplom.*, 1869, t. IV, p. 1494.)

[2] Cf. Saint-Vallier, 3 et 29 juin.

Le travail de la Sous-Commission ayant été soumis préalablement aux Gouvernements intéressés, il était à supposer que l'examen de la Commission entière ne serait qu'une simple formalité, et que son adhésion ne souffrirait aucune difficulté. Il n'en a cependant pas été ainsi. Afin de préciser nettement les vues et les intentions de leurs Gouvernements au sujet de certaines stipulations, il avait été convenu que les Commissaires seraient autorisés à faire insérer au procès-verbal des déclarations destinées à en fixer l'interprétation. Tout a bien marché jusqu'à l'article concernant les engagements résultant de la nécessité reconnue de relier entre eux le système de défense des deux parties de l'Allemagne; les Commissaires du Wurtemberg, appuyés par leurs Collègues de Bavière, ayant déclaré que les mots «système de défense» ne devaient pas être pris dans leur sens le plus étendu et [devaient] se rapporter seulement aux forteresses, les Commissaires prussiens et badois se sont récriés, en prétendant que c'était envisager la question sous un aspect beaucoup trop étroit; les Commissaires de Prusse ont ajouté que leur Gouvernement n'avait nullement l'intention de s'immiscer dans les affaires militaires intérieures des États du Midi, mais qu'ils ne pouvaient partager la manière de voir exprimée par les Représentants de la Bavière et du Wurtemberg. L'accord n'ayant pu s'établir, la séance a été levée, et, si je suis bien informé, les choses en seraient encore aujourd'hui au même point [1]. La Commission s'est cependant réunie de nouveau hier, mais il n'y a été question que du matériel de la forteresse de Landau, et des mesures nécessitées par la résolution du Gouvernement bavarois de transformer cette forteresse en simple place de dépôt [2]. Un état complet et détaillé de ce matériel sera dressé; il sera distribué entre les différents copropriétaires suivant leurs convenances et leurs besoins.

[1] On trouvera le texte de la convention, qui porte la date du 6 juillet 1869, dans les *Arch. diplom.*, 1869, t. IV, p. 1492-1494. Cf. Hohenlohe (*Mémoires*, t. II, p. 21).

[2] Cf. le compte rendu de la conversation de Hohenlohe avec Bismarck, dans les *Mémoires* (t. II, p. 15-16).

7581. Le Duc de Gramont, Ambassadeur à Vienne, au Marquis de La Valette. (Orig. Autriche, 500, n° 74.)

Vienne, 14 juillet 1869.
(Cabinet, 16 juillet; Dir. pol., 19 juillet.)

Je viens de recevoir et je m'empresse de transmettre ci-joint à Votre Excellence le recueil de pièces diplomatiques qui a été communiqué par le Gouvernement impérial et royal aux Délégations siégeant actuellement à Vienne[1].

7582. Le Marquis de La Valette au Prince de La Tour d'Auvergne, Ambassadeur à Londres. (Minute. Angleterre, 749, n° 60.)

Paris, 15 juillet 1869.

J'ai appris avec plaisir, par votre dépêche d'hier[2], que Lord Clarendon apprécie l'esprit de modération et d'équité dont le Gouvernement de l'Empereur a fait preuve dans les dernières négociations avec la Belgique. J'ai la confiance que l'opinion publique ratifiera ce jugement, tout en constatant les avantages que l'arrangement intervenu assure à la Compagnie de l'Est. Il est intéressant d'ailleurs de connaître les réflexions auxquelles donne lieu le dénouement favorable d'une affaire rendue d'abord si délicate par la conduite du Gouvernement belge. Le Ministre de Sa Majesté à Hambourg a recueilli autour de lui de curieux détails sur le sentiment de l'Allemagne à cet égard, et je vous envoie ci-joint, à titre d'information personnelle, une copie de sa dépêche[3].

(1) Cf. Gramont, 13 juillet, et note 3, p. 88.
(2) Cf. La Tour d'Auvergne, 14 juillet, n° 182.
(3) Cf. Rothan, 10 juillet.

7583. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Marquis de La Valette. (Déchiffrement. Prusse, 375, n° 134.)

Berlin, 16 juillet 1869.
(Cabinet, 18 juillet; Dir. pol., 19 juillet.)

Le Ministre de Sa Majesté à Munich a dû, depuis quelques jours déjà, faire savoir à Votre Excellence que les négociations relatives aux forteresses du Sud venaient de subir un nouveau temps d'arrêt[1]. On croyait généralement ici que tout était terminé, et, lundi dernier, l'Envoyé de Bavière n'a pas été peu surpris lorsque le Sous-Secrétaire d'État lui a annoncé que tout était suspendu, et qu'au moment de signer les Représentants prussiens avaient cru devoir en référer à Berlin au sujet d'une disposition que, selon eux, les Gouvernements du Midi avaient jusqu'alors présentée sous un jour différent. Le Baron de Perglas ayant demandé des détails plus précis, M. de Thile lui a répondu que, la question ne lui étant pas familière, il se trouvait dans l'impossibilité de lui fournir des indications plus complètes; il a ajouté que l'un des Conseillers du Ministre des Affaires étrangères, M. Bucher, allait partir pour Varzin le lendemain (c'est-à-dire avant-hier mardi), et que, après avoir été l'objet d'un examen du Comte de Bismarck, la question devrait être soumise au Roi; ce qui retardera assez longtemps la conclusion définitive. Le Sous-Secrétaire d'État s'est expliqué dans le même sens avec le Baron de Mauclerc, Chargé d'Affaires du Wurtemberg.

Le Baron de Perglas, lorsque je l'ai vu hier, n'avait reçu aucune nouvelle de Munich; il paraît assez sérieusement préoccupé de voir se prolonger une question au sujet de laquelle il a eu lieu, dans le cours de l'hiver, de concevoir les appréhensions qu'avaient depuis dissipées l'attitude du Comte de Bismarck et le langage très calme de M. de Roon, le Ministre de la Guerre, mais qui ne cesseront tout à fait que lorsque la situation sera décidément bien fixée. C'est alors seulement en effet que la Bavière et le Wurtemberg pourront se croire à l'abri des pensées d'ingérence active que révélèrent plus d'une fois, au mois de décembre,

[1] Cf. Cadore, 14 juillet.

IMPRIMERIE NATIONALE.

le langage très doux et, plus encore, la physionomie du Comte de Bismarck, lorsqu'il se bornait à dire à M. de Perglas, sur un ton connu des Diplomates allemands qui ont eu à traiter avec le Chancelier fédéral, que les États du Sud devaient savoir ce que leur commandaient l'état des choses en Allemagne et leur propre intérêt. Sans doute, les choses ont pris, en dernier lieu, une tournure beaucoup plus favorable aux prétentions des Cabinets de Munich et de Stuttgart; sincère ou non, la Prusse avait fini par se rallier de bonne grâce au projet de la Bavière et du Wurtemberg, mais il n'en paraît pas moins regrettable à M. de Perglas que l'arrangement qui allait être signé soit remis en discussion. Réduits à faire des conjectures, M. de Perglas comme M. de Mauclerc pensent que c'est peut-être sur la nature des rapports à établir entre l'Attaché militaire prussien et la Commission des forteresses du Sud qu'on se sera divisé au dernier moment. Les Gouvernements du Midi paraissent attacher un grand prix à ne pas concéder aux Plénipotentiaires militaires de la Prusse dans le Sud un droit d'ingérence qu'ils jugent dangereux pour eux, et qui ne répond ni à des nécessités sérieuses d'administration ni à la situation respective de la Confédération du Nord et des États du Sud; cette situation ne comporte que des rapports ayant un caractère international, et nullement la faculté pour la Prusse de s'immiscer directement et de plein droit dans les questions qui seront déférées à la Commission des forteresses, une fois qu'elle sera parvenue à se former.

7584. Le Prince de La Tour d'Auvergne au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Minute. Prusse, 375.)

Paris, 19 juillet 1869.

J'ai pris aujourd'hui la direction du Département des Affaires étrangères que l'Empereur a bien voulu me confier par un décret en date du 17 de ce mois [1]. Appelé à entretenir avec vous des

[1] La Valette avait démissionné au cours de la crise ministérielle qui avait été la conséquence des élections. Elle avait éclaté le 12 juillet au soir à la suite de la communication officielle du message de l'Empereur au Corps législatif.

rapports de chaque jour, j'ai besoin de compter sur votre concours éclairé. Il me sera nécessaire dans l'accomplissement de la tâche qui m'est dévolue. Plein de confiance dans vos lumières et votre dévouement à l'Empereur, j'emploierai, de mon côté, tous mes soins à faciliter la mission dont vous êtes chargé.

7585. Le Prince de La Tour d'Auvergne au Vicomte de Contades, Chargé d'Affaires à Londres. (Télégr. Minute à chiffrer. Angleterre, 749.)

[Paris,] 19 juillet 1869.

L'Empereur désire appeler M. le Marquis de La Valette à me remplacer à Londres. Je vous prie d'informer Lord Clarendon des intentions de Sa Majesté, et de vouloir bien me faire connaître l'accueil réservé par la Reine à cette proposition. J'attache de l'intérêt à recevoir le plus tôt possible la réponse du Principal Secrétaire d'État.

7586. Le Vicomte de Contades, Chargé d'Affaires à Londres, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Télégr. Déchiffrement. Angleterre, 749.)

Londres, 20 juillet 1869, 10^h 1/2 matin.
(Reçu à 1^h soir.)

Lord Clarendon, prévoyant la proposition que Votre Excellence me charge de lui transmettre, avait déjà pris les ordres de la Reine. Il m'a dit que le meilleur accueil est réservé par S. M. Britannique au choix que l'Empereur a fait de M. le Marquis de La Valette comme successeur de Votre Excellence à Londres.

Dans le conseil tenu à l'issue de la séance du Corps législatif, Rouher avait offert sa démission. Elle fut suivie de celles de Baroche, de Duruy, de Vuitry et de La Valette. Le 16 juillet, La Tour d'Auvergne avait accepté, non sans hésitation, l'offre de la succession de La Valette. Il était arrivé à Paris le 18 au soir. Le Cabinet reconstitué s'était réuni le 19 pour prêter serment à l'Empereur.

3587. LE PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE À LEFEBVRE DE BÉHAINE, CHARGÉ D'AFFAIRES À BERLIN. (Confidentielle. Minute. Prusse, 375, n° 94.)

[Paris,] 21 juillet 1869.

Par sa dépêche du 5 de ce mois, M. le Marquis de La Valette a communiqué à M. le Comte Benedetti les appréciations du Ministre de Sa Majesté à Munich au sujet des travaux de la Commission de liquidation du matériel fédéral [1]. Elle a tenu séance le 6 juillet pour discuter le rapport de sa Sous-Commission militaire concernant le meilleur mode d'administration et de contrôle de la propriété mobilière des forteresses. Ainsi que vous le verrez par la dépêche ci-jointe de M. le Marquis de Cadore [2], quelques difficultés ont surgi au sujet de l'article 7, qui traite des communications à échanger entre les divers Gouvernements relativement au système de défense de toute l'Allemagne. Il résulte de la dépêche également ci-annexée de M. le Comte de Saint-Vallier [3] que le Wurtemberg aurait mis de l'insistance à faire prévaloir une rédaction qui aurait limité exactement les cas dans lesquels les États du Sud devront s'entendre pour mettre les forteresses situées sur leur territoire en état de concourir efficacement à la défense du sol germanique. Les modifications proposées par son Délégué n'auraient pas été admises par ceux de la Prusse et du Grand-Duché de Bade, et la Commission ne statuerait définitivement sur les articles du projet qu'après avoir achevé la discussion sur le mode de partage du mobilier fédéral extrait de la forteresse bavaroise de Landau. C'est peut-être à cet incident que M. de Thile a fait allusion en disant à M. de Perglas que la signature de la convention était suspendue [4]. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je vous transmets ces diverses informations à titre confidentiel.

(1) Cette dépêche du 5 juillet, n° 89 (Prusse, 375), annonçait simplement l'envoi de deux dépêches de Cadore, celles du 30 juin et du 1er juillet.

(2) Celle du 14 juillet.

(3) Cf. Saint-Vallier, 29 juin.

(4) Cf. Lefebvre de Béhaine, 16 juillet.

7588. Le Prince de La Tour d'Auvergne au Duc de Gramont, Ambassadeur à Vienne. (Minute. Autriche, 500, n° 63.)

Paris, 21 juillet 1869.

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de la dépêche que vous avez adressée à mon prédécesseur, sous le n° 70 [1]. Je suis ainsi que vous très satisfait des jugements que notre situation intérieure suggère à M. le Comte de Beust. Il ne s'est point mépris sur le caractère des derniers incidents, et il a su opposer un langage plein de justesse aux appréciations erronées et malveillantes pour nous qui se sont produites devant lui. Nous savons gré à M. de Beust de ses dispositions amicales et du soin qu'il apporte à attester leur sincérité. Je suis heureux pour ma part d'en trouver un témoignage dans la première de vos dépêches à laquelle je suis appelé à répondre, et je vous prie de l'en remercier.

7589. Dutreil, Chargé d'Affaires à Carlsruhe, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bade, 49, n° 34.)

Bade, 21 juillet 1869.
(Cabinet, 25 juillet; Dir. pol., 26 juillet.)

[Le Parlement badois, qui se réunit tous les deux ans, est convoqué pour le 9 septembre. Un tiers des membres de la Seconde Chambre devant être renouvelé, les élections commenceront avant la fin du mois de juillet. A cette occasion, le parti national-libéral a publié son programme, sous la forme d'un appel au peuple badois. Ce manifeste engage les électeurs «à ne pas oublier que le but principal vers lequel doivent tendre leurs efforts, c'est l'union de tous les pays allemands». Ils doivent donc porter leur choix «sur des hommes disposés à faire les plus grands sacrifices pour arriver à ce noble résultat». Le pro

[1] Dépêche du 13 juillet.

gramme du parti d'Offenbourg comprend aussi l'extension du droit de vote, le scrutin secret, le droit d'initiative accordé aux Députés, la réunion annuelle des Chambres, des mesures énergiques contre les empiétements de l'Église. Le manifeste ne diffère pas beaucoup de celui qu'avait publié le même groupe, en décembre 1868, lorsqu'il s'était séparé de la majorité gouvernementale [1]. Aussi prévoit-on pour le Ministère des embarras sérieux lorsque le parti réclamera dans la Seconde Chambre les réformes inscrites à son programme.]

7590. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig., avec déchiffrement. Prusse, 375, n° 137.)

Berlin, 22 juillet 1869.
(Cabinet, 24 juillet; Dir. pol., 26 juillet.)

[*Déchiffrement*] A la date du 15 de ce mois, j'écrivais à M. le Marquis de La Valette que le règlement définitif de la question des forteresses du Sud paraissait devoir être ajourné [2]. A l'occasion de ce qu'il qualifiait de nouvelles prétentions des Cabinets de Munich et de Stuttgart, M. de Thile, tout en se défendant de fournir aucune explication, avait en effet laissé entrevoir au Ministre de Bavière que de sérieuses difficultés pouvaient surgir et amener de longs retards. Cette déclaration avait fortement troublé le Baron de Perglas. Le Chancelier fédéral, auquel on avait envoyé à Varzin le dossier de cette épineuse affaire, n'a pas cependant sanctionné les prévisions du Sous-Secrétaire d'État, et M. de Perglas a appris que, le Comte de Bismarck n'ayant pas élevé d'objections contre le projet de transaction arrêté à Munich, l'affaire reviendrait prochainement d'Ems, où elle a été envoyée au Roi, avec la sanction de Sa Majesté.

(1) Mosbourg avait signalé, dans une dépêche en date du 4 décembre 1868 (Bade, 48), l'attitude nouvelle prise par le groupe parlementaire ordinairement désigné sous le nom de parti d'Offenbourg. — Cf. t. XXIV, p. 348, note 3.

(2) Cf. Lefebvre de Béhaine, 16 juillet, n° 134.

Le Baron de Perglas n'osait pas espérer une conclusion si prompte, et il était entretenu dans cette pensée non seulement par le spectacle de l'agitation de M. de Thile, mais encore par la défiance instinctive que lui inspire le Cabinet de Berlin. Cette défiance n'est pas endormie chez lui par l'aspect du calme très réel qui caractérise en ce moment la politique du Chancelier fédéral; le Baron de Perglas n'attribue pas ce calme inaccoutumé à un sentiment sincère de modération, encore moins à une renonciation de la part de la Prusse aux idées ambitieuses qui forment la base de sa politique allemande; il ne convient d'y voir, selon lui, que le double effet des égards dont on comprend de plus en plus ici qu'il faut user vis-à-vis de la France, et des difficultés administratives qui entravent le développement du système fédéral inauguré après les victoires de 1866 [1].

J'ai demandé, il y a peu de jours, à M. de Thile s'il prévoyait qu'une décision serait bientôt prise concernant le choix du successeur du Comte de Goltz [2]. Il m'a répondu que le Comte de Bismarck n'avait pu et ne pourrait de quelque temps encore faire son rapport au Roi à ce sujet. Il a ajouté que, même après que ce rapport aurait été envoyé à Sa Majesté, il était à supposer qu'une décision ne serait pas prise immédiatement, le Roi pouvant avoir sur ce point d'autres idées que son Ministre des Affaires étrangères. En conséquence, le Sous-Secrétaire d'État m'a prié de dire à Votre Excellence que, dans le cas très probable où le choix du nouvel Ambassadeur de Prusse à Paris ne serait pas arrêté avant quelques semaines, le Cabinet de Berlin se flattait bien que le Gouvernement de l'Empereur ne verrait dans ce retard rien qui fût de nature à jeter le moindre doute sur le caractère des bonnes relations qui existent entre les deux pays et que M. le Comte de Solms ne cesse d'ailleurs de cultiver dans l'esprit le plus conciliant.

[1] Le déchiffrement se termine ici.

[2] Goltz était mort le 24 juin 1869. — Cf. Hell, 1er juillet.

7591. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Déchiffrement. Prusse, 375, n° 138.)

Berlin, 23 juillet 1869.
(Dir. pol., 27 juillet.)

J'ai reçu les dépêches que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser jusqu'au n° 95 inclusivement [1].

Sans provoquer une émotion comparable à celle qui s'était emparé des esprits à Berlin l'année dernière à pareille époque, la publicité du troisième *Livre rouge* autrichien [2] ne laisse pas que de fournir un nouvel aliment aux sentiments d'animadversion dont la presse de l'Allemagne du Nord ne cesse d'être animée contre le Cabinet de Vienne, et tout particulièrement contre la personne du Baron de Beust.

Il n'y a eu, il est vrai, jusqu'à présent de la part du Cabinet de Berlin aucune observation faite au sujet de la dépêche du Chancelier de l'Autriche, et cette matière n'a même pas été abordée dans les entretiens qui ont eu lieu entre M. de Thile et le Baron de Münch, chargé en l'absence du Comte de Wimpffen de la direction de la Légation impériale. Toutes les feuilles gouvernementales, cependant, s'attachent depuis quelques jours, ainsi que Votre Excellence le verra par l'extrait ci-joint de la *Correspondance provinciale* [3], à étudier les dépêches du Chancelier, pour y dénoncer non seulement la trace de pensées hostiles à la Prusse, mais encore, ce qui est beaucoup plus grave aux yeux des publicistes de Berlin, la poursuite par le Cabinet de Vienne d'une politique propre à lui créer des sympathies et au besoin des appuis. La dépêche adressée le 4 avril aux Envoyés d'Autriche à Munich et à Stuttgart [4] est particulièrement critiquée. Tout en affectant une satisfaction hautaine et ironique de ce que le Gouvernement autrichien [défend], pour ce qui concerne les affaires des États du Midi, «les traités d'un[e responsabilité morale] dont l'Autriche

[1] La dépêche n° 95 portait, comme le n° 94, la date du 21 juillet. Elle était relative au Concile. (Prusse, 375.)

[2] Cf. p. 88, note 3.

[3] L'extrait est joint à la dépêche.

[4] Cf. *Arch. diplom.*, 1869, t. III, p. 1262.

est tout à fait exempte», les journaux officieux, comme ceux qui servent d'organes au parti national-libéral, laissent entrevoir qu'ils n'ont pu être très flattés de voir établir dans cette dépêche, d'une part l'assurance donnée par la Prusse qu'elle ne mettrait aucun obstacle aux tentatives faites pour établir une Confédération du Sud, d'autre part «l'intérêt bien fondé qu'a l'Autriche à l'indépendance de l'Allemagne du Sud, intérêt qui s'accorde avec le besoin généralement éprouvé de savoir la paix mieux assurée». Pourtant, l'attitude de l'opinion publique à Berlin serait autrement tranchée si le temps et les circonstances l'avaient laissée sous l'empire des idées et des prétentions impatientes qui se faisaient jour, il y a près de deux ans, le 7 septembre 1867, dans la fameuse dépêche où le Comte de Bismarck affirmait le droit, inscrit d'ailleurs dans l'article 79 de la Constitution, qu'avait l'Allemagne du Nord de conclure avec les États du Sud tel arrangement qui conviendrait également aux deux parties [1]. C'est en comparant la situation actuelle avec celle dont le Chancelier fédéral s'inspirait en écrivant sa circulaire du 7 septembre 1867 qu'on peut se rendre un compte exact de la gravité des obstacles qui ont arrêté l'ambition expansive des politiques libéraux prussiens. Ils n'en sont que plus irrités contre le Baron de Beust, et ils ont été pour ce motif particulier atteints par les deux dépêches, du 1er mai au Comte de Wimpffen à Berlin et du 8 juillet à M. de Werner à Dresde, relatives à l'incident franco-belge [2]. L'ensemble des pensées spontanées d'amitié pour la France auxquelles le Chancelier d'Autriche a obéi dans cette circonstance est en effet le réel, le principal grief de la politique prussienne contre le Cabinet de Vienne, et, malgré le soin des journaux prussiens à proclamer que la force dont dispose aujourd'hui le Baron de Beust n'est pas beaucoup plus redoutable que celle avec laquelle il maniait *son épée de parade saxonne*, il est évident que la diplomatie du Premier Ministre de l'Empereur François-Joseph est prise à Berlin très au sérieux. On y prête une attention

(1) Cf. t. XVIII, p. 292, note 2 et t. XXIV, p. 124, note 2.

(2) Cf. l'annexe à la dépêche de Beust à Metternich, du 1er mai 1869. — On trouvera le texte de la dépêche du 8 juillet, publiée dans le *Livre rouge*, dans les *Arch. diplom.*, 1869, t. III, p. 1264.

non moins inquiète à celles des communications du Prince de Metternich qui ont été insérées dans le *Livre rouge*, et la *Gazette de Cologne* signale à l'attention de ses lecteurs une dépêche en date du 28 janvier de l'Ambassadeur d'Autriche[1] où il est fait allusion au dépit que le Comte de Bismarck aurait éprouvé de voir une partie de la presse française puissamment influencée en faveur de la politique autrichienne. À cette occasion, la *Gazette de Cologne* constate que, le Comte de Wimpffen n'ayant pas eu pendant tout l'hiver un seul entretien avec le Chancelier fédéral, c'est sur de simples bruits que le Gouvernement autrichien se croit autorisé à apprécier les dispositions du Cabinet de Berlin.

7592. Le Marquis de Châteaurenard, Ministre à Dresde, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Saxe, 147, n° 40.)

Dresde, 23 juillet 1869.
(Cabinet, 26 juillet; Dir. pol., 27 juillet.)

La dépêche, en date du 8 juillet, adressée par le Chancelier de l'Empire austro-hongrois à son Ministre à Dresde, et qui vient d'être publiée dans le *Livre rouge* autrichien, produit ici une sensation marquée[2]. Le Gouvernement saxon est mécontent de la teneur de ce document, et surtout de sa publication dans le public; les gens les mieux disposés eux-mêmes envers M. de Beust s'étonnent, et cherchent le motif qui a pu pousser cet homme d'État à mettre ainsi le Cabinet de Dresde en avant, à propos d'un incident qui ne le concernait en aucune façon. J'avoue que, pour ma part, je partage cette dernière impression, et je m'étonne surtout que le Baron de Werner ait pu représenter dans ses rapports le Gouvernement du Roi Jean comme ayant voué un si haut degré d'intérêt aux négociations touchant le soi-disant conflit franco-

[1] Cf. *Arch. diplom.*, 1869, t. III, p. 1229. — D'après un rapport de Wimpffen, Bismarck se serait plaint de l'influence exercée par Metternich sur la presse française. C'est à ces plaintes que répond Metternich dans la dépêche du 8 juillet.

[2] Cf. Lefebvre de Béhaine, 23 juillet, et p. 105, note 2.

belge. Le fait est que, si l'on a suivi à Dresde avec attention la marche de cette affaire, personne ne s'en est cependant ému, ni le public, ni même les membres du Cabinet saxon. Mes souvenirs sont en accord complet sur ce point avec ceux des hommes qui dirigent le Ministère des Affaires étrangères. En l'absence de M. de Friesen, c'est M. de Bose qui est chargé des rapports avec le Corps diplomatique; il m'a fait prier avant-hier de passer au Ministère, ayant une communication à me faire, et je me suis empressé de me rendre à son désir. Il s'agissait précisément de la dépêche de M. de Beust à M. de Werner, et M. de Bose était chargé par M. de Friesen de me déclarer que le Gouvernement saxon protestait contre l'induction, qu'on pourrait peut-être tirer du langage du Chancelier autrichien, que le Cabinet de Dresde aurait critiqué sa conduite dans l'affaire franco-belge comme étant un acte de bon office rendu à la France. « Nous n'avons pas oublié et nous n'oublierons jamais, m'a dit M. de Bose, ce que la Saxe doit à l'Empereur Napoléon III; l'efficacité de son intervention en notre faveur, après la guerre de 1866, est toujours présente à nos yeux, et nous ne saurions être assez ingrats pour nous permettre de blâmer un Cabinet qui agirait de manière à être agréable à l'Empereur et à son Gouvernement, n'importe à quelle occasion, mais à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une question dans laquelle nous sommes tout à fait désintéressés. » J'ai répondu à M. de Bose qu'il n'était pas venu à ma pensée de tirer du contenu de la dépêche autrichienne l'induction dont il me signalait la possibilité, mais que je n'en recevais pas moins avec satisfaction la communication qu'il voulait bien me faire. J'ai ajouté que je ne manquerais pas de faire parvenir à Votre Excellence l'expression des sentiments qui animaient le Cabinet de Dresde à l'égard de l'Empereur et de son Gouvernement.

En outre de cette déclaration officielle vis-à-vis de nous, le Gouvernement saxon a cru devoir faire insérer dans le *Journal de Dresde* une note qui, après avoir reproduit le passage de la dépêche de M. de Beust : « Il semble que l'on a essayé d'exercer une influence sur le Gouvernement saxon dans un sens défavorable à notre manière de voir, etc., etc. », le fait suivre de la remarque suivante : « Nous sommes à même de donner l'assurance la plus positive qu'aucune influence dans ce sens n'a été exercée à

Dresde, et qu'on n'a pas, en haut lieu, connaissance même qu'il ait été tenté d'en exercer.»

Ce qui précède montre à quel point le Gouvernement saxon a été troublé de se voir mêlé dans une affaire qui lui est étrangère. M. de Bose m'a rappelé à cette occasion que, vers le milieu de mars et pendant un séjour de M. de Friesen à Berlin, il m'avait demandé s'il y avait quelque fondement dans les assertions de divers journaux relatives à la gravité que prenaient les difficultés survenues entre la France et la Belgique à propos des chemins de fer, et que je lui avais répondu que c'était à tort que l'on donnait un caractère politique à un débat qui devait être et serait maintenu sur le terrain des intérêts économiques. «M. de Friesen, m'a-t-il dit, a fait plus tard la même question au Ministre d'Autriche, et, après ce que vous m'aviez déclaré, n'a pas même cru devoir vous la renouveler. Je ne puis comprendre comment M. de Werner a pu voir là dedans la marque d'un intérêt plus spécial que le Cabinet de Dresde apportait à suivre la marche de cette affaire.» M. de Werner, au surplus, se montre lui-même tout embarrassé de ce que le Chancelier autrichien ait cru devoir prendre texte de ses rapports pour lui exposer ses vues sur l'incident franco-belge et les porter à la connaissance de la Cour de Saxe. Evidemment, M. de Beust a exagéré la portée du compte rendu du Représentant de la Cour de Vienne, et celui-ci avait sans doute commencé par grossir ce qui n'était qu'un simple renseignement demandé par M. de Friesen. Si l'un et l'autre ont cherché à produire un effet, je doute fort que ce soit celui qui se manifeste à Dresde.

[Nouvelles de Cour.]

7593. ROTHAN, MINISTRE À HAMBOURG, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Orig. Hambourg, 158, n° 77.)

Hambourg, 24 juillet 1869.
(Cabinet, 26 juillet; Dir. pol., 27 juillet.)

M. de Bismarck a fait l'hiver dernier au sein du Parlement du Nord, au sujet des publications diplomatiques auxquelles la plupart des Cabinets croient devoir s'astreindre de nos jours pour

répondre aux exigences de l'opinion publique, une profession de foi assez cavalière [1]. Sans se préoccuper du respect des convenances internationales, il s'est appliqué à mettre en suspicion les documents livrés aux Chambres, en disant qu'ils ne sont en général écrits qu'en vue de la publicité, et qu'en tout cas ils ne sont imprimés qu'après avoir été sensiblement revus et corrigés. Cette sortie contre les *Livres bleus*, *rouges* et *jaunes*, inspirée par les dernières révélations de l'État-Major autrichien, était, bien que tenue en termes généraux, particulièrement dirigée contre M. de Beust, qu'on accusait à tort, à ce moment, d'avoir communiqué à l'historien de la campagne de 1866 la dépêche si compromettante adressée de Nikolsbourg au Comte de Goltz [2], et que M. de Bismarck, par cette admonition publique, espérait sans doute corriger du besoin qu'il éprouve d'initier sans cesse l'Europe aux secrets de sa politique. Son espoir a été trompé : car le *Livre rouge* que le Chancelier de l'Empire vient de faire distribuer aux Délégations réunies cette année à Vienne n'est ni moins volumineux ni moins intéressant que les volumes qui l'ont précédé [3]. Il témoigne de nouveau de l'ardeur infatigable de cet homme d'État, et de son intervention incessante dans toutes les questions, grandes ou petites, qui s'agitent en Europe. Les journaux prussiens ne dissimulent pas la contrariété qu'ils ressentent du rôle joué par la Diplomatie autrichienne, et du mérite qu'elle s'attribue dans le règlement des difficultés internationales. Ils représentent M. de Beust comme « *une espèce de touche-à-tout* » — c'est le sobriquet qu'ils lui donnent, — sacrifiant la dignité des fonctions qui lui ont été dévolues à la satisfaction de sa vanité et de son amour-propre littéraire. Il se peut que ces petits mobiles, que les organes prussiens exagèrent à plaisir, ne soient pas entièrement étrangers aux publications rétrospectives du Cabinet de Vienne. Mais ce qui me semble préoccuper avant tout le Chancelier de l'Empire — telle est du moins l'impression générale qui m'est restée de la lecture attentive des documents qu'il a publiés, — c'est la nécessité de convaincre non seulement le Reichstag, mais surtout les

[1] Cf. Rothan, 25 avril, et t. XXIV, p. 212, note 1.
[2] Cf. Benedetti, 23 avril.
[3] Cf. Gramont, 13 juillet, et la note 3, p. 88.

éléments transleithaniens qui s'y trouvent représentés, que, loin de céder à des arrière-pensées de rancune, il cherche à exercer partout en Europe l'action la plus résolument pacifique. C'est en effet ce que l'opinion publique réclame impérieusement dans toute la Monarchie, ainsi que me le disait encore récemment le Baron Anselme de Rothschild, chef de la maison de Vienne, dans un entretien dont j'ai rendu compte au Département dans le n° 75 de ma correspondance[1].

Je ne saurais avoir la prétention d'arrêter l'attention de Votre Excellence sur les nombreux documents que contient le *Livre rouge;* mais elle voudra bien me permettre de dire quelques mots de l'intervention de M. de Beust dans l'incident belge, intervention à laquelle le Ministre autrichien aurait voulu, il est permis de le croire, conserver un caractère tout confidentiel. Ses démarches à Bruxelles ayant été révélées par le Cabinet de Berlin, dans la pensée facile à saisir de le compromettre vis-à-vis de l'Angleterre, il a dû naturellement expliquer son immixtion et chercher à en atténuer la portée; car elle avait été, en Autriche même, jugée inopportune par les organes les plus importants. C'est alors que, sous prétexte de répondre à des interprétations erronées qui se seraient produites à Dresde, il a adressé une dépêche à M. de Werner, son Représentant en Saxe[2]. Mais le Gouvernement saxon, soucieux plus que jamais de se tenir à l'écart des questions de politique extérieure, et poussé peut-être par le Ministre de Prusse[3], s'est empressé de protester, dans son organe officiel, contre les suppositions sur lesquelles s'appuie la dépêche autrichienne[4]. Les journaux prussiens, de leur côté, ne se sont pas fait faute de faire remarquer que, si le Chancelier de l'Empire a publié sa dépêche justificative du 8 juillet, écrite évidemment pour les besoins de la cause, il a négligé en revanche d'insérer dans le *Livre rouge* la compromettante dépêche du 1er mai à M. le Baron de Wimpffen, et ils se sont donné la satisfaction, en y joignant force commentaires, de la publier tout au long[5]. M. de Beust

(1) Dépêche du 14 juillet.
(2) Dépêche du 8 juillet. Cf. *Arch. diplom.,* 1869, t. III, p. 1264.
(3) F. C. d'Eichmann.
(4) Cf. Châteaurenard, 23 juillet.
(5) Cf., sur l'ensemble de l'incident, Lefebvre de Béhaine, 23 juillet.

ayant cru nous rendre un service signalé en appelant l'attention du Cabinet de Bruxelles sur les dangers auxquels il s'exposait en se refusant obstinément à toute concession, nous ne pouvons que regretter les ennuis que lui a valus sa démarche, et l'acharnement que le Cabinet de Berlin, dans une pensée que je crois avoir suffisamment fait ressortir dans mes dépêches du 8 et du 10 juillet [1], a mis et met encore à le poursuivre.

Le caractère le plus frappant de la nouvelle publication de M. de Beust, je le répète, c'est le désir manifeste de convaincre l'Europe de ses sentiments profondément pacifiques. Cela ressort en particulier de la dépêche du 4 avril sur la Confédération du Sud [2]. La question avait été vivement agitée en Allemagne dans le courant de janvier et de février, et, à en juger par certains articles insérés dans la *Gazette d'Augsbourg* et attribués à une source officielle, on croyait généralement que le Cabinet de Vienne, livré à d'actives négociations, usait de toute son influence sur les Cours du Midi pour les amener à se constituer sous son protectorat en Confédération distincte. Dans la dépêche adressée le 4 avril à ses Représentants à Munich et à Stuttgart [3], M. de Beust cherche à dégager son action personnelle de cette politique séparatiste. Il établit que le désir en même temps que le devoir de l'Autriche est de se tenir en dehors du mouvement allemand. Il ne veut pas se donner même l'apparence d'exercer la moindre action directe et positive dans un sens ou dans l'autre. «Nous pouvons, dit-il, désirer la Confédération du Sud, et nous la désirons peut-être; mais nous ne voulons ni la fonder ni aider à la fonder.»

Ces assurances sont consignées avec satisfaction par la presse autrichienne, qui se plaît à rappeler à cette occasion les efforts qu'elle ne cesse de faire depuis trois ans, au nom de l'opinion publique, en faveur de l'abstention complète de l'Autriche dans toutes les questions internationales litigieuses. Mais les organes prussiens peuvent à peine dissimuler l'irritation que leur causent la modération et l'attitude pleine de conciliation de M. de Beust. Ils le poursuivent de leurs sarcasmes, l'accusent de vouloir jouer

[1] Ce sont évidemment les dépêches du 6 et du 10 juillet.
[2] Cf. *Arch. diplom.*, 1869, t. III, p. 1262.
[3] Comte d'Ingelheim et Prince d'Isenburg.

le rôle de l'Ange de la Paix en Europe, pour noircir la Prusse et s'assurer l'amitié de la France, et l'engagent perfidement à exercer plutôt son action pacifique sur les éléments disparates et hostiles les uns aux autres de la Monarchie autrichienne.

La moralité qu'ils voudraient avant tout tirer de cette publication, afin de dépopulariser M. de Beust en Allemagne, est que le Cabinet impérial n'a aucune politique individuelle, que dans toutes les questions il marche, au détriment de ses rapports avec l'Italie et avec l'Angleterre, à la remorque du Cabinet des Tuileries, et que, loin de dissimuler sa dépendance vis-à-vis de la politique française, il semble plutôt mettre de l'affectation à l'afficher, soit dans les affaires d'Orient, soit dans l'incident belge, soit dans la question du Concile.

Ces attaques, dont le mobile secret se trahit trop ouvertement, ne réussiront pas sans doute à détruire l'impression favorable qu'a exercée en général la publication du *Livre rouge*. Mais il est permis de se demander si la dépêche du 4 avril est bien réellement l'expression sincère de la pensée de M. de Beust, et s'il est aussi désintéressé qu'il voudrait le faire croire dans la question de la transformation de l'Allemagne soit au Nord soit au Sud. Pour ma part, j'en doute, et je supposerais plus volontiers qu'il n'a fait que céder à des considérations de politique intérieure en accentuant ainsi, contrairement à ses manifestations antérieures, la nécessité pour l'Autriche d'abandonner l'Allemagne à ses propres tendances. Il a tenu par dessus tout, comme je l'indiquais plus haut, à se défendre contre les reproches qu'on lui a souvent adressés de nourrir des arrière-pensées de rancune, qui n'attendraient pour éclater que le jour de la revanche, et à rassurer les Hongrois, qui verraient à contre-cœur le centre de gravité de la Monarchie se reporter vers les provinces cisleithaniennes, et qui sont trop intéressés au maintien de la situation actuelle pour ne pas s'opposer de toutes leurs forces à la rentrée de l'Autriche dans les affaires allemandes.

Je relève ce matin dans la *Gazette de la Croix* une correspondance de Rome que je crois devoir, en raison de l'intérêt qu'elle présente, vous transmettre en traduction [1].

[1] La traduction est jointe. La correspondance est relative au Concile.

7594. Le Marquis de Châteaurenard, Ministre à Dresde, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Saxe, 147, n° 41.)

Dresde, 28 juillet 1869.
(Cabinet, 31 juillet; Dir. pol., 2 août.)

Le *Journal de Dresde* d'aujourd'hui a publié, et se dit autorisé à publier, une dépêche de M. le Baron de Friesen adressée au Ministre de Saxe à Vienne, à la date du 18 juillet, et qui se rapporte à l'incident soulevé par la publication de la dépêche autrichienne du 8 juillet, sur le soi-disant conflit franco-belge (1). Je m'empresse d'envoyer à Votre Excellence la traduction de cette pièce (2).

En rendant compte à Votre Excellence, il y a quelques jours (3), de l'émotion causée à Dresde par la dépêche de M. de Beust, j'ai été loin d'exagérer le mécontentement qu'en ressentait le Gouvernement saxon. La dépêche de M. de Friesen publiée aujourd'hui porte en effet l'empreinte d'une irritation manifeste, et, de plus, le fait de la publication isolée et dans le journal officiel ajoute encore de l'importance à la démonstration que le Cabinet de Dresde a voulu faire. Le Ministre des Affaires étrangères est aux eaux de Marienbad en congé, et c'est de là, cependant, qu'il a écrit au Représentant de la Saxe à Vienne : c'est de là aussi qu'il a envoyé l'ordre de mettre la dépêche au journal officiel. Je crois savoir que rien, soit dans les explications données par le Ministre d'Autriche à Dresde, soit dans les rapports envoyés de Vienne par M. de Kœnneritz (4), n'a été de nature à aggraver la première impression produite sur le Gouvernement saxon. La vivacité de celle-ci paraît donc avoir été extrême chez M. de Friesen, et peut-être pourrait-on en trouver le motif dans le souvenir des dissentiments qui ont existé autrefois entre lui et M. de Beust, et qui l'avaient amené en 1853 à se retirer du Cabinet dont ils faisaient tous les deux partie. Quant à un rôle que le Ministre de Prusse à

(1) Cf. Châteaurenard, 23 juillet.

(2) La traduction est jointe en annexe. — Elle a été publiée plus tard dans les *Arch. diplom.*, 1874, t. Ier, p. 287-288.

(3) Dans la dépêche du 23 juillet.

(4) Envoyé de Saxe.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Dresde aurait joué dans le débat pour l'envenimer et surexciter la susceptibilité saxonne, ainsi que le bruit cherche à s'en répandre, rien n'est moins prouvé; et l'attitude toujours très réservée et très loyale de M. d'Eichmann rend cette accusation complètement invraisemblable.

Quoi qu'il en soit, après l'échange des publications qui ont eu lieu, il n'est pas douteux que les relations entre MM. de Beust et de Friesen ne peuvent être que très tendues, et le Ministre d'Autriche à Dresde est très visiblement préoccupé de la situation que lui créent les circonstances. Il doit se rendre en congé d'ici à quelques jours; on annonce déjà qu'il ne reviendra pas à Dresde[1].

P.-S. — [Nouvelles de Cour.]

7595. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 140.)

Berlin, 29 juillet 1869.
(Cabinet, 2 août; Dir. pol., 3 août.)

Je n'apprendrai pas à Votre Excellence que le Cabinet de Berlin n'a cessé de rencontrer l'appui le moins équivoque dans l'opinion publique en Prusse pour sa manière négative d'interpréter l'article V du Traité de Prague relatif aux districts septentrionaux du Sleswig. L'éventualité d'une cession territoriale n'a jamais été envisagée avec complaisance par la presse de l'Allemagne du Nord, et les journaux indépendants ont toujours été sur ce point en parfait accord avec les feuilles gouvernementales. Seule, la *Gazette de Cologne* a dès le principe soutenu qu'il y avait là à la fois une question d'honneur et de sécurité pour la Prusse[2]. Pourtant, depuis bien longtemps elle s'était abstenue de revenir sur ce sujet ingrat et de rouvrir une discussion stérile.

[1] Le baron de Werner fut remplacé par le comte Paar, nommé le 24 octobre 1869.

[2] Déjà avant la guerre dano-allemande de 1864, la *Gazette de Cologne* avait à plusieurs reprises soutenu le projet d'un partage du duché de Slesvig, suivant les nationalités, comme la solution capable d'écarter les difficultés et de satisfaire les parties intéressées. (Voir F. de Jessen, *Manuel historique de la question du Slesvig*, p. 150.)

Elle l'aborde de nouveau aujourd'hui avec une netteté de langage extraordinaire, et, après avoir loué la vigueur que la *Gazette universelle de l'Allemagne du Nord* a mise à repousser les soupçons que certaines feuilles de Paris ont cherché à répandre sur les arrière-pensées soi-disant menaçantes de la Prusse contre la Hollande, le journal de Cologne ajoute qu'il est d'autant plus heureux de voir l'organe habituel du Comte de Bismarck affirmer la modération de la Prusse que cela justifie l'espoir de voir le Cabinet de Berlin remplir avec honneur les obligations qu'il a contractées par la paix de Prague.

« Aussi longtemps que ces obligations ne seront pas remplies, les plus belles paroles n'y feront rien; tous ceux de nos voisins qui sont faibles nous regarderont avec défiance, peur et haine. Du reste la *Freya* (feuille danoise paraissant dans le Nord du Sleswig) assure tenir de bonne source que des négociations sont de nouveau engagées entre la Prusse et le Danemark. La dernière ouverture du Gouvernement prussien porterait sur une ligne un peu au sud d'Apenrade à Tondern. Le Gouvernement danois soutiendra certainement son point de vue d'après lequel la frontière nationale doit former la frontière territoriale. »

J'ai vu M. de Quaade, et je lui ai demandé si ce retour de polémique de la *Gazette de Cologne* et l'article cité par elle de la *Freya* s'expliquaient par quelques faits nouveaux. M. le Ministre de Danemark m'a répondu que la question en était aujourd'hui au même point qu'au mois de mars 1868, lorsqu'ont été rompues les négociations que la Prusse avait entamées avec le Cabinet de Copenhague, peu de jours avant le règlement de la question de Luxembourg en mai 1867. De temps en temps seulement, M. de Thile dit d'une façon incidente à M. de Quaade que le Cabinet de Berlin compte bien que le Gouvernement danois ne doute pas que la Prusse a le désir de remplir ses engagements. M. de Quaade répond par quelques paroles courtoises : là se bornent les idées échangées entre les deux Cours, et rien n'est par conséquent changé à la situation dans laquelle se trouvaient les choses lorsqu'au mois de juin dernier le Comte Frijs, revenant de Marienbad, a eu à Berlin avec le Comte de Bismarck l'entretien dont M. Dotézac a rendu compte à M. le Marquis de La Valette le 22 juin dernier.

7596. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 141.)

Berlin, 30 juillet 1869.
(Cabinet, 2 août; Dir. pol., 3 août.)

Plusieurs journaux en France comme en Allemagne répètent de temps en temps qu'un refroidissement sérieux se fait sentir dans les relations des Cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Or, ici, les personnages les mieux placés pour bien voir estiment que ces appréciations sont tout à fait erronées.

[Ce qui a pu y donner lieu, c'est le langage violent de la *Gazette de Moscou* depuis la résolution prise par la Prusse de renoncer à la convention de cartel conclue en 1816 avec la Russie[1]. Mais cette décision, que la majorité de la Chambre imposait au Ministère, n'a pas troublé les relations des deux Gouvernements, «et, s'il y a des semences de division entre la Russie et l'Allemagne du Nord, tout indique qu'elles ne sont destinées à lever que dans un avenir encore assez éloigné».]

7597. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 143.)

Berlin, 30 juillet 1869.
(Cabinet, 2 août; Dir. pol., 3 août.)

On continue de s'occuper beaucoup ici du *Livre rouge* et des tendances de la politique du Comte de Beust[2]. Ainsi que le verra Votre Excellence par l'extrait ci-joint de la *Correspondance française*[3], la réponse du Cabinet de Dresde à la dépêche autrichienne du 8 juillet[4] fournit un nouvel aliment aux commentaires dont l'attitude du Chancelier d'Autriche est l'objet. La *Correspondance*

(1) Le cartel prévoyait l'échange des déserteurs.
(2) Cf. Lefebvre de Béhaine, 23 juillet.
(3) L'extrait est joint à la dépêche.
(4) Cf. Châteaurenard, 23 et 28 juillet; Lefebvre de Béhaine, 23 juillet; Rothan, 24 juillet.

provinciale, dans son dernier numéro, et, à son exemple, toutes les feuilles officieuses, s'attachent à rejeter entièrement et exclusivement sur M. de Beust la responsabilité de la tension qui existe entre les Cours de Vienne et de Berlin.

M. de Thile s'abstient de manifester le moindre intérêt pour cette guerre de journaux. Il ne s'exprime sur le *Livre rouge* qu'avec une grande circonspection : il y a quelques jours cependant, il avait manifesté la crainte qu'il ne fût nécessaire de relever les assertions de la dépêche adressée à M. de Werner à Dresde, et, ce matin même, il a annoncé à un de mes Collègues que le Baron de Werther avait en effet reçu l'ordre de faire connaître, en termes d'ailleurs très modérés, à M. de Beust les impressions qu'avait provoquées à Berlin la dépêche du 8 juillet. Le Ministre de Prusse à Vienne a dû exprimer au Chancelier d'Autriche son étonnement que le Cabinet impérial se soit préoccupé des dispositions avec lesquelles la Cour de Saxe aurait suivi les péripéties de l'incident franco-belge; la Saxe faisant partie d'une Confédération dont tous les membres sont solidaires, il n'y avait pas lieu de lui prêter la pensée de jouer isolément un rôle qui seul aurait pu justifier l'argumentation de M. de Beust. La Prusse a donc ainsi réclamé plutôt encore sur la forme que sur le fond, et on m'assure que, en évitant d'examiner les appréciations du Chancelier de l'Empire sur l'affaire franco-belge, le Cabinet de Berlin a été surtout guidé par le désir de ne pas mettre en cause, même de la façon la plus indirecte, le Gouvernement de l'Empereur.

7598. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bavière, 247, n° 54.)

Munich, 30 juillet 1869.
(Cabinet, 1er août; Dir. pol., 3 août.)

Dans la dernière séance de la Commission de liquidation, qui a eu lieu le 26 de ce mois, les Commissaires prussiens ont, par ordre de leur Gouvernement, retiré les objections qu'ils avaient élevées contre l'interprétation donnée par les Cabinets de Stuttgart et de Munich à certaines expressions de l'article IX du projet

de la Sous-Commission militaire, suivant la déclaration faite par le Commissaire du Wurtemberg dans la séance du 6 juillet [1].

On peut donc considérer comme terminée l'œuvre principale de la Commission, celle du moins qui a un caractère politique. Les stipulations déterminant le maintien de l'indivis, ainsi que le mode d'administration et de contrôle de la propriété commune, ont été consignées dans le protocole de la séance du 6 courant, lequel devra être ratifié par les Gouvernements contractants, et les déclarations auxquelles a donné lieu l'interprétation des différents articles ont été insérées dans un procès-verbal séparé [2].

Cette manière de procéder a pour but d'affranchir quelques-uns des États contractants de l'obligation où ils se fussent trouvés de soumettre l'arrangement intervenu à leurs Chambres respectives si on lui avait donné la forme d'une convention ou d'un traité.

En m'annonçant la fin de ces longues et laborieuses négociations, le Prince de Hohenlohe m'a exprimé sa satisfaction de la combinaison adoptée, la seule suivant lui qui fût possible dans les circonstances actuelles. «Les concessions que nous avons faites, m'a-t-il dit, ne portent aucune atteinte à notre indépendance; l'inspection réciproque est une conséquence naturelle du maintien de l'indivis; quant aux communications que pourra entraîner la nécessité reconnue de relier entre eux les systèmes de défense du Nord et du Midi de l'Allemagne, il est bien entendu que les avis et les observations de la Prusse ne peuvent, en aucun cas, avoir un caractère obligatoire, et, si nous refusons de nous y conformer, nous sommes simplement tenus de lui faire connaître les motifs qui s'y opposent.»

«Si nous n'avions pas voulu consentir aux demandes assez modérées du Cabinet de Berlin, il eût fallu procéder à une liquidation qui eût eu pour conséquence de rompre les seuls liens existant aujourd'hui entre les États du Sud, sous le rapport militaire, et d'empêcher la réunion de la Commission des forteresses instituée par la convention du 10 octobre de l'année dernière [3]. Il est en outre probable que le Gouvernement prussien

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 22 juillet, et p. 94, note 1.

[2] Cf. Cadore, 14 juillet, et p. 94, note 1.

[3] Cf. Cadore, 12 octobre 1868.

n'aurait pas laissé cette liquidation s'effectuer par les soins de la Commission siégeant en ce moment à Munich en vertu du traité de Prague [1], et qu'il se serait appuyé sur l'article VI de notre traité de paix particulier avec la Prusse [2] pour exiger la réunion d'une Commission spéciale à Berlin. Cet article stipule que la répartition de la propriété revenant à la ci-devant Confédération germanique sera réglée ultérieurement par convention spéciale. Il résulte de cette rédaction un peu vague qu'on aurait pu également y comprendre la question de la propriété immobilière, et nous eussions eu à payer des sommes d'autant plus considérables qu'il eût fallu alors faire également droit aux réclamations de l'Autriche à ce sujet [3]. Toutes ces considérations ont été développées devant le Conseil d'État, réuni par ordre du Roi pour examiner le projet d'arrangement, et qui s'est prononcé presque à l'unanimité pour son adoption.»

C'est la première fois que M. le Ministre des Affaires étrangères me parle de la faculté qu'aurait eue la Prusse de soumettre le règlement de cette affaire à une Commission spéciale, en prenant pour base ses traités particuliers avec les États du Midi, et non plus les articles 7 et 8 du traité de Prague. Je ne sais ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans ses craintes à cet égard. Quant au reste de son argumentation, j'ai eu trop souvent l'occasion, depuis l'ouverture de ces négociations, de discuter dans mes dépêches la valeur ou la portée des concessions faites à la Prusse pour qu'il soit utile de revenir encore sur ce sujet.

[La Commission n'a plus à s'occuper que du matériel de la place forte de Landau [4].

Le Gouvernement bavarois poursuit l'échange des ratifications de la Convention du 10 octobre, «afin d'instituer immédiatement la Commission des forteresses du Sud, et de mettre en vigueur le

[1] C'est l'article VII qui prévoit la réunion d'une commission, pour répartir les propriétés de la Confédération. Cf. *Arch. diplom.*, 1866, t. IV, p. 198.

[2] «Article VI. — La répartition de la part de propriété revenant à la ci-devant Confédération germanique sera réglée ultérieurement par convention spéciale.» — Cf. *Arch. diplom.*, 1866, t. IV, p. 191.

[3] Cf. Cadore, 17 octobre 1868.

[4] Cf. Cadore, 14 juillet.

plus tôt possible les nouvelles dispositions relatives au matériel de guerre des anciennes places fédérales [1].]

P.-S. — J'apprends à l'instant que les Commissaires prussiens ont motivé l'adhésion du Cabinet de Berlin à la déclaration de la Bavière et du Wurtemberg, relative au sens des mots «système de défense», sur ce que, dans la pensée de leur Gouvernement, cette déclaration n'excluait pas la possibilité d'une entente ultérieure sur les affaires militaires se rapportant au système général de défense de l'Allemagne.

Les Représentants de la Bavière, voyant dans les paroles mêmes de leurs Collègues de Prusse la preuve qu'une pareille entente ne ressortait pas nécessairement de l'article IX [2] et qu'elle ne pouvait être établie que par une nouvelle négociation, se sont déclarés satisfaits.

Je ne mentionne ces détails que parce que j'y trouve un nouvel indice des tendances de la Prusse, qui ne perd jamais une occasion de manifester l'intérêt qu'elle attache à l'union de tous les États allemands, sous le rapport militaire, et de faire des tentatives dans ce sens.

Le Prince de Hohenlohe doit quitter Munich après-demain. Son absence durera environ un mois. Il sera remplacé, comme d'habitude, par M. le Conseiller d'État de Daxenberger.

7599. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Wurtemberg, 89, n° 40.)

Stuttgart, 30 juillet 1869.
(Cabinet, 1er août; Dir. pol., 14 décembre.)

[Accusé de réception. — L'absence de la Cour et de tous les Ministres, qui se prolongera encore environ six semaines, met le Comte de Saint-Vallier dans l'impossibilité absolue de recueillir des informations politiques sérieuses. Il en profite pour parcourir

[1] La convention du 10 octobre 1868 fut ratifiée en août 1869. Le texte en a été publié dans les *Arch. diplom.*, 1869, t. IV, p. 1495-1496.

[2] L'article IX de la convention. Cf. p. 94, note 1.

les différentes régions du Wurtemberg, en s'afforçant de s'entretenir le plus possible avec les habitants, « de chercher à connaître leurs espérances ou leurs appréhensions, et d'observer la marche de la propagande prussienne, qui ne se ralentit guère depuis 1866 ».

Le Baron de Varnbüler, après un séjour en Hollande et en Poméranie, est arrivé la veille à Stuttgart. Il ne s'y est arrêté que deux heures. Il se rend dans une de ses terres, puis ira trouver le Roi à Friedrichshafen.]

Malgré le peu de temps qu'il est resté ici, M. de Varnbüler est venu me voir; il était pressé, et je n'ai pu échanger avec lui que peu de mots; il m'a dit qu'il arrivait de Varzin, où le Comte de Bismarck, le sachant à peu de distance dans les terres de son gendre, l'avait invité à venir passer deux jours; il a trouvé le Chancelier de la Confédération du Nord beaucoup mieux de santé qu'à l'époque où il l'avait vu à Berlin ce printemps à l'occasion de la session du Parlement douanier; l'état moral de M. de Bismarck ne serait pas moins satisfaisant que son état physique; l'agitation fébrile, l'irritabilité nerveuse, les emportements fréquents auxquels cet homme d'État était sujet dans ces dernières années tendraient à disparaître, grâce au calme et à la tranquillité de la vie qu'il a adoptée; il affecte de ne plus s'occuper d'aucune affaire, de ne plus même s'enquérir de ce qui se passe, de proscrire sévèrement tout travail et toute conversation pouvant lui causer des fatigues ou des préoccupations; mais, quoi qu'il en soit, il n'en a pas moins abordé avec M. de Varnbüler les questions importantes du moment; il aurait développé des vues pacifiques, des idées conciliantes et modérées; il aurait manifesté sa confiance dans le maintien de la paix avec la France, dans le développement de la bonne harmonie entre la Confédération du Nord et l'Allemagne du Sud; il se serait prononcé en faveur de l'observation des traités et du respect des droits particuliers des États, en tant que ces droits n'affectent pas la puissance et la sécurité de l'Allemagne; il a aussi entretenu son interlocuteur de la question des forteresses et des travaux de la Commission de liquidation de Munich, en exprimant le regret que tout ne soit pas traité et conclu sans tiraillement et sans difficultés; il en a rejeté la faute sur le zèle maladroit et exagéré de l'un des Commissaires

prussiens, le major Krüger, qu'il avait blâmé et désavoué, tenant bien plus à ne pas exciter la défiance des États du Sud et à resserrer avec eux les liens d'une *intimité fraternelle* qu'à acquérir quelques avantages matériels d'une importance discutable [1].

Je connais trop M. de Varnbüler pour accepter au pied de la lettre l'optimisme qu'il rapporte de son séjour à Varzin; je sais combien il est sensible à la flatterie, aux égards, aux prévenances de la part d'un homme tel que M. de Bismarck; je ne puis oublier qu'à deux reprises déjà le Premier Ministre prussien a su endormir ses défiances, détruire ses préventions; chaque fois, il a fallu l'action du temps et le spectacle des empiétements et des manœuvres du Cabinet de Berlin pour le désabuser. Je souhaite qu'aujourd'hui il n'en soit pas de même, et que M. de Varnbüler, instruit par l'expérience, sache montrer que sa fermeté, dont on se défie, est à la hauteur de ses talents, auxquels tout le monde rend hommage. Je dois le revoir dans quelques jours, et j'aurai avec lui une conversation assez approfondie pour me mettre à même de donner en connaissance de cause à Votre Excellence mon appréciation sur les effets de son dernier séjour à Varzin.

J'ai demandé au Ministre des Affaires étrangères de Wurtemberg où en est aujourd'hui la convention élaborée par la Commission de liquidation du matériel des forteresses; il m'a dit que tout était terminé, et que la nouvelle rédaction de l'article IX avait été adoptée telle qu'il l'avait minutée, la Prusse n'ayant pas fait de difficultés et Bade ayant renoncé à ses objections; il m'a assuré que l'acte définitif ne différait sur aucun point essentiel des bases convenues à Nördlingen, qu'il en était satisfait, et que, dans sa conviction, les Royaumes du Midi n'avaient fait aucune concession qui pût leur créer à l'avenir des embarras. Les ratifications doivent être échangées le 5 août, et M. de Varnbüler en emporte demain l'instrument à Friedrichshafen pour le soumettre à la signature du Roi [2].

P.-S. — 31 juillet. — Je reçois au moment même du départ du courrier de nouvelles informations sur les derniers travaux de la Commission de liquidation de Munich. Ces informations modi-

(1) Cf. Lefebvre de Béhaine, 16 et 22 juillet; Cadore, 30 juillet.

(2) Cf. Cadore, 30 juillet, et les notes.

fient sur un point assez essentiel les renseignements que m'avait donnés avant-hier M. le Baron de Varnbüler. Il n'est pas exact qu'on ait admis la nouvelle rédaction de l'article IX proposée par le Ministre wurtembergeois; cet article est demeuré tel qu'il avait été rédigé primitivement par la Commission; seulement, on a admis dans le protocole une déclaration bavaro-wurtembergeoise, émanée de M. de Varnbüler et stipulant en termes précis que *par la phrase : « système défensif commun de l'Allemagne » on n'entend que les anciennes forteresses fédérales, et que toutes les autres questions militaires en sont exclues.*

Les ratifications doivent toujours être échangées le 5 août; quant à la Commission, elle ne tiendra plus que deux séances; l'une pour faire le partage du matériel mobilier commun (*gemeinsame bewegliches Material*), provenant de la forteresse de Landau qui vient d'être convertie en place de dépôt; l'autre, pour procéder à l'organisation de la Commission militaire permanente d'inspection des forteresses.

7600. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 144.)

Berlin, 31 juillet 1869.
(Cabinet, 2 août; Dir. pol., 3 août.)

Le lendemain du jour où on apprenait ici que l'Ambassadeur de l'Empereur à Madrid venait de remettre de nouvelles lettres de créance au Régent, M. de Thile m'a dit que le Gouvernement espagnol avait fait demander au Cabinet de Berlin si le Roi serait disposé à accréditer officiellement M. de Canitz auprès du Régent. Le Roi a répondu qu'il se conformerait avec empressement au désir du Cabinet de Madrid.

Le nouveau Ministre d'Espagne, M. Rascon [1], n'est pas encore très répandu, et il n'y a que très peu de membres du Corps diplomatique qui aient eu l'occasion de s'entretenir avec lui. Je sais cependant d'une manière certaine que son langage est plein de réserve et de mesure : il n'a rien dit ni fait ici qui soit de nature à

[1] Rascon fut accrédité le 27 mai 1869.

laisser supposer qu'il ait reçu ou qu'il se soit donné la mission d'attirer la pensée de la Prusse sur la possibilité d'une candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne. Je sais même que, dans les très rares conversations qu'il a eues avec quelques-uns de ses Collègues, il n'a pas dissimulé que l'intérêt de son pays était de reconnaître et d'apprécier à sa haute valeur la réserve que le Gouvernement de l'Empereur observe vis-à-vis de l'Espagne, et le soin avec lequel nous nous défendons d'exercer la moindre ingérence dans les affaires de la Péninsule.

Le Gouvernement prussien, de son côté, ne serait pas sorti de l'attitude très passive que M. le Comte Benedetti a caractérisée le 11 mai dernier [1] dans une dépêche où Votre Excellence verra, si elle juge à propos de se la faire mettre sous les yeux, ce qu'il convenait de penser à ce moment-là d'une candidature Hohenzollern, et de la velléité que le Prince Frédéric-Charles avait eue un instant de «*courir une aventure en Espagne*», pour me servir des propres expressions du Comte de Bismarck.

Lorsque M. Rascon à son arrivée ici a été admis auprès du Roi, il n'a eu à constater dans le langage de Sa Majesté rien qui révélât la moindre arrière-pensée. Le Roi, en causant de la situation de l'Espagne, s'est contenté d'exprimer les meilleurs vœux pour la prospérité de ce pays, ajoutant qu'en politique il était «bien plus facile de détruire que de reconstruire». Le Roi a raconté à l'Ambassadeur d'Angleterre qu'en parlant ainsi il avait eu soin de regarder le Comte de Bismarck, qui était présent à l'audience.

7601. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Particulière. Orig. Prusse, 375.)

Berlin, 31 juillet 1869.

J'ai déjà eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence qu'il s'écoulerait sans doute quelques semaines avant qu'on ne nomme le nouvel Ambassadeur de Prusse à Paris [2]. Je crois savoir que le choix

[1] Cf. Benedetti, 11 mai, n° 92.
[2] Cf. Lefebvre de Béhaine, 22 juillet.

du personnage qui sera appelé à remplir ces hautes fonctions n'est rien moins qu'arrêté. Il paraît très probable que ce ne sera pas M. de Werther : ses chances ont beaucoup diminué. D'un autre côté, le Comte de Bismarck aurait tout à fait renoncé à improviser Ambassadeur M. de Solms, chez lequel le Chancelier fédéral a constaté une impressionnabilité qui a plus d'une fois induit le Chargé d'Affaires de Prusse en contradiction avec lui-même : un jour très rassurant, et le lendemain alarmiste. On avait prononcé le nom du Colonel de Schweinitz, Attaché militaire à Saint-Pétersbourg; on en parle moins maintenant, et on suppose que, si cet Aide de Camp du Roi entre dans la Diplomatie, ce sera pour remplacer à Vienne le Baron de Werther, qui deviendrait alors Ministre des Affaires étrangères de Prusse, le Comte de Bismarck conservant, en qualité de Chancelier fédéral, la haute direction de la politique extérieure de l'Allemagne du Nord.

Enfin, il m'est assuré que ce qu'on voudrait pour Paris, ce serait non seulement un Ambassadeur capable de rendre de bons services, mais encore une Ambassadrice qui serait, sous tous les rapports, en mesure de lutter avec Madame la Princesse de Metternich, et de lui disputer l'influence dont elle jouit dans les salons de Paris, au grand déplaisir de la Cour de Berlin. Mais on ne trouve dans la Diplomatie prussienne aucune personnalité qui soit propre à jouer ce rôle. La question en est là; elle traînera vraisemblablement jusqu'en automne, et se résoudra peut-être par un choix imprévu.

M. Harry d'Arnim, actuellement Ministre de Prusse à Rome, est ici en congé; avant d'arriver à Berlin, il a passé quelques jours à Ems, et se serait beaucoup agité pour obtenir la succession du Comte de Goltz. Nul ne croit qu'il ait la moindre chance de voir ses vœux exaucés, et on reconnaît généralement que, le caractère agressif de cet Agent étant de notoriété publique, son envoi à Paris équivaudrait au procédé le plus détestable envers la France : dans la situation actuelle, c'est la chose que M. de Bismarck tiendra le plus à éviter.

7602. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bade, 49, n° 35.)

Bade, 31 juillet 1869.
(Cabinet, 1er août; Dir. pol., 3 août.)

[Le Comte de Mosbourg est revenu à Bade le 25 juillet à l'expiration de son congé. Un entretien avec M. de Freydorf lui a permis de constater que la situation n'avait pas sensiblement changé à Bade pendant son absence. Le seul événement intéressant est le prochain renouvellement d'un tiers de la Chambre des Députés. Malgré l'activité de l'Opposition ultramontaine alliée au parti démocratique, M. de Freydorf ne paraît pas inquiet.]

AOÛT 1869.

2 août..........	Ouverture de la session extraordinaire du Sénat. Rouher donne lecture du message de l'Empereur sur la réforme constitutionnelle.
4 août..........	Publication dans la *Gazette de la Croix* d'une dépêche de Thile à Werther, Ambassadeur de Prusse à Vienne, du 18 juillet 1869.
6 août..........	Débat à la Délégation hongroise sur la politique extérieure autrichienne à propos du vote du budget des Affaires étrangères. Discours de Beust.
12 août	Débat à la Délégation autrichienne sur le même sujet. Discours de Beust.
14 août	Signature au Ministère des Affaires étrangères à Munich du Protocole de la Commission de liquidation. La Convention est datée du 6 juillet et intitulée : « Convention concernant la condition future de la propriété mobilière des anciennes forteresses fédérales de Mayence, Ulm, Rastadt et Landau. » Les ratifications de la Convention du 10 octobre 1868 sont également échangées.
	Publication dans la *Gazette de Spener* d'une dépêche de Thile à Werther du 4 août 1869.
	Mort du maréchal Niel.
19 août	Publication dans la Correspondance autrichienne d'une dépêche de Beust à Münch, Chargé d'Affaires autrichien à Berlin, du 15 août 1869, en réponse à la dépêche de Thile à Werther du 4 août 1869.
25 août	Prim quitte Madrid pour se rendre à Vichy.
26 août	Dépêche de Balan à Werther pour mettre fin à la polémique engagée avec le Gouvernement autrichien à propos du *Livre rouge* et des discours de Beust aux Délégations.
27-30 août	Prim s'arrête à Paris. Ses conversations avec le Ministre d'Espagne à Florence, Montemar, avec Nigra, et avec La Valette. Son départ pour Vichy le 30 août.
30 août	Clôture de la session des Délégations. Discours de Beust.

7603. Le Prince de La Tour d'Auvergne au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Très confidentielle. Minute. Espagne. 874, n° 40.)

[Paris,] 3 août 1869.

Vous n'avez point ignoré les bruits répandus il y a quelques mois au sujet de la candidature d'un Prince prussien au Trône d'Espagne [1]. Il a été question aussi d'un Prince de Cobourg. Nous n'avons pas jusqu'ici attaché beaucoup d'importance à ce qui s'est dit à ce sujet, et je n'ai aucun motif de supposer que ces combinaisons tendent à prendre un caractère plus sérieux aujourd'hui. Néanmoins, voulant vous tenir au courant de tout ce qui peut avoir un intérêt pour vous dans le poste que vous occupez, je crois bon de vous communiquer, à titre d'information d'ailleurs strictement personnelle, deux dépêches, l'une de Vienne, l'autre de Berlin [2], se rapportant à ces projets, et je vous serais reconnaissant de me faire connaître les appréciations qu'elles pourraient vous suggérer.

7604. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 145.)

Berlin, 3 août 1869.
(Cabinet, 5 août; Dir. pol., 6 août.)

Les journaux de Berlin reproduisent tous la dépêche adressée le 29 juillet dernier par le Comte de Beust au Ministre d'Autriche à Dresde en réponse à la note de M. de Friesen datée de Marienbad [3]. Depuis plusieurs jours déjà, on savait que le Chancelier de l'Empire n'avait pas cru devoir laisser passer sans réplique les observations du Ministre saxon, et, à cette occasion, M. de Thile a exprimé de nouveau la crainte que le Comte de Bismarck ne fût lui-même obligé de prendre part au débat [4]. Cependant, le ton

[1] Cf. Mercier de Lostende, 9 mai.

[2] Ni l'une ni l'autre ne figure dans la Correspondance.

[3] Cf. Châteaurenard, 23 et 28 juillet.

[4] Cf. Lefebvre de Béhaine, 30 juillet, n° 143. — Le texte de la dépêche de Beust à Werner, du 29 juillet, a été publié plus tard, dans les *Arch. diplom.*, 1874, t. Ier, p. 289-290.

même de la dernière note du Comte de Beust peut faire supposer que le Chancelier fédéral se contentera, dans ce cas, de discuter la question de forme, et s'abstiendra, ainsi que je l'écrivais dernièrement à Votre Excellence, d'examiner les sentiments intimes dont M. de Beust s'inspirait en s'occupant de la question franco-belge.

En un mot, il est très vraisemblable que le Comte de Bismarck ne sortira pas de la prudence qui caractérise sa politique, et ne mettra pas, même indirectement, en cause le Gouvernement de l'Empereur. Le langage que tient en ce moment la presse officieuse de Berlin vient à l'appui de cette supposition. La *Gazette universelle de l'Allemagne du Nord* a répondu hier soir aux journaux de Vienne qui voient une insulte préméditée contre l'Autriche dans le fait, relevé d'ailleurs avec une complaisance assez hautaine par la presse prussienne, que le Comte de Wimpffen n'a pas eu d'entretien d'affaires avec le Chancelier fédéral pendant tout l'hiver dernier. Le journal officieux évite d'incriminer les intentions, les calculs diplomatiques de M. de Beust, et se contente de dire, sur un ton de persiflage, que, si le Comte de Wimpffen n'a pas vu M. de Bismarck, c'est sans doute qu'il n'en a pas eu le désir. Je remarque que la *Gazette de la Croix* et la *Gazette nationale* affectent également de ne prêter à tous ces débats qu'une attention ironique, et dédaignent de s'occuper du fond.

7605. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 22.)

Darmstadt, 3 août 1869.
(Cabinet, 6 août; Dir. pol., 7 août.)

Les grandes manœuvres auxquelles doivent prendre part les Prussiens, les Hessois de Cassel, les Hessois de Darmstadt et les Hessois de la Hesse supérieure commenceront du 15 au 20 de ce mois [1]. Le champ d'études s'étendra vraisemblablement entre le Taunus et le Vogelsberg, à travers la partie méridionale de la

[1] Cf. d'Astorg, télégramme 10 juillet.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Hesse supérieure. Les Souverains de Hesse et de Prusse paraissent devoir s'y trouver à la fin d'août et au commencement de septembre.

L'agglomération des troupes est disproportionnée avec les ressources de ce petit pays. D'après les journaux, cela tiendrait en partie à ce que «la Prusse n'a accordé que peu de congés pour les moissons — quarante-huit hommes par régiment — tandis qu'en France, les permissions ont monté par régiment jusqu'à cinq cents». D'un autre côté, les troupes sont parvenues, après de longs efforts, à compléter leur nombre et leur organisation d'après le système prussien; il en résulte que bâtiments pour les hommes, écuries, hôpitaux, etc., tout se trouve insuffisant désormais. Un régiment de cavalerie quitte en effet Darmstadt, et va prendre garnison sur la route d'Aschaffenburg.

Je ne me permettrai pas d'abuser des moments de Votre Excellence en cherchant à ajouter quelques considérations politiques à cette dépêche. Je ne ferais que répéter ce qui se trouve dans ma correspondance, car en ce moment les éléments d'informations nouvelles manquent d'une manière absolue. Le Grand-Duc vit dans une complète retraite à la campagne; M. de Dalwigk n'est pas revenu; personne ne le remplace autrement que pour les affaires courantes; et la ville est déserte.

7606. Rothan, Ministre à Hambourg, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Hambourg, 159, n° 82.)

Hambourg, 3 août 1869.
(Cabinet, 5 août; Dir. pol., 6 août.)

Votre Excellence n'ignore pas que de grandes manœuvres militaires auront lieu à partir du 1er septembre simultanément à Eppingen, à Schweinfurt, et dans les environs de Francfort. Il ne s'agit pas assurément d'une démonstration contre la France. Mais on peut admettre que ce n'est pas le hasard seul qui mettra sur pied à la même heure et dans un même centre des divisions prussiennes, hessoises, badoises et bavaroises. On a pensé sans

doute que, dans les circonstances actuelles, nos dispositions étant des plus pacifiques, absorbés comme nous le sommes par nos affaires intérieures, on pourrait donner une satisfaction indirecte à la pensée nationale par une concentration de troupes au Midi de l'Allemagne sans porter aucune atteinte à nos légitimes susceptibilités. Il aurait même été question un instant, dit-on, tant la sécurité paraît grande aujourd'hui, de combiner les manœuvres de ces différents corps d'armée, et même de les réunir avant la levée des camps sous un même commandement. Mais il paraît que la Bavière, pressentie à ce sujet, ne se serait nullement montrée disposée à anticiper sur les événements, et à se placer dès à présent sous le commandement du Roi Guillaume. On manœuvrera donc séparément, mais sans doute dans une même pensée stratégique et en cherchant à appliquer autant que possible les mêmes règlements. Des officiers bavarois passeront d'ailleurs le Mein pour assister aux évolutions des troupes fédérales, et des officiers prussiens figureront de leur côté, moins en spectateurs qu'en conseillers, au camp de Schweinfurt. D'après les journaux, le deuxième corps d'armée bavarois, placé sous le commandement du Général Hartmann, se composera d'environ vingt mille hommes (vingt bataillons d'infanterie, cinq bataillons de chasseurs, quatre régiments de cavalerie et neuf batteries d'artillerie). Le corps d'armée sera pourvu de télégraphes et d'hôpitaux de campagne. Les troupes passeront environ huit jours sous la tente, manœuvrant en brigades et en divisions, et elles se livreront pendant dix jours à des marches forcées, en simulant toutes les opérations de la guerre.

Ces manœuvres, bien qu'elles aient lieu séparément, je le répète, n'en seront pas moins considérées par les populations, en raison de leur simultanéité, comme un progrès dans la voie de la fusion militaire. Elles établiront, en tout cas, entre le Nord et le Midi une certaine communauté stratégique, si je puis m'exprimer ainsi, et elles permettront aux officiers des trois corps d'armée de fraterniser et de consolider les liens qui les uniront un jour sur le champ de bataille.

7607. Le Duc de Gramont, Ambassadeur à Vienne, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Autriche, 500, n° 83.)

Vienne, 3 août 1869.
(Cabinet, 5 août; Dir. pol., 7 août.)

Le dernier cahier du *Livre rouge*[1] contient, à la page 34, une dépêche adressée par M. le Comte de Beust au Baron de Werner, Envoyé d'Autriche à Dresde, dans le but de rectifier les appréciations erronées qui auraient été, d'après ce Diplomate, suggérées au Cabinet saxon par une influence étrangère relativement à l'attitude du Gouvernement impérial et royal dans l'affaire des Chemins de fer belges[2]. Cette publication, après avoir provoqué un premier démenti, inséré au *Journal officiel de Dresde*, a fait depuis l'objet d'une dépêche du Baron de Friesen qui a paru dans le même journal le 28 juillet, et qui conteste également de la manière la plus formelle les informations reçues par le Chancelier. Je ne doute pas que M. le Marquis de Châteaurenard n'ait porté cette pièce à la connaissance de Votre Excellence[3]. M. le Comte de Beust, ému sans doute de la vivacité du démenti qui lui était opposé par son Collègue de Saxe, et plus encore du bruit que l'incident a causé dans la presse allemande, a cru devoir répliquer par une dépêche en date du 29, qui a été publiée dans la *Gazette de Vienne*[4]. J'ai l'honneur de vous en envoyer une traduction empruntée à la *Correspondance générale autrichienne*[5]. Il me paraît d'ailleurs probable que la controverse ne se prolongera pas davantage. Quoi qu'il en soit cependant, M. le Comte de Beust l'a lui-même qualifiée de malencontreuse (*leidige*), et je ne puis pour ma part que souscrire à ce jugement, en constatant ici le regret qu'ont éprouvé plusieurs des amis politiques du Chancelier en lui voyant choisir une forme aussi compromettante que

(1) Cf. p. 88, note 3; Gramont, 13 et 14 juillet.

(2) Cf. Châteaurenard, 23 juillet; Lefebvre de Béhaine, 23 juillet et 30 juillet, n° 143.

(3) Cf. Châteaurenard, 28 juillet.

(4) Cf. Lefebvre de Béhaine, 3 août, et p. 128, note 3.

(5) La traduction est annexée à la dépêche. — Elle a été publiée depuis, dans les *Arch. diplom.*, 1874, t. Ier, p. 289-290.

l'était sa première communication au Baron de Werner pour entretenir l'Europe de l'innocuité de ses démarches lors du différend franco-belge.

7608. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bade, 49, n° 36.)

Bade, 4 août 1869.
(Cabinet, 5 août; Dir. pol., 6 août.)

On a appris à Carlsruhe que la Commission de liquidation de Munich avait enfin atteint le terme de ses délibérations, et que l'accord obtenu si difficilement entre les Plénipotentiaires des différents États qui y étaient représentés avait été consigné dans un simple protocole, sans qu'il ait paru utile d'en faire l'objet d'une convention formelle [1]. M. de Freydorf a persisté vis-à-vis de mes Collègues et de moi, jusqu'à la dernière heure, dans le système de réserve et de silence dont il ne s'est jamais departi pendant tout le cours de ces pénibles négociations. On a su néanmoins que son Gouvernement, qui n'a cessé de jouer, dans toute la suite de cette affaire, le rôle de satellite et même d'organe plus ou moins déguisé de la Prusse, s'était acquitté fidèlement et jusqu'au bout de la tâche qui lui avait été dévolue. Ce sont en effet les Commissaires badois qui auraient soulevé le plus de difficultés à la formation de la Commission «des forteresses», que les Bavarois et les Wurtembergeois cherchaient à garantir autant que possible de l'ingérence directe de la Prusse. Ce sont eux aussi qui se seraient le plus énergiquement opposés à l'interprétation restreinte que les Plénipotentiaires des deux autres États du Sud voulaient donner à l'article 9 du projet présenté par la Sous-Commission militaire. L'Assemblée ne se serait même séparée, dit-on, dans la séance orageuse du 6 juillet, que par suite de l'insistance apportée par les Commissaires badois à faire adopter, dans la discussion de cet article, l'acception la plus étendue pour les termes qui devaient fixer les rapports à établir entre le «système de défense» du Nord et celui de l'Allemagne méridionale [2].

[1] Cf. Cadore, 30 juillet.
[2] Cf. Cadore, 14 juillet.

Leurs exigences n'auraient fléchi que le jour où le Cabinet de Berlin se serait décidé à ne pas continuer plus longtemps la lutte, et à s'en tenir aux avantages notables qu'il avait déjà recueillis dans le sein de la Commission [1].

Les Gouvernements de la Bavière et du Wurtemberg se contenteront sans doute de la satisfaction de n'avoir souscrit qu'à une partie des prétentions mises en avant par la Prusse, mais on ne saurait méconnaître l'importance des concessions obtenues par cette Puissance dans le cours des négociations de Munich. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter aux stipulations qui établissent l'obligation réciproque à une entente entre la Confédération du Nord et les États du Sud en ce qui touche le système défensif des pays situés en deçà et au delà du Mein, la reconnaissance du droit d'inspection des forteresses par un officier général prussien, et enfin la faculté acquise désormais à la Prusse d'entretenir un Agent militaire auprès de la Commission des forteresses de l'Allemagne méridionale. Si le Cabinet de Berlin n'est point parvenu, comme il paraît s'en être flatté, à se faire représenter d'une manière régulière et permanente dans la Commission des forteresses, on peut dire qu'il a réussi du moins à assurer son immixtion dans les affaires militaires du Sud, et que la situation qui lui est faite par les arrangements convenus récemment à Munich donne à ses intérêts présents une satisfaction suffisante, en laissant le champ libre à ses ambitions futures.

7609. Le Prince de La Tour d'Auvergne au Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe. (Minute. Bade, 49, n° 7.)

Paris, 5 août 1869.

[Le Prince de La Tour d'Auvergne accuse réception de la dépêche du Comte de Mosbourg du 3 août [2]. En l'absence de textes précis, il ne peut encore apprécier exactement les concessions faites à la Prusse dans l'arrangement relatif aux anciennes

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 16 et 22 juillet.

[2] La dépêche de Mosbourg est datée du 4.

forteresses fédérales. Il transmet au Comte de Mosbourg, à titre d'information, un extrait d'une dépêche du Marquis de Cadore du 30 juillet.]

7610. Le Prince de La Tour d'Auvergne au Duc de Gramont Ambassadeur à Vienne. (Minute. Autriche, 500, n° 72.)

[Paris,] 5 août 1869.

La publication des documents diplomatiques autrichiens[1] a ravivé les discussions de la presse allemande sur la politique extérieure de la Monarchie austro-hongroise. Mis directement en cause dans la dépêche du 8 juillet au sujet de nos négociations avec la Belgique, le Gouvernement saxon est intervenu dans ce débat. L'insertion dans le *Journal de Dresde* de la dépêche écrite par M. le Baron de Friesen le 8 juillet[2], et celle de la nouvelle dépêche de M. le Chancelier d'Autriche dans le *Wiener Abendpost* attestent la vivacité des susceptibilités mises en jeu de part et d'autre. Vous connaissez le texte de ces documents et des articles des journaux officieux prussiens et autrichiens qui leur servent de commentaire[3]. Il ne semble pas, malgré tout le bruit qui s'est fait à ce sujet, que la polémique dont il s'agit prenne des proportions bien sérieuses. C'est donc à titre de simple information que je vous transmets ci-joint les copies des dépêches que M. le Marquis de Châteaurenard, M. Rothan et M. Lefebvre de Béhaine[4] m'ont adressées pour me faire connaître l'impression que cet incident a causée dans les États de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

[1] Le *Livre rouge*. Cf. p. 88, note 3.

[2] Cf. Châteaurenard, 23 et 28 juillet, et p. 113, note 2. La dépêche de Friesen est du 18 et non du 8 juillet.

[3] Cf. Gramont, 3 août, texte et notes.

[4] Cf. Châteaurenard, 23 et 28 juillet; Rothan, 24 juillet; Lefebvre de Béhaine, 23 juillet et 30 juillet, n° 143.

7611. LEFEBVRE DE BÉHAINE, CHARGÉ D'AFFAIRES À BERLIN, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Orig. Prusse, 375, n° 146.)

Berlin, 5 août 1869.
(Cabinet, 7 août; Dir. pol., 9 août.)

La *Gazette de la Croix* a publié hier soir une dépêche adressée le 18 du mois dernier au Ministre de Prusse à Vienne par M. de Thile et qui se refère non pas aux dernières notes échangées entre le Comte de Beust et M. de Friesen, mais à des observations que le Chargé d'Affaires d'Autriche à Berlin avait été invité à faire au Sous-Secrétaire d'État concernant l'interprétation donnée par la Prusse à la dépêche autrichienne du 1er mai[1]. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la traduction de la dépêche de M. de Thile. Votre Excellence verra que le fond de la question, c'est-à-dire l'incident franco-belge, ne s'y trouve, ainsi que je l'écrivais avant-hier, mentionné que d'une façon tout à fait incidente[2].

7612. LE MARQUIS DE CHÂTEAURENARD, MINISTRE À DRESDE, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Orig. Saxe, 147, n° 42.)

Dresde, 6 août 1869.
(Cabinet, 8 août; Dir. pol., 9 août.)

[Accusé de réception.]

La dépêche de M. de Friesen dont j'ai eu l'honneur d'envoyer la traduction à Votre Excellence le 28 juillet dernier a provoqué une réponse de M. de Beust, que reproduisent les journaux d'hier[3] et qui paraît devoir clore le débat épistolaire engagé entre les deux Ministres; on le présume du moins à Dresde, et, quoique M. de Bose, que j'ai vu hier, m'ait dit ne pas savoir ce que ferait M. de Friesen, qui a quitté Marienbad, mais a été passer quelques jours en Bavière auprès d'une de ses sœurs,

(1) Cf. Lefebvre de Béhaine, 23 juillet, et 30 juillet, n° 143.

(2) La copie est en annexe. La traduction de cette dépêche a été publiée plus tard dans les *Arch. diplom.*, 1874, t. Ier, p. 285-287.

(3) Cf. La Tour d'Auvergne à Gramont, 5 août.

j'ai cru comprendre que, dans l'opinion du remplaçant du Ministre des Affaires étrangère, il n'y avait pas lieu de riposter à la nouvelle dépêche autrichienne. Celle-ci est généralement jugée fort modérée dans sa forme : le ton de persiflage qui la distingue semble passer à peu près inaperçu du public. L'assurance donnée par le Chancelier austro-hongrois que ses explications ont satisfait le Cabinet de Berlin est considérée ici comme devant en effet calmer M. de Friesen, et il m'a paru que personne n'y voulait voir une raillerie qui ne laisse pas cependant d'être fort transparente.

[Affaires diverses.]

7613. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Espagne, 874, n° 122.)

Madrid, 6 août 1869.
(Cabinet, 8 août; Dir. pol., 10 août.)

[Affaires diverses. Les candidatures au Trône d'Espagne.]

A défaut de candidats portugais ou italien, on a quelque peu parlé de princes allemands[1], mais, parmi ceux dont les noms ont pu être prononcés, je n'en vois pas un seul pour lequel l'opinion publique ait montré le moindre penchant. Je crois bien que pour le Prince de Hohenzollern on a pu faire quelques ouvertures au Maréchal Serrano, et pendant quelques jours on a parlé de sa candidature, mais sans la prendre au sérieux[2]. M. le Baron de Canitz, à cette occasion, m'a dit que, dans sa correspondance, jamais son Gouvernement n'y avait fait la moindre allusion, et que lui n'avait pas manqué de l'éclairer sur le tort qu'aurait le Prince d'abandonner la magnifique position dont il jouissait en Allemagne pour s'exposer aux chances d'une pareille

[1] Cf. La Tour d'Auvergne à Mercier de Lostende, 3 août.

[2] D'après Pirala (*Historia Contemporanea*, t. III, p. 392), un banquier de Berlin aurait, au milieu de juillet, adressé une longue lettre à Serrano pour l'assurer qu'il n'y avait pas de meilleur candidat que le prince de Hohenzollern. Cette indication a été recueillie par Fester (t. Ier, p. 33, n° 73), à la date du 14 juillet. Lehautcourt (*La Candidature Hohenzollern*, p. 35, n° 3) suppose que le banquier en question serait Bleichröder.

aventure. Je croirais plus volontiers que les projets que l'on prête au Duc de Montpensier et au Roi Don Fernando en faveur du jeune Prince de Cobourg, fils de la Princesse Clémentine d'Orléans, peuvent avoir quelque chose de sérieux; il semble assez naturel, en effet, que, du moment où le Duc de Montpensier devrait renoncer à ses propres prétentions, il ait l'idée de faire réussir une combinaison qui lui offrirait des garanties pour la jouissance de la position et des biens qu'il a acquis en Espagne.

Je me rappelle d'ailleurs avoir vu peu de temps après la révolution une lettre dans laquelle le Prince de Joinville recommandait ce Prince de Cobourg au choix des Espagnols, en portant très haut ses mérites. Cependant jusqu'ici le public paraît encore ne pas se douter de ce projet, et le Maréchal Prim m'a dit n'en avoir jamais entendu parler.

En résumé, Prince, si pressante que devienne évidemment de plus en plus la solution de la question monarchique, principalement au point de vue du crédit de l'État et de la discipline de l'armée, je dois avouer qu'il m'est toujours aussi impossible de me faire une idée de ce qu'elle sera. En voyant toutes les difficultés qu'elle rencontre, et qui tiennent aux données de la situation actuelle, ce qui paraît le plus probable c'est qu'elle restera en suspens aussi longtemps que les événements ne seront pas venus apporter quelque changement très sensible dans ces données.

7614. Rothan, Ministre à Hambourg, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Hambourg, 159, n° 85.)

Hambourg, 7 août 1869.
(Cabinet, 10 août; Dir. pol., 10 août.)

La dépêche que le Cabinet de Berlin vient de livrer à la publicité[1] et qui, d'après ses journaux, ne s'adresserait pas seulement à M. de Beust, mais aussi à tous les Gouvernements tentés de s'immiscer à un titre quelconque dans les affaires allemandes par des communications adressées soit aux États de la Confédé-

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 5 août.

ration, soit même aux États du Midi, n'est pas de nature, assurément, à fortifier les Puissances étrangères dans la conviction que la Prusse veuille faire à la paix le sacrifice de son ambition en Allemagne. Cette dépêche, bien qu'elle ne soit que la confirmation de la doctrine de Monroe que M. de Bismarck a émise un jour à la tribune [1], à un moment, il est vrai, où nos armements laissaient encore beaucoup à désirer, n'eût pas été produite, il est permis de le croire, si la moindre incertitude pesait encore sur le maintien de la paix. Mais, aujourd'hui qu'on nous sait absorbés par des préoccupations intérieures, et qu'on voit l'opinion publique en France se prononcer de plus en plus contre la guerre, on a pensé pouvoir, sans s'exposer à des complications internationales, donner sur le dos de M. de Beust une satisfaction au sentiment allemand. La politique prussienne, il faut bien le reconnaître, a avant tout le don de l'opportunité; elle avance ou recule, s'affirme ou s'efface suivant les circonstances, avec une dextérité remarquable. On dirait un joueur d'échecs épiant, tout en restant sur une froide défensive, les faiblesses et les distractions de son adversaire.

M. de Beust ne s'attendait pas sans doute à une sortie aussi brutale lorsque, tout récemment, il se targuait vis-à-vis de M. de Friesen des explications amicales qu'il avait, disait-il, échangées sur l'incident belge avec M. de Werther. Il ripostera, on n'en doute pas. Mais en quels termes relèvera-t-il la prétention de M. de Thile, ou plutôt de M. de Bismarck, de faire de l'Allemagne une espèce d'Arche sainte en dehors du contrôle européen? Peut-il admettre et pouvons-nous admettre nous-mêmes une théorie qui ne tend à rien moins qu'à assurer à la Prusse le droit de transformer l'Allemagne à son heure et à sa guise, sans tenir aucun compte des convenances et de la sécurité de ses voisins? Qu'on ait laissé le Cabinet de Berlin porter atteinte dans une mesure imprévue, lors des stipulations de Nikolsbourg, aux prérogatives de ses Confédérés, et concentrer la Représentation diplomatique de la Confédération du Nord entre ses mains, on peut le comprendre à la rigueur. Mais vouloir interdire à la France, qui a préparé la paix de Prague, et à l'Autriche, qui l'a signée, le droit

[1] Cf. Rothan, 19 mai 1868.

d'échanger des communications avec les Cours du Midi sur les questions qui touchent à la situation de l'Allemagne[1], c'est donner à ce traité une interprétation des plus hardies.

Les nationaux, profondément humiliés par les allures et les propos dédaigneux de M. de Bismarck, avaient perdu contenance dans ces derniers temps, et ils attendaient avec une vive anxiété qu'il voulût bien leur tendre la main pour les tirer d'embarras. Il n'est donc pas étonnant qu'ils se soient emparés de la dépêche fédérale du 18 juillet comme d'un gage de réconciliation avec leur parti et avec les idées qu'il représente. Ils en exagèrent à plaisir, comme de raison, le sens et la portée, ainsi que Votre Excellence le verra par un extrait ci-joint de la *Gazette nationale*[2]. Ils disent qu'elle est un des pas les plus sérieux qu'on ait faits au delà du Mein, et que sa publication doit être considérée comme un avertissement qui, à travers le Cabinet de Vienne, atteint tous les Cabinets européens.

J'ai remarqué plusieurs fois déjà que les affirmations nationales du Cabinet de Berlin précédaient volontiers les voyages du Roi dans le Midi de l'Allemagne. La publication de la dépêche du 18 juillet coïncidant avec le séjour que Sa Majesté va faire dans ses nouvelles provinces, je me demande si cette fois encore, en faisant vibrer la fibre patriotique des populations, on n'a pas voulu lui ménager un accueil enthousiaste.

[1] Voici la phrase de la dépêche à laquelle il est fait allusion ici : «Les communications que nous adressons aux Gouvernements allemands se soustraient à toute espèce de contrôle de la part des Cabinets étrangers, et à plus forte raison, par suite de la solidarité qui unit la Diplomatie fédérale de l'Allemagne du Nord, celles que nous faisons parvenir à Dresde.»

[2] L'extrait est en annexe. En voici le passage principal :

Si le Ministère des Affaires étrangères de Prusse, dans sa dépêche du 7 septembre 1867, avait déclaré en général que le sentiment national ne souffrirait pas que le développement des affaires allemandes fût soumis à la tutelle de l'étranger ou subordonné à d'autres intérêts qu'à ceux mêmes de l'Allemagne, et que toute intervention étrangère devrait être repoussée, la nouvelle dépêche du Ministère fédéral non seulement le répète très positivement à M. de Beust, en lui rappelant que l'Autriche a été exclue de l'Allemagne, mais repousse, une fois pour toutes, tout contrôle étranger dans ses rapports avec les Gouvernements allemands. Cette réserve de politique internationale s'étend naturellement aux rapports de l'Allemagne du Nord avec les États du Midi . . . La publication de cette dépêche lie indissolublement les Gouvernements confédérés à la position qu'ils ont acceptée, et donne au document lui-même le caractère d'un avertissement qui, à travers le Cabinet de Vienne, atteint tous les Cabinets de l'Europe. (Hambourg, 159.)

7615. Le Duc de Gramont, Ambassadeur à Vienne, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Autriche, 500, n° 85.)

Vienne, 7 août 1869.
(Cabinet, 12 août; Dir. pol., 14 août.)

La Délégation hongroise a repris avant-hier ses séances publiques [1]. Il lui a suffi de quelques heures pour arrêter le budget du Ministère commun des Finances. Sur tous les points, elle s'est conformée aux conclusions de sa Commission, qui, ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Excellence [2], ne s'écartaient guère des demandes du Gouvernement. Les débats engagés hier à propos du budget des Affaires étrangères ont offert un certain intérêt. M. Pulszky, qui en 1848 faisait partie du Gouvernement révolutionnaire de Kossuth, s'est exprimé dans les termes les plus flatteurs sur le compte de la politique de M. de Beust, aux tendances pacifiques duquel il a rendu pleine justice. Il a dit voir dans le Dualisme autrichien un gage de paix pour l'Europe et une garantie sérieuse pour l'avenir de la cause libérale. En vertu de leur position géographique respective, a poursuivi l'orateur, chacune des moitiés de l'Empire avait des intérêts différents. Ceux de la Hongrie gravitaient vers l'Orient, ceux des pays cisleithaniens vers l'Allemagne. Le Dualisme était destiné à maintenir un juste équilibre entre ces tendances. Le Royaume de Saint-Étienne n'ambitionnait cependant aucune conquête matérielle en Orient. Il ne voulait que le progrès moral, la prospérité économique, la liberté, l'autonomie des races limitrophes, auxquelles il tendait sans arrière-pensée une main amie. Comme Hongrois, a ajouté M. Pulszky, il croyait donc avoir toute raison de déplorer le peu d'empressement de la Diplomatie européenne à adopter les vues développées par le Comte de Beust

(1) La session de la Délégation hongroise avait été ouverte le 11 juillet, en même temps que celle de la Délégation cisleithanienne. Aussitôt constituées, les deux Délégations avaient reçu communication du projet de budget commun, et chacune d'elles l'avait renvoyé à une commission spéciale.

(2) Gramont l'avait annoncé le 30 juillet, dans sa dépêche n° 80. (Autriche, 500.)

sur la refonte des traités de 1856[1]. Vis-à-vis de l'Allemagne, la politique du Chancelier avait également été réservée, mais sujette cependant à quelques fluctuations, à preuve les dépêches adressées aux Ministres de l'Empereur et Roi en Bavière et en Wurtemberg[2]. Dorénavant, la parité serait sans doute à observer plus strictement encore. Un fait vraiment fâcheux était les froissements qui se renouvelaient sans cesse entre l'Autriche et la Prusse. La faute n'en était cependant pas au Cabinet de Vienne; ils provenaient du mauvais vouloir persistant du Gouvernement prussien. Toutefois, l'habileté du Chancelier, qui avait en toute circonstance fait un usage judicieux de l'influence autrichienne, parviendrait sûrement à dissiper le froid existant entre les deux pays, ou, tout au moins, à convaincre le Cabinet de Berlin de cette vérité que l'Autriche ne nourrit aucun mauvais dessein à son égard.

M. Zsedenyi, jadis conservateur, a vivement attaqué M. le Comte de Beust. Il s'est fait l'avocat de la Prusse, en reprochant au Cabinet impérial et royal, d'une part de ne pas avoir accueilli les ouvertures transmises dans le temps à Vienne par le Comte de Tauffkirchen[3], d'autre part d'agiter sans cesse, de parti pris, l'Allemagne du Sud. Enfin il l'a accusé de se laisser tenir en lisières (*sic*) par la France en Orient.

M. d'Orczy, Commissaire du Gouvernement, a victorieusement combattu ces attaques. Après un moment d'entretien avec le Chancelier, il a déclaré que, pour ce qui concernait l'Allemagne du Midi, l'Autriche se tenait strictement aux traités; il a repoussé en même temps la thèse qu'elle dût s'abstenir de cultiver les sympathies qu'elle y avait conservées, de même qu'elle cultivait d'ailleurs précieusement les sympathies qu'elle trouvait en d'autres pays. Quant à l'Orient, a dit M. le Baron d'Orczy, le Cabinet impérial et royal s'y était associé à la politique française, parce qu'il la trouvait correcte et conforme à l'esprit de la paix de Paris. M. Pulszky et le Comte Zichy ont soutenu énergiquement le Com-

(1) C'est le programme développé dans la dépêche du 1er janvier 1867. Cf. t. XIV, p. 5.

(2) Cf. Lefebvre de Béhaine, 23 juillet.

(3) En avril 1867. Cf. t. XVI, p. 52, note 2.

missaire du Gouvernement. La Délégation s'est rangée de leur avis en repoussant tous les amendements au budget de la Diplomatie austro-hongroise qui n'émanaient point de sa Commission. En résumé, les demandes du Gouvernement ont presque toutes passé, et la seule modification importante à son projet budgétaire consiste dans la suppression de la Légation austro-hongroise auprès des Villes hanséatiques et des petits Duchés de l'Allemagne du Nord. Les crédits pour la Légation de Dresde, dont l'existence était mise en cause par l'opposition, ont été votés à une très forte majorité. L'échec de M. Zsedenyi est enregistré ce matin par la presse viennoise avec une satisfaction marquée.

[*P.-S.* — 8 août. — La Délégation hongroise a voté, la veille, le budget des Consulats. Incidents de frontière en Transylvanie.]

7616. Le Baron de Talleyrand, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Russie, 242, n° 31.)

Saint-Pétersbourg, 9 août 1869.
(Cabinet, 16 août; Dir. pol., 18 août.)

Votre Excellence a bien voulu m'envoyer copie d'un rapport de notre Chargé d'Affaires à Berlin sur l'expiration prochaine du cartel conclu entre la Prusse et la Russie le 25 mai 1816 [1]. Je m'empresse de répondre à la dépêche que le Département m'a fait l'honneur de m'adresser à ce sujet sous le n° 25.

Je ne puis que constater la parfaite exactitude des renseignements transmis par M. Lefebvre. Ils m'ont été confirmés par toutes les personnes avec lesquelles je me suis entretenu ici. M. de Bismarck a été assez heureux, en opposant un refus très net aux demandes de prolongation de la Diplomatie russe, pour ne froisser d'aucune façon le Chancelier de l'Empire, qui a fini par reconnaître *la sagesse* des motifs développés par le Premier Ministre prussien. C'est du moins ce que m'a dit M. de Westmann, en m'exprimant toutefois ses regrets de voir tomber en caducité un acte dont les deux États avaient tiré de grands avantages.

[1] La Tour d'Auvergne avait adressé à Talleyrand, le 3 août, une copie de la dépêche de Lefebvre de Béhaine, du 30 juillet, n° 141.

« M. de Bismarck, a-t-il ajouté, a dû céder à un mouvement irréfléchi de l'opinion publique. Il a eu raison de le faire, et de laisser l'expérience démontrer les inconvénients du futur état des choses. On a toujours confondu en Prusse les stipulations économiques et commerciales de la convention avec les dispositions s'appliquant à l'extradition des malfaiteurs et déserteurs. Nous verrons ce que penseront les Chambres prussiennes lorsque les Allemands établis en Russie se refuseront à rentrer dans leur pays pour y remplir leurs devoirs militaires et que nous ne serons plus en droit de les y contraindre. En réalité, nous ne perdons pas grand chose à abandonner à la Prusse les malfaiteurs qui s'échappent de notre territoire; d'ailleurs, bien souvent, malgré le concours des autorités allemandes, il était impossible de satisfaire à nos demandes d'extradition; les déserteurs, entre autres, une fois cachés chez les paysans, échappaient à toutes les recherches, etc., etc., etc. »

Le Chargé d'Affaires de Prusse prétend, de son côté, que la Russie, aujourd'hui, n'a plus autant d'intérêt à renouveler le cartel, les cas de désertion étant devenus beaucoup plus rares depuis que la durée du service militaire a été considérablement diminuée et que, sous tous les rapports, le soldat se trouve infiniment mieux traité.

Je partage donc complètement l'avis de M. Lefebvre; cet incident, tout diplomatique, n'a pu altérer en rien les relations intimes des deux États. La longanimité du Cabinet de Saint-Pétersbourg est à l'épreuve du plus sérieux désappointement. Ne se méprenant point sur la situation d'isolement politique où se trouverait la Russie le jour où elle ne pourrait plus s'appuyer sur la Prusse, il est disposé à des complaisances que les rigueurs contre le Danemark, la création d'une flotte allemande dans la Baltique, et la dénonciation du Cartel n'ont point encore épuisées. Ce sentiment, il est vrai, est loin d'être partagé par la partie la plus ardente du public et de la presse, qui, poussant à la complète russification des provinces annexées à l'Empire, se montrent presque aussi hostiles en principe à l'élément allemand et à ses appuis naturels qu'à l'élément polonais. Mais, quelque écouté que soit l'organe de M. Katkoff et de ses adhérents, quelque sympathie que leurs idées éveillent au sein même de la Famille impériale,

le temps n'est pas encore venu où les actes du Cabinet prussien courent risque de rencontrer de sévères censeurs dans les Ministres de l'Empereur Alexandre.

7617. ROTHAN, MINISTRE À HAMBOURG, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Orig. Hambourg, 159, n° 86.)

Hambourg, 10 août 1869.
(Cabinet, 11 août; Dir. pol., 13 août.)

Les États-Majors prussiens ont l'habitude de se livrer tous les ans, sous la direction d'un de leurs généraux, à des reconnaissances militaires qui leur permettent de compléter sur le terrain, par des études pratiques, les théories qui leur sont enseignées. Le Général de Moltke lui-même ne dédaigne pas de se mettre à la tête de groupes expéditionnaires et d'initier, la carte et le compas à la main, les officiers aux secrets de leur métier. D'ici à peu de jours une grande reconnaissance dont il a pris la direction aura lieu pour la première fois en dehors du territoire prussien. Elle partira le 10 de ce mois de Dresde et se portera jusqu'aux frontières de la Bohême. Elle comprendra quarante officiers, non seulement des corps de l'armée fédérale, mais aussi de l'armée du Midi (six officiers wurtembergeois en feront partie).

Cette participation d'éléments fédéraux et méridionaux à des opérations militaires sous le commandement du Général en Chef de l'État-Major prussien est un fait tout nouveau que les organes du parti national ne manquent pas de relever avec satisfaction comme un témoignage de plus de la fusion qui tend chaque jour à s'établir davantage entre les armées du Sud et celles du Nord.

Ce qui ne mérite pas moins d'être signalé comme une innovation, — je l'ai fait ressortir d'ailleurs dans ma dépêche du 3 de ce mois, — c'est la concentration de troupes badoises, hessoises, bavaroises et fédérales qui manœuvreront le mois prochain, bien que dans des camps différents, simultanément dans le Midi de l'Allemagne[1].

[1] Cf. Rothan, 3 août.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le Gouvernement prussien peut bien, et il a même aujourd'hui le plus grand intérêt à le faire, tempérer le mouvement politique allemand; mais il n'en est pas de même de l'union militaire, qu'il poursuit avec une énergie et une persévérance de plus en plus inquiétantes pour ses voisins.

Les journaux prussiens se préoccupent beaucoup de la santé de notre Ministre de la Guerre, et son éloignement momentané des affaires est pour eux, il est aisé de le voir, un véritable soulagement[1]. C'est qu'ils se rendent parfaitement compte des services que le Maréchal Niel a rendus à l'Empereur et à son pays. Ils savent que la réorganisation si rapide de notre armée est due à son patriotisme et à son activité infatigable. L'Allemagne serait faite aujourd'hui, nous n'en saurions douter, si les ordres de l'Empereur n'avaient pas été exécutés avec une aussi indomptable énergie. La politique de la Prusse, je l'ai fait ressortir maintes fois dans ma correspondance, était au lendemain de la guerre basée tout entière sur notre situation militaire. Elle se flattait évidemment d'avoir tout loisir pour achever son œuvre, lorsqu'en face de nos hésitations elle s'affirmait si audacieusement, sans tenir compte de nos intérêts et de nos susceptibilités. Elle pouvait croire en effet, et ses États-Majors en étaient profondément convaincus, qu'il nous faudrait au moins huit ans pour opérer la transformation de notre armement et pour réorganiser d'une manière imposante nos forces militaires. C'est cette conviction, il est permis de le croire, qui a empêché le Cabinet de Berlin, dans l'enivrement de ses victoires inattendues — et peut-être le regrette-t-il aujourd'hui — d'assurer en 1866, par de sages et habiles concessions, une entière sécurité à ses relations futures avec la France.

Le mérite du Maréchal Niel — on ne l'attaquerait pas avec tant de vivacité en Allemagne si l'on n'en avait pas conscience — est d'avoir déjoué par des prodiges de célérité les combinaisons téméraires de M. de Bismarck, et condamné la Prusse, en lui enlevant le prestige du succès, à se débattre avec ses difficultés intérieures, sans oser franchir la ligne du Mein. Le soin que ses journaux mettent à enregistrer tout ce qui se rapporte à la santé du Maréchal

[1] Le maréchal Niel mourut le 14 août; il fût remplacé au ministère de la Guerre par le général Le Bœuf.

montre qu'ils ne se dissimulent pas combien sa présence au Ministère lui imposerait si la guerre venait à éclater.

7618. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 148.)

Berlin, 11 août 1869.
(Cabinet, 16 août; Dir. pol., 18 août.)

J'ai reçu les dépêches que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser jusqu'au n° 96 inclusivement [1].

En dehors des discussions soulevées par le *Livre rouge* [2], je ne verrais rien à signaler en ce moment à l'attention de Votre Excellence, si cette polémique n'avait eu pour effet de provoquer de nouvelles attaques de la part de la presse officieuse prussienne contre les quelques très rares personnages qui ont en Allemagne la prétention de ne pas s'incliner devant la puissante volonté du Comte de Bismarck. Votre Excellence n'ignore pas que les journaux de Berlin pratiquent assez volontiers ce système d'attaques personnelles. Leur langage, durant ces derniers jours, ne prouve pas que la mansuétude soit venue se joindre chez eux à la circonspection vigilante dont mon devoir est d'ailleurs de reconnaître que rien ne les porte à se départir. Le *Bulletin international de Dresde* ayant pris récemment la défense du Comte de Beust, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a déclaré dans des termes incisifs que, dorénavant, on n'oublierait pas à Berlin que cette feuille était stipendiée non seulement par le Roi de Hanovre, mais encore par le Chancelier de l'Empire d'Autriche. A cette occasion, un autre journal de Berlin est entré dans des détails circonstanciés sur les principaux inspirateurs du *Bulletin international*, en tête desquels figurerait le Comte Hohenthal, naguère Ministre de Saxe en Prusse.

D'autre part, plusieurs feuilles officieuses ont, depuis quelques jours, dirigé les traits les plus acérés contre le Baron de Dalwigk,

[1] La dépêche n° 96, du 3 août, accompagnait des extraits de différentes dépêches des Agents de l'Empereur dans l'Allemagne du Sud. (Prusse, 375.)

[2] Cf. Lefebvre de Béhaine, 23 juillet; 30 juillet, n° 143; 3 et 5 août.

Ministre dirigeant à Darmstadt. Elles ne pardonnent guère à cet homme d'État d'être encore à la tête des affaires, et de n'avoir pas succombé en 1866 pour faire place, sur les bords du Mein, à des personnages plus disposés à favoriser la fusion de la partie méridionale du Grand-Duché de Hesse avec la Confédération du Nord.

Les extraits ci-joints de la *Correspondance de Berlin*[1] donneront à Votre Excellence une juste idée des sentiments dont M. de Dalwigk est l'objet en Prusse.

7619. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 149.)

Berlin, 11 août 1869.
(Cabinet, 16 août; Dir. pol., 18 août.)

La publication de la dépêche prussienne du 18 juillet[2] est venue donner aux récriminations qu'échangent quotidiennement depuis un mois les journaux de Vienne et de Berlin un caractère particulier de gravité. A vrai dire c'est là ce qui, en ce moment, occupe toute la presse allemande d'une façon exclusive; mais je constate que c'est la personne du Comte de Beust et sa personne seule que les feuilles de Berlin affectent de mettre en cause. On évite de manifester contre le Gouvernement de l'Empereur François-Joseph en général des sentiments d'hostilité qui rendraient, il est vrai, fort difficile la tâche qu'on s'est imposée de persuader aux Hongrois qu'ils n'ont pas de meilleurs amis que les Prussiens. Quant à la France, son nom n'est même pas prononcé. C'est à peine si, au lendemain de l'apparition de la dépêche de M. de Thile, quelques feuilles indépendantes comme la *National Zeitung*, dans un article dont j'envoie ci-joint la traduction à Votre Excellence[3], ont tenu à faire ressortir vivement la signi-

(1) Ils sont joints en annexe.
(2) Cf. Lefebvre de Béhaine, 5 août; Rothan, 7 août.
(3) La traduction est jointe en annexe. C'est l'article signalé par Rothan dans sa dépêche du 7 août. Cf. p. 140, note 2.

fication du passage de la note où il est dit que les communications de la Prusse aux Gouvernements allemands se soustraient à tout contrôle des Cabinets étrangers. La presse officieuse s'est gardée d'appuyer sur cette déclaration et d'en aggraver la portée, en se montrant préoccupée d'éventualités qu'on aime beaucoup mieux en ce moment passer sous silence.

Votre Excellence ne sera sans doute pas très étonnée d'apprendre que le Chargé d'Affaires d'Autriche s'étend volontiers sur la raideur du langage de la Diplomatie prussienne en ce qui concerne ses «communications avec les Gouvernements allemands». M. le Baron de Münch m'en a parlé dans ce sens, disant que ce passage l'avait fort surpris, puisqu'il semblait dénoter de la part du Comte de Bismarck une sorte d'oubli de la prudence avec laquelle chacun se plaisait récemment encore à reconnaître qu'il laissait dormir les questions politiques propres à faire naître des complications générales. Le peu d'empressement des journaux français à suivre les péripéties de cette guerre de plume a contribué de la façon la plus heureuse à restreindre le champ de ces débats, mais le Comte de Beust n'y est harcelé qu'avec plus de persistance et d'aigreur. La *Correspondance provinciale* d'aujourd'hui reproduit un article de la nouvelle feuille de Vienne où le Chancelier de l'Empire est invité à publier tous les faits, dépêches, actes et documents qui pourraient prouver que c'est M. de Bismarck qui a rendu impossible un rapprochement amical entre Vienne et Berlin. L'organe officieux du Ministère de l'Intérieur ajoute : «Le Gouvernement prussien a de son côté adressé à Vienne les communications les moins équivoques pour demander la même chose[1].»

Ce langage de la *Correspondance provinciale* semble n'être que le prélude de faits diplomatiques assez graves.

[1] Allusion à une dépêche de Thile à Werther, en date du 4 août 1869, qui avait pour but d'obliger Beust à s'expliquer sur le langage qu'il avait tenu devant les Délégations, en leur parlant des relations de l'Autriche et de la Prusse. La traduction de la dépêche de Thile a été publiée dans les *Arch. diplom.*, 1874, t. Ier, p. 290-293.

7620. Le Duc de Gramont, Ambassadeur à Vienne, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Autriche, 500, n° 88.)

Vienne, 11 août 1869.
(Cabinet, 15 août; Dir. pol., 17 août.)

Au milieu du prodigieux mouvement d'affaires dans lequel l'Autriche s'est lancée depuis 1866, avec une ardeur qui a abouti trop souvent à des spéculations douteuses, mais qui a produit tout au moins un grand développement industriel et financier, les questions de chemins de fer ont naturellement une grande importance et tiennent le premier rang dans les préoccupations du public. Ce serait donc oublier un des côtés essentiels de la situation actuelle que de ne pas résumer les appréciations auxquelles de nouveaux projets donnent lieu en ce moment, et de ne pas appeler l'attention de Votre Excellence sur les rapports qu'ils peuvent avoir non seulement avec l'avenir de la Monarchie austro-hongroise, mais avec l'intérêt général des diverses Puissances européennes, à une époque où les besoins commerciaux sont plus que jamais solidaires.

[Le réseau des chemins de fer autrichiens vient de s'augmenter d'une communication directe avec l'Italie par le col du Brenner. C'est jusqu'ici la seule qui s'ouvre entre l'Europe centrale et la Péninsule. Elle a provoqué les réclamations du port de Trieste, qui a obtenu la promesse d'une autre voie transalpine par le col de Tarvis.

La question des lignes turques est beaucoup moins avancée. Mais la presse officieuse fait vivement ressortir les avantages que l'Autriche retirerait de leur construction. Elles ont, dit un journal, une si haute importance « qu'elles sont destinées à dénouer à l'amiable la question d'Orient, pour laquelle une solution diplomatique est regardée comme impossible ». Les barrières que la politique des Chancelleries ne pouvaient forcer céderont à la pression des intérêts. L'article se termine par des considérations d'un ordre moins élevé sur la conquête pacifique de la Bosnie, de la Thessalie septentrionale et de la Bulgarie occidentale par les administrations forestières et les ingénieurs des mines de l'Empire.]

Cette manière d'envisager «la mission de l'Autriche en Orient» paraît éminemment désagréable aux journaux qui passent pour recevoir leurs inspirations de la Russie, et le *Nord*, notamment, fait remarquer que les événements mis en perspective par la *Presse* viennoise ne peuvent être vus que de très bon œil par le Comte de Bismarck, puisque, en rejetant entièrement l'attention de l'Autriche sur le Danube, ils assureraient le triomphe d'idées caressées de longue date par cet homme d'État. La France ne saurait partager ces susceptibilités et se faire l'écho de ces craintes; elle suit avec intérêt tout ce qui peut favoriser la régénération et les progrès de la Monarchie austro-hongroise. Nous ne devons pas nous dissimuler toutefois que l'ouverture de ces voies nouvelles apportera des modifications profondes à nos relations avec l'Orient. D'un autre côté, quelques-uns des grands courants commerciaux qui traversent aujourd'hui notre territoire se trouveront déplacés et transportés vers l'Est, au cœur de cette Allemagne chez laquelle la réalisation de tous les progrès se précipite avec une incroyable rapidité. Ce sont là des considérations qui ne sauraient modifier dans cette question l'attitude que nous devons y garder; mais Votre Excellence m'approuvera sans doute de ne pas les laisser passer inaperçues.

7621. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Wurtemberg, 89, n° 41.)

Stuttgart, 12 août 1869.
(Cabinet, 15 août; Dir. pol., 16 août.)

J'ai reçu la dépêche que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser sous le n° 20 et à laquelle étaient joints des extraits de la correspondance de M. le Marquis de Cadore et de M. Lefebvre de Béhaine[1]. J'ai utilisé les renseignements contenus dans les dépêches de ces Agents pour contrôler auprès de M. de Varnbüler, sans lui dire toutefois la source de mes informations,

[1] La dépêche n° 20, du 5 août, accompagnait la copie de la dépêche de Cadore, du 30 juillet, et de celle de Lefebvre de Béhaine, du 22 juillet. (Wurtemberg, 89.)

le langage tenu à mes deux Collègues sur la question des forteresses par MM. de Hohenlohe et de Thile.

L'ensemble des explications du Ministre wurtembergeois est conforme aux assertions des hommes d'État de Berlin et de Munich; il m'a lui-même raconté que les Commissaires prussiens, qui avaient repoussé les modifications apportées par le Wurtemberg au projet primitif de la Sous-Commission, ont reçu l'approbation de M. de Thile, et l'invitation de ne pas céder, suivie à peu de distance de l'ordre d'accepter la rédaction des Cours du Midi. M. Lefebvre de Béhaine a toute raison d'attribuer ce changement complet survenu dans les instructions du Cabinet de Berlin à l'effet d'un ordre impératif de M. de Bismarck, qui a blâmé l'attitude des Commissaires prussiens et prescrit une politique de conciliation et de concessions. M. de Varnbüler se trouvait à Varzin au moment où le Chancelier fédéral a eu à se prononcer, et il aime à faire remarquer que son influence et ses conseils n'ont pas été étrangers à la détermination de M. le Comte de Bismarck; il lui aurait représenté dans des termes énergiques et propres à le frapper l'état de l'opinion publique dans les Royaumes du Sud, et lui aurait dit que, si la Prusse n'accédait pas à sa dernière rédaction, il ne pourrait ratifier les protocoles de la Commission de Munich et devrait en venir à réclamer la liquidation, les Chambres wurtembergeoises étant plutôt disposées à consentir au lourd sacrifice pécuniaire qu'entraînerait cette dernière solution qu'à approuver des arrangements qui porteraient une atteinte à l'indépendance du pays; il lui aurait même développé, au point de vue de l'intérêt de la politique prussienne, les motifs qui doivent engager le Cabinet de Berlin à se montrer modéré et conciliant envers les Cours du Midi, ne lui dissimulant pas que la grande majorité du peuple était animée à l'égard de la Prusse de sentiments de défiance et même d'hostilité, qui pouvaient, si cette Puissance se montrait exigeante, forcer les Gouvernements à chercher contre leur gré des appuis à l'étranger. Toutes ces observations auraient été bien accueillies par le Chancelier fédéral, qui en aurait fait immédiatement son profit.

Telle qu'elle est aujourd'hui, la convention (ou, pour mieux dire, le protocole ayant force de convention) sortie des délibérations de la Commission de Munich paraît satisfaisante à M. de

Varnbüler; les dispositions sont conformes aux préliminaires de Nördlingen[1], et il n'est pas un article qui, suivant lui, menace d'altérer la liberté d'action des Gouvernements du Sud. Dans son opinion, on ne pouvait espérer, étant donnée la malheureuse situation créée par les événements de 1866, obtenir un arrangement plus favorable. Le Prince de Hohenlohe avait fait une faute en provoquant la réunion de la Commission, puisque c'était donner au Cabinet de Berlin le moyen de s'immiscer dans les affaires militaires intérieures des États du Midi; M. de Varnbüler avait été plus inquiet que personne des résultats regrettables que cette faute pouvait entraîner; mais il devait reconnaître aujourd'hui qu'elle avait en somme abouti à amener un règlement préférable à l'état de choses antérieur; en effet, la question est terminée; le mode d'existence et d'administration des forteresses est fixé par une convention, tandis que, avec la prolongation du *statu quo* antérieur, le Cabinet de Berlin pouvait toujours ouvrir le débat, et choisir pour le faire les circonstances qu'il jugerait le plus à sa convenance, peut-être un moment où des complications européennes auraient enlevé aux Gouvernements de Stuttgart et de Munich tout moyen de défendre leurs droits et leurs intérêts.

Dans le cours de notre entretien, M. le Baron de Varnbüler m'a fait une observation qui confirme une des assertions du Prince de Hohenlohe au Marquis de Cadore et que je crois utile de faire connaître à Votre Excellence. Le Premier Ministre bavarois a dit en effet à mon Collègue qu'une de ses craintes, dans le cas où la liquidation du matériel des forteresses aurait été décidée, était que la Prusse ne la laissât pas s'effectuer par les soins de la Commission de Munich, mais s'appuyât sur les traités de paix particuliers des États du Midi pour exiger la réunion d'une Commission spéciale à Berlin. M. de Varnbüler, exprimant à cet égard la même opinion que le Prince de Hohenlohe, a ajouté que le traité de Prague était étranger aux États de l'Allemagne du Sud, et ne s'appliquait pas à leurs rapports avec la Confédération du Nord. Suivant lui, les Gouvernements allemands reconnaissent les préliminaires de Nikolsbourg, et se déclarent liés par leurs stipulations dans tout ce qui n'est pas infirmé par les traités de paix particuliers

[1] Cf. Saint-Vallier, 14 mars.

qu'ils ont conclus avec la Prusse quelques jours après; mais il n'en saurait être de même du traité de Prague, auquel ils n'ont pris aucune part et qui n'est survenu que postérieurement à la signature des traités de paix spéciaux à chaque État. Les dispositions du traité de Prague s'écartent bien peu d'ailleurs des préliminaires de Nikolsbourg; mais, pour les quelques points sur lesquels ils diffèrent, ce sont les préliminaires et non le traité auxquels il faut se reporter dans l'examen du droit international créé en Allemagne par les événements de 1866. M. de Varnbüler insiste beaucoup pour que l'on ne perde pas de vue cette situation, et qu'on ne fasse pas l'erreur de regarder les États du Sud comme liés par le traité de Prague.

[Vives attaques de la presse démocratique contre le Ministre de la Guerre, Général de Wagner, qui se retirera sans doute au moment de la réunion des Chambres.]

7622. Le Duc de Gramont, Ambassadeur à Vienne, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Autriche, 500, n° 89.)

Vienne, 12 août 1869.
(Cabinet, 15 août; Dir. pol., 17 août.)

Les débats qui ont eu lieu dans le sein de la Délégation cisleithanienne relativement au budget des Affaires étrangères[1] méritent de fixer notre attention. D'une part, en effet, ils ont amené le Comte de Beust à des déclarations d'une grande portée; d'autre part, ils ont mis à nu, comme jamais discussion antérieure ne l'avait fait, le décousu étrange qui règne dans les idées d'une fraction des libéraux allemands touchant les rapports de l'Empire avec l'Allemagne. Tous les orateurs de cette nuance se sont prononcés pour la paix et pour des rapports de bon voisinage avec la Prusse. Tous ont en même temps maudit la conséquence principale du traité de Prague, c'est-à-dire leur séparation politique de la grande patrie allemande, en protestant de leur attachement

[1] Gramont avait déjà rendu compte, le 7 août, des discussions qui avaient eu lieu dans le sein de la Délégation hongroise.

invincible à cette dernière, qui est pour eux la source de toute civilisation, de toute vie morale en Autriche, le foyer où l'élément austro-allemand doit sans cesse se retremper sous peine de disparaître. La plupart de ces Messieurs ne paraissent pas se douter à quel point est chimérique la pensée que de vagues formules de fraternité ébranleront l'œuvre de fer et de sang à laquelle la Prusse a été portée du reste par la pente naturelle de son développement historique. Le type de ces doctrinaires autrichiens est le Dr Rechbauer. En dépouillant de sa phraséologie savante le discours que ce personnage a prononcé, on y trouve les thèses suivantes : L'établissement d'une Confédération du Sud serait une cause de faiblesse, par conséquent un dommage pour l'Allemagne...[1] Le Nord étant uni *sous le casque à pointe* (*sic*), le Sud, *abandonné à lui-même,* deviendrait le point de mire du *césarisme napoléonien* (*sic*); le fait seul que la diplomatie française a mis cette combinaison en avant lors du traité de Prague doit la rendre suspecte aux patriotes... L'Autriche, en cherchant à s'appuyer sur une Confédération du Sud amènerait la guerre, attendu que la Prusse ne négligerait rien pour l'en empêcher. Néanmoins le militarisme des *hobereaux prussiens* ne mérite aucune sympathie; on ne saurait désirer qu'il passât le Mein. Bref, M. Rechbauer veut une Allemagne unie sur une base démocratique. Quant à la recette pour fonder cette base, il a sans doute négligé, pour cause, de la faire connaître, de même qu'il a oublié d'indiquer le moyen par lequel l'Autriche s'opposerait au passage du Mein quand elle n'aurait plus qu'une garde nationale pour toute armée, comme il paraît le désirer. Le Baron Weichs, qui appartient à la même école, a dit que, aussi longtemps que des cœurs allemands battraient en Autriche, ils tendraient à se réunir de nouveau à l'Allemagne, et qu'ils sauraient, dans certaines éventualités qu'il croyait inutile de préciser davantage, parvenir à leur but par la force. Une *consolidation* (*sic*) de l'Allemagne jusqu'aux frontières de l'Autriche ne serait pas contraire aux intérêts bien entendus de celle-ci. M. Weichs est parti de là pour critiquer avec aigreur la politique allemande du Chancelier. Ce dernier lui a répondu par une seule phrase, mais écrasante, à mon avis. Il

[1] Ces points de suspension et ceux qui suivent ci-après sont dans le texte.

lui a dit que, si les Austro-Allemands suivaient le programme qu'il venait d'écouter, il ne voyait pas en vérité comment ils auraient encore besoin de recourir à la force pour être réunis à l'Allemagne; cela s'accomplirait alors plus sûrement par une force tout à fait différente de la leur. Le mouvement qui s'est manifesté dans l'Assemblée à ces mots a prouvé que tout le monde comprenait que M. de Beust faisait allusion à la Prusse.

Je me hâte toutefois d'ajouter que M. Weichs croit être un loyal Autrichien. Heureusement que la masse des libéraux allemands, les partisans plus ou moins avoués du Ministère, ont un sentiment plus développé de la réalité des choses. Je citerai dans ce nombre M. d'Arneth, le Comte Wickenbourg, M. Sturm et le Dr Kaiser. Dans un discours substantiel, M. d'Arneth a cherché à prouver que la paix de Prague n'avait pas clos la série des mauvais procédés de la Prusse envers l'Autriche, et qu'il était dès lors impossible de demander à celle-ci plus que le respect des traités. M. Sturm a déclaré que son patriotisme était un patriotisme autrichien; que, dans l'état actuel de l'Allemagne, aucun homme sérieux ne demandait une union ou même une alliance étroite des provinces austro-allemandes avec elle, mais seulement une paix sincère et solide qui fût également profitable à toutes les nationalités de l'Empire. Personne ne prétendait que le Gouvernement dût favoriser la suprématie de la Prusse en Allemagne; on n'attendait de lui que le maintien du *statu quo*, avec un peu plus de bonne grâce dans les procédés; les allures actuelles de la Chancellerie de l'Empire tendaient à lui désaffectionner gratuitement les peuples allemands. M. Kaiser a été encore plus explicite : «Moi aussi, a-t-il dit, je désire de bons rapports avec la Prusse, mais non à tout prix. L'harmonie entre les deux États ne peut s'établir que sur la base du traité de Prague accepté de part et d'autre sans arrière-pensée. On a dit que nos intérêts ne profiteraient pas de l'établissement d'une Confédération du Sud. Je suis d'un avis contraire. Tant que nous aurons en face de nous une Allemagne en voie de formation et non pas une Allemagne définitivement constituée, nous devrons tendre à faciliter la création d'une Confédération méridionale, car cette Confédération, contenant la Prusse dans les limites formées par le Mein, l'empêchera de venir jusqu'à l'Inn. Si la Prusse franchissait le

Mein, il en résulterait un grave dommage pour l'Autriche, et, ce dommage, il faut chercher à le prévenir, pacifiquement si cela est possible. Nous devons encourager le développement de l'Allemagne dans un sens allemand, et empêcher qu'elle ne se développe dans un sens prussien. »

Les sentiments ultragermaniques de MM. Rechbauer et Weichs ont été combattus avec autant de talent que de bon sens par un Député polonais, M. Ziemialkawski : « Je suis opposé, a dit cet honorable membre, à toute politique de vengeance, et voici franchement pourquoi. Je regretterais que l'Autriche s'exposât à de nouvelles défaites, mais je craindrais non moins ses victoires, parce qu'elles seraient le signal d'un retour à la politique qui a fait opprimer les populations non allemandes de l'Empire...[1] Je comprends que mes amis allemands éprouvent une sincère douleur de se voir séparés de leurs frères. Mais il existe en Autriche un peuple qui se trouve dans le même cas, et pourtant on nous en voudrait beaucoup si nous proposions au Ministre des Relations extérieures d'adopter une politique polonaise. L'Autriche n'est pas seulement allemande, elle est aussi magyare, polonaise, tchèque. L'Autriche doit donc suivre une politique autrichienne. (*Applaudissements.*) Cependant, si je m'oppose à la guerre avec la Prusse, je suis tout aussi contraire à une alliance avec cet État. Il y a cent ans, la Pologne était entrée, comme aujourd'hui l'Autriche, dans une phase de réorganisation. La Prusse lui offrit alors son alliance, et par cette alliance elle l'a ruinée. Voilà, Messieurs, les effets de l'amitié de la Prusse. » M. Ziemialkawski a ensuite développé la pensée que l'alliance de l'Autriche avec la Prusse ressusciterait la Sainte-Alliance, et placerait dès lors l'Empire dans le camp de la Russie le jour où éclaterait la grande lutte de la civilisation occidentale contre cette Puissance, que l'orateur a appelée une incarnation du *nihilisme* qui nie Dieu, la famille et la propriété.

La partie des débats concernant Rome a été dépourvue d'intérêt.

M. le Comte de Beust a parlé le dernier. Commençant par distinguer entre les attaques qui émanent spontanément d'antago-

[1] Ces points de suspension sont dans le texte.

nistes parlementaires et celles qui ne sont que l'écho d'agressions du dehors, le Chancelier a remercié également les orateurs qui lui ont fourni l'occasion de justifier sa conduite politique et ceux qui ont pris sa défense.

Abordant la publication du *Livre rouge*, le Chancelier a insisté sur l'utilité de ce genre de recueils, et s'est étonné des critiques véhémentes auxquelles a donné lieu la correspondance autrichienne [1]. Pour répondre aux observations d'un membre qui, parlant du *Blue Book* anglais, avait fait l'éloge de ce dernier au détriment de son congénère autrichien, M. de Beust a dit que, entre le livre publié par le Foreign Office et le *Livre rouge*, il n'y a aucune différence sensible, et que, si on épargne à la publication de Londres les critiques que l'on prodigue à celle de Vienne, cela tient à ce que le *Blue Book* est un recueil réclamé par le Parlement, recueil que le Gouvernement britannique ne songe pas un instant à supprimer. Selon M. de Beust, les *Livres rouges*, *bleus*, *jaunes*, etc., sont le meilleur correctif aux polémiques internationales, souvent intempestives, de la presse périodique.

Passant aux diverses objections que la publication autrichienne a soulevées, le Chancelier de l'Empire les a divisées en trois groupes principaux, savoir : immixtion inutile dans les affaires allemandes, sympathie toute particulière à l'endroit de la France, antipathie dans une mesure proportionnelle contre la Prusse.

Pour ce qui concerne l'Allemagne, l'orateur a nié catégoriquement d'avoir provoqué les démonstrations austrophiles qui se sont produites à l'occasion des assemblées tenues à Vienne par les tireurs et les journalistes allemands, et protesté contre l'interprétation que certains hommes d'État donnent au verbe *s'immiscer*.

Arrivant à la deuxième objection, qui se relie d'ailleurs à la première, le Comte de Beust s'est exprimé en ces termes : « Déjà, dans la Commission, j'ai déclaré sans ambages qu'il n'existe aucune alliance entre l'Autriche et d'autres Puissances. Mais, quand nous parlons d'alliances, il se produit chez nous de singulières contradictions. On nous répète constamment que nous ne devons pas

[1] Cf. p. 88, note 3; Lefebvre de Béhaine, 23 juillet et 30 juillet, n° 143; Rothan, 24 juillet.

nous inquiéter de l'Allemagne, que nous n'avons rien à chercher en Allemagne puisque la paix de Prague nous en a chassés ! « Restons-là, dit-on, où les traités nous ont placés. » Soit ! Mais, si l'on accepte cette prémisse, ne s'ensuit-il pas et tout politique impartial n'en conclura-t-il pas que la paix de Prague a fait conquérir à l'Autriche la liberté de conclure des alliances avec qui bon lui semble, et qu'elle n'a plus actuellement à consulter que ses seuls intérêts ? Tout cela est fort bien, objecte-t-on, mais en même temps on s'écrie d'un côté : « Vous ne vous allierez pas « avec la France », d'un autre côté on nous dit : « Vous ne vous « allierez pas avec la Russie. » Cela, Messieurs, est illogique, et ne s'expliquerait pas sans un sous-entendu toujours présent à l'esprit d'une partie de l'Opposition, à savoir que l'Autriche ne doit point s'occuper de l'Allemagne, mais attendre que l'Allemagne s'occupe d'elle. C'est peut-être là une politique allemande, mais ce ne saurait être, en vérité, une politique autrichienne. »

Le Chancelier, parlant ensuite de la paix armée, a déploré les nécessités qui imposent aux nations un état de choses aussi onéreux, mais il a en même temps constaté que cette paix armée était actuellement, après tout, le meilleur préservatif contre la guerre. Sur la question des alliances, il a exprimé l'avis que la Prusse aurait sans doute le désir de s'entendre avec l'Autriche pour régler la question d'Orient, mais qu'une entente à ce sujet se heurterait dans les conditions présentes à toutes sortes d'obstacles. A propos de la France, l'orateur s'est exprimé en ces termes : « En Orient, il faut le reconnaître, le Gouvernement français est pour nous un ami sûr. Ferions-nous bien de nous l'aliéner précisément là où nous avons besoin de lui ? D'un autre côté, l'état de choses en Allemagne est-il tel que, au moment où nous aurions besoin de son appui, elle serait en mesure de nous rendre les services que nous en attendrions ? Ce sont là de redoutables questions.

« J'arrive à l'inclination qu'on nous reproche de nourrir à l'égard de la France. Oui, Messieurs, — et pourquoi le nierais-je ? — nous entretenons des rapports excellents et pleins de cordialité avec le Gouvernement français. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? Ce Gouvernement nous a, dans ces dernières années, donné à plusieurs reprises des preuves de sa sincère sympathie.

Il s'est, en diverses occasions et dans plus d'une question, rangé de notre côté; il nous a souvent accordé ses bons offices. D'autres Gouvernements diront peut-être : «Nous en aurions fait tout «autant si l'on nous en eût fourni l'occasion.» Possible; mais nous n'avons point recherché l'appui de la France : les grands Gouvernements offrent leurs services, et n'attendent pas qu'on les sollicite d'eux.

«Au surplus, le bon accord dont je parle ne se borne pas seulement aux rapports de Cabinet à Cabinet, il repose encore essentiellement sur les sympathies populaires. La France, ne le méconnaissons pas, se montre aujourd'hui sincèrement sympathique à tous les peuples de l'Autriche-Hongrie, qu'ils soient allemands, magyars ou slaves; elle leur témoigne cette sympathie parce qu'ils font partie de l'Autriche, et ne penche pas tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre, suivant qu'ils font mine de vouloir se détourner de l'Empire. (*Très bien.*) L'Autriche-Hongrie se trouve en ce moment dans une phase de régénération. Nous ne connaissons d'autre politique que celle qui consiste à tendre chaleureusement la main à ceux qui accompagnent de leurs vœux et de leur sympathie ce grand mouvement, et qui affirment cette sympathie par des actes. Nous ne saurions tendre nos mains à des mains glacées (*sic*). (*Applaudissements.*)

«On parle d'antipathies. Je ne voudrais pas approfondir cette question. J'ai bien souvent fait l'expérience qu'en politique, de même que cela arrive pour les différends entre particuliers, les explications ne servent à rien. Ce sont là de mauvais moments qu'il faut laisser passer. Il n'est pas bon de trop en parler.»

Le Chancelier a ajouté quelques mots à l'adresse du Représentant de la Prusse, dont il a loué l'esprit conciliant; et, faisant à ce propos allusion à certains incidents relatifs aux relations diplomatiques entre les Cabinets de Berlin et de Vienne, il a assuré que le Baron de Werther pouvait être certain de trouver constamment auprès de lui, Chancelier, le meilleur accueil. Parlant ensuite de la presse officieuse, le Comte de Beust a répudié tous rapports avec les feuilles qui ont repoussé en termes trop énergiques les agressions de la Prusse. Il a dit toutefois qu'il s'expliquait parfaitement l'aigreur de leur polémique. Pour ce qui concernait spécialement le plus grand journal de l'Autriche (la *Nouvelle*

Presse libre), M. de Beust a constaté qu'il n'avait aucune attache avec le Ministère, et se trouvait d'ailleurs en position de se passer de cette sorte de tutelle.

Tel est le résumé du discours prononcé par M. le Comte de Beust [1]. Quelques-unes des déclarations qu'il a faites ont produit une vive impression sur les assistants. On a particulièrement remarqué la manière dont il a accentué les phrases relatives aux bons rapports de l'Autriche avec le Gouvernement de l'Empereur. Le temps me manque pour entrer dès à présent dans une appréciation complète de ce discours, sur lequel j'aurai l'occasion de revenir ultérieurement.

La délégation cisleithanienne a voté, conformément aux conclusions de sa Commission, les cinq cent mille florins de fonds secrets alloués à la Chancellerie de l'Empire, ainsi que les crédits demandés pour la Représentation diplomatique et consulaire austro-hongroise.

7623. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bavière, 247, n° 55.)

Munich, 13 août 1869.
(Cabinet, 15 août; Dir. pol., 21 août.)

J'ai reçu la dépêche n° 21, en date du 5 de ce mois, dans laquelle Votre Excellence, tout en constatant la satisfaction que témoignent les Gouvernements des deux Royaumes du Midi de l'Allemagne, de l'arrangement relatif à la question des anciennes forteresses fédérales, réserve toutefois son appréciation sur l'œuvre de la Commission de liquidation, les indications contenues dans ma correspondance ne lui permettant pas de porter dès à présent un jugement définitif à cet égard [2].

Je regrette de n'être pas encore en mesure de transmettre à Votre Excellence, suivant le désir qu'elle m'a fait l'honneur de m'exprimer, le texte officiel du protocole du 6 juillet [3], et ne

[1] On en trouvera la traduction dans les *Arch. diplom.*, 1874, t. Ier, p. 293-302.

[2] Ce paragraphe résume exactement la dépêche de La Tour d'Auvergne à Cadore du 5 août, n° 21, qui n'est guère qu'un accusé de réception.

[3] Cf. Cadore, 30 juillet.

IMPRIMERIE NATIONALE.

puis guère espérer en avoir communication avant que les ratifications aient été échangées. Je doute même que M. de Daxenberger consente à m'en donner connaissance sans l'autorisation expresse du Prince de Hohenlohe, que ses affaires personnelles ont obligé de se rendre dans ses terres en Pologne, et qui ne doit revenir à Munich que vers le commencement de septembre.

Quoique n'ayant jamais eu entre les mains aucun document relatif à ces négociations, et ayant toujours rencontré même chez ceux des Commissaires avec lesquels je suis en relations les plus suivies une grande réserve, je crois néanmoins être parvenu à me rendre un compte assez exact des stipulations définitivement adoptées, et je vais essayer de résumer ici pour plus de clarté les différentes informations que j'ai pu me procurer à ce sujet.

L'arrangement destiné à régler la question de la propriété mobilière de l'ancienne Confédération germanique a été consigné dans un protocole en onze articles portant la date du 6 juillet.

En voici les principales dispositions [1] : le matériel de guerre des anciennes places fédérales reste indivis entre les États contractants, et formera une propriété commune qui sera administrée et maintenue en bon état, en vue de l'intérêt du système général de défense de l'Allemagne, à Ulm, à Rastadt, et à Landau par les Puissances territoriales, à Mayence par la Confédération du Nord.

La surveillance et le contrôle s'exerceront au moyen d'une inspection qui aura lieu, autant que possible, au mois de septembre de chaque année. La Confédération du Nord sera représentée dans la Commission d'inspection des places de Rastadt, Ulm et Landau par un Commissaire spécial désigné à cet effet, et par l'Attaché militaire prussien résidant au siège de la Commission des forteresses du Sud. Les États du Midi désigneront deux membres pour la Commission d'inspection de Mayence, où le Grand-Duché de Hesse-Darmstadt sera aussi représenté. L'inspection ne portera que sur le matériel commun, et le rapport des Commissaires ne touchera pas aux autres questions militaires.

L'Attaché militaire prussien résidant au siège de la Commission

[1] Cf. *Arch. diplom.*, 1869, t. IV, p. 1492-1494.

des forteresses du Sud recevra communication de toutes les résolutions relatives à l'administration du matériel commun. Lorsqu'il s'agira de modifications importantes à apporter à la situation de ce matériel, il devra être entendu préalablement par la Commission, et pourra être invité à assister à ses séances.

Les Gouvernements du Midi s'engagent, en outre, à prendre les avis et à s'enquérir des vues de la Confédération du Nord sur toutes les questions ayant trait au système de défense du Nord ou du Midi de l'Allemagne ou pouvant avoir une influence sur le système de défense de l'Allemagne en général, avant de prendre aucune décision à cet égard; et, dans le cas où ils ne seraient pas en mesure de donner suite aux avis ou propositions de la Confédération du Nord, ils seront tenus de faire connaître les motifs qui les en empêchent.

La Confédération de l'Allemagne du Nord prend des engagements analogues vis-à-vis des États du Midi. En cas d'urgence et afin d'accélérer la marche des affaires, les communications relatives aux sujets mentionnés plus haut pourront avoir lieu par l'intermédiaire des Plénipotentiaires ou Attachés militaires.

Il résulte d'une déclaration faite par les Commissaires de la Bavière et du Wurtemberg, et insérée au procès-verbal, que les mots « système de défense » se rapportent exclusivement aux forteresses ou autres ouvrages défensifs, et ne peuvent être pris dans un sens plus étendu.

Le protocole se termine par deux clauses relatives, l'une à la faculté que conserve chaque État contractant de dénoncer le présent arrangement en prévenant un certain temps à l'avance, et l'autre aux ratifications. Les Souverains de la Prusse, de la Bavière, du Wurtemberg, et de Hesse-Darmstadt ont déjà ratifié; on n'attend plus que la ratification du Grand-Duc de Bade pour procéder à l'échange, qui aura lieu très prochainement à Munich.

J'ai naturellement cherché à savoir s'il n'y avait pas été adopté d'article secret relatif, non au temps de guerre qui annulerait de fait la plupart de ces dispositions, puisque le Roi de Prusse aurait alors, par suite des traités d'alliance, toutes les forces de l'Allemagne sous son commandement, mais se rapportant simplement à la mise sur pied de guerre.

Je n'ai recueilli, je dois le dire, aucun indice de nature à me

faire supposer qu'il en fût ainsi; mais je ne saurais prendre sur moi d'affirmer le contraire, car ce serait évidemment sur un sujet de cette nature que l'esprit de méfiance ou tout au moins d'extrême réserve qu'apporte tout Allemand dans ses rapports avec un Agent français devrait se manifester le plus fortement.

En laissant de côté ce point, et sauf les réserves que je dois faire relativement à certains détails sur lesquels j'aurais pu être induit en erreur, je crois avoir exposé aussi exactement que possible, dans son ensemble, le résultat des travaux de la Commission de liquidation. J'ai déjà eu l'honneur de faire connaître à Votre Excellence la manière dont le Prince de Hohenlohe envisage la solution à laquelle on s'est définitivement arrêté[1]. Les opinions qu'il m'a exprimées à cet égard sont également partagées par ceux des membres du Gouvernement ou des hauts fonctionnaires bavarois qui passent pour être le moins bien disposés en faveur de la Prusse, et qui reconnaissent que, dans la situation actuelle des choses, il était difficile d'obtenir de meilleures conditions. Je ne saurais pour ma part être complètement de cet avis, même en admettant l'impossibilité de procéder à une liquidation complète ou à un partage de la propriété commune. Il suffit de jeter les yeux sur les stipulations de l'acte du 6 juillet pour remarquer que, si quelques-unes d'entre elles, telles que l'inspection annuelle, découlent dans une certaine mesure du maintien de l'indivis ou du droit de chaque copropriétaire, il en est d'autres qui ne s'y rattachent d'aucune façon. Je veux parler des clauses relatives au système général de défense de l'Allemagne, et aux rapports de l'Attaché militaire prussien avec la Commission des forteresses du Sud. Elles constituent donc, par le fait, de véritables avantages concédés à la Prusse et dont celle-ci saura bien tirer parti. La Bavière et le Wurtemberg eussent certainement pu éviter de faire ces concessions, si le premier de ces deux États n'avait pas tenu par dessus tout à l'établissement de la Commission des forteresses du Sud. Les défenseurs de l'arrangement intervenu font valoir, il est vrai, les obstacles que les négociateurs bavarois et wurtembergeois ont su opposer aux tentatives d'empiétement de la Prusse et qui amoindrissent singulièrement, suivant eux,

[1] Dans la dépêche du 30 juillet.

la portée des deux clauses susmentionnées. Ils font observer en premier lieu que l'engagement pris par les États du Midi de consulter la Prusse sur tout ce qui a trait à la défense de l'Allemagne n'entraîne pour eux *aucune obligation*, et que la déclaration qui accompagne cet article doit rassurer tous ceux qui redoutaient de voir la Prusse s'ingérer dans les affaires militaires du Midi. Quant à la participation de l'Attaché militaire prussien aux délibérations de la Commission des forteresses, elle ne pourra avoir lieu que dans certains cas déterminés. Cette Commission n'ayant d'ailleurs qu'un pouvoir consultatif, chaque Gouvernement conserve toute sa liberté d'action.

Envisagés au point de vue du droit strict, ces arguments ne manquent pas d'une certaine valeur, mais je crains bien que, dans la pratique, les garanties stipulées par la Bavière et le Wurtemberg ne suffisent pas à les affranchir complètement, dans l'avenir, des difficultés et embarras que ces deux Gouvernements ont eu précisément en vue d'éviter.

7624. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bavière, 247, n° 57.)

Munich, 13 août 1869.
(Cabinet, 15 août; Dir. pol., 16 août.)

La dépêche adressée par M. de Thile au Ministre de Prusse à Vienne, destinée à réfuter certaines assertions de M. de Beust dans la correspondance échangée entre le Chancelier de l'Empire austro-hongrois et M. de Friesen, a produit ici une assez vive sensation[1]. La phrase où il est dit que le Cabinet de Berlin conteste à tout Gouvernement étranger le droit de lui faire des observations sur ses communications avec les États allemands et, à plus forte raison, avec la Saxe qui fait partie de la Confédération du Nord, a particulièrement excité les susceptibilités des Bavarois désireux de maintenir l'indépendance de leur pays. M. de Daxenberger, entre autres, en a parlé à quelques-uns de mes Collègues,

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 11 août, n° 149.

en déclarant que, pour sa part, il ne pouvait admettre de pareilles prétentions, en contradiction formelle avec le traité de Prague et tendant à placer la Bavière sous la sujétion de la Prusse. Il se serait même expliqué, m'assure-t-on, dans ce sens avec M. le Baron de Werthern; mais, comme la dépêche de M. de Thile ne lui avait pas été communiquée directement, il n'aurait pas voulu donner d'autre suite à cette affaire, et n'aurait pas jugé nécessaire d'en écrire officiellement à Berlin. Il lui eût été en outre difficile de faire une démarche de cette nature sans consulter le Prince de Hohenlohe.

Quoique l'appréciation de M. de Daxenberger n'ait d'autre valeur que l'expression de son opinion personnelle, j'ai cru néanmoins devoir la faire connaître à Votre Excellence, car elle dénote chez lui un sentiment de dignité qu'on serait heureux de voir partager au même degré par les hommes d'État de l'Allemagne du Sud.

7625. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 153.)

Berlin, 14 août 1869.
(Cabinet, 16 août; Dir. pol., 18 août.)

La demande hautaine d'explications que le Gouvernement prussien a publiquement adressée au Comte de Beust par l'organe de la *Correspondance provinciale* semble présager un redoublement d'hostilités entre les deux Cours[1]. Le Chargé d'Affaires d'Autriche ne se fait à cet égard aucune illusion, et il en est à se demander quelles pourront être les conséquences de la situation que créeront de semblables rapports. Il est venu me voir, et m'a, très discrètement d'ailleurs, témoigné sa surprise que les journaux français n'eussent pas relevé certains passages de la dépêche de M. de Thile. Je me suis borné à lui faire observer que l'opinion publique en France, en évitant d'intervenir dans le débat, secondait de la façon la plus utile pour le maintien de la tranquillité générale les efforts que le Gouvernement de l'Empereur n'avait

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 11 août, n° 149.

cessé de faire dans le but de prévenir tout incident propre à mettre en péril les traités existants. M. de Münch a bien voulu m'accorder que, en s'abstenant de relever les dépêches autrichiennes du 4 avril à Munich et à Stuttgart [1], le Cabinet de Berlin avait montré le peu de désir qu'il avait de soulever des questions dangereuses; mais, revenant encore sur la déclaration finale de la note du 18 juillet, il m'a assuré que l'Ambassadeur d'Angleterre en avait été frappé, et qu'il avait cru devoir dire au Sous-Secrétaire d'État que la question allemande était trop délicate pour qu'on pût se risquer ainsi sans danger à l'aborder d'une façon incidente et indirecte.

J'ai demandé au Chargé d'Affaires d'Autriche quels étaient les faits que pourrait invoquer le Comte de Beust pour répondre à l'espèce de sommation d'avoir à s'expliquer qui lui a été transmise par le Ministre de Prusse à Vienne. Le Baron de Münch m'a dit que, pendant le séjour de l'Empereur d'Autriche à Paris en 1867, le Chancelier de l'Empire s'était plusieurs fois entretenu avec le comte de Goltz sur l'état des choses en Europe et sur les moyens de prévenir une guerre générale. A son retour à Vienne, M. de Beust eut soin de faire connaître la substance de ces entretiens à M. de Wimpffen dans une dépêche dont l'Envoyé d'Autriche avait ordre de donner connaissance au Comte de Bismarck. Cette communication tout amicale est restée sans réponse. Un peu plus tard, le 21 janvier 1868, M. de Beust adressait au Comte Kalnoky à Londres une dépêche où il envisageait comme très désirable l'établissement d'une loyale entente entre la Prusse et l'Autriche sur les affaires d'Orient. Cette dépêche, insérée l'année dernière dans le *Livre rouge* [2], ne modifia en rien l'attitude du Comte de Bismarck, et les choses en étaient là lorsque fût publiée la fameuse note du Comte d'Usedom en date du 17 juin 1866 [3].

Votre Excellence sait qu'en cette circonstance la Prusse crut

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 23 juillet.

[2] Dans le *Livre rouge* du 21 novembre 1868. — Cf. *Arch. diplom.*, 1869, t. Ier, p. 20.

[3] Il semble qu'il y ait ici une confusion entre les deux *Livres rouges* autrichiens des 4 février et 21 novembre 1868. C'est dans le second que fut insérée la dépêche de Beust à Kalnoky du 21 janvier, et c'est en juillet que fut publiée la note Usedom. Cf. Malaret, 22 et 26 juillet 1868.

devoir prendre l'initiative d'explications amicales pour amortir l'effet que devait produire à Vienne une révélation aussi importante; mais, dans la dépêche qui fut adressée à cet effet à M. de Werther, il était, paraît-il, question de la Légion hongroise, et l'Empereur d'Autriche fut très blessé de voir le Roi de Prusse revenir sur un sujet qui lui était particulièrement pénible. La réponse du Cabinet de Vienne fut conciliante, mais en même temps empreinte d'une dignité devant laquelle M. de Bismarck comprit que ses efforts pour détruire l'effet de la note de M. d'Usedom au Général de La Marmora étaient restés en partie infructueux.

C'est quelque temps après que commença cette guerre de journaux qui, suspendue cet hiver par suite des conseils officieux de l'Angleterre, a repris avec une nouvelle intensité depuis deux mois, et ne paraît pas près de finir.

7626. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 24.)

Darmstadt, 14 août 1869.
(Cabinet, 16 août; Dir. pol., 17 août.)

A ce qu'on m'assure de très bonne source, le Roi de Prusse a renoncé à assister à la petite guerre qui aura lieu à Bergen, près Francfort [1]. Votre Excellence est vraisemblablement informée que le Roi, craignant, suppose-t-on, un accueil peu satisfaisant, s'est décidé à ne point faire son entrée à Francfort, où il devait avoir son quartier général. L'ensemble des plans de Sa Majesté est donc entièrement changé de ce côté.

Par contre, le Roi passera une revue, le 18, à Darmstadt, et dînera chez le Grand-Duc.

Sans vouloir établir un rapport direct entre ce qui se passe à Francfort et une réunion qui vient d'avoir lieu près de Heidelberg, je dois cependant mentionner ici le récent meeting d'Idstedt. En 1849, un combat fut livré dans les environs de Heidelberg. Les insurgés y furent défaits par les troupes badoises et wur-

[1] Cf. d'Astorg, télégramme, 10 juillet; et Rothan, 3 et 10 août.

tembergeoises. L'anniversaire de cette journée vient de réunir, sur les lieux mêmes, un certain nombre des anciens combattants, et l'on a célébré les souvenirs du Sleswig-Holstein. Un orateur a donné lecture d'une lettre que le «Duc Friedrich», le «Duc banni», aurait adressée au meeting, et dans laquelle étaient touchés tous les sujets indiqués par la circonstance.

C'est le journal hessois *Landeszeitung* qui donne la relation de la *Fête d'Idstedt.*

P.-S. — Il paraît que, par une décision prise en dernier lieu, ce sera le Général Plonsky, commandant à Cassel, qui aura la direction des opérations militaires à Bergen le 3 septembre (le Prince Louis et le Général Bayen commandant les deux divisions).

7627. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 154.)

Berlin, 15 août 1869.
(Cabinet, 16 août; Dir. pol., 18 août.)

La *Gazette de Spener* a publié hier le texte de la dépêche à laquelle la *Correspondance provinciale* a fait allusion mercredi dernier[1]. Elle porte la date du 4 de ce mois et la signature de M. de Thile; j'ai l'honneur d'en envoyer ci-joint le texte allemand et la traduction à Votre Excellence[2].

Il est difficile de concevoir ce que le Cabinet de Berlin eût pu imaginer pour mortifier davantage le Comte de Beust. Après avoir fait ressortir le regret éprouvé par le Chancelier de l'Empire que les membres des Délégations n'aient pas cru devoir tenir secrètes les communications verbales qui leur avaient été faites, le Sous-Secrétaire d'État, — j'allais écrire le Comte de Bismarck, — établit en quelque sorte que M. de Beust ne saurait se dédire de ses paroles, et il conteste au Cabinet de Vienne le droit de s'occuper de la situation qui les lui a suggérées.

(1) C'est-à-dire le 11 août. Cf. Lefebvre de Béhaine, 11 août, n° 149, et p. 149, note 1.

(2) Texte et traduction sont joints à la dépêche.

Le Comte de Beust juge que les traités secrets imposés au mois d'août 1866 par la Prusse aux États du Sud ont été une altération du traité de Prague. Le Baron de Werther est invité à lui déclarer que la paix de Prague ne contient absolument rien qui puisse servir de prétexte pour limiter, de la façon même la plus insignifiante, l'entière liberté que les États souverains du Sud ont, comme la Prusse, de conclure tout traité qui convient aux deux parties. Au contraire, la paix de Prague stipule formellement dans son article 4 que l'établissement d'un lien national entre les États de l'Allemagne du Sud et l'Allemagne du Nord sera l'objet d'une entente ultérieure. M. le Baron de Werther doit donc repousser dans la forme officielle les prétentions du Comte de Beust.

Quant à l'assurance donnée aux Délégations que les efforts faits par l'Autriche dans un esprit conciliant n'ont pas été secondés à Berlin, M. de Thile avoue qu'elle l'a rempli d'étonnement, car il n'a connaissance d'aucune démarche du Cabinet impérial dénotant un désir de rapprochement. «Nous n'avons pas, ajoute-t-il, à examiner les motifs de l'attitude réservée que la politique de l'Autriche, sous la direction du Comte de Beust, observe vis-à-vis de l'Allemagne du Nord, et qui se caractérise par ce fait que le Comte de Wimpffen, depuis le printemps de 1868, n'a pas eu et n'a pas exprimé le désir d'avoir un seul entretien d'affaires avec le Comte de Bismarck[1]. Il n'est pas à supposer qu'un renoncement si absolu à tout commerce avec le *Leader* de nos Affaires étrangères...[2] ne résulte pas des instructions formelles du Chancelier de l'Empire.» Du reste, et dans le cas où ses intentions bienveillantes n'auraient pas été loyalement transmises à la Prusse, M. de Thile exprime l'espoir que le Comte de Beust voudra bien, soit constater l'inexactitude de ce qui a été publié sur ses communications aux Délégations, soit exprimer formellement à M. de Werther ses sentiments amicaux, et déjouer ainsi les calculs de ceux qui, assurément au regret du Chancelier de l'Empire comme à celui de la Prusse, travaillent à perpétuer les soupçons et la défiance entre deux peuples qui ne demandent généralement qu'à vivre en paix et en bon accord.

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 3 août.

[2] Ces points de suspension sont dans le texte.

Il est probable, Mon Prince, que plus d'une fois on aura, ici et ailleurs, occasion de revenir sur la signification du mémorable document dont je viens de donner à Votre Excellence une analyse succincte. Je ne saurais donc avoir la prétention d'en fixer dès aujourd'hui la portée; mais il me semble difficile de ne pas lui attribuer les proportions d'un événement très grave.

Jusqu'à présent, le Comte de Bismarck avait soigneusement évité toute controverse diplomatique sur les traités secrets du mois d'août 1866. Dans sa circulaire du 7 septembre 1867[1], il s'était borné à les mentionner comme un fait accompli, au même titre que le traité reconstitutif du Zollverein du 8 juillet 1867. Pourquoi va-t-il aujourd'hui plus loin, et ouvre-t-il par la publication de la dépêche du 4 de ce mois une discussion si délicate? Est-il bien sûr, en imposant aux États du Sud une alliance offensive et défensive, d'avoir respecté l'esprit et la lettre du traité de Prague, qui allait stipuler pour ces États une existence *internationale indépendante?* Il n'est pas aisé de l'admettre. Oui, les États du Sud jouissent d'une existence internationale; ils la revendiquent même souvent, et la Prusse ne leur en conteste pas les bénéfices; mais, quant à leur indépendance, M. de Bismarck la leur avait confisquée avant même la signature du traité de Prague. M. de Beust voudra-t-il et pourra-t-il pousser la discussion jusque-là? Il y aurait alors beaucoup de chances pour que la Prusse la poussât plus loin encore, et saisît cette occasion de décliner, sur un ton de plus en plus péremptoire, toute ingérence des Cabinets étrangers dans ses relations avec les États du Sud, quelles qu'elles soient ou doivent être.

Le passage de la dépêche de M. de Thile relatif à la réserve absolue qu'a observée le Comte de Wimpffen vis-à-vis du Chancelier fédéral n'acquerra toute sa valeur à vos yeux, Mon Prince, que si Votre Excellence veut bien interroger M. le Comte Benedetti sur les conditions qui sont faites depuis quelques années aux membres les plus considérables du Corps diplomatique à Berlin. L'Ambassadeur de Sa Majesté pourra en effet vous fournir des détails qui vous édifieront pleinement sur la facilité des rapports que les Représentants des Puissances peuvent entretenir avec le

[1] Cf. Cadore, 10 septembre 1867, et t. XVIII, p. 292, note 2.

Chancelier de la Confédération du Nord. Il y a parmi eux quelques privilégiés, le Ministre des États-Unis, M. Bancroft, par exemple; mais le nombre est rare de ceux qui sont admis, sans un motif urgent, à échanger des idées avec le Premier Ministre.

Cependant, invoquer de pareils faits, qui sont plus faciles à préciser matériellement qu'à apprécier politiquement, ce serait pour le Comte de Beust entrer dans la voie d'un débat tout personnel. Plusieurs passages de la note de M. de Thile tendaient à faire croire que c'est à cette extrémité que le Cabinet de Berlin veut amener le Chancelier de l'Empire. Cette fois encore, c'est son individualité seule et un peu aussi celle du Comte de Wimpffen qui se trouvent mises en cause. Le Sous-Secrétaire d'État, en appuyant sur le besoin que les peuples d'Autriche et de l'Allemagne du Nord ont de vivre en bonne intelligence, a évidemment été guidé par la pensée de créer à Vienne même des difficultés à M. de Beust, et il est à remarquer qu'il s'est soigneusement abstenu de faire la moindre allusion à l'état général des choses en Europe.

En résumé, il y a lieu de supposer que, malgré qu'il se soit risqué pour défendre les traités secrets du mois d'août à toucher une question très scabreuse, le Cabinet de Berlin a voulu concilier le besoin impérieux qu'il avait de porter des coups violents à M. de Beust avec le désir de ne soulever aucun incident compromettant pour la paix.

M. de Thile va prendre un congé de quelques semaines, et il a bien voulu me faire savoir hier soir qu'il serait en son absence suppléé par M. de Balan, qui remplit habituellement les fonctions de Ministre de Prusse à Bruxelles.

7628. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Wurtemberg, 89, n° 44.)

Stuttgart, 16 août 1869.
(Cabinet, 18 août; Dir. pol., 19 août.)

M. le Marquis de Cadore, avant de quitter Munich, a sans doute annoncé à Votre Excellence la conclusion des travaux de

la Commission de liquidation du matériel des anciennes forteresses fédérales réunie depuis plus de trois mois [1].

La signature définitive du protocole a eu lieu avant-hier 14 au Ministère des Affaires étrangères bavarois, en même temps qu'il a été procédé entre les Gouvernements de Bade, de Wurtemberg et de Bavière à l'échange des ratifications de la convention conclue le 30 octobre 1868 [2] pour instituer une Commission militaire permanente des forteresses.

La séance précédente, tenue le 13, avait été consacrée à l'examen d'un rapport préparé par le Lieutenant-Colonel de Fries, Commissaire militaire bavarois, le Major Krüger, Commissaire prussien, et M. Habermaas, Commissaire wurtembergeois, sur le mode de partage à adopter pour le matériel commun qui se trouvait dans la forteresse de Landau, aujourd'hui désarmée et convertie en simple place de dépôt. Il a été décidé que ce matériel, peu considérable d'ailleurs, serait déposé, la majeure partie à Ulm et le reste à Rastadt.

Les Gouvernements du Sud vont maintenant désigner les trois officiers qui devront composer la Commission militaire permanente des forteresses, et l'affaire se trouvera réglée dans des conditions que l'on s'accorde, à Munich et à Stuttgart, à déclarer satisfaisantes.

On est un peu ému ici du fond et de la forme d'une dépêche adressée le 4 août par M. de Thile au Baron de Werther et publiée par la *Gazette du Spener* du 14 [3].

Cette note est une réponse aux déclarations faites par M. de Beust dans les Délégations hongroise et cisleithane sur l'attitude de la Prusse à l'égard de l'Autriche et des États de l'Allemagne du Sud. On s'effraie en Bavière et en Wurtemberg de voir le Cabinet de Berlin énoncer des doctrines aussi absolues et dans des termes aussi catégoriques.

[1] Cf. Cadore, 30 juillet et 13 août, n° 55.
[2] La convention avait été signée le 10, et non le 30 octobre.
[3] Cf. Lefebvre de Béhaine, 15 août.

7629. LE COMTE D'ASTORG, MINISTRE À DARMSTADT, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 25.)

Darmstadt, 17 août 1869.
(Cabinet, 20 août; Dir. pol., 21 août.)

[Le Comte d'Astorg rend compte des manœuvres qui viennent d'avoir lieu près de Darmstadt en présence du Roi de Prusse, arrivé le matin même de Hombourg pour voir les troupes de la division hessoise [1].]

7630. LE COMTE D'ASTORG, MINISTRE À DARMSTADT, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Confidentielle. Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 25 *bis*.)

Darmstadt, 17 août 1869[2].
(Cabinet, 21 août; Dir. pol., 23 août.)

[Le Roi de Prusse, arrivé de Hombourg à dix heures, a été reçu à la gare par les Princes Louis et Guillaume, et s'est rendu avec eux à cheval au champ de manœuvres. La division hessoise y a manœuvré avec une grande précision; les gens de métier estiment que les troupes, «surtout l'artillerie et l'infanterie, sont parfaitement instruites».

Le Roi de Prusse a assisté pendant une heure aux exercices de l'artillerie et de l'infanterie; puis «monté sur son cheval de Sadowa», il s'est mêlé aux mouvements de la cavalerie; lorsque celle-ci a exécuté une charge en bataille, «Sa Majesté a chargé» à sa tête. Pendant les défilés, la Princesse Alice était à cheval à côté du Roi

C'est le Prince Louis qui a reçu le Roi de Prusse. «Le Grand-Duc n'est pas sorti de la profonde retraite où il vit à la campagne, et le Roi ne l'a pas vu. Il y a eu quelque chose de frappant dans cette excursion d'un Souverain chez un autre, excursion consistant à passer d'un wagon sur un champ d'exercice, à y manœuvrer

[1] Cf. d'Astorg, 14 août. — La revue eut lieu, en réalité, le 18 août. La date de cette dépêche, ainsi que des deux suivantes, est inexacte. Cf. le post-scriptum de la dépêche n° 25 *ter*.

[2] Cf. le post-scriptum de la dépêche suivante, n° 25 *ter*.

rapidement avec les troupes du pays, et à disparaître immédiatement après derrière la frontière.»

L'absence du Grand-Duc a été diversement interprétée dans le public. On sait qu'il n'est plus en état de monter à cheval; mais bien des gens estiment que le Roi de Prusse n'aurait pas dû le mettre dans l'obligation «de laisser un étranger prendre en quelque sorte possession de son armée au cœur même de ses États». Au total, l'opinion a trouvé moyen «de blâmer à la fois les deux Princes, l'un d'envahir, l'autre de s'abandonner».]

7631. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Confidentielle. Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 25 *ter*.)

Darmstadt, 17 août 1869.
(Cabinet, 21 août; Dir. pol., 23 août.)

Je tiens d'une source sérieuse et confidentielle les explications suivantes qui jettent quelque clarté sur les rapports des deux Souverains entre eux[1].

Il est probable que le Grand-Duc avait l'intention de monter à cheval, car depuis longtemps, dans la prévision d'une semblable éventualité, on lui dressait un cheval de formes colossales quoique très beau, et sur lequel S. A. Royale aurait été plus en sûreté que lors de la revue de l'Empereur de Russie[2].

Mais il paraît que la revue d'aujourd'hui[3] avait été arrangée à l'avance à Berlin entre le Roi et le Prince et la Princesse Louis. Le Grand-Duc n'aurait reçu à cet égard aucune communication directe du Roi. Le Prince et la Princesse Louis, chez lesquels la circonspection eût été naturelle, puisqu'ils sont héritiers de la Couronne de Hesse après le Prince Charles, qui, avec une très faible constitution, est à peu près aussi âgé que le Grand-Duc,

[1] Voir la dépêche précédente, n° 25 *bis*.

[2] Le 5 septembre 1868, le Grand-Duc avait passé une revue, à cheval, en l'honneur du Tsar. Il s'en était très mal trouvé.

[3] Cf. le post-scriptum, qui rectifie la date de la revue et des trois dépêches n°s 25, 25 *bis* et 25 *ter*.

n'ont pas su éviter le froissement qui s'est produit et dont on les trouve un peu responsables.

Le Roi a-t-il voulu punir le Grand-Duc de n'avoir pas encore paru à Berlin, et de n'avoir, en d'autres occasions, visité Sa Majesté qu'à Francfort — quant aux entrevues, du moins, qui ont eu lieu hors du territoire hessois ?

Le Grand-Duc, de son côté, s'est-il décidé à se tenir absolument sur la réserve quand il a su que le Roi, mécontent à tort ou à raison de S. A Royale, ferait cette sorte d'incursion sans avis préalable?

Ce qui est certain, c'est que la résolution du Grand-Duc de ne pas sortir de sa campagne de Friedberg n'a été définitive qu'au dernier moment; mais elle l'a été alors sans esprit de retour, car ordre fut donné aux Écuries grand-ducales à Darmstadt de rester fermées, et la Princesse Alice dut faire atteler une calèche à elle pour aller chercher le Roi sur le champ de manœuvre après le défilé. Le Roi, le Prince Louis et la Princesse Louis mirent pied à terre en même temps, et partirent ensemble dans cette voiture pour Kranichstein, habitation de la Princesse à deux lieues d'ici. Le Roi y passa une heure, et revint prendre le chemin de fer de Hombourg.

L'attitude du Grand-Duc a donc été très ferme. Je ne m'aventurerai pas à en tirer de graves conséquences. Si ce qu'on me dit est exact, le Grand-Duc songerait ce soir même à inviter le Roi à dîner, le 20, au palais que S. A. Royale possède à Francfort et qu'on est convenu d'appeler, je ne sais pourquoi, un terrain neutre.

Votre Excellence le voit, il n'y a eu vraisemblablement dans tout ceci qu'un nouvel exemple de ces velléités d'indépendance dont j'ai dû souvent signaler la sincérité passagère et en même temps le peu de portée.

P.-S. — J'ai fait une erreur de date. Ces trois dépêches, n° 25, devraient être datées du 18. La revue a eu lieu ce matin, 18, à 10 heures.

7632. Le Prince de La Tour d'Auvergne à Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin. (Minute. Prusse, 375, n° 99.)

[Paris,] 18 août 1869.

Je vous remercie des renseignements abondants que contient votre correspondance sur l'état actuel des relations entre les Cabi-

nets de Vienne et de Berlin, ainsi que sur la situation difficile qui en résulte pour le Chargé d'Affaires d'Autriche[1].

J'approuve entièrement la réserve de votre attitude en présence des phases diverses de cette polémique diplomatique, et j'ai lu avec intérêt les réflexions que vous suggère la publication des dépêches de M. de Thile du 18 juillet et du 4 août. Ce dernier document n'était pas encore connu au moment où ont été écrites les dernières dépêches ci-incluses de M. le Duc de Gramont, de M. le Marquis de Cadore et de M. le Comte de Saint-Vallier. Je crois néanmoins utile de vous les communiquer à titre d'information personnelle.

7633. Le Prince de La Tour d'Auvergne au Duc de Gramont, Ambassadeur à Vienne. (Minute. Autriche, 500, n° 76.)

Paris, 18 août 1869.

Tout ce qui concerne la réorganisation intérieure de la Monarchie austro-hongroise ou ses rapports avec les autres Puissances présente pour nous un intérêt qui assurait d'avance toute notre attention aux récents débats de la Délégation cisleithanienne. Je vous remercie de m'en avoir rendu compte, et j'ai été heureux de constater les termes dans lesquels s'est exprimé M. le Comte de Beust sur les relations de la France avec le Cabinet de Vienne[2]. « Ce bon accord, a-t-il dit, ne réside pas seulement dans les sympathies des deux Gouvernements, mais dans celles des populations. La France se montre aujourd'hui amicale pour toutes les races de l'Autriche-Hongrie, qu'elles soient allemandes, magyares ou slaves, et ne penche pas tantôt pour l'une tantôt pour l'autre suivant que leurs aspirations semblent les détourner de l'Autriche. »

M. le Comte de Beust a raison, le Gouvernement de l'Empereur porte une amitié sincère à ce pays dont l'affermissement est une des conditions de l'équilibre européen, et ses sentiments pour les différents peuples dont l'Empire est formé sont proportionnés au

[1] Voir les dépêches de Lefebvre de Béhaine depuis le commencement d'août, en particulier celles du 11 août, n° 149, du 14 et du 15 août.

[2] Cf. Gramont, 12 août.

IMPRIMERIE NATIONALE.

degré de concours qu'ils peuvent prêter à l'œuvre de reconstitution inaugurée par l'Empereur François-Joseph. Nous savons gré à M. le Comte de Beust d'avoir ainsi rendu justice à notre politique, et nous voyons dans son langage une preuve des dispositions que le Gouvernement autrichien apporte lui-même dans ses relations avec nous. J'ai fait connaître notre impression à cet égard à M. le Prince de Metternich, et je vous prie d'exprimer de votre côté nos remerciements à M. le Chancelier d'Autriche.

7634. Le Prince de La Tour d'Auvergne au Duc de Gramont, Ambassadeur à Vienne. (Minute. Autriche, 500, n° 77.)

[Paris,] 18 août 1869.

Le Chargé d'Affaires de France à Berlin m'a transmis le texte de la dépêche écrite par M. de Thile le 4 de ce mois [1]. Au milieu des incidents de cette polémique où nous ne sommes pas impliqués, notre rôle demeure tout tracé. Une réserve absolue nous est commandée, et toute autre conduite ne pourrait avoir pour effet que d'aggraver le débat.

M. le Comte de Beust, j'en suis persuadé, sera le premier à en juger ainsi, et nous saura gré de ne rien faire qui puisse fournir un aliment à ces controverses. Nous continuerons néanmoins à suivre avec attention les communications qui s'échangent entre Vienne et Berlin, et je crois utile de vous communiquer à titre confidentiel une copie de la dépêche dans laquelle M. Lefebvre de Béhaine me fait connaître les appréciations que lui suggère l'état actuel des rapports entre les deux Cours.

7635. Ch. de Hell, Consul général à Francfort, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, Francfort, 6, n° 101.)

Francfort, 20 août 1869.
(Cabinet, 24 août; Dir. pol., 28 août.)

Certains renseignements que j'ai recueillis ces jours derniers me donnent lieu de croire que le Gouvernement prussien ne laisse-

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 15 août.

ra pas sans réponse la dépêche adressée le 15 de ce mois par le Comte de Beust au Chargé d'Affaires d'Autriche à Berlin [1]. On m'assure en effet que, sur un télégramme arrivé de Varzin, M. Abeken, Conseiller du Ministère des Affaires étrangères, attaché à la personne du Roi de Prusse pendant ses voyages, aurait rédigé à Hombourg et soumis à l'examen de Sa Majesté une note destinée à être expédiée prochainement à M. le Baron de Werther par M. de Balan. Le Roi aurait, me dit-on, approuvé le projet de dépêche préparé par M. Abeken.

Il résulte des informations qui me parviennent que le Cabinet de Berlin s'efforce dans cette note de faire prévaloir l'interprétation théorique des stipulations de la paix de Prague qu'il voudrait imposer au Gouvernement autrichien. Il y soutiendrait que le Chancelier de l'Empire ne saurait invoquer les dispositions de ce traité pour s'élever contre les arrangements intervenus entre la Prusse et les États du Midi de l'Allemagne dans les premiers jours du mois d'août 1866. Il insisterait sur le droit qu'avaient le Gouvernement du Roi et les États du Sud de signer, au moment de la conclusion de la paix, les conventions sur lesquelles ils sont tombés d'accord. Ce droit absolu de contracter des alliances particulières leur aurait appartenu de tout temps, au lendemain de la dissolution de la Confédération germanique aussi bien que sous l'empire du régime de 1815.

M. de Balan ajouterait que le Gouvernement autrichien ne pouvait être blessé de ce que la Prusse n'ait point communiqué aux Plénipotentiaires de l'Empereur François-Joseph à Prague ces conventions conclues en dehors du Gouvernement impérial et dans lesquelles il n'avait point à intervenir. Selon lui, on ne saurait pas plus s'en déclarer offensé à Vienne que l'on n'aurait lieu de se plaindre à Berlin de ce que le Chancelier de l'Empire ne portât pas à la connaissance du Comte de Bismarck la conclusion des alliances et des traités qu'il conviendrait à l'Autriche de signer avec d'autres Puissances. Le silence dans lequel on se renfermerait à cet égard à Vienne ne serait jamais considéré à Berlin comme un acte d'hostilité.

La dépêche prussienne discuterait ensuite l'ordre donné par

[1] Cf. ci-après, Gramont, 20 août.

le Comte de Beust au Comte de Wimpffen de s'abstenir de rendre visite au Comte de Bismarck [1]. Elle y verrait une preuve nouvelle des sentiments de froideur dont le Chancelier de l'Empire est animé envers le Gouvernement du Roi, et elle repousserait une fois de plus l'assertion du Comte de Beust au sein des Délégations sur les dispositions de la Prusse à l'égard de l'Autriche [2]. La note se terminerait par l'expression du vœu que l'Autriche soit désormais animée vis-à-vis de la Prusse des sentiments d'amitié que le Cabinet de Berlin porte à celui de Vienne.

Tel serait, Prince, si je dois ajouter foi aux informations qui me sont données, le sens général de la dépêche que M. de Balan adresserait à M. le Baron de Werther dans le courant de la semaine prochaine. Cette note ne mettra probablement pas fin à la discussion engagée depuis un mois entre les Cabinets de Vienne et de Berlin. La presse allemande suit avec intérêt les divers incidents de cette polémique. Elle est très frappée de l'empressement avec lequel on a fait paraître dans les journaux de Berlin la dépêche prussienne du 4 août. Elle rappelle à ce sujet ce mot du Comte de Bismarck au sein du Reichstag, à l'occasion de l'apparition du *Livre rouge :* « La prompte publication de documents diplomatiques est une preuve certaine de la tension de la situation [3]. »

Les journaux de Francfort d'hier ont reproduit un long article qui a paru dans le Sud de l'Allemagne sur les relations actuelles de l'Autriche et de la Prusse et qui commence ainsi : « La dépêche de M. de Thile est le second chapitre d'une histoire dont le dernier mot sera la fin de l'Allemagne ou la fin de la Prusse. Espérons que ce sera la fin de la Prusse. »

L'auteur de cet article trouve que cette dépêche est le trait le plus aigu que le Gouvernement prussien ait pu lancer contre l'Autriche, mais il se félicite en même temps de ce que la question des traités d'alliance ait été soulevée par le Gouvernement autri-

(1) Cf. Lefebvre de Béhaine, 15 août.

(2) Cf. Gramont, 12 août.

(3) Cf. t XXIV, p. 212, note 1. Voici la phrase même à laquelle il est fait allusion ici : « Lorsque vous nous voyez commencer à publier des dépêches, vous pouvez presque toujours penser que la situation est assez difficile, et que nos rapports avec le Gouvernement auquel les dépêches sont adressées commencent à se tendre. »

chien. Il ne doute pas que le Comte de Beust ne l'ait fait naître avec l'intention de provoquer une discussion sur cette question si grave pour la liberté de l'Allemagne vis-à-vis de la Prusse et pour l'avenir de la patrie allemande. Il constate que le Chancelier de l'Empire a su attaquer la Prusse par son côté le plus faible; mais le plus important pour lui est ce fait que le Comte de Beust ait cru le moment venu de poser la question des traités d'alliance. Cette polémique donne aux adversaires de la Prusse en Allemagne l'occasion de manifester leurs dispositions hostiles au Cabinet de Berlin. La note dont j'ai l'honneur d'envoyer l'analyse à Votre Excellence leur sera un prétexte à de nouvelles récriminations. On m'assure que, avant d'être adressée au Baron de Werther, elle passera sous les yeux du Comte de Bismarck, qui a inspiré, s'il n'a rédigé lui-même, les dépêches signées par M. de Thile le 18 juillet et 4 de ce mois [1]. Je ne terminerai pas ce rapport sans ajouter à ce propos que le Roi Guillaume a reçu ces jours derniers une lettre de son Premier Ministre. Dans cette lettre, le Chancelier fédéral annoncerait à son Souverain qu'il se sentait beaucoup mieux portant, et lui écrirait qu'il espérait pouvoir reprendre la présidence du Conseil des Ministres peu après l'ouverture de la prochaine session législative.

7636. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Munich, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bavière, 247, n° 58.)

Munich, 20 août 1869.
(Cabinet, 22 août; Dir. pol., 23 août.)

[Accusé de réception. — Les ratifications du protocole du 6 juillet ont été échangées le 14 août, en même temps que celles de la convention du 10 octobre 1868. Le Sourd ne sait s'il sera facile d'obtenir du Gouvernement bavarois le texte du protocole [2].]

On s'est naturellement préoccupé à Munich de la dépêche adressée le 4 de ce mois par le Gouvernement prussien à son Repré-

(1) Cf. Lefebvre de Béhaine, 14 et 15 août.
(2) Cf. Cadore, 13 août, n° 55; Saint-Vallier, 16 août.

sentant à Vienne[1], et M. de Daxenberger, bien que M. le Ministre de Prusse ne lui ait fait à ce sujet aucune allusion, a cependant cru devoir signaler au Baron de Werthern le passage qui a trait aux relations, libres de tout contrôle étranger, que le Cabinet de Munich prétend entretenir avec les États du Sud. Mais là se sont arrêtées jusqu'ici ses observations, ainsi que le mandait à Votre Excellence M. le Marquis de Cadore, le Gouvernement bavarois ne se croyant pas le droit et n'étant peut-être d'ailleurs très désireux d'engager avec la Prusse une polémique exposée à devenir irritante au sujet d'un document dont il n'a pas reçu communication officielle. Dans une de ses récentes entrevues avec M. de Daxenberger, M. le Ministre d'Autriche lui aurait fait, de son côté, remarquer le ton tant soit peu hautain de la dépêche prussienne, en ce qui touche les Gouvernements du Midi de l'Allemagne; M. de Daxenberger n'aurait pas nié les apparences et même la réalité de cette attitude, mais il aurait répété, pour expliquer la réserve gardée jusqu'ici par le Gouvernement bavarois, qu'il n'avait pas jugé opportun de discuter un document dont il n'avait eu qu'indirectement connaissance. On ne considère pas d'ailleurs comme très grave la polémique engagée en ce moment entre Berlin et Vienne, et qui se continue aujourd'hui par la publication de la réponse du Comte de Beust[2]. On y trouve seulement un témoignage de l'amertume persistante qui préside aux rapports des deux Gouvernements et de l'hostilité personnelle croissante du Comte de Bismarck contre le Chancelier de l'Empire d'Autriche. Les journaux bavarois et en particulier la *Gazette d'Augsbourg* ont affirmé, et cette opinion est partagée ici par quelques personnes bien informées, que la dépêche du 4 août a été écrite à Varzin par le Comte de Bismarck lui-même.

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 15 août.

[2] Cf. Hell, 20 août; Gramont, même date.

7637. Le Duc de Gramont, Ambassadeur à Vienne, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Autriche, 500, n° 95.)

Vienne, 20 août 1869.
(Cabinet, 22 août; Dir. pol., 23 août.)

On connaît aujourd'hui la réponse du Comte de Beust à la dépêche de M. de Thile en date du 4 août [1]. Je m'empresse de transmettre ci-joint à Votre Excellence le texte allemand de cette communication, ainsi que la traduction qu'en publie la *Correspondance autrichienne* [2]. Le Sous-Secrétaire d'État prussien avait relevé non sans aigreur, en les affirmant inexactes, les déclarations faites au sein des Délégations par le Chancelier de l'Empire sur l'inefficacité de ses efforts pour amener un rapprochement entre les deux Cabinets. Il avait également pris texte d'une allusion du Comte de Beust au traité de Prague pour maintenir avec énergie le droit de la Prusse de former des alliances avec les États du Sud.

Dans sa réponse à la note prussienne, le Chancelier de l'Empire conteste nettement au Cabinet de Berlin le droit de demander compte d'un discours prononcé dans une Assemblée parlementaire et dont il n'existe aucune version officielle.

Quant à l'interprétation du traité de Prague, d'après lequel, selon M. de Thile, le Cabinet de Berlin aurait eu le droit de conclure avec les États du Sud des alliances dont l'Autriche conteste la légitimité, le Comte de Beust fait remarquer avec raison que si le Gouvernement impérial et royal n'a pas protesté, il y a trois ans, contre ces conventions, c'est qu'à cette époque on avait eu bien soin de les tenir secrètes. En résumé, la réponse du Chancelier de l'Empire, spirituelle et ferme, a été favorablement accueillie par l'opinion publique.

[Séance de la Délégation cisleithanienne.]

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 15 août, et Le Sourd, 20 août.
[2] Texte et traduction sont joints en annexes.

7638. Ch. de Hell, Consul général à Francfort, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, Francfort, 6, n° 102.)

Francfort, 21 août 1869.
(Cabinet, 24 août; Dir. pol., 28 août.)

Le Roi de Prusse a quitté ce matin Hombourg après y être resté une semaine. Durant le séjour qu'il a fait dans cette ville d'eaux, il a reçu successivement la visite du Roi des Belges, du Prince de Galles et du Prince Louis de Hesse. Il me revient que le Roi Léopold a eu une assez longue conversation avec le Roi Guillaume pendant les quelques heures qu'il a passées à Hombourg. Il l'aurait entretenu des efforts que le Comte Vitzthum, Ministre d'Autriche à Bruxelles, aurait faits dernièrement auprès de son Gouvernement, au nom du Cabinet de Vienne, pour l'éloigner de la Prusse et pour le rapprocher de la France, et il ne lui aurait pas caché qu'il regardait le Ministre d'Autriche accrédité auprès de sa personne comme un des adversaires les plus actifs du Cabinet de Berlin. Après lui avoir fait cette confidence, le Roi Léopold se serait cru en position de demander au Roi Guillaume s'il ne craignait pas d'exciter quelque peu la défiance de ses voisins en consacrant une partie de son été à inspecter ses troupes répandues dans les diverses provinces de la Monarchie. Sa Majesté lui aurait répondu, m'assure-t-on, qu'elle s'était toujours beaucoup occupée de son armée, et qu'elle considérait comme un devoir de se rendre compte chaque année des forces militaires de son Royaume. Il paraît que, dans le cours de cet entretien, le Roi de Prusse se serait plaint au Roi des Belges de ce que les Princes de la Famille d'Orléans soient venus s'établir cet été à Wiesbaden, et de ce qu'ils aient profité de leur séjour dans l'ancienne capitale du Duché de Nassau pour entrer en relation avec le parti démocratique allemand. Il aurait exprimé au Roi Léopold ses regrets de cette attitude des Princes d'Orléans, et aurait ajouté qu'il n'avait passé que deux jours à Wiesbaden, pour ne pas s'y trouver en même temps qu'eux.

[Le Roi de Prusse a profité de son séjour à Hombourg pour inspecter les troupes réunies à Hanau, Darmstadt [1] et Francfort.]

[1] Cf. d'Astorg, 17 août, n° 25.

Le Grand-Duc de Hesse, établi en ce moment à Friedberg, n'a pu se rendre le 18 de ce mois à Darmstadt pour y recevoir le Roi de Prusse. Un mal subit l'a retenu dans la Hesse supérieure, et ne lui a pas permis de faire au Roi Guillaume les honneurs de sa capitale. L'entourage du Roi de Prusse n'a pas cru, au premier moment, à l'indisposition du Grand-Duc. Il s'était même empressé de faire retomber sur M. le Baron de Dalwigk la responsabilité de sa conduite vis-à-vis de leur Souverain. Mais il a été désarmé par l'attention que le Grand-Duc a eu le surlendemain d'offrir au Roi un déjeûner dans son palais de Francfort, à la suite d'une grande revue passée à la porte de la ville [1].

[L'accueil fait au Roi de Prusse à Francfort a été très froid. — Le Roi de Prusse doit revenir à Berlin par Cassel, où il passera deux jours. — Les manœuvres de la division hessoise doivent continuer jusqu'aux premiers jours de septembre.]

7639. Le Baron de Montgascon, Chargé d'Affaires à Dresde, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Saxe, 147, n° 44.)

Dresde, 24 août 1869.
(Cabinet, 26 août; Dir. pol., 27 août.)

M. le Marquis de Châteaurenard m'a remis le service de la Légation le 18 de ce mois [2]. L'opinion publique en Saxe est vivement impressionnée par la publication et le caractère des correspondances qui viennent d'être échangées entre les Cabinets de Vienne et de Berlin [3]. A Dresde, plus encore peut-être que dans toute autre partie de l'Allemagne centrale, on désire le maintien de la paix. Quelque lourdes que soient pour les populations saxonnes les charges du nouveau régime issu de la guerre de 1866, elles redoutent les conséquences d'éventualités qui pourraient les aggraver encore. La pensée seule d'une nouvelle rupture

[1] Cf. d'Astorg, 17 août, n° 25 *ter*.
[2] Châteaurenard avait obtenu un congé de quinze jours pour assister à la session du Conseil général de son département.
[3] Cf. Lefebvre de Béhaine, 15 août; Gramont, 20 août.

entre la Prusse et l'Autriche soulève dans ces malheureuses contrées, à peine remises de leurs épreuves, les plus vives appréhensions, et, en considérant la situation géographique de la Saxe et les liens qu'elle a contractés avec la Confédération du Nord, on se demande avec inquiétude comment le Gouvernement saxon parviendrait à conserver une *neutralité* qui cependant répondrait seule aux vœux du pays?

On sait donc mauvais gré à M. de Beust d'avoir mis en cause le Cabinet de Dresde dans une question où il ne demandait qu'à être oublié. Mais néanmoins la hauteur du langage de M. de Thile dans la dépêche du 4 août, l'étrange théorie «de la solidarité de la Diplomatie fédérale du Nord, qui doit soustraire les communications envoyées de Berlin à Dresde à tout examen des Cabinets étrangers», ont froissé au plus haut point de légitimes susceptibilités; et le patriotisme saxon en demeure profondément blessé.

L'humiliation ressentie a été encore augmentée par la présence de ce nombreux État-Major prussien, commandé par le Général de Moltke, et dont M. le Marquis de Châteaurenard s'est empressé d'annoncer l'arrivée à Votre Excellence dans sa dépêche du 14 août [1]. Cet État-Major compte des représentants, non seulement de tous les corps de l'armée de la Confédération du Nord, mais encore six officiers wurtembergeois et deux badois. La Bavière aurait seule refusé de se faire représenter dans l'espèce de démonstration militaire que le Gouvernement prussien vient d'accomplir aux frais de la Saxe sur les frontières de la Bohême. La présence dans cet État-Major prussien d'officiers appartenant à l'Allemagne du Sud mérite d'être signalée. Les membres du Conseil municipal de Dresde et surtout ceux de la petite ville de Stolpen ont demandé de quel droit le Cabinet de Berlin imposait à la Saxe l'entretien d'officiers étrangers à la Confédération du Nord.

Stolpen est un des points les plus élevés de la Suisse saxonne, et le plus favorable pour étudier les principaux passages qui mènent de Saxe en Bohême. L'Empereur Napoléon Ier y avait

[1] Le 14 août, dans la dépêche n° 43, Châteaurenard avait annoncé l'arrivée à Dresde du général de Moltke à la tête d'un état-major d'environ quatre-vingts personnes. (Saxe, 147.)

séjourné en 1813. Le Général de Moltke en a fait le centre des excursions des membres de son État-Major du 14 de ce mois jusqu'au 20. L'entretien de quarante-cinq officiers, de leur suite, et de plus de cent chevaux, a paru une charge bien lourde aux populations peu aisées de ces montagnes. L'illustre Chef de l'État-Major de l'armée de la Confédération du Nord vient de partir avec sa nombreuse escorte pour Radeberg, autre petite ville de Saxe, d'où il doit faire examiner les diverses communications avec la Silésie.

En même temps, toute l'armée saxonne, comme formant le douzième corps de l'armée de la Confédération du Nord, est inspectée par des généraux prussiens; l'infanterie par le Général Fransecky, l'artillerie par le Général Schwarz, et la cavalerie par le Général Rheinbaben.

7640. Le Baron de Talleyrand, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Confidentielle. Orig. Russie, 242, n° 35 *bis*.)

Saint-Pétersbourg, 24 août 1869.
(Cabinet, 28 août; Dir. pol., 9 septembre.)

M. de Westmann[1] m'a donné lecture d'une dépêche du Baron de Brunnow qui rapporte fort minutieusement et en termes très courtois sa première entrevue avec M. le Marquis de La Valette[2]. L'Ambassadeur de France aurait été au-devant des désirs de son Collègue de Russie en cherchant à nouer avec lui les mêmes bons rapports qui existaient entre Votre Excellence et le Baron de Brunnow.

Dans cette conversation, notre Représentant à Londres a exposé les vues qui avaient dirigé sa politique pendant sa gestion des Affaires étrangères. Le maintien de la paix a été son but

(1) M. de Westmann, conseiller privé, était adjoint du Ministre des Affaires étrangères.

(2) La Valette venait de remplacer La Tour d'Auvergne à l'ambassade de Londres.

principal; la solution des questions irritantes par une entente européenne, son moyen de prédilection. Sur la Turquie, l'Égypte, la Grèce, M. le Marquis de La Valette s'est énoncé d'une manière que l'Ambassadeur de Russie qualifie parfois d'habile et judicieuse. Enfin, l'entretien s'étant porté sur la Prusse, M. de La Valette a fait valoir que le premier il avait accepté le résultat de la bataille de Sadowa pour écarter le danger d'une guerre européenne, ce qui a permis à l'Allemagne de se réorganiser. La prépondérance militaire que la Prusse avait acquise a imposé à la France la réorganisation de son armée, etc., etc. ; aujourd'hui l'ancien équilibre est rétabli. Est-ce à dire que les Puissances doivent rester éternellement sous les armes, et se laisser accabler par un budget militaire disproportionné avec leurs besoins et en contradiction avec les aspirations des Souverains comme des peuples? Notre Ambassadeur croit au contraire qu'il serait sage aux Cabinets de prévoir dès à présent l'heure où le désarmement sera possible afin d'en préparer les voies. La principale difficulté ne réside-t-elle pas dans le Roi de Prusse qui, arrivé à un âge très avancé, renoncera difficilement, il est à le craindre, au système militaire dont il a tiré de si brillants résultats, etc., etc.?

M. de Westmann m'a paru frappé de ces considérations, et il m'a dit qu'il allait envoyer à l'Empereur copie de la dépêche du Baron de Brunnow, en l'accompagnant d'un rapport particulier. J'ai cru pouvoir lui répondre que, lorsque le moment indiqué par M. de La Valette serait arrivé, il me semblait qu'un rôle important pouvait incomber à la Russie, dont l'initiative serait tout à fait justifiée. L'Angleterre n'est point une Puissance militaire; l'Autriche est trop menacée pour parler la première; la France surveille la Prusse, qui, par ses armements, tient chacun sur la défensive. La Russie, moins engagée dans ces complications, est de toutes les Puissances la plus à même de donner l'exemple, ou du moins de proposer avec chance de succès l'abandon d'un système aussi contraire à la prospérité publique qu'à l'apaisement des jalousies nationales.

7641. Le Duc de Gramont, Ambassadeur à Vienne, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Confidentielle. Orig. Autriche, 500, n° 99.)

Vienne, 24 août 1869.
(Cabinet, 26 août; Dir. pol., 27 août.)

Votre Excellence m'avait chargé d'exprimer à M. le Comte de Beust les remerciements du Gouvernement de l'Empereur pour le langage élevé dans lequel il a rendu justice à notre politique au sein des Délégations de l'Empire; je n'ai pas cru pouvoir mieux faire que de lui donner lecture de votre dépêche du 18 de ce mois (Direction politique, n° 76), et cette communication lui a été fort sensible. Il attache d'autant plus de prix à ce témoignage de notre part qu'il y puise une grande force pour persévérer dans sa politique austro-hongroise, laquelle, suivant sa propre expression, se tient à égale distance des deux idées qui menacent de troubler la paix continentale, le pangermanisme et le panslavisme. Pour lutter avec avantage contre la première, il doit avant tout éclairer les Allemands de l'Empire sur leur véritable situation, et détruire les préjugés à l'aide desquels ses adversaires exploitent les prétendus dangers de l'Allemagne et la nécessité de s'unir contre l'ennemi commun, c'est-à-dire contre la France. Le jour où il sera parvenu à faire comprendre à tous les Autrichiens que la France n'est pas une menace et peut être une alliée, ce jour-là les Allemands du Sud le comprendront aussi, et le pangermanisme sera devenu impossible. Quant au panslavisme, le danger est à la fois plus faible et plus éloigné, et le système libéral dont le développement s'affirme chaque jour davantage dans la Monarchie donne au Gouvernement impérial et royal des facilités dont il profitera pour opposer aux conceptions théoriques, des résultats pratiques et progressifs auxquels les populations finiront par rendre justice. Ainsi que le comprend Votre Excellence, la reconstitution de la Monarchie austro-hongroise sur des bases aussi nouvelles est une œuvre de longue haleine, pendant laquelle se produisent tour à tour des phases d'enthousiasme et de lassitude; les encouragements du dehors et les marques d'un intérêt bienveillant comme celui dont j'ai pu me faire l'interprète constituent un élément sérieux de succès pour le Gouvernement impérial

et royal, et il en est d'autant plus reconnaissant qu'il y trouve le contrepoids des attaques dont il est l'objet d'autre part. L'attitude de la presse française lui est aussi d'un grand secours, et le Chancelier de l'Empire m'a exprimé l'espoir qu'il continuerait à y trouver un appui. J'ai cru devoir lui faire observer qu'en ce qui touche la presse le Gouvernement de l'Empereur ne pouvait que partager son désir, n'ayant aucun moyen de lui assurer un concours défini, mais en même temps je ne doutais pas que l'opinion publique en France ne fût à peu près unanime pour approuver une politique aussi éclairée et aussi prévoyante que celle dont il avait bien voulu m'exposer les principes.

7642. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Télégr. Copie. Espagne, 874.)

Madrid, 25 août 1869, 8h 30 soir.

Le Président du Conseil vient de partir pour Paris et Vichy[1].

7643. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Wurtemberg, 89, n° 46.)

Stuttgart, 25 août 1869.
(Cabinet, 26 août; Dir. pol., 27 août.)

Le parti militaire prussien se montre fort peu satisfait du résultat des travaux de la Commission de Munich[2]; ses journaux retentissent de plaintes et de récriminations contre le Sud, à qui ils reprochent de déserter la cause germanique.

Les Feuilles militaires de Berlin, organe du Ministère de la Guerre prussien, terminaient, le 16 août, dans les termes suivants un long

[1] Olozaga avait déjà au milieu de juillet annoncé à La Valette le projet du maréchal Prim de se rendre à Vichy; La Valette avait envoyé à Madrid l'assentiment impérial. (La Valette à Mercier de Lostende, télégramme, 16 juillet 1869, 1 h. 15 soir. Espagne 874.)

[2] Cf. Cadore, 13 août, n° 55; Saint-Vallier, 12 et 16 août.

article consacré à l'examen de la convention que viennent de produire les délibérations de la Commission de liquidation :

« On voit que cette convention n'est qu'un premier pas dénué de toute valeur et de toute importance dans la voie de la défense nationale commune. Elle n'est qu'un compromis, et ne témoigne certes nullement d'un dévouement quelconque de l'Allemagne du Sud pour la cause commune de la grande patrie. Il n'est que trop évident que la Prusse, pour obtenir un résultat quelconque, a été obligé de placer Mayence sur la même ligne que les autres forteresses fédérales; cela lui vaudra-t-il, au moins, d'être représentée dans la Commission des forteresses de l'Allemagne du Sud? Non, pas même cela, à ce qu'il paraît. Ensuite, ce n'est pas tout l'ensemble des forteresses du Sud qui est assujetti aux inspections annuelles, mais seulement les anciennes forteresses dites fédérales; Germersheim et Ingolstadt restent en dehors, et la Bavière en dispose sans contrôle; ce sont là les premiers points faibles qui nous frappent dans la convention dont on nous parle; mais ne sont-ils pas énormes? Notre seul espoir est d'être mal informés, et nous attendons qu'on veuille bien publier la convention; nous voudrions y trouver le démenti de nos regrets; mais nous ne sommes que trop certains de ne pas l'y trouver. »

De son côté le *Schwäbischer Merkur,* principal défenseur de la politique prussienne en Wurtemberg, dit dans son numéro du 19 :

« On ne voit que trop, d'après ce résumé, que le résultat actuel des travaux de la Commission de liquidation du matériel des forteresses réunie à Munich est loin d'être satisfaisant : de fait, puisqu'il n'a pas amené l'union des forces défensives de toute l'Allemagne; dans la forme, il a permis de constater que les quatre États qui avaient à délibérer différaient sur bien des points, puisqu'il leur a fallu des négociations rappelant par leur longueur celles de l'ancienne Diète germanique alors composée des Représentants de trente-quatre États. »

Je cite les deux journaux les plus importants, mais toutes les feuilles annexionistes du Sud raisonnent de même et font des réflexions analogues.

Les Gouvernements de Bavière, de Wurtemberg et de Bade viennent de se conformer aux dispositions de la convention récemment signée à Munich en instituant la Commission militaire

permanente des forteresses du Sud, et en désignant les officiers supérieurs appelés à en faire partie. Le Représentant du Wurtemberg est le Comte de Reischach, colonel du deuxième régiment d'infanterie, officier instruit et distingué, caractère susceptible et violent, peu sympathique dans l'armée en raison de sa hauteur et de sa morgue aristocratique. Cette nomination est l'objet de bien des critiques; on ne se fait pas faute de dire que le Commissaire wurtembergeois ne s'entendra pas mieux avec ses Collègues qu'il ne s'est accordé jusqu'ici avec tous les généraux sous les ordres desquels il s'est trouvé placé. Le choix du Roi a été déterminé par deux considérations : en premier lieu la capacité réelle du Comte de Reischach, et, d'autre part, la certitude de son dévouement à la dynastie et au pays; appartenant à l'une des plus grandes familles de Wurtemberg, ce Colonel a toujours vécu dans un milieu sympathique à l'Autriche et hostile à la Prusse; il a, en outre, passé une partie de sa jeunesse en Danemark, et a conservé pour ce pays un attachement si prononcé qu'il a fallu en 1864 lui interdire par une défense formelle d'aller servir en volontaire dans les rangs danois contre les Prussiens. Le Roi a reçu avant-hier à Friedrichshafen M. de Reischach et lui a donné ses dernières instructions : il lui a recommandé de vivre dans la meilleure intelligence avec son Collègue de Bavière, de se défier de son Collègue de Bade, et surtout de repousser, autant que faire se pourrait, toute ingérence de l'Attaché militaire prussien à Munich appelé à avoir des rapports avec la Commission. Les ordres du Roi auraient été donnés dans les termes les plus nets et de la façon la plus péremptoire; le Chef du Cabinet de Sa Majesté [1], qui assistait à l'audience, me l'affirme dans une lettre que je viens de recevoir de lui, et le fait m'est en outre confirmé par M. le Comte de Taube, chargé de l'intérim du Ministère des Affaires étrangères.

M. le Baron de Varnbüler se trouve toujours en déplacement de chasse dans les montagnes du Tyrol bavarois, et n'est pas attendu ici avant trois semaines.

[1] Baron d'Egloffstein.

7644. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 160.)

Berlin, 27 août 1869.
(Cabinet, 28 août; Dir. pol., 30 août.)

J'ai vu M. de Balan peu de jours après que le Chargé d'Affaires d'Autriche lui avait donné lecture de la réponse du Comte de Beust à la dépêche prussienne du 4 août [1]. Il m'a dit, comme à tous les autres membres du Corps diplomatique qui ont manifesté le désir de connaître son impression, que le ton conciliant avec lequel le Chancelier de l'Empire s'était exprimé dans ce dernier document lui paraissait tout à fait propre à favoriser un apaisement. D'après lui, le Cabinet de Berlin le souhaite très sincèrement, et avec d'autant plus de raison que, en déclinant toute discussion sur plusieurs points essentiels de la note de M. de Thile du 4 août, M. de Beust aurait, volontairement ou non, justifié la manière de voir de la Prusse. J'ai demandé incidemment à mon interlocuteur s'il croyait dès lors que le débat dont l'opinion se préoccupe depuis quelques semaines allait être définitivement clos. M. de Balan m'a répondu que telle était son opinion, qu'il croyait que tel était aussi le sentiment du Roi, mais qu'il s'agissait de savoir encore quelles étaient les dispositions d'une autre personne (M. de Bismarck). Comme je lui disais qu'il fallait se féliciter de voir ainsi disparaître le seul point noir qui troublât l'esprit public en ce moment en Allemagne, il m'a répondu que cette controverse n'avais jamais eu la moindre importance.

C'est le 22 de ce mois que M. de Balan s'exprimait ainsi vis-à-vis de moi. Depuis, il a annoncé à quelques-uns de mes Collègues qu'il avait reçu l'ordre de préparer une réplique à la dépêche de M. le Comte de Beust, et qu'elle serait prochainement envoyée à M. de Werther, et peut-être publiée dans les journaux. Ce nouveau document, qui portera vraisemblablement la signature de M. de Balan, doit avoir été rédigé soit à Varzin par les soins de M. le Conseiller Bucher qui est auprès du Comte de Bismarck, soit à Hombourg ou à Cassel par M. le Conseiller de Légation Abeken

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 15 août; Hell, 20 août; Gramont, même date

IMPRIMERIE NATIONALE.

qui a suivi le Roi à Ems et a ensuite accompagné Sa Majesté dans ses tournées militaires. Si je suis bien informé, le Ministre de Prusse à Vienne n'aurait pas à communiquer ni même à donner lecture à M. de Beust de cette dépêche uniquement destinée d'une part à lui servir d'instruction, de l'autre à fixer d'une manière authentique le point de vue auquel la Prusse s'est placée en concluant avec les États du Sud les traités secrets du mois d'août 1866. Selon le Cabinet de Berlin, ces actes n'auraient porté aucune atteinte à l'esprit et à la lettre du traité de Prague; en les acceptant, les Gouvernements du Midi auraient simplement usé des droits que confère à chacun d'eux la plénitude de son existence internationale; et l'Autriche n'est pas plus fondée à en faire l'objet d'une réclamation que la Prusse n'aurait le droit d'interpeller le Cabinet de Vienne sur les stipulations de telle alliance qu'il lui aurait convenu de conclure avec telle ou telle Puissance étrangère.

D'après cette interprétation, qu'on m'assure devoir former la base de la nouvelle dépêche, la Prusse ne considérerait donc pas les traités secrets comme ayant établi le lien *national* dont il est question dans l'article IV de la paix de Prague [1]; ces traités ne constitueraient bien réellement que des actes *internationaux*. Or, aux yeux des Allemands, on l'a vu plus d'une fois depuis trois ans, il y a une différence considérable entre ces deux qualifications; et quand la Prusse s'attache, comme elle paraît le faire aujourd'hui, à nettement établir le caractère international de la politique des États du Sud, cela implique de sa part le désir plus ou moins sincère de ne pas être soupçonnée de vouloir les absorber. Ce qui est de nature à faire supposer que telle est sa véritable pensée, c'est le ton général des articles qui ont paru dans les journaux inspirés, et dont Votre Excellence pourra se faire une idée exacte en prenant connaissance des extraits ci-joints de la *Correspondance de Berlin* [2].

L'ensemble de ces symptômes tendrait en somme à prouver que, tout en étant bien fermement résolu à créer autant de difficultés que possible à quiconque lui paraît hostile au triomphe

[1] Cf. l'article IV du traité de Prague, au t. XII, en appendice.

[2] Ils sont joints en annexe.

définitif et complet de l'hégémonie prussienne, et à cette heure c'est M. de Beust qui, ostensiblement du moins, est investi de ce rôle, le Cabinet de Berlin n'éprouve nullement le désir de précipiter une crise dont il s'attache au contraire à faire d'avance retomber sur d'autres la responsabilité.

7645. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Espagne, 874, n° 132.)

Madrid, 27 août 1869.
(Cabinet, 29 août; Dir. pol., 30 août.)

[Départ du Président du Conseil pour l'étranger [1]. La majorité de coalition qui a voté la Constitution semble sur le point de se dissoudre.]

Votre Excellence comprendra que c'est surtout en vue de la question des candidatures au Trône que le public, comme les partis, se préoccupe de la prochaine campagne qui se prépare. Dans un de mes derniers rapports, j'ai exposé de mon mieux à Votre Excellence l'état de cette question, et depuis il n'est arrivé à ma connaissance aucun nouvel incident qui puisse sensiblement modifier mes observations. Cependant, hier, pour la première fois, un journal qui soutient la cause du Prince Alphonse [2], *La Epoca*, a parlé, comme étant l'objet d'un travail actif, de la candidature du Prince de Cobourg [3], dont le mariage avec la fille du Duc de Montpensier serait décidé. A côté de ce projet, dont il ne m'a pas été possible de vérifier la consistance, et qui est même complètement ignoré par des personnes qui sont cependant bien placées pour en être informées, certaines feuilles républicaines, comme *La Igualdad*, cherchent à répandre le bruit que le candidat le plus à craindre est aujourd'hui le Régent. Enfin, au moment où la presse était parvenue à irriter l'opinion contre la France en lui

[1] Cf. Mercier de Lostende, télégramme, 25 août.
[2] Prince de Portugal.
[3] Cf. Mercier de Lostende, 6 août.

persuadant que le Gouvernement de l'Empereur montrait à l'égard des Carlistes une tolérance calculée, le nom du Prince Frédéric-Charles [1] a été mis en avant par quelques personnes, qui donnaient pour preuve des trames du Comte de Bismarck en sa faveur la présence à Madrid d'un écrivain militaire de quelque réputation, le Major Bernhardi, qui, avant l'affaire de Mentana, aurait été l'intermédiaire entre le Ministre prussien et Garibaldi. Ce qui est positif, c'est que ce Major Bernhardi, qui est en effet à Madrid depuis deux mois, occupé, dit-il, à recueillir des documents militaires, vit fort retiré, et qu'il n'a vu que tout dernièrement et par hasard le Maréchal Prim. Il y a donc toute apparence que, s'il peut être un observateur intelligent, il n'est pas du moins jusqu'à présent un agent actif. En somme, la question, bien qu'elle soit plus que jamais livrée aux spéculations des esprits, ne semble donc pas avancer, et la réserve prudente que montrent tous ceux qui ont déjà fixé leur choix prouve que l'occasion de le produire ne leur semble pas encore venue.

7646. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Déchiffrement. Prusse, 375, n° 161.)

Berlin, 29 août 1869.
(Dir. pol., 7 septembre.)

La dépêche prussienne dont j'ai annoncé à Votre Excellence, avant-hier, le prochain envoi à Vienne [2] a dû être expédiée hier soir. M. de Balan a confirmé au Chargé d'Affaires d'Autriche qu'il s'agissait simplement non d'une réplique au Baron de Beust, mais d'instructions pour le Baron de Werther. M. de Münch ayant demandé si ces instructions étaient conçues de façon à ne pas provoquer, lorsqu'elles seront publiques, une nouvelle manifestation également publique du Chancelier de l'Empire, M. de Balan lui a répondu qu'il espérait que le Gouvernement impérial ne verrait dans le document adressé au baron de Werther que des

[1] Cf. Benedetti, 11 mai, n° 92.
[2] Cf. Lefebvre de Béhaine, 27 août.

idées conciliantes; il a ajouté que, du reste, la Prusse accueillerait avec plaisir les réflexions que la dépêche dont il s'agit pourrait suggérer au Cabinet de Vienne; car cet échange d'idées aiderait sans doute à un rapprochement entre les deux Cours.

Les journaux officieux s'abstiennent complètement depuis quelques jours de toute attaque contre le Baron de Beust.

SEPTEMBRE 1869.

1er-10 septembre..	Séjour de Prim à Vichy (ses entretiens avec Silvela, Olozaga et Montemar).
5-19 septembre...	Voyage de Guillaume Ier en Poméranie et à Kœnigsberg.
7 septembre.....	Au cours d'un séjour de trois semaines dans le Tyrol bavarois, Varnbüler est reçu par le Roi Louis de Bavière à Berg. Son retour à Stuttgart le 9 septembre.
7 septembre.....	Le Prince Charles de Roumanie quitte Bucarest pour accomplir un voyage dans l'Europe centrale et occidentale.
9 septembre.....	Gortchakoff, après un séjour de six semaines, quitte Bade pour se rendre à Friedrichshafen auprès de la Reine de Wurtemberg, puis à Ouchy. Ses entretiens avant son départ avec Lord Clarendon à Heidelberg, et au cours de son voyage avec le Baron de Varnbüler.
10-14 septembre.	Le Prince Charles de Roumanie à Vienne. (Du 14 au 30 septembre, le Prince séjourne en Suisse au château de la Weinburg, résidence d'été du prince Charles-Antoine de Hohenzollern.)
12 septembre ...	Salazar, après avoir vu Prim à Vichy, se rend à Munich, où il arrive le 14 (son entretien avec le Ministre de Prusse Werther le 15).
13-26 septembre.	Voyage de Beust dans les États de l'Allemagne du Sud et en Suisse. Le 14, il passe à Munich (entretien avec Daxenberger) et aussi à Stuttgart (entretien avec Varnbüler). Du 15 au 17 il séjourne à Bade (entretiens avec Freydorf et Dalwigk); puis, après s'être arrêté à la Robertsau, près de Strasbourg, chez la Comtesse de Pourtalès (entretien avec Metternich), il part pour Ouchy, où il rencontre Gortchakoff. Au retour, il s'arrête à Munich du 23 au 25 septembre (son entretien avec Hohenlohe).

14 septembre..... A son retour de Vichy, Prim, accompagné de Silvela et d'Olozaga, est reçu en audience par Napoléon au château de Saint-Cloud.

15 septembre ... Élections pour le renouvellement du tiers des Députés de la deuxième Chambre badoise.

16-19 septembre. Mission de Salazar au château de la Weinburg, auprès des Princes de Hohenzollern.

21 septembre. .. Retour de Prim à Madrid.

21-23 septembre. Réception à Liége, puis à Bruxelles, d'un bataillon de la Garde nationale de Paris, envoyé pour participer aux fêtes commémoratives de l'indépendance belge.

24 septembre ... Ouverture des Chambres badoises. Discours du Grand-Duc.

25 septembre ... Nomination du Général Fleury comme Ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

27 septembre ... Discours de Lord Clarendon à Hertford, après son voyage en France et en Allemagne.

30 sept.-2 octobre. Séjour du Prince Charles de Roumanie à Bruxelles.

7647. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Munich, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bavière, 247, n° 60.)

Munich, 1er septembre 1869.
(Cabinet, 5 septembre; Dir. pol., 6 septembre.)

La *Gazette d'Augsbourg* vient de publier sous ce titre : «La Commission des forteresses et le système défensif allemand», un article qui m'a paru de nature à intéresser Votre Excellence, et dont j'ai l'honneur de lui envoyer ci-joint la traduction [1]. Cet article énumère les diverses phases des négociations poursuivies depuis trois ans par la Bavière avec les deux autres États du Sud de l'Allemagne pour le règlement des questions militaires et qui ont abouti, l'an dernier, à l'institution de la Commission permanente des forteresses [2]; il résume en outre les travaux, aujourd'hui terminés, de la Commission de liquidation, et applau-

[1] La traduction est jointe en annexe.
[2] Par la convention du 10 octobre 1868. Cf. Cadore, 12 octobre.

dit à une solution qui « sauvegarde l'autonomie des États du Midi, tout en reliant intimement pour l'avenir le système défensif des deux parties de l'Allemagne ». Comme Votre Excellence pourra en juger, la feuille bavaroise approuve hautement la politique de M. le Prince de Hohenlohe, dont elle fait ressortir la modération et la sagesse; elle reconnaît le succès de ses constants efforts pour se maintenir à égale distance des partis extrêmes. La lucidité incontestable de ce travail, la précision des données sur lesquelles il s'appuie ont fait généralement supposer que le Ministère bavarois n'était pas étranger à son insertion dans la *Gazette d'Augsbourg*, et on est allé jusqu'à dire, non sans quelque vraisemblance, que M. le Baron de Wœlderndorf, Conseiller au Ministère des Affaires étrangères et, comme le sait Votre Excellence, l'un des collaborateurs les plus intimes de M. le Prince de Hohenlohe, avait prêté à la rédaction de cet article le concours de sa plume. Je ne saurais naturellement affirmer sans réserve à Votre Excellence l'exactitude de ce fait; mais, l'ayant recueilli à une source en général digne de foi, j'ai cru devoir le lui signaler.

[La Commission des forteresses s'est constituée le 26 août, et la première séance a été ouverte par M. le Major Général de Fortenbach, chargé par intérim du Ministère de la Guerre. La Commission ne s'occupe, actuellement, que d'élaborer son règlement intérieur.]

Les journaux ont annoncé que le Roi de Prusse, en sa qualité de Président de la Confédération du Nord, avait été autorisé par le Conseil fédéral à soumettre aux Gouvernements de l'Allemagne du Sud la proposition d'une entente pour le transport réciproque des troupes par les chemins de fer de l'État, ou par les chemins de fer privés, placés sous sa direction. J'ai demandé à M. de Daxenberger ce qu'il y avait de fondé dans cette nouvelle, et il m'a répondu qu'une communication avait en effet été adressée dernièrement par la Prusse à la Bavière, mais qu'elle consistait simplement dans l'offre, formulée au nom du Conseil fédéral douanier, d'ouvrir des négociations sur cette matière. Jusqu'ici, le Cabinet de Munich ne s'est pas prononcé, et ne se prononcera probablement pas avant le retour de M. le Prince de Hohenlohe [1],

[1] Hohenlohe était alors dans ses terres en Pologne. Le Journal rédigé au cours de ce voyage a été publié dans les *Mémoires*, t. II, p. 28-36.

qui s'annonce pour le 12 ou le 15 de ce mois. Mais, aux yeux de M. de Daxenberger, qui ne m'exprimait du reste que son opinion personnelle, la proposition soumise à la Bavière touche à la question toujours délicate des attributions du Parlement douanier, et, à ce titre, elle mérite d'être mûrement examinée. Le Conseil fédéral douanier jouit-il de la compétence nécessaire pour juger de l'opportunité d'une entente que des Gouvernements indépendants établissent généralement par des conventions internationales, et en rédiger lui-même les bases? Il est à mon avis permis d'en douter, et M. de Daxenberger ne m'a pas caché qu'il partageait dans une certaine mesure mon sentiment. On chercherait vainement à le combattre en rappelant qu'une convention dans ce but existait avant 1866 entre les différents États membres de la Diète germanique; cet argument tombe de lui-même en présence de ce fait que, jusqu'à nouvel ordre du moins, la Bavière ne fait pas partie de la Confédération du Nord, et conserve en dehors d'elle toutes ses prérogatives de souveraineté.

[Les Chambres sont convoquées pour le 21 septembre. En dehors du budget biennal, on ne pense pas qu'elles auront à examiner aucune loi importante. Mais il sera intéressant d'assister, à propos de l'Adresse, au classement des partis. La défaite du «*Mittelpartei*» [1] prive en effet le Ministère de son principal appui, et le Prince de Hohenlohe ne pourra s'assurer une majorité qu'à la condition de gagner quelques membres des partis extrêmes. Mais l'Opposition ne semble pas disposée à l'attaquer bien vivement.]

7648. Ch. de Hell, Consul général à Francfort, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, Francfort, 6, n° 104.)

Francfort, 2 septembre 1869.
(Cabinet, 5 septembre; Dir. pol., 6 septembre.)

Le Cabinet de Berlin vient de se décider à ne pas prolonger davantage la polémique qu'il soutient depuis plusieurs semaines contre le Cabinet autrichien à propos de la publication du *Livre*

[1] Aux élections du 20 mai. Cf. Cadore, 22 et 24 mai.

rouge et du discours prononcé par le Chancelier de l'Empire au sein de la Délégation hongroise. Le Représentant du Roi Guillaume à Vienne a été informé ces jours derniers de la résolution prise à cet égard par son Gouvernement. Elle lui a été annoncée par une communication que le Département des Affaires étrangères lui a adressée le 26 août sous forme d'instructions [1]. Il m'a été donné de lire cette pièce, dans laquelle M. de Balan, à l'occasion de la détermination nouvelle du Gouvernement du Roi, expose au Baron de Werther diverses considérations qu'il le prie de développer verbalement au Comte de Beust, et j'ai l'honneur d'en porter les principaux passages à la connaissance de Votre Excellence.

M. de Balan déplore tout d'abord dans cette dépêche la ligne de conduite adoptée vis-à-vis de la Prusse par la presse officieuse de Vienne, dont l'attitude pourrait avoir pour résultat de troubler les relations de deux pays qui ne sont point en état de guerre l'un contre l'autre. Il constate que ces feuilles ont fait ressortir l'importance de certaines déclarations du Chancelier de l'Empire qui ne révélaient point des dispositions fort amicales de sa part à l'égard du Cabinet de Berlin [2]. Il s'empresse cependant d'ajouter que la Prusse croit de son devoir de ne pas s'en montrer blessée, et de faire taire ses ressentiments dans l'intérêt de la paix générale. en présence surtout de l'impossibilité où est le Comte de Beust de prouver que la Prusse est animée envers l'Autriche de sentiments hostiles.

Dans ces circonstances, M. de Balan ne voit aucun avantage pour le Gouvernement du Roi à continuer avec le Gouvernement de l'Empereur François-Joseph un échange de notes diplomatiques sur l'origine et la cause de la froideur actuelle des relations des deux Cabinets, froideur dont celui de Berlin repousse la responsabilité. Il prévient en conséquence M. le Baron de Werther que le Ministère des Affaires étrangères ne lui écrira plus de dépêches relatives à cet incident. Se référant toutefois aux diverses communications qui ont été adressées de Berlin dans ces derniers temps à la Légation du Roi à Vienne, M. de Balan invite le Baron de

[1] Lefebvre de Béhaine, 27 et 29 août.

[2] Il s'agit des Déclarations de Beust devant la Délégation cisleithanienne. Cf. Gramont, 12 août.

Werther à entretenir verbalement le Comte de Beust de la situation dans laquelle se trouvent les États du Sud de l'Allemagne vis-à-vis de la Confédération du Nord, en vertu de l'article 4 du traité de Prague. Il ne lui exprime pas ce désir du Gouvernement du Roi sans insister auprès de lui pour qu'il fasse triompher la doctrine du Cabinet de Berlin dans cette question, et sans faire des vœux pour que l'Autriche se décide à adopter à son égard une opinion plus en rapport avec la manière de voir de la Prusse. M. de Balan termine ces instructions par demander au Baron de Werther de ne pas les considérer comme formant une dépêche, et par lui recommander de ne pas en donner communication au Chancelier de l'Empire, afin d'éviter qu'elles ne soient interprétées à Vienne autrement qu'elles ne doivent l'être réellement.

Telle serait, Prince, la pièce destinée à mettre fin pour le moment à la discussion engagée depuis plusieurs semaines entre les Cabinets de Berlin et de Vienne, et à inspirer en même temps les entretiens du Baron de Werther avec le Comte de Beust.

7649. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 162.)

Berlin, 5 septembre 1869.
(Cabinet, 11 septembre; Dir. pol., 13 septembre.)

[Lefebvre de Béhaine remercie le Prince de La Tour d'Auvergne des informations qu'il lui a communiquées au sujet de l'arrangement conclu à Munich pour la liquidation du matériel des anciennes forteresses fédérales [1].]

A Berlin, les nationaux-libéraux sont loin de se montrer satisfaits du résultat de ces laborieuses négociations [2]. Il y a un an, ils se flattaient de l'espoir d'en voir sortir une sorte de Commission militaire permanente commune à l'Allemagne du Sud et à la

[1] Le 30 août, La Tour d'Auvergne avait adressé à Lefebvre de Béhaine un extrait de la dépêche de Cadore du 13 août, contenant une analyse du protocole du 6 juillet, et des extraits de deux dépêches de Saint-Vallier, probablement celles des 12 et 16 août. (Prusse, 375.)

[2] Cf. Saint-Vallier. 25 août.

Confédération du Nord. Cette pensée répondait si exactement à l'ensemble des prétentions qui sont ici en faveur, l'attitude du Comte de Bismarck au mois de décembre dernier, et jusqu'à son silence, étaient si bien de nature à faire supposer que ce désir inspirerait exclusivement le Cabinet de Berlin que, jusqu'à la dernière heure, le Baron de Perglas n'avait osé se flatter de voir échapper à ce grand péril l'indépendance du Souverain dont il défend les droits à Berlin avec une remarquable énergie.

Pourtant, il est incontestable que le Gouvernement prussien semble accepter de très bonne grâce l'œuvre de la Conférence de Munich. La *Gazette universelle de l'Allemagne du Nord* a même reproduit, il y a quelques jours, un article publié par la *Gazette d'Augsbourg* et qui est en quelque sorte la genèse de cette question si compliquée des forteresses du Sud : le journal officieux a, par ce seul fait, accepté en quelque sorte l'interprétation qu'a employée la feuille bavaroise pour établir qu'il faut chercher le point de départ de ces négociations dans le programme que le Prince de Hohenlohe soumettait aux Chambres à Munich, le 8 octobre 1867 [1], afin de réaliser ce qui avait été dit dans les préliminaires de Nikolsbourg d'une union des États du Sud entre eux, et d'un lien national entre ces États et la Confédération du Nord.

D'après la *Gazette d'Augsbourg*, les Ministres dirigeants de l'Allemagne du Sud eurent à cet effet, à Stuttgart, à la fin de l'année 1867, une première conférence [2], qui fut suivie, peu de temps après, d'une réunion des Ministres de la Guerre à Munich [3]; leurs efforts furent couronnés d'un premier succès, et aboutirent, le 10 octobre 1868, à la signature de l'arrangement statuant qu'il serait procédé à la formation d'une Commission des forteresses [4]. La *Gazette d'Augsbourg* reproduit la substance de ce premier

[1] Cf. Cadore, 8 octobre 1867, et Hohenlohe (*Mémoires*, t. Ier, p. 352).

[2] Il n'est question, dans la Correspondance, d'aucune entrevue de ce genre. Cf. Hohenlohe (*Mémoires*, t. Ier, p. 365 et suivantes); Le Sourd, 2 décembre 1867.

[3] Les ministres de la Guerre conférèrent à Munich du 4 au 7 décembre. Cf. Hohenlohe (*Mémoires*, t. Ier, p. 376-378); Rothan, 7 décembre 1867; Le Sourd, 12 décembre 1867.

[4] Cf. Cadore, 12 octobre 1868.

traité, avec l'intention évidente de faire ressortir que le nom de la Confédération du Nord n'y est pas prononcé, et qu'il n'y est question absolument que des intérêts du système défensif des États du Sud.

La communauté de ces États une fois ainsi établie, l'union dont il était question dans les préliminaires de Nikolsbourg étant par conséquent consacrée, il s'agissait d'établir le lien national avec la Confédération du Nord, et il parut opportun, pour atteindre ce but, de profiter des négociations que nécessitait la liquidation du matériel des anciennes forteresses fédérales. C'est ce dernier résultat auquel on est arrivé au moyen de l'arrangement intervenu le 6 juillet entre les Cours du Midi et les Plénipotentiaires de la Confédération du Nord.

Que cette espèce d'historique des négociations soit plus spécieux que conforme à la vérité des faits, surtout aux yeux de ceux qui, jour par jour pour ainsi dire, ont pu suivre les fluctuations survenant dans les sentiments des Gouvernements intéressés, et particulièrement dans les prétentions fort inquiétantes de la Prusse, toujours est-il que cet exposé emprunte une importance incontestable à la publicité qu'a cru devoir lui donner le journal du Comte de Bismarck, car il tend à établir que le lien national dont l'établissement a été si souvent réclamé par les apôtres impatients de l'idée unitaire existe enfin, et que, aux yeux des États du Sud comme du Cabinet de Berlin, l'œuvre dont la formation était stipulée dans les préliminaires de Nikolsbourg est créée et a trouvé sa forme définitive.

J'ai demandé récemment à M. de Balan s'il avait pris connaissance de l'article de la *Gazette d'Augsbourg;* il m'a répondu qu'il lui avait échappé et comme je lui en indiquais le sens général, il a ajouté que ces conclusions lui paraissaient exactes et satisfaisantes.

7650. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 163.)

Berlin, 6 septembre 1869.

(Cabinet, 1er septembre; Dir. pol., 13 septembre 1869 et 1er février 1870.)

Il n'est peut-être pas de sujet qui, dans les travaux des publicistes de nos jours, et même dans les entretiens des hommes

politiques, soit plus souvent abordé que celui d'un désarmement. La plupart du temps, on se contente cependant de conclure à la nécessité de diminuer les charges que les budgets militaires font peser sur les populations de presque tous les États européens, et non seulement beaucoup de ceux qui prônent ce programme d'un effet si puissant sur l'opinion ignorent la situation politique générale, mais encore ils ne se rendent aucun compte de ce que devrait être un désarmement pour ne pas rester la chose la plus illusoire du monde, la plus trompeuse, partant la plus dangereuse.

Il y a quelque temps, Lord Augustus Loftus me disait avec toutes les apparences d'une entière bonne foi que, depuis plusieurs années, la situation du continent n'avait pas offert l'aspect calme et rassurant que chacun peut constater aujourd'hui, et il ajoutait que le fardeau terrible des dépenses militaires était la seule cause qui pouvait perpétuer un fond d'inquiétude générale. M. l'Ambassadeur d'Angleterre reconnaissait, il est vrai, la difficulté de lancer un programme de désarmement qui rappellerait trop les propositions vainement discutées dans le même but avant la guerre d'Italie en 1859, et peu de semaines avant la guerre de Bohême en 1866. «Et il faut se garder, disait Lord Loftus, de provoquer le danger que l'on veut conjurer»; mais en même temps il se demandait si, dans l'avenir, il n'y aurait pas moyen pour les grandes Puissances de s'arrêter dans la voie de dépenses aussi ruineuses, et de réduire à néant les défiances réciproques qui en sont la suite, en convenant entre elles de ne consacrer chacune à leur budget de la guerre qu'une somme déterminée et d'avance établie comme pouvant suffire à l'entretien du pied de paix.

A la suite de cet entretien, j'ai étudié le budget de la guerre de la Confédération du Nord pour 1869. Cet examen m'a amené à faire un retour sur l'esprit et le mécanisme des institutions militaires de l'Allemagne, et cette double étude m'a conduit à la persuasion que l'idée émise très en l'air par M. l'Ambassadeur d'Angleterre pouvait, malgré son apparence spécieuse, donner lieu aux conclusions les plus erronées. Les proportions actuelles de l'effectif de paix de la Confédération du Nord, de même que les chiffres de son budget militaire, s'expliquent par des dispositions fondamentales et des lois organiques qui diffèrent essentiellement des nôtres. Ce ne sont par conséquent ni les deux effectifs de paix

ni les deux budgets français et allemand qu'il faut comparer, mais les lois elles-mêmes, si l'on veut échapper aux déductions les plus fausses.

Certainement la comparaison des deux budgets militaires français et prussien est tout à l'avantage du second, puisque son total, estimé à soixante-six millions de thalers (deux cent cinquante millions de francs), est inférieur de cent trente-quatre millions de francs au budget de la guerre français, estimé, si je ne me trompe, car je n'ai pas les documents officiels sous les yeux, 384.476.778 francs. En résulte-t-il pourtant une différence sensible dans la puissance offensive et défensive de la France et de l'Allemagne du Nord? Nullement. En y regardant d'un peu près, on s'aperçoit en effet que les choses sont arrangées en Prusse de telle façon qu'il n'a été pourvu qu'aux dépenses pour ainsi dire irréductibles, celles que nécessite l'entretien d'une armée qui ne représente que le vaste cadre dans lequel pourraient venir se fondre des forces qui lui sont deux fois supérieures en nombre et qui l'égalent comme solidité.

En dehors de l'effectif présent sous les drapeaux et qui, en y comprenant les officiers, s'élève à 315.000 hommes, il y a les hommes de la réserve qui ne sont pas encore libérés du service actif ni incorporés dans la Landwehr : ces hommes forment quatre contingents de 80.000 hommes chacun environ, qui ont passé trois ans dans l'armée active et y ont été parfaitement instruits et exercés. L'État ne les paye plus; mais il est libre de les rappeler sous les drapeaux (article 6 de la loi du 9 novembre 1867) sans avoir à soumettre ces déterminations à aucun contrôle parlementaire, ni même à aucune publicité légale, tandis qu'en France, aux termes de la loi du 1er février 1868, la réserve ne peut être appelée qu'en cas de guerre et par décret de l'Empereur.

Vainement les membres du parti libéral dans le Reichstag tentèrent-ils au mois d'octobre 1867 de subordonner le rappel des réserves non pas à la « nécessité de renforcer l'armée », comme dit la loi, mais à la condition nettement définie de la *Kriegsbereitschaft*[1]. Le Général de Moltke revendiqua avec chaleur pour le pouvoir exécutif la faculté de renforcer l'effectif sans être

[1] Préparation à la guerre.

obligé de publier une ordonnance mettant l'armée sur le pied de préparation à la guerre. Le Major Général, pour rendre sa pensée plus claire, n'hésita pas à déclarer que si, par exemple, pendant la crise soulevée par la question du Luxembourg, on avait dû procéder formellement au rappel de la réserve, la guerre fût devenue certaine. M. de Moltke, invoquant la haute autorité d'une expérience récente, ajouta que l'armée de l'Allemagne du Nord devait à tout prix conserver une grande puissance offensive, et que, si elle ne l'avait pas eue en 1866, la Silésie et non la Bohême eût servi de champ de bataille aux belligérants. M. de Bismarck vint prêter l'appui de sa parole au Major Général. «Ne nous mettez pas, dit-il aux membres du Parlement, dans la pénible nécessité d'être la seule Puissance en Europe qui proclame légalement l'intention de faire la guerre, en appelant un réserviste sous les drapeaux. Si votre amendement triomphait, les Gouvernements étrangers pourraient nous interpeller pour la moindre augmentation d'effectif[1]... » Le Parlement se prononça à la majorité de cent soixante-cinq voix contre quatre-vingt-une en faveur du maintien de la disposition si chaudement défendue par le Chancelier et le Major Général. Ainsi, les réservistes, c'est-à-dire quatre contingents de quatre-vingt mille hommes, se trouvent à la libre disposition du Généralissime de la Confédération du Nord; et, comme il y a dans les caves du château de Berlin un trésor de plus de trente millions de thalers (environ cent douze millions de francs) pour subvenir aux éventualités graves, on ne saurait objecter que le côté financier de l'opération consistant à rappeler une partie ou la totalité des réserves est une garantie qu'elle ne peut se faire sans publicité et sans porter par conséquent avec elle ses enseignements tant pour les populations germaniques que pour les Puissances voisines.

Que coûte à l'État en temps ordinaire, d'après le budget de l'année 1869, l'entretien des cadres et des exercices, non seulement de ces quatre contingents de réserve, mais encore de la Landwehr? 893.709 thalers (3.351.000 francs environ); et, avec cette somme, le Gouvernement fédéral a tout prêts sous la

[1] Ces points de suspension sont dans le texte. — La même citation se trouve dans la dépêche de Lefebvre de Béhaine du 20 octobre 1867, n° 261.

main neuf contingents : quatre de la réserve de l'armée active, cinq de la Landwehr, soit 700.000 hommes à ajouter aux 315.000 de l'effectif de paix, 700.000 hommes qui sont tous exercés, instruits et aguerris.

Mais ce n'est pas tout : en poursuivant la comparaison entre les forces défensives de la Confédération du Nord et celles de la France, on trouve encore bien des faits qui prouvent que les lois ont donné ici au pouvoir exécutif, à l'État, des latitudes beaucoup plus grandes qu'en France, latitudes qu'il faudrait qu'une autre loi lui retranchât formellement pour qu'une apparente égalité d'effectif et de dépenses répondît réellement à une balance exacte des forces. En France, d'après les calculs les plus récents, ceux qui ont été adoptés lors de la discussion de la nouvelle loi sur l'armée, il y a annuellement 325.000 jeunes gens qui atteignent l'âge de vingt ans. Sur ce total, on commence par en retrancher 120.000 qui sont visiblement impropres au service ; on en examine ensuite 205.000, entre lesquels on en reconnaît 160.000 propres au service, et on rend de suite à la liberté une première catégorie de 45.000 individus; mais, le contingent annuel voté par les Chambres n'étant que de 100.000 hommes, on libère encore une seconde catégorie de 60.000 jeunes gens qui seraient aptes au service. Cette double opération soustrait annuellement à l'obligation du service militaire 105.000 individus de vingt ans, sur lesquels ne pèse plus d'autre charge que le devoir de servir dans la Garde nationale mobile.

Dans l'Allemagne du Nord, il en est autrement : sur 255.000 jeunes gens atteignant l'âge de vingt ans, il y en a 125.000 propres au service. C'est la même proportion à peu près qu'en France; mais voici où commence la différence.

De ces 125.000 jeunes hommes, il n'y en a que 10.000 environ qui soient dispensés du service pour les causes d'exemption facultative que la loi n'a pas mentionnées et dont l'examen appartient aux Commissions de recrutement. Restent 115.000 hommes qui entrent : 97.000 dans l'armée active et 8.000 dans la *Ersatz-reserve*[1], c'est-à-dire la réserve de recrutement, où ils restent

[1] Il y a évidemment ici une erreur de chiffres que nous n'avons pas les moyens de corriger.

IMPRIMERIE NATIONALE.

entièrement à la disposition de l'autorité militaire; tout en appartenant de fait à la société civile, ils sont en droit sous le coup de l'application du principe du service obligatoire, tel qu'il est formulé dans la loi du 3 septembre 1814, dans l'article 57 de la Constitution fédérale, et dans le paragraphe 1[er] de la loi organique du 9 novembre 1867. Les hommes qui entrent dans cette catégorie sont annuellement au nombre de 8.000. Que demain, sous la pression d'un grand mouvement de l'esprit public, la Prusse se croie obligée de suivre ou de donner l'exemple d'une réduction d'effectifs; qu'elle prenne, je suppose, la détermination de ne plus appeler sous les drapeaux que deux-tiers ou même un demi pour cent de la population, les institutions sociales, la Constitution fédérale, les lois organiques sont telles que l'État disposera toujours des mêmes ressources; seulement ces ressources seront moins bien organisées; au lieu de figurer sous les drapeaux, les hommes resteront dans la réserve de recrutement; mais, de là, il importe bien de le savoir et de ne pas l'oublier, ils pourront être sans contrôle appelés dans les rangs de l'armée active et la grossir instantanément à l'insu de tous. On comprend qu'avec de semblables facilités l'État puisse aménager, dans des conditions d'économie rigoureuse, les dépenses nécessaires pour entretenir avec toute la perfection pratique désirable les ressorts de cette puissante machine de guerre.

Il est fort douteux cependant que l'on puisse réduire d'une façon sensible le chiffre du budget militaire. En demandant au Parlement constituant pour l'entretien de l'armée la somme de 225 thalers (843 francs) par homme et par an, le Généralissime du Nord n'a certainement pas évalué trop haut les dépenses auxquelles il devait subvenir, et l'expérience des trois dernières années tendrait au contraire à faire supposer qu'en 1872, lorsque la discussion du budget militaire rentrera dans le domaine législatif, on sera obligé de demander une somme plutôt supérieure à celle dont on dispose aujourd'hui.

7651. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 164.)

Berlin, 6 septembre 1869.
(Cabinet, 11 septembre; Dir. pol., 13 septembre.)

Les journaux officieux se sont, ainsi que je le dis à Votre Excellence dans une autre dépêche[1], abstenus de porter la moindre amertume dans l'examen des arrangements auxquels a donné lieu la liquidation du matériel des anciennes forteresses fédérales; mais il ne faudrait pas en conclure que les impatiences ambitieuses de l'opinion publique ont perdu de leur âpreté. Il y a quelque temps, les *Militärische Blätter* avaient émis l'idée, qui se trouve aujourd'hui patronnée par plusieurs feuilles quotidiennes, qu'il eût fallu former une Commission composée des notabilités *de tous les corps d'armée allemands,* et lui remettre le soin de donner un ensemble harmonieux aux forces de l'Allemagne. Cette Commission aurait rempli, pour toutes les questions militaires, un rôle analogue à celui qui incombe au Conseil fédéral douanier dans les questions de tarif, sous la réserve bien entendu des droits des Souverains de l'Allemagne du Sud d'une part, du Præsidium de la Confédération du Nord d'autre part. «Mais, dit la *Gazette du Weser* (qui est quelquefois inspirée et qu'on ne saurait soupçonner tout au plus que d'un zèle intempestif), on sait maintenant que cette remarquable proposition n'a pas été admise par la Bavière et le Wurtemberg, ces deux pays étant toujours enclins à une politique plus ou moins séparatiste; dès lors, c'est sur l'Allemagne du Nord que continueront de retomber exclusivement tout le poids de la défense, toutes les charges qu'implique la garantie du *statu quo* assurée aux Souverains du Sud.» Après s'être étendu en détail et avec amertume sur cet état de choses, le journal les *Feuilles militaires* conclut de son côté : «Aussi longtemps que durera l'isolement de l'Allemagne du Sud, les intrigues ne cesseront pas à Paris et à Vienne pour contrarier le travail d'unification, et l'Allemagne n'inspirera pas l'idée de sa force, le sentiment du respect qui lui est dû. La guerre avec l'Autriche ou la France,

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 5 septembre.

ou avec ces deux Puissances réunies, restera imminente tant qu'elles pourront croire qu'il y a quelque chose à gagner pour elles en Allemagne, ou du moins qu'il est possible d'empêcher la consolidation de ce qui existe. Avec l'achèvement de l'unité, le danger de la guerre disparaîtrait de lui-même, et chacun alors se garderait de songer à attaquer une nation comptant pour sa défense douze cent mille baïonnettes.»

Il est très douteux, Prince, que la Feuille jaune dite *Correspondance française de Berlin*, qui a été conçue en vue d'éclairer les défenseurs de la politique prussienne au dehors sur les véritables dispositions de l'Allemagne du Nord, juge opportun de donner du retentissement à cette argumentation des *Feuilles militaires;* mais elle ne me semble pas moins digne de fixer votre attention.

7652. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 165.)

Berlin, 8 septembre 1869.
(Cabinet, 11 septembre; Dir. pol., 13 septembre.)

[Lefebvre de Béhaine fait remarquer les avantages du volontariat d'un an, tel qu'il est pratiqué dans la Confédération de l'Allemagne du Nord. Il insiste sur «la facilité avec laquelle la société civile, telle qu'elle est organisée en Prusse, peut s'imprégner des vertus de l'esprit militaire sans rien perdre de sa puissance de travail et d'activité».]

On comprend, lorsqu'on est témoin de faits semblables, l'attraction qu'exerce sur l'opinion publique en Angleterre le spectacle de ces institutions dont le Roi Guillaume est si fier, et qu'il se fait en ce moment même un véritable plaisir de laisser étudier dans les moindres détails à tous les officiers étrangers qui, après avoir assisté aux manœuvres de Francfort et de Berlin, ont pour la plupart suivi Sa Majesté aux exercices des IIe et Ier Corps en Poméranie et dans la province de Prusse proprement dite. «Il est vraiment remarquable, dit le *Times,* de voir les progrès que l'armée prussienne a faits encore depuis 1866. Les expériences de cette époque n'ont point été perdues pour les chefs

de cette armée. Loin de se bercer de l'idée que le passé était une garantie de l'avenir, ils se sont appliqués avec zèle à rechercher les défauts de leur organisation pour les corriger, et on doit reconnaître que leurs efforts ont été couronnés de succès. » Et le journal anglais, souvent enclin à déverser le blâme sur tout encouragement donné dans d'autres pays à l'esprit militaire, s'étend complaisamment sur les éclatants mérites de la cavalerie prussienne, sur l'ardeur avec laquelle le Prince Frédéric-Charles tient toujours en haleine le III[e] Corps, sur l'ardeur que déploie l'infanterie durant les marches, qu'on cherche à rendre pour elle, pendant les quelques semaines que durent les manœuvres d'automne, aussi sérieusement fatigantes, aussi pleines d'enseignements qu'elles pourraient l'être au moment d'une entrée en campagne ou pendant une retraite, après une bataille perdue.

La *Gazette universelle de l'Allemagne du Nord* reproduit, en même temps que ces appréciations flatteuses du *Times*, un article du *Daily Telegraph* qui voit dans le déploiement des ressources dont le Roi de Prusse se donne en ce moment le spectacle une garantie des intentions pacifiques dont le Cabinet de Berlin doit sans aucun doute être animé.

7653. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 169.)

Berlin, 10 septembre 1869.
(Cabinet, 11 septembre; Dir. pol., 13 septembre.)

Une amélioration notable dans les rapports des Cabinets de Vienne et de Berlin a succédé à la crise dont les dépêches prussiennes du 18 juillet et du 4 août avaient été la révélation passablement inquiétante[1]. Il semble que le Comte de Beust et le Comte de Bismarck, satisfaits de s'être mutuellement malmenés pendant quelques semaines, aient éprouvé sincèrement le besoin de faire cesser cette étrange guerre de plumes. C'est à cette pensée de prudence qu'il faut sans doute attribuer la détermination

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 27 et 29 août; Hell, 2 septembre.

qu'on a prise à Berlin de ne pas publier la dépêche expédiée à Vienne entre le 26 et le 29 août, et peut-être même de donner à cette dépêche un caractère beaucoup moins solennel et plus conciliant que n'avaient d'abord été autorisées à le croire des personnes généralement assez bien informées, ainsi que je l'ai écrit à Votre Excellence. En réalité, ce sont les premières appréciations dont M. de Balan m'avait fait part [1] qui se sont trouvées justifiées. Le Roi et le Chancelier fédéral ont-ils été en désaccord sur cette question? Il est bien difficile de le savoir; en général nul ne connaît au juste l'étendue et la réalité des dissentiments qui peuvent parfois survenir entre le Souverain et le Comte de Bismarck.

Toujours est-il que les dernières instructions envoyées à M. le Baron de Werther ont été conçues dans un esprit conciliant, car, à la date du 30 août, M. le Comte de Beust a de son côté invité le Chargé d'Affaires d'Autriche à Berlin à s'expliquer amicalement avec M. de Balan sur l'attitude que devaient observer les deux Gouvernements.

Le Cabinet de Berlin avait, par l'organe de son Représentant à Vienne, exprimé le désir de voir cesser cet échange de dépêches dont s'était justement émue l'opinion. M. de Beust a déclaré y être pour sa part tout disposé. La Prusse avait fait dire par M. de Werther que la prolongation d'un débat théorique sur la paix de Prague lui semblait oiseuse : le Cabinet de Vienne adhère à cette manière de voir. De même, le Comte de Beust se félicite d'apprendre qu'on renonce ici à lui demander compte de ce qui peut se passer dans l'intérieur des Délégations, et il reconnaît par réciprocité qu'il ne saurait avoir le droit de manifester la moindre préoccupation pour des paroles prononcées dans les Chambres prussiennes. Enfin, il partage le désir de voir des relations plus faciles s'établir désormais entre les deux Gouvernements. Le Chancelier de l'Empire prévient M. de Münch que, dans le cours de l'entretien qu'il a eu avec le Baron de Werther, il a été fait une sorte de revue rétrospective de la transformation qu'ont subie dans le courant de l'année 1867 les sentiments de l'Autriche. M. de Beust n'a pas caché au Ministre de Prusse que le retentis-

[1] Cf. la dépêche du 27 août.

sement qu'a eu certaine dépêche écrite par lui de Pesth-Ofen, et dans laquelle il exaltait la reconnaissance des Hongrois pour la Prusse, avait beaucoup contribué à replacer le Gouvernement impérial dans la voie de défiance et d'inquiétude d'où il s'était efforcé de sortir immédiatement après la conclusion de la paix de Prague. M. de Münch a été invité à s'expliquer avec M. de Balan sur cette partie tout historique de l'entretien de M. de Beust et de M. de Werther, de telle façon que le Cabinet de Berlin fût bien convaincu que l'irritation causée *alors* (*damals*) au Cabinet de Vienne n'exercera aucune influence sur les sentiments amicaux dont l'Autriche est *maintenant* (*jetzt*) animée.

M. de Balan, que j'ai vu hier, m'a paru se féliciter beaucoup du nouvel état des relations des deux Cours.

Le Comte de Bismarck a dû voir le Roi hier au Château de Panzin près de Stargard [1].

7654. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Confidentielle. Orig. Wurtemberg, 89, n° 49.)

Stuttgart, 10 septembre 1869.
(Cabinet, 12 septembre; Dir. pol., 14 septembre.)

[Le Baron de Varnbüler est revenu la veille du Tyrol bavarois.]

M. de Varnbüler m'a donné quelques informations sur l'audience que le Roi de Bavière lui a accordée le 7 de ce mois à son château de Berg; mais il a insisté sur la nature purement confidentielle et privée des détails dans lesquels il entrait avec moi, me faisant observer qu'un accord étroit entre les deux Royaumes du Sud avait, dans les circonstances actuelles, une importance à laquelle il n'était pas besoin de me rendre attentif, et qu'il y attachait trop de prix pour risquer de causer quelque mécontentement au Roi Louis en laissant voir qu'il avait été frappé de ses bizarreries. C'est du reste ce Prince lui-même qui a exprimé spontanément le désir de voir M. de Varnbüler, sans que ce dernier eût fait aucune démarche dans ce but. Mais, l'entrevue fixée et le jour

[1] Cf. Horst Kohl (t. Ier, p. 379).

désigné, les difficultés ont commencé; tantôt le Roi était souffrant, tantôt il ne voulait voir personne, et s'excusait près du Ministre en lui faisant dire que tout son temps était absorbé par de graves préoccupations provenant de la difficulté que rencontrait la représentation du nouvel opéra de Wagner, le *Rheingold*. Au bout de trois jours d'attente et au moment où M. de Varnbüler, lassé de ces retards, allait quitter la Bavière, le Roi le fit enfin demander, et s'efforça tout d'abord, par la gracieuseté de son accueil, d'effacer l'impression qu'avaient pu causer ses allures précédentes. Il parla longuement des soucis que lui causait la question du théâtre, exprima le regret qu'ils lui eussent fait négliger ses autres devoirs; puis, abordant brusquement les affaires politiques, il dit au Baron de Varnbüler qu'il lui savait gré d'avoir *bien et habilement dirigé son Ministre, le Prince de Hohenlohe, dans la question de la liquidation des forteresses;* et, revenant avec insistance sur cette idée, il ajouta : «Depuis l'entrevue de Nördlingen[1], vous exercez sur lui une action heureuse, et vous le maintenez dans une voie qui me satisfait, car elle est conforme aux intérêts de ma Couronne; je sais qu'il m'est dévoué, quoi qu'on en dise, et qu'il est bien intentionné, mais c'est un caractère faible, et il lui arrive parfois de subir des influences qui peuvent l'amener à de fâcheuses résolutions et à une mauvaise politique; vous l'avez maintenu dans une bonne ligne quand vous vous êtes trouvé avec lui à Berlin lors de la dernière session du Parlement douanier[2]. J'espère qu'il continuera à en être ainsi.»

Après ce singulier préambule, et sans paraître s'apercevoir de l'étonnement de M. de Varnbüler, le Roi lui adressa de nombreuses questions, la plupart fort embarrassantes et auxquelles il était pour le moins difficile de répondre sincèrement; il lui demanda quelle opinion il avait de la capacité du Prince de Hohenlohe, de son aptitude aux affaires, ce qu'il pensait des sentiments prussiens qu'on attribuait à ce Ministre, s'il croyait qu'on dût y ajouter foi; les réponses réservées et l'embarras du Baron de Varnbüler n'arrêtèrent pas le Roi Louis, qui continua à l'interroger, passant en revue tous ses Ministres et les principaux hommes politiques

(1) Le 9 mars 1869. Cf. Saint-Vallier, 14 mars.

(2) En juin 1869.

de la Bavière. L'entretien dura plus d'une heure sans sortir de cet ordre d'idées, et M. de Varnbüler en rapporte une triste impression; il est surtout frappé de la légèreté et de l'ignorance du jeune Souverain dans les choses politiques. La vie isolée qu'il mène, le temps qu'il consacre à de vaines rêveries ou à des études musicales, ne lui permettent d'approfondir aucune question; s'il se tient au courant des événements, c'est d'une manière superficielle, par les on dit, par les propos de son entourage et de ses Conseillers, dont il accepte les opinions sans les discuter. Le Ministre wurtembergeois est effrayé de ce qu'il a vu, et se demande avec inquiétude si l'on peut compter sur un Prince de ce caractère pour résister, à un moment donné, à la politique prussienne; il le sait jaloux de défendre l'intégrité de sa Couronne, de maintenir l'autonomie de son Royaume, mais il ne le croit pas en état de savoir le faire; il redoute sa puérilité, ses inconséquences, sa profonde ignorance des hommes et des choses; il craint surtout que le peuple bavarois, si attaché jusqu'ici à sa dynastie, ne se dégoûte d'un Roi qu'il ne connaît que par ses bizarreries et dans lequel il n'a pas confiance.

[Nouvelles de Cour.]

7655. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bade, 49, n° 39.)

Bade, 11 septembre 1869.
(Cabinet, 12 septembre; Dir. pol., 14 septembre.)

L'indisposition de l'Empereur a donné lieu ces jours derniers à Bade à de véritables paniques. Dans cette foule cosmopolite qui s'y trouvait réunie à l'occasion des courses, les nouvelles alarmantes se succédaient avec une singulière persistance, et, quoiqu'elles fussent en contradiction constante avec les informations qui provenaient des sources les plus autorisées, les esprits ne se laissaient pas détourner de préoccupations que la spéculation s'attachait sans doute à exciter et à entretenir. La baisse considérable de la Bourse de Paris ajoutait encore à des agitations et à des craintes qui n'ont cédé, dans une certaine mesure, que

devant le langage du *Journal officiel*[1] et la hausse récente des fonds publics en France.

Le Roi des Belges, qui se trouve à Bade depuis quelques jours, m'a demandé, avec une insistance dont je dois compte à Votre Excellence, de la prier de transmettre à l'Empereur l'expression de la vive satisfaction avec laquelle il avait appris le rétablissement de Sa Majesté. Le Roi a désiré que j'ajoutasse qu'un sentiment de réserve, et l'incrédulité qu'il n'avait cessé d'opposer aux bruits alarmants qui circulaient à Bade, l'ont seuls empêché de demander directement des nouvelles de l'Empereur. Sa Majesté m'a chargé en outre de transmettre ses souvenirs à Votre Excellence, qu'elle a connue il y a plusieurs années à Rome. La Reine des Belges, qui est en ce moment en Suisse, doit rejoindre prochainement le Roi à Bade.

Le Prince Gortchakoff a quitté Bade hier pour se rendre à Friedrichshafen, sur les bords du lac de Constance, auprès de la Reine de Wurtemberg. De là le Chancelier compte se rendre en Suisse, avant de retourner en Russie. Il n'est donc pas exact, comme divers organes de la presse l'affirment, qu'il se trouve en ce moment à Paris. Les journaux et la Diplomatie du Sud de l'Allemagne se sont beaucoup occupés, ces jours derniers, d'un bruit assez invraisemblable pour qu'il fût permis d'en suspecter le fondement. On a raconté qu'une entrevue avait eu lieu tout récemment à Heidelberg entre le Prince Gortchakoff, Lord Clarendon et le Prince de Hohenlohe. Ces trois hommes d'État avaient eu, disait-on, ensemble une conférence de plusieurs heures. Il n'en fallait pas davantage pour fournir une matière abondante aux suppositions et aux commentaires des politiques de l'Allemagne méridionale. Un de mes Collègues prétendait être certain, malgré la difficulté qu'on éprouverait à raisonner cette hypothèse, que le Prince de Hohenlohe était venu à Heidelberg pour entretenir les deux Ministres anglais et russe de la proposition d'entente préalable qu'il a soumise dernièrement aux divers Gouvernements

[1] La maladie de l'Empereur avait commencé vers le milieu d'août; elle avait inspiré d'assez vives inquiétudes (que d'ailleurs les médecins ne partageaient pas) pendant les premiers jours de septembre. La note du *Journal officiel* dont il est question ici fut publiée le 7 septembre.

européens, en vue de la prochaine réunion du Concile, proposition qui jusqu'ici ne paraît pas avoir trouvé un accueil particulièrement favorable auprès des Cabinets auxquels elle a été adressée. Toutes vérifications faites, le Prince de Hohenlohe ne s'est pas rendu à Heidelberg, et n'y a pas eu par conséquent d'entrevue avec Lord Clarendon et le Prince Gortchakoff. Ces deux personnages seuls, se trouvant assez voisins l'un de l'autre, ont pris rendez-vous dans cette ville, et s'y sont en effet rencontrés pendant une demi-journée, incident qui ne paraît pas offrir en lui-même un intérêt bien marqué.

La Reine de Prusse est arrivée hier soir à Bade. Sa Majesté compte, assure-t-on, y séjourner, suivant son habitude, jusqu'à la fin d'octobre.

Le Grand-Duc de Bade, dont la santé paraît entièrement rétablie, quoique certains journaux persistent à la représenter comme très altérée, est en ce moment à Eppingen, où il assiste aux manœuvres de la division badoise. S. A. Royale doit repartir prochainement pour le château de la Mainau, sur le lac de Constance, et revenir à Carlsruhe pour l'ouverture des Chambres, qui aura lieu le 24 de ce mois.

7656. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Wurtemberg, 89, n° 50.)

Stuttgart, 12 septembre 1869.
(Cabinet, 13 septembre; Dir. pol., 16 septembre.)

La *Gazette de Francfort*, dans son numéro d'avant-hier, a reproduit une nouvelle tirée du *Bulletin international de Dresde* et annonçant l'existence de négociations secrètes entre la Prusse, la Bavière et le Wurtemberg, dans le but, sinon de préparer l'entrée immédiate des États du Midi dans la Confédération du Nord, du moins de rendre plus étroits les traités militaires qui les lient à la grande Puissance allemande. Toutefois, en accueillant ce bruit, qui serait passé inaperçu dans les colonnes d'une feuille aussi peu répandue et méritant aussi peu de créance que le *Bulletin international*, la *Gazette de Francfort* a pris soin de déclarer qu'elle n'en prenait pas la responsabilité, et qu'elle espérait

même qu'il y serait répondu, tout au moins en Wurtemberg, par un démenti *précis et énergique*. Ce démenti ne s'est pas fait attendre, et le *Journal officiel* le publie ce matin dans les termes les plus catégoriques. Il dit nettement *qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir aucune négociation de ce genre avec la Prusse, et que les assertions de certaines feuilles malintentionnées sont dénuées de tout fondement.*

M. de Varnbüler m'en avait parlé hier, et m'avait consulté sur l'opportunité de ce démenti. Mon avis, conforme au sien, a été qu'il était nécessaire en ce moment où l'inquiétude et l'agitation se répandent si aisément et à tout propos en Europe. Il nous a paru qu'il fallait arrêter immédiatement une rumeur qui, en se propageant, ferait naître de nouvelles défiances et donnerait lieu à de fâcheuses polémiques. Du reste, le Gouvernement bavarois s'est placé au même point de vue, et a fait démentir hier dans ses journaux une nouvelle analogue publiée par la *Gazette du Danube.*

Le journal démocratique de Stuttgart le *Beobachter* n'a pas manqué de profiter du bruit répandu par la *Gazette de Francfort* pour se livrer à une nouvelle attaque contre le Baron de Varnbüler; il s'est attaché à rapprocher la visite faite le mois dernier au Comte de Bismarck par le Ministre wurtembergeois de l'entrevue qu'il vient d'avoir avec le Roi de Bavière[1], et il l'a accusé de s'être fait le mandataire officieux du Chancelier prussien auprès du jeune Roi Louis, afin d'amener ce Souverain à consentir à l'entrée de son Royaume dans la Confédération du Nord. M. de Varnbüler m'a parlé lui-même de cet article en me disant qu'il n'avait pas l'intention de répondre à de pareilles personnalités, dont l'avenir d'ailleurs ne tarderait pas à faire justice.

7657. Le Duc de Gramont, Ambassadeur à Vienne, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Autriche, 500, n° 107.)

Vienne, 14 septembre 1869.
(Cabinet, 17 septembre; Dir. pol., 18 septembre.)

[Le Prince Charles de Hohenzollern a passé quatre jours à Vienne [2], et s'est longuement entretenu avec le Duc de Gramont,

[1] Cf. Saint-Vallier, 30 juillet et 10 septembre.
[2] Le prince Charles avait quitté Bucarest le 8 septembre.

s'efforçant de justifier sa politique et de convaincre son interlocuteur de l'entière indépendance du Gouvernement roumain à l'égard de toutes les Puissances.]

M. le Comte de Beust est également parti pour deux ou trois semaines, et s'est d'abord arrêté à Munich, où il est en ce moment. Il se rendra à Stuttgart, puis à Bade et en Suisse. Les rapports entre Vienne et Berlin se sont sensiblement modifiés dans ces derniers temps; ils affectent même depuis quelques jours les apparences de la courtoisie [1].

7658. Le Baron de Stoffel, Attaché militaire à Berlin, au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Orig. Prusse, 375.)

Berlin, 15 septembre 1869.

M. de Bismarck, m'ayant invité à passer plusieurs jours à Varzin, y a eu, le 12 au soir, avec moi la conversation suivante qu'il m'a chargé de porter à votre connaissance. Je la place ici à peu près textuellement.

« Je vais causer un peu politique avec vous. Voilà assez longtemps que notre Représentation à Paris n'est pas régulière; nous ne devons pas rester plus longtemps sans y avoir un Ambassadeur [2]. Le choix a été difficile [3]. Ce n'est qu'hier à Stargard qu'il a été décidé. Vous êtes la première personne à qui j'en parle. Solms est trop jeune pour occuper le poste d'Ambassadeur à Paris : il ne me convient pas; il est trop impressionnable; je m'en aperçois aux rapports qu'il m'adresse depuis quelque temps, à l'importance qu'il attache à certains articles de journaux. Il a des relations trop fréquentes avec l'Ambassade d'Autriche. Les Metternich sont orléanistes (je crois que B. a voulu dire légitimistes). Solms, par sa naissance, par ses traditions de famille (il est ancien officier des Gardes du Corps), affectionne l'aristocratie. Il n'est pas assez

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 10 septembre.

[2] Le comte de Goltz avait été longtemps malade, puis était mort le 24 juin 1869. Il n'était pas encore remplacé.

[3] Cf. Lefebvre de Béhaine, 22 juillet.

bonapartiste. Goltz est difficile à remplacer : il avait fini par prendre une excellente position.

« Bernstorff ne conviendrait nullement à Paris. Il est maladroit, manque tous les jours de nous brouiller avec l'Angleterre. A Paris, il ne ferait que plus de sottises encore.

« Reuss aurait pu convenir si l'Empereur de Russie ne tenait pas tant à le conserver. Il a eu autrefois une très bonne position à Paris, a surtout été très en faveur auprès de l'Impératrice. Je l'ai fait venir dernièrement. J'ai constaté qu'il irait volontiers à Paris; mais l'Empereur Alexandre le verrait partir avec peine. Il a fait savoir au Roi que Reuss était devenu son ami personnel, et il a insisté pour le conserver en termes tels qu'il fait du changement ou du maintien de Reuss une question de mauvais ou de bons rapports entre les deux Cours. D'ailleurs j'ai dit à Reuss ceci : « Vous avez été accueilli autrefois à Paris avec une faveur toute « particulière; mais prenez garde. Quand on a dû quitter un plat « et qu'on y revient, on le trouve refroidi ou réchauffé, et ne « valant plus rien. » D'ailleurs je n'aimerais pas à avoir un Représentant qui ferait de la politique avec des femmes.

« Nous avons à Pétersbourg un homme remarquable sous tous les rapports : c'est le Colonel Schweinitz, Attaché militaire. Si j'étais le maître absolu, je le nommerais d'emblée Ambassadeur à Paris. J'en ai parlé au Roi; mais cette nomination, qui serait en dehors de notre routine, effraierait tout le monde. Schweinitz est du bois dont on fait les hommes d'État; je le tiens en réserve pour les grandes occasions.

« Reste Werther. C'est encore le meilleur choix à faire. Werther n'est pas un aigle, mais il est consciencieux, a le sentiment du devoir, et est incapable d'intrigue. Il est sobre de rapports, nullement fantaisiste : il est comme un scarabée qui veut tout sentir avec ses antennes, et qui ne nous dira jamais que ce dont il est sûr. Sa nomination à Paris satisfera son ambition : il n'en a d'autre que de mourir Ambassadeur à Paris. Je vous répète que vous êtes la première personne à qui je parle sur ce sujet : c'est parce que je voudrais que M. Benedetti connût cette conversation, et les motifs qui ont déterminé notre choix. »

Arrivé à ce point de notre conversation je dis à M. de Bismarck : « Est-ce une indiscrétion de vous demander par qui vous rempla-

cerez Werther à Vienne? — Nullement, nous y envoyons le Colonel Schweinitz. Comme je vous l'ai dit c'est un homme supérieur; et, s'ils s'offusquent à Vienne qu'on leur envoie pour Ambassadeur un simple colonel, tant pis pour eux. Schweinitz les vaut tous, et, si Dieu me prête vie, j'en ferai notre futur Ambassadeur à Paris. »

[Le Comte de Bismarck fait connaître au Baron de Stoffel, en terminant, la résolution prise par le Prince royal d'assister à l'inauguration du canal de Suez, et de s'y faire accompagner par deux navires de guerre, peut-être par trois.]

7659. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bavière, 247, n° 62.)

Munich, 15 septembre 1869.
(Cabinet, 18 septembre; Dir. pol., 20 septembre.)

M. le Comte de Beust a passé hier à Munich, se rendant à Bade [1]. Il s'y est arrêté quelques heures, et il m'a fait l'honneur de venir chez moi. Il a vu également M. de Daxenberger, et, dans son entretien avec ce haut fonctionnaire qui gère en ce moment le Département des Affaires étrangères, il aurait reconnu de lui-même, d'après ce qu'on m'a assuré, les obstacles qui s'opposent à la formation d'une Confédération du Sud; aussi, bien qu'il eût vivement conseillé, il y a deux ans, au Prince de Hohenlohe de poursuivre sous ce rapport la réalisation d'une des principales clauses du traité de Prague, il n'aurait pas cru devoir insister aujourd'hui sur ce sujet, et, dans son opinion, la politique des Cabinets du Midi devrait se borner, dans les circonstances actuelles, à sauvegarder autant que possible leur indépendance, de concert entre eux si cela est possible, ou même chacun de son côté s'ils ne parviennent pas à s'entendre.

M. de Beust se serait en outre efforcé de combattre dans l'esprit de son interlocuteur l'idée, malheureusement beaucoup trop répandue sur la rive droite du Mein, que c'est pour les États du Midi de l'Allemagne une nécessité de se mettre, pour ainsi dire

[1] Cf. Gramont, 14 septembre.

sous la tutelle d'un grand pays, ainsi que la tendance qui les pousse à rechercher cet appui du côté d'où peut venir le seul danger qui les menace.

Tels seraient en résumé, Prince, si mes informations sont exactes, les avis donnés au Gouvernement bavarois par le Chef du Cabinet autrichien. M. de Beust, qui compte s'arrêter également à Stuttgart, doit du reste repasser dans quelques jours par Munich, et il pourra alors voir le Prince de Hohenlohe, qui est attendu ici aujourd'hui.

[Déplacements du Roi.]

7660. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Télégr. Déchiffrement. Wurtemberg, 89.)

Stuttgart, 15 septembre 1869, 2h 1/2 soir.
(Reçu à 4h soir.)

Le Comte de Beust, arrivé ici hier pour voir le Baron de Varnbüler, est reparti ce matin pour Bade, et se rend de là en Suisse, d'où il doit retourner en Autriche [1]. Je l'ai vu, et j'écris à ce sujet à Votre Excellence.

7661. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bade, 49, n° 40.)

Bade, 16 septembre 1869.
(Cabinet, 17 septembre; Dir. pol., 18 septembre.)

[Les élections pour le renouvellement du tiers de la Seconde Chambre ont eu un résultat favorable au Gouvernement, et le Ministère est assuré d'une majorité considérable. L'Opposition attribue son échec aux puissants moyens d'influence que possède le Gouvernement grâce au système des élections à deux degrés, et réclame le suffrage universel. La session parlementaire doit être ouverte le 24 septembre.]

[1] Cf. Gramont, 14 septembre; Cadore 15 septembre.

L'opinion publique et la presse se sont assez vivement occupées dans ces derniers temps en Allemagne de bruits relatifs à la reprise de négociations et même à la conclusion de certains traités secrets ayant pour objet l'entrée définitive des États du Sud dans la Confédération du Nord[1]. Des démentis formels ont été opposés en Bavière et en Wurtemberg à ces rumeurs, qui n'avaient pas, il faut le dire, un caractère prononcé de vraisemblance. M. de Freydorf nie de la manière la plus catégorique qu'il y ait eu un changement quelconque apporté récemment à la situation de son Gouvernement vis-à-vis de l'Allemagne du Nord. Aucun pourparler n'aurait été engagé dans ce sens, et les nouvelles répandues avec persistance à ce sujet par les journaux seraient de pure invention.

7662. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Confidentielle. Orig., avec déchiffrement. Wurtemberg, 89, n° 51.)

Stuttgart, 16 septembre 1869.
(Cabinet, 18 septembre; Dir. pol., 20 septembre.)

Comme j'ai eu l'honneur de l'annoncer par le télégraphe à Votre Excellence[2], le Comte de Beust est arrivé avant-hier soir à Stuttgart pour passer quelques heures avec le Baron de Varnbüler. Il est parti hier matin pour Bade, où il ne doit s'arrêter qu'un jour, puis il rentrera en Autriche après une excursion en Suisse. J'avais vu dans la matinée M. de Varnbüler, qui m'avait annoncé la visite qu'il allait recevoir, et m'avait engagé à venir le soir chez lui pour y rencontrer le Chancelier austro-hongrois. J'ai eu en outre, après le départ de son hôte, une nouvelle conversation avec le Ministre des Affaires étrangères de Wurtemberg.

M. de Beust s'est montré fort affectueux pour le Baron de Varnbüler; il l'a félicité sur son attitude à Berlin lors de la session du Parlement douanier[3], sur sa fermeté dans les négociations relatives à la question des forteresses; c'est en haussant les épaules

[1] Cf. Saint-Vallier, 12 septembre.
[2] Cf. Saint-Vallier, télégramme, 15 septembre.
[3] Cf. Saint-Vallier, 10 septembre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

qu'il a parlé des soi-disant *négociations secrètes* entre les Cours du Midi et le Cabinet de Berlin[1] inventées par le *Bulletin international* pour aider les baissiers de la Bourse de Francfort à poursuivre une campagne à laquelle la santé de l'Empereur ne pouvait plus servir de prétexte; il a fait justice des rumeurs de toute nature répandues dans le but de troubler la quiétude et d'agiter les esprits. Il a dit que sa visite à Stuttgart était le meilleur témoignage du peu de cas qu'il faisait de semblables bruits, et de sa confiance dans la netteté de la politique du Baron de Varnbüler. Il a avoué à son interlocuteur qu'il avait eu quelques jours de grande inquiétude lorsque des nouvelles alarmantes sur la santé de l'Empereur s'étaient répandues en Allemagne[2], mais en ajoutant que, rassuré aujourd'hui de ce côté, confiant dans la fermeté avec laquelle la Bavière et le Wurtemberg sauraient défendre leur indépendance, il ne voyait aucun motif de craindre que la paix européenne dût être prochainement troublée. Il a parlé avec satisfaction des progrès déjà réalisés dans la réorganisation militaire et administrative de l'Empire austro-hongrois, [*déchiffrement*] et il a laissé entendre que son Gouvernement, sans se départir de sa politique prudente et réservée, saurait défendre énergiquement, si cela était jamais nécessaire, l'indépendance des États situés au sud du Mein. Il est aussi revenu à plusieurs reprises sur la puissance de la France, sur les moyens d'action dont elle dispose, utilement employés au service d'une politique de sagesse et de pondération. Il n'a pas mis en doute que la Prusse ne fût trop occupée chez elle pour risquer de s'attirer des complications extérieures[3].

M. de Varnbüler se montre très satisfait du langage que lui a tenu le Chancelier de l'Empire austro-hongrois, et il aime à le rapprocher de celui qu'il a entendu ces jours derniers dans la bouche du Prince Gortchakoff[4], aussi bien que des assurances pacifiques qui lui ont été prodiguées lors de son séjour à Varzin

[1] Cf. Saint-Vallier, 12 septembre; Mosbourg, 16 septembre.

[2] Cf. Mosbourg, 11 septembre.

[3] Le déchiffrement se termine ici.

[4] Gortchakoff venait de traverser le Wurtemberg. Cf. Mosbourg, 11 septembre.

par le Comte de Bismarck [1]. Flatté de se voir l'objet de prévenances comme celles qu'il reçoit en ce moment, c'est avec un certain sentiment d'orgueil qu'il me faisait remarquer tout à l'heure qu'aucune des entrevues importantes qu'il vient d'avoir n'a été provoquée par lui; c'est M. de Bismarck qui, le sachant chez son gendre en Poméranie, l'a prié de venir passer quelques jours à Varzin; c'est le Roi Louis de Bavière, ce Souverain presque invisible, qui lui a exprimé le désir de le voir et qui l'a retenu une heure et demie dans une conversation confiante et intime [2]; c'est le Prince Gortchakoff qui a demandé à la Reine Olga, dont il était l'hôte, d'inviter le Ministre wurtembergeois à se trouver en même temps que lui à la villa royale du lac de Constance; c'est enfin le Comte de Beust, venu tout exprès à Stuttgart pour échanger ses idées avec lui.

Les vues pacifiques exprimées à M. de Varnbüler par le Prince Gortchakoff n'ont pas été moins nettes que celles du Comte de Beust; le Chancelier de l'Empire russe se montre convaincu que la paix ne peut pas être troublée de longtemps en Europe, à moins de circonstances tout à fait imprévues; il témoigne sa confiance dans la modération du Gouvernement français et dans la sagesse du Comte de Bismarck, qui saura, il n'en doute pas, contenir les ardeurs imprudentes du parti militaire.

Le Prince a longuement parlé de la France, et s'est exprimé sur l'Empereur et sur sa politique dans des termes assez sympathiques pour que son interlocuteur en fût frappé : «Prions Dieu, a-t-il ajouté, que les inquiétudes éprouvées ces jours passés sur cette santé précieuse ne se renouvellent pas, et demandons-lui de conserver longtemps encore une existence à laquelle on peut dire que la paix de l'Europe est attachée.»

[*Déchiffrement*] Sur la question allemande, le Chancelier de Russie s'est exprimé avec une netteté qui a causé au Baron de Varnbüler une satisfaction d'autant plus vive que c'est la première fois, depuis les événements de 1866, qu'il est à même d'entendre un langage aussi rassurant pour le Wurtemberg dans la bouche des organes du Cabinet de Pétersbourg et du Prince Gort-

[1] Cf. Saint-Vallier, 30 juillet.
[2] Cf. Saint-Vallier, 10 septembre.

chakoff lui-même. Le Chancelier sans... [1] qu'il était intimement persuadé que la Prusse ne tenterait rien de contraire à l'indépendance des États du Sud, le Roi Guillaume et le Comte de Bismarck n'ignorant pas qu'ils perdraient l'amitié de la Russie s'ils menaçaient le Trône où est assise la Sœur de l'Empereur Alexandre.

7663. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Confidentiel. Télégr. Déchiffrement. Prusse, 375.)

Berlin, 17 septembre 1869, 11h 20 matin.
(Reçu à 1h 15 soir.)

Il a été décidé à Stargard, entre le Roi et le Comte de Bismarck, que le Baron de Werther serait nommé Ambassadeur de Prusse à Paris. Le Comte de Bismarck l'a annoncé au Colonel Stoffel [2] : le Chancelier lui a donné à ce sujet, de même que relativement au projet de voyage du Prince royal à Suez, des détails intéressants, qu'il a prié notre Attaché militaire de transmettre à M. Benedetti, par lequel Votre Excellence les apprendra.

7664. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Confidentielle. Orig. Bade, 49, n° 42.)

Bade, 20 septembre 1869.
(Cabinet, 21 septembre; Dir. pol., 22 septembre.)

Le Comte de Beust a passé deux jours à Bade, venant en dernier lieu de Munich et de Stuttgart, et après avoir vu dans cette seconde ville le Baron de Varnbüler [3]. Son séjour ici n'a donné lieu à aucun fait qui, au point de vue politique, soit de nature à être signalé à Votre Excellence, et je me serais sans doute abstenu de l'en entretenir avec quelques détails si la présence à Bade de la Reine de Prusse n'avait prêté quelque intérêt à cet incident peu remar-

[1] *Sic.* Un blanc dans le déchiffrement.
[2] Cf. Stoffel, 15 septembre.
[3] Cf. Cadore, 15 septembre; Saint-Vallier, 16 septembre.

quable en lui-même. En se reportant en effet à la polémique vive et acerbe qui a marqué récemment les communications des deux Gouvernements d'Autriche et de Prusse, il n'était peut-être pas indifférent d'observer l'attitude que le Chancelier adopterait vis-à-vis de la Reine, ainsi que l'accueil qui lui serait fait par Sa Majesté. Cet accueil, il faut le dire, a été aimable et presque prévenant, de même que les démarches du Comte de Beust ont revêtu un caractère particulier de déférence et d'empressement. A peine arrivé, le Chancelier a sollicité une audience de la Reine, qui lui a fait connaître immédiatement l'heure à laquelle elle le recevrait, en lui envoyant une invitation à dîner pour le lendemain. J'ai eu l'honneur d'être convié ce même jour à la table de Sa Majesté, et j'ai pu juger des dispositions bienveillantes qu'elle n'a cessé de témoigner à son hôte. La même remarque a été généralement faite à une soirée chez l'Ambassadeur d'Angleterre à Berlin, Lord Augustus Loftus, où la Reine a de nouveau rencontré le Chancelier. Il ne se trouve en ce moment à Bade aucun homme politique, et l'intérêt d'affaires y est à peu près nul. Le soin avec lequel le Comte de Beust s'est hâté de demander à présenter ses hommages à la Reine a donné lieu de penser qu'il n'avait été attiré ici que par le désir de lui faire sa cour. Il est vraisemblable en effet que le Chancelier, passant dans le voisinage de Bade, aura saisi volontiers l'occasion qui s'offrait à lui sinon d'effacer, au moins d'adoucir, par un procédé courtois vis-à-vis de la Reine, les rapports assez aigres et assez tendus qu'un récent échange de correspondances diplomatiques avait amenés entre les Cabinets de Vienne et de Berlin.

Le Comte de Beust a vu M. de Freydorf, invité par le Chargé d'Affaires d'Autriche, et avec lequel Votre Excellence devine qu'il doit avoir quelque peine à s'entendre sur la direction et l'avenir des questions allemandes, et M. le Baron de Dalwigk, Président du Ministère du Grand-Duc de Hesse, venu de Darmstadt pour le rencontrer, et avec qui au contraire il ne peut manquer de se trouver en grande communauté d'idées. Le Baron de Dalwigk est en effet d'une extrême vivacité dans ses appréciations et dans son langage sur la politique de la Prusse et sur la situation faite aux États de l'Allemagne méridionale par les événements de 1866. On a remarqué que, pendant son court séjour à Bade, il ne s'est

pas même inscrit chez la Reine, et a évité de s'approcher de Sa Majesté chez Lord Augustus Loftus. Je ne donne ces détails à Votre Excellence que parce qu'ils me paraissent caractéristiques des dispositions diverses qui animent les hommes publics aussi bien que les Gouvernements de l'Allemagne du Sud.

Le Comte de Beust, en quittant Bade, a dû rencontrer le Prince de Metternich, chez des amis communs, près de Strasbourg. De là, le Chancelier avait le projet de se diriger sur la Suisse, où il se propose de passer quelques jours avant de retourner à Vienne. On assure qu'il doit voir le Prince Gortchakoff, qui se trouve dans ce moment à Ouchy. Si ce fait se vérifie, les conjectures et les commentaires ne feront pas défaut sur les conséquences à tirer de l'entrevue de ces deux hommes d'État.

Le Prince de Galles, arrivé tout récemment à Bade, en est reparti pour aller chercher la Princesse de Galles à Wildbad. Le Duc de Cambridge a passé également ici plusieurs jours, sous le nom de Lord Culloden.

7665. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 27.)

Darmstadt, 20 septembre 1869.
(Cabinet, 23 septembre ; Dir. pol., 24 septembre.)

M. de Beust, avant d'aller à Ouchy, sur le lac de Genève, voir le Prince Gortchakoff, a réuni à Bade plusieurs hommes politiques autour de lui, entre autres M. de Dalwigk[1].

Le Baron me paraît avoir puisé dans le commerce du Ministre autrichien une plus juste idée de notre situation intérieure. Je l'avais dernièrement trouvé inquiet des mesures libérales prises par le Gouvernement de l'Empereur ; j'avais pris soin de lui expliquer les faits ; M. de Beust lui en aura parlé dans le même sens, car M. de Dalwigk reconnaît aujourd'hui la nécessité de ces mesures. Seulement, il estime encore (avec M. de Beust, à ce qu'il paraît) que le Gouvernement a cédé avec trop de promptitude aux

[1] Cf. Mosbourg, 20 septembre.

démonstrations de l'opinion publique. Profondément pénétré de la pensée que l'Empereur est nécessaire, et que l'influence exercée directement et «vigoureusement» par Sa Majesté n'est pas moins indispensable au bien de l'Europe qu'à celui de la France, M. de Dalwigk n'attend jamais sans une certaine agitation le bulletin de la santé de l'Empereur et les nouvelles de notre politique intérieure. Si le bulletin est bon, il se sent raffermi; si une concession libérale se produit, qui ait, à ses yeux du moins, les dehors de la précipitation, il se sent ébranlé. Au reste, Votre Excellence le voit, il y a progrès dans l'opinion du Ministre, puisqu'il a rapporté de Bade le sentiment qu'en principe les dernières mesures étaient bien réellement inévitables.

Les conversations de Bade ont naturellement touché aux affaires de la rive gauche du Mein. «Jamais, aurait dit M. de Beust, les Prussiens ne passeront cette limite, ou bien la guerre est certaine.» Le souvenir d'une ancienne causerie avec M. de Dalwigk me revenant vaguement à l'esprit, je lui demandai si l'Autriche était donc vraiment prête. «Oui; mais c'est de la France que je parle et que parlait M. de Beust! Ce serait la France qui déclarerait la guerre!» Je vis à ces paroles que ma mémoire ne m'avait pas trompé, et que, quand il s'agit d'arrêter les rivaux de l'Autriche, c'est toujours aux baïonnettes françaises que l'on pense. Il ressort en effet des impressions du Baron de Dalwigk que le Gouvernement autrichien n'aurait pas encore une confiance à toute épreuve dans l'armée hongroise, quelque réorganisée et ralliée qu'elle puisse être.

Telle est peut-être une des raisons qui invitent les Diplomates anglais rencontrés par M. de Dalwigk à conseiller à M. de Beust un rapprochement intime avec la Prusse, seule manière, selon eux, de mettre l'Autriche à l'abri de toute préoccupation. M. de Beust aurait absolument repoussé (je cite toujours M. de Dalwigk) cet ordre d'idées. Il désire avoir de très bonnes relations avec la Prusse; mais il ne reconnaît qu'une amie naturelle et vraie pour l'Autriche, et c'est la France.

M. de Dalwigk est au sujet de la Prusse aussi explicite que M. de Beust, et, s'il trouve que la Hesse peut maintenant vivre à la rigueur dans les conditions qui lui sont faites, il se défend autant que jamais de toute idée, il se redresse contre toute pression qui ten-

drait à l'entrée du reste de la Hesse dans la Confédération du Nord.

Que M. de Dalwigk conserve cette indépendance morale! Qu'il se voue, tant qu'on le lui permettra, à la garde de ce qui reste de la Couronne grand-ducale! C'est là une ténacité louable et fort utile, quoiqu'elle ait déjà fait, elle aussi, plus d'une concession inévitable! Le Baron ne peut empêcher cependant l'esprit prussien de s'infiltrer chaque jour au milieu même de l'antipathie nationale du Sud. Les manœuvres militaires dont j'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Excellence[1] ont donné une occasion nouvelle de faire cette observation. Elles ont, en définitive, servi de théâtre à la bonne grâce et à la haute amabilité du Roi de Prusse, et ce jour-là les officiers hessois ont été conquis. Le terrain était bien préparé, c'est M. de Dalwigk qui l'avoue lui-même. Les règlements qui assurent un bien-être plus grand à tous les officiers supérieurs étaient encore assez récents. Quand on a vu le vieux Roi, monté sur son cheval historique, prendre part à chaque manœuvre au milieu de la poussière et de la fumée, remarquer quelques fautes, donner ainsi plus de prix à ses nombreux éloges, s'enquérir des uns et des autres, aller jusqu'à demander si tel sous-lieutenant qu'on lui montrait était parent d'un homonyme qui avait déjà défilé et dont il avait retenu le nom, les officiers n'ont pu, dit-on, s'empêcher de trouver que le Grand-Duc était bien loin, et que ce qu'un pamphlet irrévérencieux avait appelé «la bonhomie du géant» ne suffisait plus. Pour qui connaît le Grand-Duc, il y a là l'occasion de réflexions assez tristes, et de quelque rectification, car il est impossible de méconnaître tout l'esprit et toute la connaissance des hommes et des choses dont S. A. Royale est douée. Mais il est vrai qu'on rencontrerait difficilement un Souverain entouré de circonstances plus défavorables.

Ce qui est remarquable, c'est que le Prince et la Princesse Louis n'ont peut-être pas beaucoup profité, de leur côté, de cette petite campagne dans laquelle la Princesse a suivi son époux jusqu'à la fin, sur le champ de bataille et dans son cantonnement. L'impression est qu'ils auraient fait quelques avances de trop à la popularité vis-à-vis de l'armée.

[1] Cf. d'Astorg, 14 et 15 août.

En sorte que tous les bénéfices sont finalement pour le Roi Guillaume...[1] pour la Prusse qui en a déjà tant réalisés dans ce pays.

M. de Dalwigk, qui m'entretenait des officiers de l'armée hessoise, fit cette remarque qu'il ne faut pas négliger de mettre en regard l'esprit du soldat. C'est l'esprit de la population. Là, tout est antiprussien et franchement hessois. En admettant cette assertion pour ce qui concerne les soldats, elle n'a pas autant de poids que M. de Dalwigk le pense, car le plus souvent, au moment décisif, les chefs dévoués savent se faire suivre de leurs hommes; en l'admettant pour la population, je ne puis oublier les réserves auxquelles j'ai plus d'une fois donné place dans ma correspondance, particulièrement lors des élections pour le Zollparlament.

Il est certain, en tout cas, que le mécontentement contre la Prusse est très grand. Les impôts occasionnés par les exigences de la Prusse ont en effet profondément, j'allais dire : exaspéré, je dirai : affligé le peuple; et corriger ainsi mon expression suffit peut-être à expliquer comment M. de Dalwigk compte encore sur la mansuétude de la majorité de ce peuple, et trouve qu'à la rigueur on peut gouverner dans le *statu quo*, à la condition que la Prusse n'aille pas plus loin.

Au reste, je ne puis terminer sans constater tout l'appui que la Prusse trouve dans la révolution. Plus la révolution s'organise, et plus on doit naturellement rencontrer de gens qui lui préfèrent la Prusse. Lausanne fait les affaires de Berlin.

7666. Ch. de Hell, Consul général à Francfort, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, Francfort, 6, n° 110.)

Francfort, 21 septembre 1869.
(Cabinet, 23 septembre; Dir. pol., 24 septembre.)

Votre Excellence sait que le Gouvernement badois a demandé au Cabinet de Berlin, dans les premiers jours de ce mois, s'il ne pensait pas que le moment était venu pour les deux pays d'entrer

[1] Ces points de suspension sont dans le texte.

en négociations dans le but d'assurer l'entrée prochaine du Grand-Duché de Bade dans la Confédération du Nord[1]. Elle n'ignore pas que la Prusse ne s'est pas montrée disposée à accueillir les ouvertures du Grand-Duché à cet égard, et qu'elle s'est refusée à y donner suite pour le moment. Je crois cependant devoir porter à sa connaissance la dépêche que le Cabinet de Berlin a adressée, il y a une dizaine de jours, au Comte de Flemming, pour lui faire savoir que le Gouvernement du Roi Guillaume contestait l'opportunité de la discussion à laquelle le conviait l'Administration badoise.

Cette note commencerait par reconnaître que les derniers événements qui se sont produits en France et les changements survenus dans nos institutions ont répandu quelque inquiétude en Allemagne, et qu'ils ont fait naître dans les pays du Sud la pensée de rechercher les moyens propres à assurer leur sécurité future. Il est, ajouterait-elle, du devoir des hommes d'État dignes de ce nom de prendre des mesures de précautions en vue de toutes les éventualités qui peuvent se présenter. Quant au Gouvernement prussien, il est heureux de voir les personnes appelées à diriger les affaires du Sud de l'Allemagne se préoccuper dès aujourd'hui de la politique qu'il leur conviendrait de suivre en ces circonstances, et songer à sauvegarder l'avenir des États dont l'administration leur est confiée. Mais il tient à leur faire parvenir l'assurance que la santé de l'Empereur Napoléon ne donne lieu à cette heure à aucune inquiétude sérieuse, et que les événements ne se précipiteront pas en France ainsi qu'ils semblent le craindre. Rien ne justifie donc leurs préoccupations actuelles.

Après avoir insisté sur ce point, le Cabinet de Berlin fait observer au Comte de Flemming que la politique suivie par le Gouvernement prussien depuis trois ans n'a point été influencée par les événements qui se sont passés à l'étranger, et qu'il ne voit pas dans la situation actuelle de la France la nécessité de modifier la ligne de conduite qu'il s'est tracée à cet égard. Au lendemain de Sadowa, au moment où elle s'est occupée de la réorganisation de l'Allemagne, la Prusse n'a pas franchi le Mein. Elle ne s'est pas arrêtée sur les bords de cette rivière par considération pour

[1] Cf. Mosbourg, 16 septembre.

l'étranger, dont elle ne se préoccupa point (*der nicht in's Gewicht fiel*), mais à cause de la situation intérieure du pays. Il lui était plus facile de constituer la Confédération du Nord en la composant d'éléments homogènes et faciles à assimiler. Bien que le Grand-Duché de Bade émette en ce moment le vœu de faire partie de la Confédération du Nord, on ne peut nier qu'il règne dans le Sud de l'Allemagne le même esprit qu'en 1866. Il est donc de l'intérêt de la Prusse de ne pas se rendre au désir du Cabinet de Carlsruhe tant que les populations de la Bavière et du Wurtemberg conserveront à son égard des dispositions hostiles, et ne seront pas animées pour elle de sentiments propres à faciliter l'établissement d'une Confédération allemande. Le traité de Prague permet sans doute aux États du Sud de l'Allemagne de créer un lien national avec la Confédération du Nord en dehors de toute immixtion de l'étranger; mais il convient de leur en laisser prendre l'initiative. La Prusse verrait avec joie l'établissement de ce lien. Il importe toutefois que les Gouvernements du Sud s'entendent à son sujet, et, au surplus, le moment de l'entrée d'un seul parmi eux dans la Confédération du Nord n'est point encore venu. Les négociations qui ont eu lieu récemment à Munich [1] ont prouvé, il est vrai, combien il est difficile d'amener les États du Sud à se faire les plus petites concessions dans l'intérêt de l'unité allemande. Ces conférences ont eu du moins l'avantage de leur montrer la voie qu'ils auraient à suivre pour se rapprocher de la Confédération du Nord dans les questions d'administration. Après avoir rappelé les négociations pendantes entre le Nord et le Sud dans le but d'établir une certaine unité en Allemagne au point de vue administratif, le Gouvernement prussien inviterait le Comte de Flemming à donner au Cabinet de Carlsruhe le conseil de ne point insister sur l'adoption de la proposition qu'il a adressée à Berlin au commencement de ce mois. Il prierait en outre le Représentant du Roi Guillaume de faire savoir au Gouvernement badois que, en se référant à ses déclarations antérieures à cet égard, il se refusait, pour le moment, à se prêter à l'entrée du Grand-Duché de Bade dans la Confédération du Nord.

Telle serait, Prince, la note que le Comte de Flemming aurait

[1] Les négociations qui avaient abouti au protocole du 6 juillet.

été chargé de communiquer à M. de Freydorf en réponse à ses dernières ouvertures. La démarche à laquelle elle se rapporte a été peu discutée jusqu'à présent par la presse allemande. Je ferai cependant remarquer à Votre Excellence que le Cabinet de Berlin dicte en ce moment un langage très différent à son sujet aux divers journaux qui reçoivent ses inspirations. Tandis qu'un certain nombre d'entre eux ont peine à croire à la demande du Gouvernement badois, et ne veulent y voir que l'expression du vœu d'un parti, d'autres feuilles officieuses y applaudissent au contraire, et s'empressent d'énumérer tous les avantages que l'entrée du Grand-Duché de Bade dans la Confédération du Nord assurerait à l'Allemagne, dans la pensée de ramener l'attention publique sur cette grave et importante question.

7667. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bavière, 247, n° 63.)

Munich, 21 septembre 1869.
(Cabinet, 23 septembre; Dir. pol., 24 septembre.)

[Accusé de réception.]

Le Prince de Hohenlohe, de retour à Munich le 15 de ce mois[1], a repris immédiatement la direction du Ministère des Affaires étrangères. J'ai eu l'honneur de le voir le lendemain de son arrivée. Il a pris soin de me déclarer tout d'abord qu'il arrivait de sa terre d'Aussée, et qu'il ne s'était par conséquent pas rencontré à Heidelberg avec Lord Clarendon et avec le Prince Gortchakoff[2], comme l'avaient affirmé certains journaux. «Il en est de cette entrevue, m'a-t-il dit, comme de la nouvelle du soi-disant traité secret avec la Prusse au sujet de l'accession de la Bavière à la Confédération du Nord[3]. Je n'ai pas besoin de vous dire que tous ces traités n'ont aucune espèce de fondement.» Il a ajouté que, depuis la conclusion des travaux de la Commission

(1) Cf. Le Sourd, 1er septembre, et p. 200, note 1.

(2) Lord Clarendon, au cours d'un voyage en Allemagne, avait eu un entretien avec Gortchakoff à Heidelberg.

(3) Cf. Saint-Vallier, 12 septembre.

de liquidation[1], le Gouvernement bavarois n'avait reçu de la Prusse aucune communication, à l'exception de la proposition relative au règlement du transport réciproque des troupes par le chemin de fer dont M. Le Sourd a déjà entretenu Votre Excellence[2]. M. le Ministre des Affaires étrangères attache très peu d'importance à cette affaire, qu'il considère d'ailleurs comme étant complètement en dehors de la compétence du Conseil fédéral douanier, et qui devrait, selon lui, être réglée par une Commission spéciale nommée à cet effet.

Comme je lui faisais observer que je ne voyais pas, pour ma part, l'utilité d'une convention de cette nature, puisque la configuration géographique des deux pays permettait à chacun d'eux d'effectuer les mouvements de troupes sur toute l'étendue de son territoire sans être forcé d'avoir recours aux voies ferrées appartenant à l'autre, et qu'elle ne pourrait, dès lors, recevoir d'application qu'en cas de guerre, par suite des dispositions des traités d'alliance, ce qui, selon moi, en modifiait singulièrement le caractère, il m'a répondu que tel n'était pas le cas; que, sans qu'i y eût à cet égard de nécessité absolue, il pouvait y avoir pour le déplacement des garnisons prussiennes, comme celles de Sarrebruck et de Sarrelouis par exemple, certains avantages à se servir des chemins de fer bavarois du Palatinat, et que c'était là, il le croyait du moins, le seul objet que le Cabinet de Berlin eût en vue en faisant cette proposition, qui était également justifiée vis-à-vis du Wurtemberg par la situation de la Principauté de Hohenzollern.

Le Prince de Hohenlohe m'a annoncé, à cette occasion, qu'il se proposait d'adresser prochainement aux Agents diplomatiques de la Bavière le protocole signé à Munich le 6 juillet par les membres de la Commission de liquidation, ainsi que le texte de la convention du 10 octobre de l'année dernière, accompagnés d'une circulaire destinée à déterminer nettement la portée et la valeur des arrangements intervenus[3].

[1] Cf. Le Sourd, 20 août.
[2] Cf. Le Sourd, 1er septembre.
[3] Cf., sur la convention du 10 octobre, Cadore, 12 octobre 1868; et, sur le protocole du 6 juillet, Cadore, 13 août, n° 55.

Les Chambres bavaroises doivent se réunir aujourd'hui[1]; mais la date de l'ouverture solennelle de la nouvelle législature n'est pas encore fixée, et on ne sait pas même si le Roi y présidera en personne.

Le Gouvernement s'attend à être très vivement attaqué dans la Seconde Chambre par l'Opposition de droite. On pense dans les sphères ministérielles que la lutte s'engagera vraisemblablement soit sur la rédaction de l'adresse, en réponse au discours du Trône, soit lors de la discussion du budget de la guerre. Ce dernier terrain serait, sans contredit, le plus favorable au parti conservateur, car il aurait alors la chance de rallier à lui, sur cette question, les quelques démocrates qui siègent à la Chambre, et de mettre ainsi le Gouvernement en minorité d'un nombre de voix assez considérable.

On prête toutefois au chef des conservateurs, M. Joerg, l'intention de ne pas chercher à renverser dès à présent le Ministère, en se contentant de le harceler et de contrôler très sévèrement tous ses actes, de manière à le paralyser entièrement. Son parti n'est malheureusement pas encore assez discipliné pour qu'il puisse compter sur l'adhésion complète de tous à cette tactique aussi habile que prudente, et l'on peut s'attendre à voir les chefs et la masse du parti conservateur, entraînés par l'ardeur et l'impatience de quelques-uns de ses membres, poser dès le début de la session la question de Cabinet, dans des conditions moins avantageuses pour eux.

7668. Le Vicomte de La Guéronnière, Ministre à Bruxelles, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Télégr. Déchiffrement. Belgique, 58.)

Bruxelles, 22 septembre 1869, 3h soir.
(Reçu à 6h soir.)

Je suis arrivé hier soir de Liége, où j'ai été témoin de la réception magnifique faite au bataillon français[2].

[1] Cf. Le Sourd, 1er septembre.

[2] Un bataillon de la garde nationale de Paris, ainsi qu'un détachement de troupes anglaises, étaient venus assister aux fêtes de l'Indépendance de la Belgique et à la grande revue passée par le Roi à Bruxelles à cette occasion.

L'Empereur, la France, son drapeau, ont été l'objet d'ovations indescriptibles de la part de la population.

Le bataillon français vient de faire son entrée à Bruxelles. Il a reçu un accueil très sympathique, quoique le temps ait manqué pour prendre les mesures nécessaires, puisqu'on ne l'attendait que vendredi. La garde nationale a été reçue à l'Hôtel-de-Ville par le Bourgmestre, les Échevins et tout le Conseil communal : la réception a été très cordiale. Ce soir, je réunis à la Légation les Ministres du Roi avec les commandants de l'armée et de la garde civique et l'État-Major de la garde nationale.

L'effet politique de cette visite est considérable.

7669. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bade, 49, n° 43.)

Bade, 22 septembre 1869.
(Cabinet, 23 septembre; Dir. pol., 24 septembre.)

[Accusé de réception.]

Certains organes de la presse de l'Allemagne septentrionale ont propagé, ces jours derniers, un bruit que les journaux français ont reproduit, et d'après lequel les Chambres badoises se disposeraient à réclamer énergiquement l'entrée définitive du Grand-Duché de Bade dans la Confédération du Nord [1]. L'adhésion de la Prusse serait acquise à l'avance aux décisions que cette motion du Parlement devrait nécessairement amener de la part du Gouvernement grand-ducal.

J'ai profité d'un récent entretien avec M. de Freydorf pour lui adresser quelques questions au sujet de ces rumeurs, qui, il faut le dire, se répètent depuis longtemps et avec une régularité périodique, sans que l'événement soit encore venu en démontrer le fondement. M. le Ministre des Affaires étrangères a reconnu avec moi l'émotion que cette nouvelle jette depuis quelques jours dans les esprits en Allemagne. Il me l'a représentée comme provenant des mêmes sources qui avaient mis récemment en circulation des

[1] Cf. Mosbourg, 16 septembre; Hell, 21 septembre.

assertions entièrement controuvées sur la reprise des négociations et même sur la conclusion de traités secrets entre les États du Sud et la Confédération du Nord [1], et il m'a affirmé de nouveau qu'aucun fait n'était survenu, dans ces derniers temps, qui eût modifié en quoi que ce soit la situation du Grand-Duché de Bade vis-à-vis de l'Allemagne septentrionale. M. de Freydorf n'a pas nié cependant qu'il fût possible que certaines manifestations se produisissent au sein du Parlement dans un sens qui, selon lui, n'a cessé d'être conforme aux aspirations de la majorité des Chambres et du pays. Je ne puis dire que j'aie été parfaitement satisfait de la netteté avec laquelle il s'est prononcé sur l'attitude que prendrait son Gouvernement, s'il venait à se trouver en présence d'une semblable pression parlementaire. Le langage de M. le Ministre des Affaires étrangères m'a laissé l'impression qu'il ne se rendait pas lui-même un compte exact des dispositions dans lesquelles les Représentants du pays vont se réunir, et qu'il craignait d'engager sa responsabilité en s'exprimant dès aujourd'hui d'une manière catégorique sur la ligne de conduite que le Ministère se propose de suivre vis-à-vis des nouvelles tentatives que le parti national-libéral pourrait bien entreprendre pour le forcer à marcher en avant dans la voie des rapprochements avec la Prusse. C'est ainsi que M. le Ministre des Affaires étrangères m'a rappelé avec une certaine nuance d'embarras que le Gouvernement grand-ducal s'était toujours prononcé dans le sens d'une union aussi intime que possible avec l'Allemagne du Nord, et il m'a fourni une fois de plus l'occasion de lui représenter la différence totale qui existe entre le maintien de rapports politiques et commerciaux plus ou moins resserrés entre les deux pays, et des changements contraires aux traités et de nature à modifier de fond en comble leur situation internationale.

M. de Freydorf répète du reste que le Grand-Duché de Bade ne pourrait en aucun cas entrer dans la Confédération du Nord sans que la Bavière et le Wurtemberg adoptassent la même détermination. Les dispositions de ces deux États sont sans doute de nature à rassurer, au moins dans les circonstances présentes, sur l'imminence d'aussi graves transformations. Il est difficile, d'un autre

[1] Cf. Saint-Vallier, 12 septembre.

côté, d'admettre que la Prusse fût disposée à se prêter à des témérités qui pourraient donner lieu aux complications les plus sérieuses, dans un moment où il semble que rien ne trahit chez cette Puissance le désir de sortir de son attitude de prudence et de modération relative.

Je me suis borné à appeler de nouveau l'attention de M. de Freydorf sur le danger des résolutions irréfléchies et des coups de tête en politique. Le discours d'ouverture des Chambres qui sera prononcé après-demain par le Grand-Duc permettra sans doute de pressentir plus clairement les dispositions dans lesquelles son Gouvernement aborde la nouvelle session, et le plus ou moins de modération et de circonspection qu'il compte apporter dans la direction des affaires extérieures du Grand-Duché. Rien n'a encore transpiré sur le ton qu'affectera ce discours et sur les tendances qui l'inspireront; M. de Freydorf s'est renfermé à cet égard vis-à-vis de mes Collègues et de moi dans une réserve absolue.

Je crois devoir mentionner ici un fait qui produit autour de moi une certaine sensation, et ne manquera pas d'avoir un vif retentissement dans l'Allemagne du Sud. Une exposition d'agriculture nationale badoise doit s'ouvrir ces jours-ci à Carlsruhe, et des constructions en bois assez étendues ont été établies à cette occasion sur la place du Château grand-ducal. Au-dessus d'une sorte de rotonde destinée à la distribution des prix, et qui se trouve au centre des galeries destinées à recevoir les produits agronomiques et industriels du Grand-Duché, flotte, entouré de bannières aux couleurs nationales, le drapeau rouge, blanc et noir de la Confédération du Nord.

7670. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Wurtemberg, 89, n° 53.)

Stuttgart, 22 septembre 1869.
(Cabinet, 23 septembre; Dir. pol., 24 septembre.)

Par mes dépêches nos 50 et 51 [1], j'ai démenti les bruits répandus par quelques journaux touchant de prétendues négociations

[1] Les dépêches des 12 et 16 septembre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

entre la Prusse, la Bavière et le Wurtemberg pour l'entrée des deux Royaumes dans la Confédération du Nord; le manque absolu de fondement de ces rumeurs est aujourd'hui bien clairement démontré, et l'explosion d'indignation qu'elles ont soulevée à Stuttgart comme à Munich suffirait, je l'espère, pour en prévenir le retour. Les feuilles prussiennes elles-mêmes ont compris que le soulèvement de l'opinion publique ne leur permettait pas de continuer à plaider cette thèse, et elles ont entièrement changé de langage; elles déclarent maintenant qu'il n'y a rien à espérer de la Bavière et du Wurtemberg, dont les populations sont encore dominées par les *idées étroites d'un particularisme aveugle;* qu'il faut laisser à l'action du temps le soin de les éclairer sur leurs véritables intérêts, ce qui, d'ailleurs, ne peut tarder beaucoup; mais qu'on doit pour le moment tourner toute l'attention et tous les moyens dont on dispose vers le Grand-Duché de Bade, où l'esprit public est animé du véritable patriotisme allemand, et où le peuple comme le Gouvernement comprennent bien que le devoir de tous les membres de la famille germanique est de travailler à l'unité de la grande patrie commune, le premier pas dans cette voie étant l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération du Nord, salutaire exemple pour ses deux voisins. Tel est le sens général dont s'inspirent les articles de la presse prussienne, et, dans le nombre, Votre Excellence me permettra de lui signaler un article de la *Gazette nationale* de Berlin du 17 de ce mois, qui traite la question avec de grands développements et une franchise complète sur le but comme sur les moyens.

M. de Varnbüler est fort préoccupé et inquiet de l'attitude du Gouvernement badois en présence de cette campagne des organes de la Prusse[1]; non seulement ce Gouvernement ne dément pas ces assertions, ne se défend pas des intentions qu'on lui prête, mais il semble encourager tous ces commentaires en favorisant la reproduction dans ses journaux des articles annexionnistes tirés de la presse prussienne. Les succès que le Ministère Jolly-Freydorf vient d'obtenir dans quelques élections partielles, où l'action administrative aidée des efforts du parti national-libéral a triomphé de l'alliance tentée par les deux nuances extrêmes du parti

[1] Cf. Mosbourg, 22 septembre.

autonomiste, les ultramontains et les démocrates, l'ont encouragé à lever le masque plus complètement qu'il ne l'avait fait jusqu'ici, et M. de Varnbüler m'a parlé avec douleur d'un fait grave qui vient de se passer à Mannheim. A un grand concours agricole tenu ces jours derniers dans cette ville et dirigé par le Gouvernement, on a remarqué avec étonnement que les pavillons badois qui couvraient les tentes et les arcs de triomphe dressés pour la fête étaient partout surmontés des drapeaux de la Confédération du Nord; il en était de même des édifices de l'État, où ces emblèmes se trouvaient disposés d'une façon analogue. C'est la première fois que ce fait se produit avec un caractère aussi grave; à Heidelberg, en effet, et ailleurs encore, on avait vu le pavillon de la Confédération du Nord dressé à l'occasion de fêtes et substitué au drapeau badois; mais ces manifestations étaient l'œuvre de simples particuliers; le Gouvernement n'y avait aucune part, et ne pêchait que par tolérance; cette fois, à Mannheim, il n'en est plus de même; l'initiative et la responsabilité de l'acte appartiennent en entier à l'administration. « Je ne me suis jamais fait aucune illusion, me disait tristement M. de Varnbüler, sur les sentiments du Gouvernement badois, mais je ne pensais pas qu'il oserait en venir là. »

7671. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Particulière. Orig. Wurtemberg, 89.)

Stuttgart, 22 septembre 1869.
(Dir. pol., 29 septembre.)

[Le Roi de Wurtemberg tient à faire savoir à l'Empereur les vives inquiétudes que lui ont causées les nouvelles alarmantes répandues par les journaux au sujet de la santé impériale. S'il n'a pas fait connaître ses impressions, c'est uniquement par délicatesse et par réserve.]

Il circule en ce moment à Stuttgart un bruit qui ne me semble pas reposer sur des données assez sérieuses pour lui réserver une place dans ma correspondance politique, mais que je crois devoir cependant indiquer à Votre Excellence. Au mois de juin dernier,

M. de Varnbüler m'avait confié que le Roi de Bavière, désireux de ne pas laisser plus longtemps les affaires entre les mains du Prince de Hohenlohe et ne pouvant trouver dans son Royaume aucun homme politique assez capable ou assez populaire pour être chargé du Ministère, l'avait fait sonder secrètement pour savoir s'il serait disposé à accepter, le cas échéant, et avec l'agrément du Roi de Wurtemberg, la Présidence du Conseil et la direction de la politique bavaroise. Le Baron de Varnbüler, en me faisant cette confidence, avait ajouté qu'il ne se dissimulait pas qu'il y avait là un rôle utile à remplir pour la défense de l'autonomie du Sud, mais qu'il n'y pouvait songer, regardant tout au moins comme fort imprudent à un homme de son âge, après avoir fait toute sa carrière dans un pays, de recommencer sur de nouveaux frais dans un autre État, voisin, il est vrai, et en communauté d'intérêts, mais où il aurait à lutter contre les jalousies et les rancunes indigènes; c'était donc, me disait-il alors, par un refus formel qu'il avait répondu à ces ouvertures. Quelques jours après, il revint avec moi sur cette question, et me conta que M. de Beust lui avait écrit pour le presser d'accepter, en lui citant son propre exemple, et en lui traçant le tableau des progrès que l'Autriche avait déjà faits sous son administration; il termina, comme la première fois, en m'assurant qu'il venait d'écrire au Chancelier austro-hongrois que, ne se sentant plus assez de jeunesse ni de force pour entreprendre une pareille tâche, il lui demandait de ne pas insister, et de faire même en sorte qu'on abandonnât à Munich toute idée de ce genre.

Aujourd'hui le bruit se répand que le Roi de Bavière persiste dans son projet, que c'est là le motif de l'audience intime et prolongée qu'il a donnée à M. de Varnbüler après l'avoir provoquée lui-même[1], démarche trop contraire aux habitudes du jeune Souverain pour n'avoir pas surpris tout le monde et éveillé de nombreux commentaires. On observe d'autre part que le Comte de Beust est venu tout exprès à Stuttgart pour voir le Baron de Varnbüler, qu'il a passé plusieurs heures seul avec lui, et cela en arrivant de Munich[2].

[1] Cf. Saint-Vallier, 10 septembre, n° 49.
[2] Cf. Saint-Vallier, 16 septembre.

Pour moi, je ne crois pas qu'il y ait rien de bien sérieux dans tout ceci; je ne puis m'éclairer auprès de M. de Varnbüler sans qu'il me fournisse une occasion d'aborder ce sujet avec lui, mais je n'ai aucun motif de croire qu'il ait modifié les résolutions qu'il m'avait fait connaître au mois de juin; le langage qu'il m'a tenu sur le Roi Louis de Bavière, les confidences qu'il m'a faites sur l'étrangeté et l'incohérence qui l'ont si vivement frappé chez le jeune Souverain, confidences que j'ai reproduites dans ma dépêche n° 49, ne me permettant pas de croire qu'il soit disposé à devenir son Ministre. Je tâche d'ailleurs de me renseigner sur ce qui se produira de ce côté, et de me mettre en mesure de vous tenir exactement informé.

Le Corps diplomatique à Stuttgart va faire une perte regrettable; M. de Varnbüler m'a appris tout à l'heure que mon Collègue d'Autriche, le Comte Chotek, allait être nommé Ministre de l'Empereur François-Joseph à Saint-Pétersbourg. M. de Beust désirant, d'après ce qu'il a dit au Ministre des Affaires étrangères de Wurtemberg, rétablir sur un pied d'intimité qui avait disparu depuis plusieurs années les relations de l'Autriche avec la Russie, a cherché un homme à l'esprit conciliant, aux qualités aimables et sympathiques; le nom de M. Chotek s'est offert naturellement à sa pensée; il a fait sonder le Prince Gortchakoff sur l'accueil que rencontrerait ce choix, et le Chancelier de Russie, après s'être renseigné auprès de la Reine Olga, s'est empressé de déclarer qu'il serait personnellement agréable à l'Empereur Alexandre et hautement sympathique au Cabinet de Pétersbourg. Tout le monde ici regrettera M. Chotek, qui exerçait dans beaucoup de questions et près de bien des personnes une utile influence; pour moi, je perds en lui un véritable ami, avec lequel je vivais dans une étroite communauté d'idées. Il n'y a encore rien de décidé quant au choix de son successeur; M. de Beust a cependant indiqué que ce serait probablement le Baron de Walterskirchen, aujourd'hui Conseiller de la Légation d'Autriche à Florence.

7672. LE PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE AUX AGENTS DIPLOMATIQUES DE L'EMPEREUR À BERLIN, MUNICH ET STUTTGART[1]. (Minute. Prusse, 375, n° 105.)

Paris, 23 septembre 1869.

Les polémiques qui se sont élevées dans la presse au sujet de certaines tendances du Gouvernement badois ont vivement excité l'opinion publique, et causé même quelque inquiétude dans le monde des affaires. Sans attacher à ces bruits plus d'importance qu'ils n'en méritent sans doute, nous avons intérêt à connaître les faits qui ont pu y donner lieu. Notre Consul général à Francfort a recueilli à ce sujet des informations qu'il m'a transmises par la dépêche ci-jointe[2]. Je signale particulièrement à votre attention le résumé des instructions qui auraient été adressées à M. le Comte de Flemming, et je désirerais savoir jusqu'à quel point l'analyse que m'en donne M. de Hell peut être exacte. Je n'ai pas besoin de vous recommander une extrême prudence dans vos investigations à cet égard, et vous comprendrez que, en vous demandant de m'en communiquer le résultat, mon but est uniquement de nous éclairer sur la portée de cet incident[3].

7673. LE VICOMTE DE LA GUÉRONNIÈRE, MINISTRE À BRUXELLES, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Télégr. Déchiffrement. Belgique, 58.)

Bruxelles, 23 septembre 1869, 2h 28 matin.
(Reçu à 9h 33 matin.)

Le bataillon de la garde nationale[4] vient de quitter Bruxelles au milieu d'une population immense et des cris de : Vive la France! L'attitude des habitants de la ville, qui avait été cordiale ce matin, s'est accentuée dans la soirée, et, comme à Liége, l'enthousiasme

(1) La dépêche pour Stuttgart porte la date du 24 septembre.
(2) Cf. Hell, 21 septembre.
(3) Pour Munich seulement : « Je joins également ici, pour votre information, une dépêche que j'ai reçue de M. le Comte de Mosbourg. » — Il s'agit vraisemblablement de celle du 16 septembre.
(4) Cf. La Guéronnière, télégramme, 22 septembre.

a pris le caractère d'une véritable manifestation. Je me suis rendu à la gare avec le personnel de ma mission pour dire adieu à nos compatriotes, et j'ai été témoin moi-même de l'ovation faite à notre pays.

Cet accueil, qui dépasse mes espérances, éveille ici des impressions diverses dont je rendrai compte à Votre Excellence.

7674. NAPOLÉON III À FRANÇOIS-JOSEPH Ier. (Copie. Autriche, 500.)

Saint-Cloud, 24 septembre 1869 [1].

Le Prince de Metternich m'a remis la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'écrire, et je ne veux pas tarder à lui exprimer combien j'ai été touché des expressions d'amitié qu'elle contenait. Je prie Votre Majesté de croire à la réciprocité des sentiments qui m'animent envers elle, et je saisirai toujours avec bonheur l'occasion de lui en donner des preuves. Je me réjouis comme Votre Majesté de voir les relations de nos deux Gouvernements devenir tous les jours plus intimes. Cette communauté d'intérêts et d'idées ne peut qu'être favorable à la paix de l'Europe; cependant, si par impossible l'Empire de Votre Majesté se trouvait menacé par quelque agression difficile à prévoir, je n'hésiterais pas un instant à mettre toutes les forces de la France de son côté. Elle peut être sûre aussi que je n'entamerai jamais aucune négociation avec une Puissance étrangère sans m'être au préalable entendu avec elle.

Quant à consolider par un écrit l'entente qui existe entre nous et le Roi d'Italie, j'avoue à Votre Majesté que j'y vois un certain

(1) Voir, sur la question des «lettres impériales», de leur contenu et de leur date, É. OLLIVIER, t. XI, p. 558 et suivantes (et le texte d'une lettre de Victor-Emmanuel à Napoléon III, en Appendice, p. 611); É. BOURGEOIS et É. CLERMONT, *Rome et Napoléon III* (livre III, ch. Ier, p. 221-235), ainsi qu'un Appendice dans lequel É. Bourgeois étudie le «dossier secret» de la négociation (p. 347-352). — La lettre de Napoléon III à François-Joseph, qui est conservée en original aux Archives d'État de Vienne, a été publiée déjà par ONCKEN (*op. cit.*, t. III, p. 235-236). Nous la publions ici d'après la copie conservée dans la Correspondance politique, Autriche. Cette copie est d'ailleurs entièrement conforme à l'original.

danger, à cause des indiscrétions qu'il est impossible d'éviter. J'ai déjà pu m'apercevoir que le simple bruit de cet accord avait resserré les liens de l'Angleterre, de la Prusse et de la Russie.

Néanmoins, je suis toujours prêt, si Votre Majesté insiste, à dire par écrit ce qui est dans mes intentions comme dans mon cœur. En renouvelant à Votre Majesté mes remerciements pour l'intérêt qu'elle m'a témoigné dans cette dernière circonstance, je lui réitère l'expression des sentiments de haute estime et de sincère amitié avec lesquels je suis, etc.

7675. Le Prince de La Tour d'Auvergne à Ch. de Hell, Consul général à Francfort. (Minute. Prusse, Francfort, 6, n° 2.)

[Paris,] 24 septembre 1869.

J'ai reçu votre correspondance jusqu'au 21 de ce mois[1], et je vous remercie des renseignements qu'elle contient. En présence de l'intérêt qui s'attache aux polémiques actuellement engagées dans la presse allemande au sujet des tendances du Gouvernement badois, j'aurais besoin de connaître les raisons que vous avez de croire à l'authenticité du document dont vous m'avez adressé l'analyse, et je vous serai reconnaissant de me transmettre les données qui pourraient m'éclairer à ce sujet.

7676. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 172.)

Berlin, 24 septembre 1869.
(Cabinet, 26 septembre; Dir. pol., 1er octobre.)

Le voyage du Roi en Poméranie et à Königsberg[2] a eu véritablement le caractère triomphal que relève la *Correspondance pro-*

[1] Cf. Hell, 21 septembre.

[2] Au retour d'une saison d'eaux à Ems et à Hombourg, le roi Guillaume était revenu à Berlin, le 25 août, pour les manœuvres de la Garde; il s'était ensuite rendu en Poméranie, à Stargard, le 5 septembre, et avait passé plusieurs jours au milieu du IIe Corps, placé sous le commandement du Prince Royal; puis il avait assisté, à Koenigsberg, aux manœuvres du Ier Corps.

vinciale dans son numéro du 22 de ce mois. Toutes les classes de la population, aussi bien que les troupes des IIe et Ier Corps, ont accueilli leur Souverain et les Princes de sa Maison avec un enthousiasme dont les témoignages les moins suspects s'accordent à noter le caractère ardent et patriotique. D'autre part, il est certain que rien n'a été négligé, du côté du Généralissime de l'Allemagne du Nord, pour favoriser la manifestation de ces sentiments, et la présence des soixante officiers étrangers qui se trouvaient réunis, dès le 5 de ce mois, à Stettin n'a pas arrêté l'expansion complaisante avec laquelle on évoquait, en toute circonstance, les souvenirs des épreuves de 1807, du soulèvement de 1813, de la guerre de délivrance, et enfin des hauts faits par lesquels les IIe et Ier Corps se sont signalés pendant la guerre de 1866. Si je suis bien informé, quelques-uns de ces officiers étrangers ont été un peu surpris de voir qu'en somme ils avaient été conviés au spectacle de ces manifestations nationales au moins autant qu'à l'étude des manœuvres proprement dites. Le Comte Uxkull, Attaché militaire à la Légation d'Autriche, se trouvait dans la suite du Roi avec un autre officier de l'armée impériale, le Prince d'Aremberg : tous deux ont été, à diverses reprises, placés dans une situation assez embarrassante par suite de l'enthousiasme dont ils étaient témoins sans que leur dignité leur permît de s'y associer. Ils s'en sont ouverts avec beaucoup de simplicité au Colonel Stoffel : « Je ne peux pourtant pas servir de Vercingétorix au roi de Prusse », lui a dit le Prince d'Aremberg, qui est parti deux ou trois jours avant la fin des manœuvres du IIe Corps.

Le Roi est rentré à Berlin le 19 dans la nuit, jouissant d'une bonne santé. Aujourd'hui, il est parti pour Schwerin, afin d'y assister au baptême du fils nouveau-né du Grand-Duc de Mecklembourg. Au commencement de la semaine prochaine, Sa Majesté doit se rendre à Bade, pour y célébrer, le 30, l'anniversaire de la naissance de la Reine. Le Roi sera de retour à Berlin assez à temps pour ouvrir la session du Landtag convoqué par un ordre de Cabinet en date du 21 pour le 6 du mois prochain.

7677. Ch. de Hell, Consul général à Francfort, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, Francfort, 6, n° 111.)

Francfort, 24 septembre 1869.
(Cabinet, 26 septembre; Dir. pol., 28 septembre.)

Il m'est revenu ces jours derniers que l'on discute derechef en ce moment dans le Midi de l'Allemagne les avantages qu'il y aurait à établir entre les États du Sud un lien nouveau propre à faciliter quelque jour la création de l'union prévue par l'article 4 du traité de Prague [1]. D'après les renseignements qui m'ont été donnés à cet égard, les promoteurs de cette idée demanderaient l'institution d'une Commission spéciale composée de représentants des divers Gouvernements du Midi, et qui jouerait dans les affaires civiles et administratives le rôle attribué à la Commission militaire des forteresses du Sud dans les questions relatives à ces places fortes. Cette Commission serait appelée, selon eux, à exercer une grande influence au sud du Mein. Elle permettrait aux Gouvernements de s'entendre au préalable dans bien des circonstances où il serait de leur intérêt de combiner leur action, et les rapports qu'elle serait autorisée à entretenir avec la Confédération du Nord pourraient être un acheminement vers l'établissement de relations plus suivies entre le Nord et le Midi de l'Allemagne. Je ne suis point en position de pressentir les résolutions auxquelles s'arrêteront la Bavière, le Wurtemberg et le Grand-Duché de Bade au sujet de l'institution de cette Commission; cependant, je crois devoir ajouter que les Cabinets de Munich et de Stuttgart me sont représentés comme ne lui étant point hostiles. Cette combinaison serait à cette heure, me dit-on, l'objet de pourparlers entre la Bavière et le Wurtemberg. On m'assure au surplus que l'Autriche verrait avec plaisir la création de ce lien entre les États du Sud, et que la Prusse s'en réjouirait également de son côté. Il y aurait donc à cet égard entre les Cabinets de Berlin et de Vienne une entente que l'on s'empresse de remarquer. On met, autour de moi, d'autant plus d'empressement à la constater qu'elle se produit au moment où la presse allemande entretient journellement ses

[1] Cf. Cadore, 15 septembre.

lecteurs du rapprochement inattendu qui aurait lieu entre la Prusse et l'Autriche. Je ne me permettrai pas de rapporter à Votre Excellence tous les bruits qui ont cours à cette occasion de ce côté-ci du Rhin. Les journaux de chaque parti commentent à leur point de vue depuis une dizaine de jours la nouvelle de la prochaine réconciliation de l'Autriche et de la Prusse, et celle de l'accord probable de ces deux Puissances avec la Russie. Je ne me ferai poin ici leur écho auprès de Votre Excellence. Je me bornerai à lui dire que le monde financier de Francfort n'est point indifférent à l'annonce de la possibilité d'un rapprochement entre les Cabinets de Vienne et de Berlin. M. de Rothschild attache en particulier une importance réelle aux faits qui ont donné naissance aux bruits répandus en ce moment sur la nature des futures relations des Gouvernements prussien et autrichien. Il paraît convaincu que la Reine de Prusse désire sincèrement aujourd'hui travailler à la réconciliation de la Prusse et de l'Autriche, et il croit qu'elle a pris dans ces derniers temps sur le Roi Guillaume une influence beaucoup plus considérable qu'on ne l'admet généralement. Il n'a jamais douté, d'un autre côté, de l'empire qu'elle exerce sur le Prince royal, qui se rendra à Vienne au commencement du mois prochain, et il se plaît à conclure de ces diverses circonstances que, dans un avenir rapproché, les relations nouvelles des Cabinets de Berlin et de Vienne constitueront un gage de plus de la paix générale.

[M. de Hell termine sa dépêche par l'analyse d'une brochure récemment répandue à Francfort et aussitôt saisie par la police, et où l'on s'efforce de démontrer que l'Allemagne ne peut échapper à la domination de la Prusse sans l'assistance de l'Autriche et de la France.]

7678. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Espagne, 874, n° 138.)

Madrid, 24 septembre 1869.
(Cabinet, 26 septembre; Dir. pol., 28 septembre.)

[Le Baron Mercier de Lostende annonce le retour à Madrid du Maréchal Prim et du Baron Silvela. Pendant leur absence,

l'opinion s'est surtout préoccupée de la question de Cuba et de celle des candidatures monarchiques. On supposait que le Maréchal devait nécessairement pour cette dernière rapporter une solution, et l'on tenait particulièrement à savoir ce qui avait été dit et convenu dans l'audience que l'Empereur avait accordée au Maréchal Prim et à laquelle avaient assisté MM. Silvela et Olozaga.]

Maintenant que le Maréchal Prim est de retour, on voit que son voyage ne pouvait guère avoir l'importance qu'on voulait y attacher, mais qu'il est revenu très flatté de l'accueil qu'il a reçu de l'Empereur, et très convaincu que Sa Majesté, bien que disposée à rendre à l'Espagne tous les services que lui permettraient les circonstances, n'entendait nullement se mêler de ses affaires intérieures. Ces impressions, que le Maréchal et M. Silvela expriment hautement, ne peuvent que contribuer, en se répandant dans le public, à y détruire l'effet des efforts constants que fait la démagogie pour semer la haine et la défiance contre le Gouvernement de l'Empereur.

Quant à la question de Cuba, le Maréchal Prim se serait assuré que l'influence de la France et de l'Angleterre pèserait auprès du Gouvernement des États-Unis en faveur des intérêts espagnols. Mais, dans la mesure où elle peut s'exercer, il est peu probable que cette influence puisse être d'une grande utilité, et, depuis comme avant son voyage, le Maréchal Prim ne voit pas que le moment des transactions soit encore venu, et que l'on puisse avoir recours aux bons offices des États-Unis, tant que le Cabinet de Washington prouvera qu'il prend fait et cause pour les insurgés en retenant les canonnières destinées à la défense des côtes de l'île de Cuba, sans autre prétexte que l'opposition du Pérou. Dans cet état des choses, il n'y a guère lieu de fonder quelque espoir que sur les renforts que l'on envoie à grands frais à Cuba pour pouvoir dominer l'insurrection avant la fin de l'année. Plus tard, d'après les meilleurs renseignements, il sera peut-être bien difficile d'empêcher que le Congrès ne reconnaisse aux insurgés les droits des belligérants, et ne leur donne par cette mesure un encouragement décisif.

Quant à la question de la candidature au Trône, le Maréchal Prim ne paraît pas non plus avoir apporté la solution que l'on attendait avec tant d'anxiété. Pendant quelques jours, les hypo-

thèses ont flotté, sans pouvoir se fixer, entre le Duc de Gênes, le retour à une combinaison portugaise, et le Prince des Asturies. Aujourd'hui, l'opinion revient à la triste perspective de la prolongation forcée de l'état intérimaire[1]. Ce n'est pas là d'ailleurs la seule cause du découragement et de la vive anxiété des esprits en ce moment. Pendant les vacances des Cortès, les républicains ont déployé leur activité ordinaire pour compléter l'organisation de leur parti dans les provinces, et y exciter les passions populaires. Ce travail, singulièrement favorisé par les circonstances, n'a pas été sans résultat, et, particulièrement en Andalousie et en Catalogne, l'esprit d'anarchie a pris le dessus dans une mesure véritablement alarmante.

[La fin de la dépêche est consacrée aux manifestations républicaines, notamment en Catalogne.]

[1] Nous ne sommes pas encore fixés avec toute la précision désirable sur les conversations et les démarches de Prim pendant son voyage en France du 25 août au 21 septembre 1869. Il était arrivé à Paris le 27 août. Il ne put être reçu alors par l'Empereur malade (cf. É. Ollivier, t. XII, p. 60, d'après le carnet de Chasseloup-Laubat), mais il eut des entretiens avec Montemar, ministre d'Espagne à Florence, qu'il chargea de sonder Menabrea à Florence sur la candidature du duc de Gênes; avec Nigra et avec La Valette (cf. Fester, t. Ier, p. 34, n° 74). Il quitta Paris le 29 ou le 30 août pour Vichy où il resta une dizaine de jours. Il s'y retrouva avec Silvela et Olozaga. Il y reçut Montemar à son retour d'Italie (rapportant une impression favorable de son entretien avec Menabrea), et il se concerta avec Salazar avant le départ de ce dernier, le 11 ou 12 septembre, pour le château de la Weinburg, où résidaient les princes Hohenzollern (cf. Fester, t. Ier, p. 34, n° 75). De retour à Paris, il fit, accompagné par Olozaga, une démarche auprès de Saldanha, ministre de Portugal, en faveur de la candidature du roi Ferdinand (cf. la lettre de Saldanha au roi Ferdinand, du 12 septembre 1869, dans Fester, t. Ier, p. 34, n° 76). Le 14 septembre, il fut reçu en audience avec Silvela et Olozaga par Napoléon à Saint-Cloud. Les seules indications que nous possédions sur cette audience sont les affirmations de Silvela et de Prim devant les Cortès, et le témoignage du maréchal Randon. Silvela et Prim déclarèrent «qu'il n'y avait eu de veto ni contre rien, ni contre personne, qu'aucun nom propre n'avait même été prononcé». (Comptes rendus des Cortès, Séance du 3 octobre 1869.) Au contraire, Randon rapporte que Napoléon aurait aiguillé les ministres espagnols vers la candidature Hohenzollern (*Mémoires*, t. Ier, p. 306). Mais É. Ollivier (t. XII, p. 62) n'a pas de peine à établir que cette information, sans aucune preuve à l'appui, est en contradiction avec tout ce que nous savons des sentiments de l'Empereur et de l'attitude de son Gouvernement. Prim quitta Paris le 18, et rentra à Madrid le 21 septembre (cf. Fester, t. Ier, n° 75, p. 77).

7679. LEFEBVRE DE BÉHAINE, CHARGÉ D'AFFAIRES À BERLIN, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Orig. Prusse, 375, n° 173.)

Berlin, 25 septembre 1869.
(Cabinet, 26 septembre; Dir. pol., 1er octobre.)

Jusque dans ces derniers jours, les bruits relatifs à l'entrée prochaine du Grand-Duché de Bade dans la Confédération du Nord n'avaient pas occupé d'une façon sérieuse l'esprit public [1]. Seule de toutes les feuilles jouissant d'un certain crédit, la *Gazette nationale* avait enregistré ces vagues rumeurs, et la complaisance empressée mise par l'organe des libéraux-nationaux à témoigner de ses sympathies pour une pensée qui était bien loin d'avoir pris corps ne paraissait pas avoir accru, tant s'en faut, l'autorité de ce journal.

D'autre part, il m'avait été affirmé d'une source très digne de foi quoique non officielle qu'à Berlin on ne songeait pas à remettre à l'ordre du jour une question dont il semble avéré que le Comte de Bismarck n'est pas impatient d'aborder l'examen. A son exemple, beaucoup de personnages, du reste partisans de l'unification de l'Allemagne sous l'hégémonie prussienne, comprendraient que le Cabinet de Berlin ne peut en ce moment poursuivre, sans s'exposer à de graves difficultés intérieures, l'absorption des États du Sud; quant à l'entrée isolée du Grand-Duché de Bade dans la Confédération du Nord, chacun est forcé de s'avouer tout bas, sinon de reconnaître hautement, qu'elle aurait trop exclusivement le caractère d'une provocation vis-à-vis de la France pour que le Gouvernement royal songe à y prêter les mains.

Enfin, dans son numéro d'hier, la *Gazette universelle de l'Allemagne du Nord* a reproduit un article de la *Gazette de la Croix* qui dément en termes formels et catégoriques ce qu'elle appelle les nouvelles à sensation qui ont circulé depuis quelques jours sur les dispositions respectives de la Prusse et de la Cour de Carlsruhe. Je dois cependant constater que cette attitude de la presse gouvernementale n'a pas encore eu pour résultat de couper court

[1] Cf. Hell, 21 septembre; Mosbourg, 22 septembre.

aux commentaires auxquels donnent lieu les projets attribués aux meneurs du parti unitaire à Carlsruhe, de même que les attaques dirigées dans les journaux contre le Baron de Dalwigk, le Baron de Perglas et en général contre tous les partisans de l'indépendance des États du Sud.

A la fin de l'entretien que j'ai eu ce matin avec M. de Balan, et au moment où je le quittais, je lui ai dit un mot des démentis opposés à tous ces bruits par les feuilles officieuses. M. de Balan ne m'a rien répondu qui fût de nature à en accentuer l'autorité; il s'est contenté de me dire qu'il avait parcouru le discours prononcé hier par le Grand-Duc à l'ouverture des Chambres badoises, et qu'il l'avait trouvé «correct».

7680. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bade, 49, n° 44.)

Bade, 25 septembre 1869.
(Cabinet, 26 septembre Dir. pol., 1er octobre.)

Hier 24 septembre a eu lieu à Carlsruhe, avec le cérémonial accoutumé, l'ouverture solennelle des Chambres badoises. Le Grand-Duc, dont la santé paraît parfaitement rétablie, a prononcé à cette occasion un discours dont j'ai l'honneur d'envoyer ci-joint le texte à Votre Excellence (1). J'essaierai en même temps de lui en faire connaître les principaux passages par une analyse succincte.

Le Grand-Duc a tout d'abord établi que, depuis la dernière session, la transformation nationale de l'Allemagne n'avait pas fait un pas décisif; mais il s'est réjoui des rapports intimes qui existent entre le Grand-Duché et la Confédération du Nord, et il a constaté que le progrès croissant des idées nationales nouait des liens de communauté de plus en plus resserrés et solides entre tous les États germaniques.

On peut dire que tout le discours d'ouverture est le dévelop-

(1) Le texte est joint en annexe. — Il a été publié dans les *Arch. diplom.*, 1874, t. Ier, p. 334-338.

pement de ce préambule. Il n'est point un sujet touché, au moins quant aux Affaires extérieures, par l'allocution du Grand-Duc, qui ne soit envisagé dans son influence sur les relations du Gouvernement badois avec celui de l'Allemagne septentrionale. Tel est le caractère d'un passage dans lequel S. A. Royale mentionne les stipulations de la convention qui a institué une Commission des forteresses et une Commission d'inspection dont la Confédération du Nord fait partie, et qui «a pris soin de garantir d'une manière pratique la corrélation, dont la nécessité était universellement reconnue, des systèmes de défense du Nord et du Sud de l'Allemagne».

C'est à ce même point de vue que le discours du 24 septembre considère les résultats de la seconde session du Conseil fédéral et du Parlement douanier, annonce la présentation d'un projet de loi sur les poids et mesures, entièrement conforme à la législation de la Confédération du Nord, et fait mention des traités postaux et télégraphiques conclus dans le même esprit.

Le Grand-Duc a ensuite exprimé sa satisfaction de ce que son Gouvernement avait pu, grâce aux ressources qui lui avaient été accordées par les Chambres, et grâce au patriotisme de la population, mettre en pratique dans son armée une organisation militaire en harmonie avec celle de la Confédération du Nord, de telle sorte que ses troupes seraient en mesure d'entrer sur le pied d'une égalité complète dans les rangs de l'armée du Nord, pour la défense de la patrie commune. Il a annoncé en même temps que le Gouvernement proposerait aux Chambres l'application pour deux ans de la loi sur le contingent, et réclamerait les subsides indispensables pour maintenir le corps d'armée badois dans les conditions actuelles. S. A. Royale a manifesté néanmoins la confiance et l'espoir que son armée ne se trouverait pas amenée à être employée dans des circonstances critiques.

Je me bornerai pour aujourd'hui à cette analyse de la première partie du discours d'ouverture, me réservant de revenir prochainement sur les passages qui ont trait aux affaires purement intérieures du Grand-Duché.

Quoique animée d'un souffle national-libéral prononcé, l'allocution du Grand-Duc a généralement paru empreinte d'une certaine modération, eu égard aux bruits qui circulent depuis

quelque temps sur les projets qu'on prête à son Gouvernement[1], projets qui ne tendraient à rien moins qu'à seconder et même à réaliser, dans la mesure de son pouvoir, les vœux que les Chambres comptent, dit-on, exprimer énergiquement dans le sens de l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération du Nord. Le discours d'ouverture est évidemment dominé par l'idée de mettre en lumière tout ce qui a été entrepris depuis la dernière session des Chambres pour opérer des rapprochements de plus en plus marqués avec l'Allemagne septentrionale, en faisant ainsi oublier autant que possible que certaines assurances et certaines perspectives plus décisives, présentées avec éclat dans le discours d'ouverture du Parlement, il y a deux ans, sont restées à l'état de lettre morte. Le Gouvernement se trouvera évidemment dans une situation très embarrassante vis-à-vis de la majorité, qui l'accuse d'avoir trop faiblement soutenu l'idée nationale, et qui cherchera à l'entraîner peut-être dans la voie des témérités. La minorité, d'un autre côté, quoique très peu nombreuse, se montre, dit-on, décidée à lutter avec une extrême énergie, et ne manquera pas de lui reprocher de se laisser abuser sur les véritables aspirations du pays. On ne paraît pas du reste s'inquiéter sérieusement autour de moi des résolutions que le Gouvernement pourrait prendre, sous la pression des manifestations parlementaires qu'on s'attend à voir éclater dans le cours de cette session. C'est à Berlin plus qu'à Carlsruhe qu'il faut chercher le mobile de certains actes du Gouvernement grand-ducal, et personne ne paraît croire que le moment soit venu où la Prusse voudra « ouvrir les bras » dans lesquels un parti puissant dans les Chambres brûle de se précipiter. On s'attend donc généralement à voir ces nouvelles démonstrations produire plus de bruit que d'effet, et n'amener d'autre résultat que celui de donner à leurs auteurs la satisfaction d'avoir agité leur pays, et peut-être l'illusion d'avoir sérieusement inquiété l'Europe.

[1] Cf. Hell, 21 septembre; Mosbourg, 22 septembre; Lefebvre de Béhaine, 25 septembre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

7681. Rothan, Ministre à Hambourg, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Hambourg, 159, n° 89.)

Hambourg, 25 septembre 1869.
(Cabinet, 27 septembre; Dir. pol., 29 septembre.)

J'ai vu il y a quelques jours M. le Baron de Roggenbach, l'ancien Ministre des Affaires étrangères de la Cour de Carlsruhe. Il revenait de Bade, où il avait été présenter ses hommages à la Reine, avec laquelle il entretient depuis de longues années les relations les plus confiantes. Bien qu'il ne m'ait rien confié de ses causeries intimes avec Sa Majesté, sa conversation n'en a pas moins été intéressante, car elle m'a paru refléter d'une manière générale les sentiments qui prédominent en ce moment à la Cour de Prusse.

M. de Roggenbach, après avoir été longtemps un auxiliaire des plus utiles de la politique de M. de Bismarck, en est aujourd'hui, suivant en cela l'exemple que donnent parfois les cercles de la Cour, à soumettre les actes de cet homme d'État aux appréciations les plus sévères. Il n'admet pas qu'il puisse survivre au régime actuel, bien qu'il ait cherché dans ces derniers temps, par tous les moyens, à s'assurer la faveur du Prince royal. Son attitude lors de la dernière session et sa sortie du Ministère prussien, qu'il s'est appliqué à compromettre plutôt qu'à défendre utilement[1], lui ont été inspirées évidemment par les préoccupations de l'avenir. Il a pensé sans doute qu'en se dégageant dès à présent de la politique intérieure, qui subira de sérieuses modifications dans le sens libéral lors de l'avènement du Prince royal, et en bornant son ambition à la direction des affaires fédérales, il assurerait son maintien au pouvoir. Cette tactique, que j'ai du reste pressentie dans une de mes dépêches du mois de juillet dernier[2], dans laquelle j'appréciais les motifs de sa retraite, ne manque pas assurément de prévoyance, car elle lui permet d'espérer qu'il ne sera pas compris dans la transformation que subira nécessairement le Conseil des Ministres lors de l'inaugura-

[1] Cf. Benedetti, 1er juillet.

[2] Il s'agit, en réalité, de la dépêche du 30 juin.

tion d'une politique nouvelle. Retranché dans sa Chancellerie fédérale, que personne ne saurait mieux diriger que lui, il se flatte que, en se mettant en situation d'éviter tout conflit avec le nouveau Roi sur les questions touchant à la politique intérieure, il parviendra à lui faire oublier leurs anciens dissentiments, et à se rendre nécessaire, sinon indispensable.

M. de Roggenbach, comme la plupart des amis du Prince royal, se flatte que ces combinaisons, quelque habiles qu'elles soient, n'aboutiront pas, et que M. de Bismarck, qui a joué jusqu'à présent au Richelieu, ne sera pas condamné à s'astreindre à la pratique sincère du régime constitutionnel, si peu conforme à son caractère et à ses convictions intimes.

M. de Roggenbach n'admet pas que la Prusse encourage secrètement les impatiences du parti national badois, qui, au dire des journaux, voudrait profiter de notre crise intérieure pour passer avec armes et bagages, et sans se préoccuper des complications internationales qui en résulteraient, dans la Confédération du Nord[1]. Le Cabinet de Berlin est trop circonspect pour se compromettre pour si peu de chose. Il a pu, à son corps défendant, et afin de donner une satisfaction indispensable au maintien du Ministère badois, dont la politique ultranationale était l'objet de vives attaques au sein du pays, se prêter à une mesure équivoque, et consentir, malgré les inconvénients qui en résulteront pour l'armée, à la réciprocité du service militaire[2]; mais il n'ira pas certainement jusqu'à provoquer la France et à inspirer à la Bavière et au Wurtemberg, qu'il a tout intérêt à ménager, les plus légitimes défiances. M. de Roggenbach reconnaît toutefois que la politique de M. de Bismarck manque de netteté; car, si à Stuttgart et à Munich il proteste très résolument, pour se rattacher ces Cours, contre toute idée de violence pour les faire entrer jamais dans la Confédération du Nord, et s'il ne leur demande qu'une chose, la sincère et énergique exécution des traités d'alliance, le langage qu'il tient à Carlsruhe ne serait pas toujours empreint de la même fermeté. Cela s'expliquerait du reste par les

(1) Cf. Hell, 21 septembre; Mosbourg, 22 septembre; Lefebvre de Béhaine, 25 septembre, n° 173.

(2) Cf. Benedetti, 3 juin, n° 111; Mosbourg, 10 juin.

services que lui rend le Gouvernement badois en affirmant sans cesse le sentiment allemand sur lequel est basée sa politique tant intérieure qu'extérieure et qui sera sa force au jour du danger. Mais mieux vaudrait assurément, a ajouté M. de Roggenbach, en finir avec la politique des équivoques, qui empêche la confiance de se rétablir en Europe. La politique prussienne, quoi qu'on en dise, sera pendant de longues années encore entièrement défensive, et, à ce titre, elle a tout avantage à rassurer ses voisins, et à maintenir ses relations avec eux sur le pied d'une entière cordialité. Elle a surtout pour devoir de se réconcilier avec l'Autriche, et de ne lui fournir aucun prétexte à entrer dans une alliance active avec la France. Le plus sûr moyen de conjurer ce danger et d'empêcher l'Autriche de participer à une coalition est incontestablement de la rassurer au sujet du Midi de l'Allemagne, qui est pour elle une question vitale, sur laquelle elle ne saurait transiger. Il faudrait pour cela ne lui laisser aucun doute sur la transformation éventuelle de l'Allemagne, et lui prouver jusqu'à l'évidence qu'on ne demande et qu'on ne demandera jamais autre chose au Midi qu'une fidélité inébranlable dans l'exécution des traités d'alliance. Cette attitude ne rassurerait pas seulement la Cour de Vienne au sujet de la propagande qu'elle aurait à redouter d'une Allemagne unie, mais elle fortifierait à tout jamais les dynasties méridionales dans l'alliance prussienne.

Je crois avoir résumé ainsi les points les plus importants de mon entretien avec M. le Baron de Roggenbach. J'ajouterai encore qu'il ne m'a pas dissimulé avec quelle inquiétude on a suivi en Prusse toutes les phases de la maladie de l'Empereur, et quelle importance on attache à l'entier rétablissement de Sa Majesté [1]. Sa conservation est pour le Cabinet de Berlin le gage le plus sûr du maintien de la paix ; car on est persuadé que son successeur, pour conjurer les difficultés intérieures, serait forcé de chercher un puissant dérivatif au dehors.

Le Roi, en particulier, ne verrait pas sans de vives appréhensions les modifications profondes que subit en ce moment notre régime intérieur, car il en redoute les conséquences pour ses propres théories gouvernementales. Mon Gouvernement, aurait-il

[1] Cf. Mosbourg, 11 septembre, et p. 218 note 1.

dit, était l'image assez fidèle de celui de l'Empereur ; nous nous soutenions réciproquement pour maintenir fermes les principes de l'autorité ; mais aujourd'hui il sera difficile à la Prusse, entourée comme elle l'est de tous côtés par des États constitutionnels, de ne pas subir l'influence du courant qui s'est emparé de l'Europe et qui l'entraîne vers des destinées inconnues.

7682. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bavière, 247, n° 65.)

Munich, 25 septembre 1869.
(Cabinet, 27 septembre ; Dir. pol., 28 septembre.

M. le Comte de Beust, retournant à Vienne [1], est arrivé avant-hier matin à Munich, et il en est reparti à trois heures de l'après-midi. Bien que son séjour ait été fort court, le Chancelier de l'Empire d'Autriche, avec l'activité qui le distingue, est parvenu à voir presque toutes les personnes qu'il avait intérêt à rencontrer. Il a eu d'abord une entrevue avec le Prince de Hohenlohe au Ministère des Affaires étrangères ; de là il s'est rendu à la Chambre des Pairs, où avait lieu en ce moment une réunion préparatoire avant l'ouverture de la session, et il y a trouvé presque toutes les notabilités politiques les plus importantes de ce pays, avec lesquelles il a pu causer quelques instants ; enfin, par un hasard assez singulier, il s'est rencontré à l'exposition des beaux-arts avec M. de Pfordten, qui habite la campagne et qui ne vient que très rarement en ville.

Le Prince de Hohenlohe a bien voulu me rendre compte de son entretien avec M. de Beust [2]. Le langage de cet homme d'État, en ce qui concerne la politique des Cabinets du Midi, peut se résumer en ces quelques mots : « Abstention complète, et maintien du *statu quo* plus nécessaire que jamais. » M. de Varnbüler serait, selon lui, complètement dans ces idées, et il aurait été satisfait des dispositions qu'il a trouvées à Stuttgart. M. le Ministre des

[1] Cf. Saint-Vallier, télégramme, 15 septembre ; Mosbourg, 20 septembre.
[2] Cf. le *Rapport au Roi,* rédigé par Hohenlohe à cette occasion et publié dans les *Mémoires* (t. II, p. 40).

Affaires étrangères de Bavière, lui a dit que telle était aussi sa manière de voir, et que, si depuis quelque temps certains journaux le représentaient comme travaillant à un rapprochement encore plus intime entre la Bavière et la Prusse [1], il fallait l'attribuer à des manœuvres de parti, car il n'avait fait aucune démarche ni écrit une seule ligne pouvant donner lieu à de pareilles suppositions.

J'ai demandé au Prince de Hohenlohe si M. de Beust lui avait parlé de l'éventualité, signalée tout récemment par la presse allemande, d'un vote de la Seconde Chambre badoise en faveur de l'accession du Grand-Duché à la Confédération du Nord, et s'il avait à cet égard quelques données positives tant sur le fait en lui-même que sur la conduite du Gouvernement grand-ducal en cette circonstance [2]. Il m'a répondu négativement, en ajoutant qu'il ne pensait pas que le Cabinet de Carlsruhe encourageât une manifestation qui ne pourrait vraisemblablement pas avoir de résultat pratique; ce qu'il savait des dispositions actuelles du Gouvernement prussien le portait à croire qu'elle ne serait pas favorablement accueillie à Berlin, et le silence même de M. de Beust sur ce sujet prouvait qu'il n'y attachait pas une grande importance. Comme je lui faisais observer que, tout en admettant volontiers la justesse de ses prévisions sur le sort réservé à la démarche présumée de la Chambre badoise, le fait même d'une proposition de cette nature, et les discussions auxquelles elle donnerait lieu, ne pourraient manquer d'agiter les esprits des deux côtés du Rhin, il n'a fait aucune difficulté d'avouer qu'il était tout à fait de mon avis sous ce rapport, mais qu'il espérait encore qu'on comprendrait à Carlsruhe l'inopportunité et les inconvénients d'une pareille tentative.

Le Prince de Hohenlohe, revenant ensuite à sa conversation avec M. de Beust, m'a dit que ce dernier lui avait confirmé son entrevue avec le Prince Gortchakoff à Ouchy, sans entrer toutefois dans d'autres détails à ce sujet [3], ainsi que le gracieux accueil

[1] Cf. Saint-Vallier, 12 septembre; Mosbourg, 16 septembre; Hell, 24 septembre.

[2] Cf. Mosbourg, 22 septembre; Saint-Vallier, 22 septembre, n° 53.

[3] Voici le passage du *Rapport* de Hohenlohe qui se rapporte à l'entrevue avec Gortchakoff :

La visite la plus importante que le Comte Beust ait faite au cours de son voyage,

que lui avait fait la Reine de Prusse à son arrivée à Bade. M. de Beust paraît y avoir été sensible, et les procédés aimables de la Reine, bien qu'assez insignifiants en eux-mêmes, rapprochés du voyage du Prince royal de Prusse à Vienne, témoignent évidemment d'une amélioration assez notable dans les rapports des Cours de Prusse et d'Autriche, ce dont lui, Prince de Hohenlohe, se félicite grandement.

P.-S. — Le Prince Othon est arrivé hier matin à Munich, de retour du grand voyage qu'il vient d'accomplir en Orient.

7683. Le Prince de La Tour d'Auvergne au Baron de Talleyrand, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg. (Télégr. Minute à chiffrer. Russie, 242.)

Paris, 26 septembre 1869.
(Expédié à 5h 45 soir.)

L'Empereur a signé hier la nomination du Général Fleury comme Ambassadeur à Pétersbourg[1].

est, à n'en pas douter, sa visite au Ministre russe Gortchakoff, en Suisse. Durant leur conférence, qui a duré plusieurs heures, ils ont passé en revue toute la situation européenne. Du récit de l'entretien, il paraît ressortir à peu près certainement que le but du voyage de Beust était avant tout de nouer avec les Puissances du Nord un accord plus solide, en prévision des événements qui menacent la France. Au reste, le Comte Beust a reconnu que le respectueux soussigné formulait exactement son opinion lorsqu'il lui déclara que, en face des éventualités françaises, il semblait nécessaire que les Puissances modérées du continent se concertassent, qu'elles consentissent momentanément à laisser reposer leurs petits différends, ou, comme dit Beust leurs «pointilleries».

Naturellement on ne songeait pas encore, ajoutait-il, à donner une forme précise à ces «bons rapports». Il n'était pas question d'alliance; on devait y renoncer par égard pour la France, qui dans toute alliance du Nord verrait une coalition. Mais l'on s'est entendu, et c'est un bon point de gagné au profit de la paix européenne. (Hohenlohe, *Mémoires*, t. II, p. 41.)

[1] Le 2 octobre, par télégramme, La Tour d'Auvergne annonça à Talleyrand que l'Empereur l'avait nommé sénateur, et lui avait accordé par décret le traitement d'inactivité de son grade. Talleyrand pria le Ministre, également par télégramme, le 3 octobre, d'exprimer sa reconnaissance à l'Empereur. (Russie, 242.)

7684. Le Prince de La Tour d'Auvergne au Vicomte de Contades, Chargé d'Affaires à Londres. (Confidentielle. Minute. Angleterre, 749, n° 90.)

[Paris,] 28 septembre 1869 (1).

Le Cabinet anglais aura été certainement frappé comme nous des récentes publications de la presse allemande au sujet d'ouvertures qui auraient été faites par le Gouvernement badois pour préparer l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération de l'Allemagne du Nord (2). D'après nos informations, il est difficile d'admettre que ces bruits soient dénués de tout fondement, et n'aient pas été motivés par quelque démarche plus ou moins positive, que rendent d'ailleurs vraisemblable les tendances bien connues de la Cour grand-ducale. Il résulte des mêmes données, je me hâte de le constater, que cette démarche n'a pas été accueillie par la Prusse. Mais il n'est que trop certain que le Gouvernement badois n'aura point renoncé aux vues qui l'ont dirigé dans cette occasion, et la persistance de ses dispositions à cet égard est attestée une fois de plus par le discours du Grand-Duc à l'ouverture des Chambres (3). On suppose en outre généralement que l'intention de quelques Députés serait de présenter une proposition formelle d'union avec la Confédération du Nord, et il est à craindre, dans l'état des choses, qu'elle ne rencontre aucune opposition sérieuse de la part du Gouvernement badois. Nous sommes persuadés que, devant un vote parlementaire aussi bien que devant la démarche du Gouvernement grand-ducal, le Cabinet de Berlin, dans sa sagesse et sa modération, persisterait à décliner des offres d'une pareille portée. Mais ces incidents n'en auraient pas moins pour effet d'inquiéter les esprits et d'éveiller de vives susceptibilités en France. Nous sommes convaincus que le Cabinet de Londres en jugera ainsi lui-même, et qu'au besoin il ne négligerait rien pour prévenir, par l'influence des conseils amicaux

(1) L'original semble avoir été daté du 30 septembre. Cf., ci-après, Contades, 5 octobre.

(2) Cf. Mosbourg, 22 septembre; Saint-Vallier, 22 septembre, n° 53; Cadore, 25 septembre.

(3) Cf. Mosbourg, 25 septembre.

qu'il est en position de donner, tout ce qui pourrait devenir en ce moment une cause d'agitation et de difficultés. Je vous autorise à vous exprimer, confidentiellement, en ce sens avec Lord Clarendon.

7685. Ch. de Hell, Consul général à Francfort, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, Francfort, 6, n° 112.)

Francfort, 28 septembre 1869.
(Dir. pol, 7 octobre.)

J'ai reçu la dépêche que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 24 de ce mois, sous le n° 2, et je m'empresse de lui exposer les raisons qui m'ont amené à croire à l'authenticité du document dont je lui ai envoyé l'analyse par mon rapport n° 110[1]. L'analyse de cette dépêche, sinon la dépêche elle-même, m'a été remise, il y a huit jours, par une personne d'ordinaire assez bien informée et qui m'en a affirmé ce matin l'exactitude. J'ai cru devoir la transmettre au Département parce que j'ai trouvé dans cette pièce la confirmation de mes renseignements particuliers et de mes impressions personnelles sur ce que j'appellerai, avec la permission de Votre Excellence, la question de l'entrée du Grand-Duché de Bade dans la Confédération du Nord : d'un côté, la persistance du désir du Grand-Duc de faire partie quelque jour de cette Confédération, et de l'autre la résolution de la Prusse de ne pas se rendre en ce moment à ses vœux à cet égard, pour ne pas provoquer les méfiances du Gouvernement de l'Empereur.

D'après les informations qui me sont parvenues, il n'y aurait pas eu, au commencement de ce mois, de démarches officielles faites par le Cabinet de Carlsruhe auprès de celui de Berlin. Mais on m'assure que le Gouvernement badois a été fort troublé, il y a quelques semaines, des nouvelles arrivées de Paris sur la santé de l'Empereur[2], et que, dans la crainte d'être surpris par des événements dont il nous croyait menacés à l'intérieur, il avait entretenu officieusement le Représentant du Roi Guillaume

[1] La dépêche du 21 septembre.
[2] Cf. Mosbourg, 11 septembre.

près le Grand-Duc des avantages que présenterait l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération, et avait chargé en même temps son Agent à Berlin de s'exprimer dans ce sens dans ses conversations avec M. de Balan.

Les aspirations de la Prusse ne sont un secret pour personne. L'œuvre dont elle poursuit l'accomplissement ne sera achevée à ses yeux qu'au jour où elle aura rattaché définitivement à son système politique les États du Midi de l'Allemagne. Mais Votre Excellence n'ignore pas que le mot d'ordre est en ce moment à Berlin de s'abstenir, au sud du Mein, et particulièrement à notre frontière, de tout acte de nature à nous froisser et à éveiller nos légitimes susceptibilités. Il importait donc au Cabinet de Berlin de faire savoir au Grand-Duché de Bade que l'heure présente ne lui semblait pas propice à la discussion à laquelle il semblait vouloir le convier. Le Gouvernement prussien avait au surplus, il y a une quinzaine de jours, un motif très sérieux pour lui communiquer sa manière de voir à ce sujet. Il avait été informé de l'intention du parti national-libéral badois de présenter au sein de la Chambre actuellement réunie une motion relative à l'entrée prochaine du Grand-Duché dans la Confédération du Nord, et il se promettait un double résultat des instructions qu'il adresserait au Comte de Flemming. Cette dépêche mettrait tout d'abord cet Agent à même d'encourager le Gouvernement grand-ducal dans la résistance qu'il lui convenait d'opposer à cette heure aux sollicitations du parti national-libéral; puis, à un moment donné, sa publication permettrait à la Prusse de prouver à l'Europe entière la sincérité des efforts qu'elle aurait faits pour empêcher les populations badoises de réclamer l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération du Nord.

Votre Excellence jugera peut-être que ces diverses considérations sont de nature à rendre assez vraisemblable l'envoi d'instructions spéciales au Comte de Flemming dans le courant de ce mois. Quant au fait des ouvertures du Cabinet de Carlsruhe, il y aurait peut-être lieu de l'admettre, en voyant l'irritation qu'elles causent aux cercles démocratiques de Francfort. On m'assure en effet que le parti avancé de l'ancienne Ville libre reproche vivement à cette heure à l'Administration badoise de s'être mise, par ses démarches récentes, à la discrétion complète

du Gouvernement prussien, et d'augmenter ainsi les chances de la Prusse d'arriver à la réalisation du programme dont elle espère un jour assurer le triomphe.

7686. ROTHAN, MINISTRE À HAMBOURG, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Orig. Hambourg, 159, n° 93.)

Hambourg, 28 septembre 1869.
(Cabinet, 1er octobre; Dir. pol., 5 octobre.)

Votre Excellence sait certainement à quoi s'en tenir sur la portée du rapprochement qui, dans ces dernières semaines, se serait opéré sous l'influence de la Diplomatie anglaise entre les Cours de Vienne et de Berlin (1). Ne s'agit-il que d'une trêve, ou bien est-on arrivé réellement à jeter les bases d'une entente sérieuse et durable entre ces deux Gouvernements qui, depuis tantôt trois ans, n'ont pas laissé échapper une occasion de montrer au grand jour l'irritation qu'ils ont conservée des événements de 1866 et leur antagonisme persistant sur le terrain de la politique allemande ? Ce sont des questions qu'on se pose tout naturellement, et qui sont d'ailleurs suffisamment autorisées par un fait important : la visite que le Prince royal se propose de faire à l'Empereur François-Joseph en se rendant à l'ouverture de l'isthme de Suez (2). Cette démarche a-t-elle un caractère spontané de la part de la Cour de Prusse, ou bien n'est-elle que le résultat d'avances caractérisées parties de Vienne ? Sur ce point, qui ne manque pas d'importance, on est également fort partagé, l'amour-propre prussien surtout s'en mêlant, et ne voulant pas admettre que l'initiative soit partie de Berlin.

Quoi qu'il en soit de ces commentaires, la glace paraît rompue aujourd'hui, et les relations ne pourront que s'améliorer chaque jour, surtout si le Gouvernement de l'Empereur, en acceptant

(1) Cf. Lefebvre de Béhaine, 10 septembre; Gramont, 14 septembre; Mosbourg, 20 septembre; Astorg, 20 septembre; Hell, 24 septembre; Cadore, 25 septembre.

(2) Cf. Stoffel à Benedetti, 15 septembre.

M. le Baron de Werther, voulait permettre au Cabinet de Berlin de donner par le rappel de cet Agent une satisfaction à l'opinion publique en Autriche.

M. de Beust, dans la *Presse de Vienne* — car l'article remonte, dit-on, à son inspiration — confirme dans une certaine mesure le fait d'une amélioration dans les rapports des deux pays, en ayant soin d'ajouter toutefois que le rapprochement ne saurait en rien altérer les relations cordiales qui rattachent l'Autriche à la France. On conçoit que M. de Beust ait tenu à bien établir que l'alliance sur laquelle il a basé toute sa politique depuis qu'il est au pouvoir ne saurait être compromise par des procédés courtois échangés entre Vienne et Berlin. Mais, ce qu'il évite de dire, ce sont les mobiles véritables qui lui ont inspiré, après les attaques si violentes dont il a été l'objet et les réponses si virulentes qu'il s'est attirées par ses publications rétrospectives, le désir de répondre aux avances de la Prusse sans concession politique, apparente du moins. Bien des versions circulent à cet égard. Il est des personnes qui croient qu'il n'a fait que céder à la pression de M. Andrassy et de M. Giskra, partisans très résolus du maintien de la paix et s'efforçant de substituer insensiblement leur influence à la sienne dans l'esprit de l'Empereur François-Joseph. L'action de ces Ministres aurait grandi surtout depuis que la situation intérieure de la France, par la maladie de l'Empereur et par le réveil des passions révolutionnaires, inspire en Europe de si vives appréhensions. On sentirait à Vienne à quels dangers on serait exposé si, en face des ressentiments implacables de la Prusse, l'appui de la France venait à faire défaut, et si l'on en était réduit à compter sur ses propres forces pour conjurer le soulèvement des nationalités. M. de Beust aurait d'ailleurs reconnu lui-même, lors de la polémique ardente qu'il a soutenue contre M. de Bismarck, que le Gouvernement de l'Empereur s'était singulièrement désintéressé des affaires du dehors, et qu'il n'avait plus qu'une seule préoccupation, celle de maintenir la paix. Il n'aurait trouvé en effet aucun encouragement ni dans notre presse, ni même dans le langage de notre Diplomatie[1]. On se serait contenté de le féliciter à l'occasion des déclarations sym-

[1] Cf. La Tour d'Auvergne à Gramont, 18 août, n° 77, et Gramont, 24 août.

pathiques qu'il a faites au sein du Reichsrath au sujet de l'alliance française[1], mais sans se prononcer en quoi que ce soit sur les doctrines si hardies émises par le Cabinet de Berlin à l'endroit de la question allemande. Il aurait dès lors compris l'urgence de couper court à des discussions irritantes dont il assumerait seul toute la responsabilité et qui auraient pu amener sa chute, la France elle-même lui infligeant un blâme indirect par sa réserve.

Ce seraient là, si j'en crois mes renseignements, les causes véritables qui, la Diplomatie anglaise aidant, auraient provoqué le mouvement de conversion que signalent les journaux dans les allures du Cabinet de Vienne, et dont ils exagèrent assurément la portée.

L'Autriche, dans l'intérêt de sa conservation, cherche sans nul doute aujourd'hui à se garer contre de périlleuses éventualités; mais, qu'elle le veuille ou non, elle restera forcément rivée à notre politique. La Prusse — et c'est la seule concession qu'elle soit disposée à lui faire — pourra retirer sa main des menées tchèques et panslavistes qui s'opposent à la régénération de l'Empire. Elle pourra résister sans doute aussi aux incitations dont elle est l'objet de la part du Gouvernement badois, pour s'en prévaloir comme d'un gage de sa sagesse et de sa modération. Mais elle ne rompra jamais avec l'idée nationale pour permettre à l'Autriche de ressaisir sa prépondérance à Munich et à Stuttgart, et encore moins pour abandonner le Midi tout entier à son protectorat, en le laissant se constituer en Confédération séparée.

Et cependant c'est là le but que l'Autriche est condamnée à poursuivre, sous peine de voir, le jour où l'Empire germanique serait constitué, ses provinces allemandes céder à une attraction irrésistible. L'alliance française est seule capable de la prémunir contre ce danger, ou du moins de l'ajourner en obtenant de la Prusse le respect, au moins dans la forme, des stipulations de la paix de Prague. Ce sont là, je le répète, sans parler de l'Orient, les nécessités qui empêcheront toujours le Cabinet de Vienne de se séparer de la France, bien que, en se réconciliant avec la Cour de Prusse, il semble ne plus attendre de notre alliance un appui aussi efficace que par le passé.

[1] Cf. La Tour d'Auvergne à Gramont, 18 août, n° 76.

Votre Excellence trouvera joints à ma dépêche plusieurs extraits de journaux sur le rapprochement entre la Prusse et l'Autriche[1].

7687. Meroux de Valois, Consul à Kiel, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, Kiel, 5, n° 77.)

Kiel, 28 septembre 1869.
(Cabinet, 30 septembre; Dir. pol., 1er octobre.)

Il y a en ce moment ici quatre cents professeurs allemands, réunis en Congrès scientifique. Jusqu'à présent, ces docteurs n'ont parlé que des affaires politiques de l'Allemagne. Ils voudraient que la Prusse ne s'arrêtât pas au milieu de son œuvre, et qu'elle sût profiter de la situation embarrassée de la France pour unir résolument la grande patrie allemande. On a, ajoutent-ils, mal compris l'audace du Comte de Bismarck en 1866, et il arrive qu'on ne comprend pas mieux aujourd'hui ses hésitations. Si la Prusse croyait son œuvre achevée, si elle se déclarait satisfaite des résultats qu'elle a obtenus, l'Allemagne saurait bien lui prouver tout le péril qu'il y aurait à se renfermer dans son égoïsme.

Dans le banquet offert par la Ville à ces docteurs, on a porté les santés du Roi de Prusse et du Grand-Duc de Bade; ce dernier a été qualifié «le seul Prince allemand véritablement patriote».

Le Congrès sera clos après-demain.

7688. Le Prince de La Tour d'Auvergne à Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin. (Minute. Prusse, 375, n° 109.)

[Paris,] 29 septembre 1869.

Le bruit s'est répandu dernièrement à Francfort que les Gouvernements du Sud cherchaient à s'entendre avec le Cabinet de Berlin au sujet de la création d'une Commission spéciale mixte

[1] Des extraits des *Hamburger Nachrichten*, de la *Gazette de Francfort* et de la *Gazette d'Augsbourg* sont joints en annexe.

chargée de préparer une solution commune pour les questions de l'ordre civil qui intéressent à la fois le Nord et le Midi de l'Allemagne[1], et on aurait rattaché cette tentative d'union nationale plus étroite aux nouvelles répandues par la presse prussienne concernant un rapprochement entre les Cabinets de Vienne et de Berlin[2]. Je crois utile de vous envoyer ci-annexée la copie du rapport de M. de Hell. Vous trouverez également sous ce pli la copie d'une dépêche dans laquelle M. le Marquis de Cadore me rend compte des renseignements que lui a donnés M. le Prince de Hohenlohe sur la portée d'une convention récente signée entre la Prusse et la Bavière pour le transport réciproque des troupes par chemins de fer[3].

7689. Le Prince de La Tour d'Auvergne au Marquis de Cadore, Ministre à Munich. (Minute. Bavière, 247, n° 29.)

Paris, 29 septembre 1869.

Vous m'avez adressé d'intéressants détails sur les derniers entretiens du Comte de Beust avec le Prince de Hohenlohe, et sur les conseils que le Chancelier d'Autriche donne aux Cabinets de l'Allemagne méridionale[4]. De son côté, M. le Comte de Mosbourg m'a transmis divers renseignements relatifs au séjour que M. de Beust vient de faire dans le Grand-Duché de Bade, et vous trouverez ci-joint pour votre information personnelle une copie de la dépêche du Ministre de Sa Majesté à Carlsruhe[5].

(1) Cf. Hell, 24 septembre.

(2) Cf. Rothan, 28 septembre, et p. 267, note 1. La Tour d'Auvergne ne fait d'ailleurs pas ici allusion à la dépêche de Rothan, qui ne fut timbrée au Cabinet que le 1er octobre.

(3) Cf. Cadore, 21 septembre.

(4) Cf. Cadore, 25 septembre.

(5) Cf. Mosbourg, 20 septembre.

7690. Le Vicomte de Contades, Chargé d'Affaires à Londres, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Angleterre, 749, n° 229.)

Londres, 29 septembre 1869.
(Cabinet, 30 septembre; Dir. pol., 1er octobre.)

[Lord Clarendon a pris la parole, le 27 septembre, au meeting annuel de l'Association d'agriculture du Comté de Hertford. Il a parlé du rôle de la Chambre des Lords et de la question irlandaise.]

Le Principal Secrétaire d'État de la Reine a terminé son discours par quelques mots sur la situation de la politique étrangère. «Pendant le séjour que je viens de faire sur le continent[1], a-t-il dit, j'ai eu l'occasion de recueillir bien des opinions, et de causer avec des personnages qui exercent une grande influence sur les destinées de l'Europe. Je n'ai pas la prétention de lire dans l'avenir, mais je dois dire qu'en aucun temps, depuis la guerre qui a eu lieu entre la Prusse et l'Autriche, je n'ai vu plus de raisons d'espérer que nous ne serons pas privés des inestimables bienfaits de la paix.»

Le discours de Lord Clarendon et principalement ces dernières paroles ont été accueillis par d'unanimes et chaleureux applaudissements.

7691. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Espagne, 874, n° 141.)

Madrid, 29 septembre 1869.
(Cabinet, 1er octobre; Dir. pol., 4 octobre.)

[La question des candidatures vient de reparaître assez subitement sur le tapis. Le Gouvernement, pressé de toutes parts, s'est décidé à proposer aux Cortès le choix du Duc de Gênes. Mais auparavant chacun des partis composant la majorité, Unionistes, Progressistes, Démocrates, a voulu se concerter dans des réunions

(1) Lord Clarendon était revenu, le 21 septembre, d'un voyage en France et en Allemagne. Il avait eu, à Wiesbaden, une entrevue avec Gortchakoff.

séparées. Mercier envoie des renseignements sur ce qui s'est passé dans la réunion unioniste, où la candidature du Duc de Gênes a été peu favorablement accueillie.]

7692. Le Duc de Gramont, Ambassadeur à Vienne, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Confidentielle. Orig. Autriche, 500, n° 115.)

Vienne, 29 septembre 1869.
(Cabinet, 3 octobre.)

M. le Comte de Beust est revenu à Vienne depuis quelques jours [1]. Aussitôt arrivé, il a témoigné le désir de me voir, et je me suis rendu au Ministère. Il tenait à rectifier les inventions et les commentaires de la presse au sujet de son voyage et des diverses entrevues qui en avaient été la conséquence ou l'objet. En fait, et le Chancelier ne l'a pas nié avec moi, le but de ses excursions a été de se rencontrer avec les Ministres allemands des États du Sud et avec le Prince Gortchakoff. « Le rapprochement qui s'est opéré entre Vienne et Berlin est, m'a-t-il dit, un rapprochement de forme plutôt que de fond, car la politique des deux Cabinets n'a pas dévié, et ils marchent toujours en sens contraire [2]. »

Je suis parfaitement convaincu, en ce qui me concerne, de la vérité de cette assertion, et de longtemps encore je ne m'inquiéterai pas des rapports qui pourront s'établir entre la Monarchie austro-hongroise et la Prusse, quels que soient et les efforts du Gouvernement britannique pour les resserrer et les signes extérieurs de rapprochement. Je résume maintenant le langage du Chancelier.

« Je n'ai pas besoin, a-t-il dit, de vous assurer qu'il n'est jamais entré dans notre pensée, c'est-à-dire dans celle de l'Empereur ni dans la mienne, de chercher à faire renaître ce qu'on appelait jadis la Sainte-Alliance, ou l'Alliance des Cours du Nord [3]. Il

[1] Après un voyage dans l'Allemagne du Sud et en Suisse. Cf. la Correspondance de septembre, *passim*, et, en dernier lieu, Cadore, 25 septembre.
[2] Cf. Rothan, 28 septembre.
[3] Cf. p. 262, note 3.

IMPRIMERIE NATIONALE

faut être insensé comme nos journalistes pour mentionner et discuter une pareille hypothèse. Nous n'avons qu'une politique, et je l'ai proclamée devant les Délégations[1], de manière à brûler nos vaisseaux; je l'ai fait par ordre de l'Empereur, et nous y resterons fidèles. Cette politique s'appuie sur la France, avec laquelle nous voulons marcher autant que possible dans toutes les questions, non pas seulement par sympathie, mais parce que notre intérêt nous le commande. Nous n'avons avec la France aucune divergence; ce qui est bon pour elle est bon pour nous, et réciproquement. Ne serait-ce pas de la part d'un homme d'État ou d'un Gouvernement le comble de la folie que de ne pas comprendre une situation aussi favorable et de ne pas en faire la base de sa politique ? A mon retour, jetant les yeux sur toutes ces élucubrations des journaux allemands, j'ai cru, et je ne cesse de le dire, j'ai cru être dans une maison de fous (le Chancelier se trompait, il n'était pas dans une maison de fous, mais bien dans une *maison de jeu*); ressusciter des bruits de Sainte-Alliance parce que j'ai rencontré la Reine de Prusse à Bade[2] et le prince Gortchakoff en Suisse[3], c'est vraiment par trop absurde!...[4] »

Reprenant alors la question des relations austro-prussiennes à son début, M. le Comte de Beust parut tenir à m'expliquer que, s'il n'avait pas laissé tomber la controverse épistolaire après son échange de dépêches avec M. de Friesen, c'était uniquement parce qu'il voulait faire naître l'occasion d'établir publiquement dans un document officiel les réserves du Cabinet de Vienne contre les traités militaires de la Prusse avec les États du Sud, et l'interprétation donnée à Berlin à certaines clauses du traité de Prague[5]. « C'était, a-t-il dit, une précaution nécessaire pour l'avenir. » Aussi, jusqu'à ce que ce but fût atteint, il avait feint de ne pas comprendre la fatigue et presque l'impatience avec laquelle

[1] Cf. Gramont, 7 et 12 août.

[2] Cf. Mosbourg, 20 septembre.

[3] A Ouchy. Cf. Astorg, 20 septembre; Cadore, 25 septembre.

[4] Ces points de suspension sont dans le texte.

[5] Sur toute cette controverse, voir la Correspondance pendant les mois de juillet et d'août, en particulier Lefebvre de Béhaine, 15 août; Gramont, 20 août; Lefebvre de Béhaine, 27 et 29 août; Hell, 2 septembre; Lefebvre de Béhaine, 10 septembre.

quelques Cabinets et l'opinion publique de quelques pays voyaient se prolonger une discussion qui leur paraissait personnelle et stérile. Le résultat une fois obtenu, il avait été le premier à clore la polémique, et il n'avait pas hésité à donner des marques de ses intentions courtoises. Quelles que soient les divergences radicales qui séparent la politique des deux États, quelles que puissent être pour l'avenir les conséquences *inévitables* de cette divergence, il était maintenant dans l'intérêt de tous que les rapports réciproques de la Monarchie austro-hongroise et de la Prusse ne fussent pas de nature à provoquer une rupture et à devancer les arrêts du destin. La presse de Vienne, organe de la Bourse et de la Synagogue, la presse de Pesth, organe du patriotisme exclusif des Magyars, la presse du commerce, de l'industrie et de la spéculation à Paris comme à Londres, toutes ces voix intéressées criaient à l'unisson qu'il fallait en finir avec les querelles et les récriminations, qu'il fallait s'entendre pour assurer la paix, ramener la confiance et faire monter les fonds. A peine s'avance t-il dans cette voie, encouragé, excité par la clameur publique qu'au premier pas retentit comme une nouvelle menace, comme une cause d'inquiétude, ce cri de Sainte-Alliance. N'y avait-il pas là un parti pris de créer, dans un but facile à deviner, des alternatives de confiance et d'alarme, et devait-on tenir compte dans les conseils du Gouvernement de ces fluctuations intéressées d'une opinion factice ? Non, assurément.

Après avoir reconnu lui-même à Munich et à Stuttgart les éléments sérieux de résistance que ces États opposeraient à toute tentative de fusion dans la Confédération du Nord, le Chancelier s'est rendu à Bade, tant pour continuer son étude méridionale que pour trouver l'occasion de faire sa cour à la Reine de Prusse. Votre Excellence connaît les détails de cette entrevue, qui lui ont été envoyés directement[1]. Je me borne donc à dire que la visite et le dîner, s'il faut en croire une correspondance confidentielle de Berlin, n'y auraient pas été vus de très bon œil. Quant au Gouvernement badois, le Comte de Beust est revenu persuadé que le Grand-Duché gravite vers la Prusse, et n'attend pour s'y fondre que le consentement du Roi.

[1] Par Mosbourg, le 20 septembre.

J'ai eu l'honneur d'informer Votre Excellence de la prochaine visite du Prince royal de Prusse à la Cour de Vienne[1]. Les journaux de Berlin donnent à ce voyage un caractère qu'il n'a pas en le représentant comme une réponse à une invitation ou à un désir de l'Empereur. C'est absolument inexact. L'initiative est tout entière du côté prussien, et on n'a rien fait à Vienne pour en donner l'idée. La vérité est même que cette visite n'y est pas très agréable. L'Empereur François-Joseph reviendra de Gödöllö pour recevoir le Prince, qui logera deux jours au Château, mais il est probable que l'Impératrice restera en Hongrie.

En quittant Bade, le Comte de Beust s'est rendu auprès du Prince de Metternich chez le Baron de Bussierre pour lui remettre les lettres de Leurs Majestés que l'Ambassadeur d'Autriche a portées à Paris et dont j'ai transmis dimanche dernier les réponses à leur haute destination[2]; puis le Chancelier est allé en Suisse, où, comme vous le savez, il s'est rencontré avec le Prince Gortchakoff. J'ai l'honneur de vous rendre compte de cette entrevue dans un autre rapport[3].

7693. Le Duc de Gramont, Ambassadeur à Vienne, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Confidentielle. Orig. Autriche, 500, n° 116.)

Vienne, 29 septembre 1869.
(Cabinet, 3 octobre.)

M. le Comte de Beust m'ayant raconté les divers incidents de sa rencontre à Ouchy avec le Prince Gortchakoff[4], j'ai l'honneur de vous en envoyer le récit.

L'entrevue a eu lieu chez le Prince Gortchakoff, et ce dernier, qui, comme Votre Excellence le sait sans doute, ne néglige jamais

[1] Nous n'avons pas retrouvé le passage auquel il est fait allusion ici. Cf. Stoffel, 15 septembre.

[2] Il s'agit ici de l'échange des lettres impériales. Cf. ci-dessus la lettre de Napoléon III, du 24 septembre. D'après l'indication donnée ici, Gramont la remit à l'emp reur François-Joseph le dimanche 26 septembre.

[3] Cf. la dépêche suivante.

[4] Cf. Cadore, 25 septembre, et p. 262, note 3.

une certaine mise en scène, se leva de son siège, dès que les premières salutations furent échangées, pour aller tirer les verrous des portes de l'appartement. La conversation commença par l'affaire de la Représentation diplomatique. M. de Beust fit observer au Prince que tous leurs efforts réciproques pour entretenir de bons rapports seraient paralysés si la Légation russe à Vienne persistait dans le système de malveillance et de dénigrement dont il recueillait chaque jour et depuis si longtemps les preuves manifestes. Le Prince répondit aussitôt qu'il y avait en effet quelque chose de vrai là-dedans, que c'était comme une vieille tradition qu'il avait trouvée établie en succédant au Comte Nesselrode. Cependant, il croyait que le Chargé d'Affaires actuel, Baron d'Uxkull, n'était pas aussi prévenu que ses prédécesseurs : or il se trouve précisément qu'entre tous c'est le plus hostile au Cabinet de Vienne; aussi, M. de Beust ayant insisté, son remplacement a été arrêté en principe, et par contre la nomination du Comte Chotek (actuellement Ministre à Stuttgart) comme Ministre austro-hongrois à Pétersbourg[1]. Le futur Ministre de Russie à Vienne n'est pas désigné encore, mais l'assurance est donnée que ce sera *persona grata*.

Après cette négociation, il se passa un incident assez curieux. Le Prince Gortchakoff, prenant la parole avec quelque emphase, jeta un coup d'œil d'ensemble sur l'état actuel de l'Europe, et termina par ces mots : « Toutes ces questions, il est vrai, demandent une solution, mais il n'y a ni urgence ni péril en la demeure. On croit que nous les agitons, on croit que les agents russes sont partout : on se trompe. J'ai conseillé à l'Empereur, et il a suivi mon conseil, de s'occuper exclusivement du développement des forces intérieures de son Empire. Il l'a fait avec constance, avec persévérance; il le fait encore, secondé par des hommes sûrs et intelligents, et le succès dépasse notre attente. Nos forces augmentent chaque jour, et à ce point que, pour ma part, *j'en suis pour ainsi dire effrayé*, car cet excès de vie et prospérité comporte aussi ses embarras et ses difficultés pour le Gouvernement.

« — Eh bien, répondit le Comte de Beust, vous ne pouviez faire une peinture plus exacte de notre propre situation que ce

[1] Cf. Saint-Vallier, particulière, 22 septembre.

tableau que vous m'avez présenté de la vôtre; je n'ai pas besoin de vous raconter tout ce que nous faisons chez nous pendant que la politique étrangère sommeille : nous agissons au grand jour, et chacun peut le voir; mais, ce qu'on ne voit peut-être pas aussi bien, c'est ce développement immense de la prospérité du pays, c'est cet accroissement de ses forces vives jusqu'alors frappées de léthargie, et, vous avez raison, c'est parfois effrayant. Je comprends votre sentiment, je l'éprouve. »

En entendant ce récit de la bouche même du Comte de Beust, je ne pus m'empêcher de lui dire : « Peut-être feriez-vous bien de fermer aussi les verrous de votre Cabinet, car il ne faut pas de profane parmi les augures. » Je dois dire qu'il est le premier à faire les honneurs de ces fanfaronnades, et que la manière dont il les reproduit en autorise la critique.

Les Chanceliers paraissent avoir ensuite passé en revue les diverses questions qui intéressent plus particulièrement leurs Gouvernements.

Les affaires de la Galicie furent abordées par le Prince Gortchakoff pour déclarer qu'on l'accusait à tort d'y entretenir des agents secrets, mais que, d'un autre côté, l'attitude du Gouvernement autrichien dans ces provinces ne laissait pas de lui causer des difficultés, et quelquefois des inquiétudes. M. de Beust répondit, quant à la présence d'agents russes en Galicie, qu'en vérité les preuves palpables lui manquaient. L'agitation russe était un fait positif; mais ceux qui en étaient les instruments étaient-ils les agents d'un parti et non point ceux du Gouvernement, c'est ce qu'il ne pouvait dire, et il acceptait avec reconnaissance et satisfaction la déclaration du Prince. Quant à l'attitude du Gouvernement en Galicie, elle n'avait aucun caractère politique, et il était fort loin de sa pensée de vouloir créer des embarras à la Russie. C'était une attitude purement administrative; si les Polonais étaient pour le Gouvernement russe une cause de gêne et d'inquiétude, ils étaient au contraire pour le Gouvernement impérial et royal un élément de force, et leur concours servait sa politique intérieure d'une manière si utile et si efficace qu'il était indispensable de les ménager. Le Prince Gortchakoff parut apprécier ces explications et leur rendre justice. On en vint à parler de la Bosnie et de l'Herzégovine, et, le Prince ayant fait

allusion aux aspirations de la Monarchie austro-hongroise à l'endroit de ces provinces, le Comte de Beust protesta contre toute idée de ce genre. Il n'eut pas de peine à faire comprendre au Prince que rien n'était plus éloigné de sa pensée, comme des intérêts du Gouvernement hongrois, que de pousser à l'annexion d'un territoire qui placerait l'élément magyar en telle minorité vis-à-vis des autres nationalités de la Couronne de Saint-Étienne que la direction des affaires et de la politique lui échapperait fatalement. Il avoua que, d'un autre côté, le Gouvernement impérial et royal ne pourrait laisser se former sur ses frontières un grand État ou une grande Union slave qui menacerait sa sécurité en temps de crise, et, le Prince ayant répondu qu'il ne songeait pas à prêter les mains à une entreprise aussi aventureuse, on admit de part et d'autre que le *statu quo* était ce qui convenait le mieux aux intérêts réciproques, et ce qui devait être maintenu d'un commun accord.

Sur les questions orientales, c'est-à-dire celles qui concernent le Gouvernement ottoman dans ses rapports avec les provinces vassales de la Grèce, le Chancelier paraît avoir voulu poser en principe le désir de son Gouvernement de s'en désintéresser autant que possible. Il exprima toutefois le regret que le Cabinet de Vienne n'ait pas jadis adhéré à la proposition de faire une déclaration de *non-intervention* entre la Porte et ses sujets[1]. Le Comte de Beust répondit que la *non-intervention* était à ses yeux une politique qui pouvait peut-être se pratiquer en Orient, mais qui certainement ne devait pas être proclamée en principe, d'abord parce qu'une semblable proclamation était un encouragement par trop manifeste à la révolte, et ensuite parce que, les Puissances étant intervenues jadis d'une manière active et décisive dans la création des rapports existant actuellement entre la Porte et ses sujets chrétiens, il ne leur appartenait pas de s'en dégager ainsi par une simple résolution. Ce qu'il n'a pas dit mais ce qu'il a pensé, c'est que la *non-intervention* obligatoire livrait l'Orient à

[1] Après l'échec de l'intervention des puissances en faveur de la Crète, Gortchakoff avait proposé, en février 1868, une déclaration de non-intervention, qui eût laissé le champ libre à l'action russe dans les Balkans. Le Cabinet des Tuileries, à l'instigation de celui de Vienne, se refusa à le suivre dans cette voie.

l'influence exclusive de la Russie, en créant un état de choses parfaitement propice à l'action organisée de ses agents religieux.

En terminant, le Prince Gortchakoff fit allusion à la politique extérieure de l'Empereur Alexandre, et c'est certainement là le point le plus intéressant de cette conversation. « Nous n'avons pas, dit-il, d'alliance avec la Prusse ; je vous en donne l'assurance ; nos rapports avec cette Puissance sont ce qu'ils doivent être, bons, mais pas plus intimes aujourd'hui que par le passé, et surtout libres de tous engagements ; ceci ne veut pas dire que nous nous soyons interdit d'en contracter, et si, par exemple, dans le cas d'une guerre entre la France et la Prusse, celle-ci devait vous compter parmi ses ennemis, nous nous réservons notre liberté d'action. — Et *vice versa* », répondit le Comte de Beust.

Après m'avoir ainsi résumé sa conversation, M. de Beust ajouta : « J'allais oublier un point fort important ; c'est que, parlant du traité de 1856, le Prince Gortchakoff m'a déclaré qu'à ses yeux ce traité n'existait plus, et que, après les déchirures qu'il avait subies, il le considérait comme parfaitement périmé. Il croyait inutile d'en soulever la discussion en principe ; mais, le cas échéant, le Cabinet de Pétersbourg était décidé à ne tenir aucun compte de ses stipulations, et à agir en conséquence. »

Cette déclaration est, en effet, ce qu'il y a de plus grave et de plus intéressant dans le langage du Prince Gortchakoff.

7694. Le Vicomte de La Guéronnière, Ministre à Bruxelles, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Confidentielle. Orig. Belgique, 58.)

Bruxelles, 30 septembre 1869.
(Dir. pol., 4 octobre.)

Je dois compléter les impressions que j'ai eu l'honneur de transmettre à Votre Excellence sur l'intérêt politique que les fêtes de Bruxelles ont pu présenter[1].

Les Riflemen, arrivés à Bruxelles vendredi dernier au nombre de quinze cents, ont reçu de la population et de l'autorité commu-

[1] Cf. les deux télégrammes de La Guéronnière des 22 et 23 septembre.

nale l'accueil le plus empressé et le plus sympathique. Toutefois cet accueil a été moins spontané que celui dont nos compatriotes ont été l'objet. Les gardes nationaux français, qui avaient d'abord refusé l'invitation de la Ville de Bruxelles, sont arrivés lorsqu'on ne les attendait plus, et avant le jour fixé pour la réception des volontaires étrangers.

Les Riflemen au contraire étaient annoncés depuis plusieurs jours, et tous les préparatifs officiels qui avaient été faits ont ajouté nécessairement à l'éclat de leur entrée dans la capitale.

Pour apprécier d'un seul mot la réception faite aux Anglais et celle dont les Français ont été l'objet, je puis dire que la première a eu tous les caractères de la courtoisie la plus empressée, tandis que l'autre a eu l'importance d'une véritable manifestation.

La grande revue, qui a eu lieu le 27, avait attiré un nombre considérable d'étrangers. Plusieurs Puissances s'étaient fait représenter par des officiers de l'armée, notamment la Prusse, l'Angleterre, la Hollande. Le Roi a été très bien accueilli par la population, et, lorsqu'il s'est montré sur le balcon du Palais, après le défilé des troupes, Sa Majesté a été saluée des plus vives acclamations.

Je regrette, Prince, que le Gouvernement français n'ait pas cru devoir se faire représenter dans cette grande solennité militaire. Il n'eût peut-être pas été sans intérêt de se rendre compte de la valeur technique de l'armée belge.

Sans entrer à cet égard dans des détails qui ne sont pas de ma compétence, je me bornerai à mettre sous les yeux de Votre Excellence quelques renseignements précis.

Quatre divisions avaient été réunies sur le Champ de Manœuvre près de la ville de Bruxelles, sous le commandement du Lieutenant-Général Baron Chazal. L'effectif présent à la revue était de trente-cinq mille hommes, formant quarante bataillons d'infanterie, trente-cinq escadrons de cavalerie, douze batteries montées et quatre batteries à cheval, ayant ensemble cent vingt-huit pièces attelées; quarante-cinq batteries de siège, un bataillon du génie, une compagnie de télégraphistes et une de pontonniers.

Six lieutenants-généraux et dix généraux de brigade exerçaient des commandements actifs dans cette revue.

Le défilé a été généralement considéré comme très satisfaisant.

La tenue des troupes était bonne; la cavalerie bien montée, et les personnes compétentes affirment que l'artillerie belge est très supérieure et capable de rendre des services réels.

Le but de cette grande réunion militaire n'était pas seulement de frapper l'attention du public belge et étranger qui devait en être le témoin, et d'exciter le patriotisme des populations : il y en avait un autre, qui, je crois pouvoir le dire, n'a pas été atteint.

L'Administration de la Guerre, en concentrant instantanément ces grandes masses de troupes sur un point déterminé, voulait éprouver la rapidité des mouvements et l'habileté des manœuvres. Or les manœuvres ont été nulles : on a dû renoncer à en faire. Le Roi, qui avait fait annoncer sa présence la veille de la revue sur le Champ de Manœuvre, ne s'y est pas rendu, et le bivouac, qui était un spectacle si nouveau et qui avait attiré une foule immense de curieux, a échoué de la façon la plus complète.

Néanmoins, Prince, pour rester dans mon rôle de rapporteur exact, je dois constater que l'impression de cette fête militaire a été très vive, et que les étrangers qui en ont été les spectateurs ont considéré comme très sérieuse cette démonstration des forces militaires de la Belgique.

Cette dépêche étant absolument confidentielle, il me sera permis de reproduite ce qu'un colonel de l'armée belge a dit à l'un des Secrétaires de la Légation, M. le Comte de Montholon. Voici ses propres paroles :

« Quand on voit d'aussi belles troupes, il est fâcheux de penser qu'elles ne servent à rien. Votre garde nationale vient d'être acclamée par la population; mais, si un régiment français se montrait en Belgique dans des conditions analogues, l'armée elle-même s'en mêlerait, et vous verriez quel autre résultat vous obtiendriez. »

Ces paroles venant d'une telle bouche m'ont paru dignes d'être citées.

Je dois ajouter, Prince, que la réaction si évidente qui vient de se produire dans la population belge en notre faveur réagit sur l'attitude du Gouvernement lui-même. Le Roi a été, pour la Légation de France et pour tous les Français que les fêtes avaient attirés en Belgique, d'une bienveillance exceptionnelle. Hier, j'ai dîné

avec M. de Bersolle[1] chez Sa Majesté, qui, à plusieurs reprises, m'a exprimé chaleureusement ses sympathies pour la France, pour l'Empereur, en joignant à ses félicitations pour le rétablissement complet de notre Souverain ses vœux pour le voyage de l'Impératrice[2].

Nous retrouvons à tous les degrés de la hiérarchie administrative les mêmes dispositions. Le Gouvernement comprend que la population nous est favorable, et il suit la pente de l'opinion publique.

7695. Rothan, Ministre à Hambourg, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Hambourg, 159, n° 94.)

Hambourg, 30 septembre 1869.
(Cabinet, 2 octobre; Dir. pol., 5 octobre.)

Les journaux nationaux parlent avec une défiance marquée, et j'ajouterai avec un vif déplaisir, du rétablissement des bons rapports entre Vienne et Berlin[3]. Ils sentent instinctivement que cette réconciliation, dont l'initiative remonterait aux Souverains des deux pays bien plus qu'à leurs Gouvernements (car on n'admet pas que M. de Bismarck, qui semble se complaire de plus en plus à Varzin dans l'attitude d'un boudeur, l'ait préparée), que cette réconciliation, dis-je, ne s'est faite qu'au détriment de l'idée nationale, et que la Prusse, pour se soustraire au danger éventuel d'une alliance austro-française, a dû nécessairement rassurer, au moins dans une certaine mesure, le Cabinet de Vienne sur sa politique au delà du Mein. Ils ne savent rien de précis à cet égard, mais ils devinent que c'est à leurs dépens et dans une pensée autoritaire qu'on s'est rapproché en face des périls que la France pourrait bien un jour faire courir à l'ordre et aux dynasties en Europe. Ce n'est pas la Sainte-Alliance qui tendrait à se reconstituer, mais c'est quelque chose d'approchant, une ligue de

(1) Deuxième secrétaire de légation à Bruxelles.

(2) L'Impératrice allait se rendre en Égypte, pour assister à l'inauguration du Canal de Suez.

(3) Cf. Rothan, 28 septembre; La Tour d'Auvergne à Lefebvre de Béhaine, 29 septembre; Gramont, 29 septembre, n° 115.

conservation qui se conclurait entre les Cours[1], et dont l'Angleterre, qui se donne de plus en plus le rôle de protecteur de la paix et de la tranquillité du Continent, aurait pris l'initiative, sans pour cela être animée à notre égard d'aucun sentiment d'hostilité. C'est là la moralité que semblent tirer les organes libéraux des entretiens diplomatiques qui ont eu lieu successivement à Bade et en Suisse au commencement de ce mois, et qui ont eu pour conséquence inattendue et immédiate d'apaiser les passions si vivaces qui, il y a peu de semaines, se reflétaient encore dans la polémique engagée entre les journaux des deux pays.

La *Gazette de la Croix*, dans un article à sensation intitulé «L'Empereur des Français» et qui aura été signalé à Votre Excellence par le télégraphe, indique ce matin très clairement que c'est notre situation intérieure, dont la gravité s'impose à tous les Gouvernements européens, qui les oblige à se rapprocher et à se concerter pour n'être pas surpris par les événements. M. de Beust dans ses journaux ne se permet pas, comme l'organe habituel de la Cour de Prusse, des conclusions aussi pessimistes sur notre avenir; mais peut-être n'est-il pas mieux inspiré en nous prêtant, pour expliquer son mouvement de conversion, des arrière-pensées belliqueuses. Il aurait en effet tendu la main à la Prusse dans l'unique intérêt de la paix, pour comprimer nos velléités guerrières, tout comme il s'était intimement rapproché de la France alors que la Prusse, peu disposée à fixer des limites à son ambition, menaçait la tranquillité de l'Europe.

C'est une des faiblesses du Chancelier de l'Empire de vouloir se poser, tout en soulevant sans cesse les questions les plus irritantes dans ses journaux ou dans ses dépêches, en gardien tutélaire de la paix européenne. Je dois dire que cette conviction a de la peine à s'accréditer en Allemagne, et qu'on est plutôt disposé à croire, comme je l'indiquais dans ma dernière dépêche[2], que ce sont les tendances ultra-pacifiques de la France et les incertitudes de notre situation intérieure qui l'ont décidé à renouer avec la Prusse, pour se garantir contre ses ressentiments futurs.

[1] Cf. p. 262, note 3.
[2] La dépêche du 28 septembre.

7696. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bavière, 247, n° 66.)

Munich, 30 septembre 1869.
(Cabinet, 3 octobre; Dir. pol., 4 octobre.)

[Les Chambres bavaroises se sont réunies le 21 septembre[1], et ont procédé à la vérification des pouvoirs. Cette opération avait une importance exceptionnelle, à cause de la force à peu près égale des deux partis représentés dans la Chambre Basse[2]. En fait, sept élections ont été annulées, et les élus se trouvent désormais partagés en deux fractions égales : il y a, dans la Chambre, soixante-douze conservateurs et soixante-douze libéraux; aussi, cinq scrutins pour l'élection du président sont-ils restés sans résultat.

Il est difficile de prévoir comment cette situation prendra fin. Le Gouvernement, qui n'a pas de loi importante à présenter aux Chambres, n'est pas disposé à recourir à la dissolution. Le Prince de Hohenlohe ne paraît pas craindre un vote de blâme, ni à propos de la politique intérieure, ni à propos de la politique extérieure. Les libéraux n'ont pas intérêt à tenter sur ce terrain une démarche qui les diviserait; les conservateurs sont d'accord avec le Gouvernement, «car il veut comme eux le maintien de l'indépendance de la Bavière, et il repousse toute idée d'accession à la Confédération du Nord». Le Prince de Hohenlohe se propose même de faire une déclaration catégorique à cet égard. Seul le refus de voter le budget rendrait une dissolution inévitable, et il ne paraît pas probable.

Le Marquis de Cadore se demande pourtant si les conservateurs ne feront point au Gouvernement «une guerre sourde qui déconsidérera le pouvoir et paralysera son action». On ne peut, à son avis, contester la gravité de la crise que traverse la Bavière.]

[1] Cf. Cadore, 21 septembre.
[2] Cf. Cadore, 22 et 24 mai.

7697. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bavière, 247, n° 67.)

Munich, 30 septembre 1869.
(Cabinet, 3 octobre; Dir. pol., 4 octobre.)

J'ai reçu la dépêche n° 28, en date du 23 de ce mois[1], par laquelle Votre Excellence, en me transmettant un rapport de M. le Consul général de France à Francfort sur l'accueil qu'auraient reçu à Berlin les ouvertures du Gouvernement badois au sujet de l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération du Nord, m'exprime le désir de savoir si l'analyse donnée par M. de Hell des instructions adressées à M. le Comte de Flemming est exacte.

Je me suis efforcé, Prince, de recueillir toutes les indications de nature à satisfaire sur ce point Votre Excellence, et je regrette de ne pouvoir cependant répondre d'une manière précise à la question qu'elle m'a fait l'honneur de me poser. Ainsi que j'ai eu l'honneur de l'écrire dans ma dépêche n° 65[2], le Prince de Hohenlohe, vu l'absence momentanée de Carlsruhe du Représentant de la Bavière[3], est sans informations positives sur ce sujet, et il m'a répété ce matin ce qu'il m'avait déjà dit précédemment sur ce qu'il croyait être les véritables intentions du Cabinet de Berlin. Il a même cité à un de mes Collègues, qui a traité avec lui cette question, un mot de M. de Bismarck, qui lui aurait dit, en parlant de l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération du Nord : «Qu'est-ce que vous voulez que nous fassions de cette trompe d'éléphant?», faisant ainsi allusion à la configuration géographique de cet État. M. le Ministre des Affaires étrangères a ajouté en outre qu'il connaissait assez le caractère et les dispositions du Grand-Duc pour affirmer que ce Prince, tout en désirant vivement se mettre complètement lui et son pays sous la domination prussienne, se rendait cependant un compte assez exact des complications qui

(1) Cf. La Tour d'Auvergne aux Agents à Berlin, Munich et Stuttgart, 23 septembre.

(2) La dépêche du 25 septembre.

(3) Le baron E.-F. de Riederer.

pourraient en résulter, et qu'il en redoutait encore plus les conséquences.

Tout le monde ici pense à peu près de même, et les rumeurs relatives à un arrangement passé entre la Prusse et Bade, au sujet de l'accession de ce dernier pays à la Confédération du Nord, ont généralement rencontré peu de créance.

OCTOBRE 1869.

1er octobre........	Signature d'une Convention militaire à Munich entre la Bavière, le Wurtemberg et Bade, relative à la formation et aux attributions de la Commission militaire permanente d'administration et de surveillance des forteresses du Sud, et aux rapports de cette Commission avec l'Attaché militaire prussien en Bavière.
2-5 octobre	Le Prince Charles de Roumanie à Bade. Ses entretiens avec le Roi et la Reine de Prusse le 2 octobre.
2-6 octobre	L'Impératrice à Venise (son entrevue avec le Roi d'Italie le 2 octobre).
6 octobre..........	Prusse : Ouverture du Parlement prussien; discours du Roi. — Bavière : Dissolution des deux Chambres par décret royal. — Bade : Vote d'une adresse d'assentiment en réponse au discours du Trône.
6-9 octobre	Séjour du Prince royal de Prusse à Vienne.
6-15 octobre......	Le Prince Charles de Roumanie à Paris. Ses entretiens avec Napoléon III le 6 et le 11 octobre.
10 octobre	L'Impératrice à Athènes.
10-14 octobre	Le Prince royal de Prusse à Venise.
13-19 octobre	L'Impératrice à Constantinople.
16-26 octobre	Les Chambres badoises adoptent le traité conclu avec la Confédération de l'Allemagne du Nord pour donner aux Badois le droit de faire leur service militaire dans la Confédération du Nord, avec réciprocité pour les sujets de cette Confédération; et elles ratifient le traité du 6 juillet relatif à la propriété du mobilier commun dans les anciennes forteresses fédérales de Mayence, Ulm, Rastadt et Landau.
16 oct.-18 novemb.	Séjour du Prince Charles de Roumanie à Coblenz et à Neuwied. Son mariage avec la Princesse Elisabeth de Wied.

21 octobre........ Prusse : Le parti progressiste de la Chambre des Députés présente une motion de désarmement.
22 octobre........ L'Impératrice à Alexandrie.
23 octobre........ Espagne : Publication de la brochure de Salazar : *Solution à la question dynastique.*
23-31 octobre .... Voyage et séjour du Roi de Wurtemberg en Bavière.
25-28 octobre .... Le Prince royal de Prusse à Constantinople.
28 oct.-1er novemb. L'Empereur François-Joseph à Constantinople.
30 octobre........ Départ de Werther pour Paris.
31 octobre........ Espagne : Une commission préparatoire composée de délégués des différentes fractions monarchiques se prononce en faveur de la candidature du Duc de Gênes.

7698. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Confidentielle. Orig. Wurtemberg, 89, n° 55.)

Stuttgart, 1er octobre 1869.
(Cabinet, 3 octobre; Dir. pol., 4 octobre.)

Le courrier Hochedel m'a apporté le 25 septembre la dépêche chiffrée en date du 24, sous le n° 25[1], que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser touchant les ouvertures faites à la Prusse par le Gouvernement badois, et M. le Marquis de Bassano[2] m'a remis hier matin les dépêches du Département portant les nos 26 et 27[3].

J'ai cherché à contrôler auprès de M. le Baron de Varnbüler les renseignements fournis à Votre Excellence par notre Consul général à Francfort, et, sans laisser soupçonner la source de mes

[1] Cf. La Tour d'Auvergne aux Agents à Berlin, Munich et Stuttgart, 23 septembre.

[2] Attaché au Cabinet depuis le 23 mars 1868.

[3] La dépêche n° 26, du 29 septembre, accompagnait des extraits de la correspondance de Cadore et de Mosbourg, relatifs au voyage de Beust. La dépêche n° 27, de même date, était relative au Concile. (Wurtemberg, 89.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

informations, j'ai fait entendre au Ministre wurtembergeois que j'avais des données précises, et de l'exactitude desquelles je ne pouvais douter, sur des pourparlers échangés entre Berlin et Bade en vue de l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération du Nord. Je n'ai rencontré ni incrédulité ni même surprise chez mon interlocuteur; mais c'est avec un sentiment de tristesse profonde qu'il m'a écouté, et sa réponse a été qu'il ne connaissait rien de cet échange de correspondances, qu'il constatait une fois de plus le soin avec lequel on se cache à Carlsruhe des Agents de la Bavière et du Wurtemberg, regardés comme des témoins gênants, et qu'il ne pouvait malheureusement mettre en doute la vérité des faits que je lui rapportais, puisqu'ils ne concordaient que trop logiquement avec toute la longue série de faiblesses, d'abandons, de *lâchetés* dont les Badois donnaient depuis trois années le triste spectacle à l'Allemagne.

M. de Varnbüler trouve le sens dans lequel est conçue la réponse prussienne parfaitement en harmonie avec les assurances qui lui avaient été données à Varzin par M. de Bismarck[1]; il y voit une nouvelle preuve de l'intention bien arrêtée du Cabinet de Berlin d'éviter toute occasion possible de complications, et il ne doute pas que la politique prussienne ne se maintienne dans cette voie prudente tant que la personnalité puissante du Chancelier fédéral demeurera aux affaires et tiendra en bride les ardeurs irréfléchies du parti militaire. Le Ministre wurtembergeois proteste seulement, avec la plus grande énergie, contre une des assertions de la dépêche prussienne que je lui avais rapportée, celle qui affirme que les inquiétudes causées par la santé de l'Empereur ont amené les hommes d'État du Sud à se concerter avec la Prusse pour rechercher les moyens propres à assurer, en cas de complications, leur sécurité future. « C'est possible pour Bade, m'a-t-il dit; mais je crois pouvoir le nier pour la Bavière, et je déclare que c'est absolument faux en ce qui concerne le Wurtemberg; je ne puis laisser se produire une pareille allégation sans la démentir de toutes mes forces. »

En résumé, M. de Varnbüler n'est pas étonné de la démarche badoise; elle ne lui semble que trop conforme aux allures et aux

[1] Cf. Saint-Vallier, 30 juillet.

désirs longtemps secrets et aujourd'hui avoués de ce Gouvernement de *renégats* (c'est ainsi qu'il qualifie le Ministère Jolly-Freydorf); la réponse prussienne est telle que devaient la lui faire prévoir les déclarations que lui a faites le Comte de Bismarck; le tout lui paraît donc fort plausible, mais il ajoute qu'il lui semble au moins probable que le Cabinet de Berlin *a dû* ou *devra* nous communiquer ou faire tomber entre nos mains sa réponse à la proposition badoise, afin de se donner à nos yeux le mérite de sa modération.

7699. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig., avec déchiffrement. Prusse, 375, n° 176.)

Berlin, 2 octobre 1869.
(Cabinet, 4 octobre; Dir. pol., 5 octobre.)

J'ai reçu les dépêches que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire jusqu'au n° 109 inclusivement [1].

Il est fort difficile à Berlin de poursuivre certaines investigations sans risquer de sortir des limites de la prudence la plus nécessaire, et j'ose espérer que Votre Excellence ne sera pas étonnée d'apprendre qu'il m'a été impossible de vérifier l'existence des instructions qui, d'après les renseignements fournis à M. de Hell, auraient été envoyées au Ministre de Prusse à Carlsruhe.

Il me revient d'une source très sûre que le Chargé d'Affaires de Bade a voulu, dans le courant du mois dernier, entretenir M. de Balan de l'entrée éventuelle du Grand-Duché dans la Confédération du Nord : ces ouvertures ont été mal accueillies; à proprement parler, elles n'ont même pas été examinées; M. de Balan a refusé de suivre sur ce terrain M. le Baron d'Althaus, qui en a conservé un vif ressentiment. J'incline toutefois à être convaincu de la vraisemblance des détails transmis à Votre Excellence par notre Consul général à Francfort. Il s'est produit en effet ici, durant ces derniers jours, dans l'attitude de la presse,

[1] Dépêche du 29 septembre.

divers faits qui, rapprochés les uns des autres, acquerront sans aucun doute aux yeux de Votre Excellence la valeur de symptômes concordant d'une manière très significative avec les indications de M. de Hell.

Dans la note envoyée à M. de Flemming, il aurait été fait allusion aux inquiétudes que répandent en Allemagne les changements survenus dans nos institutions. Or, le 24 septembre, la *Gazette de la Croix* a consacré au tableau de l'anarchie régnant, selon elle, dans notre pays un article qui se termine ainsi : « Comment se fait-il que Louis-Napoléon soit devenu infidèle à ses vues et à son expérience ? C'est là une question qui s'efface devant l'importance d'une autre question beaucoup plus grave : qu'arrivera-t-il ? »

Revenant encore, il y a deux jours, sur l'état des choses en France, le journal conservateur parle des inquiétudes qu'en éprouve Lord Clarendon, et de la vigilance avec laquelle les Cabinets doivent se préoccuper des événements extraordinaires qui peuvent se produire incessamment.

Pourquoi ces sollicitudes exprimées si tardivement et dans une forme solennelle ? Certes, la *Gazette de la Croix* n'a jamais eu de goût pour les idées libérales et les pratiques constitutionnelles; mais, n'eût-elle obéi, dans cette dernière circonstance, qu'aux tendances qui sont pour ainsi dire sa raison d'être, il est permis d'en douter[1], et de se demander si les deux articles dont je viens d'indiquer l'esprit à Votre Excellence n'ont pas été conçus en vue de provoquer peu à peu dans le public, concernant l'instabilité des choses en France, non pas précisément des inquiétudes réelles, mais des réflexions analogues à celles que M. le Comte de Flemming aurait pour mission de faire naître dans l'esprit des hommes d'État du Sud de l'Allemagne[2].

D'autre part, et tandis que, il y a moins de deux semaines, la *Gazette nationale* était seule à entretenir ses lecteurs de l'entrée éventuelle du Grand-Duché de Bade dans la Confédération du Nord, il se trouve qu'aujourd'hui, malgré le démenti opposé

(1) L'incorrection de la phrase provient sans doute d'une erreur de déchiffrement.

(2) Le déchiffrement se termine ici.

avec dédain à ces bruits par la presse officieuse, il n'y a pas un organe jouissant de quelque crédit qui ne discute la question badoise comme si elle allait être posée. L'on voit se propager peu à peu cette pensée que la solution définitive du problème dépend exclusivement de l'attitude que prendront les Chambres à Carlsruhe, et, en dernier lieu, le Parlement du Nord. La *Gazette de la Croix* elle-même a finalement cru devoir s'incliner, à cette occasion, devant le principe de la volonté nationale; elle l'a fait d'une façon indirecte en publiant, il y a quelques jours, l'article ci-joint[1], qu'elle a attribué à un conservateur badois, mais qui, vraisemblablement, a été écrit à Berlin. Quant à la *Gazette universelle de l'Allemagne du Nord*, voici en quels termes elle s'exprimait tout récemment : « On répand le bruit que les égards dus à la France empêchent l'entrée des États du Sud dans la Confédération du Nord. Mais c'est une illusion de croire que les intérêts essentiels de la France recevraient dans cette éventualité la moindre atteinte. Après que les États de l'Allemagne du Sud et la Confédération du Nord sont déjà unis commercialement et militairement, une plus grande unité politique entre les deux parties ne pourrait qu'être indifférente à la France, qui n'en serait ni atteinte ni menacée; au contraire, ce serait pour elle un avantage incontestable de déclarer ouvertement qu'elle n'a rien à objecter à l'entrée de l'Allemagne du Sud dans la Confédération du Nord. De cette façon serait écartée la dernière pierre d'achoppement qui s'oppose à une entente franche et cordiale entre la France et l'Allemagne, entente que les deux nations désirent avec tant de passion. Une fois que l'Allemagne et la France se seront comprises, tout danger pour la paix européenne serait si bien écarté qu'on pourrait examiner la question d'un désarmement général. »

Cette argumentation rappelle tout à fait celle que la presse officieuse prussienne employait en 1866, après la guerre, pour démontrer que les agrandissements de la Prusse devaient être considérés par la France d'un œil complaisant.

La portée des démentis opposés par la presse officieuse aux bruits relatifs à l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération

[1] L'article est joint en annexe.

du Nord se trouve ainsi singulièrement amoindrie par suite du langage de la *Gazette de la Croix* sur l'instabilité de nos institutions et les dangers dont elle affecte de croire la Dynastie impériale menacée, non moins que par suite de la déclaration de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* relative au rôle absolument désintéressé que la France doit prendre dans cette circonstance.

On ne voit enfin se produire aucun indice sérieux de la volonté prêtée, il y a peu de temps encore, et selon les apparences avec toute raison, au Comte de Bismarck de contenir les entraînements de l'opinion, et il est hors de doute que la question badoise, quoique M. de Balan n'ait pas consenti à s'en entretenir, même officieusement, avec le Représentant de la Cour de Carlsruhe, préoccupe tous les esprits.

7700. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bade, 49, n° 45.)

Bade, 2 octobre 1869.
(Cabinet, 3 octobre; Dir. pol., 7 octobre.)

J'ai cru devoir attendre le retour du courrier, de Vienne, pour répondre à la dépêche chiffrée que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser à la date du 23 septembre[1], et à laquelle était joint un extrait de la correspondance du Consul général de l'Empereur à Francfort, sur l'incident relatif à l'éventualité, représentée comme prochaine, de l'entrée du Grand-Duché de Bade dans la Confédération du Nord, incident qui a vivement préoccupé pendant quelques jours l'opinion publique en Allemagne et en France. Votre Excellence me demandait de me livrer, de mon côté, à quelques investigations sur les particularités auxquelles se rapportent les informations qui lui ont été envoyées de Francfort, et de lui en faire connaître le résultat.

Le rapport de M. de Hell dont Votre Excellence a bien voulu

[1] Cette dépêche ne figure pas dans la Correspondance. C'est évidemment la dépêche aux Agents à Berlin, Munich et Stuttgart, bien que la minute n'indique pas qu'elle ait été envoyée à Carlsruhe.

m'envoyer copie admet comme certaine une démarche qui aurait été faite à Berlin, dans les premiers jours de ce mois [1], par le Gouvernement badois, en vue d'amener entre les deux Cabinets des négociations destinées à assurer, dans un délai rapproché, l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération du Nord. La Prusse ne se serait pas montrée disposée, dans les circonstances actuelles, à accueillir ces ouvertures, et les raisons de ce refus auraient été développées dans une note que le Comte de Flemming, Ministre de Prusse à Carlsruhe, devait communiquer à M. de Freydorf, et dont M. le Consul général de France à Francfort s'est trouvé en mesure d'adresser une analyse à Votre Excellence.

En ce qui regarde la démarche prêtée au Gouvernement grand-ducal, j'ai pu m'assurer en premier lieu qu'elle n'était connue d'aucun de mes Collègues, et il en est parmi eux qui auraient attaché un intérêt particulier et au moins égal au nôtre à en être informés. Mais je n'ai pas cru devoir m'en rapporter uniquement à des impressions personnelles, recueillies autour de moi.

Dans un récent entretien avec M. de Freydorf, je n'ai vu aucun inconvénient à lui parler des bruits qui se rattachaient à l'initiative que son Gouvernement aurait prise, vis-à-vis du Cabinet de Berlin, pour l'amener à seconder les efforts qu'il était, disait-on, disposé à tenter en vue de hâter l'accomplissement de la fusion du Grand-Duché avec la Confédération de l'Allemagne septentrionale.

M. de Freydorf a opposé les démentis les plus catégoriques aux rumeurs dont je me faisais l'écho. Il m'a affirmé de la manière la plus positive qu'aucune démarche semblable n'avait été faite à Berlin par son Gouvernement, et que ces nouvelles pouvaient être mises sur la même ligne que celles qui, il y a peu de temps, avaient annoncé l'ouverture de négociations et la conclusion de certains traités secrets entre la Confédération du Nord et les autres États du Sud, assertions qui avaient provoqué, de la part des Gouvernements de ces États, les démentis les plus formels [2].

J'ai appris d'un autre côté que le Général de Beyer, Ministre

[1] Il s'agit du mois de septembre.

[2] Cf. Saint-Vallier, 12 et 16 septembre; Mosbourg, 16 septembre: Cadore, 21 septembre.

de la Guerre, qui, comme Votre Excellence le sait, joue à Carlsruhe un rôle prépondérant et y est un des intermédiaires les plus autorisés de l'influence prussienne, que le Général de Beyer, dis-je, interrogé sur l'origine des bruits qui avaient jeté dans le monde de la politique et des affaires de si vives préoccupations, aurait répondu avec quelque humeur que ceux-là même qui les avaient répandus étaient les premiers convaincus de leur fausseté.

Si ces dénégations concordantes et précises permettent de douter que la démarche prêtée au Gouvernement badois ait réellement eu lieu, on ne voit pas bien clairement ce qui resterait de la dépêche que le Comte de Flemming aurait reçue sur ce sujet de son Gouvernement. L'une n'est en effet que la conséquence de l'autre. Je ne saurais du reste, à cet égard, envoyer à Votre Excellence des informations revêtues d'un caractère de certitude complète. Le Ministre de Prusse à Carlsruhe, fort peu communicatif de sa nature, apporte dans l'exercice de ses fonctions des habitudes de réserve et de silence qui empêchent de supposer qu'il ait rien laissé transpirer autour de lui des instructions qui ont pu lui être adressées. Je me bornerai à faire remarquer à Votre Excellence que les rapports intimes et continus qui existent entre les Cabinets de Berlin et de Carlsruhe me paraissent exclure, sauf dans de très rares exceptions, l'usage des procédés diplomatiques officiels et des communications de notes. On est au courant ici, jour par jour et heure par heure, de tout ce qui se pense et se fait à Berlin. Est-il vraisemblable que le Gouvernement badois n'ait pas su à quoi s'en tenir à l'avance sur l'attitude que la Prusse entendait conserver dans les questions relatives à ses rapports avec l'Allemagne du Sud? Doit-on admettre que le Cabinet de Carlsruhe aura été assez peu instruit, dans cette circonstance, des dispositions de celui de Berlin, pour s'exposer, de gaîté de cœur, par une démarche compromettante, à des refus pénibles et certains ? Mes impressions concourent donc avec toutes les informations que je me suis trouvé en mesure de recueillir ici pour me porter à n'accepter qu'avec une grande réserve les bruits de toute espèce qui, dans ces derniers temps, ont prêté au Gouvernement badois une politique entreprenante et accusée, dont on comprendrait bien pour lui les inconvénients et les dangers, sans qu'il soit possible d'en distinguer les profits.

J'ai cherché à savoir de M. de Freydorf s'il s'attendait à voir un certain nombre de membres de la majorité de la Seconde Chambre, prendre, comme on l'avait annoncé, l'initiative d'une motion qui aurait pour but de réclamer énergiquement l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération du Nord[1]. M. le Ministre des Affaires étrangères ne paraît pas être certain que ces manifestations se produisent; il affecte au moins de s'en préoccuper médiocrement. Il est vraisemblable que, la lumière s'étant faite encore tout dernièrement sur les dispositions actuelles de la Prusse à l'égard d'une modification aussi grave de la situation de l'Allemagne, il restera peu de place dans les discussions de la Chambre pour une démarche qui ne pourrait aboutir qu'à une démonstration frappée à l'avance de stérilité.

Le Roi de Prusse est arrivé à Bade le 29, veille de l'anniversaire de la naissance de la Reine, et repartira le 4 octobre pour se rendre à Berlin, afin d'ouvrir les Chambres prussiennes le 6. Le Roi reviendra immédiatement après à Bade, pour y passer quelque temps. Le Prince royal de Prusse est attendu prochainement, et ne restera que peu de jours ici, avant de se rendre à Vienne et en Orient[2].

Le Grand-Duc et la Grande-Duchesse de Bade ont fixé leur résidence au château de Bade. Leurs Altesses Royales se proposent d'y passer le mois d'octobre.

7701. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 177.)

Berlin, 5 octobre 1869.
(Cabinet, 8 octobre; Dir. pol., 9 octobre.)

Les bruits relatifs à un rapprochement sérieux entre la Prusse et l'Autriche[3] avaient donné naissance, à Berlin comme ailleurs, aux conjectures les plus étranges et les plus téméraires. Il s'était même trouvé des gens assez hardis dans leur façon d'interpréter

(1) Cf. Mosbourg, 22 septembre.
(2) Cf. Stoffel, 15 septembre; Gramont, 29 septembre, n° 115.
(3) Cf. Rothan, 30 septembre, et ci-dessus, p. 283, note 3.

les moindres événements pour conclure, de la résolution du Prince royal de passer par Vienne[1], à une retraite probable du Comte de Bismarck. La *Gazette de la Croix* n'a pas jugé inutile de mettre à néant toutes ces rumeurs en affirmant que le crédit du Chancelier fédéral n'était nullement ébranlé. Le Comte de Beust a tenu, de son côté, à rendre son véritable caractère au voyage qu'il vient de faire dans des conditions aussi utiles qu'agréables : à la date du 30 septembre, il a adressé aux Agents autrichiens une circulaire dont Votre Excellence aura certainement déjà reçu connaissance.

Cette dépêche est parvenue hier matin à M. le Baron de Münch; il s'est empressé d'en communiquer à M. de Balan les passages qui lui ont semblé de nature à intéresser ou à impressionner heureusement le Cabinet de Berlin. Le Chancelier de l'Empire constate que, à Munich et à Stuttgart, il n'avait nullement mission, quoi qu'en aient dit les journaux, de favoriser un rapprochement plus étroit entre les États du Sud et la Confédération du Nord, mais qu'il s'est absolument abstenu de rien dire dans un sens opposé. Il se montre sensible à l'accueil gracieux que Sa Majesté la Reine Augusta a daigné lui faire, accueil dont le prix a été encore relevé à ses yeux par la nouvelle qu'il a reçue inopinément à Bade du projet du Prince royal de se rendre à Vienne. Quant à l'entrevue qu'il a eue avec le Prince Gortchakoff[2] en quittant la famille de Bussière à Strasbourg, M. de Beust s'en félicite d'autant plus qu'elle a eu pour résultat de dissiper de part et d'autre quelques impressions pénibles. Rien d'ailleurs, dans le courant de ce voyage, n'est venu modifier le système politique de l'Autriche, qui reste aujourd'hui ce qu'il était hier, et qui paraît au Chancelier de l'Empire contribuer de la façon la plus heureuse au raffermissement de la paix.

Ce dernier passage sur la fermeté du Cabinet de Vienne à suivre invariablement la même ligne de conduite n'a pas dû, je crois, être lu à M. de Balan par M. le Chargé d'Affaires d'Autriche.

En résumé, tout tend à faire supposer que le voyage du Prince

[1] Cf. Gramont, 29 septembre, n° 115.
[2] Cf. Gramont, 29 septembre, n° 116.

royal à Vienne n'a eu d'autre but et n'aura vraisemblablement d'autre résultat que de favoriser le retour de bons rapports entre les deux Cours de Prusse et d'Autriche. Le Roi Guillaume a été, à diverses reprises, assez mortifié de voir se prolonger, sous la forme d'une grande froideur entre sa Maison et celle de l'Empereur François-Joseph, les conséquences de la situation violente de 1866. Il aime à prodiguer à ses anciens ennemis vaincus ou ralliés les témoignages de la plus gracieuse prévenance. Ce plaisir complète la satisfaction que lui fait éprouver le sentiment de sa force si considérablement accrue depuis trois ans. Sa Majesté a été très heureuse de recevoir, il y a deux ans, à sa Cour le Prince royal de Danemark ; la venue du Roi de Saxe à Berlin a été une source de satisfactions non moins vives. Enfin, on assure que le Roi n'est pas fâché d'entrevoir la possibilité de se rendre à Carlsbad l'été prochain, si l'usage de ces eaux lui était conseillé par ses médecins.

Mais toutes ces considérations n'atteignent en aucune façon l'autorité de M. de Bismarck, et ne sont pas de nature à troubler la tranquillité dont il jouit à Varzin.

7702. Le Vicomte de Contades, Chargé d'Affaires à Londres, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Confidentielle. Orig. Angleterre, 750, n° 233.)

Londres, 5 octobre 1869.
(Cabinet, 6 octobre; Dir. pol., 16 octobre.)

J'ai reçu la dépêche que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire à la date du 30 septembre, sous le n° 90 [1].

Me conformant aux instructions qu'elle contenait, j'ai entretenu le Principal Secrétaire d'État, sous une forme confidentielle, des ouvertures qui sembleraient avoir été faites par le Gouvernement badois en vue de préparer l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération de l'Allemagne du Nord, et j'ai appelé son attention sur les fâcheux effets que la réalisation d'une telle éventualité

[1] La minute de la dépêche n° 90 est datée du 28 septembre. Nous l'avons classée à cette date.

pourrait produire. Lord Clarendon m'a dit aussitôt qu'il avait compris toute la portée de ce fait avant qu'elle ne lui fût signalée, et qu'il s'était empressé d'aller au-devant de notre désir en s'exprimant à ce sujet, vis-à-vis du Cabinet de Berlin, de façon à le fortifier encore dans les sentiments de modération dont il se montre animé. Le Principal Secrétaire d'État paraissait croire que les tendances du Gouvernement badois devaient être attribuées surtout à la fâcheuse influence personnelle du Grand-Duc, et qu'elles n'existaient pas au même degré dans le pays. Bien que les dispositions de la majorité, dans la Chambre, ne semblent pas aussi bonnes qu'on pourrait le désirer, il espérait néanmoins qu'il n'y avait pas lieu de considérer comme imminent un vote parlementaire en faveur de l'union. Pensant qu'il pouvait ne pas être inutile d'agir sur l'esprit de Lord Clarendon, dont les dispositions nous sont, sans aucun doute, naturellement favorables, mais qui se montre surtout très soucieux d'écarter les complications ou les inquiétudes qui pourraient menacer la tranquillité générale, j'ai cru devoir lui parler avec quelque insistance des vives susceptibilités que ce projet d'union avec la Confédération du Nord ne pouvait manquer d'éveiller en France, et des graves difficultés qui en seraient la conséquence. Le Principal Secrétaire d'État a reconnu le sérieux intérêt qui s'attache à prévenir à Berlin comme à Bade les dangers qui peuvent naître de cette question, et il a bien voulu me renouveler l'assurance que le Gouvernement de la Reine userait, dans ce but, de toute l'influence dont il dispose.

7703. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 179.)

Berlin, 6 octobre 1869.
(Cabinet, 8 octobre; Dir. pol., 9 octobre.)

Le résultat de la discussion de l'adresse à Carlsruhe[1] a causé ici ce matin dans le monde des affaires une impression très sérieuse. Chaque jour on voit se dessiner de plus en plus nettement ce

[1] Sur cette discussion et sur l'adresse votée dans chacune des deux Chambres, cf. ci-après Mosbourg, 8 octobre.

fait qu'aucun contrepoids n'est jusqu'à présent opposé aux entraînements éventuels de l'esprit unitaire, et qu'au contraire les organes les plus autorisés parlent avec une évidente complaisance du respect qu'on ne saurait nulle part manquer de professer pour les arrêts nettement formulés de la «souveraineté nationale». Ce programme diffère essentiellement de l'ordre d'idées qui semblait, il y a peu de mois encore, appelé à prévaloir, et l'extrait ci-joint du dernier numéro de la *Correspondance de Berlin*[1] édifiera pleinement Votre Excellence sur la mollesse des résistances qui semblent devoir être opposées aux aspirations du Grand-Duché de Bade.

Je sais cependant de source certaine qu'on se rend très bien compte à Berlin des sentiments que cette situation peut faire éprouver au Gouvernement de l'Empereur. Quiconque est tenu, par le soin de ses intérêts ou de sa responsabilité, de suivre avec vigilance les événements est sous l'empire d'une appréhension véritable ou d'une préoccupation très grave.

Je ne saurais avoir le moindre doute à cet égard, après un entretien que j'ai eu ce matin fortuitement avec un personnage qui occupe un rang considérable dans le monde des affaires et qui est en même temps un des rares familiers très intimes de M. de Bismarck. Il m'a raconté qu'il y a deux ou trois semaines un des chefs des Nationaux-Libéraux, M. Lasker, était venu le trouver, et l'avait formellement prié, au nom de son parti, de l'éclairer sur la question de savoir si, oui ou non, M. de Bismarck voulait empêcher la question badoise de prendre des proportions considérables. Votre Excellence sait qu'on ne se risque pas volontiers, même quand on est de ses amis, à interpeller par écrit le Chancelier fédéral sur de pareilles affaires quand il se repose à Varzin[2].

[1] L'extrait est joint en annexe. Voici la conclusion de l'article :

Jusqu'ici la volonté nationale du Sud ne s'est prononcée par aucune décision des Gouvernements, par aucun vote des Corps législatifs, par aucun acte enfin ayant caractère officiel. Tout demeure donc réservé. Entre ceux qui veulent devancer l'avenir et d'autres qui tentent de rétrograder vers le passé, la question de l'unité allemande suit son cours régulier; elle s'étudie, se débat au milieu des sympathies ardentes et des passions contraires; elle mûrit avec la lenteur des œuvres durables, et doit se résoudre d'elle-même, au profit, non pas d'un parti ni d'une politique, mais de toute l'Allemagne et de l'Europe entière. (Prusse, 375.)

[2] Bismarck avait obtenu, le 30 juin, un congé de plusieurs mois; il était à Varzin depuis le 1er juillet. Cf. Benedetti, 1er juillet.

Pourtant, la démarche de M. Lasker devait être signalée à M. de Bismarck, et elle a certainement figuré parmi les questions dont est allé l'entretenir récemment M. de Keudell, qui revient ce soir de Varzin, et avec lequel le personnage à l'obligeance duquel je dois ces détails doit avoir demain matin un entretien qui l'éclairera, du moins il l'espère, sur les véritables dispositions actuelles du Chancelier.

Malgré tous les symptômes qui indiquent que la résistance de la Prusse aux vœux de la Cour de Carlsruhe serait devenue certainement plus molle, ce même personnage m'affirmait encore il y a quelques instants que M. de Bismarck est trop habile pour vouloir provoquer une crise grave, trop préoccupé d'achever l'œuvre encore très incomplète de l'assimilation du Nord pour aller au-devant des nombreuses difficultés que comporteraient l'entrée du Grand-Duché de Bade dans la Confédération et la nécessité, rendue dès lors plus pressante, d'entraîner le plus tôt possible dans la même voie le Wurtemberg et la Bavière.

7704. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 180.)

Berlin, 6 octobre 1869.

(Cabinet, 8 octobre; Dir. pol., 9 octobre.)

[Le Roi est arrivé de Bade le matin même [1] pour ouvrir, quelques heures après, la session des Chambres prussiennes. Lefebvre de Béhaine adresse au Prince de La Tour d'Auvergne le texte et la traduction du discours du Trône [2]. Il y est longuement question des embarras financiers, puis d'un projet de loi sur une nouvelle organisation des cercles.]

Le Roi termine son discours en exprimant hautement sa confiance dans le maintien de la paix, et en se louant des bonnes relations qu'il entretient avec toutes les Puissances étrangères.

(1) Cf. Mosbourg, 2 octobre.

(2) Texte et traduction sont joints en annexes. La traduction a été publiée dans les *Arch. diplom.*, 1874, t. Ier, p. 338-340.

Il voit dans cet état de choses les symptômes les plus rassurants pour « *la garantie de la considération et de l'indépendance de l'Allemagne* »[1].

Ce sentiment de satisfaction patriotique est accentué avec une vivacité et une abondance qu'on ne remarquait ni dans son discours aux Chambres prussiennes du 4 novembre 1868[2], ni même dans celui que Sa Majesté a prononcé à l'ouverture de la dernière session du Parlement du Nord, le 4 mars de cette année[3]. Il est dès lors présumable que les gens impatients de donner une nouvelle impulsion à la « question allemande », ou tout au moins à la « question badoise », ne découvriront dans le discours du Trône d'aujourd'hui rien qui soit en contradiction avec le programme que posait récemment devant les Chambres badoises M. le Baron de Freydorf[4].

P.-S. — 7 heures du soir. — La *Correspondance provinciale* a publié *in extenso* cette après midi le discours prononcé à Carlsruhe par M. de Freydorf.

(1) Voici, dans la traduction qu'en donne Lefebvre de Béhaine, la fin du discours royal :

Les efforts sérieux de mon Gouvernement pour conserver et fortifier la paix, de même que pour préserver de tout nuage nos relations avec les Puissances étrangères, ont été, avec la grâce de Dieu, couronnés de succès. J'ai la confiance que, dans l'avenir aussi, la politique étrangère dirigée par moi dans le même esprit aboutira à des résultats non moins satisfaisants : développement de nos relations amicales et pacifiques avec tous les États étrangers, extension des relations commerciales, garantie de la considération et de l'indépendance de l'Allemagne.

Messieurs, tout récemment il m'a été donné de recevoir dans plusieurs provinces de ma Monarchie des témoignages de fidélité et de confiance qui m'ont vivement réjoui. J'aime à voir dans l'esprit auquel ils sont dus un nouveau gage d'avenir, plein d'espérance pour la Patrie. Poursuivre ce but dans toutes les directions et de la meilleure manière, tel sera l'objet de mes efforts infatigables. Le succès dépendra en grande partie du concours que vous prêterez à mon Gouvernement, et j'exprime volontiers la confiance que, pour la bénédiction du pays, ce concours ne fera pas défaut dans le courant de cette session. (Prusse, 375.)

(2) Cf. Lefebvre de Béhaine, 6 et 12 novembre 1868.

(3) Cf. Benedetti, 4 mars.

(4) Cf. ci-après, Mosbourg, 8 octobre.

7705. Rothan, Ministre à Hambourg, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Hambourg, 159, n° 97.)

Hambourg, 7 octobre 1869.
(Cabinet, 9 octobre; Dir. pol., 11 octobre.)

On commence à apprécier en Allemagne à sa juste valeur le rapprochement qui s'est opéré récemment entre la Prusse et l'Autriche et dont on s'était, sous la première impression, singulièrement exagéré la portée [1]. Ce ne serait pas, comme disent les journaux, une réconciliation «*principuelle*», c'est-à-dire une entente sur les questions qui divisent les deux Cabinets, mais uniquement une trêve, devant, en vue des éventualités menaçantes de l'avenir, donner aux relations des deux Gouvernements un caractère plus cordial et amener insensiblement l'oubli des dissentiments passés. Il est aisé de voir, par les correspondances inspirées de Varzin, que M. de Bismarck tient à ne pas laisser à la Diplomatie anglaise ou au Prince royal de Saxe, et encore moins à M. le Comte de Beust, le mérite de l'entrevue qui a lieu en ce moment à Vienne [2]. Ses organes mettent en effet une grande insistance à bien établir qu'elle n'a pas été préparée en dehors de sa participation, tandis que le Chancelier de l'Empire n'en aurait été informé qu'à Bade par le télégraphe, alors que tout était déjà réglé entre les deux Cours.

Ce sont là des questions d'amour-propre qui n'intéressent le public que d'une façon très secondaire. Il se peut que le Comte de Beust ait tout ignoré jusqu'à la dernière heure; mais par contre M. de Bismarck a dû être tout aussi surpris en apprenant que le Prince Royal, dont il cherche par tous les moyens à regagner la faveur, avait eu l'idée, dans une pensée qui assurément ne saurait lui être agréable, d'emmener en Orient, sinon à Vienne où sa présence, depuis la publication de sa dépêche au Général

[1] Cf. Rothan, 30 septembre; Lefebvre de Béhaine, 5 octobre; et p. 283, note 3.

[2] Il s'agit de la visite faite à Vienne par le Prince royal de Prusse. — Cf. Mosbourg, 2 octobre, et p. 297, note 2.

de La Marmora [1], eût produit le plus fâcheux effet, un de ses ennemis politiques les plus déclarés, M. le Comte d'Usedom. Ce projet paraît du reste abandonné. M. d'Usedom n'ira ni à Vienne ni en Orient; mais il accompagnera Madame la Princesse royale en Italie, ce qui n'en est pas moins, de la part de l'héritier présomptif, un témoignage d'estime tout particulier pour ce Diplomate dont la mise à la retraite a coûté à M. de Bismarck tant d'efforts auprès du Roi [2].

Les dépêches de ce matin s'étendent avec complaisance sur l'accueil plein de cordialité que le Prince royal aurait trouvé à la Cour d'Autriche. Elles contrastent étrangement avec le langage que continuent à tenir les organes les plus importants des deux Gouvernements. Leur polémique, toujours aigre-douce, ne permet guère de croire que le Prince royal soit chargé d'une mission politique proprement dite, ni que ses conversations avec l'Empereur François-Joseph soient appelées à préparer un arrangement sérieux et durable. Votre Excellence en jugera par les extraits tirés de la *Post* de Berlin et de la *Neue freie Presse* de Vienne que j'ai l'honneur de lui transmettre ci-joint [3]. L'article de la *Post* surtout m'a paru digne de fixer votre attention; car il s'applique à faire ressortir que ce n'est ni la crainte d'une guerre avec la France, ni notre situation intérieure, dont la gravité n'est nullement démontrée, qui ont déterminé l'itinéraire du Prince royal. La Prusse ne partageant pas les inquiétudes de la Diplomatie autrichienne au sujet de l'instabilité de l'état de choses en France [4], elle n'aurait donc pas, d'après ce journal, à s'associer ouvertement ou secrètement à aucune mesure prise en vue d'une catastrophe. On croirait enfin fermement à Berlin, non seulement à la durée de la Dynastie napoléonienne, mais aussi à son intention bien arrêtée de laisser à l'Allemagne le soin de régler elle-même ses destinées.

[1] Cf. Malaret, 22 juillet; Lefebvre de Béhaine, 29 juillet 1868.
[2] Cf. Lefebvre de Béhaine, 3 août 1868; Benedetti, 2 mars 1869, n° 44.
[3] Les extraits sont joints en annexes.
[4] Cf. Rothan, 28 septembre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

7706. Le Prince de La Tour d'Auvergne au Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe. (Minute. Bade, 49, n° 14.)

Paris, 8 octobre 1869.

Une correspondance de Vienne datée du 30 septembre et insérée par le journal la *Liberté*, dans son numéro du 7 octobre, annonce que la Prusse ferait construire en ce moment à Wertheim, sur le point le plus septentrional du Grand-Duché de Bade, de grands magasins d'approvisionnements militaires. J'ignore jusqu'à quel point cette assertion peut être fondée, et j'attacherais de l'intérêt à savoir ce qui a pu y donner lieu. Afin de faciliter vos investigations à ce sujet, je vous envoie ci-joint un extrait de la correspondance dont il s'agit.

7707. Le Prince de La Tour d'Auvergne au Vicomte de Contades, Chargé d'Affaires à Londres. (Minute. Angleterre, 750, n° 98.)

[Paris,] 8 octobre 1869.

Dans l'entretien que j'ai eu hier avec lui, M. West [1] m'a fait connaître la substance d'une dépêche de Lord Loftus au sujet des relations de la Prusse avec le Grand-Duché de Bade. D'après cette dépêche, qui renferme les appréciations de M. l'Ambassadeur d'Angleterre à Berlin, le Cabinet prussien serait en général animé de dispositions modérées peu propres à encourager les tendances du Gouvernement grand-ducal. Il n'y aurait donc pas lieu, selon Lord Loftus, de s'inquiéter des tentatives des unitaires badois en vue de précipiter l'entrée de leur pays dans la Confédération de l'Allemagne du Nord [2].

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les informations que M. West a bien voulu me donner, et je vous prie de remercier en mon nom le Principal Secrétaire d'État de cette communication.

[1] Secrétaire de l'Ambassade d'Angleterre à Paris.

[2] Cf. Contades, 5 octobre.

7708. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Confidentielle. Orig. Prusse, 375, n° 183.)

Berlin, 8 octobre 1869.
(Cabinet, 9 octobre; Dir. pol., 14 octobre.)

On s'accorde généralement ici à croire qu'il n'entre pas dans les intentions de la Prusse de précipiter à son profit une solution de l'importante question que le vote de la Chambre badoise [1] a mise à l'ordre du jour, mais on se demande avec une anxiété croissante dans quel esprit le Cabinet de Berlin envisage la situation qui en résulte. Je m'en suis entretenu ces jours-ci avec plusieurs membres du Corps diplomatique, et je n'ai pas recueilli une seule appréciation qui fût en contradiction avec celles que j'ai soumises en dernier lieu à Votre Excellence [2]. L'entrée immédiate, ou même seulement prochaine, de Bade dans la Confédération du Nord, il n'en est pas question pour le moment; il m'est même affirmé que, si les Nationaux-Libéraux interpellent le Gouvernement à ce sujet, il leur sera répondu que cette éventualité ne regarde pas les Chambres prussiennes, mais le Parlement du Nord, et que d'ailleurs l'absence de M. de Bismarck [3] rend aussi inopportune qu'inutile toute demande d'explications sur une matière aussi délicate. Mais, de ce fait que les graves problèmes débattus à Carlsruhe n'ont encore été l'objet de la part de la Diplomatie prussienne d'aucun pourparler officiel, et seront soigneusement écartés de l'ordre du jour de la Chambre, il ne faudrait pas, tant s'en faut, en conclure qu'ils n'occupent pas une très grande place dans les préoccupations de l'esprit public. J'ai appris hier de source certaine que, parmi les personnages les mieux placés pour juger l'état des choses, il en est qui ne craignent pas de laisser entendre que, sous l'empire d'un grand mouvement national, et si les circonstances s'annonçaient favorables, il serait difficile de repousser les instances du Grand-Duché de Bade; les mêmes personnages affirment que la France,

(1) Cf. ci-après, Mosbourg, 8 octobre.
(2) Cf. Lefebvre de Béhaine, 6 octobre, n° 179.
(3) Bismarck était en congé à Varzin depuis le 1er juillet.

en proie à un profond malaise, laisserait s'accomplir ce grand événement, et qu'il n'en résulterait ainsi aucun conflit.

Je sais que cette manière de voir a été exposée hier à M. l'Ambassadeur d'Angleterre par le Baron d'Althaus, Chargé d'Affaires de Bade. Lord Augustus Loftus est d'une opinion diamétralement opposée; il n'a pas hésité à répondre à son interlocuteur que l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération du Nord amènerait infailliblement la guerre. Il n'a cependant pas réussi à refroidir les ardeurs prussiennes de M. d'Althaus, qui persiste à penser que nos embarras intérieurs faciliteront le prompt achèvement de l'unité germanique, et ne croit pas que le peuple français soit encore susceptible de ressentir une impression un peu vive de ce qui pourrait être tenté en ce sens. Ces détails m'ont été fournis par un membre du Corps diplomatique qui se trouvait présent pendant l'entretien de M. d'Althaus et de Lord Loftus; l'attitude de ce dernier aurait été, m'assure-t-on, très nette, sa désapprobation très ferme [1].

Le discours du Roi de Saxe [2] n'a pas produit à Berlin une impression aussi vive qu'on aurait pu le supposer. Il ne s'est engagé à cette occasion aucune polémique sérieuse contre la Cour de Dresde, et on s'est généralement borné à trouver que le Roi Jean aurait mieux fait, non pas précisément de taire rien de ce que renferme son discours, mais de le composer d'une façon plus habile, en y distribuant autrement l'ombre et la lumière, c'est-à-dire en donnant plus de relief à l'importance du rôle de la Saxe dans la Confédération du Nord et moins de retentissement à sa ferme volonté de sauvegarder contre les empiétements des

(1) Cf., sur les instructions qu'il avait dû recevoir, Contades, 5 octobre.

(2) Le roi de Saxe avait ouvert, le 30 septembre, la session législative par un discours du Trône dont Châteaurenard rendait compte le même jour dans les termes suivants :

Le Roi a prononcé le discours dont j'ai l'honneur d'adresser ci-joint la traduction à Votre Excellence. Je me borne à signaler à son attention un passage, le seul du reste que l'assistance ait accueilli par des bravos prolongés. Après avoir constaté sa participation, loyale comme toujours, à tout ce qui peut aider à la consolidation de la Confédération dont il est membre, le Roi a ajouté en élevant la voix : « Mais je m'efforcerai aussi dans l'avenir, comme je l'ai fait dans le passé, à maintenir intacte la limite que la Constitution fédérale a tracée entre les droits de la Confédération dans son ensemble e ceux de chaque État en particulier, etc. » (Saxe royale, 147.)

Libéraux du Reichstag les droits souverains qui lui ont été conservés.

P.-S. — J'avais déjà préparé cette dépêche [1] lorsque je suis allé voir ce matin M. de Keudell. Après l'avoir interrogé sur la santé de M. de Bismarck qu'il venait de quitter, je lui ai demandé familièrement si le Chancelier fédéral était très content des Badois. M. de Keudell m'a répondu avec empressement et obligeance : «Il n'y a pas de question badoise; nous n'admettons pas qu'il y en ait une; du reste on a été prudent à Carlsruhe, on n'a fait aucune démarche au dehors; quant à ce qui s'est passé dans la Chambre, cela ne regarde que les Badois. Les États du Sud viendraient ensemble nous demander de les accepter dans la Confédération du Nord que cela nous embarrasserait beaucoup. Nous avons d'abord à triompher de nos difficultés intérieures dans le Nord. Dans dix ans, nous verrons.»

J'ai repris : «Mais ne pensez-vous pas que les Nationaux-Libéraux vont vous interpeller ?»

«— S'ils nous interpellent dans la Chambre prussienne, a répliqué M. de Keudell, nous les renverrons au Parlement du Nord; et, s'ils nous interpellent dans le Parlement du Nord, eh bien, nous invoquerons la compétence du Conseil fédéral.»

7709. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bade, 49, n° 46.)

Bade, 8 octobre 1869.
(Cabinet, 9 octobre; Dir. pol., 11 octobre.)

La discussion d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture du Grand-Duc a donné lieu, dans chacune des Chambres badoises, à des débats animés, et qui empruntaient un intérêt particulier aux récentes préoccupations de l'opinion publique

[1] Le même jour, 8 octobre, à 4 heures du soir, Lefebvre de Béhaine avait informé La Tour d'Auvergne, par télégramme, de son entretien avec Keudell. Le *post-scriptum* ajouté à sa dépêche reproduit presque exactement le texte du télégramme.

en France et en Allemagne[1]. Je ne relèverai, dans le projet discuté et adopté à une forte majorité par la Première Chambre, qu'un passage relatif à la question des rapports du Grand-Duché de Bade avec la Confédération du Nord. «Nous aussi, dit l'adresse de la Chambre Haute, nous considérons la transformation de l'Allemagne, et en particulier l'union nationale des États du Sud avec la Confédération du Nord, comme la condition essentielle de la sécurité de ces États, de la prospérité de la nation germanique tout entière, et du développement pacifique de l'Europe. Quoique, depuis deux ans, aucun pas décisif n'ait été fait dans ce sens, le besoin de cette union n'a cessé de s'accroître, et le sentiment de cette nécessité s'est étendu de plus en plus dans les cercles politiques.»

On ne peut refuser à ce langage un caractère de modération relative, quoiqu'il soit facile de lire entre les mots la pensée constante qui anime en ce pays le Gouvernement et la majorité des Chambres, celle de préparer par des efforts persévérants l'entrée définitive du Grand-Duché dans le Nord. Les termes d'«union allemande», d'«union nationale», sont ceux dont on s'est toujours servi pour déguiser cette pensée sous une forme moins compromettante et plus correcte, et l'on peut dire que, sous ce rapport, l'adresse de la Première Chambre n'a rien ajouté à l'expression habituelle des aspirations dont elle est l'écho. Répondant à un orateur qui s'était prononcé énergiquement contre les tendances du parti national-libéral, M. de Freydorf est de son côté resté fidèle à cette tactique qui consiste à poursuivre sans relâche une politique hasardée, tout en conservant, dans les mots employés pour la définir, la réserve imposée par la raison d'État. C'est ainsi qu'après avoir longuement développé l'exemple que l'Italie avait donné à l'Allemagne dans la formation de son unité, après avoir démontré l'impossibilité de la fondation d'une Confédération du Sud repoussée par les Gouvernements de chacun des États de l'Allemagne méridionale, M. le Ministre des Affaires étrangères de Bade a ajouté : «On nous reproche une prétendue pression que nous aurions exercée pour déterminer l'entrée du

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 6 octobre, nos 179 et 180; 8 octobre, n° 183, et ci-dessus, p. 309, note 1.

Grand-Duché dans la Confédération du Nord. Lorsque nous serons décidés à entrer dans cette Confédération, lorsque le moment nous paraîtra propice pour prendre cette résolution, le chemin que nous aurons à suivre nous est tracé par l'article 79 de l'acte fédéral du Nord. Mais nous n'avons jamais présenté l'entrée de Bade dans la Confédération du Nord comme la seule formule de la solution de la question nationale; nous avons toujours parlé en termes généraux d'une union nationale des États du Sud avec l'Allemagne du Nord. La pression dont on nous fait un reproche n'a jamais été exercée, quoi qu'en aient dit les journaux. Personne ne peut avoir connaissance de négociations relatives à la question nationale autres que celles qui ont été engagées en 1867 entre la Bavière, le Wurtemberg et Bade, en vue de la création d'une Confédération fondée sur l'extension de la Confédération du Nord [1]. »

J'ai cru devoir signaler à Votre Excellence ce passage du discours de M. de Freydorf, parce qu'il semble impliquer une dénégation catégorique des pourparlers qu'on assurait avoir été noués récemment entre le Gouvernement badois et le Cabinet de Berlin en vue de l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération de l'Allemagne septentrionale [2].

Le projet d'adresse voté dans la Seconde Chambre s'exprime sur la « question nationale » en termes plus nets et plus accentués que celui de la Première Chambre. « La Seconde Chambre de vos fidèles États, dit cette adresse, a la ferme conviction que la transformation de l'Allemagne ne peut s'accomplir que par la réunion des États du Sud à la grande Confédération du Nord. Le peuple badois attend comme nous, avec une confiance entière dans les dispositions de l'Allemagne et dans la sagesse de Votre Altesse Royale, que le moment soit venu où il sera possible de réaliser cette union si désirable. »

(1) Il s'agit des pourparlers qui eurent pour origine, en février 1867, les conférences de Stuttgart, et se prolongèrent jusqu'au traité préliminaire du 4 juin. Cf. la correspondance des mois de février à juin 1867, et les *Mémoires* de Hohenlohe (t. Ier, p. 261-325).

(2) Cf. Hell, 21 septembre; Mosbourg, 22 septembre; Lefebvre de Béhaine, 25 septembre, n° 173; Cadore, 30 septembre, n° 67; Saint-Vallier, 1er octobre; Lefebvre de Béhaine, 2 octobre; Mosbourg, même date.

L'adresse se termine par la déclaration suivante : « La réalisation de l'union nationale ne peut compromettre la paix. Cette union constitue un droit imprescriptible du peuple allemand; elle ne menace personne et ne porte préjudice à personne. La violence seule pourrait la prendre pour prétexte d'une agression, que le peuple allemand ne redoute pas plus que nous. »

La discussion de cette adresse a donné lieu à une polémique animée, dans laquelle les membres peu nombreux, mais très ardents, de l'Opposition n'ont épargné au Gouvernement ni les attaques ni les récriminations les plus vives. L'Opposition a vainement cherché à faire substituer au projet d'adresse présenté au nom du parti national-libéral un contre-projet qui n'a trouvé qu'un très petit nombre d'adhésions dans l'Assemblée. Le projet d'adresse, tel qu'il avait été présenté à la Chambre, a été voté à l'unanimité moins six voix.

Les débats auxquels a donné lieu la discussion de l'adresse dans les deux Assemblées ont montré, en résumé, combien étaient gratuits et exagérés les bruits qui avaient fait craindre une pression énergique des Chambres sur le Gouvernement, dans le sens de l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération du Nord, et qui représentaient le Gouvernement comme encourageant cette pression, ou du moins résolu à y obéir. Le discours du Grand-Duc a été plus modéré sur ces questions que celui par lequel il avait ouvert le Parlement il y a deux ans[1]; et l'on peut dire que les Chambres, dans leurs adresses, n'ont fait que reproduire des déclarations, des théories et des promesses auxquelles les faits ont refusé jusqu'à présent toute sanction, et qui, au début de cette législature, ont laissé le Souverain dans l'obligation de reconnaître « que depuis deux ans il n'avait pas été fait de pas décisif dans la voie de la rénovation de l'Allemagne »[2].

[1] Sur le discours prononcé par le grand-duc de Bade le 5 septembre 1867, à l'ouverture des États, voir Mosbourg, 6 septembre 1867.

[2] Cf. Mosbourg, 25 septembre.

7710. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Espagne, 874, n° 147.)

Madrid, 8 octobre 1869.
(Cabinet, 10 octobre; Dir. pol., 11 octobre.)

[Le début de la dépêche est relatif à la situation intérieure de l'Espagne.]

Ainsi que j'ai eu l'honneur de le faire observer à Votre Excellence, il semble probable que la crise actuelle doive exercer sur la question monarchique une influence considérable sinon décisive. Pour le moment elle a eu pour effet d'écarter la candidature du Duc de Gênes, qui n'aura paru que pour donner aux sentiments du pays contre toute candidature étrangère l'occasion de se manifester. Maintenant on voit tous les prétendants déclarés faire des efforts pour tâcher de faire tourner les événements à leur profit. Les partisans du Duc de Montpensier, ceux du Prince Alphonse (1), et les Carlistes, sont en mouvement, employant chacun les moyens qui leur semblent devoir le mieux servir leur cause. M. Silvela, dans une conversation tout à fait intime, m'avouait combien était grand l'embarras du Gouvernement pour prendre une décision, au milieu de ce conflit d'impossibilités. « Un Prince étranger, me dit-il, j'ai toujours pensé qu'il viendrait échouer contre des préventions insurmontables. Le Prince Alphonse me paraissait encore la solution qui devait réunir le plus de suffrages, mais je dois avouer que la conduite de la Reine a bien mal servi ses chances, et que le sentiment bourbonien est devenu bien faible; d'ailleurs la situation actuelle, tant qu'elle durera, ne saurait l'accepter. Le Duc de Montpensier a tous les autres inconvénients joints à celui d'être Français. Il n'y aurait vraiment qu'une combinaison portugaise qui pourrait réussir. C'est pour cela que quelques personnes songent au Prince de Hohenzollern, frère du Prince de Roumanie, à cause de ses liens de parenté avec la Maison de Bragance (2). »

(1) Prince de Portugal.

(2) Le prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen, fils du prince Charles-Antoine, avait épousé, le 12 septembre 1861, la princesse Antonia de Bragance-Bourbon, sœur du roi Louis de Portugal.

Cette indication de M. Silvela attira mon attention, parce que l'on m'avait dit que c'était à sa suggestion que des amis à lui avaient, en effet, essayé de lancer dernièrement le nom d'un Prince de Hohenzollern, et que je pouvais supposer que l'idée lui en était venue par M. Rances, aujourd'hui Ministre d'Espagne à Londres, qu'il avait rencontré à Vichy et à Paris, et dont on connaît les relations avec la Cour de Prusse[1]. J'y ai donc répondu

[1] Cf. Benedetti, 27 mars, n° 68, et 31 mars. — Nous connaissons d'autre part avec une certaine précision la démarche qui fut faite auprès des princes de Hohenzollern, au château de la Weinburg, du 16 au 19 septembre, par don Eusebio Salazar y Mazarredo. Relatée par le prince Charles de Roumanie (Sturdza, *Charles Ier, roi de Roumanie*, t. Ier, p. 525-526), elle a été exposée d'après son témoignage par les historiens français (É. Ollivier, t. XII, p. 65-69; Lehautcourt, p. 38-40; etc.) et par la plupart des historiens allemands (cf. les notes de Lehautcourt, p. 38, 39, 40, 41 et 44), préoccupés les uns et les autres, en dehors de l'exposé des faits, d'établir ou de contester le caractère personnel de l'intervention entre Salazar et les Hohenzollern du ministre de Prusse à Munich, Werthern. De nouveaux documents ont été versés au dossier en 1913 par Fester : ce sont les lettres de Salazar à Werthern. Publiées par cet historien dans les *Neue Beiträge zur Geschichte der Hohenzollernschen Thronkandidatur in Spanien*, elles ont été reproduites dans son recueil de documents sur la Candidature Hohenzollern (t. Ier, p. 35, n° 78; p. 36, n° 82; p. 40, n° 88). Ces lettres, qui confirment le récit du prince Charles, permettent de le compléter. Salazar, après ses entretiens de Vichy avec Prim (cf. p. 253, note 1), était arrivé à Munich le 15 septembre, et y était aussitôt entré en rapports avec Werthern (Fester, t. Ier, p. 35, n° 78). Le 16, Werthern et Salazar se rendirent à la Weinburg, où le prince Charles Antoine de Hohenzollern se trouvait avec ses deux fils, Charles et Léopold, et sa belle-fille, la princesse Antonia. Werthern présenta Salazar. Après un long entretien avec le prince Antoine, Salazar offrit le 19 la couronne au prince Charles, qui la refusa, puis au prince Léopold, qui fit dépendre son acceptation de diverses conditions, entre autres qu'il n'aurait pas de concurrent, et que sa candidature ne porterait aucun ombrage au Portugal (cf. Fester, t. Ier, p. 35, n° 80, et p. 35-36, n° 81). Avant de partir, le 21, pour Paris, Salazar fit connaître son impression à Werthern dans une lettre qu'il lui écrivit le 20 septembre. «Assez satisfait de son voyage», il envisage cependant la nécessité de faire agréer la candidature Hohenzollern par l'Empereur, et par le roi Guillaume. Il avait l'impression que le prince de Hohenzollern désirait qu'on lui forçât la main. «Comment tout cela s'arrangera-t-il? Je n'en sais rien», ajoutait-il. (Fester, t. Ier, p. 36, n° 82.)

Dans cette même lettre, Salazar priait Werthern de faire une nouvelle démarche auprès du prince Charles. Werthern le vit à Bade le 5 octobre, mais le Prince ne lui cacha pas qu'il trouvait au projet de grandes difficultés. (Fester,

en disant que certainement un mariage avec une Princesse portugaise n'ôterait pas, aux yeux des Espagnols, son caractère essentiellement allemand à un Prince qui portait le nom de Hohenzollern; que l'on pourrait tout aussi bien relever sa parenté avec le Roi Murat[1]; que tout le monde verrait en lui un Prussien, et que ce dont pour ma part je pouvais lui répondre, c'était de l'impression que produirait un pareil caractère attribué à sa candidature sur l'unanimité de l'opinion publique en France.

Du reste, Prince, je dois dire que, si M. Silvela a réellement quelque idée de patronner cette combinaison, il s'y est bien mal pris pour la servir. Si jamais en effet elle pouvait avoir la moindre chance de succès, ce ne serait que dans le cas où l'Empereur aurait provoqué la susceptibilité de la nation en voulant lui imposer sa volonté, et lui aurait ainsi inspiré le désir de lui manifester son mauvais vouloir. Mais M. Silvela et le Maréchal Prim, par les déclarations qu'ils ont faites avec tant d'autorité devant les Cortès au sujet des dispositions de l'Empereur envers l'Es-

t. Ier, p. 40, n° 87.) C'est une question controversée que celle de savoir si, dans le séjour qu'il fit à Paris du 6 au 12 octobre, et où il causa à plusieurs reprises à Saint-Cloud avec l'Empereur, le Prince parla ou non à ce dernier de la candidature Hohenzollern. Rien ne l'indique dans le récit qu'il nous a laissé de ces entretiens (Sturdza, t. Ier, p. 529-530), et Émile Ollivier (t. XII, p. 70) invoque le témoignage de Napoléon pour le contester formellement. Mais plusieurs historiens allemands le prétendent néanmoins (cf. Lehautcourt, p. 44, note 1).

La correspondance de Salazar établit d'autre part qu'il continua à suivre à Madrid l'affaire Hohenzollern, et que ses relations avec Werthern ne furent pas interrompues. Au moment où Silvela tenait à Mercier les propos qui sont relatés ici, Salazar faisait savoir à Werthern « qu'il se pouvait très bien qu'on menât à pas de charge la question, parce que tout le monde était pressé d'en finir », et que pour faire vite il convenait de sonder d'avance les intentions de tout le monde. « C'est pourquoi, écrivait-il, je vous prierai de faire un petit voyage à Varzin, après votre séjour à Bade, ou en tout cas de communiquer par écrit tout ce que vous savez, si vous ne l'avez pas encore fait. Notre Ministre à Berlin, M. Rascon, vous aidera aussi... » (Cf. Fester, t. Ier, p. 40, n° 88.) Il est inutile de faire ressortir l'importance des lettres de ce genre quand on cherche à établir la part d'initiative de Bismarck dans la candidature Hohenzollern.

[1] Une sœur du prince Antoine de Hohenzollern, la princesse Frédérique, avait épousé en 1844 Joachim-Napoléon, marquis Pepoli, petit-fils de Murat.

pagne[1], ont ôté tout prétexte à ceux qui voudraient les dénaturer afin de les exploiter dans un but quelconque. Je ne pense donc pas qu'il y ait lieu, au moins pour le moment, de se préoccuper le moins du monde de cette combinaison.

7711. LE MARQUIS DE CADORE, MINISTRE À MUNICH, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Orig. Bavière, 247, n° 68.)

Munich, 8 octobre 1869.
(Cabinet, 10 octobre; Dir. pol., 11 octobre.)

J'ai eu l'honneur d'informer Votre Excellence, par le télégraphe, de la dissolution de la Seconde Chambre bavaroise[2].

Le rescrit royal, dont Votre Excellence trouvera ci-joint la traduction[3], a été communiqué aux Députés dans la séance du 6 courant. Il est daté du même jour et porte la signature de tous les Ministres.

Cette mesure n'a causé dans le Royaume ni surprise ni émotion; le Gouvernement n'avait en effet pas d'autre parti à prendre en présence de l'impossibilité où se trouvait la Chambre des Députés de constituer son bureau. Du moment qu'à six jours d'intervalle un septième tour de scrutin pour l'élection présidentielle donnait absolument les mêmes résultats que le premier, soixante et onze voix contre soixante et onze, malgré les tentatives faites par le Ministère pour amener une transaction, il ne restait pour ainsi dire plus d'espoir de résoudre cette difficulté à l'amiable, et il pouvait être dangereux de prolonger indéfiniment le spectacle d'une lutte ardente et sans issue entre les partis. Cette dernière considération a déterminé le Prince de Hohenlohe, celui

(1) C'est à la séance des Cortès du 3 octobre que Silvela avait très vivement repoussé l'accusation portée par Castelar contre le Gouvernement espagnol «d'avoir concerté avec l'empereur Napoléon le choix d'un candidat» au trône d'Espagne. A la séance du 5, le maréchal Prim avait fait une déclaration semblable. Cf. ci-dessus, p. 253, note 1.

(2) Le télégramme n'a pas été classé dans la Correspondance. — Sur la courte session de la Seconde Chambre, cf. Cadore, 30 septembre, n° 66.

(3) La traduction est jointe.

de tous les Ministres qui était le plus opposé à la dissolution, à y donner son consentement. Il ne l'a fait toutefois qu'après avoir cherché lui-même à opérer un rapprochement entre les chefs des deux partis. Il les a réunis, dans ce but, au Ministère des Affaires étrangères, mais ses efforts ont échoué devant la persistance des conservateurs à maintenir la candidature de M. Weiss, en alléguant qu'ayant en réalité une majorité de quatre voix, majorité qu'ils n'avaient perdue momentanément, ce qui est vrai, que par suite d'une erreur de vote de deux de leurs membres dans la commission chargée de la vérification des pouvoirs, il était tout naturel qu'ils voulussent un Président sortant de leurs rangs. Les progressistes répondaient à cela qu'ils avaient fait une première concession en adoptant pour candidat un libéral modéré, M. Eidel, et non un des leurs; qu'ils étaient prêts à renoncer à M. Eidel en faveur d'un autre membre du parti modéré, mais qu'ils n'accepteraient jamais la candidature de M. Weiss. Il devenait dès lors impossible de s'entendre, car les conservateurs n'admettaient aucune distinction entre les libéraux modérés et les progressistes, qui, dès le début, avaient fait cause commune et avaient constamment voté ensemble.

D'après la Constitution, le Gouvernement a un délai de trois mois pour convoquer les électeurs, mais d'un autre côté il est nécessaire que la nouvelle Chambre se réunisse avant le mois de janvier afin de voter le budget, ou d'autoriser tout au moins le Gouvernement à percevoir les impôts. Il n'y a donc pas de temps à perdre, car le système électoral en usage en Bavière entraîne d'assez grandes lenteurs, et, malgré toute la diligence possible, on ne pense pas que la session puisse s'ouvrir avant les premiers jours de décembre.

Les partis commencent déjà à s'organiser, et à se préparer pour la lutte électorale; elle sera vraisemblablement très vive, et, dans l'état actuel des esprits, elle ne peut manquer de produire une grande agitation dans le pays; aussi y a-t-il également un intérêt politique à l'abréger autant que possible.

P.-S. — [Nouvelles de Cour.]

7712. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bade, 49, n° 47.)

Bade, 9 octobre 1869.
(Cabinet, 10 octobre; Dir. pol., 13 octobre.)

La *Gazette de Carlsruhe* contient dans son numéro d'hier un article qui peut être considéré comme ayant un caractère officiel et dont je crois devoir envoyer la traduction à Votre Excellence.

Cet article est ainsi conçu :

« Carlsruhe, 7 octobre. — Le *Journal de Francfort* d'aujourd'hui contient une correspondance « du Sud de l'Allemagne », du 4 de ce mois, qui assure que le Gouvernement grand-ducal, au commencement du mois dernier, a adressé officiellement à la Prusse la demande d'ouvrir des négociations en vue de l'entrée aussi prochaine que possible du Grand-Duché dans la Confédération du Nord. La Prusse ne s'y serait pas prêtée pour le moment, et aurait fait connaître ses dispositions dans une note adressée au Comte de Flemming, qui recevait pour instructions d'en donner communication au Gouvernement grand-ducal. La teneur prétendue de cette prétendue note est donnée avec de longs développements [1].

« Nous sommes en mesure de déclarer que cette nouvelle dans tout son ensemble est *fausse et controuvée.* Le Gouvernement grand-ducal n'a pas fait la démarche dont il s'agit ni aucune semblable, pas plus qu'il n'a reçu d'ouvertures dans ce sens, ni du même genre. »

Je me bornerai à faire remarquer à Votre Excellence que cet article du *Journal Officiel* de Carlsruhe confirme entièrement l'exactitude des informations, et, je crois pouvoir ajouter, des appréciations, que j'ai eu l'honneur de lui adresser à la date du 2 octobre, et sous le timbre de la Direction politique et le n° 45.

[1] Cf. Hell, 21 et 28 septembre.

7713. Le Duc de Gramont, ambassadeur à Vienne, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Autriche, 500, n° 124.)

Vienne, 9 octobre 1869.
(Cabinet, 11 octobre; Dir. pol., 12 octobre.)

[Le Prince héritier de Prusse est arrivé à Vienne le 6 octobre[1] et vient d'en partir. Il s'est conformé au programme qui avait été fixé d'avance. La réception qui lui a été faite à l'arrivée avait été réglée selon le cérémonial d'usage, «et la présence de l'Empereur à la gare est le seul fait marquant qui l'ait signalée». Le jeudi 7, le Prince a reçu le Corps diplomatique. Il s'est informé «avec le plus vif intérêt» auprès du Duc de Gramont de la santé de l'Empereur, en se félicitant de son complet rétablissement; il a exprimé sa satisfaction d'avoir l'occasion de rencontrer en Égypte S. M. l'Impératrice.]

7714. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Déchiffrement. Prusse, 375, n° 184.)

Berlin, 10 octobre 1869.
(Cabinet, 12 octobre; Dir. pol., 14 octobre.)

A la date du 29 septembre dernier, Votre Excellence a bien voulu me communiquer une dépêche de notre Consul général à Francfort[2] relative à des pourparlers qui auraient lieu entre les Gouvernements du Sud et le Cabinet de Berlin en vue de créer une Commission spéciale mixte chargée de préparer une solution commune pour les questions d'ordre civil qui intéressent à la fois le Nord et le Midi de l'Allemagne. Je n'ai rien négligé pour me renseigner à cet égard, et j'ai pu acquérir la certitude que le Cabinet de Vienne n'avait prescrit à son Représentant à Berlin aucune démarche impliquant de la part de l'Autriche l'idée de favoriser entre la Confédération du Nord et l'Allemagne du Midi une tentative d'unité nationale plus étroite[3]. D'un autre côté, les décla-

[1] Cf. Rothan, 7 octobre.
[2] Cf. Hell, 24 septembre.
[3] Cf. Cadore, 25 septembre.

rations de M. de Freydorf, durant la discussion d.... [1] à Carlsruhe ne laissaient pas soupçonner que les Cabinets du Midi fussent disposés en ce moment à entamer pour les questions de l'ordre civil des négociations promettant d'être au moins aussi longues et difficiles que celles qui ont abouti à la convention des forteresses du 6 juillet [2]. Le Ministre de Bavière étant revenu tout récemment à Berlin, je lui ai demandé s'il y avait entre les États du Sud et la Prusse des questions en cours de négociation. M. de Perglas m'a répondu qu'il n'y en avait aucune, et que ni la Prusse ni l'Autriche ne semblaient disposées à se mêler de la marche des affaires dans l'Allemagne du Midi, et à se préoccuper des moyens par lesquels on arrivera à l'union nationale prévue par l'article 4 du Traité de Prague. Je dois conclure de ces assurances très formelles que les bruits dont on a entretenu à Francfort M. de Hell sont tout au moins très prématurés. Plusieurs journaux ont reproduit d'après la *Zeitung* l'analyse des instructions qui auraient été envoyées dans le courant de septembre au Ministre de Prusse à Carlsruhe [3]. Je remarque qu'on ajoute généralement peu de foi à l'authenticité de ce document. Pourtant, il n'a pas encore été démenti par les journaux officieux, qui l'ont jusqu'à cette heure passé sous silence. Les familiers du Comte de Bismarck répètent volontiers après M. de Keudell qu'il n'y aura pas de question badoise : l'ensemble avec lequel cette assurance est donnée à quiconque veut la recueillir ferait croire qu'il s'agit là d'un véritable mot d'ordre.

7715. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 185.)

Berlin, 10 octobre 1869.
(Cabinet, 12 octobre; Dir. pol., 14 octobre.)

M. de Balan a annoncé hier à deux de mes Collègues la nomination de M. de Magnus à Hambourg en remplacement de M. de

(1) En blanc dans le déchiffrement. Il faut évidemment suppléer les mots : «de l'adresse». Cf. Mosbourg, 8 octobre.

(2) Cf. Cadore, 30 juillet.

(3) Cf. Hell, 21 septembre.

Kamptz, et celle de M. le Comte de Keyserlingk en qualité d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Prusse et de la Confédération du Nord à Constantinople.

M. de Magnus a représenté pendant quelques années le Roi Guillaume au Mexique. C'est lui qui a eu le douloureux honneur d'assister aux derniers moments de l'Empereur Maximilien. Depuis son retour à Berlin en décembre 1867, il était en disponibilité. C'est un homme d'un caractère conciliant et doux.

Le Comte de Keyserlingk vient de remplir pendant près de trois ans les fonctions de Consul général à Bucarest. Si ma mémoire ne me trompe, son attitude en Roumanie a dû être à diverses reprises, dans le cours de l'année 1868, signalée au Gouvernement de l'Empereur comme contrastant avec celle qu'avaient prise vis-à-vis du Ministère Bratiano les Consuls généraux de France et d'Autriche. Le Comte de Keyserlingk est jeune encore; il est un des adeptes convaincus de la politique du Comte de Bismarck. En l'appelant au poste de Ministre de Prusse à Constantinople, le Chancelier fédéral ne lui donne pas seulement un témoignage éclatant de sa confiance, il prouve encore une fois à quel point le Cabinet de Berlin désire prendre une place considérable en Orient. Il faut, assure-t-on, attribuer la même signification à la décision qu'a prise le Roi de faire figurer un de ses aides de camp, le Comte Lehndorf, dans la suite du Prince royal pendant son séjour à Vienne, à Constantinople, en Palestine et en Égypte [1]. Le Comte de Lehndorf serait destiné à remplacer prochainement comme Plénipotentiaire militaire à Saint-Pétersbourg le Colonel de Schweinitz, et on ne serait pas fâché de le familiariser préalablement avec les questions orientales.

Quant à M. de Keudell, son voyage en Égypte est décidé, mais il ne doit partir qu'à la fin du mois; il assistera à l'inauguration du Canal, et fera partie de la Commission internationale qui se réunira à Alexandrie pour examiner la question de la réforme de la juridiction consulaire.

Le Roi est reparti hier soir pour Bade, où Sa Majesté doit séjourner jusqu'à la fin du mois.

M. de Thile, revenu hier soir à Berlin, a repris aujourd'hui la

[1] Cf. Stoffel, 15 septembre; Rothan, 7 octobre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

direction du Ministère des Affaires étrangères, confiée en son absence à M. de Balan.

7716. LE COMTE DE SAINT-VALLIER, MINISTRE À STTUTGART, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Orig. Wurtemberg, 89, n° 56.)

Stuttgart, 10 octobre 1869.
(Cabinet, 12 octobre; Dir. pol., 14 octobre.)

[Le Comte de Saint-Vallier adresse au Prince de La Tour d'Auvergne le texte des conventions élaborées par la Commission des forteresses[1]. Ce sont : 1° le protocole du 6 juillet 1869[2], signé à Munich par la Bavière, le Wurtemberg, le Grand-Duché de Bade, le Grand-Duché de Hesse et la Confédération de l'Allemagne du Nord, et créant une Commission militaire d'administration du matériel des places fortes fédérales; 2° la convention du 10 octobre 1868 qui a créé la Commission de liquidation[3]; 3° la convention conclue à Munich le 1er octobre 1869 entre la Bavière, le Wurtemberg et le Grand-Duché de Bade, «pour régler le mode de formation, la composition et l'étendue des attributions de la Commission militaire permanente d'administration et de surveillance des forteresses du Sud», ainsi que «la nature des rapports que cette Commission est appelée à entretenir avec l'Attaché militaire à la Légation de Prusse en Bavière».]

L'ensemble des trois conventions que Votre Excellence trouvera jointes à cette dépêche constitue le régime légal sous l'empire duquel se trouvent placées les forteresses du Sud; il n'est bien satisfaisant pour personne; la Prusse, Votre Excellence le sait, ne l'a consenti que d'assez mauvaise grâce; les deux Royaumes du Midi y voient, avec une crainte qui n'est que trop fondée, un moyen pour la Prusse de s'immiscer, le cas échéant, dans leurs affaires militaires intérieures.

---

(1) En tête, note au crayon : «Faire traduire les actes ci-inclus.» — Les textes allemands du protocole du 6 juillet 1869, de la convention du 10 octobre 1868 et de la convention du 1er octobre 1869, sont joints en annexes à la dépêche.

(2) Cf. Cadore, 30 juillet.

(3) Cf. Cadore, 12 octobre 1868.

7717. Le Prince de La Tour d'Auvergne à Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin. (Minute. Prusse, 375, n° 111.)

Paris, 11 octobre 1869.

J'ai lu avec intérêt la dépêche par laquelle vous me faites part de vos impressions sur les projets attribués dans ces derniers temps au Cabinet de Carlsruhe et sur les premiers travaux de la session des Chambres badoises [1]. J'avais signalé à M. le Comte de Mosbourg les informations qui nous étaient parvenues à cet égard de différents côtés [2]. Le Ministre des Affaires étrangères du Grand-Duc s'est efforcé, dans ses entretiens avec notre Agent, d'atténuer le caractère de ces symptômes. Je vous envoie ci-joint pour votre information personnelle copie des dépêches que le Ministre de l'Empereur à Carlsruhe m'a adressées à ce sujet [3].

Le Gouvernement de S. M. Britannique avait également remarqué les tendances sur lesquelles notre attention s'était portée, et Lord Clarendon a fait parvenir à Berlin des conseils de modération. Le Principal Secrétaire d'État a bien voulu en informer M. le Vicomte de Contades. Le Chargé d'Affaires d'Angleterre [4] m'a donné, en outre, connaissance d'une dépêche qui renferme les appréciations de Lord Loftus sur la manière de voir du Gouvernement prussien, en ce qui concerne ses rapports avec le Grand-Duché de Bade. L'Ambassadeur de S. M. Britannique en Prusse émet l'opinion que le Cabinet de Berlin ne se montrerait nullement disposé à encourager les tendances du parti unitaire badois. Il n'y aurait donc pas lieu, suivant Lord Loftus, de s'inquiéter des efforts partiels tentés dans le Grand-Duché de Bade en vue de favoriser l'annexion de ce pays à la Confédération de l'Allemagne du Nord [5]. J'ai reçu votre télégramme du 8 qui tend à confirmer ces appréciations.

(1) Cf. Lefebvre de Béhaine, 8 octobre, n° 183.

(2) Cf. p. 295, note 2.

(3) Cf. Mosbourg, 22 septembre et 2 octobre.

(4) L'Honorable L. S. S. West.

(5) Cf. Contades, 5 octobre; La Tour d'Auvergne à Contades, 8 octobre.

7718. PATRIMONIO, GÉRANT DE L'AGENCE ET CONSULAT GÉNÉRAL À BUCAREST, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Orig. Turquie, Bucarest, 33, n° 104.)

Bucarest, 11 octobre 1869.
(Cabinet, 24 octobre; Dir. pol., 26 octobre.)

J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que l'Agent et Consul général de Prusse à Bucarest a reçu hier l'avis officiel de sa nomination comme Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire près la Sublime Porte [1]. M. de Keyserlingk, qui est revenu depuis peu de jours seulement de son excursion en Autriche, partira demain, afin de se trouver à son poste avant le 19, jour de l'arrivée du Prince royal de Prusse à Constantinople.

Cet Agent a joué en Roumanie dans ces deux dernières années un rôle trop considérable pour que son départ ne soit pas considéré ici comme un événement de quelque importance. Il jouissait d'une grande influence auprès du Prince régnant, et l'on peut dire que, sous le Ministère actuel comme sous le précédent, il dirigeait la politique intérieure et extérieure du pays. Son action s'exerçait moins dans le véritable intérêt du Prince Charles que dans celui de la Prusse. Il n'a pas peu contribué par son ingérence dans les affaires à rendre impopulaire le Prince, auquel on reprochait avec juste raison de suivre trop souvent les conseils de l'Agent prussien. Dans ce pays où le Souverain, si peu aimé qu'il soit, a conservé encore quelque prestige, les Ministres et ceux qui voulaient le devenir s'efforçaient de plaire à celui qui avait du crédit auprès de Son Altesse. On assure que dans les derniers temps le Prince, reconnaissant le tort que lui faisait l'Agent prussien, l'écoutait avec moins de complaisance. Il est permis de mettre en doute cette assertion, car M. Kogalniceano est resté jusqu'au dernier moment attaché à M. de Keyserlingk, et ce Ministre ne se serait fait aucun scrupule de l'abandonner s'il avait pensé faire chose agréable au Prince. Quoi qu'il en soit, si Son Altesse voulait ou pouvait rompre avec le passé, si elle entrait franchement dans la voie que lui indiquent les vrais intérêts de sa nouvelle patrie, peut-être ne serait-il pas trop tard. Il faut pour cela que

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 10 octobre, n° 185.

le Prince Charles renonce à la tâche qu'il semblait s'être donnée d'effacer pour ainsi dire toute trace de l'influence de la France en Roumanie, et d'y substituer celle de la Prusse. Il a dû se convaincre qu'on ne change pas le cours des idées de presque toute une génération élevée dans nos écoles, et que le pays vers lequel les Roumains se sentent portés de préférence est encore la France, qui est éloignée et dont ils n'ont rien à craindre.

[Affaires diverses.]

7719. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Wurtemberg, 89, n° 57.)

Stuttgart, 11 octobre 1869.
(Cabinet, 12 octobre; Dir. pol., 14 octobre.)

[Le début de la dépêche est relatif au Concile du Vatican.]

Le Ministre de la Justice, M. de Mittnacht, vient de passer quelques jours à Munich pour y conférer avec son Collègue de Bavière, M. de Lutz, sur des questions de jurisprudence intéressant les deux États; le but réel du voyage a été toutefois plus important que ne l'avouent les journaux officieux; les pourparlers de M. de Mittnacht ont eu un côté politique; ils ont été la conséquence et la mise en pratique des idées échangées le printemps dernier dans l'entrevue de Nördlingen[1]; on décida en effet dans cette Conférence que, tout en reconnaissant l'impossibilité de constituer une Confédération du Sud, on ne chercherait pas moins à établir entre les institutions des deux Royaumes de Bavière et de Wurtemberg une assimilation étroite dans toutes les questions où l'on jugerait pouvoir le faire. L'établissement des Consulats communs a été une première application de ces principes, qui se sont retrouvés dans la ligne de conduite conforme adoptée au Parlement douanier, dans l'accord du langage des deux Cabinets à la Commission des forteresses, dans les négociations poursuivies entre eux pour amener la fusion d'une partie de leurs voies ferrées; M. de Mittnacht a voulu étendre cet accord au

(1) L'entrevue de Hohenlohe et de Varnbüler, le 9 mars. — Cf. Saint-Vallier, 14 mars.

terrain de la jurisprudence et des tribunaux; il a porté à Munich un projet préparé à cette intention, et l'on me dit qu'il a tout au moins en partie réussi.

[Nouvelles de Cour.]

7720. Rothan, Ministre à Hambourg, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Hambourg, 159, n° 99.)

Hambourg, 12 octobre 1869.
(Cabinet, 15 octobre; Dir. pol., 18 octobre.)

L'entrevue de Vienne[1] a-t-elle été arrêtée derrière le dos du Chancelier de l'Empire, ou bien l'a-t-il réellement désirée, et ne s'est-il éloigné de la capitale, après avoir tout préparé, que pour donner le change à la France et ménager ses susceptibilités? L'opinion publique en Allemagne n'est pas encore bien fixée à cet égard. Les journaux semi-officiels prussiens persistent à soutenir, dans une pensée facile à comprendre, que M. de Beust a été surpris par l'événement dans ses pérégrinations diplomatiques au Midi de l'Allemagne, et forcé, après être rentré précipitamment à Vienne[2], de faire bonne mine à mauvais jeu. Ce serait M. de Bismarck qui, d'après eux, aurait, comme de raison, pris l'initiative en chargeant le Baron de Werther, alors que le Chancelier de l'Empire s'escrimait encore à réfuter péniblement les réponses virulentes qu'il s'était attirées par ses publications rétrospectives[3], de faire comprendre à l'Empereur François-Joseph, soit directement, soit par l'intermédiaire de personnages dévoués à l'alliance prussienne, les inconvénients d'une polémique irritante et stérile en face de la situation intérieure de la France, si périlleuse pour les dynasties et les intérêts conservateurs en Europe. Il aurait, en outre, sous l'influence de la Diplomatie anglaise[4], donné à entendre que, pour

[1] Il s'agit de l'entrevue du prince royal de Prusse et de l'empereur François-Joseph. Cf. Gramont, 9 octobre.

[2] Cf. Gramont, 29 septembre, n° 115.

[3] Allusion à la polémique provoquée par la publication du *Livre rouge* autrichien, en juillet, et surtout à l'incident Beust-Friesen. Cf. la correspondance de juillet à septembre, *passim*.

[4] Cf. Rothan, 28 et 30 septembre.

assurer entre les deux Cours l'oubli des dissentiments passés et le retour des bons rapports, le Gouvernement prussien ne serait pas éloigné de fournir au sujet de ses projets sur l'Allemagne du Sud les assurances les plus tranquillisantes. Il aurait évité toutefois de s'expliquer sur l'article 4 du traité de Prague, ne voulant soumettre les stipulations de la paix à aucune interprétation restrictive.

Ce seraient ces démarches, plus ou moins secondées par le Cabinet de Londres, qui auraient déterminé l'Empereur François-Joseph, en face de notre attitude si réservée à l'étranger et de la crise intérieure que nous traversons, à se prêter, à l'insu de son Premier Ministre, à un rapprochement, et à offrir l'hospitalité au Prince royal.

Il est bien difficile de démêler ce qu'il y a de vrai et de faux dans ces versions, que M. de Beust et M. de Bismarck, qui font de la presse un usage si peu scrupuleux, s'efforcent d'accréditer dans l'intérêt de leur politique et de leur amour-propre. Ce qu'on admet toutefois assez généralement — et le parti national lui-même le reconnaît avec tristesse, — c'est que la Prusse a dû s'expliquer sur sa politique allemande, rassurer l'Autriche par des déclarations plus ou moins explicites sur la ligne du Mein, et s'engager à n'admettre les États méridionaux dans la Confédération du Nord que sur leur demande spontanée et collective. C'est donc une concession que la Prusse aurait faite, dans des pourparlers diplomatiques, non seulement à sa réconciliation avec l'Autriche, mais aussi à la paix générale. Si c'est à ces déclarations que se réduisent les engagements que le Cabinet de Berlin a pris vis-à-vis de l'Autriche, il aura, il faut bien le reconnaître, conjuré à peu de frais le danger d'une coalition permanente; car elles laissent ouvertes à son ambition toutes les chances de l'avenir. L'admission intempestive du Grand-Duché de Bade n'ajouterait qu'à ses complications intérieures, et lui ferait perdre le bénéfice que sa politique allemande retire des agitations unitaires de la presse et des Chambres badoises. Quant au Wurtemberg et à la Bavière, qui est à la veille peut-être de renverser le Prince de Hohenlohe [1], ils n'ont manifesté jusqu'à présent aucune velléité d'aggraver

[1] Cf. Cadore, 8 octobre.

encore la situation qui leur a été faite par les événements de 1866, et la Prusse elle-même serait fort embarrassée si, par impossible, s'appuyant sur la circulaire du 7 septembre [1], ils la prenaient au mot pour lui demander de régler par la voie d'une libre entente leur entrée dans la Confédération. Ces négociations risqueraient fort de ne pas aboutir; car le Sud réclamerait des garanties pour son autonomie et ses institutions, qui nécessiteraient des modifications essentielles dans la Constitution et compromettantes pour la majorité de la Prusse dans le Parlement et le Conseil fédéral, et pouvant l'exposer, comme du temps de la Diète, à la nécessité de subordonner ses résolutions à celles de ses Confédérés. Ce n'est pas là assurément ce qu'elle poursuit. La Fortune l'a trop bien secondée jusqu'à ce jour pour qu'elle ne récompense pas dans un temps donné par de nouvelles faveurs la persévérance et l'activité infatigables qu'elle consacre à l'accomplissement de sa tâche. Elle attendra que son œuvre si laborieuse au Nord de l'Allemagne soit plus avancée, et que les circonstances lui soient entièrement propices pour franchir la ligne du Mein. Elle prévoit qu'il arrivera un moment où, sous l'empire de la peur ou sous le coup d'un mouvement national provoqué par quelque événement du dehors, les Gouvernements méridionaux, affaiblis et chancelants, au lieu de poser des conditions, la supplieront de les prendre à merci sous sa puissante égide.

En attendant, l'entrevue de Salzbourg [2], qui depuis deux ans pesait sur la politique, est aujourd'hui jusqu'à un certain point neutralisée par l'entrevue de Vienne, et, après ce premier résultat, dont les protestations de M. de Beust ne sauraient atténuer l'importance, il ne dépendra que d'elle, quoi qu'on en dise, de dégager l'Autriche de plus en plus de notre alliance, en la rassurant non seulement du côté de l'Allemagne, mais aussi du côté de l'Orient. C'est au fond ce qui, pour le moment, dans l'intérêt de sa conservation, tient le plus vivement à cœur à la politique autrichienne; car sur le Rhin elle sait la Prusse surveillée et tenue en échec par la France; mais sur le Danube elle pourrait se trouver tout-à-

(1) Cf. t. XXIV, p. 124, note 2.

(2) L'entrevue de l'empereur Napoléon III et de l'empereur François-Joseph, du 18 au 29 août 1867.

coup, surtout si notre appui lui faisait défaut, en face de deux adversaires également dangereux. Il nous importe donc en réalité bien moins de connaître les assurances que le Cabinet de Berlin a pu donner au Gouvernement autrichien du côté de l'Allemagne, que de préciser les engagements qui ont été pris ou qui le seront un jour au sujet de l'Orient. Il semblerait déjà, à en juger par l'attitude de plus en plus décidée que le Cabinet de Vienne prend vis-à-vis de la Bohême, et par le langage énergique qu'il inspire à son organe officiel de Prague, le *Prager Abendblatt*, qu'il ne redoute plus autant la propagande du dehors. Ce serait déjà une grande concession, qui serait appréciée à toute sa valeur, si réellement le Cabinet de Berlin, pour témoigner de la sincérité de ses sentiments, renonçait à ses menées hongroises et panslavistes, dont M. de Beust l'a si souvent et si légitimement accusé. Mais la Prusse ira-t-elle jusqu'à garantir l'Autriche contre un soulèvement des nationalités, c'est-à-dire jusqu'à lui sacrifier ses relations traditionnelles avec la Russie? C'est ce qui est loin d'être établi, bien qu'on admette qu'à ce prix, et rassurée sur une transformation violente de l'Allemagne, l'Autriche ne se ferait pas prier pour rompre définitivement avec la politique des revanches.

Il n'est pas probable que le Prince royal ait été appelé à aborder ces questions dans ses entretiens avec l'Empereur François-Joseph et ses principaux Ministres. Ses amis assurent qu'il n'a été chargé d'aucune mission politique et qu'il eût d'ailleurs catégoriquement refusé si M. de Bismarck avait songé à lui pour faire des ouvertures au Cabinet impérial. Le Prince paraît avoir eu du reste un plein succès à Vienne, au dire de toutes les correspondances, et les relations personnelles les plus cordiales et les plus fécondes pour l'avenir se seraient établies entre lui et l'Empereur. Les journaux autrichiens constatent de leur côté l'excellente impression qu'il a produite, et la *Neue freie Presse* va jusqu'à prétendre qu'il n'aurait pas été étranger à la résolution prise par l'Empereur d'assister à l'ouverture de l'Isthme de Suez [1]. Cette

[1] Le voyage de l'empereur François-Joseph à Constantinople et en Égypte semble avoir été décidé en Conseil le 7 octobre, le lendemain de l'arrivée du Prince royal à Vienne. C'est du moins ce qu'indique un télégramme de Gra

supposition aura de la peine à s'accréditer. On croit savoir au contraire que ce voyage était déjà chose arrêtée avant l'arrivée du Prince, et que Sa Majesté ne s'est décidée à aller en Orient que pour se rencontrer avec l'Impératrice, et pour manifester par cette démarche ses sympathies pour la France.

M. de Magnus, ancien Ministre résident à Mexico, nommé récemment Ministre plénipotentiaire auprès des Villes hanséatiques en remplacement de M. de Kamptz, admis à la retraite, est arrivé à Hambourg hier soir (1).

7721. Le Prince de La Tour d'Auvergne aux Agents diplomatiques de l'Empereur à Munich, Stuttgart et Carlsruhe. (Minute. Bavière, 247, n° 32.)

[Paris,] 13 octobre 1869.

J'ai lu avec intérêt les informations que vous m'avez adressées au sujet du séjour de M. le Comte de Beust à Munich (2). Le Chancelier d'Autriche a tenu à communiquer lui-même à ses Agents les impressions qu'il a recueillies à la suite de ses entrevues avec les Ministres dirigeants des États du Sud. La circulaire qu'il leur a adressée contient quelques indications sur la ligne politique que

mont, en date du 8. Dans une dépêche du 9, n° 123. Gramont ajoute les explications suivantes :

Lorsque l'on avait appris à Vienne le départ du Prince de Prusse pour l'Égypte, le Gouvernement austro-hongrois avait songé à se faire représenter à cette solennité internationale par un des Princes de la Famille impériale, et l'on avait porté successivement les yeux sur l'Archiduc Albert, auquel le souvenir de Custozza attachait une grande notoriété, et sur un frère même de l'Empereur, l'Archiduc Louis-Victor. Mais le Prince de Prusse ayant renoncé à se rendre en Égypte comme simple visiteur, et devant figurer comme le représentant officiel de la Prusse, on s'est aperçu que sa qualité de Prince héréditaire devait lui assurer dans les cérémonies publiques le pas sur le Prince autrichien. Dans cet état de choses, l'idée est venue au Comte de Beust de conseiller à Sa Majesté d'entreprendre elle-même ce voyage. C'est dans cette pensée que, avant de se rendre à Prague, il avait fait faire un rapport sur l'opportunité de ce déplacement de l'Empereur et sur les dépenses qui devaient en résulter. (Autriche, 500.)

L'empereur François-Joseph devait passer par Constantinople et Jérusalem pour se rendre à Alexandrie.

(1) Cf. Lefebvre de Béhaine, 10 octobre, n° 185.

(2) Pour Saint-Vallier : Stuttgart; pour Mosbourg : Carlsruhe. — Cf. Cadore, 15 et 25 septembre; Saint-Vallier, 16 septembre; Mosbourg, 20 septembre.

le Cabinet de Vienne compte observer dans ses rapports avec les Cours du Sud. Je vous envoie ci-joint l'analyse de ce document qui m'a été transmise par M. Lefebvre de Béhaine [1].

7722. Le Prince de La Tour d'Auvergne au Duc de Gramont, Ambassadeur à Vienne. (Minute. Autriche, 500, n° 97.)

[Paris,] 13 octobre 1869.

J'ai lu avec le plus vif intérêt les dépêches confidentielles que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser sous les nos 115 et 116 [2]. Elles renferment des données propres à nous fixer complètement sur la portée des entrevues du Comte de Beust avec les personnages politiques qu'il a rencontrés durant son excursion dans le Sud de l'Allemagne et en Suisse. Je vous remercie de ces informations, et je vous prie de remercier également en mon nom M. le Comte de Beust d'avoir bien voulu vous mettre à même de me les transmettre. De son côté, le Chargé d'Affaires de France à Berlin m'a adressé l'analyse de la circulaire adressée aux Agents autrichiens pour leur retracer les vues de leur Gouvernement au sujet des questions de politique générale qui ont occupé en dernier lieu l'attention publique. Je vous envoie ci-annexée une copie de la dépêche de M. Lefebvre de Béhaine [3]. Vous trouverez également sous ce pli une dépêche de notre Chargé d'Affaires en Prusse au sujet des impressions répandues à Berlin sur les rapports actuels de la Prusse et des Cours du Sud [4], ainsi que des extraits de la correspondance de M. le Comte de Mosbourg sur l'incident badois [5]. Ces deux dépêches résument l'état présent de l'affaire, et à ce titre il m'a paru utile de vous les communiquer.

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 5 octobre.
[2] Les deux dépêches de Gramont du 29 septembre.
[3] Cf. Lefebvre de Béhaine, 5 octobre.
[4] Cf. Lefebvre de Béhaine, 6 octobre, n° 179.
[5] Cf. Mosbourg, 2 et 8 octobre.

7723. Le Vicomte de Contades, Chargé d'Affaires à Londres, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Angleterre, 750, n° 241.)

Londres, 14 octobre 1869.
(Cabinet, 15 octobre; Dir. pol., 18 octobre.)

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, le 8 de ce mois, sous le n° 98.

Conformément aux prescriptions qu'elle contient, je n'ai pas manqué, dans l'entretien que j'ai eu hier avec le Principal Secrétaire d'État, de lui transmettre les remerciements de Votre Excellence pour la communication qu'il lui a donnée des appréciations dont les relations de la Prusse et du Grand-Duché de Bade ont été l'objet de la part de l'Ambassadeur d'Angleterre à Berlin. Lord Clarendon a bien voulu me dire que, à la première nouvelle qu'il avait eue du caractère que semblaient prendre les tendances unionistes du Gouvernement badois, il n'avait rien négligé pour tenir en éveil la prudence du Cabinet de Berlin, et le prémunir contre des entraînements qui pouvaient mettre en péril la paix de l'Europe en soulevant en France les plus vives émotions. Le Principal Secrétaire d'État a ajouté qu'il avait tout lieu de compter sur les sentiments de modération dont le Gouvernement prussien est animé en cette circonstance, et qu'il en voyait un nouveau gage dans la manière dont les conseils réitérés qu'il a fait parvenir ces jours derniers encore à Berlin ont été accueillis par le Prince royal et par le Comte de Bismarck.

7724. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bade, 49, n° 48.)

Bade, 15 octobre 1869.
(Cabinet, 17 octobre; Dir. pol., 18 octobre.)

Je profite d'une occasion sûre pour envoyer à Votre Excellence les informations qu'elle m'a demandées dans la dépêche chiffrée qu'elle m'a fait l'honneur de m'adresser à la date du 8 octobre [1].

[1] Dépêche n° 14.

Je suis en mesure d'affirmer que la nouvelle donnée par le journal la *Liberté* dans son numéro du 7 octobre, et d'après laquelle la Prusse ferait construire en ce moment à Wertheim, sur le point le plus septentrional du Grand-Duché de Bade, de vastes magasins d'approvisionnements militaires, est fausse en tous points. Cette nouvelle portait en elle-même un caractère si prononcé d'invraisemblance que je n'ai pas jugé à propos d'en faire l'objet d'une question adressée à M. de Freydorf. J'ai pensé, en effet, que je devais conserver mon droit d'interpellation vis-à-vis de M. le Ministre des Affaires étrangères pour des occasions où sa réponse serait plus incertaine et moins facile à prévoir. L'état actuel des choses dans l'Allemagne méridionale rend en effet impossible de croire que le Gouvernement prussien ait entrepris des travaux ou des constructions au delà du Mein, ou entretienne sur un point quelconque du territoire des États du Sud des soldats ou des ouvriers à ses gages. Un fait semblable à celui qui est rapporté par la *Liberté* aurait eu en Allemagne, et bientôt après en Europe, un retentissement qui me paraît avoir fait totalement défaut à la correspondance de Vienne dont il est question dans l'extrait de ce journal, que Votre Excellence a bien voulu joindre à sa dépêche.

Malgré la certitude qui régnait à cet égard dans mon esprit, je n'ai pas négligé de diriger mes recherches, tant sur le plus ou moins de fondement de cette assertion que sur les causes qui ont pu y donner lieu. Le résultat de mes investigations s'est trouvé en conformité complète avec mes prévisions. Je sais de source parfaitement sûre qu'on ne construit à Wertheim aucune espèce de magasins d'approvisionnements militaires. Les deux seuls édifices en cours d'exécution dans cette petite ville sont un hôpital et un collège. Il n'y existe pas de garnison, et l'on n'y rencontrerait pas un soldat. L'espèce d'occupation prussienne relatée par la *Liberté* y est donc à l'état de fait complètement inconnu. Je ne sais si la construction des deux établissements que je viens de mentionner, et qui ont à coup sûr un caractère tout pacifique et d'une utilité toute locale, a donné lieu aux rumeurs dont la *Liberté* s'est fait l'écho. Je dois mentionner que, il y a près d'un an, le bruit s'était répandu que le Gouvernement badois (mais non le Gouvernement prussien) avait l'intention de faire construire dans le nord du

Grand-Duché, et en particulier du côté de Wertheim, qui est le point le plus rapproché du cours du Mein, des magasins et des bâtiments destinés à des approvisionnements militaires. On ne manqua pas alors d'attribuer à des prévisions de guerre cette résolution du Gouvernement grand-ducal, résolution qui supposait chez lui le désir de préparer un point où ses troupes pourraient se concentrer pour se fusionner avec celles de la Confédération du Nord. Il est bien évident, du reste, par l'état des choses à Wertheim, sur lequel je suis en possession d'informations fournies par un témoin oculaire, que cette pensée du Gouvernement badois, si elle a véritablement existé, n'a reçu jusqu'ici aucune suite. Peut-être cependant a-t-elle été la source de la nouvelle envoyée de Vienne à la *Liberté*. J'inclinerais pour ma part à reléguer cette nouvelle à sensation dans le domaine de l'invention pure, et à la mettre sur la même ligne qu'une foule d'affirmations analogues qui se produisent continuellement dans la presse allemande, et auxquelles, il faut le dire, les aspirations sinon les actes du Gouvernement badois ne fournissent que trop de prétextes, lors même qu'elles n'ont d'autre titre à la crédulité publique que des déductions plus ou moins spécieuses, ou même des données complètement erronées.

7725. Rothan, Ministre à Hambourg, au Prince de La Tour d'Auvergne (Orig. Hambourg, 159, n° 100.)

Hambourg, 15 octobre 1869.
(Cabinet, 17 octobre; Dir. pol., 20 octobre.)

[M. de Magnus, le nouveau Ministre de Prusse [1], est venu voir Rothan et lui a donné quelques renseignements sur la santé du Comte de Bismarck [2]. Celui-ci paraît se trouver très bien d'une cure à Carlsbad. Rothan ajoute que les embarras de plus en plus graves dans lesquels se débat le Ministre des Finances,

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 10 octobre, n° 185, et Rothan, 12 octobre.
[2] Cf. Lefebvre de Béhaine, 8 octobre, n° 183.

M. von der Heydt, doivent contribuer, par la satisfaction morale toute particulière qu'ils lui apportent [1], au rétablissement du Chancelier.]

On a beaucoup remarqué en Allemagne, et Votre Excellence en aura sans doute été frappée, l'article de la *Correspondance provinciale* sur le voyage du Prince royal à Vienne [2]. La rédaction en est, en effet des plus singulières. Il semblerait que le Cabinet de Berlin ait particulièrement eu à cœur d'établir que le rapprochement s'est opéré à l'insu et contrairement au désir du Chancelier de l'Empire; car, après avoir accentué la réception cordiale faite à S. A. Royale et constaté le rétablissement des bons rapports, l'organe officiel a soin d'ajouter que « cet accueil cordial prouve que la *Cour* impériale aussi bien que le *Gouvernement* du Roi attachent un grand prix au retour de la vieille amitié des deux Cours et des deux pays ». Les correspondances officieuses ne manquent pas de relever cette opposition entre *Cour* et *Gouvernement*, et de dire que cette tournure de phrase a été choisie à dessein. Les journaux nationaux joignent à cette explication les commentaires les plus injurieux pour M. de Beust. « L'aventurier saxon, disent-ils, qui représente la politique autrichienne, sera bien forcé de régler sa conduite sur la volonté de son Maître, et de cesser le double jeu qu'on pratique à Vienne et qui fait supposer qu'on veut à la fois conserver l'amitié de la France et se ménager l'alliance de la Prusse. »

[Rothan remercie le Ministre des encouragements qu'il lui a donnés en lui accusant réception de ses dépêches [3].]

(1) Cf. Benedetti, 1er juillet; Hell, même date.

(2) Cf. Rothan, 12 octobre.

(3) Le 11 octobre, en accusant réception des dernières dépêches de Rothan, La Tour d'Auvergne ajoutait : « J'y reconnais le soin habituel avec lequel vous retracez à mon Département les impressions répandues autour de vous sur les questions qui sont de nature à intéresser le Gouvernement de l'Empereur. » (Hambourg, 159.)

7726. ROTHAN, MINISTRE À HAMBOURG, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Orig. Hambourg, 159, n° 101.)

Hambourg, 17 octobre 1869.
(Cabinet, 19 octobre; Dir. pol., 21 octobre.)

[Rothan est frappé du peu d'attention qu'on prête dans l'Allemagne du Nord à la crise que traverse la Bavière. L'opinion ne semble préoccupée que des difficultés intérieures du Gouvernement prussien.

Le parti national n'attache plus au mouvement unitaire dans le Midi la même importance qu'au lendemain des événements de 1866.]

Il a pu croire pendant quelque temps, car il cède volontiers aux illusions, que la grande idée se réaliserait promptement. Il se flattait que, aussitôt que la Prusse aurait repris haleine et organisé l'armée fédérale, elle franchirait le Mein sans désemparer. Mais il a compris bientôt, en voyant M. de Bismarck devenir chaque jour plus circonspect en face du développement que prenaient nos armements, que des circonstances d'un ordre supérieur s'imposaient à la politique prussienne, et que la fusion du Midi avec le Nord était indéfiniment ajournée. Il a changé alors de tactique, et, au lieu de subordonner l'idée libérale à la pensée nationale, il a déclaré ne vouloir faire l'unité que par la liberté.

[Aussi les questions intérieures ont-elles repris en Prusse toute leur gravité. On se flatte sans doute que, le jour où l'avènement du Prince royal aura fait triompher les idées constitutionnelles, les tendances particularistes des États du Sud seront emportées par une réaction irrésistible.]

Reste à savoir si, d'ici là, le Prince de Hohenlohe, qui représente pour la Prusse non seulement l'union du Nord avec le Midi, mais surtout l'exécution résolue et en tout état de cause des traités d'alliance, sera encore au pouvoir, et si le parti qui le remplacera ne préférera pas rester fidèle aux vieilles traditions de la politique bavaroise plutôt que de céder à des entraînements dont la conséquence immédiate serait la perte de l'indépendance.

[D'après les plus récentes nouvelles de Munich[1], la lutte élec-

[1] Cf. ci-après, Cadore, 21 et 22 octobre.

torale serait très vive, et le Prince de Hohenlohe aurait publié un manifeste qui contiendrait les déclarations les plus rassurantes sur la politique allemande du Gouvernement. «Il espérerait par là rallier ceux qui réprouvent les exagérations des ultramontrains, et qui n'ont voté pour leurs candidats que par haine pour la Prusse.» Mais on ne peut savoir si ces espérances se réaliseront, et Rothan croit que la question restera, en réalité, «nettement posée entre ceux qui voudraient dépasser les traités d'alliance et s'unir constitutionnellement au Nord, et ceux qui cherchent à s'en dégager et à assurer à la Bavière, en s'appuyant au besoin sur l'étranger, un rôle indépendant en Europe».]

Le Cabinet de Berlin, à en juger par l'extrême réserve de ses journaux, ne semble pas se tourmenter beaucoup de ce qui se passe en Bavière, ni de l'atteinte que subirait son influence si le Ministère actuel devait succomber. Tiendrait-il à justifier par ce désintéressement apparent les assurances qu'il a données à l'Autriche sur sa politique méridionale, ou bien aurait-il compris enfin que les excitations de sa presse et l'intervention de ses agents n'ont servi qu'à augmenter son impopularité et à fortifier les résistances autonomes? Ce serait de l'habileté de sa part; car ce qu'il pouvait, dans les conjonctures actuelles, raisonnablement demander au Midi, il l'a obtenu dans le courant de cet été, dans les conférences de Munich, qui, en lui assurant un droit d'ingérence dans la question des places fortes, ont rattaché définitivement le système défensif de l'Allemagne du Sud à celui du Nord. Il agit donc sagement, après ces concessions, de [*sic*] ne pas réveiller les susceptibilités de ses alliés en s'immisçant dans leurs affaires intérieures, et de ne pas prêter ostensiblement au Prince de Hohenlohe un appui compromettant.

7727. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Wurtemberg, 89, n° 58.)

Stuttgart, 17 octobre 1869.
(Cabinet, 18 octobre; Dir. pol., 20 octobre.)

Par ma dépêche n° 57, du 11 de ce mois, j'ai fait connaître à Votre Excellence le récent voyage du Ministre de la Justice de Wurtem-

IMPRIMERIE NATIONALE.

berg à Munich, en indiquant sommairement l'objet qui l'a motivé; j'ai reçu depuis lors du Baron de Varnbüler et de M. de Mittnacht lui-même des informations précises qui me semblent offrir assez d'intérêt pour devoir être mentionnées dans ma correspondance. Elles dénotent, en effet, le désir bien arrêté des deux Royaumes du Sud de resserrer étroitement les liens de toute nature qui les unissent. L'habileté de la politique prussienne, le renoncement de Bade au rôle que lui traçaient à la fois son devoir et son intérêt, les hésitations et les complaisances du Prince de Hohenlohe aidées de l'indifférence du Roi de Bavière, et, par dessus tout, les indiscrétions, les commentaires, les critiques du journalisme, cette plaie de notre époque, ont fait échec depuis trois ans à l'idée de l'établissement d'une Confédération du Sud, à cette organisation de l'Allemagne conçue par l'Empereur au moment de Nikolsbourg, qui seule pouvait enlever leurs périlleuses conséquences aux événements de 1866, tracer des limites raisonnables et bien déterminées aux agrandissements prussiens, garantir l'autonomie et l'existence même des États du Midi, assurer enfin à l'Europe et surtout à la France une paix dans le maintien de laquelle on pût avoir confiance. L'essentiel est aujourd'hui de reprendre en sous-œuvre et au moins partiellement l'entreprise que ces circonstances réunies ont fait malheureusement échouer; c'est là, je le constate avec plaisir, ce que commencent à comprendre certains hommes politiques de la Bavière et du Wurtemberg; à Stuttgart, MM. de Varnbüler, de Mittnacht, de Neurath sont dans ces idées; la surveillance que de Berlin ils sentent peser sur eux, les défiances, les rivalités, les mesquines jalousies entre les États ne leur permettent pas de réaliser promptement l'accord qu'ils rêvent; ils ne peuvent le rechercher encore sur le terrain purement politique, mais ils s'efforcent, et c'est là leur mérite, de le rendre possible, de lui préparer les voies en le réalisant, en le pratiquant surtout dans les questions économiques, industrielles, dans l'organisation administrative, dans le domaine des lois, des tribunaux, dans l'union des lignes ferrées, des canaux, des postes, des télégraphes; leur programme, forcément restreint, est assez vaste encore pour que sa réalisation puisse amener d'importants résultats; leur œuvre, d'ailleurs, ne fait que commencer; je n'ose me flatter qu'ils puissent l'amener à bonne fin sans bien des difficultés et des len-

teurs, mais la tentative elle-même est déjà une bonne chose; j'y applaudis, et je constate avec soin chaque progrès fait dans cette voie.

[Le Comte de Saint-Vallier entre ensuite dans quelques détails sur les questions, d'ordre juridique, traitées à Munich par M. de Mittnacht.]

7728. Rothan, Ministre à Hambourg, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Hambourg, 159, n° 102.)

Hambourg, 20 octobre 1869.
(Cabinet, 22 octobre; Dir. pol., 23 octobre.)

Le discours que Lord Clarendon a prononcé à son retour de France et d'Allemagne et dans lequel il a si vivement accentué sa conviction dans la conservation de la tranquillité en Europe [1], a fait à ce qu'il paraît grande impression sur la ligue de la paix qui s'est constituée en Angleterre. En face de déclarations aussi autorisées, cette société, dont le siège est à Londres, a pensé sans doute que le moment était particulièrement propice pour la réalisation de ses espérances, et elle a chargé un de ses adhérents, M. Richard, membre de la Chambre des Communes, de se rendre sur le continent et d'y provoquer une agitation parlementaire en faveur d'un désarmement général. M. Richard est en ce moment à Berlin, où il s'est mis en rapport avec les membres les plus influents des Chambres : mais il a pu s'apercevoir dès ses premières démarches que, tout en l'accablant de témoignages sympathiques et en rendant hommage à la pensée dont s'inspire sa mission, on était peu disposé à lui prêter un concours assez général et assez énergique pour imposer au Gouvernement prussien le devoir de réduire ses dépenses militaires. Ses propositions n'auraient trouvé un accueil encourageant qu'au sein du parti progressiste, qui à chaque session s'élève avec plus ou moins d'ensemble contre les exigences du militarisme. Mais, dans ce parti même, il aurait rencontré de sérieuses objections sur l'opportunité d'une pareille mesure et sur le peu de succès qu'elle aurait d'être

[1] Cf. Contades, 29 septembre. — Clarendon était revenu à Londres le 21 septembre.

accueillie par la majorité. On se serait d'ailleurs déclaré impuissant devant la Constitution fédérale, qui a fixé pour cinq années, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1872, le budget militaire de la Confédération. On aurait fait comprendre enfin à M. Richard que ses efforts, pour être couronnés de succès, devaient surtout se retourner du côté de la France, et que l'avènement prochain du tiers parti, dont les tendances sont si éminemment pacifiques, établirait sans doute, si à son entrée au pouvoir il voulait prêcher d'exemple, une solidarité plus féconde pour la paix et pour la prospérité générale entre le Corps législatif et les Parlements étrangers. On lui aurait promis toutefois de ne négliger, comme par le passé, aucune occasion pour affirmer l'urgence d'une réduction dans les dépenses militaires.

M. Richard, qui est venu en Allemagne plein de confiance dans le succès de sa mission, n'aura pas été édifié, il est permis de le croire, des dispositions qu'il a rencontrées dans les cercles parlementaires de Berlin. S'il a quelque perspicacité, il aura pu s'apercevoir que, même au sein des fractions progressistes, l'idée du désarmement n'est pas bien profondément enracinée, et qu'au fond, tout en l'exploitant dans un intérêt de popularité, on n'est pas fâché d'être en mesure, malgré les sacrifices qu'il en coûte, d'assurer à l'Allemagne la situation prépondérante à laquelle elle aspire.

Je ne sais si le Gouvernement prussien, très sincère sans contredit lorsqu'il proteste de ses sentiments pacifiques et de sa modération actuelle en Allemagne, a été jusqu'à laisser entrevoir à Lord Clarendon la possibilité d'établir un concert européen sur les bases d'un désarmement général. Je ne vois jusqu'à présent, dans les mesures qu'il juge utile de prendre, aucun indice dénotant de sa part un désir réel d'alléger les charges militaires qui pèsent si lourdement sur les populations allemandes.

Toutes ses préoccupations me paraissent toujours encore se concentrer, au grand détriment de ses finances, sur le développement de son armée et de sa marine. Ses officiers d'État-Major sont occupés partout, comme je l'écrivais dernièrement, à relever des plans, et les congés d'hiver, au lieu d'être donnés dans la mesure la plus large, ainsi qu'on l'espérait, n'ont qu'un caractère insignifiant. On dit par contre que les recrues pour l'année pro-

chaine fourniront un contingent plus considérable encore que par le passé.

Ce ne sont pas là des symptômes avant-coureurs d'un désarmement. Comment, d'ailleurs, en admettant que le Cabinet de Berlin n'ait aucune arrière-pensée inquiétante pour la sécurité de ses voisins, réaliser cette mesure dans des conditions de parfaite égalité, avec une organisation comme celle de la Prusse, qui fait passer successivement toute la population valide sous les drapeaux, et qui met à première réquisition tous les chevaux du pays à sa disposition? Or, cette organisation, dont elle est fière à juste titre, car elle lui doit le succès de sa politique, elle n'y touchera certainement pas pour donner satisfaction à un courant de l'opinion, dans un moment où elle se flatte d'avoir pour elle toutes les chances heureuses de l'avenir.

Mon Collègue d'Angleterre[1] reconnaît que les efforts tentés par l'Ambassadeur de la Reine auprès du Roi et de son Premier Ministre pour les gagner à la cause du désarmement n'auraient abouti jusqu'à présent qu'à des protestations très vagues, et qu'on paraissait vouloir faire dépendre une réduction sérieuse des forces militaires de l'initiative de la France et de l'Autriche, et peut-être aussi d'une interprétation extensive donnée au traité de Prague et reconnaissant à l'Allemagne le droit de se constituer librement et conformément à ses aspirations. Ces concessions, je n'ai pas besoin de le dire, n'ont rien d'exagéré pour la Diplomatie anglaise, qui, sous le prétexte de consolider la paix, mais en réalité pour s'assurer sur le continent un contrepoids à la France, prête à l'ambition de la Prusse, depuis l'incident belge, un appui moral dont nous n'avons pas lieu de nous féliciter.

7729. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 192.)

Berlin, 21 octobre 1869.
(Cabinet, 22 octobre; Dir. pol., 25 octobre.)

Le Comte de Wimpffen[2] est revenu ici le 12 de ce mois. J'ai

(1) J. Ward, Ministre résident de Grande-Bretagne près les Villes hanséatiques.

(2) Ministre d'Autriche près la Confédération de l'Allemagne du Nord.

eu l'occasion de m'entretenir avec lui de l'amélioration des rapports des Cours de Vienne et de Berlin[1]. J'avais pu constater, à diverses reprises, que le changement survenu à la fin d'août, dans le ton des communications échangées entre la Prusse et l'Autriche[2] ne laissait pas que de préoccuper assez sérieusement le Ministre de Bavière; si, comme je n'en doute pas, M. de Wimpffen lui a tenu le même langage qu'à moi, M. le Baron de Perglas doit être complètement édifié et, par conséquent, entièrement rassuré sur la portée de ce rapprochement. C'est à peine si le Ministre d'Autriche a accepté les félicitations que j'avais cru pouvoir lui adresser sur les avantages personnels qui me paraissaient devoir résulter, tout au moins pour lui, de la détente dont la visite du Prince royal à Vienne[3], a été la première révélation. M. de Wimpffen m'a dit qu'au fond l'état des choses était et devait rester le même, puisque l'Autriche n'avait rien à demander, mais rien non plus à offrir à la Prusse. Il a ajouté que, du reste, il faudrait mettre beaucoup de complaisance à caresser des illusions chimériques pour se flatter de l'espoir que la Prusse avait renoncé sérieusement à la poursuite de ses desseins jusqu'à leur achèvement complet. Une seule chose la retient et peut, en maintenant le *statu quo*, conserver à l'Europe les bienfaits de la paix : la bonne entente qui règne entre Vienne et Paris, et sur la nature de laquelle M. de Wimpffen m'a dit avoir rapporté de Vienne les indications les plus satisfaisantes.

Quant aux rapports qu'il doit chercher à entretenir plus fréquemment avec le Chancelier fédéral sous peine de s'exposer de nouveau aux attaques dirigées contre lui dans la *Dépêche prussienne* du 4 août[4], M. le Ministre d'Autriche doute beaucoup que le caractère et les dispositions personnelles de M. de Bismarck soient susceptibles de se modifier ou même simplement de se dissimuler assez pour faciliter la tâche qui incombe à Berlin au Représentant de la politique du Comte de Beust.

Ce qu'on apprend du reste de l'état général de la santé du Chancelier fédéral n'est pas de nature à enlever toute valeur à l'ar-

(1) Cf. Lefebvre de Béhaine, 5 octobre; Rothan, 12 octobre.
(2) Cf. Lefebvre de Béhaine, 10 septembre.
(3) Cf. Gramont, 9 octobre; Rothan, 12 et 15 octobre.
(4) Cf. Lefebvre de Béhaine, 15 août.

gumentation défiante du Comte de Wimpffen[1]. Il paraît certain que l'irritabilité nerveuse de M. de Bismarck subsiste autant que jamais; on ajoute qu'il en a la conscience, qu'il s'en afflige au point de manifester parfois la crainte que cette surexcitation ne finisse par dégénérer en un état plus déplorable encore.

7730. LE MARQUIS DE CHÂTEAURENARD, MINISTRE À DRESDE, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Orig. Saxe, 147, n° 53.)

Dresde, 21 octobre 1869.
(Cabinet, 22 octobre; Dir. pol., 25 octobre.)

Les journaux allemands sont depuis plus d'un mois occupés surtout de propager les bruits d'un rapprochement politique entre la Prusse et l'Autriche[2] : ils en font connaître les bases, en indiquent les motifs et les conséquences, et s'emparent des faits les moins significatifs comme de preuves à l'appui de leurs assertions. C'est ainsi qu'une visite de la Reine de Saxe à sa sœur la Reine douairière de Prusse et une excursion du Prince royal de Saxe en Autriche ont été présentées au public comme le point de départ des efforts tentés pour amener, d'abord le rétablissement des rapports affectueux entre les Cours de Berlin et de Vienne, et ensuite l'union de leurs politiques. Le Cabinet de Dresde n'a pas la prétention de connaître le fond des choses, soit à Berlin, soit à Vienne, dans l'ordre d'idées dont je parle : il ignore si, dans l'une ou l'autre de ces capitales, il y a vraiment, chez quelques membres des familles souveraines ou dans l'esprit des hommes d'État, des dispositions sincères et agissantes pour mettre fin à la situation que les événements de 1866 ont créée entre l'Autriche et la Prusse. Mais toujours est-il que les bruits répandus par les journaux ne trouvent aucune créance auprès du Gouvernement saxon, et que M. de Friesen, en particulier, considère le rapprochement entre les deux Puissances comme invraisemblable. Il me l'a témoi-

[1] Cf. Rothan, 15 octobre.
[2] Cf. Lefebvre de Béhaine, 21 octobre.

gné dans le dernier entretien que j'ai eu avec lui. « Je crois, m'a-t-il dit, que ni M. de Bismarck, ni M. de Beust ne désirent mettre fin à leur antagonisme, et qu'il leur suffit que les relations entre les Cabinets qu'ils dirigent soient sur un pied à peu près convenable. Je conviens que le voyage du Prince royal de Prusse à Vienne, l'accueil qu'il y a reçu [1], peuvent avoir un bon effet au point de vue de l'attitude réciproque des deux Cours; mais de là, à amener une entente politique, il y a loin, et je ne pense pas qu'il en soit question pour le moment. Depuis longtemps, le Prince royal de Prusse désirait personnellement faire une démarche de courtoisie vis-à-vis de l'Empereur François-Joseph, et toujours le Roi Guillaume et M. de Bismarck s'y étaient opposés. C'est pendant les dernières manœuvres, et lorsque le Chancelier a été rendre ses devoirs à son Souverain et au Prince héritier, que ce dernier a enfin obtenu le consentement nécessaire, et peut-être le Roi et M. de Bismarck ont-ils été guidés, à ce moment, par le désir de donner à l'attention de l'opinion publique un objet qui la détournât des affaires intérieures de la Prusse. Quoi qu'il en soit, ce que j'affirme, c'est que ni la Reine de Saxe, ni notre Prince royal n'ont été pour rien dans la démarche du Prince prussien; Sa Majesté et sa Sœur la Reine douairière de Prusse sont tout à fait en dehors de la politique, et le Prince royal, qui est lié depuis l'enfance avec l'Empereur, n'a fait que reprendre cette année son habitude ancienne, et constante avant 1866, d'aller chasser chaque automne avec ce Souverain dans les montagnes de la Haute-Autriche. Pendant que ce dernier a été recevoir son hôte à Vienne, notre Prince est resté à Ischl. »

J'ajouterai que, dans mon opinion, et avec la connaissance que j'ai acquise du caractère et des sentiments du Prince royal de Saxe, il me paraît infiniment peu probable, en effet, que ce Prince ait voulu se faire, à n'importe quel degré, l'intermédiaire officieux des tentatives dont il s'agit.

[Débats parlementaires.]

(1) Cf. Gramont, 9 octobre.

7731. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bavière, 247, n° 71.)

Munich, 21 octobre 1869.
(Cabinet, 24 octobre; Dir. pol., 25 octobre.)

Les journaux bavarois ont publié récemment une circulaire adressée par le Prince de Hohenlohe aux Représentants du Roi à l'Étranger, au sujet des dernières élections[1].

Quoique ce document soit déjà un peu ancien, puisqu'il porte la date du 29 mai, et que la dissolution de la Chambre[2] lui enlève une partie de son intérêt, je crois néanmoins devoir le mettre sous les yeux de Votre Excellence, qui en trouvera ci-joint la traduction, car il indique assez nettement la position prise par le Ministère vis-à-vis des partis, et il contient en outre un exposé des principes qui dirigent la politique du Gouvernement dans les affaires extérieures.

Votre Excellence remarquera que le Prince de Hohenlohe repousse catégoriquement toute espèce d'accession à la Confédération du Nord, mais qu'il poursuit toujours la création d'un lien politique entre les États du Sud et la Prusse, tout en voulant sauvegarder l'indépendance et l'autonomie de son pays.

J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion, dans ma correspondance précédente, de signaler cette tendance de M. le Ministre des Affaires étrangères à resserrer les liens qui unissent déjà la Bavière à la Prusse, tendance à laquelle on devait attribuer ses efforts passés pour former une Confédération des États du Sud, qui lui paraissait le meilleur moyen d'arriver à son but sans violer la lettre, sinon l'esprit, des dispositions inscrites, à l'article IV du traité de Prague. Je n'avais pas eu de peine à lui démontrer, dans les différents entretiens que j'avais eus avec lui à ce sujet, ce qu'il y avait de chimérique dans l'idée de vouloir concilier une union plus intime de la Prusse et des États du Sud avec le maintien de l'indépendance de ces derniers. Ayant eu l'honneur de le voir aujourd'hui, je m'en suis expliqué de nouveau avec lui, et lui ai demandé

[1] Les élections du 20 mai 1869.
[2] Cf. Cadore, 8 octobre.

si je devais inférer de cette partie de sa circulaire qu'il eût l'intention de reprendre, soit avec le Cabinet de Berlin, soit avec les autres Gouvernements du Midi, des négociations dont il avait autrefois reconnu lui-même l'inutilité.

« J'ai voulu simplement, m'a répondu le Ministre, affirmer de nouveau mon programme politique, et ce que je dis dans ma circulaire est entièrement conforme aux principes que j'ai constamment exposés devant les Chambres. Quant à en poursuivre en ce moment la réalisation, je n'y songe nullement, car les obstacles devant lesquels mes tentatives passées ont échoué existent toujours. Dans un avenir donné, si la Prusse et l'Autriche venaient à se réconcilier sérieusement et que toute trace de ressentiment ou de rivalité disparût entre ces deux Puissances, peut-être serait-il possible de constituer une Confédération du Sud, et d'établir entre cette dernière, la Confédération du Nord et l'Empire d'Autriche, une union politique qui réunirait de nouveau tous les Allemands.

« Aujourd'hui, une pareille combinaison ne saurait entrer dans les vues des hommes politiques, pas plus à Vienne qu'à Berlin; quant aux rapports entre la Confédération du Nord et les États du Sud, j'ai malheureusement acquis la conviction que les partis en Prusse ne veulent entendre parler que d'une accession pure et simple de notre part, ce à quoi la grande majorité du pays est opposée. Je ne vois donc aucune raison de me départir de l'attitude réservée et de l'abstention dans laquelle nous nous sommes renfermés depuis quelque temps. »

Le Prince de Hohenlohe a terminé en disant que la publication de sa circulaire était due à une indiscrétion, mais qu'il ne la regrettait nullement. Quelques organes du parti conservateur ayant affirmé qu'il résultait de certaines déclarations qui leur avaient été faites, lors des pourparlers auxquels avaient donné lieu les tentatives de transaction pour l'élection présidentielle, que lui, Prince de Hohenlohe, avait modifié sa manière de voir dans le sens de leurs idées, il était bien aise que sa circulaire vînt leur prouver que sa politique n'avait pas varié. Ce qu'il a voulu dire et qu'il a dit en effet, c'est que ses vues ne différaient pas essentiellement des leurs, puisque comme eux il voulait l'indépendance de son pays et repoussait l'entrée de la Bavière

dans la Confédération du Nord, de même qu'ils étaient d'accord avec lui pour maintenir les traités et les rapports existant aujourd'hui avec la Prusse (1).

7732. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bavière, 247, n° 72.)

Munich, 22 octobre 1869.
(Cabinet, 24 octobre; Dir. pol., 25 octobre.)

[Un décret royal fixe les élections au 16 et au 25 novembre (2). Il remanie les circonscriptions électorales de façon avantageuse pour les libéraux. « Vivement combattus par le Ministère, les conservateurs ne rencontrent pas non plus, auprès de la Couronne, l'appui auquel ils auraient le droit de s'attendre. » Dans ces conditions, il est impossible de prévoir l'issue de la lutte électorale.]

7733. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Prusse, 375, n° 195.)

Berlin, 23 octobre 1869.
(Cabinet, 25 octobre; Dir. pol., 26 octobre.)

M. Virchow, un des chefs de ce parti progressiste qui, dans les Chambres prussiennes et le Parlement du Nord, ne représente, entre les nationaux-libéraux et les conservateurs de toute nuance, qu'une minorité sans aucun crédit, vient de proposer la motion suivante :

« Plaise à la Chambre des Députés de prendre, à la fin de la discussion générale sur le budget, les conclusions ci-après :

« Considérant qu'une diminution des dépenses fédérales est tout à fait nécessaire pour rétablir dans le budget prussien un

(1) Cf. Cadore, 30 septembre, n° 66.

(2) La Seconde Chambre bavaroise avait été dissoute le 6 octobre. — Cf. Cadore, 8 octobre.

ordre durable et atteindre le but qui, de l'aveu même du Gouvernement royal, semble chaque année s'éloigner davantage [1];

« Considérant de plus que le taux élevé des dépenses de la Confédération du Nord est surtout motivé par le budget militaire;

« Considérant enfin que l'entretien permanent de la *Kriegsbereitschaft*, dans tous les États de l'Europe n'est pas motivé par la jalousie réciproque des peuples mais par l'attitude des Cabinets, la Chambre demande au Gouvernement royal de faire en sorte que les dépenses de l'Administration militaire de la Confédération du Nord soient diminuées, et qu'on puisse arriver par voie de négociations diplomatiques à un désarmement (*Abrüstung*) général. »

La motion de M. Virchow ne ralliera sans doute que les voix de ses amis de la Gauche progressiste (ils sont au nombre de quarante-sept) et des membres de la fraction polonaise. En dehors de ces deux groupes, les individus qui envisagent avec la complaisance de la foi la plus robuste la pensée générale dont s'est inspiré M. Virchow se borneront à l'honorer d'une approbation platonique.

D'abord la Chambre prussienne n'a pas qualité pour se prononcer sur une question qui est de la compétence exclusive du Parlement du Nord, nanti par l'article 60 de la Constitution fédérale du droit de fixer dans l'avenir l'effectif de paix de l'armée. Jusqu'au 31 décembre 1871, cet effectif est fixé à un pour cent de la population, en vertu de la loi fondamentale et suprême devant laquelle doivent s'incliner tous les Conférérés.

La motion de M. Virchow est donc doublement inconstitutionnelle.

Quant à la pensée de désarmement général mise en avant par les progressistes, peut-être seraient-ils très embarrassés si on les invitait à expliquer comment ils en conçoivent l'application pratique. Songeraient-ils à battre en brèche le principe au nom duquel l'article 57 de la Constitution férérale a stipulé que « tout Allemand du Nord est tenu au service militaire et ne peut se faire remplacer dans l'accomplissement de ce devoir »? Telle ne peut être évidemment la pensée de M. Virchow et de ses amis, à

[1] Sur la situation financière de la Prusse, à cette époque, voir t. XXIV, p. 334, note 1.

moins qu'ils ne veuillent voir s'amoindrir encore leur rôle entre les divers partis. Aujourd'hui, en Allemagne, le principe du service obligatoire ne pourrait même plus être discuté. Or, c'est pour qu'il ne reste pas illusoire qu'on a fixé, par l'article 60 de la Constitution, l'effectif de paix de l'armée fédérale à un pour cent de la population, car c'est avec cette quotité seulement que l'on peut dresser la masse de la nation au métier des armes, ainsi que le disait le Général de Roon, Ministre de la Guerre, en défendant son budget devant la Seconde Chambre, le 20 mars 1865. Le jour où l'on y renoncerait, le service obligatoire deviendrait soit une fiction, car il serait alors impossible de faire passer trois ans sous les drapeaux à la presque totalité des jeunes hommes aptes à porter les armes ainsi que le stipule l'article 59 de la Constitution fédérale, soit une cause d'affaiblissement pour l'armée, si, voulant former le même nombre de soldats, on les gardait moins longtemps aux corps. La qualité serait alors en effet sacrifiée à la quantité, et on aurait des réservistes et des landwehriens d'une valeur très inférieure à celle qu'il est impossible de leur contester aujourd'hui.

Ainsi le principe du service obligatoire, la quotité de l'effectif de paix et la présence sous les drapeaux pendant trois ans se tiennent étroitement; dans leur ensemble ces trois bases constitutives de l'armée fédérale représentent la pensée favorite du Roi, l'idée principale de ce règne, et il paraît certain que l'esprit du Prince royal s'en est beaucoup pénétré depuis qu'il a eu l'honneur de décider le gain de la bataille de Koeniggraetz. Comment dès lors admettre qu'il puisse y être porté atteinte? Tout récemment encore l'Ambassadeur d'Angleterre a entretenu le Roi de cette question des lourdes charges du budget militaire [1]. La conviction de Lord Loftus est que le maximum des concessions que le Roi pourrait faire aux nécessités financières serait de réduire de trois à deux années et demie la période de service actif.

Il ne saurait être question d'abréger le temps du service dans la réserve, la force si redoutable de l'armée active, les événements de 1866 l'ont bien prouvé, étant due principalement à cet heureux aménagement de quatre contingents qui restent à la disposition

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 5 septembre, n° 163.

du généralissime tout en reprenant part aux travaux actifs et féconds de la société civile. D'ailleurs, et au risque de fatiguer singulièrement Votre Excellence en lui reproduisant des chiffres qui lui sont connus pour la plupart, puisque j'en ai emprunté beaucoup à sa correspondance (1), je vous rappellerai, Prince, que l'entretien des cadres de la réserve et de la Landwehr est peu coûteux; il ne figure au budget fédéral que pour la somme de 3.351.000 francs.

Il est donc très douteux que la motion de M. Virchow amène le bouleversement des idées, la négation des principes, l'abandon des institutions dont le Gouvernement prussien annonçait dès l'année 1860 vouloir étendre les bienfaits efficaces sur toute l'Allemagne. Aujourd'hui, ces idées, ces principes, ces institutions ont été consacrés par la victoire, et « des Alpes à la Mer », pour me servir d'une expression du Roi Guillaume, on y voit l'un des principaux moteurs de la *Deutsche Cultur*, c'est-à-dire de la puissance civilisatrice de l'Allemagne.

7734. ROTHAN, MINISTRE À HAMBOURG, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Orig. Hambourg, 159, n° 103.)

Hambourg, 23 octobre 1869.
(Cabinet, 26 octobre; Dir. pol., 29 octobre.)

M. de Fégesac (2), mon Collègue de Russie, a été frappé comme moi du langage éminemment sympathique à la transformation de l'Allemagne que tient, dans ces derniers temps, M. Ward, le Ministre résident d'Angleterre auprès des Villes hanséatiques. Cet Agent, dont l'activité se concentre plus spécialement sur l'étude des questions économiques et commerciales, est sorti en effet de sa réserve habituelle, et comme s'il cédait aux inspirations d'une circulaire du Foreign-Office, pour nous démontrer que, si l'unité germanique n'a pas encore été l'objet d'une sanction internationale, elle s'imposait cependant de plus en plus aux grandes Puissances

(1) La Tour d'Auvergne avait été ministre à Berlin, du 7 décembre 1859 jusqu'en octobre 1862.

(2) D'après le Gotha, Othon-Maurice de Vegesack.

comme une conséquence logique et fatale des événements de 1866. Il a ajouté qu'il ne dépendrait que de la France et de l'Autriche de rassurer l'Europe sur le maintien définitif de la paix en prenant l'initiative du désarmement, et que la Prusse, dans ce cas, n'hésiterait certainement pas à réduire ses dépenses militaires, surtout si le Gouvernement de l'Empereur voulait, conformément aux principes de sa politique extérieure, reconnaître à l'Allemagne le droit de se constituer librement et selon ses aspirations [1].

Le Gouvernement anglais, qui, depuis la mort de Lord Palmerston et sous l'influence de l'école de Manchester, s'était, au grand regret de la Prusse, entièrement désintéressé de la politique continentale, semble de nouveau, à mesure qu'il se sent plus rassuré du côté des États-Unis, vouloir prêter une plus grande attention aux affaires du dehors. Il espère sans doute, en prenant le rôle de médiateur en Europe, et au besoin celui d'arbitre de la paix, distraire l'opinion des questions intérieures. Mais ce rôle, qui assurément ne manque pas de grandeur, demanderait, pour être accepté par tout le monde, une grande impartialité et un désintéressement non équivoque dont la Diplomatie anglaise, qui réprouvait autrefois les violences pratiquées en Allemagne, n'est aujourd'hui que très imparfaitement pénétrée. Il semblerait plutôt que, à la suite de l'échange d'idées qui s'est établi entre Berlin et Londres lors de l'incident belge, on ait reconnu que l'agrandissement de la Prusse, loin d'inquiéter l'Angleterre, servirait de contrepoids à la France, et assurerait à l'indépendance de la Belgique une complète sécurité.

J'ai eu occasion, à différentes reprises, de signaler au Département ce revirement très manifeste de la politique anglaise [2]. Les journaux prussiens le considèrent aujourd'hui comme un fait

[1] Cf., sur le rôle de l'Angleterre à ce moment, et sur le projet de désarmement, Rothan, 28 et 30 septembre, 12 octobre; Lefebvre de Béhaine, 5 septembre n° 163, et 8 septembre.

[2] Cf. La Tour d'Auvergne, 19 mai; Rothan, 6 et 10 juillet; Lefebvre de Béhaine, 8 septembre; Rothan, 30 septembre. — L'incident relatif à l'inauguration du port de la Jade semble avoir été l'une des premières manifestations de l'attitude prise par l'Angleterre à l'égard de la Prusse. Cf. La Tour d'Auvergne, 10 mai; Benedetti, 17 mai; Rouher à La Tour d'Auvergne, 21 mai; La Tour d'Auvergne, 23 mai; Benedetti, 26 mai.

acquis et d'une haute importance pour les destinées de l'Allemagne. « On craignait à Berlin, disent-ils, lorsque Lord Clarendon succéda à Lord Stanley, qui peu de semaines avant la chute du Ministère tory avait manifesté dans une réunion d'électeurs, au grand déplaisir du Cabinet des Tuileries, ses chaleureuses sympathies pour la régénération de l'Allemagne [1], un refroidissement entre la Prusse et l'Angleterre. On s'exagérait l'amitié du nouveau Ministre pour l'Autriche et surtout pour la France. Mais ces prévisions ne se sont pas justifiées. Lord Clarendon désire la paix autant que son prédécesseur, autant que la désire tout Ministre anglais. Il avait pu, dans l'origine, et en souvenir peut-être de l'attitude équivoque du Cabinet de Berlin pendant la guerre d'Orient [2], voir avec une certaine inquiétude les succès rapides et inattendus de la Prusse; mais, en entrant aux affaires, il devait mieux apprécier la politique de M. de Bismark, et reconnaître que la meilleure garantie de la paix était, de la part des Puissances étrangères, un entier désintéressement des affaires allemandes. On pouvait prévoir dès lors, et il est étonnant qu'on ait mis à Berlin tant de temps à le comprendre, que ses rapports avec M. de Beust seraient marqués d'une grande réserve, et qu'il userait de toute son influence sur l'Empereur Napoléon en faveur de la nouvelle Allemagne. Il sut en effet se dégager très vite des traditions de l'ancienne politique, et comprendre, en voyant la France affaiblie par ses divisions intérieures, quelle direction prendrait dorénavant l'histoire contemporaine, et de quel côté l'Angleterre devait chercher ses Alliés naturels. Aussi, très écouté aux Tuileries, s'est-il servi très habilement de son influence, au grand désespoir du parti de la guerre, pour démontrer à l'Empereur la nécessité de restreindre le pouvoir personnel, de consolider sa dynastie en désarmant l'Opposition par des concessions modérées, de suivre au dehors une politique décidée de non intervention, et d'éviter tout ce qui pourrrait blesser le sentiment national allemand. »

Les journaux allemands exagèrent sans doute ce qu'ils appellent

(1) Cf. La Tour d'Auvergne, 14 novembre 1868, télégramme et n° 263, et 15 novembre n° 264; Lefebvre de Béhaine, 17 novembre.

(2) La guerre de Crimée.

la conversion de Lord Clarendon aux idées germaniques, et l'influence de ses entretiens avec l'Empereur sur notre politique. Mais il n'en est pas moins vrai qu'une communauté de sentiments très étroite s'est établie depuis quelques mois entre les Cours de Berlin et de Londres, et que l'action de la Diplomatie anglaise, sous le prétexte d'assurer le maintien de la paix, est loin, en ce moment, de s'exercer au profit de notre ascendant en Europe.

7735. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Déchiffrement. Prusse, 375, n° 196.)

Berlin, 24 octobre 1869.
(Cabinet, 26 octobre; Dir. pol., 28 octobre.)

Le Ministre d'Autriche a reçu, il y a quelques jours, une dépêche dans laquelle le Comte de Beust l'invite à faire part à M. de Thile des sentiments de satisfaction que l'Empereur François-Joseph a éprouvés en recevant à Vienne la visite du Prince royal [1], et en renouant avec lui des relations dont les hautes qualités personnelles de l'auguste voyageur relevaient encore le prix. Le Comte de Wimpffen s'est empressé de s'acquitter du mandat dont il était chargé pour le Sous-Secrétaire d'État, et il lui a annoncé en même temps que, pour se conformer aux ordres de son Souverain, il se proposait de solliciter une audience du Roi aussitôt après le retour de Sa Majesté de Bade [2], afin de lui transmettre l'expression des sentiments de l'Empereur d'Autriche. Cette ouverture a été accueillie par M. de Thile avec un grand empressement, et, d'après ce que m'a dit le Comte de Wimpffen en me donnant spontanément tous ces détails, le Sous-Secrétaire d'État a déjà parlé à plusieurs membres du Corps diplomatique de la démarche faite auprès de lui par le Ministre d'Autriche.

Il ne m'a pas été difficile de constater que le Comte de Wimpffen tenait tout particulièrement à me convaincre que, dans cette

(1) Cf. Gramont, 9 octobre; Rothan, 12 et 15 octobre; Lefebvre de Béhaine, 21 octobre.

(2) Cf. Lefebvre de Béhaine, 10 octobre, n° 185.

IMPRIMERIE NATIONALE.

nouvelle circonstance comme à l'occasion de la visite du Prince royal, le Cabinet de Berlin mettait une ostentation vraisemblablement calculée à faire ressortir les témoignages de courtoisie qui s'échangent entre les deux Cours. J'ai acquis, d'autre part, la certitude que le choix du Général de Schweinitz pour remplacer le Baron de Werther [1] a causé à Vienne une impression très désagréable.

7736. ROTHAN, MINISTRE À HAMBOURG, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Orig. Hambourg, 159, n° 104.)

Hambourg, 25 octobre 1869.
(Cabinet, 27 octobre; Dir. pol., 28 octobre.)

[Rothan signale et commente la proposition faite au Landtag par le Professeur Virchow [2].]

Le parti national, ainsi que je le prévoyais, refuse catégoriquement de s'associer à cette proposition, qui, formulée à la veille des élections, ne laisse pas de le jeter dans un visible embarras. Son langage est à peu près celui que me tenait il y a peu de jours mon Collègue d'Angleterre. « C'est à la France et à l'Autriche, dit-il, de prendre l'initiative, et de déclarer qu'elles ne refusent pas aux Allemands le droit de se constituer comme ils l'entendent. Ce sont ces deux Puissances, par le développement formidable qu'elles ont donné à leurs forces militaires, qui tiennent l'Allemagne en échec. M. Virchow a tort de croire, ajoutent les nationaux, que c'est la politique des Cabinets et non les jalousies des peuples qui condamne l'Europe à l'entretien ruineux d'armées permanentes de quatre à cinq cent mille hommes. La bataille de Sadowa a provoqué des impressions pour le moins aussi pénibles dans les rues de Paris qu'aux Tuileries, et la nation française tout entière en est encore aujourd'hui à ne pas se consoler des succès foudroyants de la campagne de Bohême. Ce sont moins les tendances belliqueuses de l'Empereur Napoléon que le courant de l'opinion publique si hostile à la grandeur de l'Allemagne qui depuis 1866

(1) Cf. Stoffel, 15 septembre.
(2) Cf. Lefebvre de Béhaine, 23 octobre.

n'a pas cessé de nous exposer au danger de la guerre. Les classes industrielles et commerçantes désirent assurément en France comme partout ailleurs le maintien de la paix, et il est incontestable que depuis les dernières élections l'opinion publique est plus exclusivement absorbée par les affaires intérieures. Mais l'Allemagne n'en reste pas moins paralysée dans son travail de régénération et arrêtée devant la ligne du Mein. Ce ne sont que les concessions que M. de Bismarck juge à propos de faire à la paix européenne qui ont empêché jusqu'à présent l'entrée du Grand-Duché de Bade dans la Confédération du Nord. Le peuple allemand est sur la défensive en maintenant ses droits. Il désarmera dans la mesure la plus large le jour où l'on voudra bien les reconnaître, et cesser une surveillance blessante et dangereuse pour sa sécurité. Peu nous importe que quelques journaux ou des membres isolés de la Gauche réprouvent la guerre. Ce n'est que lorsque la majorité du Corps législatif aura témoigné de ses sentiments pacifiques et sera parvenue à exercer sur le Gouvernement une influence déterminante que nous pourrons, en face de directions conciliantes données à la Diplomatie et de réductions sérieuses ordonnées dans l'armée, croire à une transformation dans les sentiments qui animent la France à notre égard, et procéder à un véritable désarmement. »

Telles sont, Prince, les objections sophistiques que le parti national soulève dès à présent et qu'il développera sans doute à la tribune, à moins que la proposition de M. Virchow ne soit rejetée sans discussion par un simple ordre du jour. On croit en effet que le Landtag se déclarera incompétent, le budget militaire ayant été réglé par la Constitution fédérale jusqu'au 31 décembre 1872, et les questions touchant à l'armée étant du ressort du Reichstag.

Votre Excellence voudra bien m'excuser si je suis revenu de nouveau sur cette grosse question du désarmement à laquelle s'attache la Diplomatie anglaise, et qui s'impose d'ailleurs aujourd'hui aux préoccupations de tous les pays. J'ai pensé, en prévision des demandes de réduction qui se produiront sans doute au sein du Corps législatif, que le Gouvernement de l'Empereur ne serait pas fâché de savoir si les sentiments qui animent les partis en Allemagne sont réellement de nature à justifier une

mesure qui pourrait à un moment donné, si elle n'était pas la conséquence d'une entente diplomatique basée sur des conditions de parfaite égalité, nous condamner à l'impuissance. Je me suis appliqué à reproduire très fidèlement les objections des partis, et Votre Excellence en conclura sans doute, en voyant les libéraux et les nationaux opposer un *non possumus* aussi significatif aux instances du secrétaire de la ligue anglaise, que l'Allemagne, bien que les charges militaires y soient plus écrasantes qu'ailleurs, ne songera à désarmer sérieusement que lorsqu'elle aura assuré sa prépondérance en Europe.

7737. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Espagne, 874, n° 152.)

Madrid, 25 octobre 1869.
(Cabinet, 27 octobre; Dir. pol., 28 octobre.)

[Conflit entre les partis progressiste et unioniste à l'occasion de la question religieuse. La candidature du Duc de Gênes paraît de plus en plus devoir être soutenue par le Gouvernement : le Maréchal Serrano, convaincu de l'inutilité de ses efforts en faveur du Duc de Montpensier, serait résolu à s'y rallier. Pourtant l'arrivée à Madrid du Duc de Saldanha[1] fait supposer qu'une combinaison ibérique ne serait pas tout-à-fait sans espoir, bien que la plupart des partisans du Roi don Ferdinand reconnaissent que son mariage a rendu sa candidature impossible.]

Un Député de l'Union libérale, qui s'est toujours fait remarquer par ses aspirations ibéristes, M. Salazar y Mazarredo, dans un écrit qu'il publie aujourd'hui [2], sur les solutions de la question

(1) Conseiller d'État du roi de Portugal. — Cf., sur la démarche faite auprès de Saldanha par Prim et Olozaga pendant leur séjour à Paris, la lettre de Saldanha au roi Ferdinand du 12 septembre, publiée par Fester (t. Ier, p. 34, n° 76), et ci-dessus, p. 253, note.

(2) Un exemplaire, en espagnol, en est joint à la dépêche. La traduction en allemand a été publiée par Fester (t. Ier, p. 41-50, n° 90). Sur le rôle de Salazar, cf. ci-dessus, p. 314, note. — La rédaction de cette brochure se rattache au voyage de Salazar à la Weinburg. Il écrivit une première esquisse entre le 17 et le 20 septembre. Fester l'a également publiée (t. Ier, p. 36-39, n° 83).

monarchique, admet cette impossibilité; mais, en passant l'examen des différents candidats possibles, il essaye de rattacher des chances pour la réalisation de ses désirs à l'élection du Prince Léopold de Hohenzollern, à cause des liens de parenté qui l'unissent à la Maison de Bragance[1]. Jusqu'ici l'opinion publique ne paraît pas du tout disposée à se laisser séduire par ces avantages hypothétiques. A entendre au contraire quelques hommes politiques, il y aurait imprudence à songer à un Prince dont le nom seul suffirait pour exciter en France les plus vives susceptibilités.

[La question n'en reste pas moins «enveloppée de nombreuses incertitudes», qui ne pourront se dissiper que lorsqu'on connaîtra l'issue du conflit entre les Progressistes et les Unionistes.]

7738. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Wurtemberg, 89, n° 61.)

Stuttgart, 26 octobre 1869.
(Cabinet, 28 octobre; Dir. pol., 30 octobre.)

[Le Roi Charles de Wurtemberg vient, sur les instances du Roi de Bavière, de passer plusieurs jours à Munich, où il avait accompagné la Reine, qui se rend en Italie. Il y a été très bien reçu, et les journaux insistent sur l'intimité dans laquelle ont vécu les deux Rois[2].]

A Munich comme à Stuttgart, cette entrevue cause une vive satisfaction; on désirait depuis longtemps voir s'établir des rapports personnels entre les Chefs des deux États voisins; les goûts de retraite du Roi Louis, la réserve timide du Roi Charles avaient fait échouer plusieurs projets de rencontre; on se réjouit d'autant plus de savoir que les Souverains se témoignent une sympathie qui amènera naturellement entre eux des relations plus faciles et plus fréquentes. M. de Varnbüler, que j'ai vu tout à l'heure, est très satisfait des nouvelles qu'il a reçues de Munich :

[1] Cf. Mercier de Lostende, 8 octobre.
[2] Cf. Hohenlohe, *Mémoires*, t. II, p. 48.

l'entrevue des deux Rois, l'intimité qui existe entre eux, constatée par le public, répétée par tous les journaux, lui paraissent de nature à exercer la plus heureuse influence, et à encourager les véritables patriotes qui souhaitent voir les Royaumes du Sud se renforcer par une étroite union et se mettre en mesure de présenter une résistance plus efficace aux desseins ambitieux d'une Puissance redoutée [1].

[La *Gazette d'Augsbourg* elle-même, généralement très réservée, applaudit à l'entrevue de Munich, en exprimant l'espoir qu'elle rendra «plus étroites encore les relations amicales qui existent entre les deux Royaumes du Sud, lesquels ont aujourd'hui plus que jamais un intérêt vital à se tenir étroitement unis».

«Au milieu de cette satisfaction», le Comte de Saint-Vallier note les inquiétudes qu'éveille la nouvelle organisation des circonscriptions électorales en Bavière [2]. On peut craindre qu'elle ne modifie radicalement les résultats des élections, en annihilant les votes des campagnes, favorables à l'autonomie, au profit des villes, où sont en majorité les partisans de l'entrée de la Bavière dans la Confédération du Nord.]

7739. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Déchiffrement. Prusse, 375, n° 198.)

Berlin, 27 octobre 1869.
(Cabinet, 29 octobre; Dir. pol., 30 octobre.)

La *Gazette de la Bourse*, consacrant ce matin un assez long article aux affaires d'Espagne, s'attache à démontrer que la question du choix d'un Souverain va y être vraisemblablement réglée dans un assez bref délai, et qu'elle se résoudra en faveur soit du Duc de Montpensier, soit du Prince de Hohenzollern, beau-frère du Roi de Portugal. La *Gazette* termine par des réflexions peu obligeantes pour l'Empereur et pour la France.

Hier soir, l'anecdote suivante m'a été racontée. M. Rascon,

[1] Cf. Saint-Vallier, 17 octobre.
[2] Cf. Cadore, 22 octobre.

Ministre d'Espagne, qui naguère à Francfort[1] aurait, dit-on, entretenu des relations amicales avec le Comte de Bismarck, lui a écrit, il y a quelque temps, pour lui annoncer qu'il viendrait le voir à Varzin. En recevant la lettre de M. Rascon, le Chancelier fédéral aurait ressenti une grande irritation. M. le Conseiller de Légation Bucher, qui réside auprès de lui depuis le mois de juillet, aurait été chargé de faire savoir à M. Rascon, Consul [*sic*], que l'état de santé du Comte de Bismarck ne lui permettait pas de le recevoir. A peine la lettre de M. Bucher était-elle expédiée que le Ministre d'Espagne arriva à Varzin. On le reçut avec politesse; il fut convié à souper, et conduit ensuite dans l'appartement où il devait passer la nuit; mais M. Bucher, l'y rejoignant aussitôt, lui expliqua que son hôte était trop souffrant pour causer avec lui, et ajouta que, dans cet état de choses, M. Rascon n'avait rien de mieux à faire que de repartir sans retard pour Berlin, ce à quoi il se résigna, en effet, le lendemain matin. Les bruits qui recommencent à courir dans la presse allemande au sujet du Prince de Hohenzollern ont-ils une corrélation quelconque avec les faits que je viens de rapporter à Votre Excellence? Je ne saurais être en mesure de le dire. Le voyage de M. Rascon à Varzin est positif, de même que son prompt retour. Mais quelle est la véritable portée de cet incident? A quelle époque s'est-il passé? Jusqu'à présent, il est très difficile de le savoir : les uns disent que c'est à la fin d'août, d'autres supposent que c'est dans les derniers jours de septembre, et, pour mon compte, j'inclinerais à le croire. Il y a des personnes qui affirment qu'il ne faut voir dans tout cela qu'une preuve de l'inexpérience, poussée jusqu'à la plus incroyable naïveté, de M. Rascon. Parmi les membres du Corps diplomatique qui sont instruits de cette anecdote, il y en a qui pensent que cette interprétation est le résultat d'un mot d'ordre imaginé pour couper court à des bruits auxquels le Cabinet de Berlin ne veut pas se donner l'embarras de donner un démenti formel.

[1] Rascon avait été Ministre à Francfort de 1862 à 1864.

7740. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bade, 49, n° 50.)

Bade, 27 octobre 1869.
(Cabinet, 29 octobre; Dir. pol., 2 novembre.)

[Le projet de budget a été déposé sur le bureau de la Chambre. Les Chambres ont adopté à une forte majorité le traité qui permet aux sujets badois de s'acquitter des obligations du service militaire dans la Confédération du Nord et aux sujets de cette Confédération dans le Grand-Duché de Bade.]

Le rapport de la Commission s'était attaché à faire ressortir l'importance politique qu'il était permis d'attribuer à cet accord. «La Commission, disait ce rapport, considère comme constituant un progrès satisfaisant dans le sens des aspirations nationales un traité qui, au moins pour l'accomplissement du service militaire, met de côté la ligne du Mein, et confond en un seul territoire le Grand-Duché de Bade et la Confédération du Nord. Puisse, et c'est le vœu unanime de la Commission, le traité sur le service militaire être le précurseur de l'entrée totale et prochainement attendue de notre pays dans la Confédération du Nord.» Dans le cours de la discussion du projet de loi, plusieurs orateurs appartenant au parti national-libéral ont encore développé ce point de vue politique, sur lequel on a remarqué que M. de Freydorf avait évité de s'étendre, en mettant surtout en lumière le côté pratique des facilités que le nouveau traité devait apporter, dans les deux pays, à l'exécution de la loi militaire[1].

[La Seconde Chambre a également adopté, à la presque unanimité, le rapport favorable au traité conclu le 6 juillet entre Bade, la Confédération du Nord, la Bavière, le Wurtemberg et la Hesse, sur l'administration de la propriété mobilière commune dans les anciennes forteresses fédérales[2].]

Dans un discours assez étendu et qui paraît avoir été écouté avec intérêt par l'Assemblée, M. de Freydorf a fait l'historique des longues négociations auxquelles le règlement de ces questions a

[1] Cf. Mosbourg, 2 et 7 janvier; 10 juin.
[2] Cf. Saint-Vallier, 12 et 16 août; Le Sourd, 20 août.

donné lieu dans le sein de la Commission de liquidation de Munich. Il a rappelé également la part que son Gouvernement a prise à la conclusion du traité conclu le 10 octobre 1868, à Munich, traité relatif aux intérêts militaires des États du Sud entre eux. Il n'a pas dissimulé les concessions que le Gouvernement grand-ducal avait été obligé de faire aux résistances des États voisins, «et cependant, a ajouté M. le Ministre des Affaires étrangères, la personnalité des Plénipotentiaires, du Général de Beyer et de M. de Mohl, était peut-être une garantie suffisante que, de notre côté, on ne souhaitait pas la formation d'une «Commission militaire ou des forteresses», appartenant purement au Sud de l'Allemagne». Il avait fallu néanmoins renoncer à l'idée mise en avant par le Gouvernement badois de créer une Commission *allemande* sous la présidence de la Prusse, et se contenter de voir la participation du Plénipotentiaire prussien dans la Commission militaire du Sud limitée aux questions qui concernent le matériel commun des forteresses.

M. de Freydorf a fait ressortir les avantages qui découlent à ses yeux du traité du 6 juillet de cette année : «Ce traité, a-t-il dit, soumet la forteresse de Mayence, forteresse appartenant à la Confédération du Nord, au même traitement et au même contrôle que ceux qui sont en vigueur pour les forteresses du Sud. Il a donné naissance à une Commission militaire allemande dont la compétence est encore limitée, il est vrai, mais dans laquelle la Confédération du Nord figure et a son siège et sa voix. Il a garanti d'une manière sûre, pour l'avenir, la concordance des systèmes défensifs du Nord et du Sud de l'Allemagne. Il a établi la participation limitée de la Confédération du Nord à la Commission des forteresses de l'Allemagne du Sud, et la participation complète de tous les États allemands à la Commission d'inspection.»

M. de Freydorf a terminé en disant que, de même que le traité du 6 juillet 1869, il fallait observer loyalement le traité du 10 octobre 1868, «qui du reste, a-t-il ajouté, ne se tient pas d'une manière absolue d'un seul côté de la ligne du Mein, et qui au moins a jeté quelques «passerelles sur cette rivière».

J'ai cru devoir citer ces passages du discours de M. le Ministre des Affaires étrangères de Bade, parce qu'ils mettent une fois de plus en lumière l'attitude que le Cabinet de Carlsruhe avait adoptée

dans les conférences de Munich, et le rôle d'auxiliaire dévoué de la Prusse qu'il n'a cessé d'y jouer, comme je me suis attaché à en informer le Département pendant tout le cours de ces laborieuses négociations. Le langage de M. de Freydorf me paraît en outre apporter une pleine confirmation à un point de vue que j'ai cru devoir exposer dans ma correspondance : c'est que, si la Prusse, par le traité du 6 juillet, n'avait pas obtenu tout ce qu'elle désirait et espérait, cette Puissance avait pu néanmoins se féliciter avec raison des avantages résultant pour elle de stipulations qui assurent un progrès considérable et ouvrent peut-être de nouvelles perspectives à son ingérence dans les affaires militaires de l'Allemagne méridionale (1).

Le Roi de Prusse a quitté Bade le 24, se rendant à Berlin. La Reine doit partir le 28, pour aller passer quelque temps à Coblenz.

7741. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig., avec déchiffrement. Bavière 247, n° 73.)

Munich, 27 octobre 1869.
(Cabinet, 29 octobre; Dir. pol., 2 novembre.)

[Le Marquis de Cadore donne quelques détails sur le séjour du Roi de Wurtemberg à Munich (2).]

[*Déchiffrement*] Le voyage du Roi Charles, quoique motivé en apparence par le prétexte d'accompagner la Reine et de visiter en même temps l'exposition internationale des beaux-arts, a surtout été inspiré m'assure-t-on par des considérations politiques. Depuis quelque temps déjà ce Prince, préoccupé de la pensée de consacrer par une entente directe entre les Souverains l'accord dont les bases avaient été posées à Nördlingen (3), avait manifesté le désir de se rencontrer avec le Roi de Bavière. Voyant que celui-ci n'avait pu se décider à venir cet été à Friedrichshafen, ainsi qu'il en avait exprimé l'intention, le Roi Charles se décida

(1) Cf. Mosbourg, 13 mars; 4 août.
(2) Cf. Saint-Vallier, 26 octobre.
(3) En mars 1869.

prendre lui-même l'initiative, faisant ainsi passer l'intérêt des eux Couronnes avant toute considération personnelle. Les remières ouvertures faites à ce sujet furent parfaitement accueillies ar le Roi Louis, qui se montra même disposé à donner le plus rand éclat à cette entrevue, et qui, loin de vouloir s'y soustraire, omme cela lui est malheureusement arrivé plus d'une fois, n'a aru au contraire préoccupé que du soin de prévenir tous les lésirs de son royal hôte. Tout s'est donc très bien passé; les deux Princes ont à plusieurs reprises longuement et intimement ausé ensemble. Le Roi de Wurtemberg aurait commencé, si mes nformations sont exactes, par insister sur la similitude d'intérêts, sur l'analogie de situation des deux pays, et aurait ensuite lémontré la nécessité de se défendre contre les envahissements de a Prusse au moyen d'une entente parfaite entre leurs Gouvernements. Invoquant son âge et son expérience, il aurait donné à son jeune et royal hôte quelques conseils que celui-ci aurait écoutés avec reconnaissance. Il l'aurait entre autre mis en garde contre les tendances de quelques-uns de ses Ministres, l'aurait engagé à ménager davantage les conservateurs, qui sont en somme le meilleur appui de sa Couronne, et à ne pas laisser s'affaiblir le sentiment dynastique aujourd'hui encore si fort en Bavière. Ces détails m'ont été en partie confirmés par Sa Majesté wurtembergeoise elle-même, qui a daigné me recevoir en audience. Après m'avoir parlé de la situation de l'Allemagne et plus particulièrement de celle des États du Sud, le Roi s'est plaint amèrement des procédés de la Prusse et de l'attitude du Grand-Duc de Bade, qui crée de grands embarras aux deux Royaumes du Midi. De là lui est venue l'idée de se concerter avec le Roi de Bavière, et il a tout lieu de se féliciter de ses entretiens avec le jeune Souverain. Il m'a ensuite demandé des nouvelles de l'Empereur, en rappelant les témoignages d'affectueux intérêt qu'il avait reçus de notre auguste Souverain, et me chargeant de lui faire parvenir, si j'en avais l'occasion, l'expression de sa gratitude et de son inaltérable attachement. Sa Majesté m'a laissé également entendre qu'elle comptait sur l'appui de la France et dans le présent et dans l'avenir.

J'ai appris d'une manière indirecte que le Roi de Bavière avait été sensible à la forme amicale et bienveillante que le Roi Charles

a su donner à ses conseils. Exerceront-ils une influence durable sur celui auquel ils étaient adressés? C'est ce qu'il est malheureusement difficile d'affirmer; mais, en tout cas, l'entretien des deux Souverains ne peut manquer de produire ici un bon effet, et elle aura tout au moins pour résultat de ranimer le courage de ceux qui ont pris en mains la cause de l'indépendance de leur pays.

7742. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Réservée. Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 29 *bis*.)

Darmstadt, 29 octobre 1869 (1).
(Cabinet, 6 novembre; Dir. pol., 8 novembre.)

Ainsi que je le pressentais lorsqu'il commençait à être de nouveau question de retraites dans l'armée hessoise, la démission moralement imposée à plusieurs officiers a fort impressionné le public.

M. de Treskow, Chef d'État-Major général de Prusse (2), lorsqu'il quitta à la gare de Darmstadt le Roi lui-même qui continua sa route, alla trouver chez le Ministre de Prusse (3) le Général de brigade prussien Wittich, commandant par intérim la division hessoise, pour traiter avec lui les affaires militaires qui l'amenaient. On s'est un peu étonné du lieu du rendez-vous. Le choix n'en a pas été adroit de la part des Prussiens. Cela indispose contre l'Envoyé, qui prend ainsi l'apparence de se mêler de questions étrangères à la diplomatie.

Dès le lendemain matin, le Général Wittich se rendait chez le Général commandant la cavalerie (4), et lui conseillait de donner sa retraite [*sic*] sur l'heure. La demande fut écrite, portée chez le Grand-Duc, approuvée par S. A. Royale, et M. de Treskow, après avoir décidé deux autres démissions, partait à trois heures. Or, non seulement la famille du Général démissionnaire occupe ici une

(1) Cette dépêche, réservée, en accompagnait une autre, de même date, et portant le n° 29, qu'il nous a paru inutile de reproduire. Elle ne contient rien qui ne soit répété dans celle-ci avec des précisions supplémentaires.

(2) Cet officier général n'avait passé qu'une demi-journée à Darmstadt.

(3) M. de Wentzel.

(4) Le général baron de Jüngenfeld.

position honorable et même assez considérable, non seulement le Général avait reçu des compliments d'un Général prussien et du Roi lors du camp de cet automne, mais encore le Grand-Duc, absolument passif, n'a pas accordé le moindre mot de regret au démissionnaire.

Votre Excellence m'excusera d'avoir écrit ma lettre sous la rubrique «confidentielle» afin de pouvoir mettre sous ses yeux ces détails et les suivants, qui me sont très personnellement confiés. Ces détails, d'ailleurs, seraient certainement trop minces par eux-mêmes pour trouver place dans une dépêche. Mais ils peignent ce que les Hessois appellent la dissimulation des Prussiens, comme aussi l'assujétissement du Grand-Duc, et c'est pour cette raison que je crois devoir en dire un mot.

Je n'ajouterai rien sur l'anxiété qui s'est emparée de beaucoup d'autres membres de l'armée. On a parlé d'une liste d'une vingtaine d'officiers. Il paraît du moins arrêté que, dans un temps donné, tout l'État-Major supérieur sera ainsi renouvelé. Le Grand-Duc s'irrite, dans son intimité, des sacrifices qu'un si grand nombre de pensions vont encore imposer aux contribuables, et c'est à cette idée que répondent les récriminations des journaux. «Nous allons voir, disent-ils, ce que vont faire nos Chambres !» Je suppose que les orateurs ne se gêneront pas pour exprimer leur opinion, puis que l'on finira par s'exécuter.

Ce système d'éliminations est naturellement né dès l'époque de l'adoption du régime prussien. Le Prince Louis de Hesse a dû, plus d'une fois, le pratiquer. Il écrivait généralement un mot personnel à l'officier que la mesure devait frapper, et celui-ci donnait sa démission. Ces billets étaient connus, dans l'armée, sous le nom de «Lettres bleues», à cause de la couleur du papier *anglais* sur lequel elles étaient écrites et dont on soupçonnait, non sans un peu de méchanceté, le nouveau palais, — celui du Prince Louis et de la Princesse Alice, — d'être amplement approvisionné.

J'apprends à l'instant que le successeur du Baron de Jüngenfeld est nommé. Il est prussien, et porte le nom de Schlotheim. Il n'y a donc plus à en douter; le système que l'on suit est bien celui dont je viens de parler, et toute la tête de l'armée hessoise deviendra prussienne. Je n'ignore pas que : «*les officiers hessois*

peuvent entrer dans l'armée prussienne, de même que les officiers prussiens peuvent être commandés pour le bien du service dans l'armée hessoise pour le même espace de temps». Mais cette faculté de donner des missions pour le bien du service avait-elle réellement le sens qu'on lui prête? Le fait est qu'au moyen de cette clause les principaux officiers de l'armée hessoise se trouvent être constamment prussiens depuis assez longtemps déjà. En ce moment, outre des colonels et majors de cette nationalité, le commandement de la cavalerie est exercé par intérim depuis trois jours par un Prussien et est donné actuellement à un Prussien. Le chef de l'artillerie l'est également. La première brigade d'infanterie est sous les ordres d'un Prussien, et l'on m'assure, enfin, que la seconde va se trouver sous peu dans la même position par suite d'une démission pareille aux autres; le nouveau choix serait connu dès aujourd'hui.

A côté de ces faits, je placerai des bruits moins positifs, mais qui sont de nature à être rapportés à Votre Excellence. C'est ainsi que l'on parle d'une entente que le Gouvernement prussien chercherait à établir entre la Prusse, la Hesse et Bade, et qui resserrerait les liens militaires simultanés de ces trois pays, la Hesse et Bade ayant déjà, chacun de son côté, des arrangements particuliers avec la Prusse. Je n'insiste point, parce que je n'ai pas de données assez précises; mais peut-être s'agit-il de mesures propres à mêler dans le service les militaires de ces trois pays, afin de remédier, quant à la Hesse, au défaut principal remarqué par les Généraux prussiens lors de la petite guerre de cet automne, c'est-à-dire au manque de pratique de la division hessoise, qui, bien instruite, du moins en ce qui concerne l'artillerie et l'infanterie, ne sait cependant, à ce qu'il paraît, tirer aucun parti de cette instruction au milieu des grandes manœuvres et des fortes agglomérations de troupes. Votre Excellence voudra bien remarquer que, s'il y a là contradiction apparente avec les compliments que reçut à cette époque M. de Jüngenfeld, il y a accord complet avec la démission qu'on vient de lui demander.

Quant aux approvisionnements qui seraient effectués sur le Mein, à Wertheim (Grand-Duché de Bade) [1], pour le compte de la

[1] Cf. La Tour d'Auvergne à Mosbourg, 8 octobre; Mosbourg, 15 octobre.

Prusse (ainsi que l'avait avancé, il y a trois semaines, un journal français), on assure qu'il ne s'agit que de provisions régulièrement faites par le Gouvernement badois pour sa propre remonte. Je serais tenté de croire cette assertion exacte, car on en fait autant sur tout le cours du Bas-Mein, et j'apprends que les conseils communaux en Prusse sont en ce moment convoqués pour des questions de ce genre.

L'activité des Prussiens ne faiblit pas un instant. Je crois savoir, par exemple, que l'un des conseils généraux (*Kreisrath*) de l'un des États annexés va se réunir pour étudier particulièrement neuf questions dont sept concernent des objets se rapportant au service du Département de la Guerre.

7743. Rothan, Ministre à Hambourg, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Hambourg, 159, n° 107.)

Hambourg, 29 octobre 1869.
(Cabinet, 31 octobre; Dir. pol., 2 novembre.)

La *Gazette de Cologne* consacre dans son numéro d'hier un article, que j'ai tout lieu de croire inspiré, à la nomination du Baron de Werther [1]; car il résume très exactement ce que j'ai entendu dire dans des cercles diplomatiques sur les motifs qui ont plus particulièrement désigné cet Agent au choix du Roi et surtout du Chancelier fédéral. M. de Bismarck tenait absolument à avoir à Paris, dans les circonstances actuelles, un Agent sûr, entièrement dévoué à sa personne et exécutant avec tact et une conscience scrupuleuse toutes ses instructions. Bien que le Comte de Goltz ait rendu de signalés services à son pays, il avait cependant en mainte occasion cédé à ses propres inspirations plutôt qu'aux directions de son Gouvernement. Il avait révélé aussi parfois des arrière-pensées ambitieuses qu'autorisait son talent autant que la confiance bienveillante de son Souverain. Il s'était en un mot posé, en s'appuyant sur le crédit dont il jouissait à la Cour des Tuileries, comme le successeur éventuel du Président du Conseil. M. de Bismarck tenait donc, on le conçoit, jaloux de son autorité et de sa

[1] Werther succédait à Goltz comme ambassadeur à Paris.

situation, à ne pas nous envoyer une personnalité trop marquante qui, par son caractère et par son influence à la Cour de Prusse, aurait pu céder, dans l'interprétation de ses directions, à des préoccupations personnelles. M. le Baron de Werther était dès lors, indépendamment de son ancienneté dans la carrière et des avantages qu'il y avait à le sortir de Vienne, tout indiqué au choix du Chancelier fédéral. «C'est le seul de nos Agents, me disait dernièrement un Diplomate prussien, qui ait su satisfaire à toutes les exigences de M. de Bismarck et ne s'attirer jamais une remarque de sa part.» M. le Baron de Werther sera donc à Paris, où il retrouvera d'anciennes relations, l'instrument le plus docile et le plus fidèle de la politique prussienne. Son caractère droit et loyal, dit la *Gazette de Cologne,* après l'avoir justifié des attaques de la presse autrichienne, lui vaudra un bienveillant accueil; il ne brillera pas dans le sport, et il n'aura pas de querelles, ajoute-t-elle malicieusement, car ce n'est pas l'ambition de la Diplomatie fédérale; mais il se tiendra à l'écart, plutôt en observateur, écrira des rapports impartiaux et précis sur les complications dont il sera le témoin, et, comme on sera convaincu qu'il est l'expression fidèle de ses instructions, il ne pourra que contribuer à l'entretien des bonnes relations qui se sont établies entre la France et la Prusse.

7744. Lefebvre de Béhaine, Chargé d'Affaires à Berlin, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 375.)

Berlin, 30 octobre 1869, 3h soir.
(Reçu à 8h 3/4 soir.)

Le Baron de Werther part aujourd'hui et sera demain soir à Paris[1].

Le Comte de Wimpffen a été reçu avant-hier par le Roi, et, d'après ce qu'il m'a dit, son entretien avec Sa Majesté a été empreint de la plus parfaite courtoisie, mais n'a présenté aucun intérêt politique.

[1] Werther fut reçu à Compiègne par l'Empereur le 15 novembre. Il lui remit les doubles lettres qui l'accréditaient en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du roi de Prusse et de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

NOVEMBRE 1869.

3-15 novembre....	L'Empereur François-Joseph à Athènes, à Jaffa, à Jérusalem, à Alexandrie.
4-17 novembre....	Le Prince royal de Prusse en Palestine, puis à Alexandrie.
5 novembre........	Prusse : La motion de désarmement déposée le 21 octobre est rejetée à la Seconde Chambre par 215 voix contre 99. — Espagne : Démission de l'Amiral Topete.
	Le général Fleury à Saint-Pétersbourg. Il est reçu le 10 par le Tsar.
15-27 novembre ..	Séjour du Roi Léopold II en Angleterre.
15 novembre......	Werther remet à l'Empereur à Compiègne ses lettres de créance.
17-19 novembre...	Inauguration du Canal de Suez.
18 novembre......	Italie : Ouverture du Parlement. — Départ du Prince Charles de Roumanie pour Bucarest. (Il y arrive le 24 novembre.)
19 novembre......	Italie : Lanza élu Président de la Chambre des Députés. Démission du Ministère Menabrea.
20 novembre......	Note du *Times* annonçant que le Duc de Gênes n'était pas disposé à accepter la candidature au Trône d'Espagne.
24 novembre......	Prusse : La Chambre des Députés vote la motion Miquel-Lasker, étendant à la législation civile la compétence législative de la Confédération.
25 novembre......	Élection du Landtag bavarois.
27 novembre......	Démission du Ministère bavarois.
29 novembre......	Ouverture de la session législative à Paris. Discours de Napoléon III.

IMPRIMERIE NATIONALE.

7745. LEFEBVRE DE BÉHAINE, CHARGÉ D'AFFAIRES À BERLIN, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 376.)

Berlin, 1er novembre 1869, 2h 36 soir.
(Reçu à 4h 10 soir.)

M. de Thile, auquel j'ai demandé, il y a quelques instants, s'il avait des nouvelles d'Espagne, m'a répondu qu'il ne savait rien que ce que les journaux rapportaient de la candidature du Duc de Gênes [1]. Le Sous-Secrétaire d'État a ajouté que, récemment, il avait reçu trois ou quatre fois la visite du Ministre d'Espagne, mais qu'il n'avait pas cru devoir aborder ce sujet délicat. M. de Thile ne m'a pas parlé du voyage de M. Rascon à Varzin [2].

7746. ROTHAN, MINISTRE À HAMBOURG, AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Orig. Hambourg, 159, n° 108.)

Hambourg, 1er novembre 1869.
(Cabinet, 4 novembre; Dir. pol., 5 novembre)

Lord Clarendon par les impressions rassurantes qu'il a manifestées à son retour du continent, et M. Richard par les démarches qu'il a tentées à Berlin dans les cercles parlementaires [3], ont soulevé dans la presse allemande, en remettant la question du désarmement à l'ordre du jour, une discussion des plus instructives et dont la moralité ne saurait nous échapper. Cette polémique, que je suis avec tout l'intérêt qu'elle comporte, nous montre une fois de plus que les partis en Prusse, bien qu'ils combattent avec ténacité le Gouvernement sur le terrain de la politique intérieure, sont au fond en parfaite communauté de sentiments avec lui lorsqu'il s'agit de la grandeur et de l'avenir du pays. Les progressistes seuls, en vue de leur popularité et pour ne pas être ouvertement infi-

[1] Cf. Mercier de Lostende, 25 octobre.
[2] Cf. Lefebvre de Béhaine, 27 octobre.
[3] Cf. Rothan, 20 et 25 octobre.

dèles à leurs principes, parlent de la nécessité de réduire les dépenses de l'armée. Ils ont formulé par l'organe de M. Virchow la proposition que vous connaissez, et ils la défendront devant la Seconde Chambre, mais plus pour la forme que pour satisfaire une conviction profondément arrêtée. Je ne crois donc pas à l'opportunité de négociations en vue d'un désarmement général, si toutefois le Gouvernement de l'Empereur s'était arrêté à cette pensée que les journaux s'obstinent à lui prêter et qui serait d'après eux l'objet principal de l'envoi du Général Fleury à Saint-Pétersbourg [1]. Le Cabinet de Berlin, à en juger par les manifestations de sa presse, paraîtrait décidé à éviter à tout prix des négociations diplomatiques qui pourraient l'amener à devoir s'expliquer sur sa politique allemande. Il croit avec raison qu'une entente consacrant le désarmement d'une manière sérieuse et efficace impliquerait nécessairement certaines garanties qu'il lui répugne de donner. Au printemps dernier, nous nous trouvions dans les meilleures conditions, et c'était alors la pensée dominante de ma correspondance, pour prendre résolument en main la cause des grands intérêts lésés et compromis depuis 1866. C'était ce qu'on redoutait le plus à la Cour de Berlin, car on se sentait isolé en Europe, et les partis en Allemagne montraient par la violence de leurs attaques qu'ils n'attendaient qu'une occasion heureuse pour se soustraire à la domination prussienne. La question se serait donc posée à ce moment dans les conditions morales et diplomatiques les moins favorables pour M. de Bismarck, car l'opinion au dehors et à l'intérieur était encore vivement impressionnée par les violences de sa politique.

Cette situation si fâcheuse pour le Cabinet de Berlin s'est, depuis l'incident belge [2], habilement exploité, et par le résultat inquiétant de nos élections [3], complètement modifiée, et nous risquerions de nous exposer à un échec, à moins d'être résolus à passer outre, si nous soulevions sans l'appui, aujourd'hui fort douteux, des trois grandes Puissances, des questions qui seraient

[1] Fleury arriva à Saint-Pétersbourg le 5 novembre. Il n'est fait, dans les premières dépêches de Fleury, aucune allusion à un projet de désarmement.
[2] L'incident des chemins de fer belges.
[3] Les succès du parti républicain aux élections de 1869.

de nature à entraver la Prusse dans sa liberté d'action. On ne manquerait pas en tout cas, dans les circonstances actuelles, de nous soupçonner de vouloir chercher au dehors des dérivatifs à nos difficultés intérieures.

7747. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bavière, 247, n° 74.)

Munich, 4 novembre 1869.
(Cabinet, 6 novembre; Dir. pol., 8 novembre.)

J'ai reçu les dépêches que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser, sous le timbre de la Direction politique, jusqu'au n° 34 inclusivement[1]. Tout ce que j'apprends sur le récent voyage du Roi de Wurtemberg à Munich ne fait que confirmer les informations contenues dans ma dernière dépêche n° 73[2], et je vois, d'après le rapport du Ministre de Sa Majesté à Stuttgart, dont Votre Excellence a bien voulu me transmettre une copie, qu'on y envisage également d'une manière favorable, au point de vue des rapports entre les deux Royaumes du Midi, l'entrevue de leurs Souverains.

Il faudrait bien se garder toutefois, à mon avis du moins, d'en exagérer les conséquences en ce qui touche à la situation générale de l'Allemagne; et, malgré l'impression salutaire que le langage du Roi Charles avait semblé faire sur l'esprit du jeune Souverain de la Bavière, il ne me paraît pas qu'il doive en résulter, pour le moment, un changement quelconque dans la conduite de son Gouvernement.

Celui-ci, en effet, loin de chercher à se rapprocher des conservateurs, comme l'avait conseillé, avec beaucoup de justesse, Sa Majesté wurtembergeoise, accentue de plus en plus sa tendance à s'appuyer exclusivement sur le parti libéral, en y com-

[1] La dépêche n° 34 accompagnait la copie de la dépêche de Sa Vallier du 26 octobre. (Bavière, 247.)
[2] Dépêche du 27 octobre.

prenant les progressistes. La circulaire que le Ministre de l'Intérieur [1] vient d'adresser aux Préfets à l'occasion des prochaines élections ne laisse aucun doute à cet égard.

[Le Marquis de Cadore cite, à l'appui de son opinion, certains passages de la circulaire. La conduite du Gouvernement bavarois paraît, ajoute-t-il, d'autant plus étrange, «si l'on réfléchit que la question vitale pour ce pays, celle qui domine en ce moment toutes les autres, est la question étrangère, et qu'il repousse l'appui de ceux dont il prétend partager les opinions sur ce sujet pour se mettre, en définitive, à la merci d'un parti qui se soucie fort peu de maintenir l'indépendance de la Bavière». Il ne semble pas, d'ailleurs, que tous les Collègues du Ministre de l'Intérieur soient d'accord avec lui sur l'attitude à prendre à l'égard des progressistes.]

Quant au Prince de Hohenlohe, il a jugé plus prudent de partir pour la campagne afin de ne pas paraître endosser la responsabilité des actes de son Collègue de l'Intérieur, et ses amis donnent à entendre qu'il est resté complètement étranger à la rédaction d'un document basé sur des idées entièrement contraires à son esprit conciliant et modéré. Il espère probablement, par là, ménager les deux partis en évitant de se prononcer personnellement avant que le scrutin ait décidé de quel côté penchera la balance.

Cette petite tactique est d'ailleurs conforme à son caractère prudent et timoré au point de le faire accuser parfois de duplicité. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins regrettable de voir, dans les circonstances actuelles et dans la crise sérieuse que traverse en ce moment le pays, la notabilité la plus importante du Cabinet s'effacer à ce point, de manière à donner lieu à toute espèce de suppositions.

P.-S. — [Il est question d'un mouvement assez prochain parmi les Représentants de la Bavière à l'étranger.]

[1] M. Hœrmann.

7748. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Wurtemberg, 89, n° 63.)

Suttgart, 5 novembre 1869.
(Cabinet, 6 novembre; Dir. pol., 8 novembre.)

[Les prochaines élections bavaroises sont l'objet de l'une des préoccupations principales de l'esprit public dans l'Allemagne du Sud [1].]

Les autonomistes ne se dissimulent pas que la nouvelle distribution des cercles a été calculée de manière à assurer la victoire, contre le vœu de la population, contre l'immense majorité des suffrages, au parti national-libéral ou prussien; le Ministère Hohenlohe a tout sacrifié, la tranquillité du pays, sa sécurité, son indépendance, à l'unique ambition de rester en place; il a agité le Royaume, déplacé les intérêts, faussé les situations, profondément blessé les classes élevées et conservatrices dont il s'est efforcé d'annihiler les votes et de détruire l'influence; il s'est fait l'allié des adversaires de la dynastie; il s'est compromis par cette alliance, déconsidéré par les moyens fâcheux qu'il a employés; tout cela pour prolonger l'existence artificielle d'une administration irrévocablement condamnée par l'opinion publique.

[En examinant les nouvelles circonscriptions électorales, on est frappé de la hardiesse avec laquelle le Ministère n'a reculé devant aucun déni de justice pour assurer la victoire des nationaux-libéraux. On ne s'est pas contenté de fausser l'esprit de la loi électorale, on a été jusqu'à en violer le texte : pour augmenter le nombre des circonscriptions libérales, on les a toutes formées avec un chiffre de population inférieur à celui que fixe la loi, tandis que les circonscriptions conservatrices dépassent ce chiffre de beaucoup. Encore toutes ces mesures ne rassurent-elles pas suffisamment le Ministère, qui use en outre de tous les moyens d'intimidation.]

En Wurtemberg, on juge avec une grande sévérité la tactique du Cabinet Hohenlohe; M. de Varnbüler s'exprime avec amertume sur le compte du Prince, «*faible jouet des partis, ambitieux par*

[1] Cf. Cadore, 22 octobre.

gloriole et par mesquine vanité, assez ignorant et assez infatué pour être, sans même s'en rendre compte, tout ensemble traître à son Roi et parjure à ses engagements les plus solennels». «Il faut absolument, disait-il hier à mon Collègue de Bavière [1], précipiter la chute de ce Ministère néfaste; chaque jour perdu marque une nouvelle blessure faite à l'autonomie du Sud; notre Roi a cherché à ouvrir les yeux au vôtre sur les périls où l'on entraîne la Royauté et le Royaume en Bavière; votre jeune Souverain a paru ébranlé par les conseils du Roi Charles [2]; on doit en profiter, battre le fer tandis qu'il est chaud; écrivez dans ce sens, faites agir vos amis; j'en fais autant de mon côté; délivrons-nous le plus vite possible de l'administration actuelle, faisons comprendre au Roi Louis qu'on l'a trompé sur le compte des conservateurs, et qu'il doit les ménager comme les véritables appuis de sa Couronne; puis calmons les conservateurs eux-mêmes, empêchons-les de s'abandonner à leurs ressentiments; faisons en sorte qu'ils ne s'aliènent pas l'esprit du Roi par leurs violences. Voilà la tâche qu'il nous faut poursuivre, si nous voulons continuer l'œuvre commencée et sauvegarder l'indépendance des deux Royaumes du Sud.»

Le langage que tient le Roi est entièrement conforme à celui de son Ministre; le Général de Spitzemberg [3], fort réservé d'habitude avec les Agents étrangers, est venu me voir au retour de Munich [4], et m'a donné, sans doute d'après les ordres de son maître, des détails sur les conseils que le Roi Charles avait fait entendre au Roi Louis, sur les vues qui avaient dirigé la conduite du Souverain wurtembergeois, et sur l'objectif qu'il se proposait en cherchant à resserrer autant que possible les liens existants entre les deux États, dont l'entente, gage de force et de sécurité, était le meilleur moyen de résistance à des convoitises redoutées. Quant aux populations wurtembergeoises, elles manifestent plus fermement chaque jour leurs sentiments anti-prussiens; la réaction autonomiste dont je signale les progrès depuis plusieurs mois se développe graduellement, et s'étend même aujourd'hui à des districts

(1) Le baron de Gasser.
(2) Cf. Saint-Vallier, 26 octobre; Cadore, 27 octobre et 4 novembre.
(3) Premier aide de camp du Roi.
(4) Le général de Spitzemberg y avait sans doute accompagné le roi Charles.

où l'opinion nationale libérale semblait jusqu'ici avoir la majorité; l'élection d'un Député qui a eu lieu le 30 octobre a fourni une nouvelle preuve de ce mouvement des esprits; le représentant (national-libéral) du district d'Œhringen étant mort dernièrement, le scrutin ouvert pour sa succession s'est terminé par la victoire du parti populaire (autonomiste), dont le candidat, M. Neuffer, a réuni 1776 voix contre 1617 données au champion des nationaux-libéraux, M. Weber. Ce résultat a été remarqué en raison de la déconvenue qu'il a causée aux annexionnistes, le Collège d'Œhringen étant l'un de ceux où ils se regardaient depuis 1866 comme maîtres de l'opinion.

7749. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Télégr. Déchiffrement. Bade, 49.)

Carlsruhe, 8 novembre 1869, 7h 40.
(Reçu à 9h 20.)

Je reçois la dépêche chiffrée de Votre Excellence en date du 6 [1]. Je remplirai les ordres de l'Empereur.

7750. Le Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Télégr. Déchiffrement. Russie, 242.)

Saint-Pétersbourg, 10 novembre 1869, 5h 25 soir.
(Reçu à 8h 15 soir.)

J'ai été reçu par le Prince Gortchakoff, dimanche [2]. Entrevue très cordiale. Aujourd'hui, j'ai eu audience à Tsarskoïé-Sélo.

[1] Cette dépêche n'a pas été conservée dans la Correspondance. Celle de Mosbourg, en date du 18, nous apprend qu'elle l'invitait à se rendre à Neuwied, pour y assister au mariage du prince de Roumanie avec la princesse Élisabeth de Wied.

[2] Le 7 novembre. Talleyrand avait remis ses lettres de rappel le 5 novembre. Fleury était alors attendu à Saint-Pétersbourg pour le lendemain soir 6 novembre. (Russie, 242.) D'après la dépêche ci-après, du 13, il y arriva en réalité dès le 5. — Cf., pour la nomination de Fleury comme ambas-

Sa Majesté m'a gardé trois quarts d'heure. Impossible d'être plus amical, plus confiant. J'ai lieu d'être très satisfait de l'accueil fait à l'Envoyé de la France.

7751. Le Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Très confidentielle. Orig. Russie, 242, n° 42 *bis*[1].)

Saint-Pétersbourg, 13 novembre 1869.
(Cabinet, 20 novembre; Dir. pol., 20 novembre.)

Depuis mon arrivée à Saint-Pétersbourg, le 5 novembre, j'ai vu le Prince Gortchakoff, à qui j'ai remis copie de mes lettres de

sadeur à Saint-Pétersbourg, La Tour d'Auvergne, télégramme, 26 septembre, et la note 1, p. 263.

En dehors des instructions du Quai d'Orsay, le nouvel ambassadeur avait reçu du Cabinet de l'Empereur une note qui a été reproduite dans l'ouvrage publié par son fils et d'après ses papiers sur sa mission à Saint-Pétersbourg : *La France et la Russie en 1870,* par le comte Fleury. En voici le texte :

Le Général Fleury doit exprimer à l'Empereur Alexandre la pensée que l'Empereur Napoléon voulant resserrer les liens qui réunissent les deux Souverains a fait choix comme Ambassadeur d'un officier tenant particulièrement à sa personne.

Avec le Prince Gortchakoff, il faudra rester sur la réserve et affirmer que le Gouvernement français désire la paix et par conséquent le *statu quo.*

Dans des conversations ultérieures, le Général Fleury fera comprendre le danger que fait courir à l'Europe l'idée germanique qui, si elle continue à grandir, doit naturellement englober dans sa sphère d'action tous les pays qui parlent allemand, depuis la Courlande jusqu'à l'Alsace.

L'Autriche conservant ses provinces allemandes et acquérant de nouveau une influence sur l'Allemagne du Sud, c'est la question de Pologne enterrée. L'Autriche, au contraire, refoulée vers l'Orient et embrassant toutes les passions des Hongrois, c'est la résurrection de l'idée polonaise.

La Russie a donc intérêt à protéger la prépondérance de l'Autriche sur le Sud de l'Allemagne.

La France ne désire que le *statu quo* et le maintien des traités. Elle demande donc que les questions irritantes soient résolues, et, à ce propos, on regrette vivement à Paris que le Cabinet de Berlin n'exécute pas le traité de Prague, en ce qui concerne le Danemark.

Pour l'Orient, on doit aussi désirer le maintien du *statu quo,* mais cela n'empêche pas de parler de l'avenir. Il serait très important de savoir comment la Russie envisage l'avenir de la Turquie, et comment elle voudrait qu'après un bouleversement général les pays de l'Orient fussent constitués.

Si la France connaissait complètement les vues de la Russie, elle pourrait examiner où seraient ses intérêts dans un avenir qu'on peut prévoir (p. 4-6).

[1] La plus grande partie de cette dépêche a été publiée par le comte Fleury (*La France et la Russie en 1870,* p. 9-17).

créance, et j'ai eu l'honneur d'être reçu en audience par l'Empereur Alexandre, en qualité d'Ambassadeur.

L'entrevue avec le Ministre a été des plus cordiales. A en juger par l'empressement qu'il a mis à me recevoir le lendemain du jour où je le lui avais demandé, et à me rendre ma visite une heure après, il est évident que l'intention du Chancelier a été de donner à son accueil la signification la plus sympathique.

Dans cette première visite, où la courtoisie a joué le plus grand rôle, nous n'avons traité aucun sujet à fond, nous n'avons fait qu'effleurer l'ensemble des questions plus ou moins pendantes. Un seul point a été abordé et discuté avec une certaine suite, je veux parler du traité de Prague en ce qui concerne le Danemark.

Comme le Prince Gortchakoff se laissait aller avec complaisance à des souvenirs rétrospectifs, notamment à propos de l'affaire du Luxembourg, et protestait de l'action toujours modératrice et amicale de la Russie envers la France, j'ai cru opportun de lui répondre que le Cabinet des Tuileries lui savait gré de ses bons offices. Mais j'ai bien vite ajouté que, dans cette grave circonstance, la France avait eu pour elle le droit, et que, si elle avait accepté de la Prusse la transaction honorable et satisfaisante obtenue par les conseils de l'Angleterre et de la Russie, elle avait, elle aussi, par son calme et sa modération, bien mérité de l'Europe entière.

« Aujourd'hui encore l'Empereur veut la paix. Il ne demande que le *statu quo* et le maintien des traités. Il est donc désirable que les questions irritantes soient résolues, et à ce sujet l'on regrette vivement à Paris que le Cabinet de Berlin n'ait pas encore appelé les populations du nord du Sleswig à voter librement sur leur sort. Plus le Gouvernement se montre pacifique, plus il est nécessaire qu'il se présente devant les Chambres et devant le pays avec une politique extérieure nette, définie et dégagée des sous-entendus qui pèsent sur elle. C'est à cette condition seulement que la paix sera durable parce qu'elle donnera satisfaction au juste orgueil de la France! »

« Croyez-le bien, ai-je dit encore au Chancelier, qui me prêtait une attention favorable, cette cause est digne de la sérieuse sollicitude de votre Gouvernement. L'Empereur Alexandre peut beaucoup sur l'esprit de son oncle. Qu'il use de son influence, qu'il lui dise que la guerre serait plus redoutable pour la Prusse

qui ploie sous l'impôt du militarisme, que pour la France qui regorge d'argent et de soldats.»

A l'expression de ce vœu, que j'accentuai encore en lui donnant le développement que ce sujet comporte, le Prince Gortchakoff m'a répondu très nettement ce qui suit :

«Personne plus que moi ne comprend la nécessité de donner à la France cette juste satisfaction, et je puis vous assurer que tout dernièrement, à Bade[1], j'en ai parlé au Roi. L'Empereur Alexandre vous le dira lui-même. Mais le Roi, sur ce sujet, fait la sourde oreille; il met en avant des difficultés de délimitation que l'on connaît, d'ailleurs; il prétend lui aussi que son honneur militaire est engagé. Il n'ose infliger à son armée cette douleur d'abandonner les champs de bataille où elle a été victorieuse. Il y a quelques jours, il n'a pas voulu recevoir les Députés danois qui venaient réclamer l'exécution des stipulations[2]. Il prétend même que le Roi de Danemark n'avait pas approuvé cette démarche, et que Sa Majesté danoise n'a qu'un désir, c'est de rester en bons

[1] Gortchakoff avait quitté Bade le 9 septembre, il y résidait depuis le milieu de juillet. Il avait eu sans doute l'occasion d'y rencontrer le roi Guillaume, qui avait passé non loin de là, à Ems et à Hombourg, la majeure partie des mois de juillet et d'août.

[2] Le 10 avril 1869, au Corps législatif français, Morin (de la Drôme) avait posé au ministre des Affaires étrangères la question : Quelles démarches le gouvernement a-t-il faites pour assurer l'exécution de l'article V du traité de Prague ? Il lui fut répondu que le gouvernement impérial n'en avait fait aucune, parce qu'il l'avait jugé inutile. Les deux députés protestataires du Slesvig du Nord au Reichstag, MM. Krüger et Ahlmann, adressaient à Morin (de la Drôme), le 22 avril, une lettre de remerciements pour son intervention. Dès le début du mois de septembre, un comité des électeurs danois au Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord mit en circulation une «adresse» (pétition) au roi Guillaume I[er] lui demandant de faire exécuter les stipulations de l'article V. Les autorités prussiennes en interdirent la signature. Malgré l'interdiction, 27.500 électeurs signèrent la pétition au roi de Prusse. Celle-ci, accompagnée d'une demande d'audience adressée au roi, fut envoyée d'abord au président supérieur des Duchés, le comte Scheel-Plessen, qui la renvoya au ministre de l'Intérieur prussien, le comte Eulenbourg. Le 2 novembre, le roi fit savoir par le ministre de l'Intérieur qu'il refusait de recevoir aussi bien la pétition que la députation nommée par les signataires. Le comité slesvicois fit remettre des exemplaires de la pétition au Reichstag, au Landtag de Prusse et au Corps législatif français. (V. F. de Jessen, *Haandbog à det Nordslew. Sp. Hist.*, p. 629-631.)

termes avec la Prusse. Mais Bismarck n'est pas de cet avis, il comprend la question dans le sens de la France. C'est donc une affaire de temps. J'y travaillerai, je vous le promets. »

La conversation avait suffisamment duré : je n'avais pas lieu d'attendre davantage d'une conférence improvisée, et je me disposai à partir. Le Chancelier, me prenant amicalement le bras, me promena dans sa maison, et prit congé de moi dans les termes les plus aimables et les plus courtois.

L'audience que l'Empereur a daigné m'accorder à Tsarskoié-Sélo a été empreinte d'un caractère tout exceptionnel et extrêmement flatteur pour l'Envoyé de la France. Bien que dans le cérémonial il n'y ait rien que d'habituel et conforme à l'étiquette, je ne saurais assez me féliciter de l'accueil bienveillant, simple et amical, qui m'a été fait par le Tsar. Sa Majesté, contrairement à l'usage pour ces sortes de présentations, m'a gardé dans son cabinet pendant trois quarts d'heure, au grand étonnement de mes introducteurs. La conversation a été on ne peut plus intéressante, et promet pour l'avenir des relations fréquentes et intimes, si des influences contraires ne viennent pas changer les dispositions de l'Empereur.

A l'opposé du Prince Gortchakoff, qui, sans doute, avait voulu laisser l'initiative à Sa Majesté, le Tsar a abordé toutes les questions, tous les sujets. Mais, comme il fallait fixer son attention sur celui qui nous importe le plus en ce moment, j'ai fait ressortir chaleureusement la nécessité pacifique d'une *pression de famille* exercée sur l'esprit du Roi Guillaume. Sur ce terrain, j'ai pu dire à l'Empereur beaucoup de choses qui eussent été sans valeur auprès du Chancelier. J'ai pu, en voyant l'Empereur si bien disposé, si sympathique à toute démarche agréable à la France, j'ai pu, dis-je, sans être indiscret, aller presque jusqu'à l'insistance pour obtenir un gage de sa bonne volonté. En effet, Sa Majesté m'a promis qu'elle allait suivre de très près cette affaire, qu'elle en ferait l'objet d'une négociation secrète avec le Roi. L'Empereur a ajouté qu'il fallait ménager les susceptibilités guerrières de son Oncle, mais qu'il le trouvait cependant un *peu trop ambitieux*, qu'il ferait bien de digérer ce qu'il avait absorbé avant de se faire de nouveau conquérant *de terre* et *de mer;* qu'il déplorait son militarisme exagéré qui l'avait conduit dernièrement à faire son dis-

cours de Koenigsberg[1]; et qu'enfin, bien que les liens de famille ne fussent pas d'un grand poids dans la politique, il allait plaider la cause du *père* de sa belle-fille[2].

Le Tsar a parlé ensuite des difficultés que semble traverser l'Empire français, et il n'a pas dissimulé que le contre-coup de ces violences et de ces passions révolutionnaires était à craindre pour toutes les Monarchies.

« Malgré mon éloignement du théâtre de la lutte, je sais bien, a-t-il ajouté, que j'aurai bientôt à combattre un ennemi redoutable, et que l'Allemagne aussi est minée, plus dangereusement encore que la France.

« — Votre Majesté a bien raison, ai-je répondu, et c'est pour cela qu'elle rendra service à tous les Trônes et à tous les intérêts en prêtant son concours à l'Empereur Napoléon, qui en est le défenseur et la sauvegarde. Que l'Empire, en effet, s'affaiblisse à l'intérieur, que la révolution triomphe, que la dynastie disparaisse, et nous voyons surgir une république sociale, forcenée, implacable, qui se propage comme la peste, qui envahit l'Italie, l'Espagne, s'étend comme en 48, à la Prusse et l'Autriche, et vient, cette fois, jusqu'en Russie exercer ses ravages, soulevant les serfs que vous avez émancipés.

« Si, au contraire, la France est satisfaite, si le sentiment national n'est pas atteint dans son patriotisme, l'Empereur puise

(1) Le roi Guillaume était allé à Kœnigsberg, en septembre, pour y assister aux manœuvres du 1er corps. La Correspondance ne fait aucune allusion au discours qu'il y avait prononcé. — Cf. Lefebvre de Béhaine, 24 septembre.

(2) On sait qu'une fille du roi de Danemark, la princesse Dagmar, avait épousé le tsarévitch Alexandre, le 9 novembre 1866.

Fleury avait reçu le ministre de Danemark à Saint-Pétersbourg, M. Vind, peu de jours après son arrivée. L'ambassadeur de France avait, à cette occasion, exprimé le désir de l'Empereur de voir disparaître de l'horizon politique le « point noir » de la question slesvicoise. « Dans l'ensemble, rapportait Vind, le 13 novembre, j'ai trouvé le général Fleury très bien disposé pour les intérêts du Danemark dans cette affaire. » Le 1er décembre, Vind adressait à son gouvernement la dépêche télégraphique suivante : « Ambassadeur France a fait une démarche officieuse auprès du Cabinet impérial [russe] dans le but d'effacer question du Nordslesvig, à la suite de laquelle l'Empereur [Alexandre] a écrit lettre au roi de Prusse. » (Cf. Aage Friis, *Det Nordslesvigske Spørgsmaal, 1864-1879*, t. II, p. 286.)

une nouvelle force dans l'opinion publique pour maintenir la paix, et, Dieu aidant, écraser la révolution si elle ose entamer la lutte. »

La conversation a continué encore sur ce chapitre et sur l'impression de curiosité, plutôt que de mécontentement, que ma nomination avait causée à Berlin.

« Avez-vous vu le Roi à votre passage? m'a demandé l'Empereur.

« — Non, Sire.

« — Cela ne m'étonne pas; j'ai su par Reuss que mon Oncle est très *intrigué* de votre mission près de moi. »

A propos du Prince de Reuss, je dirai à Votre Excellence que je ne l'ai vu qu'aujourd'hui. Peut-être a-t-il voulu, en se tenant sur une très grande réserve, se faire pardonner par M. de Bismarck la haute faveur dont il a été l'objet à la Cour de France[1]. Notre entretien a, d'ailleurs, été très courtois.

En résumé, l'Empereur Alexandre, dans ce long entretien, s'est promené avec abandon et confiance sur l'échiquier européen. Il paraît toujours très froid pour l'Autriche. Il critique l'Empereur François-Joseph d'être allé à Constantinople, d'où il va revenir plus oriental que jamais[2]. Quant à M. de Beust, il ne sera jamais qu'un *brouillon*.

Le Tsar comprend parfaitement bien le danger que fait courir à l'Europe l'idée germanique, qui, si elle continue à grandir, tend naturellement à englober dans sa sphère d'action tous les pays qui parlent allemand, depuis la Courlande jusqu'à l'Alsace. L'Autriche refoulée vers l'Orient et embrassant toutes les passions des Hongrois, c'est la résurrection de l'idée polonaise. L'Autriche, au contraire, conservant ses provinces allemandes et acquérant de nouveau une influence sur l'Allemagne du Sud, c'est la question de Pologne enterrée. La Russie a donc intérêt à protéger la prépondérance de l'Autriche sur le Sud de l'Allemagne. Le Tsar semble

[1] Le prince de Reuss, accrédité comme ministre de Prusse à Saint-Pétersbourg, le 9 mars 1867, avait été envoyé par le roi de Prusse, en mission extraordinaire, auprès de Napoléon III, dans les premiers jours du mois de juillet 1866. — Cf. t. X, p. 364, note 2.

[2] L'empereur François-Joseph était parti pour l'Orient, le 25 octobre. Il arriva à Constantinople le 28 octobre, et assista, le 17 novembre, à l'inauguration du Canal de Suez.

disposé à appuyer cette politique de ses conseils. Je ne m'étonnerais pas que bientôt, à Vienne, le Duc de Gramont ne s'aperçût des tentatives faites dans ce sens près du Cabinet autrichien.

Au sujet des affaires d'Orient, l'Empereur n'a affirmé qu'une chose, et cela avec un tel accent de vérité qu'il n'est plus permis d'en douter, c'est que la Russie n'avait été pour rien dans la levée de boucliers des Dalmates[1].

Du traité de 1856, des Grecs et des Turcs, il n'a pas été dit un mot. Le Prince Gortchakoff avait gardé le même silence, ce qui ne veut pas dire qu'à la première entrevue il n'en sera pas question.

Quant aux dissensions entre le Sultan et le Khédive, Sa Majesté prétend s'en soucier médiocrement. Le Cabinet de Saint-Pétersbourg veut rester dans la réserve, et continuer (ainsi que l'a déjà notifié M. de Talleyrand) à s'abstenir et à se taire, ne voulant prendre parti ni pour le suzerain ni pour le vassal.

Toutefois, comme ce sujet n'a été traité qu'incidemment et sans commentaires (peut-être même parce qu'il intéresse davantage), je me propose de le reprendre et de le suivre dans les conditions que me prescrira Votre Excellence.

Je termine cette trop longue dépêche, me réservant de répondre spécialement aux lettres que m'apportera sans doute le courrier de demain.

7752. Le Marquis de Cadore, Ministre à Munich, au Prince de La Tour d'Auvergne. (Orig. Bavière, 247, n° 75.)

Munich, 15 novembre 1869.
(Cabinet, 19 novembre; Dir. pol., 20 novembre.)

Votre Excellence se rappelle qu'il y a environ deux mois[2] le

(1) L'insurrection à laquelle il est fait allusion ici avait commencé par la résistance des habitants de la région de Cattaro à la loi militaire. Les troubles avaient commencé à Dragali le 10 octobre, et les insurgés n'avaient pas tardé à bloquer le fort de ce nom. Puis l'insurrection s'était étendue dans la direction du Sud, au voisinage de la frontière d'Albanie. Les troupes envoyées pour la réprimer n'avaient obtenu que peu de résultats, et les opérations avaient été bientôt suspendues.

(2) Cf. Cadore, 21 septembre.

Cabinet de Berlin fit proposer aux Gouvernements du Midi de l'Allemagne de régler d'un commun accord la question du transport des troupes sur leurs chemins de fer réciproques, en prenant pour base la convention conclue à cet effet dans la Confédération du Nord, et en chargeant de ce soin le Conseil fédéral douanier.

Le Cabinet de Stuttgart, fidèle aux engagements pris à Nördlingen, témoigna alors au Gouvernement bavarois le désir de s'entendre préalablement avec lui, et lui demanda en même temps de lui faire connaître sa manière de voir. Celui-ci vient de répondre à cette communication, et, dans une note passée au Ministre de Wurtemberg à Munich, M. de Daxenberger déclare que son Gouvernement est disposé à entrer en négociations avec la Prusse sur cette question, mais qu'il ne saurait accepter les bases posées par le Cabinet de Berlin, et que, loin de vouloir confier le soin de conclure cet arrangement au Conseil fédéral douanier, il désirait même qu'aucun de ses membres ne soit appelé à figurer dans la Commission spéciale qui pourrait être nommée à cet effet.

C'est à peu près ce que m'avaient dit M. de Daxenberger et le Prince de Hohenlohe, lorsque je leur parlais pour la première fois d'une affaire qui, ainsi que Votre Excellence le voit, n'a pas fait de grands progrès depuis cette époque.

APPENDICE I[1].

1. Le Prince de Metternich, Ambassadeur d'Autriche à Paris, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Secrète. Orig. Vienne, Archives d'État[2].)

Paris, 3 juin 1869.

La question extérieure la plus délicate, la plus *incisive* du moment est celle de savoir si l'on pourra ou voudra faire à l'Italie certaines promesses au sujet de l'évacuation de Rome.

Je prie Votre Excellence de se tenir pour convaincue que cette question jouera d'ici à peu un rôle *prédominant* si des événements imprévus ne viennent pas la déplacer.

Mon attention était éveillée, depuis quelque temps, sur cette importante affaire. Les entretiens que j'ai eus avec divers personnages tant français qu'italiens m'ont fait penser que si, à Florence, on semblait espérer obtenir des engagements précis à l'égard de l'évacuation de la Ville éternelle, ici on était fort partagé d'avis à ce sujet.

M. de La Valette, que j'ai sondé sur ce point, m'a donné des explications fort intéressantes, mais *très secrètes.*

Selon lui, l'Empereur *ne peut et ne doit pas prendre d'engagement qu'il ne soit sûr de pouvoir tenir.*

La question de l'évacuation est subordonnée à la garantie complète et sincère de la sécurité du Pape. M. de La Valette l'a déclaré à la tribune, et affirme *nettement* que, malgré ses sympathies pour l'Italie, malgré ses sentiments anticléricaux, il *ne cédera* pas sur ce point.

Que l'occupation ne puisse être éternelle ni même encore de trop longue durée, c'est un fait indiscutable en face de la Convention de Septembre.

Quel moment pourra-t-on selon le Ministre choisir pour procéder au départ des troupes de la capitale du Pouvoir temporel?

Le Concile va s'assembler. Ce Concile, qui amènera à Rome des milliers de sommités ecclésiastiques, qui selon toute apparence fera fausse route s'il n'est inspiré que par les propositions radicales qui lui seront soumises comme celle de déclarer l'infaillibilité personnelle

[1] Voir l'Appendice II du t. XX et l'Appendice des t. XXI et XXII et l'appendice I des t. XXIII et XXIV.

[2] Cette lettre de Metternich ne se trouve pas dans Oncken.

IMPRIMERIE NATIONALE.

du Pape, d'approuver le Syllabus, etc., etc., ce Concile enfin qui produira une grande et *embarrassante* émotion, ne peut pas être abandonné aux vicissitudes d'une sécurité *douteuse*. Selon M. de La Valette, la loyauté *plus que l'intérêt de la France* veut qu'elle assure sa liberté pleine et entière, quitte à accepter ou à rejeter ensuite ses décisions. Ce n'est qu'après le Concile que la question de l'évacuation pourra être prise en considération, mais, s'entend bien, sans qu'un engagement préalable envers l'Italie gêne en rien la complète liberté de résolution du Gouvernement impérial.

Il se demande si l'on ne pourrait pas, dans le cas où le Concile se prolongerait outre mesure, empêcher qu'il n'allât trop loin en insinuant à temps opportun qu'après un délai *de trois mois* l'évacuation pourrait bien se faire. C'est là un sujet à controverse sur lequel on aura à délibérer.

Mais voici que le Marquis de La Valette, en apportant ses idées à l'Empereur, a été tout étonné de le trouver *moins ferme* et plus enclin à hâter le moment de l'évacuation. L'Impératrice, elle-même, paraît se joindre à ce désir de l'Empereur d'en finir avec cette question le plus tôt possible. M. de La Valette a même soupçonné l'Empereur d'avoir pris déjà derrière son dos des engagements avec l'Italie. Ce soupçon a cependant cédé devant l'évidence du contraire, parce que l'Empereur a accepté la manière de voir de son Ministre.

Les choses en resteront-elles là? Ce qui me paraît certain dans tous les cas, c'est que l'Empereur et l'Impératrice sont tous les deux exaspérés des procédés de la Cour de Rome à l'égard du Gouvernement français à l'occasion des élections. Les cléricaux et beaucoup d'évêques ont porté des candidats de l'opposition, ou fait voter même pour *des rouges*. Cette exaspération pourra bien avoir des suites fâcheuses pour Rome, qui aurait dû être un peu plus prudente. J'espère dans tous les cas que l'Empereur ne se laissera pas entraîner à une politique de rancune, et suis pour ma part de l'avis du Marquis de La Valette, qui voudrait voir la loyauté la plus *stricte* présider aux agissements de la France envers le Saint-Siège, malgré les nombreux mauvais procédés dont il a imprudemment usé envers le Gouvernement impérial.

M. de La Valette désirerait connaître votre appréciation à cet égard, pensant que si, sans faire allusion aux confidences qu'il m'a faites, vous approuvez ses idées, vos appréciations seront comme toujours d'un grand poids auprès de Leurs Majestés.

---

2. Le Comte Vitzthum, Ministre d'Autriche à Bruxelles, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Particulière. Secrète. Autographe. Vienne, Archives d'État[1].)

Paris, 3 juin 1869.

J'avais cru devoir demander, il y a quelques jours, à M. Vimercati si le vote hostile que le Ministre des Finances avait subi dans le Comité de la Chambre italienne pourrait avoir quelque influence sur notre négociation. Le Comte Vimercati s'empressa de télégraphier au Roi Victor-Emmanuel, qui lui répondit : que l'échec en question ne ferait pas le moindre tort à la position du nouveau ministère, mais qu'on en profiterait pour clore les Chambres dans le but d'arriver à une prompte conclusion de notre affaire. «Avant la fin du mois, me dit l'Agent italien, tout peut être conclu et signé; je vous supplie seulement de ne pas perdre de vue la rectification de notre frontière du côté de l'Isonzo; car il serait déplorable de nous voir arrêtés au dernier moment par une pareille bagatelle.»

J'espère que cette prévision ne se réalisera pas. Si, comme M. Vimercati l'affirme, cette rectification est dans notre intérêt comme dans celui de l'Italie, et s'il est vrai que tôt ou tard elle devra se faire, Notre Auguste Maître daignera peut-être, pour contenter ces grands enfants, autoriser le Prince de Metternich d'intercaler dans l'article qui parle du Trentin les mots : «*ainsi que la rectification de la frontière actuelle du côté de l'Isonzo*».

Tous mes efforts d'amener M. Vimercati à recommander à son Roi la signature du protocole que Votre Excellence avait proposé, en attendant, ont échoué, le Comte m'ayant donné à entendre que le Roi d'Italie, en signant ce protocole, se lierait trop les mains envers ses ministres actuels, qu'il ne pourrait plus laisser tomber après avoir pris un pareil arrangement.

Je ne comprends pas trop la logique de ce raisonnement, mais la politique intérieure de l'Italie a des mystères que je n'entreprendrai pas de sonder ici. Tout ce que je puis dire, c'est que M. Vimercati paraît être très sincère dans son désir de voir réussir la négociation qui nous préoccupe aussi promptement que possible, et que sur ce point son intérêt personnel coïncide avec le nôtre.

[1] Cf. Oncken, t. III, p. 196.

3. Le Comte Vitzthum, Ministre d'Autriche à Bruxelles, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Particulière. Orig. Vienne, Archives d'État[1].)

Bruxelles, 7 juin 1869.

J'ai quitté Paris hier, après avoir assisté la veille à une dernière conférence au Ministère des Affaires étrangères.

Nous fûmes d'abord assez surpris, le Prince de Metternich et moi, en trouvant M. de La Valette seul à l'heure indiquée pour cette réunion. Ce Ministre nous dit que M. Rouher allait nous rejoindre, mais qu'on avait préféré assigner un autre rendez-vous aux Italiens, afin de ne pas donner l'éveil à l'indiscrète curiosité des journaux. Cette précaution n'était pas superflue, car nous ne nous étions pas encore séparés qu'un Diplomate fut annoncé, qui aurait certes fait de grands yeux si, grâce à une indiscrétion des huissiers, il eût appris les noms des personnes réunies dans le cabinet du Marquis de La Valette...[2]. C'était le Comte de Solms, Chargé d'Affaires de Prusse.

M. de La Valette commença par nous dire que les Italiens, comme nous l'avions fait pressentir à Votre Excellence, avaient profité de la dernière heure pour essayer d'obtenir l'évacuation de Rome comme prix de leur adhésion; «mais, ajouta Son Excellence, je leur ai fait entendre raison, en leur répétant que le départ de nos troupes dépendait de l'Italie, que la France ne quitterait pas Rome sans avoir assuré l'indépendance du Saint-Siège, que prendre un engagement maintenant, en fixant une date, ce serait placer l'Empereur Napoléon dans l'impossibilité d'exécuter sa promesse, puisqu'une date pareille deviendrait pour le parti d'action le signal d'une attaque que moins que jamais nous ne pourrions tolérer à la veille du Concile œcuménique.»

Le Marquis voulut bien nous lire ensuite une lettre particulière de M. Benedetti en date de Berlin, le 3 juin[3], lettre curieuse qui peint à grands traits les embarras croissants de M. de Bismarck, aux prises avec ses Chambres et avec son Roi, dont la santé chancelante soupire après les eaux de Carlsbad et se traduit par des irritations peu commodes pour ses Ministres.

M. Rouher, qui survint au milieu de cette lecture, s'écria : «Bah !

[1] Cf. Oncken, t. III, p. 196-198.

[2] Ces points de suspension sont dans le texte.

[3] Cette lettre particulière ne se trouve pas dans les archives et n'a pas été publiée par Benedetti.

Gardez-vous bien de l'inviter ! C'est pour son mieux, car les eaux de Carlsbad lui font toujours mal ! »

Le Ministre d'État aborda ensuite la question du traité secret, et nous communiqua le résultat de ses derniers pourparlers avec les Italiens :

« L'affaire est arrangée, dit-il en nous confirmant les confidences que M. Vimercati m'avait faites; les amendements de M. Menabrea n'ont pas d'importance; c'est d'abord cette petite rectification du côté de l'Isonzo; cela vous regarde; puis c'est l'abandon du concert pour l'élection du successeur de Pie IX. Voilà tout. Qu'à cela ne tienne. La seule difficulté gît dans la nécessité d'amener le nouveau Ministère à approuver la politique du Roi. M. Menabrea, qui tient à son dossier, a demandé des lettres ostensibles à M. Nigra. Ce Diplomate, il faut bien le dire, est un peu jaloux de M. Vimercati, et ne voudrait pas avoir l'air de prendre une initiative qu'un autre a prise en vérité. On en a référé au Roi, qui a répondu qu'il se passerait bien des dépêches de M. Nigra si l'Empereur Napoléon voulait y suppléer par une lettre autographe.

« Cette lettre, ajouta M. de La Valette, l'Empereur, que je viens de voir, la fera, et, pour contenter tout le monde, Sa Majesté en parlera à Nigra, qui sera ainsi, bon gré mal gré, bien obligé de rendre compte de cette audience. Reste la date. Le Roi d'Italie profitera de l'échec qu'ont subi ses Ministres dans la question de finance pour proroger les Chambres vers le 22. Dès que les Députés auront quitté Florence, le Roi lira la lettre impériale à ses Ministres, et tout sera dit. On préparera en attendant les pleins pouvoirs de M. Nigra, de sorte qu'avant la fin du mois tout pourra être signé et même ratifié. »

Notre conférence avait duré jusqu'après trois heures; à quatre heures MM. de La Valette et Rouher avaient donné rendez-vous aux Italiens au Ministère d'État.

Ne voulant pas quitter Paris sans savoir comment les choses s'étaient passées dans cette dernière réunion, je me rendis chez M. Vimercati le lendemain. Il me reçut tout rayonnant :

« Embrassons-nous, me dit-il; je viens de recevoir une excellente dépêche du Roi, qui accepte tout ce qui a été résolu hier. Nous voilà donc engagés. Cela n'a pas été sans peine. N'oubliez pas l'Isonzo, je vous en conjure. Je regrette que vous soyez obligé de partir avant que la chose soit signée. Car je n'ose pas aller chez Metternich de peur d'offusquer Nigra, que nous venons de pacifier. S'il surgit quelque difficulté, permettez-moi de vous écrire et revenez-nous aussitôt. Je ne vous appellerai qu'en cas d'urgence. »

Je n'avais pas voulu partir sans remercier M. Rouher de la bien-

veillante confiance dont il m'avait donné tant de preuves pendant cette longue négociation. Je vins lui serrer la main vendredi, la veille de la Conférence.

«Je vous ai toujours dit, remarquai-je, que nous étions gens à tenir plus que nous ne promettions, et qu'une fois décidés nous y irions de franc collier. Je suis enchanté de ne pas devoir quitter Paris sans pouvoir vous en donner une preuve nouvelle. Voici une lettre que mon Chef vient d'adresser à notre Ambassadeur à Londres[1]. Je ne suis nullement autorisé à vous la lire, mais j'en prends la responsabilité parce que je tiens à ce que vous sachiez avec quelles instructions je retourne à Bruxelles. Aux termes où nous en sommes, il faut jouer cartes sur table.»

M. Rouher lut votre lettre du 1er juin avec une attention croissante. Puis, me la rendant :

«Je vous remercie, me dit-il; c'est en effet le conseil le plus amical et le plus sage que vous puissiez donner à la Belgique. Si vous y allez de franc collier, comme j'aime à le reconnaître, soyez bien persuadés que nous, à notre tour, nous n'y irons pas de main morte.»

---

4. Le Comte Vitzthum, Ministre d'Autriche à Bruxelles, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Particulière. Orig. Vienne, Archives d'État[2].)

Bruxelles, 8 juin 1869.

Il y a un an aujourd'hui que j'eus l'honneur de remettre aux Tuileries la lettre dont Notre Auguste Maître avait daigné me charger pour me recommander à la bienveillance de l'Empereur des Français. Aujourd'hui, les prévisions qui avaient dicté cette lettre impériale se trouvent presque réalisées, et, quelque lente qu'ait pu paraître la marche de cette négociation qui nous a coûté plusieurs mois, nous pouvons cependant nous flatter de ne pas avoir perdu notre temps. La seule difficulté réelle que nous ayons rencontrée, j'avais, dès le début, pris la liberté de la signaler à Votre Excellence. Si nous avions voulu procéder par des faits accomplis, conclure d'abord avec la France une alliance à deux, en laissant à l'Italie la liberté d'y entrer, nous aurions peut-être pu atteindre un peu plus tôt le but que, selon toutes les prévisions humaines, nous atteindrons avant la fin

(1) Le comte Apponyi.

(2) Cf. Oncken, t. III, p. 198-201.

de ce mois. Toujours est-il que l'adhésion de l'Italie eût été obtenue par une pression morale qui n'aurait pas permis de compter absolument sur la sincérité de cet allié, tandis que la patience avec laquelle deux grandes Puissances ont paru attendre la décision de la troisième portera ses fruits en intéressant personnellement le plus honnête Président du Conseil que le Roi Victor-Emmanuel puisse choisir à l'heure qu'il est à la réalisation de cette grande et belle combinaison. Quant à M. Rouher, c'est justice à lui rendre, il a fait preuve d'une rondeur, d'une patience et d'une ténacité au-dessus de tout éloge. Ce Ministre, tout-puissant en ce moment dans les Conseils de l'Empereur Napoléon, paraît avoir cherché et trouvé dans cet arrangement la clef de voûte de l'éminente position qu'il a su se conquérir. L'instigateur d'une pareille alliance sent parfaitement qu'il est devenu inamovible, pour ainsi dire, et que le pays applaudira à celui que ses adversaires appelaient hier encore «*Le Prussien du Louvre*», le jour où les événements déchireront le voile qui couvre cette grandiose combinaison.

[Vitzthum considère l'alliance qui va être conclue comme sans précédent dans l'histoire. Il la compare à la Sainte-Alliance, et conclut comme suit[1] :]

Si, sagement, nous avons laissé à la France l'honneur de l'initiative formelle, nous pouvons cependant nous vanter que c'est l'Empereur et Roi Notre Auguste Maître qui, le premier, dans un discours que l'Empereur n'a pas oublié, a déclaré qu'il voulait enterrer dans les tombeaux de ses ancêtres les anciennes discordes dont le souvenir avait empêché jusque-là un rapprochement sérieux entre l'Autriche et la France. Nous pouvons nous vanter aussi d'avoir modifié sensiblement, en en élargissant la base, le premier projet que la France vint nous proposer. Le prélude, dont la simplicité ne manque pas de grandeur, le premier et le dernier article du traité, enfin les trois premiers du protocole sont entièrement notre œuvre[2]. En étudiant la rédaction de ces stipulations, on ne manquera pas d'y reconnaître le cachet des meilleures traditions de la politique autrichienne, telle que le grand Ministre de Marie-Thérèse la comprenait et la pratiquait.

[1] On trouvera tout ce passage dans ONCKEN, t. III, p. 199-200.

[2] Il s'agit ici du traité à trois et du premier protocole publiés ci-dessus, t. XXIV, p. 402 et 403.

5. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Prince de Metternich, Ambassadeur à Paris. (Particulière. Copie. Vienne, Archives d'État[1].)

Gastein, 9 juin 1869.

J'ai recueilli à Salzbourg au passage votre dernier paquet. Ce n'est pas à vous que je fais un reproche de la maigreur de son contenu, mais je ne vous cache pas que j'en ai été un peu désappointé, et que je commence à me préoccuper de ces nouvelles lenteurs. Peut-être me direz-vous qu'on pouvait y échapper en allant plus résolument en avant. Je ne saurais partager cet avis. Si mon opinion bien arrêtée sur la manière de traiter les questions de neutralité et d'entrée en campagne avait eu besoin d'être corroborée par un incident quelconque, elle le serait aujourd'hui, et pleinement, par ce qui nous arrive du côté de l'Italie. Supposons que nous ayons agi moins prudemment que nous ne l'avons fait, et que nous ayons abandonné nos réserves. Eh bien ! nous nous serions trop avancés à Paris sans avancer pour cela à Florence, où les difficultés, provenant de la situation intérieure et nullement de la question étrangère, seraient absolument les mêmes. Nous ne pouvons pas nous passer de l'Italie, je ne saurais trop le répéter, et là tout se concentre sur une question indépendante de notre volonté, celle de l'évacuation de Rome; c'est vous-même qui le dites.

Suivant le désir exprimé par le Marquis de La Valette[2], je vous envoie ma réponse sur ce sujet[3], mais, comme elle a besoin de l'approbation préalable de Sa Majesté l'Empereur, je vous prie de ne pas en faire d'usage avant d'y être autorisé par un télégramme de Vienne.

Pour en revenir à votre dernière expédition, je vous dirai en peu de mots ce qu'elle me fait croire le plus pressé pour le moment. Il faut que vous représentiez à l'Empereur Napoléon combien notre négociation est compromise, si Sa Majesté n'arrête pas le Roi Victor-Emmanuel dans la voie où il paraît s'être engagé et qui menace de nous faire faire fausse route. Si nous avions pensé qu'on irait recueillir successivement les voix de tous les membres du Cabinet italien, nous y aurions regardé à deux fois avant de nous prêter à une négociation quelconque. Certes un Ministre des Affaires étrangères ne saurait être plus gêné dans son action vis-à-vis d'un autre Ministre que je

[1] Cf. Oncken, t. III, p. 201-202.

[2] Cf. ci-dessus, Metternich à Beust, 3 juin, *in fine*.

[3] C'est la dépêche qui suit celle-ci.

ne le suis vis-à-vis du Comte Andrassy, et cependant je revendique pour moi seul le droit et la faculté de négocier et de signer un traité, après m'être bien assuré de la possibilité de remplir les engagements qu'il m'impose, mais sans même en donner connaissance à qui que ce soit. Priez l'Empereur Napoléon de peser énergiquement dans ce sens sur le Roi, aussi bien que sur Nigra et Vimercati. Ceci est de toute nécessité. Si j'allais demander l'avis de tous les Ministres, je serais bien sûr de ne jamais arriver à une entente. Je connais les dispositions individuelles, et ma tâche consistera à me les concilier lorsque le moment en sera venu. Cette tâche peut ne pas être facile, je ne la crois pas au-dessus de mes forces, mais jamais je ne songerai à me la faciliter en demandant un consentement préalable, lequel par les scrupules de responsabilité et les indiscrétions qu'il enfante ne pourrait manquer de compromettre la négociation.

Il me reste à dire un mot sur la ligne de l'Isonzo.

D'abord il me serait absolument impossible de me prononcer sur cette proposition entièrement nouvelle ici où tout les matériaux me manquent pour former un jugement seulement superficiel sur le plus ou moins de portée d'une rectification de frontière dont l'importance ressort cependant de l'ardeur qu'on paraît mettre à l'obtenir. C'est donc en faisant toutes réserves sur la possibilité d'une concession pareille que je serai forcé, même dans l'hypothèse d'une décision favorable, d'appuyer sur la nécessité absolue de tenir cette question en suspens jusqu'au moment où la conclusion de la Convention, telle qu'elle se trouve arrêtée entre Vienne et Paris, est certaine et à l'abri de toute nouvelle difficulté.

---

6. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Prince de Metternich, Ambassadeur à Paris. (Minute. Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III*, t. III, p. 202-204.)

Gastein, 9 juin 1869.

J'ai lu avec un vif intérêt votre rapport du 3 courant, n° 28 A., par lequel vous me rendez compte des ouvertures confidentielles que M. de La Valette vous a faites au sujet de la question de l'évacuation de Rome.

Cette question est en elle-même d'une nature très délicate, et il nous est d'autant plus difficile de l'aborder que notre situation ne nous permet pas de prendre parti ni pour ni contre le Saint-Siège,

tandis que, en ce qui concerne la France, elle se rattache à des questions importantes du for intérieur que nous ne sommes ni appelés à apprécier ni en mesure de juger.

Toutefois, comme M. le Marquis de La Valette désire connaître mon opinion sur les idées qu'il vous a exposées, et comme j'apprécie à un très haut degré la confiance qu'il nous témoigne, je n'hésite pas à vous faire connaître les impressions que j'ai reçues d'une lecture attentive de votre rapport.

D'après ce que vous nous mandez, il paraît d'abord que l'évacuation de Rome est, en principe, déjà résolue dans l'esprit de l'Empereur Napoléon, et qu'il ne s'agit que de fixer l'époque pour le rappel de ses troupes.

En occupant la Ville sainte, pour donner au Chef de la Catholicité les garanties de sécurité dont il a besoin, la France est restée maîtresse de juger de la durée qu'il convient de donner à cette protection. Il n'appartient qu'à l'Empereur Napoléon de retirer ses troupes lorsque cela lui paraîtra indiqué ou permis par les circonstances. Votre Altesse se rappelle que nous nous sommes placés au même point de vue lorsque l'occupation de Rome fut traitée en 1867.

Sans que nous ayons donc à nous prononcer sur la question principale, qui me paraît déjà résolue dans l'esprit de l'Empereur, il me semble pourtant que la cessation de l'occupation devrait se faire dans des conditions qui lui permissent de garder jusqu'à la fin son caractère de protection loyale.

Telle est aussi l'opinion de M. de La Valette. Seulement je ne la partage pas tout à fait quant à la manière de la mettre en pratique.

Il s'agirait, selon lui, de ne pas abandonner le Saint-Père aux vicissitudes d'une sécurité douteuse pendant le Concile, mais en même temps d'empêcher que le Concile ne se prolonge outre mesure, en estimant qu'après un délai de trois mois l'évacuation pourrait bien se faire.

Or, le terme même auquel on paraît vouloir s'arrêter aurait probablement pour conséquence de priver le Saint-Siège de la protection qu'on lui accorde au moment où il en a peut-être le plus besoin. On ne peut certes prédire la durée du Concile qui va se réunir à Rome. Toutefois, à en juger par l'histoire des Conciles précédents, trois mois ne semblent pas pouvoir suffire pour ses travaux. Il est même probable, vu l'importance des questions qui lui seront soumises, qu'à ce terme ils n'auront pas dépassé la limite des délibérations préparatoires.

On peut facilement s'imaginer l'impression que produirait sur le Saint-Père et sur l'esprit de la grande majorité des Prélats réunis le

départ des troupes françaises au milieu du Concile. Ils verraient dans cette mesure une pression exercée sur leurs délibérations, et, loin de se laisser amener par là dans des voies plus conciliatrices, ils puiseraient dans leur réunion, dans l'idée d'un martyre collectif auquel ils se croiraient exposés, les éléments d'une résistance qui ne ferait qu'aggraver «l'embarrassante émotion» que le Cabinet français désire atténuer. M. le Marquis de La Valette reconnaît lui-même que le Concile ne saurait être abandonné aux vicissitudes d'une sécurité douteuse : je crains seulement que sa proposition pourrait avoir les mêmes conséquences qu'il cherche à éviter.

Telle est l'idée principale qui m'est suggérée par la lecture de votre rapport et par le désir sincère de répondre loyalement à la demande du Marquis de La Valette. Je n'ajouterai qu'une réflexion. Si déjà il ne dépend pas du Saint-Siège de fixer l'époque de l'évacuation de Rome, je crois pouvoir supposer que, s'il était consulté, il aimerait mieux voir partir les troupes françaises avant la réunion du Concile qu'au milieu de ses délibérations. Il en retirerait alors le bénéfice d'une entière indépendance du Concile, et partant d'un surcroît d'autorité morale, et il serait possible qu'il fût amené à y voir une compensation à une protection matérielle dont certainement il doit apprécier le bienfait, mais dont une prompte cessation au milieu du Concile pourrait bien le priver des deux avantages à la fois.

Je soumets ces considérations à l'approbation de l'Empereur, Notre Auguste Maître. Je vous prie par conséquent de ne les considérer que comme uniquement destinées à votre information personnelle, et de n'en faire aucun usage avant que je ne puisse vous y autoriser par le télégraphe[1].

---

7. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Prince de Metternich, Ambassadeur à Paris. (Particulière et réservée. Minute. Vienne, Archives d'État[2].)

Vienne, 13 juillet 1869.

Je présume que vous êtes à la veille de votre rentrée à Paris, et que vous y arriverez à peu près en même temps que ces lignes.

Il est inutile que je vous rappelle ce que nous avons concerté.

[1] Une note d'Oncken (t. III, p. 202) indique que l'Empereur François-Joseph donna son approbation à cette dépêche.

[2] Cf. Oncken, t. III, p. 214-215.

Mais je tiens énormément à ne pas vous laisser ignorer que ce qui s'est passé à Paris pendant votre absence constitue à mes yeux la nécessité absolue de l'abstention jusqu'à la clôture de nos Délégations.

Pour être parfaitement clair et net, je vous transmets l'ordre positif de l'Empereur de ne rien signer sans y avoir été spécialement autorisé sur demande préalable.

Dans vos conversations avec l'Empereur et MM. Rouher et La Valette, je vous recommande de vous conformer à ce que je vais vous exposer. Ne faites pas entrevoir la moindre méfiance ou inquiétude relativement à la situation intérieure de la France. Pour dire toute ma pensée, je ne partage pas même les appréhensions auxquelles notre ami Vitzthum, si optimiste autrefois en matière de second Empire, paraît s'abandonner. Mon opinion est que, en prenant énergiquement en main la majorité et en lui faisant comprendre qu'un Ministère Ollivier et consorts doit commencer par dissoudre la Chambre, et que les deux tiers de la majorité se noieront dans les élections, *l'Empereur* peut encore faire marcher droit le Corps législatif; mais pour cela il faudrait une menace sérieuse et un commencement d'exécution. Vous voyez donc que je crois à l'Empereur de très bonnes chances. Ce qui ne m'est pas aussi bien démontré, c'est qu'il saura en tirer parti, et voilà ce que vous pourrez nous dire bientôt, je l'espère.

Quoi qu'il en soit, il serait souverainement impolitique à nous de laisser percer le moindre doute à ce sujet.

Il ne faudra pas non plus que vous paraissiez préoccupé de la tournure que prendront les délibérations de nos Délégations. Là encore il n'y a pas matière à de sérieuses inquiétudes. Le tout s'annonce sous d'assez bons auspices; on fera beaucoup d'opposition aux dépenses, mais on ne sera pas très cruel en fait de discussion politique. Le discours du Prince Auersperg, qui, au fond, n'a eu pas plus de portée qu'il n'a eu de succès, s'est transformé en une espèce de vote de confiance.

Ce qui seul pourrait nous attirer de sérieux embarras, compromettre notre entente avec la France, et profiter énormément à la Prusse, ce serait un acte quelconque du Gouvernement français susceptible d'être interprété comme un signal de guerre, n'importe que cet acte revêtisse la forme d'un discours, d'une dépêche ou d'une brochure.

Le moment serait mal choisi, et c'est dans l'intérêt de l'Empereur Napoléon que je lui donnerais le conseil de laisser passer non seulement la courte session préparatoire, mais aussi les premières semaines qui la suivront, au milieu des manifestations les plus pacifiques.

Si la guerre devient inévitable, il est de la plus haute importance qu'elle ne paraisse pas être le résultat immédiat de la crise intérieure. Sans cette précaution, l'Empereur mettra l'Autriche et l'Italie dans une position excessivement difficile, et jettera toute l'Allemagne dans les bras de la Prusse.

---

8. Le Prince de Metternich, Ambassadeur d'Autriche à Paris, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Particulière. Autographe. Vienne, Archives d'État[1].)

Paris, 14 juillet [1869].

J'arrive ici, et ne trouve plus ni Chambres ni Ministres. La Valette m'a longuement parlé de tout cela. L'Empereur a accepté avec grande peine la démission de Rouher, mais s'est rendu à l'évidence de son opportunité en face de l'interpellation des Cent-Seize, qui n'aurait pas été reprise sans cette démission. La plupart des autres Ministres semblent rester. La Valette ne veut pas rester *sans Rouher*. Je suis curieux quel Ministre des Affaires étrangères l'Empereur trouvera. La Tour d'Auvergne et Benedetti ont refusé, vu leur manque d'éloquence. La Valette croit cependant que le premier acceptera, si l'Empereur lui force la main[2]. Il ne croit pas que Drouyn de Lhuys arrive, l'Empereur ne l'aimant pas et le trouvant trop mêlé à l'intrigue des Cent-Seize.

Il y a eu une terrible crise avec l'Italie à propos de notre traité. Une dépêche de Menabrea, il y a quinze jours, est venue demander comme condition de l'acquiescement à l'alliance :

1° Retrait immédiat et sans condition des troupes de Rome;
2° Principe de non-intervention dans la question romaine;
3° Désignation du but de l'alliance;
4° *Promesse de ne rien tenter contre l'unité allemande!!!*

L'Empereur a fait immédiatement répondre qu'il regardait les négociations comme rompues.

Le Roi a sur cela tout repris, et Menabrea a retiré toutes les conditions, excepté celle d'une promesse d'évacuation *en général* donnée au Roi par l'Empereur, et demande de signer *de suite*. Voilà où en

[1] Cf. Oncken, t. III, p. 215-216.

[2] Dans une lettre du 16 juillet, publiée par Oncken (t. III, p. 216-218), Metternich annonçait l'acceptation de La Tour d'Auvergne. Cette seconde lettre, que nous ne publions pas, et qui se rapporte uniquement à la situation intérieure en France, complète la lettre du 14.

sont les choses. Il est clair pour moi que les conditions ont été dictées *sous main* par le *Prince Napoléon* à son beau-père.

Dans tous les cas, je regarde la chose comme *dangereuse* par suite de l'article 2, quoiqu'il ait été repris; mais *les indiscrétions* n'en sont que plus probables. Je verrai ce que l'Empereur me dira demain. Dans tous les cas, après *cette tournure* prise par les affaires, je réserve *votre pleine liberté de décision,* surtout dans ce moment où vous avez à considérer l'état des esprits aux Délégations. Cela nous fera gagner du temps pour voir venir le nouveau Ministère.

Il est possible que l'Empereur revienne à l'idée de signer entre les trois Souverains *sans les Ministres;* La Valette m'a parlé dans ce sens. Je réserve *toute opinion* avant de connaître la vôtre.

La situation est grave parce qu'elle est *inconnue.* Je remarque cependant que la question *dynastique* a *gagné* plutôt que perdu dans les derniers temps.

Me voici au poste et très *sur l'œil,* comme vous voyez. Ce qui m'a frappé, c'est que ni La Valette ni Rouher n'ont voulu rien confier à Vitzthum de l'incident italien. Nigra ne lui en a rien dit non plus. Je crois, et La Valette l'a insinué à demi-mots, que l'Empereur n'a pas voulu que l'on vous fasse part de cette quatrième condition, qui sent la Prusse de loin comme de près. On se réservait de m'annoncer *à moi* la rupture des négociations si le Roi n'avait pas *tout repris*[1].

---

9. Projet de lettre autographe que chacun des trois Souverains adresserait aux deux autres. (Vienne, Archives d'État[2].)

Monsieur Mon Frère,

Je suis heureux d'apprendre que Votre Majesté adopte comme moi les stipulations secrètes telles qu'elles se trouvent formulées dans l'annexe pour servir de bases à la politique de l'Autriche, de la France et de l'Italie, et que nous nous réservons de convertir en un traité formel.

Vienne-Paris-Florence. Même date.

(1) Trois phrases, qui terminent la lettre, ne se rapportent pas à notre sujet. On les trouvera dans Oncken, t. III, p. 216.

(2) Ce projet de lettre, qu'Oncken n'a pas retenu, et qui ne porte pas de date, se trouve classé, dans le dossier autrichien, après les lettres de Metternich du 14 et du 16 juillet. Il semble bien se rapporter à cette phase des négociations.

10. Le Prince de Metternich, Ambassadeur d'Autriche à Paris, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Particulière. Autographe. Vienne, Archives d'État [1].)

Paris, 22 août 1869.

J'ai passé ma matinée à Saint-Cloud sans voir l'Empereur. Il a des douleurs hémorroïdales qui le forcent à se coucher pendant quelques heures de la journée. L'Impératrice est allée lui demander s'il voulait me voir; il a répondu que *oui* si j'avais quelque chose d'important à lui dire; j'y ai renoncé, n'ayant pas de confidences *nouvelles* à lui faire.

L'Impératrice m'a entretenu longuement de la situation, qui selon elle se résume en deux mots :

«La France est comme une femme hystérique qui vient d'avoir un accès. Il faut de la patience, de la bonne volonté à l'extérieur, et, dans son for intérieur, le Chef de l'État doit ne pas céder d'une ligne sur les questions d'ordre matériel et sur sa responsabilité et son droit d'initiative.

«Si rien ne vient de l'étranger qui rende la guerre inévitable, si rien à l'intérieur ne force l'Empereur à tenter un nouveau plébiscite, nous marcherons ainsi tant bien que mal. La Chambre va être une boîte à Ministères — tant qu'ils croiront pouvoir arriver, les hommes du Tiers-Parti feront le gros dos — on verra ce qui dans les circonstances données pourra être accordé dans les limites tracées. L'armée est admirable de dévouement, et c'est là un chapitre que l'Empereur n'oubliera jamais de soigner.»

L'Impératrice part demain pour la Corse; elle revient le 1er septembre pour aller avec l'Empereur à *Châlons*, puis elle repartira pour l'Orient.

Elle m'a fait entendre que l'Empereur tenait plus que jamais à marcher d'accord avec nous, et que tous les bruits de rapprochement avec la Prusse étaient tout bonnement ridicules. Elle avait tout dernièrement demandé qui on enverrait ici de Berlin, mais elle n'a appris qu'une chose, c'est que ce ne serait pas le Prince Reuss, qu'elle regretterait fort voir venir dans un moment difficile et périlleux *pour lui*. Le Prince Napoléon part pour les Indes.

L'Impératrice voulait m'emmener *incognito* en Corse, mais j'ai refusé, vu l'impossibilité de tenir ce voyage secret et le bruit que cela ferait contre elle.

[1] Cf. Oncken, t. III, p. 222-224.

Mon impression est que l'on ne veut pas bouger pour le moment, mais qu'il ne se trouve rien de désagréable pour nous. Quant aux affaires intérieures, on vivra au *jour le jour,* quitte à se fâcher encore une fois et à faire une suprême démarche auprès du peuple, démarche dont la réussite est *problématique* selon moi, malgré les nouvelles de l'intérieur qui sont *excellentes* au point de vue dynastique.

La Tour d'Auvergne est parti pour son Conseil général.

Je l'ai beaucoup vu dans les derniers temps; il a les instructions les plus correctes à notre égard, et, sans avoir l'air de rien savoir de nos pourparlers confidentiels avec Rouher, La Valette et l'Empereur, il agit selon l'article qui nous impose une politique commune.

On m'a demandé aussi à Saint-Cloud si vous viendriez à Biarritz? J'ai répondu que ce n'était pas décidé encore. L'Impératrice semblait partagée entre le désir d'une causerie décisive entre vous et l'Empereur, et la crainte du bruit que cela ferait dans le monde.

Je me résume : état *d'attente* pacifique des événements à l'extérieur, mais décision très énergique de s'en emparer s'ils se produisent dans un sens hostile; état *assez précaire* et *hésitant* à l'intérieur, mais appel au peuple au premier moment d'une situation *insoutenable.*

Je pars pour le Johannisberg. J'ai votre chiffre et attends. Dans le cas où nous quitterions la montagne pour aller passer quelques jours dans la plaine d'Alsace, je vous l'annoncerais à temps.

P.-S. — Vimercati vous arrive le même jour que cette lettre.

---

11. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Comte Vitzthum, Ministre à Bruxelles. (Secrète. Minute. Vienne, Archives d'État [1].)

Vienne, 26 août 1869.

Vous connaissez les raisons qui ont empêché jusqu'ici la signature de la convention secrète concertée entre les Gouvernements d'Autriche, de France et d'Italie et approuvée par les trois Souverains. Certaines difficultés que le Comte Menabrea rencontra auprès de ses Collègues, le changement de Ministère survenu en France et nos propres travaux parlementaires expliquent suffisamment le temps d'arrêt que cette importante négociation a subi au moment d'aboutir. L'engagement verbal que l'Empereur Napoléon a bien voulu prendre envers notre Ambassadeur, engagement qui nous a été traduit par

[1] Cf. Oncken, t. III, p. 224-225.

ces augustes paroles : «Je considérerai ce traité comme s'il était signé» a pu d'autant plus nous suffire que nous y répondions, et qu'un engagement pareil paraissait indiqué tant qu'aucune des parties contractantes n'énonçait le désir de terminer cette négociation en bonne et due forme. Cette éventualité vient de se produire. Le Comte Vimercati est venu me trouver aujourd'hui pour me dire que le Roi son Maître éprouvait le plus vif désir de conclure définitivement et formellement les engagements concertés entre les trois Couronnes; qu'il n'y avait qu'une seule difficulté qui s'opposait à ce que M. Nigra fût muni des pleins pouvoirs nécessaires pour signer la convention dont le Gouvernement italien approuvait le projet tel que l'Autriche et la France l'avaient arrêté d'un commun accord, et que cette difficulté cesserait avec l'assurance que donnerait l'Empereur Napoléon d'évacuer Rome à une époque fixe. L'Agent du Roi Victor-Emmanuel m'ayant donné à entendre que l'Empereur Napoléon non seulement désirait cette évacuation, mais ne verrait pas sans plaisir que l'Autriche prît l'initiative pour la demander comme garantie de l'indépendance du Concile qui doit se réunir dans la Ville éternelle, je n'ai pas caché à M. Vimercati que nous partageons ces vues, et que le Prince de Metternich avait déjà été muni, il y a plusieurs semaines, dans une dépêche qu'il avait été chargé de porter à la connaissance de M. de La Valette, d'instructions qui répondraient à ce désir.

Dans l'incertitude si cette dépêche à laquelle je fis allusion a été également portée à la connaissance de l'Empereur Napoléon, je vous en transmets la copie ci-jointe, que je vous autorise à placer sous les yeux de Sa Majesté.

Vous tâcherez de voir l'Empereur Napoléon; vous lui direz que Notre Auguste Maître ne demanderait pas mieux que de voir terminer cette importante affaire en profitant de l'impatience que nous témoigne le Roi d'Italie, et vous n'oublierez pas de constater que je suis prêt à engager le Prince de Metternich à revenir à Paris tel jour que l'Empereur Napoléon voudra désigner pour la signature de cette transaction. Nous ne mettrions que deux conditions à la conclusion immédiate de cette grande œuvre (conclusion que l'Empereur des Français désirerait tout aussi vivement que le Roi d'Italie, s'il faut en croire le Comte Vimercati) : c'est d'abord que le secret le plus absolu fût gardé comme jusqu'à présent, puis que le Gouvernement français voulût bien nous aider à apaiser la polémique qui, à notre regret, a éclaté entre les Chancelleries et les journaux autrichiens et prussiens. L'Empereur Napoléon est trop juste pour ne pas reconnaître que, loin de provoquer cette polémique, j'ai fait mon possible pour y mettre fin par ma dépêche du 15 dernier.

IMPRIMERIE NATIONALE.

L'abstention complète que le Gouvernement français a observée dans cette guerre de plume répond entièrement à nos vues, et nous n'avons qu'à y reconnaître une preuve nouvelle de la sagesse de l'Empereur Napoléon. Nous conformant à cette manière de voir, nous continuerons à écarter tout nouveau sujet de discorde avec la Prusse, et nous croyons par là répondre aux intérêts communs des deux Empires.

Tout ce que nous demandons, c'est de pouvoir attendre, avec ce calme que donnent la bonne conscience et la conscience de la force, des événements qui peuvent surgir. Dès que notre convention tripartite sera signée et ratifiée, et que l'Italie se trouvera par cela même liée quant au choix de ses alliances, l'Autriche et la France seront en mesure de laisser venir ceux qui voudraient troubler la paix de l'Europe, et d'attendre l'avenir avec cette sérénité qui convient à des grandes Puissances sûres d'elles-mêmes et fortes d'une communauté solidaire de vues et d'intérêts. Vous m'informerez sans perte de temps, Monsieur le Comte, de l'accueil que l'Empereur Napoléon aura fait à cette démarche tout intime, afin que Notre Auguste Maître puisse aviser quant aux ordres que j'aurais à transmettre au Prince de Metternich.

---

12. Le Comte Vimercati au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche. (Autographe. Vienne, Archives d'État [1].)

Monza, 10 septembre 1869.

Le Général Menabrea doit vous avoir adressé une lettre à la suite de la communication que je lui ai faite au sujet de l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec Votre Excellence.

Sa Majesté le Roi et le Président du Conseil tiennent au plus haut degré à la réalisation de nos projets. Le Cabinet de Florence est prêt à signer officiellement le traité, si faire se peut, ou à accepter la rédaction proposée par Votre Excellence si le nouvel état de choses en France empêche l'Empereur de signer un traité régulier avec contre seing des Ministres.

L'union des trois Puissances ayant désormais les mêmes intérêts est hautement appréciée par Sa Majesté le Roi et ses Ministres. Cette alliance n'offre pas moins d'avantages aux Hautes Parties contractantes dans le cas où la paix se maintiendrait qu'elle n'en offrirait si la guerre venait à éclater.

[1] Cf. Oncken, t. III, p. 228-229.

Dans le premier cas, c'est une prépondérance assurée; dans le second, c'est presque la certitude d'un succès qui viendrait raffermir le prestige du pouvoir que la difficulté des temps et la suite des événements ont affaibli dans les trois pays.

Pour le Gouvernement du Roi, l'essentiel est l'assurance de la retraite des troupes françaises des États Pontificaux dans le plus bref délai, sans quoi toute stipulation, même de Souverain à Souverain, serait impossible pour l'Italie.

Votre Excellence a parfaitement apprécié la situation dans la note qu'elle a envoyée au Prince de Metternich à la date du 9 juin. Il faudrait cependant que les idées émises dans ce document confidentiel fussent officiellement communiquées à Sa Majesté l'Empereur des Français, et que les insistances du Cabinet de Vienne pussent lui servir d'appui auprès de ses Ministres, et l'aidassent à remplir les intentions que Sa Majesté Napoléon III m'a plusieurs fois personnellement exprimées au sujet de l'évacuation.

Pour l'élection du nouveau Pontife, le choix du Gouvernement italien se porterait sur Monseigneur Silvestri; la préférence donnée à un tel candidat doit, je n'en doute point, satisfaire le Cabinet de Vienne, car les relations du Gouvernement autrichien avec cet éminent Prélat démontrent assez l'estime et la confiance que l'on a en lui.

Je n'ai reçu aucune nouvelle du Comte Vitzthum; je pense que la maladie de Sa Majesté l'Empereur des Français l'aura empêché d'être reçu à Saint-Cloud; il serait pourtant d'une très grande importance que Sa Majesté Napoléon III connût le projet de lettre à échanger entre les trois Souverains.

Si Votre Excellence juge utile un nouvel entretien avec moi avant mon retour à Paris, je la prierais de m'adresser à Monza le télégramme suivant :

Au Comte Vimercati, Monza.

Revenez. — Mallmann.

---

13. Le Comte Vitzthum, Ministre d'Autriche à Bruxelles, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Particulière. Autographe. Vienne, Archives d'État [1].)

Paris, 11 septembre 1869.

«A l'impossible nul n'est tenu.» Je n'ai pas pu voir l'Empereur Napoléon jusqu'à présent, et, à défaut d'un canal sûr, il m'a été

[1] Cf. Oncken, t. III, p. 229-232.

impossible de remplir la mission dont Votre Excellence avait bien voulu me charger.

M'étant rendu le 29 août, quelques heures après mon arrivée, à Saint-Cloud, je n'ai pas même pu parler ce jour-là avec M. Conti, qui, se trouvant auprès de l'Empereur, me fit prier de lui écrire; ce que je fis sur-le-champ. M. Conti me répondit le même soir : «L'Empereur est encore un peu souffrant. Il sera charmé de vous recevoir dès que sa santé le lui permettra. J'aurai l'honneur de vous informer du jour et de l'heure où vous pourrez vous rendre à Saint-Cloud.»

Conformément aux instructions télégraphiques que Votre Excellence voulut bien me transmettre, le 4 dernier, en réponse à mes lettres particulières, je ne pus qu'attendre les ordres de Sa Majesté, en évitant de me montrer tant au Quai d'Orsay qu'au Palais du Luxembourg. Or nous savions que le Prince de La Tour d'Auvergne n'était pas dans le secret, et nous ignorions si M. Rouher possédait encore l'oreille de son Maître. Je ne vis donc personne, excepté le Comte Hoyos, et ce ne fut qu'hier que, profitant de l'autorisation de Votre Excellence, je crus devoir informer confidentiellement M. Nigra du but de ma mission, sans entrer dans les détails. Deux raisons m'y déterminèrent. Je savais d'abord que le Ministre d'Italie avait été tout dernièrement à Saint-Cloud, puis qu'il s'apprêtait à quitter Paris. Les journaux avaient même parlé d'une audience que Napoléon III lui aurait accordée avant son départ. M. Nigra me confia que l'Impératrice Eugénie l'avait fait appeler en effet pour le charger d'informer le Roi Victor-Emmanuel du retard qu'éprouverait le départ de Sa Majesté pour l'Orient, et par conséquent son arrivée à Venise. L'Impératrice avait ajouté qu'elle ne renonçait pas à son voyage, mais qu'au lieu de demain, 12 septembre, elle partirait probablement le 2 octobre; que la santé de son Époux ne lui donnait pas la moindre inquiétude, mais qu'elle n'avait pas encore voulu le quitter pour ne pas blesser l'opinion publique. M. Nigra me confirma du reste tout ce que M. Vimercati nous avait dit à Vienne : «Le seul obstacle, me dit-il, qui arrête encore notre adhésion formelle, c'est cette assurance verbale d'évacuer Rome avant la réunion du Concile, assurance que l'Empereur Napoléon nous avait déjà donnée, mais qu'il a cru devoir rétracter à l'époque du message du 12 juillet, nous disant qu'il n'était plus maître de prendre un pareil engagement sans le Corps législatif. Mon impression est que l'Empereur désire quitter Rome, et qu'il serait enchanté de pouvoir se prévaloir auprès de ses Ministres et de ses Chambres d'une démarche amicale des Puissances catholiques, invoquant l'intérêt bien entendu du Saint-Siège et celui du monde catholique, en général, de voir s'ouvrir le Concile

œcuménique en toute indépendance. Si l'Autriche voulait prendre l'initiative d'une pareille démarche, l'Espagne et la Bavière ne tarderaient pas à suivre son exemple. L'Italie ne saurait se mettre en avant, car on douterait de son désintéressement; l'Angleterre pas non plus, car d'abord elle n'est pas Puissance catholique, puis tout le monde sait combien elle désapprouve en principe la présence des troupes françaises à Rome.»

Je fis comprendre à mon interlocuteur que, si nous entrions dans ses idées, il ne pourrait jamais être question d'une *circulaire,* comme M. Vimercati l'avait suggéré, et qu'avant tout il serait indispensable de savoir de la bouche même de l'Empereur Napoléon s'il désirait en effet une pareille démarche.

M. Nigra, en m'assurant qu'il n'avait jamais songé qu'à une démarche préconcertée avec l'Empereur des Français, me fit observer que ce Souverain se trouverait dans une position bien plus facile vis-à-vis des cléricaux, s'il profitait de l'absence du Corps législatif pour retirer ses troupes de Rome, puisqu'il était toujours plus aisé de défendre un fait accompli que d'amener une assemblée délibérative à voter une mesure pareille. «Mais, dit-il, il n'y a pas de temps à perdre : dans l'intérêt du Saint-Siège surtout il serait urgent qu'il fût informé *en temps utile,* afin de pouvoir remplacer la garnison française par les troupes papales, fort bien organisées en ce moment.»

Le Ministre d'Italie ne quittera Paris que dans huit ou dix jours. Il attendra le retour du Comte Vimercati. Il m'engagea fort de rappeler mon audience à M. Conti, en me répétant que la santé de l'Empereur Napoléon, qu'il n'a pas vu du reste, n'inspirait plus la moindre inquiétude à l'Impératrice.

J'en acquis la preuve : en sortant de la Légation d'Italie, je rencontrai trois voitures fermées, précédées de piqueurs, descendant les Champs-Élysées. Ces voitures conduisaient l'Empereur et l'Impératrice des Français à Paris...[1], triste promenade, trop souvent annoncée, trop souvent remise, pour produire l'effet désiré, et s'accomplissant enfin, malgré la pluie et le vent, mais sans qu'une seule acclamation n'ait salué l'Auguste Convalescent sur son passage.

Toujours est-il que cette première sortie officielle m'encouragea à rappeler à M. Conti que j'attendais depuis presque quinze jours la réalisation de sa promesse. Je me rendis aujourd'hui à Saint-Cloud, et je parvins du moins à voir le Secrétaire de Napoléon III. Il me fit conduire dans la salle de billard, grande pièce de passage, peu faite pour des confidences que du reste je n'avais nullement l'intention de

[1] Ces points de suspension et ceux qui suivent sont dans le texte.

lui faire. Lorsque M. Conti me rejoignit, je fus frappé de son air soucieux et de sa pénible préoccupation. Il n'avait guère eu le temps de préparer son langage, ni de se composer le visage.

« J'ose espérer, lui dis-je, que vous ne me trouverez pas trop indiscret si je viens vous demander des nouvelles de Sa Majesté et vous rappeler ma demande d'audience, probablement oubliée dans les préoccupations de ces derniers jours. Inutile de vous dire que je ne songe pas à déranger l'Empereur; j'attends son bon plaisir. Seulement je ne voudrais pas prendre sur moi la responsabilité de lui laisser ignorer que les nouvelles que j'apporte et que je dois lui réserver, loin de lui causer la moindre préoccupation, ne pourront que lui être agréables, surtout si elles lui parviennent en temps utile. »

« — L'Empereur, me répondit M. Conti, l'Empereur a été très souffrant... Il va mieux maintenant. Il a même pu présider son Conseil... pour la montre, pour rassurer les esprits. Il est sorti hier; il compte encore sortir aujourd'hui pour prendre un peu d'air... Mais il est encore bien faible, bien fatigué..., et je ne pense pas qu'il soit en état de vous recevoir... Je m'en vais m'en assurer cependant. »

Je voulus le retenir, mais il me quitta pour revenir deux minutes après avec un visage encore plus sérieux :

« Je le pensais bien... c'est impossible... Il est trop fatigué de son Conseil... je n'ai pas même pu causer avec lui. »

J'ai tâché de savoir si mon interlocuteur n'entrevoyait pas l'époque où il y aurait une meilleure chance de voir Sa Majesté. Je ne pus rien en tirer. « Que voulez-vous que je vous dise? Je vous écrirai dès qu'il y aura moyen », me dit-il, en me demandant si je n'avais pas changé d'adresse.

Votre Excellence voudra bien excuser ce récit détaillé, mais j'ai tenu à motiver la pénible impression que m'a laissée cette courte visite. Je n'ai pu m'empêcher de lire sur le visage de ce fidèle serviteur et garde-malade des appréhensions nullement apaisées. L'Empereur Napoléon a été et est peut-être encore beaucoup plus souffrant que l'Impératrice et son entourage ne le savent ou ne voudraient le laisser paraître.

Appréhensif et fataliste, la mort du Maréchal Niel, enlevé à la suite d'une maladie analogue sinon identique à celle dont il souffre, a dû vivement impressionner l'Auguste Malade. Il a été, tout porte à le croire, fort mal soigné, pour ne pas dire mal traité par des médecins cupides et trop souvent ignares. Il n'est donc pas nécessaire de chercher bien loin les causes de cette atonie léthargique dans laquelle Napoléon III doit être retombé, atonie qui rappelle, dit-on, l'état où il se trouvait en 1866 après cette malencontreuse visite à Vichy.

L'isolement dans lequel ce Souverain vit depuis qu'il s'est séparé de M. Rouher et qu'il a éloigné M. de La Valette, le peu de confiance que lui inspire l'aptitude des Ministres actuels, la prévision d'une crise inévitable, l'ennui de chercher des hommes nouveaux sans peut-être en trouver, la froideur, pour ne pas dire plus, avec laquelle l'opinion blasée du jour vient d'accueillir le Senatus Consulte publié hier, tout explique l'indifférence morbide avec laquelle Napoléon III semble assister à cette transition constitutionnelle dont le premier mot a été un désarroi avoisinant l'anarchie gouvernementale... On dirait Charles-Quint assistant à la répétition de son propre enterrement... Cependant des hommes de science qui prétendent connaître à fond la maladie de l'Empereur des Français affirment que sa santé au fond est excellente, que ni son intelligence, ni son énergie n'éprouveront la moindre atteinte de ces souffrances locales, et que la convalescence pourrait être prompte et complète si seulement on voulait le laisser en repos et lui épargner ces déplacements douloureux (il est toujours question de Biarritz), ainsi que ces promenades d'ostentation qui relèvent la rente de quelques centimes sans rassurer le public. L'Empire sera malade tant que l'Empereur le sera; Napoléon III, le *Times* a raison, n'a pas le temps d'être souffrant.

---

14. Le Prince de Metternich, Ambassadeur d'Autriche à Paris, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Particulière. Autographe. Vienne, Archives d'État [1].)

Paris, 20 septembre 1869.

Je commence par vous dire que l'Empereur est fort amaigri, qu'il est encore très pâle et très faible, comme un homme enfin qui a passé vingt-cinq jours presque continuellement dans son lit. Le premier moment de notre entrevue m'a *empoigné,* je l'avoue, et je comprends maintenant que Sa Majesté n'ait pas tenu à se montrer à d'autres qu'aux intimes. Le premier moment d'émotion passé, j'ai trouvé son moral beaucoup mieux que sa mine ne me l'avait fait espérer. Il est encore fatigué cependant, et, après vingt minutes de tension d'esprit, j'ai vu que l'Empereur *en avait assez.* Il a été très clair, très net et précis dans son langage. Après m'avoir prié de remercier Notre Auguste Maître de son aimable épître, l'Empereur est entré

[1] Cf. Oncken, t. III, p. 233-235.

immédiatement dans le vif de la question. Je lui ai donné lecture de votre dépêche du 9 juin et de votre lettre à Vitzthum du 26 août. Il s'est récrié (comme je l'avais d'ailleurs prévu et dit d'avance à Vitzthum) sur les passages relatifs aux assertions de Vimercati. Il n'a jamais pensé que Notre Auguste Maître pût ou dût faire le jeu, bien naturel d'ailleurs, de l'Italie dans la question de l'évacuation. La vérité est que l'Empereur a dit à Vimercati qu'il s'en irait de Rome *le plus tôt possible*, mais il ne lui a jamais promis de quitter la Ville Éternelle avant le Concile, quoiqu'il ait *pensé* que cela pût se faire *peut-être,* selon *les circonstances,* et *surtout* selon les garanties que l'Italie lui offrirait. Mais c'est là justement le mot de la comédie, et rien n'est moins *fondé* que la confiance que l'Empereur aurait en Victor-Emmanuel, sous ce rapport! Sa Majesté est mécontente de ces *prétentions,* qui tendent à lui forcer la main; et il ne semble pas approuver la politique du Gouvernement actuel qui se cache derrière tout le monde pour chercher à lui enlever l'*initiative* dont *l'Empereur entend user en pleine liberté de cause.* Voici ce qu'il a fait. Il a écrit au Roi par Vimercati pour lui demander d'accepter en principe et par écrit notre traité. On a fait des difficultés toujours pour obtenir la promesse d'évacuation. Alors l'Empereur *a redemandé sa lettre,* mais le Roi a dit qu'il aimait mieux répondre ainsi qu'on le désirait que d'avoir l'air de vouloir se dédire. L'Empereur attend cette réponse qui, selon lui, équivaudrait au projet de lettre que je lui ai montré. Il ne resterait plus qu'à faire l'échange entre nous et entre Notre Auguste Maître et le Roi Victor-Emmanuel.

L'Empereur a encore un autre sujet de mécontentement, c'est que les Italiens, *le Roi surtout,* ont été *très peu discrets.* Il croit savoir pertinemment que ce sont des indiscrétions de Florence *qui ont amené Lord Clarendon à venir ici l'interpeller directement et à bout portant sur l'entente à trois.* L'Empereur a répondu que cette entente n'avait rien de belliqueux, qu'elle était bien naturelle dans les circonstances données, et qu'elle n'avait rien ni de caché ni de secrètement stipulé. Lord Clarendon lui a fait cependant un sermon à ce sujet, lui disant que cette entente pouvait, si elle était plus accentuée, jeter la Russie dans les bras de la Prusse. L'Empereur a coupé court, mais est persuadé que Clarendon est venu *faire l'officieux de la Prusse à la suite d'indiscrétions italiennes.*

J'ai demandé à l'Empereur s'il voulait que j'attende la réponse de Victor-Emmanuel. Sa Majesté m'a dit que c'était inutile, que le Roi changerait encore deux ou trois fois d'avis avant de se décider, *mais qu'il y viendrait,* et qu'alors on pourrait procéder à l'échange des lettres, contre lequel il n'a rien — *au contraire.*

Sa Majesté m'a demandé exactement où j'allais, et m'a dit qu'il trouverait un moyen de me faire savoir quand je devrais revenir, s'il y avait autre chose à faire qu'à procéder à l'échange de lettres. Sinon, cela pouvait se faire par l'entremise directe de La Tour d'Auvergne, qui vous écrirait à ce sujet. J'ai pris congé de Sa Majesté, et me suis rendu chez l'Impératrice, qui choisissait des tabatières à distribuer pendant son voyage. La lettre de notre Impératrice lui a fait plaisir; elle n'y a pas trouvé ce que je croyais qu'elle contenait au sujet du passage éventuel de Sa Majesté sur notre territoire. Ce passage d'ailleurs ne s'effectuera pas, l'Impératrice passant par la Suisse.

Sa Majesté m'a longuement parlé de la maladie de l'Empereur et de la situation. Elle affirme que l'Empereur n'a jamais été un seul instant en danger, qu'il n'a jamais eu autre chose que des hémorroïdes compliquées de *rhumatismes*.

Elle dit que la convalescence après l'affaiblissement que le lit avait causé à l'Empereur marchait d'une façon surprenante. L'effet énorme produit en France et en Europe par les exagérations qui ont couru sur sa maladie était, selon l'Impératrice, une bonne leçon aussi l'Empereur a-t-il tout préparé de sa main pour installer un Conseil de Régence et *faire afficher ses volontés en cas d'accident.* L'Empereur est résolu à faire l'essai le plus loyal d'un régime constitutionnel, sans se dessaisir cependant tout à fait des rênes gouvernementales. Il prépare ainsi la succession de son fils, *mais les bruits qui ont couru sur son abdication prochaine sont complètement faux.*

On a laissé le Prince Napoléon se couler dans l'opinion publique par ses convoitises indécentes dans la question de Régence. L'Impératrice croit que le Prince Napoléon était persuadé que l'Empereur allait mourir.

Sa Majesté part le 2 ou 3 octobre. Elle espère que l'Empereur pourra bientôt partir pour Compiègne et y reprendre sa vie ordinaire.

De tout ce qui précède, il résulte :

1° Que l'Empereur est en voie complète de guérison;

2° Que son moral n'est nullement affecté;

3° Qu'il voudrait amener Victor-Emmanuel à signer *sans promesse préalable d'évacuation;*

4° Qu'il se méfie des Italiens sous le rapport de la discrétion.

Il va répondre à Notre Augustre Maître, et je pense qu'il répétera l'assurance qu'il m'a donnée de regarder le traité comme signé.

15. Napoléon III à François-Joseph. (Autographe. Vienne, Archives d'État [1].)

Saint-Cloud, 24 septembre 1869.

Monsieur mon Frère,

Le Prince de Metternich m'a remis la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'écrire, et je ne veux pas tarder à lui exprimer combien j'ai été touché des expressions d'amitié qu'elle contenait. Je prie Votre Majesté de croire à la réciprocité des sentiments qui m'animent envers elle, et je saisirai toujours avec bonheur l'occasion de lui en donner des preuves. Je me réjouis comme Votre Majesté de voir les relations de nos deux Gouvernements devenir tous les jours plus intimes. Cette communauté d'intérêts et d'idées ne peut qu'être favorable à la paix de l'Europe. Cependant, si par impossible l'Empire de Votre Majesté se trouvait menacé par quelque agression difficile à prévoir, je n'hésiterais pas un instant à mettre toutes les forces de la France de son côté. Elle peut être sûre aussi que je n'entamerai jamais aucune négociation avec une Puissance étrangère sans m'être au préalable entendu avec elle. Quant à consolider par un écrit l'entente qui existe entre nous et le Roi d'Italie, j'avoue à Votre Majesté que j'y vois un certain danger, à cause des indiscrétions qu'il est impossible d'éviter. J'ai déjà pu m'apercevoir que le simple bruit de cet accord avait resserré les liens de l'Angleterre, de la Prusse et de la Russie.

Néanmoins, je suis toujours prêt, si Votre Majesté insiste, à dire par écrit ce qui est dans mes intentions comme dans mon cœur.

En renouvelant à Votre Majesté mes remerciements pour l'intérêt qu'elle m'a témoigné dans cette dernière circonstance, je lui réitère l'expression des sentiments de haute estime et de sincère amitié avec lesquels je suis, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon Frère et Ami.

---

16. Le Général Comte Menabrea, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères d'Italie, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche. (Particulière et confidentielle. Autographe. Vienne, Archives d'État [2].)

Florence, 24 septembre 1869.

A son retour de Vienne, le Comte Vimercati m'ayant fait part de l'entretien qu'il avait eu l'honneur d'avoir avec Votre Excellence, je me proposais de vous écrire afin de témoigner à Votre Excellence ma

[1] Cf. Oncken, t. III, p. 235-236.

[2] Cf. Oncken, t. III, p. 236-237.

gratitude pour les sentiments de bienveillance qu'elle avait manifestés envers l'Italie en exprimant le désir de resserrer encore davantage les liens d'amitié qui unissent nos deux pays. Mais, ayant appris que Votre Excellence devait s'absenter de *Vienne,* j'ai dû remettre jusqu'à ce jour l'envoi qui maintenant, je le pense, ne tardera pas à vous parvenir.

Je ne puis que répéter ici les assurances que le Comte *Vimercati* a données à Votre Excellence de notre désir de nous allier plus étroitement avec l'Autriche et la France; il lui aura en même temps fait connaître l'obstacle qui s'oppose en ce moment à ce que des arrangements définitifs puissent être pris en ce sens.

Comme il me serait difficile d'exposer dans une simple lettre toutes les considérations qui se rattachent à l'affaire dont il s'agit, je me propose d'envoyer à *Vienne* une personne de mon entière confiance pour s'entretenir avec Votre Excellence sur cette importante question. Cette personne lui exposera en même temps les motifs qui nous font vivement désirer que l'évacuation du Territoire pontifical par les troupes françaises ait lieu, ou du moins soit annoncée avant l'ouverture prochaine du Parlement. S'il en était autrement, il pourrait surgir tel incident qui rendrait impossible de donner suite aux combinaisons proposées.

Si Votre Excellence me fait l'honneur de me répondre en m'indiquant l'époque à laquelle mon Confident pourra la trouver à Vienne, je m'empresserai de le lui envoyer après le lui avoir désigné. Il parlera également à Votre Excellence de la grande éventualité de la vacance du Saint-Siège. Le Comte Vimercati doit avoir écrit à Votre Excellence pour lui indiquer le choix d'un personnage qui, je le pense, devrait être agréable au Gouvernement de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique.

Je m'estime heureux qu'une occasion se soit présentée de me mettre en rapport direct avec Votre Excellence, et je la prie en même temps d'agréer...

---

17. Le Comte Vitzthum, Ministre d'Autriche à Bruxelles, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Secrète. Orig. Vienne, Archives d'État [1].)

Bruxelles, 24 septembre 1869.

Conformément aux instructions de Votre Excellence, je me suis empressé de remettre au Prince de Metternich, le 19, peu d'heures

[1] Cf. Oncken, t. III, p. 237-240.

après son arrivée à Paris, la dépêche du 26 dernier et ses annexes. Votre Excellence sait par l'expédition du 20 que notre Ambassadeur a habilement profité de la mission de courtoisie que notre Auguste Maître avait daigné lui confier pour porter ces pièces à la connaissance de l'Empereur Napoléon et en entretenir son Ministre des Affaires Étrangères. Notre atout a donc été joué, et joué à point nommé : car je doute fort que le Prince de Metternich — s'il était arrivé plus tôt — fût-il même parvenu à voir l'Auguste Convalescent, l'eût trouvé disposé à parler d'affaires.

La première impression de nos ouvertures a été excellente. Si Napoléon III s'est *récrié* en lisant les allégations du Comte Vimercati, raison de plus pour nous féliciter de notre franchise. Un grand point est gagné : en engageant le Prince de Metternich à causer avec le Prince de La Tour d'Auvergne, l'Empereur Napoléon nous a ouvert un canal régulier. Nous pourrons en profiter pour continuer et conduire à bonne fin — Dieu aidant — cette négociation qui n'a que trop traîné, témoin les indiscrétions italiennes et les interpellations clarendoniennes. Les velléités constitutionnelles qu'on affecte au Quai d'Orsay ne nous gêneront pas trop. Tant qu'il vivra, Napoléon III restera son propre Ministre des Affaires étrangères. Nous savons aussi que M. Rouher, bien qu'e relégué derrière les coulisses pour le moment, est toujours *très ardent,* comme dit le Prince de La Tour d'Auvergne, et ne cesse de pousser de sa «main paternelle» vers la prompte conclusion de cette affaire. Profitant du congé que Votre Excellence a bien voulu m'envoyer par le Prince de Metternich et que je m'empresserai de solliciter en toute forme, je ne manquerai pas d'étudier sur les lieux l'effet produit par les démarches de notre Ambassadeur, qui m'a engagé expressément de ne pas trop m'éloigner de Paris et de voir M. Rouher.

La réserve que j'ai observée jusqu'ici tant envers ce dernier que vis-à-vis de cet excellent ami qui se trouve pour le moment à la têt des Affaires étrangères m'était dictée par les circonstances. J'ose espérer que Votre Excellence ne désapprouvera pas que dans le doute je me sois abstenu, en me souvenant d'un mot célèbre du Prince de Talleyrand. Cependant, je tiens à ne pas m'avancer sans avoir mis Votre Excellence à même de rectifier, si besoin il y a, l'ordre d'idées que j'ai déjà développé au Prince de Metternich et que je compte faire valoir dans mes entretiens confidentiels avec les hommes d'État français. Or, notre Ambassadeur, Votre Excellence le sait, avait d'abord quelques scrupules que j'ai tâché de combattre tout en les honorant. «Est-ce bien notre rôle», me demanda-t-il, «de pousser à l'évacuation de Rome, sans avoir obtenu des garanties pour la sûreté du Saint-

Père? Voulons-nous donner ces garanties nous-mêmes? Ne sommes-nous pas dans l'heureuse position d'être dégagés de toute responsabilité en ce qui concerne l'occupation française de la Ville Éternelle? Pourquoi tirerions-nous les marrons italiens du feu? Sommes-nous sûrs que le Saint-Père désire l'évacuation de Rome avant la réunion du Concile? Est-ce bien son intérêt? Et est-ce le nôtre de donner un conseil à l'Empereur Napoléon dans une question aussi délicate?

« — Ne mêlons pas la religion, répliquai-je, à la politique. Il s'agit d'une question *politique,* purement et simplement. Napoléon III est décidé à retirer ses troupes de Rome. Le Saint-Père le sait; les Italiens le savent. Il ne s'agit donc que d'une question de temps. J'ai pu me convaincre moi-même combien l'occupation étrangère pèse au Pape. Or, dans les entretiens que j'eus avec Pie IX, et surtout avec le Cardinal Antonelli, en 1865, cette grave question ne fut pas débattue, comme de raison, mais suffisamment effleurée pour ne pas me laisser le moindre doute sur ce que le Saint-Père pensait alors de la présence des pantalons garance qui, dans les appartements du fort de Saint-Ange, faisaient leur soupe sans le moindre respect pour les fresques de Giulio Romano! Il est vrai que Mentana est venu depuis, mais cette expérience même est une garantie, la meilleure peut-être. Les Italiens savent maintenant que trois fois vingt-quatre heures suffisent pour ramener les Français à Civita-Vecchia. Admettons que l'évacuation de Rome ne soit pas dans l'intérêt du Saint Siège. La question n'est pas là. La question est de savoir si le Saint-Siège ne préférera pas choisir de deux maux le moindre, en étant averti à temps que le Concile ne se réunira pas sous la protection des baïonnettes étrangères. Tout est là. Deux éventualités peuvent se présenter. Le Concile peut entrer dans une voie déplaisante au Gouvernement français; alors qu'arrivera-t-il? Napoléon III se placera-t-il dans la fausse position de protéger ce qu'il désapprouve? Et si, pour sortir de cette fausse position, il retire ses troupes en plein Concile, n'aura-t-il pas l'air de vouloir punir ou du moins intimider cette Auguste assemblée? Mais, si même les délibérations du Concile sont conduites à huis clos, si rien ne transpire qui puisse émouvoir l'opinion publique dans un sens ou dans un autre, qui voudrait répondre de ce qui peut arriver en France par le temps qui court? On veut entrer loyalement dans la voie constitutionnelle, on veut du moins honnêtement en tenter l'expérience. Eh bien! qui sait dans quelle humeur le Corps législatif sera dans un mois ou deux? La pression de l'opinion publique s'est bien fait sentir, ce me semble, sur cette majorité dont M. Rouher paraissait si sûr le lendemain des élections! Et on n'a qu'à lire les journaux pour savoir que la France est fortement travaillée aujourd'hui dans un sens tout

opposé à Rome. Si, cédant à la pression du dehors, le Corps législatif demandait l'évacuation, pensez-vous que l'Empereur Napoléon s'y opposerait? Et l'évacuation s'accomplissant alors à l'improviste, *ab irato*, serait-on à même de réclamer ces garanties qu'on peut demander aujourd'hui, si l'Empereur Napoléon, d'accord avec le Pape, retire ses troupes de plein gré, comme il en est encore le maître?...[1] Du reste, si j'ai bien compris les instructions de notre Chef, nous ne songeons pas à donner un conseil à l'Empereur des Français; nous lui demandons s'il est vrai qu'une démarche amicale dans le sens indiqué lui serait agréable, oui ou non? S'il dit *non*, nous ne sortons pas de la réserve observée jusqu'ici; s'il dit *oui*, Notre Auguste Maître avisera et prendra telle résolution qui lui plaira... Que les Italiens désirent l'évacuation, rien de plus naturel après les assurances qu'on leur a déjà données.»

Ces explications ont paru soulager la conscience du Prince, qui s'était demandé d'abord s'il ne vaudrait pas mieux informer l'Empereur Napoléon de la substance de votre lettre du 26 août et de votre dépêche du 9 juin, sans les lui donner à lire, comme il l'a fait en définitive.

Le Prince de La Tour d'Auvergne a cru devoir, il est vrai, rassurer notre Ambassadeur sur la deuxième éventualité dont je lui avais parlé; il lui a dit que M. Forcade La Roquette était sûr de la majorité du Corps législatif dans la question romaine. Mais, sauf tout le respect que je dois à l'opinion d'un Ministre français, je ne pense pas que M. Forcade soit à l'heure qu'il est en mesure de prédire ce qui arrivera dans deux ou trois mois... Nous marchons vers l'inconnu.

Je ne m'étais pas trompé en lisant sur la figure décomposée de M. Conti de graves appréhensions. La santé de l'Empereur Napoléon — Votre Excellence le sait — inspire toujours des inquiétudes fort sérieuses à celui de ses médecins qui seul passe pour connaître son métier, le docteur Fauvel. Les soucis et les déboires que la Faculté redoute pour l'Auguste Convalescent ne lui feront pas défaut, hélas! Pour ceux qui veulent lire sans parti pris les signes des temps, il paraît évident que le mouvement qui agite les esprits en France n'est pas de ceux qui peuvent être comprimés par des baïonnettes. Les troupes fidèles du Camp de Châlons ont beau être massées dans les environs de la capitale, elles ont beau être destinées et décidées à marcher sur Paris au premier signal..., le danger n'est pas dans la rue... Mgr Mérode, chargé par le Saint-Père d'étudier la situa-

[1] Ces points de suspension et ceux qui suivent sont dans le texte.

tion en France, doit avoir mis le doigt sur ce danger, qui menace Rome bien plus que Paris. Sans avoir lu les rapports secrets de Mgr Mérode, n'est-il pas facile de deviner leur contenu? On n'a qu'à étudier la *protestation* envoyée par le Père Hyacinthe, le prédicateur le plus populaire que la France possède aujourd'hui, au Révérend Prieur des Carmes déchaussés, en regard de la lettre adressée par Pie IX à Mgr Manning! Et le clergé gallican ne réclame-t-il pas du Concile une réforme radicale des règlements qui régissent les couvents et le jeûne, ainsi que de ceux qui défendent le mariage des prêtres? Est-il étonnant de voir rallié au bonapartisme Mgr Dupanloup lui-même, le plus ardent, le plus éloquent, le plus dangereux adversaire que le Second Empire ait eu jusqu'ici dans les rangs du haut clergé? Pour ceux qui ont observé de près les vertus chrétiennes du clergé français, cette patience, cette abnégation avec lesquelles les prêtres, à Paris surtout, remplissent les devoirs ingrats de ce qu'on appelle en Allemagne la mission intérieure, rien n'est plus instructif que ces velléités anti-ultramontaines qui fermentent aujourd'hui dans les têtes tonsurées : «Pour lutter contre l'esprit du siècle, il nous faut d'autres armes, disent-ils; les armes qu'on nous fournit à Rome sont fourbues. Elles suffisent peut-être en Italie, en Espagne, mais en France comme en Allemagne elles ont fait leur temps.»

Et ils n'ont peut-être pas tort, les prêtres qui tiennent ce langage, car les masses leur échappent. Aujourd'hui déjà un moine, un abbé n'ose presque plus se montrer seul dans les rues de Paris, de peur d'être insulté, et l'Impératrice Eugénie est devenue impopulaire parce qu'on la croit dévote.

Qu'on ne s'y trompe pas : ce n'est pas ce futile esprit du siècle de Voltaire que le sacerdoce chrétien a à combattre aujourd'hui en France; le mouvement est plus profond, plus sérieux, plus général et plus dangereux. La France veut être libre, veut se gouverner elle-même : elle est sur le point de suivre les errements qui ont détaché l'Angleterre du Saint-Siège. C'est bien pour cela que — à l'exception du vieux Thiers — l'opposition est unanime à réclamer le retrait des troupes de Rome, et que les Mérode et les Dupanloup sont d'accord à représenter au Saint-Père que Napoléon III seul défend aujourd'hui sa cause en Italie non seulement, mais en France.

---

18. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Comte Vitzthum, Ministre à Bruxelles. (Particulière. Secrète. Minute. Vienne, Archives d'État [1].)

Vienne, 29 septembre 1869.

Comme vous avez été toujours au courant de nos pourparlers secrets avec le Gouvernement français, je viens vous charger, en l'absence du Prince de Metternich, d'entretenir confidentiellement M. le Prince de La Tour d'Auvergne d'un scrupule qu'a fait naître en moi une conversation avec le Duc de Gramont.

Vous savez que jusqu'ici cet Ambassadeur est resté en dehors des négociations, parce qu'il avait été jugé préférable de les concentrer à Paris et d'en confier le fil au plus petit nombre de mains possible. J'ai cru cependant m'apercevoir que le Duc de Gramont avait maintenant une certaine connaissance de ce qui s'est passé. Or, en pareil cas, des informations imparfaites sont plus nuisibles qu'une connaissance exacte. De plus, j'ai toujours eu tant à me louer de mes relations avec le Duc que je regretterais très vivement de lui donner lieu de croire à un manque de confiance de ma part. Il aurait le droit de considérer cette conduite comme un mauvais procédé, et je regarderais comme très fâcheux qu'il pût se croire blessé, et que nos relations perdissent ainsi le caractère cordial qu'elles ont toujours eu.

Je ne veux pas cependant commettre, même vis-à-vis du Duc de Gramont, une indiscrétion qui pourrait ne pas être approuvée à Paris. Je tiens donc avant tout à savoir si le Prince de La Tour d'Auvergne ne partage pas mon sentiment, et s'il ne croit pas que, dans l'intérêt même des bons rapports entre les Cabinets, il serait utile de mettre le Duc de Gramont tout à fait au courant de l'état actuel des choses. Si tel est aussi l'avis de M. le Ministre des Affaires étrangères, je lui demanderais de m'autoriser à instruire l'Ambassadeur de France de tout ce qui s'est passé. Je crois qu'il serait plus simple et plus sûr de me charger de cette communication, puisqu'on éviterait ainsi de longues correspondances qui sont toujours un risque pour le secret d'une affaire. Je ne ferais naturellement cette confidence que sous le sceau du plus grand secret, et j'expliquerais au Duc de Gramont qu'il est resté jusqu'ici en dehors des pourparlers parce que, dans l'origine, l'Empereur Napoléon aussi bien que MM. Rouher et de La Valette avaient jugé nécessaire de ne point éparpiller les négociations dont le

(1) Cf. Oncken, t. III, p. 243-244.

siège était à Paris, et de ne pas en former le sujet d'une double correspondance entre Paris et Vienne. Cette précaution avait paru nécessaire pour assurer le secret, et n'était en aucune façon dirigée contre la personne de l'Ambassadeur.

En même temps que je vous prie de régler cette affaire avec le Prince de La Tour d'Auvergne, je désire que vous le rassuriez sur le point suivant.

D'après le compte rendu de ses derniers entretiens avec le Prince de Metternich, il me semble que nous sommes soupçonnés de montrer un peu trop d'impatience d'en venir à une conclusion définitive de notre traité. Veuillez rappeler au Prince de La Tour d'Auvergne comment les choses se sont passées. Faites-lui observer que, à la suite d'un échange confidentiel d'idées qui s'est prolongé pendant quelque temps, ce sont l'Empereur Napoléon et M Rouher qui ont pris l'initiative de nous proposer un traité d'alliance et d'en formuler les stipulations. Ce n'est pas de nous que l'idée est venue, et ce n'est pas de notre côté qu'il a été montré de l'insistance pour arriver à ce résultat. Dans l'état où en sont aujourd'hui les choses, nous avons, il est vrai, le désir bien naturel d'accomplir le dernier pas qui doit sceller notre alliance avec la France. Mais il n'y a aucune pression indiscrète à redouter de notre part, et nous savons tenir compte des exigences de la nouvelle situation dans laquelle se trouve l'Empereur Napoléon.

Rassurez donc à cet égard le Prince de La Tour d'Auvergne, et priez-le de ne pas confondre le sentiment bien naturel qui nous fait désirer d'arriver au but désigné par le Gouvernement français lui-même avec une importunité qui voudrait amener le triomphe de nos propres vues aux dépens des convenances du Gouvernement français.

---

19. Le Comte Vitzthum, Ministre d'Autriche à Bruxelles, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Secrète. Autographe. Vienne, Archives d'État [1].)

Paris, 1er octobre 1869.

Obéissant aux instructions secrètes de Votre Excellence en date du 29 dernier, je me suis rendu sur-le-champ chez le Prince de la Tour d'Auvergne.

Après avoir lu attentivement la lettre dont vous m'aviez honorée,

(1) Cf. Oncken, t. III, p. 244-246.

IMPRIMERIE NATIONALE.

le Ministre des Affaires étrangères m'a prié de la lui confier pour l'Empereur Napoléon, qui seul pourrait décider la question relative au Duc de Gramont.

Connaissant de longue date le Prince de La Tour d'Auvergne, je n'ai pas hésité à obtempérer à ce désir, à condition que personne, Sa Majesté exceptée, ne verrait cette pièce.

Le Duc de Gramont n'a reçu jusqu'ici pas la moindre indication de la part de son Gouvernement, et, s'il se doute de quelque chose, cela ne peut être que grâce à ces déplorables indiscrétions italiennes qui ont mis Lord Clarendon sur la trace de nos pourparlers.

Le Prince de La Tour d'Auvergne me l'a affirmé de la manière la plus positive; et, dernièrement encore, lorsqu'on a chargé le Duc de Gramont de remettre à Notre Auguste Maître la réponse à la lettre impériale, apportée par le Prince de Metternich, on a pris soin d'y joindre la réponse de l'Impératrice Eugénie, afin de bien constater le caractère tout personnel de cette correspondance. L'Ambassadeur de France à Vienne ne se doute donc pas du contenu de la lettre de l'Empereur Napoléon, bien que la minute en eût été communiquée préalablement au Ministre des Affaires étrangères, qui a bien voulu me répéter de mémoire le passage éminemment significatif, relatif à la confirmation des engagements verbaux pris par Son Maître.

«J'ai laissé partir cette lettre, me dit le Prince de La Tour d'Auvergne, sans proposer le moindre changement...[1]. Mais vous savez ce que j'ai dit au Prince de Metternich le jour où l'Empereur me le renvoya de Saint-Cloud. Je me suis prononcé avec la même franchise envers l'Empereur lui-même : «Que Dieu garde, Sire, lui ai-je dit, «que je vienne jamais vous conseiller de rétracter vos engagements. «Je suis sûr que le pays les approuverait. Si une guerre nouvelle éclatait entre l'Autriche et la Prusse, si l'Autriche était attaquée à l'improviste, nous ne pourrions (et je vous dis ceci en toute honnêteté, «ajouta le Prince en interrompant son récit) rester spectateurs : nous «interviendrions les armes à la main, et nous irions jusqu'au fond. «Mais je pense aussi que le moment actuel serait mal choisi pour signer «un traité secret en toute forme. Nous venons d'inaugurer le système «parlementaire; les Chambres ne siègent pas et Votre Majesté a un «Ministère qui peut-être ne durera pas même jusqu'à la réunion du «Corps législatif. Ne serait-ce pas encourir une bien grave responsabilité que de signer un pareil traité, dans de pareilles circonstances, «sans en saisir le Conseil ? Mes Collègues m'interpelle souvent sur

[1] Ces points de suspension et ceux qui suivent sont dans le texte.

«les bruits qui leur parviennent... je n'ai pu que leur répéter ce que «Votre Majesté m'a dit en entrant au Ministère, à savoir que nous «n'avions pas d'engagement; et n'avez-vous pas répondu à Lord «Clarendon qu'il y avait bien eu des pourparlers, mais que tout cela «était tombé dans l'eau...?»

«Ce langage, ajouta mon interlocuteur, *a beaucoup ennuyé l'Empereur...*»

Le Prince se servit pour le mot *ennuyé* d'un terme plus expressif, plus parisien, mais moins parlementaire. C'est un aveu dont j'aime à prendre acte, car j'y vois une confirmation précieuse de la sincérité de l'Empereur Napoléon. Je n'en ai jamais douté, et sa dernière lettre à Notre Auguste Maître ne laisse rien à désirer à cet égard.

Pour ce qui concerne Rome, le frère de l'Archevêque de Bourges a été très explicite : il m'a déclaré que l'évacuation était impossible pour le moment, que M. de La Valette lui-même l'avait reconnu, et que, dans le Corps législatif, une majorité de deux tiers se prononcerait contre le retrait des troupes françaises.

Je me suis borné à récapituler brièvement les phases qu'avait parcourues cette négociation épineuse, en constatant que les ouvertures étaient émanées du Gouvernement français, et que, quant à Rome, nous n'avions fait que répondre à une interpellation confidentielle du Marquis de La Valette, qui nous avait dit que l'Empereur Napoléon était résolu à évacuer la Ville éternelle. «Partant de ce principe, dis-je, nous avons émis l'avis, sans jamais songer à donner un conseil, qu'il vaudrait mieux peut-être, dans l'intérêt bien entendu du Saint-Siège, d'évacuer Rome avant que pendant le Concile.»

Le Prince de La Tour d'Auvergne ne connaissant pas le texte de votre dépêche du 9 juin, ni celui de votre lettre du 26 août, je lui ai promis de lui apporter ces deux pièces demain. Il a bien voulu me donner rendez-vous après le Conseil qui doit se réunir à Saint-Cloud, et, désirant profiter du voyage du Comte de Khevenhüller, je n'aurai que le temps d'ajouter un court *post-scriptum* à cette lettre, qui confirmera Votre Excellence dans la conviction que, pour le moment, il n'y aura rien à faire, si ce n'est d'attendre le dénouement de la crise intérieure. Je profiterai cependant de mon séjour pour cultiver les excellents rapports que j'ai toujours eus avec le Prince de La Tour d'Auvergne, et je tâcherai de voir M. Rouher[1].

[1] On trouvera dans Oncken (t. III, p. 247-249) une autre lettre de Vitzthum que nous n'avons pas cru indispensable de reproduire ici.

20. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Comte Vitzthum, Ministre à Bruxelles. (Particulière. Secrète. Minute. Vienne, Archives d'État [1].)

Vienne, 7 octobre 1869.

Le Comte de Khevenhüller m'a remis les deux lettres que vous m'avez écrites en date du 1er et du 2 de ce mois [2] pour me rendre compte de la manière dont vous vous êtes acquitté des instructions contenues dans ma lettre du 29 septembre.

D'après ce que vous me mandez, je m'applaudis de n'avoir rien confié au Duc de Gramont avant d'y être autorisé par l'Empereur Napoléon et son Ministre des Affaires étrangères. Puisque ni Sa Majesté, ni le Prince de La Tour d'Auvergne ne paraissent enclins à mettre l'Ambassadeur de France dans la confidence, j'aime mieux, de mon côté, garder complètement le silence envers lui que de l'initier vaguement. Il me serait difficile d'éluder ses questions, et ma réserve pourrait bien le choquer au moins autant qu'un silence absolu. Des demi-confidences ne font en général que provoquer des indiscrétions, et il me semble donc préférable de m'abstenir de toute communication.

Veuillez en conséquence informer le Prince de La Tour d'Auvergne que, par suite des renseignements que vous m'avez transmis, je me suis décidé à ne rien dire au Duc de Gramont de nos pourparlers, et que, jusqu'à nouvel avis de Paris, je continuerai à me taire.

Vous pourrez profiter de cette occasion pour informer le Prince de La Tour d'Auvergne de l'excellente impression que la lettre de l'Empereur Napoléon a produite sur Notre Auguste Maître. Sa Majesté a voulu en exprimer elle-même sa reconnaissance à l'Empereur Napoléon, et l'assurer de la réciprocité de ses sentiments.

Le Comte Hoyos est chargé par le présent courrier de faire parvenir à l'Empereur Napoléon la réponse de Notre Auguste Maître, dont au reste il ignore le contenu.

Je n'ai pas besoin d'ajouter combien je suis personnellement heureux de voir nos efforts aboutir à un résultat aussi satisfaisant et qui répond aussi bien aux vœux que j'ai toujours formés.

(1) Cf. Oncken, t. III, p. 250.

(2) Note au crayon : «Pas reçue». — La lettre du 2 ne figure pas dans la Correspondance.

21. Le Comte Vitzthum, Ministre d'Autriche à Bruxelles, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Particulière. Secrète. Autographe. Vienne, Archives d'État [1].)

Paris, 7 octobre 1869.

J'ai eu ce matin avec M. Rouher une conversation fort satisfaisante.

Le Président du Sénat m'ayant demandé : où nous en étions ?, je n'ai pas hésité de le mettre au fait en lui donnant à lire la lettre de Votre Excellence du 26 août [et] en l'informant de tout ce qui s'en est suivi.

Or, M. Rouher m'avait mis tout à fait à mon aise en me confiant que l'Empereur Napoléon l'avait expressément autorisé à reprendre avec moi le fil des pourparlers secrets interrompus par la retraite de l'ancien Ministre d'État. Mandé à Saint-Cloud le 4, M. Rouher avait été informé par l'Empereur Napoléon lui-même de ce qui s'était passé la veille dans l'audience accordée à M. Vimercati.

Le Président du Sénat profita de l'occasion pour demander à Sa Majesté ce qu'il devait me répondre à un billet dans lequel je lui avais exprimé le désir de le voir, «car, ajouta Son Excellence, je ne voulais pas me mêler de choses qui ne me regardent plus sans avoir pris les ordres de l'Empereur».

Sa Majesté, ayant levé ce scrupule par un ordre formel, aurait résumé sa manière de voir à peu près dans ces termes :

«Je suis très satisfait de ce que le Prince de Metternich m'a apporté dernièrement. Les hésitations autrichiennes ont entièrement disparu. L'Empereur François-Joseph sait ce qu'il veut, et je n'ai qu'à m'applaudir de l'attitude ferme et vigoureuse qu'il a prise. Je n'ai qu'à me louer aussi de la lettre *très dévouée* que le Roi Victor-Emmanuel vient de m'envoyer en réponse à la mienne. Je suis toujours et plus que jamais dans les mêmes idées, et je considère nos conventions comme *moralement signées*. Je n'ai pas hésité à m'exprimer dans ce sens tant envers l'Empereur d'Autriche qu'envers le Roi d'Italie. L'alliance autrichienne forme donc le pivot de ma politique. Je n'ai pas voulu initier La Tour d'Auvergne à tout ceci, mais je lui en parle, et j'ai engagé Metternich d'en causer avec lui. Quant à Clarendon, je ne lui ai rien avoué : je lui ai dit qu'il y avait eu des pourparlers, mais que tout cela était tombé dans l'eau... [2]. Pour ce qui est de

[1] Cf. Oncken, t. III, p. 250-252.

[2] Ces points de suspension et ceux qui suivent sont dans le texte.

Rome, je suis toujours décidé à ne pas faire de cette question un objet de transaction; mais je suis tout aussi décidé à retirer mes troupes dès que je le pourrai. Je voudrais me faire un peu forcer la main par le Corps législatif. Il y aura une interruption du Concile, après qu'il se sera constitué, en janvier, et je compte profiter de cet entr'acte pour évacuer les États Pontificaux... »

J'ai remercié M. Rouher de ces confidences, en lui disant que, si l'Empereur Napoléon était dans les mêmes idées qui avaient été formulées dans le projet du 10 mai, Notre Auguste Maître avait bien prouvé qu'il n'avait pas modifié ses vues : « L'organisation de notre armée, ajoutai-je, a fait et fait tous les jours les progrès les plus satisfaisants. Le Chancelier de l'Empire a, comme vous savez, hautement accentué dans un célèbre discours la solidarité de nos intérêts et le constant désir qui l'anime de marcher avec la France. Le Ministre de la Guerre, de son côté, a pu rassurer nos Délégués sur le bon emploi de l'argent voté pour l'armée. Au lieu des 300.000 hommes sur lesquels nous pouvions compter au printemps dernier, nous en avons aujourd'hui cinq à six cent mille, dans les vingt-quatre heures, s'il le faut, et nous profiterons de l'automne et de l'hiver pour compléter nos armements. Voilà ce qui vous explique l'attitude plus *vigoureuse* dont Votre Maître vous a parlé; voilà ce qui vous explique aussi la guerre de plume que la Chancellerie prussienne nous a faite à propos d'une dépêche publiée dans le *Livre rouge*. Vous savez que M. de Beust, par sa dépêche du 15 août, a mis fin à ces criailleries... Nous sommes du reste toujours dans les mêmes idées : nous voulons la paix; pas de coalition, pas de campagne diplomatique : mais nous comptons plus que jamais sur les sympathies de la France et de l'Italie pour déjouer des intrigues, dangereuses pour vous comme pour nous, et pour l'Europe entière. Si vous étiez déjà Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères, j'ajouterais peut-être : que la Prusse nous attaque... elle trouvera à qui parler ! Nous ne pouvions en dire autant lorsque la dernière fois j'eus le plaisir de vous voir au Louvre... »

M. Rouher, qui peu d'instants après devait se rendre à Saint-Cloud, me promit de rapporter ces *bonnes paroles* à Son Maître, et de me tenir au courant des décisions de Sa Majesté relatives aux dernières propositions italiennes. L'idée d'un traité anodin, mais solennel, ne lui souriait guère; il fit la remarque fort juste que nous aurions beau le rendre innocent, le monde y chercherait midi à quatorze heures.

Je n'ai pas oublié de me plaindre des allures archi-prussiennes d'un journal qui passe pour recevoir des inspirations du Président

du Sénat : «Il est vrai, me dit-il, que je m'intéresse au *Public.* Son rédacteur, Député non-validé et par conséquent mécontent, est de mes amis. J'ai tâché de calmer la mauvaise humeur qu'il exhalait dans les questions intérieures; mais, je vous l'avoue, je ne me suis pas occupé de sa politique étrangère. Il ne sait rien. Je n'y ai pas fait attention. Mais je lui dirai qu'il a fait fausse route, et je vous l'enverrai : il mettra son journal à votre disposition.»

---

22. Le Comte Vitzthum, Ministre d'Autriche à Bruxelles, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Particulière. Secrète. Autographe. Vienne, Archives d'État [1].)

Paris, 8 octobre 1869.

Le Prince de La Tour d'Auvergne m'ayant écrit hier pour m'inviter de venir le voir aujourd'hui, je me rendis au Ministère des Affaires étrangèrees.

Notre conversation fut courte. Fatigué d'un long conseil préparatoire qui s'était réuni chez le Ministre de la Justice, le Prince avait trouvé son salon d'attente trop bien rempli, en rentrant, pour avoir le temps d'examiner à fond avec moi la nouvelle proposition italienne, comme il l'avait désiré. Nous ajournâmes donc notre entretien à dimanche prochain.

Cependant, reprenant ses habitudes de Londres et me parlant avec la franchise et l'abandon que j'avais toujours rencontrés chez lui, le Ministre des Affaires étrangères voulut ne pas me laisser la moindre illusion sur la véritable cause de ses propres hésitations. Il m'avoua que, loin d'aspirer à se fortifier dans sa nouvelle position, il n'aspirait qu'à s'en aller au plus tôt; bref, qu'il était décidé *à donner sa démission avant la réunion du Corps législatif.* Il est évident que, dans ces circonstances, le frère de l'Archevêque de Bourges n'est pas homme à s'engager personnellement dans une voie qui pourrait l'obliger à prendre des résolutions hardies et à encourir de graves responsabilités. Cependant on pourra s'en servir pour déblayer le terrain et entretenir en haut lieu les excellentes dispositions que votre lettre du 26 août y a fait naître.

[1] Cf. Oncken, t. III, p. 253-254.

Quant à la proposition du Comte Vimercati, le Prince de La Tour d'Auvergne, encore plus explicite que M. Rouher, la trouve *absurde* [1].

Faire un traité solennel en ce moment, ce serait, selon le Ministre des Affaires étrangères, offusquer l'Angleterre que nous tenons à ménager, effrayer l'opinion publique, provoquer des contre-alliances, et rendre, en un mot, la guerre presque inévitable.

L'Empereur Napoléon, tout en donnant l'ordre à son Ministre d'étudier ce qu'il y aurait peut-être à faire pour contenter les Italiens, paraît bien décidé à ne pas *faire un pas en avant* tant qu'il n'aura pas réorganisé son Gouvernement, qui est en plein désarroi en ce moment.

La dernière lettre de Victor-Emmanuel, tout en parlant de la Convention de septembre, ne dit pas un mot de la proposition Vimercati; mais je tiens du Comte italien qu'un télégramme de Victor-Emmanuel recommandant chaudement cette solution doit avoir été envoyé à Saint-Cloud depuis que le Prince de La Tour d'Auvergne a vu l'Empereur Napoléon. Le Prince du moins ignorait ce fait, et n'y attachait qu'une importance secondaire.

Ce qui me paraît essentiel en ce moment, c'est de témoigner à ceux qui sont dans l'embarras cette confiance sereine et généreuse qu'ils apprécieront doublement à l'heure du danger.

---

23. Le Comte Vitzthum, Ministre d'Autriche à Bruxelles, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Particulière. Secrète. Autographe. Vienne, Archives d'État [2].)

Paris, 11 octobre 1869.

J'ai eu l'honneur de recevoir avant-hier la lettre secrète dont Votre Excellence m'a honoré le 7.

Aux termes où nous en sommes, j'ai cru agir selon vos désirs, Monsieur le Comte, en confiant cette pièce intime au Prince de La Tour d'Auvergne, qui, comme le billet ci-joint en fait foi, s'est empressé de la placer sous les yeux de l'Empereur Napoléon, en lui transmettant la lettre autographe de Notre Auguste Maître, arrivée par le même courrier.

Lorsque je revins hier soir au Ministère, Son Excellence n'avait

(1) Il est question de cette proposition Vimercati, qui n'eut d'ailleurs pas de suite, dans une lettre de Vitzthum à Beust du 5 octobre. (Oncken, t. III, p. 247-249).

(2) Cf. Oncken, t. III, p. 254-258.

pas encore revu Sa Majesté depuis ce double envoi. Le Ministre des Affaires étrangères ne pût donc me parler que de ses propres impressions; mais il me prédit déjà qu'on vous saurait gré en haut lieu de la réserve observée envers le Duc de Gramont, et il me parla avec la plus vive satisfaction des derniers paragraphes de votre lettre.

Le Prince de La Tour d'Auvergne y voit la preuve que Votre Excellence partage sa manière de voir sur la véritable signification de l'échange de lettres qui vient d'avoir lieu entre les deux Augustes Souverains, cette correspondance devant suffire, pour le moment, pour fixer de la manière la plus concluante les rapports si heureusement établis entre les deux Couronnes, et pour donner aux deux Gouvernements d'Autriche et de France les garanties les plus satisfaisantes.

Ce qui préoccupe en ce moment le Ministre français, c'est la forme qu'il conviendrait de trouver pour fixer l'Italie et la faire entrer dans notre concert; et il est probable que l'Empereur Napoléon répondra à la dernière lettre du Roi Victor-Emmanuel dans ce sens.

Nous examinâmes ensuite sérieusement la nouvelle proposition italienne, que l'Empereur Napoléon paraît goûter bien plus que son Ministre. J'ai déjà eu l'honneur d'informer Votre Excellence, le 8 dernier, des graves objections, fort logiques selon moi, que le Prince de La Tour d'Auvergne a fait valoir en haut lieu contre l'opportunité d'un traité solennel qui ameuterait contre nous l'opinion publique en Europe, si fortement portée pour le maintien de la paix. Cependant, pour ne pas contrarier Son Maître, le Ministre des Affaires étrangères a fait faire un mémoire énumérant les précédents dont on pourrait se servir. Ce mémoire, qu'il a bien voulu me lire, part du principe qu'il s'agirait de trouver la formule d'un traité de garantie, plaçant l'Autriche, la Puissance la plus exposée, à l'abri de toute surprise. Rien de plus net que le langage du Prince de La Tour d'Auvergne sur ce point. Il n'admet pas qu'un Gouvernement français, quel qu'il soit, puisse tolérer une seconde édition de la guerre de 1866, et la stipulation qui a rencontré ses suffrages les plus chaleureux, dans le projet du 10 mai, c'est précisément celle qui intéresse le plus Notre Auguste Maître : l'article 4 du protocole...[1]. C'est pour cela que, de tous les précédents invoqués dans le mémoire ci-dessus mentionné (où le traité conclu, en 1855, entre la France, la Grande-Bretagne et la Suède prend la plus grande place), le seul

[1] Ces points de suspension et ceux qui suivent sont dans le texte. — Il s'agit ici, semble-t-il, non de l'article 4, mais de l'article 3 du Protocole. (Cf. t. XXIV, p. 403.)

qui paraît offrir des analogies utiles aux yeux du Prince de La Tour d'Auvergne, c'est le traité secret du 15 avril 1856 conclu entre l'Autriche, la France et la Grande-Bretagne pour garantir le traité de Paris et l'intégrité de la Porte.

Or, relisant avec moi attentivement le projet du 10 mai, le Prince n'y trouva au fond rien à redire. Seulement le préambule lui paraît un peu vague : il eût préféré que nous eussions invoqué *carrément* le traité de Prague, absolument comme celui de Paris avait été invoqué dans le préambule du traité secret du 15 avril 1856; il eût préféré aussi que le *casus belli*, formulé si nettement dans cette dernière transaction, eût été énoncé pour l'éventualité d'une attaque dirigée contre le traité de Prague. Homme d'État prévoyant et modéré, mais ferme à la fois et foncièrement honnête, le Prince de La Tour d'Auvergne est profondément préoccupé de la nécessité de combattre cette dangereuse légèreté avec laquelle on se plaît, en Angleterre surtout, à encourager les ambitions prussiennes en parlant du traité de Prague comme d'une trêve qui ne durerait que tant qu'il plairait au Cabinet de Berlin : «Il est bon, me dit-il, de ne pas laisser l'opinion publique de l'Europe s'égarer sur ce point. La France n'a pas signé le traité de Prague, soit; mais ce traité solennel a été conclu sous les auspices de la France, qui y trouve la sauvegarde de ses intérêts.»

Le Prince de La Tour d'Auvergne regrette également que nous ayons cru devoir sacrifier sur l'autel des préjugés italiens les stipulations fort sages, selon lui, qui devaient établir entre l'Autriche et la France une parfaite réciprocité, et préciser le rôle de l'une et de l'autre dans des éventualités prévues et clairement définies. Or, nul ne comprend mieux que le Prince l'immense valeur que notre neutralité bienveillante aurait pour la France si elle se trouvait en guerre avec la Prusse.

Il y avait bien encore dans le protocole quelques points qui paraissaient sujets à caution — dans le protocole surtout — à cet esprit réfléchi ; l'entente préalable, p. e., à établir vis-à-vis du Concile; l'établissement commercial que les Italiens voudraient ériger en Afrique, projet qui ne plairait peut-être pas trop aux Anglais...; mais, somme toute, le Prince, après que je lui eus expliqué *ab ovo* l'origine de ces stipulations, m'a paru assez disposé de les juger plus favorablement qu'il ne le faisait il y a quelques jours, et il m'a très décidément donné à entendre qu'il préférerait en tout cas contresigner le traité *secret* tel quel, avec son protocole explicatif, que de prêter la main à une négociation dont le but serait un traité solennel, fût-ce même sous la forme d'un simple traité de commerce.

Ce qui a paru sensiblement calmer les scrupules constitutionnels de mon interlocuteur, c'est l'assurance que je pouvais lui donner du silence que vous aviez gardé, Monsieur le Comte, vis-à-vis de vos Collègues, et des Ministres autrichiens et hongrois, sur les détails de cette négociation.

Il se pourrait donc que la résolution bien arrêtée du Prince de La Tour d'Auvergne de se retirer avant la réunion du Corps législatif le rendît plus traitable qu'il ne paraissait d'abord, tant qu'il était sous l'impression que le Conseil des Ministres devait être saisi de cette affaire.

Nous abordâmes enfin en toute franchise, comme deux vieux amis seuls peuvent le faire, cette délicate question qui dès le début a formé la seule difficulté réelle de cette négociation. Le Prince de La Tour d'Auvergne — c'est justice à lui rendre — jeta le froc que le public lui prête aux orties, et me parla de l'évacuation de Rome en homme d'État, entrant en plein dans notre manière de voir, la comprenant, et l'approuvant même de notre point de vue. Il alla même jusqu'à m'avouer très franchement qu'une démarche des Puissances catholiques dans le sens indiqué pourrait avoir son prix; seulement il ne pense pas que le moment soit venu de faire ce que les Italiens demandent :

«Nous ne pouvons et nous ne voulons pas, me dit le Prince, nous éterniser à Rome... Mais à quoi cela servirait-il de laisser prendre à l'Empereur des engagements qu'il ne peut pas tenir pour le moment ? Je ne connais pas l'opinion du Corps législatif, mais mes Collègues sont unanimes à me représenter la majorité et les chefs du Tiers-Parti lui-même comme décidément opposés au retrait de nos troupes. Et notez bien que les Députés qui, comme M. Ollivier, sont pour l'évacuation, sont en même temps pour cette politique du *laisser faire* en Allemagne, politique diamétralement opposée à mes vues et aux intérêts du pays. J'ignore si M. Rouher a modifié ses vues depuis son fameux : *Jamais* !, mais vous n'ignorez pas que M. de La Valette pensait, comme moi, que l'évacuation de Rome en ce moment serait inopportune, sinon tout à fait impossible. Le Roi Victor-Emmanuel revenant dans sa dernière lettre à la convention de septembre, je ne sais ce que nous pourrons faire pour le contenter... Nous nous en occuperons à Compiègne, et vous feriez bien d'y venir un de ces jours : nous y causerions plus à notre aise... Quant à nous, l'Autriche et la France, nous n'avons pas besoin ni de traités ni de protocoles. Notre alliance est faite : elle est à l'abri des événements, puisqu'elle repose sur la base inébranlable et inattaquable des intérêts. Nous l'avons reconnu de part et d'autre : et, si M. de Beust, en prenant le

gouvernail, a eu le mérite de reconnaître que l'Autriche n'avait pas d'autre alliée que la France, il n'y a pas un homme d'État en France qui ne sache pas comme moi que nous ne pouvons compter en ce moment que sur l'Autriche... »

Inutile de dire qu'après cette profession de foi le Prince ne put que hausser les épaules quand, en riant, je lui dis qu'on était venu me parler de l'émotion que le voyage du Prince Royal de Prusse à Vienne aurait causée à Saint-Cloud.

Inutile de dire aussi que je pouvais sans craindre de me compromettre sonder le terrain en insinuant que, le jour où l'Empereur Napoléon voudrait tirer l'épée, il avait un moyen bien simple de s'assurer du concours du Gouvernement et des populations de l'Empire austro-hongrois, à savoir d'amener la Prusse à nous attaquer.

— « Excellent moyen, sans aucun doute, répondit le Prince, car en pareil cas la France se lèverait comme un seul homme...; mais ce n'est pas facile : on a les yeux sur nous, et nos amis les Anglais remueraient ciel et terre pour empêcher les Prussiens de commettre cet acte de folie. »

Cette entrevue et les confidences de M. Rouher m'ont donné à penser... Mais avant d'agir je voudrais être sûr d'avoir bien deviné les intentions de Notre Auguste Maître, et m'éclairer des lumières de Votre Excellence.

J'ose donc vous prier, Monsieur le Comte, de me renvoyer aussitôt que possible le courrier porteur de la présente, afin de me munir d'instructions sur les points que voici :

1° Serait-ce, nonobstant l'échange des lettres souveraines, désirable de pousser, sans en avoir l'air, à une prompte conclusion ?

La situation intérieure de la France, voire même le caractère transitoire du présent Ministère devraient faire désirer à l'Empereur Napoléon lui-même d'en finir, s'il trouve moyen de contenter les Italiens et d'amener le Prince de La Tour d'Auvergne à contresigner les conventions qu'il approuve. Or, il me paraît évident, d'après les aveux que m'a faits ce Ministre, que Sa Majesté préférerait signer notre traité *avant* qu'après l'ouverture du Corps législatif. Le fait accompli de cette signature donnerait à l'Empereur Napoléon non seulement une grande autorité vis-à-vis de son futur Ministre des Affaires étrangères, mais faciliterait aussi la tâche de ce dernier, en dégageant sa responsabilité personnelle. Quant à nous, nous y gagnerions cette sécurité incontestable que tout acte qui engage la France et non seulement la personne de son Souverain a donnée de tout temps. La France, précisément parce qu'elle a l'habitude des révolutions, a toujours tenu à ce que le Gouvernement du jour respectât

les engagements internationaux contractés par le Gouvernement de la veille, et c'est évidemment son intérêt.

2° Dans le cas que cette manière de voir trouvait (*sic*) l'approbation de Notre Auguste Maître, serait-il désirable de combattre l'idée italienne de substituer à notre traité secret un traité de commerce solennel ? Tout en me tenant sur la réserve, pour ne pas décourager Vimercati, ni m'exposer au reproche d'avoir combattu une idée goûtée par l'Empereur Napoléon, je n'ai pas pu ne pas reconnaître que, d'après les instructions du 26 août, Votre Excellence partagerait probablement sur ce point la manière de voir du Prince de La Tour d'Auvergne.

3° Enfin : si nous préférons le traité *secret*, avec son protocole explicatif, à un traité ostensible, ne pourrait-on pas appuyer la suggestion du Prince de La Tour d'Auvergne, et modifier le préambule d'après celui du traité du 15 avril 1856, en prenant la paix de Prague pour point de départ ?

Plus j'y réfléchis et plus je suis de l'avis du Prince-Ministre, que le but pacifique que nous avons en vue ne saurait être atteint qu'en fortifiant par de nouvelles garanties ce traité de Prague que la Prusse avait déjà déchiré au moment de le signer.

Reste à savoir seulement si l'Italie se prêterait à cette modification; aussi me suis-je bien gardé d'émettre une opinion sur ce point. Le mieux souvent est l'ennemi du bien.

---

24. Annexe à la lettre particulière du Comte Vitzthum du 11 octobre 1869. (Autographe. Vienne, Archives d'État).

Le Prince de La Tour d'Auvergne au Comte Hoyos.

11 octobre 1869.

Voici la lettre que vous aviez bien voulu m'autoriser à placer sous les yeux de l'Empereur. Elle a pleinement confirmé la bonne impression produite par celle de l'Empereur François-Joseph que j'avais fait parvenir en même temps à Sa Majesté.

---

25. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Comte Vitzthum, Ministre à Bruxelles. (Particulière. Secrète. Minute. Vienne, Archives d'État[1].)

Vienne, 19 octobre 1869.

J'ai reçu par le courrier vos dernières lettres qui me rendent compte de vos entretiens avec M. Rouher et le Prince de La Tour d'Auvergne. Je m'empresse de satisfaire au désir que vous m'exprimez de recevoir promptement des instructions, après avoir d'abord pris à ce sujet les ordres de Sa Majesté Notre Auguste Maître et m'être assuré de ses intentions.

La reprise de vos relations avec M. Rouher ne peut me causer que de la satisfaction. Je vous engage à les continuer, et à entretenir également vos relations avec le Prince de La Tour d'Auvergne. Il est toujours utile de rester avec eux en rapport intime, et de se tenir ainsi au courant de leurs vues, aussi bien que de celles de l'Empereur Napoléon. Mais, en dehors de cette recommandation générale, je n'ai pas à vous prescrire d'atteindre un but spécial. Je désire au contraire que vous vous renfermiez dans une attitude toute passive, et que vous vous borniez au rôle d'observateur.

Plusieurs motifs doivent nous engager à cette abstention. D'abord la correspondance échangée entre les deux Souverains suffit parfaitement pour le moment à fixer l'état de nos relations avec la France. Notre Auguste Maître a écrit qu'il ne consulterait, pour aller plus loin, que les convenances de l'Empereur Napoléon. Nous ne pouvons donc pas revenir sur ce qui a été dit, et presser maintenant sous main une autre conclusion. Celle-ci d'ailleurs est devenue à notre point de vue beaucoup moins urgente depuis les lettres impériales, et rencontrerait en outre des difficultés presqu'insurmontables.

Il me paraît évident que le Prince de La Tour d'Auvergne, malgré ses sentiments favorables pour nous, ne se déciderait qu'avec peine à signer un acte important lorsque sa position au Ministère est si précaire. Il demanderait en tous cas des modifications au projet primitif. Or, d'un côté, nous ne désirons pas y apporter des changements, et, de l'autre, il nous serait de toute impossibilité de nous engager dans de nouveaux pourparlers à la veille du voyage d'Orient. Enfin, nous ne pourrions pas nous dispenser de toute intervention de notre Ambassadeur à Paris, et il ne serait pas convenable qu'il reparût dans ce moment à son poste. Voilà donc autant de motifs

[1] Cf. Oncken, t. III, p. 261-262.

sérieux qui plaident en faveur de l'abstention que je crois devoir vous recommander.

Quant au projet italien auquel vos lettres font allusion, il y a là une lacune à combler dans mes informations. Je n'ai pas entendu parler de ce projet, et j'ignore en quoi il consiste. Je ne peux donc pas prononcer à cet égard une opinion, mais je serais bien aise de recevoir quelques renseignements sur ce sujet.

En ce qui concerne l'assimilation du traité à conclure avec celui de 1856, et l'idée de le mettre en corrélation directe avec le traité de Prague, je ne puis donner mon approbation à cette suggestion. Il serait difficile d'établir une analogie concluante entre ces deux transactions, et, au point de vue pratique, ce serait commettre une immense faute. Je n'ai pas aujourd'hui le temps d'entamer cette matière et de vous développer mes raisons. Je pourrai revenir une autre fois sur ce chapitre, qu'il n'est pas urgent de traiter maintenant, puisque nous ne désirons pas en général sortir du *statu quo* actuel et précipiter une solution finale.

Il n'y a donc en résumé, pour le moment, qu'à laisser les choses au point où elles sont arrivées.

Avant de finir cette lettre, il y a une précaution que je vous *prie instamment* de prendre à l'égard de notre correspondance.

Vous savez que vous devez être assez suspect aux Prussiens et surveillés par eux. Vous savez également de quels moyens ils disposent, et combien il importe que le secret soit gardé. J'avoue que je suis très inquiet de penser que nos correspondances sont à l'auberge, ou dans un appartement en ville, fort exposées à des perquisitions indiscrètes, ou même à un enlèvement.

Veuillez donc faire de ces papiers un paquet fermé de votre cachet et que vous remettrez au Comte Hoyos pour qu'il le dépose dans l'armoire de fer de l'Ambassade. C'est là qu'il sera le plus en sûreté, et je désire vivement que vous vous conformiez sans délai à l'ordre que je viens de vous transmettre.

---

26. Le Comte Vitzthum, Ministre d'Autriche à Bruxelles, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Particulière. Secrète. Autographe. Vienne, Archives d'État [1].)

Paris, 29 octobre 1869.

Le Prince de La Tour d'Auvergne m'ayant donné rendez-vous, en ville, le 21 dernier, j'ai pu l'informer, conformément aux instruc-

[1] Cf. Oncken, t. III, p. 263-264.

tions du 19, du parfait accord qui régnait entre les deux Gouvernements sur la *grande affaire*, en lui répétant que nous la laisserions dormir en attendant les convenances de l'Empereur Napoléon, comme Notre Auguste Maître l'avait dit dans sa dernière lettre.

Le Ministre des Affaires étrangères abonda dans ce sens : «Les rapports intimes entre l'Autriche et la France, dit-il, ne laissent rien à désirer, et en ce qui concerne l'Italie il n'y a rien à faire pour le moment. J'ai fait comprendre à l'Empereur qu'il serait encore moins opportun de signer un traité solennel que le traité secret tel qu'il avait été minuté...[1], et j'ai tout lieu de croire que Sa Majesté ne donnera pas suite à l'idée du Comte Vimercati; du moins n'en ai-je plus entendu parler depuis...»

M. Vimercati, que j'ai rencontré avant-hier, m'a parlé dans le même sens : «Le Chevalier Nigra, me dit-il, qui vient d'arriver, a laissé le Roi et ses Ministres dans les meilleures dispositions. On considère à Florence notre traité comme moralement signé, et on le signera dès que l'Empereur Napoléon pourra nous rassurer sur l'évacuation de Rome. La nouvelle de l'entrevue que l'Empereur François-Joseph doit avoir proposée au Roi est excellente, et a causé la plus grande joie en Italie[2].»

(1) Ces points de suspension et ceux qui suivent sont dans le texte.

(2) La fin de la lettre ne se rapporte pas à la question des alliances. On la trouvera d'ailleurs dans Oncken.

APPENDICE II[1].

Affaire des Chemins de fer belges.

LE COMTE VITZTHUM, MINISTRE D'AUTRICHE À BRUXELLES, AU COMTE DE BEUST, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. (Particulière. Orig. Vienne, Archives d'État[2].)

Paris, 2 juin 1869.

J'ai trouvé hier M. Beyens[3] chez le Prince de Metternich, et j'ai eu avec le Ministre de Belgique une conversation dont je crois devoir rendre compte à Votre Excellence. Or M. Beyens était venu entretenir notre Ambassadeur d'un bruit qui avait fortement préoccupé le Cabinet de Bruxelles, bruit entièrement controuvé, d'après lequel les dépêches que Votre Excellence a adressées au Prince de Metternich et au Comte de Wimpffen au sujet d'une union douanière franco-belge auraient été préconcertées avec le Gouvernement français. Je n'ai pas eu de peine à démontrer à M. Beyens l'absurdité de ce bruit, et le Prince de Metternich a choisi le meilleur moyen pour mettre fin à ce clabaudage en m'autorisant à lire au Ministre de Belgique votre dépêche du 1er mai et son annexe. J'ai été heureux de constater que la source de ce cancan n'est pas la Légation impériale et royale à Bruxelles, et que le Comte de Dubsky[4] n'a rien à se reprocher à ce sujet. D'après ce que M. Beyens m'a donné à entendre, ce serait un rapport du Ministre de Belgique à Londres[5] qui aurait fait naître cette fausse impression, rendant compte d'une conversation que le Comte Apponyi doit avoir eue avec le Prince de La Tour d'Auvergne ou avec le Comte de Clarendon.

«Tous les entretiens que j'ai eus, ai-je dit à M. Beyens, avec vos hommes politiques, avec M. Frère-Orban, M. Van der Stichelen, M. Van Praet, le Baron de Lambremont et autres, m'ont convaincu que c'eût été prêcher à des convertis que de vouloir leur démontrer

(1) Voir l'Appendice II des t. XXIII et XXIV.

(2) Cette lettre particulière, qui se rapporte aux affaires belges, n'a pas été retenue pas ONCKEN.

(3) Ministre de Belgique en France.

(4) Conseiller de la légation d'Autriche-Hongrie à Madrid.

(5) M. de Beaulieu.

IMPRIMERIE NATIONALE

la nécessité où vous vous trouvez de vivre en bonne intelligence avec votre puissante voisine...[1]

« C'est en effet, répliqua le Baron, l'alpha et l'oméga de notre politique... Cependant l'union douanière est impraticable : la France elle-même n'en voudrait pas en examinant de près cette question délicate... Toujours est-il que M. de Beust a bien le droit d'avoir là-dessus son opinion, et que sa manière de l'exprimer ne prouve qu'une fois de plus la bienveillance qu'il nous a toujours témoignée. »

J'ai pu constater du reste, en dehors des régions officielles, que les dépêches précitées de Votre Excellence ont produit ici la plus salutaire impression.

La Commission franco-belge se réunira ici aujourd'hui ou demain[2].

[1] Ces points de suspension et ceux qui suivent sont dans le texte.

[2] La Commission franco-belge, créée à la suite de la mission de Frère-Orban pour régler l'affaire des chemins de fer. Elle tint sa première réunion le 2 juin.

TABLE DES MATIÈRES.

JUIN 1869.

1er JUIN.

2 JUIN.

3 JUIN.

4 JUIN.

5 JUIN.

6 JUIN.

7 JUIN.

8 JUIN.

10 JUIN.

12 JUIN.

15 JUIN.

17 JUIN.

18 JUIN.

19 JUIN.

21 JUIN.

22 JUIN.

23 JUIN.

24 JUIN.

25 JUIN.

28 JUIN.

29 JUIN.

30 JUIN.

JUILLET 1869.

1er JUILLET.

5 JUILLET.

14 JUILLET.

15 JUILLET.

16 JUILLET.

19 JUILLET.

20 JUILLET.

21 JUILLET.

22 JUILLET.

23 JUILLET.

24 JUILLET.

28 JUILLET.

29 JUILLET.

30 JUILLET.

31 JUILLET.

AOÛT 1869.

3 AOÛT.

4 AOÛT.

5 AOÛT.

6 AOÛT.

7 AOÛT.

16 AOÛT.

17 AOÛT.

18 AOÛT.

20 AOÛT.

21 AOÛT.

24 AOÛT.

17 SEPTEMBRE.

20 SEPTEMBRE.

21 SEPTEMBRE.

22 SEPTEMBRE.

23 SEPTEMBRE.

24 SEPTEMBRE.

OCTOBRE 1869.

7 OCTOBRE.

8 OCTOBRE.

9 OCTOBRE.

10 OCTOBRE.

11 OCTOBRE.

12 OCTOBRE.

13 OCTOBRE.

14 OCTOBRE.

15 OCTOBRE.

17 OCTOBRE.

20 OCTOBRE.

21 OCTOBRE.

22 OCTOBRE.

23 OCTOBRE.

24 OCTOBRE.

25 OCTOBRE.

26 OCTOBRE.

27 OCTOBRE.

29 OCTOBRE.

APPENDICE I.

APPENDICE II.




